Installation à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier du Gaz
Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage — Travail soigné et garanti.

BLANCHISSAGE et Repassage

Mlle MARIE VESPERINI
rue Notre-Dame, Ajaccio

Travail soigné

DENTISTE

Le cabinet du docteur Vincenti, 1, rue de l'Opéra, en face les magasins Orenga, sera ouvert du 1er au 9 de chaque mois.

Mme MASSEL, née WOOD, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

BAR SOAVI

Cours Sébastiani, Bastia

BIERE GRUBER

Le bock 20 c.
Le ballon 25 c.
Le demi 10 c.
Le *Sérieux* 50 c.

CONCESSIONNAIRE pour l'arrondissement de Bastia, des bières en bouteilles de la

Brasserie Gruber

BONNE OCCASION

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; Futailles pour vin neuves et usagées, toutes contenances, à des prix très avantageux.

S'adresser au concierge de Toga.

à l'Usine de Toga

Divers grands magasins pour fourrages, céréales, denrées. Ecrire à partir de dix francs par mois.

S'adresser au concierge de Toga.

L'ARGUS DE LA PRESSE

Fondé en 1879

LE PLUS ANCIEN OFFICE DE COUPURES DE JOURNAUX

Lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, en fournit les extraits sur n'importe quel sujet.

PARIS. — 14, rue Drouot, — LE

CORRESPONDANTS de L'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Rome, Milan.

ASTHME et CATARRHE

ESPIC

MONTECATINI SUR MER

Etablissement des Eaux « Della Salute »

à LIVOURNE

Ces Eaux purgatives naturelles, très appréciées dans la région depuis plus d'un siècle, possèdent, à des degrés différents, tous les éléments constitutifs des sources les plus connues et les plus efficaces, à base saline, d'Italie et de l'Etranger.

Leur contenu, enrichi par le très précieux agent thérapeutique qu'est l'iode, qui s'y trouve dans de justes proportions pour l'usage interne du traitement, concourt à faire de ces eaux un type des plus efficaces pour les cures les plus variées des affections de l'estomac, des intestins, du foie, de la régénérescence du sang.

L'efficacité et la réputation de ces eaux salines iodurées ont donné l'idée de réunir les sources dans un établissement grandiose, qui a été ouvert le 1er mai. Cet établissement comprend tout ce que la science, l'hygiène et l'art moderne ont inventé de mieux afin que le traitement puisse produire tout son effet.

L'Etablissement s'élève dans un site très agréable, entouré de jardins et de bois, où on a le double avantage de respirer l'air si vivifiant des montagnes et de jouir de la brise si fraîche et si salubre de la mer. Il se trouve tout à fait à l'extrémité de la grande allée des aqueducs, ombragé de platanes et de chênes séculaires, et à deux kilomètres à peine du centre de Livourne.

Directeur général technique

M. le prof. commandeur G. QUERIOLO

Directeur de la Clinique médicale générale à l'Université royale de Pise.

Sous-Directeur, **M. le prof. chev. Jacques Lombroso,** de l'Institut des Cours supérieurs de Florence ; — Directeur adjoint, le **docteur Darius Nocciardo,** de la Clinique de l'Université royale de Pise.

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse

25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

LE PHÉNIX

COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819

Fonds réalisés : **200** millions;
Valeurs assurées encore: **200** millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli.

LE SECRET DU SUCCÈS



superbement illustré, intitulé : *Le Pouvoir en soi*. Ce volume vous fera découvrir un nouvel horizon, inaugurera une nouvelle marche à suivre, et vous mettra en possession de votre pouvoir, source de bonheur.

Il vous est particulièrement intéressant de satisfaire vos plus chères ambitions, de devenir fortuné, le pouvoir, je l'ai dit, est en vous, il suffit de le développer. Ne manquez pas de saisir cette occasion, c'est votre droit. Ces vérités sont par des "Neuf". C'est certain. Nous ne vous donnons pas d'adresse inconnue, nous sommes en France à Paris, et notre bonne foi est absolument reconnue.

Ecrire aujourd'hui même à l'adresse suivante avec timbre pour réponse

BUREAU 42 rue ÉTUDES PSYCHIQUES, 194, rue de Rivoli, PARIS.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tous tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rosaces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

Vin, Pétrole Alcool à brûler

Vins rouge et blanc, le litre 0,20.
Pétrole de la Cie Générale des Pétroles, 0,35.
Alcool à brûler, 0,75.
Magasin : 7, rue de l'Opéra, près de la Poste.

LA GRAINE St-VINCENT

guérit radicalement

CONSTIPATION

Hémorroïdes, Maladies du Ventre
Foie, Vessie, Voies urinaires
Procure à Tous
Santé, Vigueur
A. DETHOREY, Phien spécialiste, NANCY
envoi contre mandat
Boîte 2 francs. — *Dans toutes les Pharmacies*

PILULES DÉPURATIVES
GOLVIN

Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifiant le sang, il nourrit dans presque toutes les maladies chroniques, telles que Dartres, Rhumatismes, Vices Humeurs, Furoncles, Engorgements, Laid répandu, Glandes, Mauvais Estomac, Intestins paresseux.

E. P. Le traiter avec la GOMME DE LA BASSE
Nous vendons les Comprimés Golvin
Je me suis servi depuis quelque temps de votre Pilules Golvin et je me suis bien trouvé de leur emploi.
M. Prunel-Sauvaire, Agent de change, 19 rue Saint-Jean, 19
Se méfier des Contrefaçons
PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ
Chroniques, Romans, Modes, Gravures d'Art, Musique, Concours, etc.
MODES ALBUM VERTES
La Famille
500 000 LECTEURS
PATRONS GRATUITS
1 An 24f - 6 mois 12f - 3 mois 6f
7, rue Cadet, PARIS

PHARMACIE Centrale du Nord
LE GUELLEC, Docteur en Pharmacie
GAYAMENT FRANCO (100 pages)
TÉLÉPHONE — VENTE A DOMICILE
Dépôt Général des VINS GAYFARD

LE MONITEUR DE LA MODE

paraissent tous les Samedis

20 PAGES GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX D'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 16 francs
EDITION DE LUXE contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 3e, 8e et 4e N°.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 32 francs
ADMI. GODBAYE, Editeur, 5, rue de la Perle, PARIS

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

MAISON L.-N. MATTEI et Cie

Produits Recommandés

La délicieuse LIQUEUR CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

XXXe ANNÉE — JEUDI, 1er JUIN 1905 — N° 139

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.
AUTRES DÉPART.	22 »	11 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00259

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : ASCENSION.
Soleil : (heure nationale)
Lever 3 h 57 m. — Coucher, 7 h. 2 m.
Lune Nouv. le 2 — Prem. quar., le 10.
FÊTE DE DEMAIN : Saint Erasme.

31 MAI

Impressions de voyage

C'était la seconde fois que le hasard de mes promenades à travers notre Suisse insulaire me ramenait dans ce pittoresque canton de Venaco, l'un des plus remarquables coins de cette terre de merveilles qu'est la Corse.

Parti d'Ajaccio dans la matinée et me dirigeant sur Corte, le coquet village de Venaco, avec ses jolies maisons disposées en fer à cheval dans la vallée, au pied de la montagne aride et sauvage, fixa mon attention au passage et je ne pus résister au désir de vivre quelques heures dans ce charmant endroit. A la magie du spectacle venait s'ajouter pour moi celle du souvenir. Je me souvins que deux ans auparavant, j'étais venu passer quelques jours à Logo, chez un de mes amis, et que j'y avais assisté aux cérémonies de la première communion.

Les fils de communiantes en robe blanche, l'harmonie des cantiques et la gravité des chants liturgiques empruntaient un charme pénétrant au cadre grandiose qui nous entourait. J'avais été frappé de la ferveur et de la tenue des fidèles, et je n'avais pu m'empêcher d'en féliciter le curé, homme modeste et instruit, qui dirigeait si dignement les consciences de ses paroissiens.

Et voici que le hasard de la Providence me ramenait en ce même village pour assister aux solennités religieuses du Jeudi Saint. Et mon étonnement fut grand lorsque je m'aperçus que les deux années qui venaient de s'écouler n'avaient en rien modifié la conduite des habitants de ce paisible village. Hé quoi ! L'approche de la Séparation des Eglises et de l'Etat, le courant d'opinion qui nous entraîne chaque jour un peu plus loin des croyances de notre enfance, rien n'avait donc pu entamer la foi saine et robuste de ces paysans ! Et j'en conçus, pour l'estimable ecclésiastique que j'avais entrevu dans mon premier voyage, une nouvelle et plus forte estime.

Je me mêlai à la population pour prendre part à la procession traditionnelle, et j'observai les fidèles qui m'entouraient. Tous étaient graves et recueillis, et je compris que ces villageois ne venaient pas là dans le but de s'offrir une distraction gratuite, mais que, confiants en leurs croyances et nourris de pieux enseignements, l'acte qu'ils accomplissaient était pour eux une solennelle manifestation religieuse. Et cette conviction s'encra plus profondément encore dans mon esprit, lorsque je vis les femmes et bon nombre d'hommes de tout âge et de toute condition, se traîner sur les genoux devant l'image du Christ et venir poser pieusement leurs lèvres sur les pieds du divin Rédempteur.

Nous rencontrâmes la procession de Serraggio à mi chemin des deux paroisses et il me semble que le concours de peuple y était moins nombreux que chez nous. Loin de moi la pensée d'établir une comparaison désobligeante pour les habitants de Serraggio ; peut-être, d'ailleurs, ai-je mal regardé et mal vu.

La procession terminée, nous retournâmes à l'église pour y entendre le sermon du curé. En cette belle langue italienne, si douce et si sonore à la fois et que je ne me lasserai jamais d'étudier et d'admirer, le digne prêtre nous entretint de la Croix, de ses bienfaits et de l'attachement que nous devons tous témoigner à l'emblème du pardon. Je ne puis relever une parole ambre dans le sermon de l'excellent homme, et je fus heureux de constater que le curé de Logo est un de ces prêtres libéraux qui savent servir Dieu sans empiéter sur les droits de César.

Depuis deux mois déjà j'avais quitté mon Paris sceptique et turbulent, et je parcourais, en touriste capricieux, les rivages enchantés de la Riviera, les paysages lumineux de l'Italie et de la Corse, mais il y avait longtemps que je n'avais passé une aussi agréable journée.

Habitants de Logo, vous qui avez su ramener dans mon âme les plus saines et les plus poignantes émotions de ma jeunesse, recevez ce faible témoignage de ma gratitude, et vous, digne prêtre, qui m'avez permis d'assister au grandiose spectacle de toute une population unie, sans distinction de partis, dans un sublime sentiment d'amour et de foi, daignez accueillir les remerciements sincères du voyageur qui passe et n'aura peut-être jamais le bonheur de vous revoir.

LÉON D'ASTIÉ.

Corte, 16 mai.

Théâtre Municipal

CONCERT
AU PROFIT DE L'ASSOCIATION
des anciens élèves
du Lycée de Bastia

Lyre Bastiaise.
Monologue comique par M. X.
Chœur de jeunes filles par les élèves de Mlle Gleize.

LE MISANTHROPE ET L'AUVERGNAT
Comédie en 1 acte d'Eug. Labiche
Lyre Bastiaise.
Chansonnette comique par M. X.
Chœur de jeunes filles par les élèves de Mlle Gleize.

DOCTEUR
Comédie en 1 acte de Bisson
Lyre Bastiaise.

Prix des places : 1res Logos, 2 fr. 50. — Baignoires et 2es Logos, 3 fr. — Fauteuils, 2 fr. — Stalles, 1 fr. 50. — Parterre, 1 fr.

Pour la location s'adresser à l'Hôtel de Ville, bureau des archives, le mercredi 31 mai, vendredi 2 et samedi 3 juin.

Le 1er juin 1739. — Maillebois marche avec ses troupes contre les Corses qui se trouvaient près de la chapelle de Saint Nicolas, à l'extrémité de Nebbio.

2 juin 1905. — Ordonnance du Gênes établissant qu'à l'avenir tous ceux qui blesseront ou tueront, n'obtiendront leur pardon et la remise de leur peine, que si quinze ans se sont écoulés depuis le jour où la condamnation aura été prononcée, jusqu'à celui où l'amnistie aura été demandée.

Les Corses à Alger

« La Corse, » société de secours mutuels d'Alger, fêtait le 14 mai dernier par un banquet et une matinée dansante à l'hôtel Beau-Séjour, à Mustapha, le 11e anniversaire de sa fondation.

Si l'Association mutualiste de nos compatriotes a fait preuve, chaque fois qu'elle a donné sa fête, d'une finesse et d'un esprit d'organisation remarquables, la dernière fête, de l'avis unanime, a dépassé, en éclat, toutes les précédentes.

C'est dans la grande salle de l'hôtel, d'où la vue, dominant Mustapha, découvre le panorama le plus merveilleux et le plus vaste des horizons, qu'eut lieu le banquet. Les organisateurs : le commandant Sasini, M. Drago, substitut du procureur de la République, M. Polverelli, commis principal au gouvernement général, M. S'afanopoli, régisseur-comptable à la préfecture, n'avaient rien négligé pour assurer, à cette fête, tout le succès possible. Aux teintes multiples des fleurs qui décoraient la salle, se mêlait le vert sombre des massifs de feuillage de châtaigniers, dus à l'amabilité de M. Antonini, ancien maire d'Alger, qui avait, pour la circonstance, dépouillé ses petits châtaigneraie des côteaux de Bouzaréah. Cent dix convives prenaient part à ces agapes fraternelles : parmi eux plusieurs dames dont l'aimable présence ne laissait pas d'ajouter encore à l'éclat et au charme de la fête. Le repas fut gai, plein d'entrain ; il ne pouvait en être autrement étant donné les sentiments de solidarité qui animent tous les sociétaires. Aux côtés du sympathique président, M. Tedeschi, délégué financier de l'Algérie, avaient pris place les deux vice-présidents : MM. Napoleoni, juge au tribunal de commerce, et Acquatella, chef de train principal du P. L. M., en retraite ; le secrétaire, M. Polverelli, et le trésorier, M. Fioschi, cuisinier de la caisse nationale d'épargne, ainsi que les autres membres du conseil d'administration de la Société.

Au champagne, M. Napoleoni, après avoir, en termes touchants et pleins d'à propos, chaleureusement félicité MM. Tedeschi et Acquatella des distinctions honorifiques qui leur ont été récemment décernées, au titre de la mutualité, remit, au nom des sociétaires et aux applaudissements de tous les convives, à M. Tedeschi, les insignes de la médaille d'or de la mutualité, à M. Acquatella, celles d'officier d'académie.

M. Tedeschi, en des paroles d'une éloquente simplicité et où le cœur avait pris une place aussi grande que l'esprit, remercia au nom de M. Acquatella et au sien les membres de l'Association, du précieux souvenir qu'leur est offert et qui leur est particulièrement sensible parce qu'il leur vient de la mutualité et de la sympathie de compatriotes. Avec un grand bonheur d'expression, il assura les sociétaires qu'il se dévouera toujours avec acharnement et, malgré ses devoirs multiples et professionnels, à tout ce qui touche la mutualité, l'œuvre qui nou seulement soutient et pourvoit le raffermissement matériel et moral de la famille, mais qui est devenue aujourd'hui une œuvre nationale. Il les conjure de rester ce qu'ils sont, les apôtres propagandistes de la mutualité corse d'Alger.

Ces paroles, venant d'un esprit aussi convaincu, touchent profondément les convives. Au nom de la Société, il félicite, à son tour, les membres de l'Association qui, à des titres différents, ont obtenu des distinctions honorifiques : MM. Ettori, chef de service intérieur au Gouvernement général, nommé officier de l'Instruction publique ; Peri, commis principal des mines, nommé officier d'académie ; Fioschi, cuisinier de la caisse d'épargne postale, et Lucchetti, archiviste au P. L. M., nommés officiers du Nichan-Iftikar.

Après lecture de lettres d'excuses de nombreux sociétaires qui n'ont pu assister au banquet, le sympathique président convie, ensuite, ses compatriotes à lever leurs verres à l'éminent homme d'Etat, au mutualiste par excellence, M. Etienne, ministre de l'intérieur, que des liens de famille rattachent à la Corse. Ces dernières paroles sont accueillies par de vifs applaudissements.

Une quête fructueuse, au profit des familles nécessiteuses corses, a été faite par Mme Palazzi.

La soirée qui suivit le banquet fut très brillante et pleine d'animation. De bonne heure la porte et les poteaux de l'hôtel s'étaient garnis d'une assistance nombreuse de familles de sociétaires accompagnées de leurs invités. Dans l'assistance élégante l'élément féminin dominait, et jusqu'à la nuit les danses se succédè-

---

14 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE NŒUD GORDIEN

par CHARLES DE BERNARD

LA FEMME DE QUARANTE ANS.

V

— Mais, mon oncle, vous oubliez qu'il ne s'agit de moi seul. En supposant que je vous obéisse, puis-je le faire avant d'avoir préparé à l'idée d'une rupture une personne digne d'égards, et que je n'offenserais pas sans me rendre coupable d'ingratitude, une personne dont je vous ai entendu faire l'éloge souvent. Car enfin, vous n'avez pas toujours cherché à me séparer d'elle, permettez-moi de vous le dire. Dans le commencement, j'ai prétexté mon silence comme une approbation et non comme un blâme. Il y a plus, rappelez-vous le bal du ministre de l'intérieur, en 1830. « Edouard, me dites-vous, en ce moment où je venais de valser avec elle, si j'avais vingt ans, et que je voulusse avoir une passion dans le monde, je n'aimerais pas une autre femme que madame de Flamareil. » Eh bien ! mon oncle, j'avais vingt ans moi ; ce que vous pensiez je l'ai fait. Et maintenant vous abusez de votre autorité pour me faire rompre, avec une précipitation cruelle, une liaison qui, après tout, est votre ouvrage : sans vous je n'aurais jamais été admis dans son salon.

— Vous m'accorderez du moins, répondit M. de Pomenars avec un sourire moqueur, que je ne vous ai introduit que jusqu'au salon. Si, depuis, vous avez obtenu vos entrées dans les petits appartements, cela ne me regarde plus, Edouard, est-ce sérieusement que vous parlez ? Vous avez vingt-cinq ans ; vous êtes dans le monde depuis longtemps et vous n'avez pas honte de tenir en ce moment un langage d'écolier ! Ecoutez-moi, je vous prie, et dites ensuite si je ne me suis pas conduit dans toute cette affaire comme s'il se fût agi de mon propre fils. Il y a dix ans, lorsqu'après la mort de votre mère, je vous appelai à Paris, vous arriviez un beau matin de Toulouse, gauche, dégingandé, ne sachant ni entrer, ni sortir, ni vous asseoir ; orphelin en revanche, par tous les porcs, en vrai légiste de province, une abominable odeur de cuir, et parlant gascon à faire frissonner les roseaux de la Garonne. Je ne vous le cache pas : vous me fîtes peur. Vous étiez trop jeune pour vous marier, et la révolution de juillet, qui survint, vous ferma la carrière des places. Je n'avais donc qu'une seule chose à désirer pour vous, c'était votre métamorphose en homme. Civiliser l'ours mal appris que vous étiez alors, était une bonne œuvre à laquelle une femme seule pouvait prendre goût et s'appliquer avec succès. Aussi, dès que j'eus deviné les dispositions charitables de madame de Flamareil, je m'en réjouis dans votre intérêt. Vous prêcher un sermon eût été le fait d'un anachorète ou d'un chercheur ; et, à mon âge, j'ai le malheur de n'être encore qu'un homme du monde. Je ne mis donc aucun obstacle à une liaison dans laquelle je voyais pour vous beaucoup d'avantages et peu d'inconvénients. Mme de Flamareil m'offrait par sa position sociale, par la distinction de son esprit et de ses manières, par la maturité de son âge... — Ne renversez pas la théière ; je conseillerai, si vous voulez, que c'est une maturité pleine de fraîcheur, de grâces, de séductions, et que vous êtes au bonheur coquin, — madame de Flamareil m'offrait, dis-je, toutes les garanties que l'on doit exiger de l'instituteur à qui l'on confie son enfant. Une femme plus jeune qu'elle vous eût fait faire beaucoup de folies, peut-être sans bénéfice ; une plus vieille vous eût rendu ridicule ; avec une bourgeoise, vous auriez perdu les traditions de la bonne compagnie ; enfin, avec ces..., — comment dirai-je... avec ces courtisanes dont je vois plusieurs de vos amis si ridiculement occupés, vous auriez escompté ma succession chez des juifs... ; autant d'écueils dangereux pour un jeune homme, dont vous êtes sorti sain et sauf, grâce à Dieu, et je dois dire aussi grâce à elle ! Oui, certes, Edouard, vous devez de la reconnaissance à cette femme ; car c'est elle qui a fait de vous ce que vous êtes aujourd'hui, un homme assez rare par le temps qui court, un homme bien élevé et que je puis avouer pour mon neveu. Par attachement, peut-être par prudence, elle ne vous a inspiré que des goûts simples et modérés quoique élégants. Son intelligence exquise de tout ce qui convient à son âge... — ne fronces pas le sourcil ... — a été pour vous, et par conséquent pour moi, une source d'économies, dont vous ne vous doutez peut-être pas. Forcée de renoncer à la danse, ne montant plus à cheval, ne jouant pas encore, elle vous a laissé insensiblement le toit, les chevaux, le jeu, en un mot tous les plaisirs dont elle ne pouvait pas prendre sa part ; si, quoi qu'il eût pu vous en coûter, vous eussiez eu enfoui, je lui en suis fort reconnaissant. Depuis cinq ans, je n'ai qu'à me louer de votre conduite. Vos six mille francs de pension vous ont suffi ; je ne connais pas un de vos fournisseurs ; enfin, vous n'avez pas cherché à me faire jouer une seule fois le rôle ridicule d'ouvrir de comédie, et, ce cela, vous avez agi fort prudemment. Voyez la dose, vous le devez ; et je serais le premier à blâmer votre ingratitude. Oui, vous avez contracté une dette envers elle. — Mais, à votre âge, poursuivit M. de Pomenars avec une ineffable raillerie, on acquitte facilement ces dettes-là : les femmes sont de si intelligentes créatures pour ceux qui peuvent payer quelques choses comptant ! J'ai trop bonne opinion de vous pour croire que vous ayez manqué à cet engagement sacré. Soyez franc. Pour prix de votre éducation, dont elle a bien voulu se charger, vous faites sans le savoir depuis cinq ans, n'est il pas vrai ? Eh bien, il me semble que voilà un compte facile à liquider, et que, naturellement, vous pouvez vous donner quittance.

CHOCOLAT MENIER

rent avec gaieté au son d'une musique des plus entraînantes. A peine si elles furent interceptées par des motifs harmonieux, dignes de la partie dansante, — ces de chasse et piano, — qui ont été joués avec un talent supérieur par de jeunes amateurs.

Parmi les familles de nos compatriotes qui avaient tenu à assister à cette fête mutualiste, relevons les familles de MM. Tedeschi, délégué financier, président de l'Association ; Napoleoni, juge au tribunal de commerce ; Patrimonio, président de chambre à la cour d'appel ; docteur Petrolacci, conseiller général de Bône ; Angeli, vice-président du tribunal civil ; docteur Sebastini, professeur à l'Ecole de médecine, Mariani, agent voyer d'arrondissement ; Drago, substitut du procureur de la République ; Polverelli, commis principal au gouvernement général ; Pompei, juge au tribunal civil ; Acquatella, vice président de la Société ; Pitalunga, receveur des Domaines, Peri, commis principal des mines, Gournay, du Gouvernement général, des capitaines Falconetti, Palazzi, Sasini, des lieutenants Franchi et Mattei, Taseo, commis principal du Service de l'assistence, Stefanopoli, commis principal de l'administration départementale, Casseprune, expert du Service phylloxérique, Battastini, inspecteur divisionnaire des Douanes, Sebastiani, répartiteur principal des Directes, Docteur et pharmacien, Moggi et Peri, Gozzi, receveur des postes, Pulicani, greffier-notaire, Guglielmi, expert du service phylloxérique, Mongnarro, chef de section « l'Est Algérien, Casamarta et Ferrari, négociants, Raymondi, rentier, Raffo, huissier, etc., etc.

LE MUTUALISTE.

SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE
Lyre Bastiaise

PLACE SAINT-NICOLAS, à 8 h. 1/2

Les Cadets de Russie, all.,	Sellénick.
Loin du Pays, ouverture,	Meister.
Variations pour saxophone alto,	Michel.
Bal Masqué, fantaisie,	Verdi.
Sous la Charmille, valse,	Meurice.

Le Directeur, S. ATHO.

Soutiens de Famille

CLASSE de 1903

Graziani Charles-Dque, Campile.
Pozzi Jean-Baptiste, Ventiseri.
Blanchenoix Noël, Corte.
Bonaccorsi Jean Baptiste, Olmeto.
Rei Joseph Antoine, Bonifacio.
Ciai François, Vico.
Grugnardi Toussaint, Moncale.
Capparo Joseph, Bastia (Terranova).

Suppléant

Giovannangeli E.-Ant , Ste Lucie Tallano.

CLASSE de 1904.

Poggi Dominique, Farinole.
Casella Victor, Santa Maria di Lota.
Vincenti Félix. Sisco.
Emmanuelli Pierre-Louis Napol., Bastia.
Rossi Emile, Bastia.
Sautloni Jules-Alexandre, Bastia.
Dapelo François, Bastia.
Martinetti Pierre, Ville di Pietrabugno.
Luigi Pasquin, Loreto di Casinca.
Alfonsi Martin, Loreto di Casinca.
Sozzarini Lucien, Loreto di Casinca.
Albertini Jean Baptiste, Porri.
Luccioni Napoléon, Hospitalieti.
Sforzini François, Canale di Verde.
Grimaldi d'Endra Ch. Fr., Castifao.
Parsi Don Jean, Castifao.
Mattei Barthélemy, Corte.
Lorenzi Laurent, Corte.
Streboni Marc-Ant., Pietra di Verde.
Masoni Dque Augustin, Pietra.
Fiori Antoine, Lucci.
Ambroni Jean-Dque, Ajaccio.
Romani Pascal, Ajaccio.
Stephanopoli Henri. Ajaccio.
Carruggi Pierre, Albitreccia.
Nesa Antoine, Cargese.
Renucci Jean Dque, Cozzano.
Guerrini Antoine-Noël, Peri.
Pierlovisi Dominique, Cattoli.
Folacci Valère Antoine, Bastelica.
Pozzo di Borgo Jean-Baptiste, Vico.
Cordella Dque-Antoine, Vico.
Poli Ours François, Gnagno
Francoscani Antoine, Gnagno.
Pieras Jacques-Antoine, Sartene.
Pierlbattisti Jacques-Antoine, Zoza.
Lena Joseph-Napoléon, Bonifacio.
Mondoloni Ant. Dque, Propriano.
Ettori Paul-Marie, Sartene.
Mary Jean-Philippe, Grosso.
Sampieri Jean-Augustin, Sartene.
Mary Paul François, Sartene.
Rossi Jacques-Antoine, Sartene.
Peretzcy Simon Jean, Arbellara.
Mondoloni Antoine-Dominique, Olmeto.
Cesari Pierre, Olmeto.
Ettori Vincent de Côme, Portovecchio.
Ciabrini Jean Charles, Portovecchio
Maxiola Ch.-Octavien, Bonifacio.
Guerrini François, Calenzana.
Fondacci Ange, S. Reparata di Balagna.
Allegrini Antoine-Martin, Lavatoggio.
Antonini Rainier, Montemaggiore.
Orsini Ambroise, Moncale.
Colombani Anto ne, Calenzana.
Rutily Thomas, Calenzana.
Butaloghi Jean Marie, Calenzana.
Milani Barthélemy, Calenzana.
Papi André, Speloncato,
Ferrari Louis, Piedicorte di Gaggio.

Suppléants

Gambarelli Ange, Bastelica.
Costantini François, Ghisoni.
Silvarelli Ange-Marie. Sorio.
Tomini Joseph-Napoléon, Bastia.
Sampieri Ours-Antoine-Ph., Sartene.
Mosca Xavier, Vico.

Cour d'Assises

Audience du 30 mai
(Suite et fin)

Présidence de M. GABRIELLI, *conseiller*

Interrogatoire

Ottavioli Jean Pierre raconte la cause de la mésintelligence qui sépara si *fa*mille de celle des Padovani. Padovani Antoine est permettait d'empiéter sur leur propriété, ne tenant aucun compte de leurs avertissements. Il leur répondait au contraire par des menaces. Le 3 juillet l'attitude de Padovani fut particulièrement menaçante. Son fils Ottavioli Ignace survint au cours de la discussion, portant un fusil. Il ne l'a nullement armé. D'ailleurs ce dernier a fait feu involontairement en trébuchant.

Le fils Ottavioli confirme ces dires. Il affirme énergiquement l'innocence de son père, qui ne lui a pas remis de fusil. Le coup de feu est parti par mégarde, sans qu'il ait eu la volonté de tuer Padovani.

Audition des témoins

Les témoins assignés dans cette affaire sont tous les parents de la victime. Ils soutiennent que, contrairement à ce que disent les accusés, Ottavioli Ignace a tiré volontairement sur la victime ; il n'a nullement fait un faux pas. Ils affirment que c'est le père Ottavioli qui a remis le fusil à son fils, en lui disant de faire feu sur Padovani.

Réquisitoire

Après diverses lectures des pièces de la procédure, M. l'avocat général Angeli prononce un énergique réquisitoire contre les deux accusés.

Par un rapide exposé des faits de la cause, l'honorable organe de l'accusation démontre que s'il y a eu des provocateurs dans la scène tragique du 3 juillet ce ne sont certainement pas, comme tachera de l'établir le défenseur, les Padovani, mais bien le père et le fils Ottavioli. Le père a armé le bras de son fils, et celui-ci a volontairement fait feu sur le malheureux Padovani Antoine, alors que rien ne l'y contraignait. Il a tué un homme parce que tel était son bon plaisir. Dans ces conditions MM. les Jurés retiendront la culpabilité des deux accusés et les puniront très sévèrement.

Plaidoirie

Avec son talent coutumier, Me Charles Docori présente la défense des deux accusés. On a dramatisé cette affaire ; on a voulu lui donner un caractère de gravité qu'elle n'a pas.

Et d'abord que sont les Ottavioli ? D'honnêtes et probes ouvriers sur lesquels toutes les autorités communales sont unanimes pour fournir des renseignements élogieux. Ce sont ces braves gens qui, de concert, se seraient rendus coupables d'un homicide volontaire sur la personne de Padovani Antoine.

Les seuls témoins assignés ont été les parents germains de la victime ; et l'on conçoit aisément qu'ils chargent les accusés. La vérité est tout autre. Le système des Ottavioli est très soutenable. C'est par imprudence qu'Ottavioli fils a laissé partir son fusil. Mais si MM. les Jurés ne veulent pas accorder créance entière aux accusés, ils leront du moins bénéficier le jeune Ottavioli de l'excuse légale de la provocation que les diverses circonstances du crime leur fait d'accorder.

Quant à Ottavioli père aucune charge sérieuse n'a été apportée contre lui par des témoins dignes de foi. MM. les Jurés feront œuvre de justice répartrice en le rendant à son haut enfants.

Le résultat a été connu hier.

Audience du 31 mai

Ettori François, qui est aujourd'hui assis sur la sellette, est un jeune propriétaire de Portovecchio. Il s'est rendu coupable d'une tentative de meurtre sur le sieur Sasini Mathieu et ce dans les circonstances suivantes :

Acte d'accusation

Le 9 octobre 1904, vers 10 heures du soir, à Portovecchio, une discussion assez violente s'éleva entre le nommé Bonchristiani Dominique, journalier, et le sieur Ettori François-Barthélemy dit Francoschino, son propriétaire, qui lui réclamait 25 francs de loyer. Ettori devenant très agressif, Sasini Mathieu, camarade de Bonchristiani, crut devoir s'interposer et essayer de le calmer. Mal lui en prit, car, tournant contre lui sa colère, Ettori s'écria : « Tu veux prendre fait et cause pour Bonchristiani, tu sais que je suis Corse. » Sasini répliqua : « Je ne veux prendre fait et cause pour personne, mais je suis Corse moi aussi. » Puis, comme Ettori devenait menaçant, il ajouta que s'il avait des explications à lui demander, il était prêt à les lui donner et qu'il n'avait qu'à le suivre.

On les sépara et tout semblait terminé, lorsque quelques instants après, Sasini Mathieu, sortant d'un café tenu par Nicolai Marc Aurèle, fut abordé par Orlandi Martin qui lui demanda ce qui s'était passé entre lui et Ettori François. Il lui répondait qu'il ne s'était rien passé, lorsque, s'avançant à son tour l'air menaçant, Ettori François lui demanda : « Pourquoi m'as-tu lancé un défi ? » Orlandi le repoussa mais il se dégagea aussitôt et Sasini Mathieu dit alors : « Laissez-le venir, s'il a quelque chose à me dire je suis prêt à lui répondre, » et il s'avança dans une ruelle qui longe l'église de Portovecchio. Comme il se retournait pour voir si on le suivait, quatre détonations successives retentirent et il se sentit atteint au cou et à la cuisse droite ; au bruit des détonations plusieurs clients du café Nicolai sortirent, et trouvèrent sur le seuil Orlandi Martin qui leur dit : « Ce carnaval de Francoschino a déchargé son revolver sur Sasini. » Tandis que Sasini Mathieu s'affaissait, Ettori François prenait la fuite. Il frappait vers minuit à la porte du sieur Castelli Jean, cultivateur à Rosaggiolo, hameau de Portovecchio, et se rendit ensuite en compagnie de celui ci, chez un sieur Branca Dominique où il annonça qu'il avait tiré quatre coups de revolver sur Sasini Mathieu.

Sasini Mathieu, dont l'incapacité de travail a été évaluée à trois mois, est affligé maintenant d'une légère claudication provenant de l'abolition des mouvements de flexion du pied sur la jambe et d'extension des orteils sur le pied.

M. Agostini, substitut du procureur général, occupe le siège du ministère public ; Me de Caraffa est chargé de la défense de l'accusé.

Interrogatoire

Ettori François raconte qu'il avait une discussion d'affaires avec un italien nommé Bonchristiani. Sasini intervint et le saisit par la veste, en le défiant. Il se dégagea et s'en alla au café. A sa sortie de cet établissement, il rencontra Sasini qui l'insulta grossièrement, et sortit son révolver. Voyant ses jours en danger, il a fait feu pour se défendre.

Audition des témoins

Dix témoins sont assignés dans cette affaire. Le sieur Bernardi Joseph, ne répondant pas à l'appel de son nom et ne faisant valoir aucune excuse, est condamné à 50 francs d'amende. M. l'avocat général fait toutes ses réserves au sujet de sa déposition.

La victime, Sasini Mathieu, âgé de 19 ans, soutient qu'Ettori l'a blessé d'abord au cou. Il est tombé à terre, et il a pu cependant se relever et fuir. L'accusé a alors tiré sur lui trois autres coups, dont l'un l'a atteint à la cuisse droite. Cette déposition est vivement discutée par la défense qui fait remarquer que Sasini a d'abord accusé Orlandi Martin. Ce dernier corrobore entièrement le système de l'accusé.

Les autres témoins confirment leurs dépositions écrites.

Réquisitoire

M. l'avocat général s'occupe tout d'abord du caractère de l'accusé : les renseignements recueillis le désignent comme un homme facilement irritable. La scène, qui est intervenue entre lui et Bonaristiani en fournit une preuve.

Au cours de cette scène, la malheureuse victime intervient et engage l'accusé à se calmer. Ettori lui répond par des injures. Une querelle s'en suit, querelle dont toute la responsabilité retombe sur Ettori qui l'a provoquée.

Tout semble momentanément terminé, lorsque soudainement l'accusé insulte à nouveau très grossièrement Sasini, et fait feu à 4 reprises sur celui-ci, qui est grièvement blessé.

Dans ces conditions, Messieurs les jurés retiendront la culpabilité d'Ettori. Ils n'accorderont aucune créance aux dires de l'accusé, prétendant que Sasini l'a menacé d'un revolver. C'est là le système coutumier de tous ceux qui comparaissent en cour d'assises. Dans le cas actuel, rien ne vient l'établir ; toutes les circonstances du drame, toutes les vraisemblances prouvent le contraire. Ettori mérite un châtiment sévère ; ses juges le lui infligeront.

Plaidoirie de Me de Caraffa

Me de Caraffa développe en faveur de son client un système de légitime défense absolue.

C'est parce qu'il a été grossièrement invectivé, violemment provoqué à diverses reprises par Sasini Mathieu, qu'Ettori a défendu ses jours en danger. Il a fait feu sur son lâche agresseur. En agissant ainsi il a usé d'un droit strict que la loi confère à tout citoyen, qui se trouve dans la nécessité de tuer ou d'être tué.

Quoiqu'en dise l'accusation, ce système résulte d'une façon évidente, de l'ensemble des dépositions recueillies à l'instruction et aux débats.

L'éloquent avocat établit victorieusement que Sasini était armé qu'il a marché sur Ettori, son revolver à la main. Tous les témoins sont unanimes, seul Sasini prétend qu'Ettori a déchargé son revolver sur lui alors que déjà blessé, il était tombé à terre. Messieurs les jurés apprécieront comme il convient l'attitude de cette peu intéressante victime qui après avoir accusé Orlandi Martin de tentative de meurtre, n'est plu à inventer un conte odieux pour perdre le malheureux Ettori.

Dans une émouvante péroraison, Me de Caraffa supplie le jury de répondre négativement à la question qui sera posée. Ils rendront à la liberté son jeune client, qui a toujours été un parfait honnête homme.

Le Verdict

M. le Président fait poser d'office la question de provocation.

Après une très courte délibération, le jury rapporte un verdict négatif.

En conséquence Ettori François est acquitté.

Bastia Exposition

Mercredi 31 mai : Entrées payantes, 429. Record des tickets-réduction : Gasparini, Angelini, Lots. A 5 heures la potinière se remplit selon l'habitude, et l'on apporte toujours des tableaux au salon des Beaux-Arts. J'entends même des dames qui disent :

— Si l'on faisait une annexe nous apporterons bien encore quelque chose. La maladie à la mode de Bastia, d'après les docteurs S. M. et V., est : « L'épidémie de l'apport tardif (*huilum, croutum, pastelum, aquarellum*). Il paraît que c'est très grave.

Le concours de déclamation pour MM. les Lycéens commencera aujourd'hui jeudi, à 2 heures, salle du Casino-Théâtre.

MM. les Lycéens sont priés de remettre une copie de leur morceau de déclamation à M. Henri Musso, commissaire spécial, qui est chargé du classement des séries. 1re série : Déclamation comique. 2e série : Poésie. 3e série : Drame et tragédie. MM. Louis Mozer, Ajaccio, J. Gregori, Sangy et Zanni, membres du jury, recevront leurs listes de notes au bureau du secrétariat général.

Le Comité des fêtes désireux de donner le plus de valeur possible à cette tentative littéraire a eu l'heureuse idée d'offrir la présidence du concours à M. Hantz, l'éminent proviseur du Lycée.

Le Comité ne pouvait certes faire un meilleur choix. La présence de M. Hantz nous est un sûr garant que ce concours aura une réelle valeur.

Le départ de la Montgolfière de la Croix Rouge s'est effectué à 5 h., 20 ; malheureusement au départ une légère brise a poussé la Montgolfière sur le nouveau port et les surprises-réclames offertes par M. Zanni, sont tombées à la mer. Aujourd'hui jeudi nouveau lancement d'une Montgolfière qui portera 25 bons de prime donnant droit à un flacon de Ferri-Carnine, phosphatée et 50 bons de prime donnant droit au même flacon avec 50 0,0 de réduction.

Rappelons aux intéressés que le concours de l'Exposition canine et celui des ratiers aura lieu dimanche 4 juin. La liste des adhésions sera close le 2 juin au soir.

Chiens ratiers inscrits à ce jour : Stopp, M. Santelli, Taurus, M. Nicolai, T-Boy, M. A. Davalle, Brilla, M. A. Gazzo, X., M. J. Olivari, N., M. Pierre Baragatte, Papillon, M. Devertueil.

Chiens inscrits pour l'Exposition canine : Stopp, épagneul anglais, M. Louis Marchetti ; Prince et Praline, collie et fox terrier, M. Vincent de Morias ; Lisette, caniche, M. J. Basti ; Opist, épagneul, M. P. Lipari ; Miss Queen, Mme Oleri ; Bonton, griffon, Mme la comtesse de Mhéri ; Fox, caniche, M. Gasparini ; Olophern, épagneul, M. Fabini ; Japon, M. Pollani ; Nègre, M. Qualici, Vermhout, M. Sonvi ; Mylor, M. Bartoli François ; Diane, M. Dionisi.

La liste des adhésions, comme celle pour les ratiers, sera close le 2 juin au soir. (Les adhésions sont reçues à titre gracieux).

Enfin la *Balagne*, après plusieurs jours de retard, apporte au directeur du Cinématographe le dynamo attendu. Donc le cinématographe ouvrira, demain soir, son salon. M. Pauvieux, directeur, informe le public bastiais que tous les jours de semaine, les visiteurs au cinématographe auront droit à l'entrée gratuite de l'enceinte de l'Exposition.

Le voyage à Paris de S. M. Alphonse XIII, roi d'Espagne, sera donné sous peu au salon de M. Pauvieux.

QUART D'CEIL.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques de 31 mai.

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 20 ; à midi, + 25 ; à 6 heures du soir, + 22 ; Maxima, + 27.3 Minima, 16.4.

Baromètre. — 7 heures du matin, 764 mm. à midi, 763 mm. 6 heures du soir, 762 mm.

Vent. — Dans la matinée, calme.

Dans l'après-midi, N. faible.

Etat du ciel, quelques nuages.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

Mois du Sacré-Cœur

Les exercices du mois du Sacré-Cœur auront lieu à Saint-Jean tous les jours à 10 du matin. Le 2 juin, premier vendredi du mois, communion générale à 7 heures, allocution par M. l'abbé Ceyte.

Tribunal de Commerce

A partir du 1er juin, le Tribunal tiendra ses audiences aux jours ordinaires, à 8 heures du matin.

Au Lycée

M. Bonifacio, chargé du cours d'Italien, est promu de la 6e classe à la 5e.

M. Soragia, répétiteur, est promu de la 6e classe à la 5e.

En vertu de l'article 49 de la loi de finances, M. Polonotti, chargé du cours de 2e classe, est nommé professeur titulaire de 3e.

Chirurgien-dentiste

M. Bertrand, ex-dentiste du Lycée et des Hôpitaux de Marseille, prévient sa clientèle de Bastia, que M. Garibaldi, son opérateur, dentiste adjoint des Hôpitaux, sera à Bastia, Grand Hôtel Lingenieur, du 17 au 20 juin.

A Sainte Marie

Demain, vendredi, à huit heures du soir, commence le *Trideum* en l'honneur de Saint-Alexandre Sanli, prescrit par MM. les Vicaires Capitulaires.

Dimanche prochain, à 11 heures, messe solennelle ; à 4 heures, vêpres, sermon par M. l'abbé Larras, curé-doyen d'Ecurcules (Allier), et Salut du T. S Sacrement.

Les pieux Bastiais profiteront de cette circonstance pour témoigner leur dévotion au Saint Evêque, auquel Benoit XIV a justement décerné le titre « d'Apôtre de toute la Corse. »

Piano

Piano à louer. S'adresser au bureau du journal.

Etat Civil

MARIAGES

Fanculli Joseph, menuisier, et Bottari Marie-Benoîte, repasseuse, tous deux de Bastia.

NAISSANCES

Lorenzini François. — Rossi Jules-Marien. — Crucioni François. — Fratani Marie-Dorothée. — Villa Marie-Dominique.

DÉCÈS

Raffalli Joséphine, 4 ans, de Bastia.

Dépêches de Nuit

Service télégraphique spécial

Bourse de Paris

Rente 3 0,0 ancien	30 mai — 31 mai
— 3 p. 0,0 amorti	99.70 — 99.65
	99.30 — 99 60

UN ATTENTAT

Ajaccio, 31 mai

Notre correspondant particulier nous télégraphie :

A la suite d'une discussion survenue à propos d'une fille galante, le nommé Bocognano Hyacinthe a tiré un coup de revolver sur Panero Jacques qui a été atteint dans la région dorsale.

La blessure de Panero est grave.

L'auteur de cet attentat a été arrêté.

Deux gendarmes tués à Fréjus

Fréjus, 31 mai.

Le maréchal des logis de gendarmerie Cossi et le gendarme Longhi ont été tués hier soir par des malfaiteurs qu'ils poursuivaient,

LE ROI D'ESPAGNE à Paris

Le Dîner à l'Elysée

Au dîner d'hier, le Président de la République a porté le toast ci-après :

Toast de M. Loubet

« Sire, de tout cœur, au nom du peuple français, je souhaite la bienvenue à Votre Majesté dont la France est particulièrement heureuse de recevoir la première visite.

« Votre Majesté pourra se convaincre qu'il n'y a en France, pour la noble nation espagnole qu'une estime profonde et une chaude sympathie. Partout voisins, nos deux pays devaient être partout amis, se montrant une égale confiance, et par le succès de leurs efforts pacifiques, se prêtant un mutuel appui.

» Je lève mon verre en votre honneur, en l'honneur de la reine-mère, à la réalisation des longs espoirs qui sont permis à Votre Majesté et à la réalisation des projets que votre âme généreuse a formés pour la grandeur et la prospérité de l'Espagne. »

Toast du Roi

S. M. Alphonse a répondu en ces termes :

« Je vous remercie, M. le Président, pour les aimables paroles et la éloquente expression de sympathie avec laquelle la France reçoit le souverain d'une nation voisine et amie.

« L'accueil chaleureux et splendide que j'ai reçu et dont je suis profondément ému et reconnaissant est l'éclatante manifestation de l'accord parfait qui existe entre la France et l'Espagne ; et contribuera à resserer encore davantage les liens si forts et nombreux qui unissent deux peuples auxquels les Pyrénées vont offrir bientôt de nouvelles voies de communication.

« M. le Président, je bois à votre santé, à la grandeur et à la prospérité de la France. »

La journée de mercredi

Promenade dans Paris

A 9 heures, le président de la République est allé prendre le roi au palais des affaires étrangères pour faire une promenade dans Paris.

Le cortège se rend d'abord aux Invalides puis au Panthéon où le président de l'association des étudiants offre un bouquet au Roi, l'appelant le premier étudiant d'Espagne.

En quittant le Panthéon le cortège se rend à Notre Dame.

Le roi et le président de la République sont reçus sur le parvis par le cardinal Richard qui souhaite la bienvenue au jeune monarque.

Le roi est resté longtemps en prière. A 10 h. 45, le cortège se dirige vers l'Hôtel de Ville.

A l'Hôtel de Ville

A 11 heures, le roi Alphonse XIII est arrivé à l'Hôtel de Ville. Il a été reçu par le président, le bureau et les membres du conseil municipal et par le préfet de la Seine.

Le président du conseil municipal a souhaité la bienvenue au souverain, et a dit qu'il voit dans le voyage du roi d'Espagne en France, un accord plus étroit entre deux peuples que tout rapproche. Il salue dans la personne du Roi, le jeune et gracieux messager de paix du monde.

Après les souhaits présentés par le préfet de la Seine, le roi répond : « Vous pouvez être assurés que l'amitié que nous avons » pour vous, nous la conserverons » toujours.

» Bientôt les montagnes qui sé- » parent nos deux pays seront tra- » versées par le chemin de fer. Les » Pyrénées n'existeront plus. »

Le président du conseil municipal a ensuite offert au roi, une médaille d'or, commémorant sa visite à l'Hôtel de Ville. Il lui a également présenté un surtout de table en vermeil, du style Empire, sur lequel sont frappées les armes de la Ville et les armes d'Espagne.

Aux Halles

A 11 h. 35 le cortège quitte l'Hôtel de Ville pour se rendre aux Halles.

Le Souverain est reçu par le comité des Halles. Tous les syndicats de l'alimentation parisienne, entourés d'une garde d'honneur composée de six cents forts des Halles dans leur costume de travail, assistent à la réception du roi. Ils se sont massés avec leurs bannières et sur le boulevard de Sébastopol.

La Muse de l'alimentation, Mlle Jeanne Boaché, portant le costume de garde-française, entourée des délégations ouvrières, lit au roi, une adresse rimée, puis elle lui remet une gerbe de fleurs.

Le Roi après avoir remercié, offre un superbe bracelet à la Muse de l'alimentation qu'il a embrassée à deux reprises.

Les femmes des Halles ont fait au jeune souverain, une ovation indescriptible.

A midi le cortège est de retour au palais des affaires étrangères.

A l'ambassade d'Espagne

A midi et demi le roi Alphonse XIII se rend déjeuner à l'ambassade d'Espagne.

Le déjeuner a été suivi par la réception de la colonie espagnole.

A 3 heures, le roi reçoit les membres du comité Commercial et industriel des têtes franco-espagnole.

A 4 h 1/2, le souverain retourne au palais des affaires étrangères.

Sur les parcours

Sur tout le parcours effectué par le cortège royal à travers Paris, une foule immense acclame le jeune roi qui salue avec beaucoup de grâce.

Alphonse XIII semble profondément impressionné par l'accueil enthousiaste qu'il reçoit de la population parisienne.

Soirée de gala à l'Opéra

A 8 h 45 le roi, le président de la République et leur suite se rendent au gala de l'Opéra.

Au moment où Alphonse XIII paraît à l'avant-scène du président de la République, une immense acclamation de : Vive l'Espagne ! Vive le Roi ! retentit dans la salle. Le grand orchestre joue l' « Hymne royal espagnol » et la « Marseillaise »

Le 1er acte de « Samson et Dalila » commence bientôt après.

L'illustre compositeur Saint-Saëns, dirige lui même son œuvre qui tient tout le programme de la soirée.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

A VLADIVOSTOK

Le croiseur *Gromoboi* coulé

Londres, 31 mai.

Le correspondant du « Daily Express » à Tokio, télégraphie :

« Le croiseur-cuirassé « Gromoboi » de la division de Vladivostok, a touché une mine japonaise, peu après sa sortie du port, et a coulé en quelques minutes,

» Le « Gromoboi » avait 800 hommes d'équipage qui ont tous péri. »

Rodjestvensky grièvement blessé a été fait prisonnier

Londres, 31 mai.

On télégraphie de Tokio au « Daily Mail : »

« Quand le cuirassé « Souvoroff » a coulé, l'amiral Rodjestvensky a été transporté à bord d'un autre navire qui a tenté de quitter le lieu du combat.

» Ce navire a été capturé au large de Fousai par les Japonais. L'amiral Rodjestvensky qui est grièvement blessé, a été ainsi fait prisonnier. »

Un seul navire aurait échappé au désastre.

Londres, 31 mai.

Le correspondant du « Times » à Shanghaï télégraphie :

« Toute la flotte de la Baltique, cuirassés, croiseurs, garde côtes contre-torpilleurs etc., a été coulée ou capturée,

» Un seul navire a pu gagner Vladivostok.

Rapport officiel de l'amiral Togo

Paris, 31 mai.

La Légation du Japon communique un rapport officiel de l'amiral Togo, télégraphié de Tokio le 31 mai, 11 h. matin.

L'amiral japonais confirme que Rodjestvensky est prisonnier et blessé grièvement et que les Russes ont perdu vingt-deux navires, coulés ou pris.

A Saint-Pétersbourg

Profonde consternation

Saint-Pétersbourg, 31 mai.

A l'Etat major général on ne doute plus du sort de la flotte. Les nouvelles parvenues aujourd'hui confirment les dépêches officielles japonaises annonçant la destruction complète des forces navales russes.

Malgré la censure, la population a eu connaissance de l'étendue du désastre.

La consternation est générale. Des troubles sont à craindre.

Les journaux de ce matin disent que la Russie a été vaincue par la bureaucratie et des chefs incapables.

00260

BRASSERIE GASPARINI
5, Place Saint-Nicolas
Tout les soirs « 4 heures. Glaces assorties.

DÉPOT CENTRAL
1, rue Neuve Saint-Jean
CAFES
Dépôt des véritables cafés St-Marc et San Salvador d'importation directe.
Huile douce garantie pure

A LOUER
L'ancien local du Grand Café du Commerce. S'adresser à M. Simon Damiani, ainsi que pour l'achatent bloc ou en détail du matériel ou dit café

Glacière Bastiaise
Rue Saint Roch.
Sa glace transparente, pure et hygiénique se recommande aux mirages et aux personnes désirant boire frais et sans crainte d'absorber de la graisse ou des microbes.
L'eau distillée employée à la fabrication de sa glace étant d'une PURETÉ IRREPROCHABLE, elle peut hardiment défier au point de vue l'hygiène, toute comparaison et toute analyse.
Le propriétaire,
T. STRETTI.

AU PETIT BIGNON
Restaurant à la carte et à prix fixe
Place Saint-Nicolas, 7
TENU PAR
Mlle Joséphine Giudicelli

1re Communion
Pendule-Cadeau
A l'occasion de la Première Communion la Bijouterie Mattei a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir un très riche assortiment d'objets de 1re Communion tels que : Missels, Chapelets, Dizaines, Tours de cou, Médailles, Crucifix, Bagues or et argent, etc., etc., qu'elle vend à des prix excessivement bon marché, se contentant de gagner peu pour vendre beaucoup.
La Bijouterie Mattei a également l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'à cette même occasion et en dehors de ses prix réduits, elle fera cadeau d'une BELLE PENDULE en bois sculpté, à toute personne qui fera un achat de n'importe quelle espèce et dont le montant sera supérieur à 30 francs.
20, Boulevard Paoli, Bastia

Avis au Commerce
Par suite d'une tempête sur la côte Est-Tunisienne, le vapeur Agadir n'est parti de Tunis pour Bastia qu'hier matin.
Il partira de Bastia pour Nice et Marseille vendredi, 2 juin, dans la soirée.
Pour fret, passage, et autres renseignements s'adresser :
à Marseille, Transports Maritimes Est-Tunisien, 6, rue Soffren.
à Tunis, Direction, 6, rue d'Alger.
à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau Port, 1 bis.
à Nice, à M. Honoré Hotte, agent

60 ANS DE SUCCÈS
THÉ BLAIZE PÈRE
Le meilleur Fortifiant et Régénérateur

ANÉMIE CHLOROSE
FLUEURS BLANCHES
NEURASTHÉNIE, CONVALESCENCE
SUITES de FIÈVRES, CROISSANCE
PERTE D'APPETIT, AGE CRITIQUE
GRIPPE, SURMENAGE
GUERISON RADICALE et RAPIDE
par l'ELIXIR de S. VINCENT de PAUL
Goût Ferrugineux insaisissable au naturel pas.
Approuvé par les Docteurs pour les Enfants et pour toutes Maladies.
Se trouve dans toutes les Pharmacies
la CONFITURE de S. VINCENT de PAUL
Donne les mêmes résultats.

BON VIN
de propriétaire
Domaine de M. François Lazaroff (Passe Novo), rue Campanari, 8, 40 centimes le litre.

Glacière DE CORTE
Installation à force hydraulique pour la fabrication de la glace transparente, cristallisée à l'*Eau naturelle de la Restonica.*
Production quotidienne 6.000 k.
Cette glace incomparable, fabriquée par les procédés modernes et hygiéniques de la Compagnie Industrielle Raoul Pictet, de Paris, sera vendue au prix de CINQ centimes le kilogramme, et ceci pendant toutes les saisons de l'année.
Un avis ultérieur fera connaître l'adresse des magasins de vente que la Glacière de Corte se propose d'ouvrir incessamment à Bastia.

Service régulier de vapeurs
entre Marseille et Bastia
Tarifs très réduits pour toutes les marchandises
Départ de Marseille pour Bastia tous les samedis.
Départ de Bastia pour Marseille tous les mardis.
Flotte de la Cie H. LAINE, armateur à Marseille

	Capitaines
Ville de Cannes, 400 tonnes,	M. Santini.
La Balagne, 800 tonnes,	M. Periochi.
Ville de Nice, 650 tonnes,	M. Morganti.
Harmonie, 800 tonnes,	M. Pietri.

Pour renseignements s'adresser :
à M. Henri Lainé, armateur, 18, rue de la République, Marseille.
à M. Patovani, agent, Nouveau Port, Bastia.

Grande vente Réclame avec Prime
La Maison ORESTE BIAGINI désireuse de faire apprécier de plus en plus l'excellente qualité des vins qu'elle livre et qu'elle garantit absolument purs à l'analyse donnera à partir de demain à titre gracieux :
UNE PRIME consistant en une SERVIETTE d'une réelle valeur à tout acheteur de 20 litres de vin.
En vue de faciliter la clientèle il sera remis un BON DE PRIME à chaque litre de vin. Vingt bons donneront droit à LA PRIME correspondant à la quantité du vin livré.
C'est pour engager les amateurs de bon vin à essayer qu'elle s'impose de sacrifices et ne saurait embarrasser ni y trouver d'intérêt si l'agréable. Des facilités sont accordées pour le payement et les vins seront livrés à domicile soit en paniers de 12 bouteilles soit en camejeanes ou fûts.
Aperçu des Prix
Vin d'Algérie Rouge, 0,39 et 0,35 c. le litre.
— Blanc, 0,33 cent. id.
Vin Corse Rouge, 0,50 et 0,35 cent. id.
— Blanc, 0,40 cent. id.
— Vieux Rouge, blanc et rouge, 0,60 cent. la bouteille, verre à rendre.
Vin d'Italie en flacon de 2 lit. 1/4 environ, 0,35 le flacon, verre à rendre.
Huile d'olive fine, 1 fr. le litre.
Vinaigre, 0,30 c. le litre.
Vieux cognac de Provignan. — Malaga. — Madère — Vermouth de Turin — Anisette « Le Pif ». — Quinquina « Pompanet », Gentiane, etc.

La grande vente Réclame avec prime, aura lieu tous les jours dans les **Entrepots Oreste Biagini**, 5, Avenue Carnot, Bastia.
Essayez vous en serez satisfait !

Installation à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier du Gaz
Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage — Travail soigné et garanti.

BLANCHISSAGE et Repassage

Mlle MARIE VESPERINI
rue Notre-Dame, Ajaccio

Travail soigné

DENTISTE

Le cabinet du docteur Vincenti, 1, rue de l'Opéra, en face les magasins Orenga, sera ouvert du 1er au 9 de chaque mois.

Mme MASSEL, née WOOD, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

BAR SOAVI

Cours Sébastiani, Bastia

BIERE GRUBER

Le bock 20 c.
Le ballon 25 c.
Le demi 40 c.
Le *Sérieux* 50 c.

CONCESSIONNAIRE pour l'arrondissement de Bastia, des bières en bouteilles de la

Brasserie Gruber

BONNE OCCASION

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; Futailles pour vin neuves et usagées, toutes contenances, à des prix très avantageux.

S'adresser au concierge de Toga.

à l'Usine de Toga

Divers grands magasins pour fourrages, céréales, denrées. Ecurie à partir de dix francs par mois.

S'adresser au concierge de Toga.

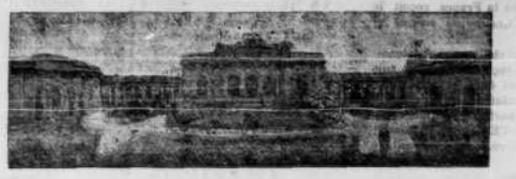
L'ARGUS DE LA PRESSE

Fondé en 1879

LE PLUS ANCIEN OFFICE DE COUPURES DE JOURNAUX
Lit, dépouille et traduit tous les journaux du monde, en fournit les extraits sur n'importe quel sujet.

PARIS. — 14, rue Drouot, — ET
CORRESPONDANTS DE L'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Barcelone, Milan.

ASTHME ET CATARRHE
ESPIC



MONTECATINI SUR MER

Etablissement des Eaux « Della Salute »

à LIVOURNE

Ces Eaux purgatives naturelles, très appréciées dans la région depuis plus d'un siècle, possèdent, à des degrés différents, tous les éléments constitutifs des sources les plus connues et les plus efficaces, à base saline, d'Italie et de l'Etranger.

Leur contenu, enrichi par le très précieux agent thérapeutique qu'est l'iode, qui s'y trouve dans de justes proportions pour l'usage interne du traitement, concourt à faire de ces eaux un type des plus efficaces pour les cures les plus variées des affections de l'estomac, des intestins, du foie, de la régénérescence du sang.

L'efficacité et la réputation de ces eaux salines iodurées ont donné l'idée de réunir les sources dans un établissement grandiose, qui a été ouvert le 1er mai. Cet établissement comprend tout ce que la science, l'hygiène et l'art moderne ont inventé de mieux afin que le traitement puisse produire tout son effet.

L'Etablissement s'élève dans un site très agréable, entouré de jardins et de bois, où on a le double avantage de respirer l'air si vivifiant des montagnes et de jouir de la brise si fraîche et si salubre de la mer. Il se trouve tout à fait à l'extrémité de la grande allée des aqueducs, ombragé de platanes et de chênes séculaires, et à deux kilomètres à peine du centre de Livourne.

Directeur général technique

M. le prof. commandeur G. QUERIOLO

Directeur de la Clinique médicale générale à l'Université royale de Pise.

Sous-Directeur, **M. le prof. chev. Jacques Lombroso**, de l'Institut des Cours supérieurs de Florence ; — Directeur adjoint, le **docteur Darius Boccalardo**, de la Clinique de l'Université royale de Pise.

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse

25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

LE SECRET DU SUCCÈS



MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Le Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques. Ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Roues artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

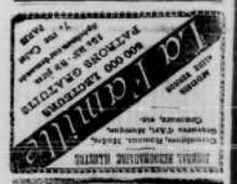
Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo.

Vin, Pétrole Alcool à brûler

Vins rouge et blanc, le litre 0,30.
Pétrole de la Cie Générale des Pétroles, 0,35
Alcool à brûler, 0,75.
Magasin : 7, rue de l'Opéra, près de la Poste

LA GRAINE ST-VINCENT
guérit radicalement
CONSTIPATION
Hémorroïdes, Maladies de Ventre Foie, Vessie, Voies urinaires
Procure à Tous
Santé, Vigueur
A. DETHOREY, Phien spécialiste, NANCY
envoi contre mandat
Boîte 2 francs. — *Dans toutes les Pharmacies*





LE PHÉNIX

COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819

Fonds réalisés : **300** millions.
Valeurs assurées encore : **3'000** millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli.

PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
24 Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, l'avoir à se mettre en garde contre de fausses chaînes soi-disant « de Christ chiropratique » — qui n'ont pas le droit d'user de la profession et qui exploitent, aux meilleurs salaires à la clef pour M. [illegible] de toute sorte.

PHARMACIE Centrale du Nord
LE MOULLEUR MARQUE DE TOUT PARIS
122 et 124 Rue Lafayette
CATALOGUES FRANCO (100 pages)
Téléphone — ENVOI FRANCO
Dépôt Général du PEIGNE GAFFARD

LE MONITEUR DE LA MODE

paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX D'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 16 francs
ADMINISTRATION : 7, rue de Grenelle, PARIS

L'un des rédacteurs gérant, MATTHIEU OLLAGNIER.

MAISON L.-N. MATTEI et Cie

Produits Recommandés

La délicieuse LIQUEUR CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

XXXe ANNÉE — VENDREDI, 2 JUIN 1905 — N° 131

Le Petit Bastiais

00261

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Erasme.
Soleil : (heure nationale)
Lever 3 h. 56 m. — Coucher, 7 h. 4 m.
Lune Nouv. le 7 — Premier quar., le 10.
Fête de demain : Sainte Angèle.

1er JUIN

SAMPIERO CORSO

Bien parler d'un livre est chose difficile, surtout quand il est touffu comme celui que le comte Costa de Bastelica, ancien député principal des armées, membre correspondant national de l'Académie de Médecine, vient de publier sur le fameux homme de guerre du XVIe siècle, *Sampiero Corso*.

Ce n'est pas que ce livre ne soit écrit avec une clarté parfaite, suivant une méthode sûre et d'après un plan, d'une précision rare, mais c'est qu'il embrasse tant d'années, tant de faits, tant d'événements qu'on semble rendu n'en saurait donner qu'un léger aperçu.

L'ignorance désastreuse des Français en ce qui concerne l'histoire de la Corse complique encore le travail, car Sampiero Corso est pour la plupart d'entre eux un inconnu.

Rien qu'à cet égard le beau travail de M. Costa de Bastelica serait donc utile en révélant l'existence d'un des plus nobles et des plus beaux caractères du passé et en appreciant, à ceux qui ne les connaissent pas, quels liens lointains et indestructibles rattachent les destinées de la Corse à celles de la France.

Sampiero est, en effet, sinon le premier, du moins le plus puissant trait d'union entre cette province et le royaume capétien, car Paoli ne peut raisonnablement passer pour Français, et Bonaparte, — qui constitue un cas exceptionnel — est trop, au contraire, pour qu'il y ait parité entre son rôle et celui de Sampiero.

Né à Bastelica, le 23 mai 1490, le jour même où Savonarole montait sur le bûcher à Florence, Sampiero était issu d'une famille si modeste qu'on ne possède sur elle aucune donnée. Et l'on serait en souhaiter que l'auteur poussât davantage de ce côté ses investigations, l'origine du héros n'étant à aucun degré insignifiante.

Il vint au monde en un temps de misère et de malheurs pour son pays natal qui expliquent aisément sa profession.

Il vit que le droit n'existait plus, que la force était tout, et il se jeta à dix sept ans dans la carrière des armes qui seule offrait à son courage et à sa légitime ambition un avenir certain.

Un de ses parents, capitaine recommandé au service de Gênes, Francesco Sormaione, le soutint de ses avis et lui conseilla d'aller chercher fortune en Italie où d'incessantes guerres faisaient qu'on accueillait bien les jeunes gens qui voulaient s'enrôler dans les milices, si grande était la consommation de soldats de cette ère troublée.

Sampiero se rendit à Rome et s'engagea dans la troupe de Jean de Médicis.

Dès son enrôlement, il se distingua par maint exploit, sentant bien que l'audace était son unique chance de parvenir et se donnant à son métier avec une fougue juvénile.

Il fait ses premières armes dans la guerre du duché d'Urbino aux côtés de Jean, et depuis ce moment jusqu'à sa mort, son existence ne sera qu'une suite de hauts faits et d'exploits admirables.

Jean de Médicis ayant passé au service de François Ier, Sampiero se trouva *ipso facto* devenu soldat français. C'est ce qui explique les événements subséquents.

Dès lors, nous retrouverons Sampiero mêlé à toutes les grandes batailles que livrera la monarchie française et y acquérant une gloire immortelle.

Brantôme parlant de lui disait ; « Forces sultres seigneurs italiens ont commandé en coronnels (colonels), qui serait trop long de les rémémorer si non San Petro Corso, lequel a fait tant de beaux faits d'armes et si déterminés, qu'il ne serait possible de les raconter, ainsy qu'il était brave, vaillant et déterminé, pour ne les faire autres que tels. »

Le temps passé par cet illustre soldat à batailler pour le roi de France constitue si l'on peut dire la première partie de sa vie.

La seconde est consacrée à délivrer sa patrie, la Corse, du joug infâme et féroce de Gênes, et d'en faire une sorte de colonie française dans la Méditerranée.

A la vérité, il est permis de dire que jamais les relations entre la Corse et la France n'ont été rompues depuis qu'un lieutenant de Charlemagne, le comte Bonifacio, vint y fonder Bonifacio, mais n'est à Sampiero que revient l'honneur de les avoir raffermies, resserrées, de manière que, même lorsque, à sa mort, Gênes reprend possession du pays, il subsiste toujours à la cour de France et dans l'île un petit parti qui maintienne, ouvertement ou secrètement, l'idée de la Corse française.

Il s'en fallut de peu, d'ailleurs, que l'annexion ne se fît à cette époque.

L'estime que les Corses avaient su conquérir par leur vaillance, les grands services qu'ils pouvaient rendre à la guerre d'un côté ; puis de l'autre l'intérêt que la France avait à augmenter sa puissance tout près de l'Italie, enfin le crédit de Sampiero auprès de Henri II et de Catherine de Médicis, et ses vigoureuses instances faillirent hâter de plusieurs siècles l'incorporation de la Corse au royaume.

Aidé par l'envoi de troupes royales, Sampiero eut réussi à débarrasser la Corse de la domination génoise, si la trahison n'avait en raison de sa merveilleuse initiative, de sa hardiesse et de son patriotisme.

Livré à ses ennemis par son propre écuyer, nommé Vittolo, Sampiero périt dans un guet-apens, ayant eu juste le temps de faire fuir ses fils, Alphonse, plus tard maréchal de France, et mêlé de très près comme on sait au coup d'Etat qui mit fin aux intrigues de Concini.

Il faut lire dans le livre de M. Costa cette page émouvante où le vieux héros, âgé alors de soixante-neuf ans, se sentant perdu, ordonne à son fils de l'abandonner, montrant ainsi que dans le pire danger le sang froid ne l'abandonne pas, qu'il songe à sa race, et qu'il songe aussi à la Corse à laquelle il veut laisser un chef issu de lui et capable de continuer ses traditions et son œuvre.

Il y a là quelque chose de si noble et de si poignant que peu de faits historiques peuvent l'égaler.

Ainsi périt, victime de la République de Gênes qui avait soudoyé son entourage et de l'ignominie des siens, le premier des Corses (janvier 1567).

On nous en voudrait, si retraçant dans ses traits principaux la vie de Sampiero, nous passions sous silence le drame affreux où, placé entre son amour et son devoir, il sacrifia le premier au second, et donna à sa patrie l'exemple d'un dévouement qui n'a pas de précédent.

Sampiero, qui avait épousé Vanina d'Ornano, fille du seigneur de ce nom, et qui en avait eu deux fils, apprit qu'au moment même où il luttait désespérément contre la cruelle république de Gênes, sa femme s'était oubliée au point de traiter avec elle. Atteint dans son honneur, Sampiero crut que la mort seule était un suffisant châtiment d'une telle faiblesse et d'une telle félonie, et de ses propres mains il étrangla Vanina.

Ce n'est pas ici le lieu de discuter cet acte. Mais pour le juger il convient de se reporter à l'époque, c'est-à-dire de tenir compte de l'état d'esprit de Sampiero, des mœurs du temps, enfin des circonstances particulières. Si quelqu'un avait le droit de lui reprocher ce meurtre, c'étaient d'abord ses fils, ensuite les Corses. Les uns ni les autres n'y ont jamais songé. Pourquoi se montrer plus sévères qu'eux ?

Telle est en quelques lignes la biographie de Sampiero. Elle ne donnera qu'une idée affaiblie, exacte pourtant, de cette carrière si remplie, si magnifique, si éclatante.

Loyal, fidèle, brave, d'une intelligence géniale, d'un cœur ferme et bien trempé, d'une pureté de mœurs remarquable, d'une honnêteté rare en son siècle, Sampiero mérite bien de prendre place en ce Panthéon Corse où tant d'illustrations l'ont précédé et suivi.

Ce n'est pas un mérite ordinaire que d'avoir, comme l'a si heureusement fait M. Costa de Bastelica, ressuscité et remis en pleine lumière la figure vénérable du Bayard insulaire.

N. B — Sampiero Corso est édité par M. Jean Zevaco à Ajaccio. L'ouvrage, orné d'une gravure (le monument de Sampiero à Bastelica, érigé sur l'initiative de M. F. M. Costa de Bastelica), est précédé d'une lettre préface de M. le chanoine Letteron, le savant historien. C'est un attrait de plus.

MAURICE LETELLIER.
(*Petit Caporal*).

Théâtre Municipal

Dimanche 4 juin, à 8 h. 1/2 du soir

CONCERT
AU PROFIT DE L'ASSOCIATION
des anciens élèves
du Lycée de Bastia

Lyre Bastiaise.
Monologue comique par M. X.
Chœur de jeunes filles par les élèves de Mlle Gleize.

LE MISANTHROPE ET L'AUVERGNAT
Comédie en 1 acte d'Eug. Labiche

Prunelle,	Mme Z.
Mme Coquenard,	Mme de M.
Chiffonnet,	J. G.
Machavoine,	A. M.
Coquenard,	X. X.

Lyre Bastiaise.
Chansonnette comique par M. X.
Chœur de jeunes filles par les élèves de Mlle Gleize.

DOCTEUR
Comédie en 1 acte de Bisson

Suzanne,	Mme de M.
Anaïs,	Mme Z.
Maurice,	H. M.
Courbesou,	A. M.
Docteur Bonnardin,	J. G.

Lyre Bastiaise.

Prix des places : 1res Loges, 2 fr. 50. — Baignoires et 2es Loges, 2 fr. — Fauteuils, 2 fr. — Stalles, 1 fr. 50. — Parterre, 1 fr.

Pour la location s'adresser à l'Hôtel de Ville, bureau des archives, le mercredi 31 mai, vendredi 2 et samedi 3 juin.

15 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE NŒUD GORDIEN

par CHARLES DE BERNARD

LA FEMME DE QUARANTE ANS.

V

Edouard assistait avec une résignation morne à cette dissection de son amour ; et, chaque fois que le scalpel de l'ironique vieillard fouillait une fibre délicate, il serrait les dents, comme un patient qui craint de trahir par un cri sa souffrance. Le front à cheveux gris prit le silence de son revers pour un commencement de convalescence, et continua son opération en versant sur chaque plaie, en guise de baume, quelques gouttes de ce matérialisme désespérément incroyable, par lequel les désabusés du bonheur cherchent toutes les croyances du cœur.

— Vous soignez, dites-vous, les causes qui accompagnent une rupture. Eh ! qui vous parle de rupture ? Je ne vous comprends pas, vous autres jeune gens ; vous apportez dans toutes vos liaisons quelque chose de cuisant et de brutal. C'est votre littérature romantique qui vous faisse l'esprit. Il vous faut du mélodrame en amour ; de mon temps, nous nous contentions de la comédie. C'était plus amusant et de meilleur goût. J'ai aimé plus d'une femme, je n'ai rompu avec aucune, et j'ai conservé pour amies toutes celles dont j'avais été l'adorateur. Voilà comme doit se conduire un galant homme. On ne rompt pas, on dénoue, sans froissement, sans irritation, sans brouille. On modifie les termes d'une intimité, d'après les exigences nouvelles qui se rencontrent à chaque pas dans la vie. Autrefois, hommes et femmes entendaient cela à merveille. Mon mariage, par exemple, a été arrangé par une personne qui me portait un intérêt aussi tendre que celui dont vous pouvez être aujourd'hui l'objet. Si madame de Flamarell nous aime réellement, loin de s'opposer au rêve, elle doit en comprendre la nécessité et vous y engager la première.

— L'amour véritable est toujours égoïste, s'écria Norsac, fort peu convaincu par ce raisonnement.

— Comment ! reprit le vieillard d'un ton de supériorité presque impertinent, tu ne te sens pas de force à soutenir son courageusement par une argumentation pareille ! Si j'étais à ta place, mon garçon, je voudrais que ce fût elle qui vint me dire : Marie-toi, et qui en cela crût me faire violence.

Le jeune homme secoua la tête sans répondre.

— Eh bien ! s'écria M. de Pomenars, à la fin irrité de semer dans une terre stérile le grain de son expérience, puisque vous ne savez pas mieux vivre que les autres, rompez donc, pour Dieu, et que cela finisse.

— Mais je n'ai aucun prétexte, répondit Morsac avec l'accent de détresse d'un homme pris d'amour son pavillon.

Le scrupuleux se trouvera sur son siège comme pour rire plus à l'aise, puis il regarda son neveu en affectant l'étonnement qu'eût pu lui faire éprouver la vue de quelque monstre antédiluvien.

— Un prétexte ! mon pauvre Edouard ; ah ! il le faut des prétextes ? Tu me permets de rire, n'est-ce pas ? C'est qu'en vérité nos quinze ans d'entr'eux étaient moins exigeants que vos vingt ans d'aujourd'hui... Ecoute-moi ; tu vas aller chez elle, n'est-ce pas ? Eh bien ! si elle a mis une robe blanche, voilà ton prétexte trouvé. Si la robe est bleue, autre prétexte ! et si tu la trouves à son piano, prétexte ! si elle est gaie, prétexte ! si elle est triste, prétexte ! s'il y a des fleurs sur la cheminée, prétexte ! s'il n'y en a pas, prétexte ! Enfant que tu es, tout n'est il pas prétexte pour qui en a besoin ? un ruban fané, une boucle de cheveux dérangée, une mouche qui vole ! Les duellistes qui ont envie d'une querelle savent fort bien se faire coudoyer ou marcher sur le pied. Un prétexte ! tu n'as donc jamais lu la fable du loup et de l'agneau ?

— C'est un rôle odieux que le rôle du loup, dit Edouard avec un sourire.

— Quelles fadaises sentimentales vas tu encore me débiter ? s'écria M. de Pomenars, en se levant par un mouvement de colère ; eh bien ! à la bonne heure, choisis le rôle de l'agneau ; n'est moi qui me charge de tendre la laine. Ecoute-moi bien : si ce soir tu n'as pas tout terminé avec ta déesse, si tu n'engages pas ta parole au commandant, tu peux être sûr de ne pas toucher une obole de ses successions. Tonnerre ! donne-je épouser moi-même la petite Passerot, et lui assurer tout mon bien par contrat de mariage. Eh ! eh ! qui sait ?

Sans expliquer sa pensée, le vieillard sortit de la salle à manger, la tête haute et le jarret tendu plus encore que de coutume.

— Vieux despote ! se dit Edouard en se voyant seul, si je ne craignais que ton enfants t... mais la cour des aides... ! Il faut en finir ; c'est avoir trop longtemps le poignard sous la gorge : ma fortune ou mon amour ! Voilà la question.

Morsac passa une partie de la matinée à débattre le pour et le contre de cette question qu'il venait de poser d'une manière si précise. Pour la millième fois il prit la fable dans le loup et de l'agneau ?

— C'est un rôle odieux que le rôle du loup, dit Edouard avec un sourire.

— Quelles fadaises sentimentales vas tu encore me débiter ? s'écria M. de Pomenars, en se levant par un mouvement de colère ; eh bien ! à la bonne heure, choisis le rôle de l'agneau ; n'est moi qui me charge de tendre la laine. Ecoute-moi bien : si ce soir tu n'as pas tout terminé avec ta déesse, si tu n'engages pas ta parole au commandant, tu peux être sûr de ne pas toucher une obole de ses successions. Tonnerre ! donne-je épouser moi-même la petite Passerot, et lui assurer tout mon bien par contrat de mariage. Eh ! eh ! qui sait ?

Sans expliquer sa pensée, le vieillard sortit de la salle à manger, la tête haute et le jarret tendu plus encore que de coutume.

EPHÉMÉRIDES CORSES

3 juin 1595. — Ordonnance de Gênes établissant qu'à l'avenir tous ceux qui blesseront ou tueront, n'obtiendront leur pardon et la remise de leur peine, que si quinze ans se sont écoulés depuis le jour où la condamnation aura été prononcée, jusqu'à celui où l'amnistie aura été demandée.

Cour d'Assises

Audience d'aujourd'hui :

Santolini Philippe Maria, négociant, demeurant à Valle d'Alesani, tentative d'assassinat et port d'armes prohibées.

Ministère public, M. Angeli, avocat général.

Défenseur, Me de Carafla.

Le Nouveau Préfet de la Corse

Comme on a pu le voir dans le service télégraphique de *La Dépêche* d'hier, M. Phélut, préfet du Tarn, est nommé préfet de la Corse.

M. Phélut obtient ainsi la deuxième effective à laquelle il avait légitimement droit.

Tout en le félicitant cordialement, de l'avancement qu'il reçoit, il nous sera permis d'exprimer le très vif regret que nous éprouvons de le voir s'éloigner d'Albi et quitter un département où, comme représentant du gouvernement de la République, il avait, en toute loyauté, mené le bon combat.

Administrateur consciencieux et attentif, esprit droit, caractère franc et loyal, républicain convaincu, M. Phélut avait su mériter, sans jamais sacrifier au partipris et à l'arbitraire, l'opposition irréconciliable des ennemis de la République, par suite, gagné la sympathie et la confiance des républicains sincères, convaincus et désintéressés.

De relations cordiales et sûres, M. Phélut laissera dans Albi, et aussi, dans le département, surtout parmi ceux qui auront plus particulièrement apprécier la droiture de son caractère et la fermeté de ses convictions, de réelles et solides amitiés. S'il ne put satisfaire tous ceux qui le sollicitaient, il ne faut pas oublier que les républicains et les démocrates convaincus, qui sacrifient volontiers plutôt à l'intérêt général qu'à l'intérêt particulier, lui sauront gré de l'œuvre républicaine accomplie dans notre beau département. Ils se rappelleront que s'il fut, parfois, méconnu et souvent injustement attaqué, il ne cessa de se réclamer des intérêts républicains comme aussi s'inspirer de cet esprit d'équité et de justice que, pour notre part, nous aimons à rencontrer chez tous ceux qui parlent ou agissent au nom du gouvernement de la République.

Après un séjour de plus de quatre ans, M. Phélut quitte le Tarn, où il avait, pour ainsi dire, acquis droit de cité, pour la Corse. Là aussi, nous en sommes convaincus, il y fera de l'utile et bonne besogne républicaine. Tous nos vœux l'y accompagnent.

(*La Dépêche de Toulouse.*)

Recettes buralistes

Sont nommés receveurs buralistes de 1re classe :

à Penmarch, M. Lusinchi Dominique-Jacques-Pierre, adjudant au 126e d'infanterie.

à Marigny-le-Châtel, M. Benedetti Antoine, ex adjudant au 19e régiment d'artillerie.

à Bourneville, M. Gabrielli Joseph-André, adjudant au 122e d'infanterie.

à Saint-Nicolas de Bolem, M. Tiberi Alexio, ex adjudant à la 12e section de commis et ouvriers militaires d'administration.

à Nornoc, M. Moggi Napoléon-Achille-Antoine, adjudant au 97e d'infanterie.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 1er juin 1905.

(*De notre correspondant particulier*)

Dentiste

M. Beltrami, dentiste du Lycée et des Hôpitaux de Marseille, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que M. Garibaldi, son opérateur, adjoint des hôpitaux, sera à Ajaccio, Hôtel du Nord, (Lagune), du 13 au 17 juin prochain.

Au port

Dimanche sont arrivés dans notre port: Le yacht anglais, « Grace Darling, » venant de Bonifacio, avec des touristes.

Le croiseur anglais, « Implacable, » venant de Malte, avec 730 hommes d'équipage. Ce croiseur est parti lundi soir à destination de Gênes.

Chambre Musicale

Séance de clôture annuelle

Séance du vendredi 2 juin 1905

PROGRAMME

Schubert, Marche, piano, orgue, violons.
Swendsen, Romances, piano et violon.
Sarasate, Sérénade andalouse, piano et violon.
Fesca, Intermezzo, piano, orgue, instruments à cordes.
Wieniawski, Allégro et Romance du Concerto pour violon.
Grieg, Allégro con fuoco, piano et violon.
Beethoven, Pour Elise, piano, orgue et instruments à cordes.
Wieniawski, Final du Concerto pour violon.
Schuma, Deux Danses hongroises, piano, orgue, instruments à cordes.

Tirs de Combat

Saint Florent, 30 mai 1905.

De notre correspondant :

Les 3e et 4e bataillons d'infanterie sont arrivés à Saint Florent depuis le 21 mai, pour y accomplir la période des tirs de combat qui s'effectuent sur le vaste champ de tir de Casta.

Comme tous les ans, une grande animation règne dans la petite ville.

Les soldats sont cantonnés à la citadelle et dans les divers quartiers de la ville; si on ne peut pas dire qu'ils sont logés princièrement, il n'en est pas moins vrai que M. de Morati, le sympathique maire de Saint Florent, a su faire la part des choses: en campagne comme en campagne....

Le temps s'est remis complètement au beau depuis le 29. Et ce n'est pas malheureux pour nos braves troupiers qui ont eu à supporter les premiers jours de leur arrivée des rincées extraordinaires.

L'état sanitaire des troupes est excellent. Les marches quotidiennes avec exercices, de Saint Florent à Casta, sont allégrement supportées.

Le 153e donne l'impression bien nette d'un régiment fortement discipliné et bien aguerri.

Il règne parmi les troupes un air de gaieté et de camaraderie tout à fait remarquable.

On sent que tous, indistinctement, accomplissent leur tâche avec « plaisir. » Et c'est un beau résultat dont peut s'enorgueillir à juste titre M. le colonel Drude, le chef aimé du 153e, qui a su, grâce à sa fermeté sans rudeur et à sa droiture et sa sollicitude toute paternelle pour les petits, presque tous enfants de Cyrnos qu'il aime et apprécie, faire régner parmi ses troupes cet esprit de confiance et cette gaieté tranquille, si nécessaires au maintien de toute bonne discipline.

Lundi dernier, a eu lieu une intéressante manœuvre de bataillon à effectif de guerre dirigée par M. le chef de bataillon Canton, le nouveau commandant du 3e bataillon. Pour être complet, c'est à dire, pour ne pas s'écarter de la vérité, qu'il nous suffise de dire qu'après la manœuvre, en présence du cadre des deux bataillons réunis, le Colonel a félicité chaudement le commandant Canton et a ajouté qu'il n'y avait aucune critique à faire, le tout s'étant passé au delà de ce qu'il espérait.

Au moment de terminer ce petit compte-rendu, le *Petit Bastiais* nous apporte le désastre de l'escadre Russe. Tout le monde ici est désolé. Vraiment la nation amie ne méritait pas cela.

C. d'Or.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CALENZANA. — Mme Marie-Jeanne Loca née Sinibaldi vient d'être emportée dans sa quarante-unième année, par une terrible maladie contre laquelle se sont vainement épuisés toutes les ressources de nos habiles praticiens et les soins les plus dévoués de ses proches.

Mme Loca laisse deux fillettes en bas âge qui faisaient toute sa joie, une vieille mère, un époux et un frère inconsolables.

La population de Calenzana a fait de belles funérailles à cette excellente mère de famille. L'église ne pouvait contenir la foule qui suivait le cercueil et qui, après la cérémonie funèbre, a accompagné le convoi jusqu'au champ de l'éternel repos.

Nous présentons à M. Loca, à notre excellent collaborateur, M. Ph. Sinibaldi, et à leur famille, l'expression de nos vifs regrets.

PROPRIANO. — M. Cot, vérificateur-adjoint des douanes à la Réunion, est nommé commis principal à Propriano, en remplacement de M. le commis principal Kah, appelé comme vérificateur à Ajaccio, en remplacement de M. Giovannelli, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

ILE ROUSSE. — M. Ferry, receveur de l'enregistrement et des domaines à Vezzani, est appelé aux mêmes fonctions à Ile Rousse, en remplacement de M. Michaud, nommé à la Ferté Fresnel.

Quand la maladie sera contre vous, Les Pilules Pink seront avec vous.



Mme Beaudoin.

Mme Beaudoin, qui habite Nantes, 73, rue d'Allonville, se félicite d'avoir pris les pilules Pink qui l'ont guérie de sa maladie d'estomac.

« J'ai énormément souffert de l'estomac, écrit-elle. Depuis longtemps, j'étais tourmentée par de mauvaises digestions. Après chaque repas j'éprouvais des brûlures au creux de l'estomac, une sensation de pesanteur, des nausées, une soif ardente. Pour ne plus souffrir, je ne mangeais presque plus et je dépérissais tous les jours. Je fus mise à un régime sévère, mais ma maladie persista. Enfin on m'a conseillé de prendre les pilules Pink. Ces pilules ont eu un excellent effet. Elles ont fait disparaître mes douleurs et ont si bien fortifié mon estomac qu'actuellement je peux manger des mets, même lourds, sans être incommodée. »

Les tissus nerveux et musculaires de l'estomac, aussi bien que ceux des autres parties du corps, peuvent, pour une foule de raisons, devenir faibles. Il faut les nourrir pour les restaurer. Vous ne pouvez les nourrir directement, c'est impossible, mais vous pouvez nourrir, enrichir, purifier le sang qui est la nourriture des nerfs et des muscles. Les pilules Pink nourrissent le sang, le fortifient, le purifient. Voilà pourquoi les guérisons de l'estomac obtenues par ces pilules sont permanentes et durables. Les pilules Pink ne vous donnent pas des digestions artificielles, elles vous donnent un nouvel estomac. Elles guérissent aussi l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, la faiblesse générale, rhumatisme, débilité nerveuse, migraines, névralgies, sciatique, troubles particuliers des femmes, suites de surmenage, épuisement. Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt Galtès et Compagnie, pharmacien, rue Balle, Paris, 3.50 la boîte, 17.50 les 6 boîtes franco.

Bastia Exposition

Jeudi 1er juin : Entrées payantes 1.286. Temps superbe. Le concours de déclamation commence à 2 h 1/2, sous la présidence de M. Hentz, proviseur du Lycée de Bastia.

Résultat : 1re série, drame et tragédie 1er Charles Mattei. 2e Dominique Grisoni. 3e Joseph Caneo, 4e Noël Natali, 5e Lucien Ventura, 6e Alexandre Torelli, 7e Jean-Baptiste Rinieri.

2e série, 1er Toussaint Peraldi, 2e Dominique Colombani, 3e Georges Conti, 4e Léon Capitali, 5e Antoine Poggi, le plus jeune des concurrents.

1re série, comique. 1er Dominique Grisoni, 2e Jean Natali.

2e série, 1er Joseph Domarchi, 2e Pierre Pernice.

Je donnerai demain le compte rendu complet du concours et la nomenclature des prix décernés par le jury, de même que le discours que M. Sargy a prononcé à l'ouverture du concours.

En somme réussite complète, qui a dépassé toutes les espérances. Le comité des fêtes remercie MM. les membres du jury du bienveillant concours qu'ils ont bien voulu lui prêter pour mener à bien cet essai de tournoi littéraire.

Le Salon des Beaux-Arts

N° 334.

M. Louis Paul Volerzan expose le portrait de Madame Volerzan. Je dois avant tout rendre hommage au modèle qui a su inspirer l'artiste. Je sais bien que d'aucuns diront: « C'est tout naturel! » Détrompez-vous, en matière d'art ça n'est pas aussi naturel qu'on le pense. Chaque artiste a sa manotte un poor être plus Louis XV; son idéal! Bien rares sont les vrais artistes peintres qui ont vécu tous près de leur idole. — L'idéal, l'idole, la marotte de l'artiste, c'est : l'imagination.

Je ne sais plus au juste quel est le critique qui disait : Si l'artiste se trouvait un jour en face de sa CHIMÈRE c'est à dire si elle devenait RÉALITÉ, elle cesserait d'être pour lui la chose rêvée! Je dois donc rendre hommage à la beauté du modèle, puisqu'elle a su s'incarner dans l'idéal de l'artiste. C'est ce qui fait qu'il nous donne un assez bon portrait de Mme Volerzan. Le coloris des chairs est bien un peu poupin, on pour mieux dire, la patte est trop claire, c'est un peu trop le teint de la jeune fille et non celui de la femme. Ce sont des chairs jeunettes, dirait M. Abel Faivre, l'humoristique peintre des chairs vertes. En résumé l'ensemble, est bon, et un bon ensemble est bien souvent préférable à un seul bon détail. Du reste, parmi les personnes appelées à visiter le Salon des Beaux-Arts il y a malheureusement plus d'ignorants que de connaisseurs; eh bien, lorsque l'ensemble est bon l'on est satisfait et l'on se dit : C'est joli ça, pas vrai? Par exemple, j'aurais préféré un autre fond, car les tons gris bleus sont très en faveur chez les fabricants d'agrandissements et de photos-peintes. Le gris fait rage en ce moment et au Salon des Beaux-Arts il y a pas mal d'exposants pris de cette *grise rage des photos-peintres.*

A signaler aux visiteurs l'exposition nouvelle d'un très joli meuble bijou portant les armes de Bastia. La fiche de l'exposant porte le nom de M. Clément. Ce meuble d'art appartient-il au propriétaire qui expose les vins de table et de dessert?

QUART D'ŒIL.

LE RETOUR D'AGE

L'ELIXIR DE VIRGINIE qui guérit les varices, la phlébite, le v ricocèle, les hémorroïdes est aussi souverain contre tous les accidents du retour d'âge; hémorragies, congestions, vertiges, étouffements, palpitations, névralgies, troubles digestifs et nerveux, constipation. Paris, 2, rue de la Tacherie. Le flacon, 4 fr. 50, franco. Envoi gratuit de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon la signature de garantie Nyrdahl.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 1er juin

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 20 à midi, + 25 : 6 heures du soir. + 22 2 Maxima, + 27 3. Minima, + 16 4.

Baromètre. — 7 heures du matin, 764 mm. à midi, 763 mm. 6 heures du soir, 762 mm.

Vent. — Dans la matinée, calme.

Dans l'après-midi. N. faible.

Etat du ciel, quelques nuages.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

Mois du Sacré-Cœur

Les exercices du mois du Sacré-Cœur auront lieu à Saint-Jean tous les jours à 10 du matin. Le 2 juin, premier vendredi du mois, communion générale à 7 heures, allocution par M. l'abbé Ceyte.

Récompenses honorifiques

Une médaille de bronze a été décernée à M. Oliva Joseph, adjudant principal de 3e classe de manœuvre: le 7 août 1904, à Toulon, a fait preuve de courage et de dévouement en combattant l'incendie des caves du Vauban et en organisant les premiers secours.

Des mentions honorables ont été décernées aux quartiers maîtres vétérans Casanova Eugène, Mattei Charles-Félix, Perfettini Antoine-Marie et au pompier de 1re classe Magnani Jean, se sont distingués, dans le même incendie, par leur audace, leur endurance, leur courage en coopérant à son extinction; le pompier Magnani s'est exposé manifestement à être brûlé par les flammes et a fait preuve d'un remarquable dévouement.

— La même distinction a été décernée à M. Santoni Vincent, sergent-fourrier à la 13e section de commis et ouvriers militaires d'administration: le 7 mars 1905, à Clermont-Ferrand, s'est distingué en maîtrisant un feu furieux armé d'un revoir.

Services maritimes

La Compagnie maritime Est-Tunisien informe les chargeurs que le paquebot *Tunisia* inaugurera, le 23 juin, son service hebdomadaire régulier entre Marseille, Bastia et la Tunisie. Ce paquebot est parfaitement aménagé pour les voyageurs.

L'Iberia est arrivé à 7 heures : la *Balagne* à 8 heures. Que de bateaux! trop de bateaux! Aussi la compagnie Fraissinet a réduit le fret de la balle de farine à 50 centimes et tout son tarif de transport de 50 pour cent.

Il paraît que la Comagnie Fraissinet a l'intention d'installer tous les services de l'agence générale, au rez-de-chaussée de la maison Campana, sur la place Saint-Nicolas.

Enregistrement et Domaines

M. Vittori, surnuméraire à Bastia, est nommé receveur de l'enregistrement et des domaines à Vezzani, en remplacement de M. Ferry, désigné pour le bureau d'Ile-Rousse.

Gare aux pick-pockets

Dans la matinée, vers 10 heures, deux matutaires en traversant le marché s'arrêtèrent devant une roulotte. L'un, après quelque hésitation, sortit son portemonnaie de la poche de son pantalon, y prit une pièce de 10 centimes, la jeta sur la table et remit le porte-monnaie dans la poche. Il ne gagna rien. Son camarade tenta également l'aventure; et perdit aussi. Le premier espère être plus heureux une autre fois, voulut reprendre son porte-monnaie. Quelle déception! la poche était vide. Que l'on juge du désespoir du militaire! ce désespoir était si navrant que Mmes Mori et Angeline Poggi n'hésitèrent pas à prendre l'initiative d'une quête qui produisit en un instant la somme de 35 francs qui se trouvait dans la porte-monnaie.

Ce militaire croit sortir d'un rêve; il ne s'explique pas comment on a pu si adroitement le voler, et comment, grâce à ces dames, il a pu retrouver la somme volée. Il nous prie de remercier sincèrement Mmes Mori et Poggi ainsi que toutes les personnes qui ont répondu si généreusement à leur appel.

Examens de Marine

Vous ne recevons la définitive des examens de la marine du commerce qui viennent d'avoir lieu à Toulon.

Ont obtenu le diplôme : de capitaine au long-cours, théorie, MM. Antonini, Fabiani; application, M. Carlini; — de maître au cabotage, M. Fabiani.

Un bon remède pour la gorge

Pour guérir rapidement les granulations, l'enrouement, la fatigue de la voix, les angines, les picotements de la gorge, la toux sèche d'irritation, faites usage des tablettes du Dr Vatel. — Une boîte de tablettes du Dr Vatel est expédiée franco contre mandat-poste de 1 fr. 25 adressé à H. Berthiot, rue des Lions, 14, à Paris.

La Balagne

Nous avons un nouveau vapeur affecté au service de Bastia-Marseille : la « Balagne » La « Balagne » jaugeant près de sept cents tonnes est le quatrième bateau composant la flotte de MM. Lainé et Cie, armateurs. Sa vitesse en demi-charge est de onze nœuds.

La « Balagne » partira tous les samedis de Marseille pour Bastia. A l'occasion de son premier voyage, M. Lainé avait prié M. Padovani, son agent, d'inviter quelques amis de Bastia à voir une coupe de champagne, à bord. Et hier, autour de M. Perrichi, commandant la « Balagne, » et de M. Padovani, nous étions réunis et nous bûmes à la prospérité de la nouvelle flotte. Il y deux ans, M. Lainé avait loué un bateau pour le service du transport des marchandises sur la Corse; et par l'empressement qu'il mit à satisfaire ses clients, M. Lainé avait su rapidement acquérir la confiance des négociants de Calvi, l'Ile Rousse et Bastia. Ces négociants lui restèrent et lui resteront encore fidèles. C'est notre vœu le plus sincère.

Chirurgien-dentiste

M. Beltrami, dentiste du Lycée et des Hôpitaux de Marseille, prévient sa clientèle de Bastia, que M. Garibaldi, son opérateur, dentiste adjoint des Hôpitaux, sera à Bastia, Grand Hôtel Lingénieur, du 17 au 20 juin.

A Sainte Marie

Vendredi, 2 juin, à huit heures du soir, commence le *Triduum* en l'honneur de Saint Alexandre Sauli, prescrit par MM. les Vicaires Capitulaires.

Dimanche prochain, à 11 heures, messe solennelle; à 4 heures, vêpres, sermon par M. l'abbé Larrue, curé-doyen d'Escurolles (Allier), et Salut du T. S. Sacrement.

Les pieux Bastiais profiteront de cette circonstance pour témoigner leur dévotion au Saint Evêque, auquel Benoît XIV a justement décerné le titre « d'Apôtre de toute la Corse. »

A louer

— Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

— A louer de suite un appartement composé de 9 pièces, sis au au 3e étage de la maison Fantauzzi, 15, place Saint-Nicolas.

S'adresser à M. Pierre Zannini, bijouterie Mattei, 20, Bd Paoli.

— Bel appartement de 13 pièces sudessus du grand Café Andreani, Bd Paoli et rue Salvator Viale.

S'adresser au bureau du journal.

Avis

Comptable désire trouver une place, bonnes références. S'adresser au bureau du journal.

Piano

Piano à louer. S'adresser au bureau du journal.

Maladies des yeux

Le Docteur Alexandroff, l'oculiste bien connu en Corse, est rentré à Ajaccio. Les personnes qui désirent le consulter peuvent s'adresser rue Général Fiorella, 10, au 2e, tous les jours de 8 à 9 et de 1 à 3 heures; ou bien à la Pharmacie Scagliola, Ajaccio.

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés soigneusement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

Le Tour de France

Guide du Touriste

en France et dans les Pays de langue française

Prix du « Tour de France » et de son supplément : 28 pages, 100 illustrations, 50 centimes.

En vente chez tous les libraires et dans toutes les bibliothèques de Chemins de fer.

Prix de l'abonnement :

France : Un an, 12 fr. ; Six mois, 7 francs.
Etranger : Un an, 20 fr. ; Six mois, 10 francs.

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de

1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES

portant la Signature J. PICOT

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la

LESSIVE PHÉNIX

Cie Méditerranéenne DE NAVIGATION

Service rapide hebdomadaire par paquebots à deux hélices

ENTRE

Marseille-Bastia-Tunis et vice-versa

Le vapeur *Iberia*, capitaine Lefèvre, partira de Marseille, samedi, 3 juin, à 4 heures du soir.

Arrivée à Bastia, dimanche, 7 h. m.
Départ de Bastia, dimanche, 4 h. s.
Arrivée à Tunis, lundi, 6 heures s.
Départ de Tunis, mardi, midi et demi.
Arrivée à Bastia, mercredi, 2 h. soir.
Départ de Bastia, mercredi, 8 h. s.
Arrivée à Marseille, jeudi, midi.

Pour fret et passages s'adresser aux bureaux de l'agence, 9, rue du Nouveau-Port, au rez-de-chaussée.

Dépêches de Nuit

Service télégraphique spécial

LE ROI D'ESPAGNE à Paris

La manœuvre du camp de Châlon

Le président de la République est allé à 8 heures prendre le Roi au palais des affaires étrangères et sont partis pour le camp de Châlons, par la gare de l'Est.

Le train est arrivé à Moormeloo à 11 heures, le roi est monté à cheval et M. Loubet en voiture.

Les manœuvres ont commencé à 11 heures et demie.

Voici le thème de la manœuvre : Le 6e corps est en marche sur la route de Reims à Bar-le-Duc, précédé d'une division de cavalerie. Arrivé près Moormeloo, le commandant du corps est informé que l'ennemi est en forces à la ferme de Bouy et sur la crête Nisi, qu'une forte troupe de cavalerie se trouve dans la direction de Saint Hilaire. Le commandant du corps d'armée lance sa cavalerie contre la cavalerie adverse et prend ses dispositions pour attaquer l'ennemi à Bouy et à Nisi.

Le roi a suivi avec un grand intérêt, l'action de la cavalerie dans la direction des ouvrages Blancs, ainsi que l'attaque de la ferme de Bouy et des ouvrages Nisi par l'infanterie et les batteries d'artillerie tirant à blanc, qui s'est terminée par le couronnement de la position des ouvrages Nisi par 17 batteries de 75, et l'ouverture du feu réel sur les objectifs du Harriot de Vadenay.

A 2 heures un lunch a été servi sous une tente installée à la Cave.

A 2 heures et demie a commencé le défilé.

Le défilé a été admirablement exécuté. Sa Majesté a exprimé son entière satisfaction à M. Loubet, ainsi qu'au ministre de la guerre et au commandant du 6e corps.

Le roi et le président de la République sont rentrés à Paris à 6 heures.

Réception à l'Elysée

La réception donnée à l'Elysée, en l'honneur du roi a commencé à 10 heures et demie; elle a été des plus brillantes.

M. Rousseltère, de l'Opéra, a chanté l'air de *Paillasse*; M. Delmas, de l'Opéra, l'air à boire de la *Jolie fille de Perth*; Mlle Halto et M. Rousseline, le duo de *Sigurd*; Mlle Hatto, de l'opéra, la *Rêverie* de Schumann, M. Mouney Sully, de la Comédie française, a dit les *Pauvres gens*, de Victor Hugo, et M. Mécenté, de l'Opéra, les stances du *Cid*. Après des monologues de M. Coquelin cadet, Mmes Bertet et Piérat, M. Le Pargy et Barr ont interprété le *Caprice*, de Musset.

LA MISSION FRANÇAISE à Berlin

Paris, 1er juin.

L'ambassade extraordinaire envoyée à Berlin à l'occasion du mariage du Kronprinz a quitté Paris aujourd'hui. Le gouvernement allemand a envoyé un wagon-salon à la frontière pour cette mission qui sera accompagnée du colonel von Hugo, attaché militaire à l'ambassade de France à Paris.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Pour la Paix

Paris, 1er juin.

Un courant irrésistible en faveur de la paix se manifeste à Saint-Pétersbourg.

Tous les journaux russes, anglais, allemands, italiens, autrichiens et la presse française n'expriment qu'un vœu, la fin d'une si terrible guerre. Tous reconnaissent que le premier devoir du Tzar à l'heure présente, est de demander la paix.

BRASSERIE GASPARINI

5, Place Saint-Nicolas

Tout les soirs à 4 heures, Glaces assorties.

DÉPOT CENTRAL

1, rue Neuve Saint-Jean

CAFÉS

Dépôt des véritables cafés St-Marc et San Salvador d'importation directe.

Huile douce garantie pure

Horlogerie-Bijouterie *orfèvrerie*

24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

Bains de Pozzichello

Eaux sulfureuses. Guérison des maladies de la peau, des branches, de l'estomac, hémorrhoïdes, maladies contagieuses.

3e saison : ouverture le 31 mai.

Retenir les chambres d'avance en s'adressant à Mme STEFANI, à Pozzichello.

L'établissement ne fournit pas de linge.

L'Hôtel sera tenu par Mme Colombani.

Café des Gourmets

TOUS LES SOIRS

à partir de 4 heures

GLACES

Bière F. POUSSET

Spatenbrau Munich

TRANSPORTS DIRECTS

entre Bastia et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de **BASTIA** pour

LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à

M. ARTHUR C. SOUTHWELL
Bastia

AU PETIT PARIS

32, Boulevard Paoli, 32

Madame MAGE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'ouvrir un magasin de tissus comprenant un choix considérable de toiles, linge de table, mouchoirs, lingerie confectionnée, etc.

Grand assortiment de cols, cravattes, ardillons et articles de Chine.

Malgré sa nouvelle installation elle continuera, comme par le passé, de visiter, aux époques habituelles, sa clientèle de l'intérieur

Haute-Nouveauté

MAISON ROGIALLI

Place Saint-Nicolas

Saison Printemps-Eté

Chaque saison, à la réception de sa marchandise de grande nouveauté et d'une beauté exceptionnelle, Mlle les clients ont pu se rendre compte de la modicité des prix que la Maison ROGIALLI peut offrir.

Elle vient prévenir sa nombreuse et fidèle clientèle qu'elle a reçu pour la saison *Printemps-Eté* un riche assortiment de draperies pouvant satisfaire tous les goûts de ses nombreux clients et défier toute concurrence.

Etoffes anglaises de premier choix, vêtements sur mesure pour Messieurs, Dames, Militaires et Ecclésiastiques.

Grand assortiment de gilets fantaisie, bretelles, cravates, chemises, pochettes, faux cols, etc., etc.

N. B. — Sur demande on se rend à domicile et on envoie des échantillons dans l'intérieur.

Grande vente Réclame avec Prime

La Maison ORESTE BIAGINI désireuse de faire apprécier de plus en plus l'excellente qualité des vins qu'elle livre *et qu'elle garantit absolument pure à l'analyse* donnera à partir de demain à titre gracieux :

UNE PRIME consistant en une SERVIETTE d'une réelle valeur à tout acheteur de 20 litres de vin.

En vue de faciliter la clientèle il sera remis un BON DE PRIME à chaque litre de vin. Vingt bons donneront droit à LA PRIME correspondant à la qualité du vin livré.

C'est pour engager les consommateurs de bon vin à essayer qu'elle n'impose ce sacrifice. Ils en seront enchantés car ils y trouveront l'utile et l'agréable. Des facilités sont accordées pour le paiement et une visite servira à démontrer aux 20 payeurs de 12 bouteilles sont un dommagement au filtre.

Aperçu des Prix

Vin d'Algérie Rouge, 0,40 et 0,45 c. le litre.
— Blanc, 0,50 cent. id.
Vin Corse Rouge, 0,50 et 0,55 cent. id.
— Blanc, 0,60 cent. id.
— Vieux ambré, blanc et rouge, 0,60 cent. la bouteille, verre à rendre.
Vin d'Italie ou Rosati de 1 lit. 0/4 environ, 0,25 le flacon, verre à rendre.
Huile d'olive fine, 4 fr. le litre.
Vinaigre, 0,30 c. le litre.
Vieux Muscat de Frontignan. — Malaga. — Madère — Vermouth de Turin — Apéritif « Le Pif ». — Quinquina « Pamponet ». Chartreuse, etc.

La grande vente Réclame avec prime, aura lieu tous les jours dans les **Entrepots Oreste Biagini**, 5, Avenue Carnot, Bastia.

Essayez vous en serez satisfait !

00262 CABINET
de M. Griscelli

Ancien avoué à la Cour d'Appel
Agréé au Tribunal de Commerce
Juge suppléant du 1er Canton
Bd du Palais, 3, (ancienne étude) Bastia

Consultations. — Affaires civiles et commerciales. — Représentations devant les Justices de Paix. — Recouvrements. — Liquidations. — Ventes et achats d'immeubles.

BON VIN de propriétaire

Domaine de M. François Lazzarotti, (Passe Novo), rue Campanari, 8, 40 centimes le litre.

Avis au Commerce

Par suite d'une tempête sur la côte Est-Tunisienne, le vapeur *Alpha* n'est parti de Tunis pour Bastia qu'hier matin.

Il partira de Bastia pour Nice et Marseille vendredi, 2 juin, dans la soirée.

Pour frêt, passage, et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, Transports Maritimes Est-Tunisien, 6, rue Saffren.
à Tunis, Direction, 6, rue d'Alger.
à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau Port, 1 bis.
à Nice, à M. Honoré Hotte, agent

Glacière DE CORTE

Installation à force hydraulique pour la fabrication de la glace transparente, cristalisée à l'*Eau naturelle de la Restonica.*

Production quotidienne 6.000 k.

Cette glace incomparable, fabriquée par les procédés modernes et hygiéniques de la Compagnie Industrielle Raoul Pictet, de Paris, sera vendue au prix de CINQ centimes le kilogramme, et ceci pendant toutes les saisons de l'année.

Un avis ultérieur fera connaître l'adresse des magasins de vente que la Glacière de Corte se propose d'ouvrir incessamment à Bastia.

1re Communion

Pendule-Cadeau

A l'occasion de la Première Communion la Bijouterie Mattei a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir un très riche assortiment d'objets de 1re Communion tels que: Missels, Chapelets, Dizaines, Tours de cou, Médailles, Crucifix, Bagues or et argent, etc., etc., qu'elle vend à des prix excessivement bon marché, se contentant de gagner peu pour vendre beaucoup.

La Bijouterie Mattei a également l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'à cette même occasion et en dehors de ses prix réduits, elle fera cadeau d'une BELLE PENDULE en bois sculpté, à toute personne qui fera un achat de n'importe quelle espèce et dont le montant sera supérieur à 30 francs.

20, Boulevard Paoli, Bastia

Service régulier de vapeurs entre Marseille et Bastia

Tarifs très réduits pour toutes les marchandises

Départ de Marseille pour Bastia tous les samedis.

Départ de Bastia pour Marseille tous les mardis.

Flotte de la Cie H. LAINÉ, armateur à Marseille

	Capitaines
Ville de Cannes, 400 tonnes,	M. Santini.
La Balagne, 800 tonnes,	M. Perrichi.
Ville de Nice, 650 tonnes,	M. Morganti.
Harmonie, 800 tonnes,	M. Pietri.

Pour renseignements s'adresser : à M. Henri Lainé, armateur, 18, rue de la République, Marseille à M. Padovani, agent, Nouveau Port, Bastia.

ÉTABLISSEMENTS
L.-N. MATTEI & Cie
BASTIA (Corse)

Manufacture de tabacs, cigares et cigarettes. Grand choix de tabacs en feuilles pour fabrication de cigares. Fournitures complètes pour bureaux de tabacs. Cigares et cigarettes de la Havane et de toutes provenances. Cigarettes d'Orient, Algériennes, Egyptiennes, Russes, Américaines, Belges Suisses et Havane. Cigarettes de toutes sortes sans colle, faites à la main et à la machine.

Cigares en Boites assortis

GRANDE DISTILLERIE BASTIAISE

Rhum et Tafia de la Martinique, importation directe; Grande Fine Champagne, à des prix très réduits; Eau-de-Vie de vin et Eau-de-Vie de marc depuis 1885; Spécialité de Vermouth de Turin; Vins fins de toutes marques et toutes provenances; Vins blancs des premiers crûs du Cap, tels que :

MALVOISIE SEC, GENOVESELLA DOUX, MUSCATS, ETC., ETC.

MANUFACTURE DE TABACS, CIGARES ET CIGARETTES

GRAND ASSORTIMENT DE TABACS DE TOUTES PROVENANCES

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

APRÈS VOS REPAS, prenez un verre de liqueur:

LA CÉDRATINE

si justement appréciée des gourmets.

Ne fumer que l'excellent *CIGARE MATTEI* ou ne pas fumer

XXXe ANNÉE — SAMEDI, 3 JUIN 1905 — N° 132

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	3 fr.	5 fr.	10 fr.
Autres Départ.	4 fr.	8 fr.	16 fr.

UNION POSTALE, EN AJOUTER PAYER le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui. Sainte Angèle.
Soleil: (heure nationale)
Lever 3 h. 56 m. — Coucher, 7 h. 4 m.
Lune Nouv. le 2 — Premier quar., le 10.
Fête de demain : Sainte Clotilde.

2 JUIN

La Pyrale de la Vigne

Le clochage, et surtout l'ébouillantage des souches, sont les traitements généralement employés pour combattre la pyrale. Malheureusement, cette année, la crise si intense de la viticultore a obligé le propriétaire à ne point avoir recours à ces traitements préventifs. Aussi, les chenilles se montrent-elles en nombre dans beaucoup de vignobles, menaçant de réduire la récolte, que le mildiou pourrait bien, lui aussi, se charger d'amoindrir, si la température inonde et les pluies dont nous sommes gratifiés depuis quelques jours, persistaient.

On peut cependant empêcher, à l'heure actuelle, la pyrale d'exercer des déprédations et réduire la récolte. Pour cela divers moyens sont à la portée du viticulteur.

On a d'abord le procédé dit : « étuvage à température et durée limitée, » de MM. Gaston et Vermorel, basé sur les expériences faites par le docteur Dewitz à la Station viticole de Villefranche, qui consiste à maintenir la vigne pyralée, recouverte d'une cloche conique en métal, à une température de 45 à 50 degrés, obtenue par la vapeur d'eau chauffée dans ces mêmes chaudières portatives dont se servent les vignerons du Beaujolais, de la Bourgogne, du Midi, pour l'échaudage des ceps et des échalas en hiver (février). La vapeur d'eau passe sous les cloches coniques et les vignes ne doivent être tenues à la température de 45 à 50 degrés, pas plus de huit à dix minutes.

Par ce procédé, employé avec tous les soins voulus, la chenille de printemps peut être tuée radicalement, sans compromettre la végétation foliacée de la vigne. Il a l'inconvénient, toutefois, si son efficacité est telle que l'indiquent MM. Gastine et Vermorel, d'exiger l'emploi de cloches en zinc et un appareillage assez compliqué de distribution de la vapeur. En le modifiant, en le mettant à la portée des viticulteurs, ceux-ci pourront s'en servir plus aisément.

La suppression des rameaux poussant sur le vieux bois et de ceux ne portant pas de fruits et inutiles à l'établissement de la taille suivante, permet, dit M. Degrully, de détruire un grand nombre de pyrales. Cette opération se poursuivra de mai jusqu'à fin juin, suivant l'intensité du mal.

Cette suppression des rameaux et, par conséquent, des feuilles pyralées ne saurait avoir son plein effet, qu'à la condition que les feuilles et les rameaux soient détruits par le feu, loin du vignoble, ou bien consommés par le bétail. Mais, en aucune façon, il ne faudra laisser ces débris sur les routes, ou bien les jeter dans les fossés ou les raiseaux, car ce serait le vrai moyen de favoriser l'extension du mal.

La destruction des débris par le feu est le remède le plus sûr. On n'a qu'à les arroser de pétrole et l'incinération se fera aisément.

En vue toujours de restreindre le mal, on peut recourir à la destruction des œufs de la pyrale, assez apparents sur les feuilles, ovales, verdâtres et vernissés. Pour cela, en juillet et août, suivant les régions, le propriétaire fait procéder à l'enlèvement des feuilles sur lesquelles sont disposés en plaques les œufs de pyrale, par des ouvriers intelligents. De cette façon, en enlevant, par exemple, quatre plaques par cep, donnant 16 000 pontes à l'hectare, on détruirait, à 50 œufs chacune, 80.000 pyrales (Degrully).

Enfin, la capture des papillons de pyrale par les pièges lumineux, au moins quatre par hectare, allumés la nuit dans les vignes, serait aussi un moyen susceptible de diminuer l'intensité d'invasion du vignoble. D'après MM. Gastine et Vermorel, on pourrait capturer, en juillet, dans l'espace de 15 à 18 jours, avec une dépense minime, près d'un millier de papillons par piège lumineux.

Mais il faut, pour que cette chasse au papillon produise un effet efficace, qu'elle soit pratiquée par tous les propriétaires d'une région. Si un seul propriétaire allume ses lanternes, il risque d'attirer les papillons du voisinage sans grand profit pour lui-même. Qu'il fasse du vent, les papillons peuvent même être entraînés plus loin.

On n'aura donc avantage à chasser les papillons qu'autant que les pièges lumineux seront déposés sur un nombre important d'hectares de vignes.

J.-B. CASTELLI.

Théâtre Municipal

Dimanche 4 juin, à 8 h. 1/2 du soir

CONCERT
AU PROFIT DE L'ASSOCIATION
des anciens élèves
du Lycée de Bastia

Lyre Bastiaise.
Monologue comique par M. X.
Chœur de jeunes filles par les élèves de Mlle Gleize.

LE MISANTHROPE ET L'AUVERGNAT
Comédie en 1 acte d'Eug. Labiche

Prunette,	Mme Z.
Mme Coquenard,	Mme de M.
Chiffonnet,	J. G.
Machavoine,	A. M.
Coquenard,	X. X.

Lyre Bastiaise.
Chansonnette comique par M. X.
Chœur de jeunes filles par les élèves de Mlle Gleize.

DOCTEUR
Comédie en 1 acte de Bisson

Suzanne,	Mme de M.
Anaïs,	Mme Z.
Maurice,	H. M.
Courbezon,	A. M.
Docteur Bonnardin,	J. G.

Lyre Bastiaise.

Prix des places : 1re Loges, 2 fr. 50. — Baignoires et 2es Loges, 2 fr. — Fauteuils, 2 fr. — Stalles, 1 fr. 50. — Parterre, 1 fr.

Pour la location s'adresser à l'Hôtel de Ville, bureau des archives, le mercredi 31 mai, vendredi 2 et samedi 3 juin.

Sérénade

Nous croyons être agréables à nos lecteurs en publiant la *Sérénade* chantée par Mlle Mathilde Battistini, le samedi 27 mai, à la réunion littéraire de la Cirnea :

C'était un soir, un soir d'argent,
De clair de lune,
La nuit mettait languissamment
Sa cape brune.

Les étoiles riaient aux cieux,
Blondes câlines,
Avec les nuages soyeux
De mousselines.

Sous le platane frémissant,
Aux ailes rousses,
Montait un chant pur et vibrant,
Un bruit de sources.

Etait-ce un violon enchanté,
Que de son aile
Un oiseau noir avait frôlé,
Dans son vol frêle ?

Etait-ce un luth qui gémissait
Sous l'âpre bise,
Ou même un sylphe qui chantait
Cette heure exquise ?

J'écoutais, pensive toujours,
La Sérénade,
Où se mourait, des mots d'amour,
L'humble cascade.

Ils étaient trois, je les ai vus,
C'était dimanche,
Qui jamais ne sont revenus
Dans la nuit blanche !

SAUVAGE.

Exécutions Corses

3 juin 1732. — Les patriotes Ceccaldi, Giaffori, Simon Altalli et Raffaelli sont arrêtés par le général Wachtendonck à l'instigation de Paul-Baptiste Rivarola, commissaire génois.

Pour décider le général allemand à commettre cet attentat, on lui avait fait croire que ces quatre chefs Corses méditaient un nouveau soulèvement.

Cette arrestation fut la violation flagrante d'un traité solennel, celui signé le 11 mai précédent à Corte.

13.000 Electeurs Corses à Marseille

Il y a à Marseille trois mille électeurs qui votent, sur 97.000 inscrits et 76 000 votants, soit 77.000 divisé par 13.000 = 6, le sixième du corps électoral.

Si nos compatriotes voulaient bien faire bloc, puisque le mot est à la mode, il en résulterait pour tous une considération de la part des autorités marseillaises, tandis qu'à part quelques personnalités haut placées, nous sommes traités de quantité négligeable ; il faut, surtout, remarquer que les deux partis en présence comptent un nombre égal de suffrages. On me répondra que la chose est impossible, car il y en a, parmi nous, qui obéissent à une conviction politique, et que d'autres sont guidés par le culte de la reconnaissance.

Mais il faut tenir compte d'un contingent considérable qui ne doit rien à personne ; ceux qui peuvent être englobés dans ce contingent ne connaissent M. Flaisières et M. Chanot que de nom, ils savent que l'un est radical socialiste collectiviste et l'autre radical socialiste anti-collectiviste.

C'est donc sur ce mot de collectiviste que la division se fait entre Corses, alors que ce n'est qu'une étiquette politique et pas autre chose.

Les partisans de M. Chanot attaquent l'administration de M. Flaisières en faisant ressortir qu'il a creusé, pendant qu'il était maire, un déficit de 14 millions, tandis que l'administration de M. Chanot s'occupe à faire des économies pour combler ce déficit. M. Flaisières répond que ces millions ont été destinés à donner du travail à des malheureux, et que pour combler ce déficit il n'y a qu'à imposer certaines taxes aux produits des industriels archi-millionnaires ; de cette façon les ouvriers ne mourront pas de faim et les millionnaires auraient quelques sous de moins dans leurs coffres ; et il ajoute que pendant que M. Chanot fait des économies, il y a vingt mille pères de famille qui se couchent sans pouvoir donner un morceau de pain à leurs enfants.

Voilà, en réalité, les deux thèses soutenues dans les réunions publiques par les deux partis en présence.

Ces deux thèses sont de nature à diviser tous les Corses et il en résulte forcément une conclusion qui est la suivante :

16 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE NŒUD GORDIEN

par CHARLES DE BERNARD

LA FEMME DE QUARANTE ANS.

V

Il y a toujours dans l'accès de courage d'un poltron quelque chose de brutal, de cruel même et surtout de pressé. Une fois décidé à sacrifier l'amour à l'intérêt, Mornac voulut mettre à profit sa résolution et brûler ses vaisseaux afin de se fermer le chemin de la retraite. Il entra donc chez son oncle, lui fit part de sa soumission, qui désarma le courroux du vieillard ; puis il sortit pour aller jouer chez madame de Flamaroll la dernière scène de ce drame à péripéties trop longtemps prolongées.

VI

Pour les caractères faibles, exécuter une détermination est plus difficile encore que de la prendre. Malgré ses efforts pour l'échafauder la tête et le glacer le cœur, Edouard ne se sentait pas de force à pratiquer dans cette circonstance la rouerie transcendante dont M. de Pomenars venait de lui exposer la théorie toute pacifique. Il s'en tint donc au système de provocation querelleuse, rencontre grossière des gens inhabiles ; et fanfa d'adresse pour dénouer le nœud gordien, il se promit d'imiter l'expédient d'Alexandre. Tout en cheminant de la rue Bellechasse aux boulevards, il essaya de justifier sa conduite à ses propres yeux.

Mécontent de lui-même, il cherche des torts à Eudoxie, afin de pouvoir s'absoudre des siens ; il déprécia sa maîtresse pour s'enhardir à la frapper ; il lui fit payer alors l'adoration soumise et fidèle qu'il lui avait prodiguée pendant cinq années ; il fut pour elle injuste, cruel, ironique, impitoyable. Il détrit l'une après l'autre des illusions jusqu'alors sacrées, comme on effeuille un bouquet après en avoir épuisé les parfums.

Ces taches légères dont l'amour n'est pas plus exempt que le soleil, il les chercha, les étendit, les accrut, les noircit, en fit un masque qu'il appliqua sur la face de sa passion, et cette dérision accomplie, il rougit d'avoir sali ce masque. Les croyances du cœur ressemblent aux grains d'un chapelet : qu'une seule se détache, les autres la suivent. Honteux d'abord de ses pensées, Edouard s'y livra bientôt avec une audace de plus en plus profanatrice. Les insultes qu'il n'eût souffertes de personne, il se les permit à lui-même.

Dans son suivement blasphématoire, aucune des qualités de madame de Flamaroll ne trouva grâce devant lui, ni son esprit, ni l'élégance de ses manières, ni sa beauté si remarquable encore, ni le charme de sa conversation, ni la sincérité de son attachement ; il lui crée des défauts imaginaires, il inventa des mensonges ; enfin, dernier outrage, le plus sanglant de tous ! il ne contesta plus la vérité.

— Après tout, se dit-il, elle a quarante ans !

En se faisant pour la première fois cet aveu désenchanteur, en formulant nettement une pensée sous laquelle il se débattait naguère les yeux obstinément fermés, Mornac se sentit soulagé comme un homme qui, dans un rêve pénible, désarçonne son cauchemar. Il lui semble que sa jeunesse, car lui était jeune, verdissait soudain par l'ascension d'une sève vivace trop longtemps comprimée ; l'existence régulière et monotone dont il devait l'habitude à la prudente tendresse d'Eudoxie, lui parut un déclin aussi prématuré qu'humiliant.

— Ne pouvant se faire jeune, pensa-t-il, elle a voulu me vieillir. Il se promit, se brisant les chaînes de son servage, de dépouiller en même temps cette maturité factice et ridicule.

En voyant passer sur le boulevard plusieurs jeunes gens qui se rendaient au bois, montés sur des chevaux de prix, il jura de les éclipser bientôt, acheta en imagination un coupé pour sa future, un tilbury pour lui-même, et songea aux moyens de se faire admettre au jockey-club. Plus loin, ayant rencontré une jeune femme qui lui avait adressé, quelques jours auparavant, une invitation de bal, il l'arrêta pour solliciter la promesse d'une contredanse ; sa résolution ainsi par anticipation dans ces plaisirs frivoles, privilèges de son âge, dont, au dire de M. de Pomenars, la politique de la femme de quarante ans l'avait despotiquement servé.

Mornac arrive sur le boulevard de la Madeleine où demeurait madame de Flamaroll, dans la disposition héroïque d'un soldat qui, sur le point de monter à l'assaut, s'est grisé d'eau-de-vie et de poudre à canon. A quelques pas de la maison où il allait entrer, il aperçut le jeune Boisgontier, qu'on eût pu prendre, de son côté, pour le factionnaire chargé de garder une forteresse, car il se promenait devant le logis, allant et venant d'un air

CHOCOLAT MENIER

Bien que M. Chanot ne montre aucune bienveillance pour nos compatriotes, il *profite du ce que* nous sommes des patriotes ardents pour être certain que nous ne voterons pas pour M. Flaissières dont le parti se solidarise avec les anti-militaristes.

Tandis que M. Flaissières, tout en étant d'une extrême bienveillance avec tout le monde, perd le bénéfice de sa bonté naturelle en préconisant une politique révolutionnaire.

Il est certain que ceux qui n'ont rien à manger, se moquent de la révolution, car ils ont tout à gagner à un changement de régime ; mais ceux qui ont le ventre plein font de la propagande en faveur de M. Chanot, afin que l'on ne trouble pas leur digestion.

Et voilà pourquoi le résultat des élections de Marseille dépend parfois d'un déplacement de 200 voix en faveur de l'un ou de l'autre parti.

200 voix sur 97 000 électeurs c'est peu, et si les Corses voulaient ils pourraient être un peu plus considérés.

SCIPION.

AU THÉATRE

La représentation que le Comité de l'Association des anciens élèves du lycée a organisé pour demain est assurée d'un grand succès, d'après le nombre de places déjà retenues.

Notre population ne saurait trop *encourager cette œuvre* dont *toutes* les ressources (cotisations et produits de représentations) sont exclusivement affectées à la création de bourses d'externat en faveur des élèves qui se recommandent le plus par leur travail et leur situation de famille.

Nous espérons que le produit de cette représentation dont le programme est des mieux ordonnés permettra d'augmenter sensiblement le nombre des bourses.

⁂

Les demoiselles qui doivent chanter dans les chœurs sont priées de se réunir dimanche matin à 10 heures et demie très précises, au Théâtre.

Les Elections de Figari

MM. Simoni ont adressé la lettre suivante à M. le Préfet :

Figari, le 27 mai 1905.

Monsieur le Préfet,

Nous soussignés Simoni Paul, ancien maire, Simoni Michel, avons fait opposition à l'élection municipale de Figari, du 1er mai 1904. Nous avons ensuite fait appel au conseil d'Etat, contre l'arrêté du conseil de préfecture de la Corse, rendu le 3 juillet, même année.

Le Conseil d'Etat nous a fait savoir qu'aucun dossier ne lui a été transmis par la préfecture.

Nous avons l'honneur, Monsieur le Préfet, de vous prier instamment de transmettre le dossier utile à l'examen des opérations faussées de la dite élection, conformément à la loi.

Nous espérons, Monsieur le Préfet, que vous voudrez faire les diligences nécessaires, afin de nous éviter l'ennui de recourir à la juridiction compétente, pour faire accorder à notre instance la suite qu'elle comporte.

Veuillez, etc.

SIMONI PAUL, SIMONI MICHEL.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

GHISONI. — M. Philip, garde général stagiaire à Ghisoni, a été nommé garde général à Sallanches.

⁂

VEZZANI. — M. Ghisanti Octave Louis, licencié en droit, est nommé juge de paix de Vernani, en remplacement de M. Palmesani, démissionnaire.

⁂

CARGESE. — Une mention honorable a été décernée au jeune Costa Jean, âgé de seize ans, fournier à Cargese : le 9 février 1905, n'est jeté tout habillé dans une mare profonde et recouverte d'une épaisse couche de mousse pour sauver un enfant qui y était tombé.

⁂

GHISONI. — M. Paravicini, instituteur-adjoint à Ghisoni, a été admis définitivement à l'examen du certificat d'aptitude pédagogique.

Hier ont eu lieu également à Ghisoni les épreuves pour le certificat d'études primaires. Sur 29 candidats, garçons et filles du canton 19 ont été reçus aux épreuves écrites et définitivement. Ce sont : Filles. Casanova Joséphine, école de Poggio di-Nazza, Costantini Julie, Farrioli Stephanie, Mucchielli Martina, Mucchielli Angéline, Paolini Marie Olive, école des filles du Ghisoni. — Garçons : Casanova, Mosca, école de Lugo-di-Nazza, Martelli Thomas, école de Isolaccio ; Bernieri Lucien, Gori Alexis, Martelli Antoine-Toussaint, Peraldi Antoine, Pieri Philippo, Pietri Jérôme, Romani Dominique, école des garçons de Ghisoni.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 2 juin 1905.

(De notre correspondant particulier)

Dentiste

M. Beltrami, dentiste du Lycée et des Hôpitaux de Marseille, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que M. Garibaldi, son opérateur, adjoint des hôpitaux, sera à Ajaccio, Hôtel du Nord, (Lagorio), *du 12 au 17 juin prochain.*

Tirs à la mer

Les tirs à la mer, exécutés par diverses batteries, ont lieu pendant le jour et la nuit. *Ces écoles à feu sont suivis avec intérêt* par notre population.

Bastia Exposition

Vendredi 2 juin. — Entrées payantes, 428. Le temps continue à se maintenir au beau. Pour l'exposition canine qui aura lieu le dimanche 4 *juin*, tous les chiens devront être emmenés à 10 heures du matin, et tenus en laisse.

Derniers inscrits : Diane, à M. J. Palmieri ; Loulou, à Mlle Tellier Marinetti ; Phoz, à M. Noël Paccinelli ; Bob, Setter, Ketty, à M. Ouvari ; Faust, à M. Vincent Poggi.

Les ratiers concourront à 3 heures de l'après midi précises.

Record des tickets-rédaction, Orsini, Luciani, Angelini.

La Montgolfière de la pharmacie de la Croix Rouge, lancée à 5 heures et demie, est tombée place de la gare, avenue Carnot. Les porteurs de primes-réclames peuvent se présenter dès aujourd'hui à la pharmacie pour y toucher la valeur inscrite sur leur bon.

Le Concours de Déclamation

Le concours a commencé à 2 heures et demie. M. Haniz, proviseur du Lycée de Bastia, entouré de MM. Louis Mozer, Ajaccio, J. Gregori, René Sangy et Zbani, membres du Jury, en entrant dans la salle du Casino-Théâtre sont acclamés par le public bastiais. Le concours est officiellement ouvert par l'orphéon Bastiais sous la conduite de M. Vincent Poreschi, président, et de M. Botta, son directeur. L'Orphéon attaque son premier chœur, tout le monde écoute attentivement ; à la finale « Buvons, buvons à la châtelaine, » les applaudissements éclatent chaleureux et nourris de toute part.

M. René Sangy prononce le discours suivant :

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

En prenant la parole, aujourd'hui, je vous demande l'autorisation d'évoquer une après-midi de décembre, où, dans la salle du Tribunal de Commerce, j'avais l'honneur de m'exprimer ainsi :

« Au mois de mai prochain, une Exposition internationale s'ouvrira. Après Paris, Cette, Avignon, Carpentras, Cannes, Vichy, Monaco, Besançon, Nice, Dôle, Belfort, Versailles, Lourdes, Lons-le Saunier, Chalons-sur-Saône, Marseille, Montélimar, Vienne, Hyères Velaux et Toulon, notre ville enfin active verra réunies dans une même apothéose l'industrie, le commerce, l'agriculture, la science, la peinture et la sculpture.

» M. Rémy Boulon est assuré déjà du concours dévoué de tous ceux qui s'intéressent à la gloire commerciale et artistique de la Corse. Hier, on m'entretenait avec M. Rémy Boulon sur cette place Saint-Nicolas, qui est une des terrasses les plus admirables de la Méditerranée, je me suis pris à admirer sincèrement la vaillance et l'ardeur de ce citoyen français qui poursuit un but utile dont il faudra lui savoir gré, et tout en lui prédisant un succès digne de l'effort osé, je l'invitai à assister à ma conférence qui lui prouverait que nos Corses sont sensibles aux manifestations élevant leur esprit vers le Beau, vers l'Idéal, par le Travail ! »

Et l'Exposition fut officiellement inaugurée. La fête dure encore. Elle durera longtemps, jusqu'aux premiers parfums d'août et aux dernières chansons d'été. Un grand concours agricole un important congrès médical clôtureront cette ère superbe de labeur fécond.

Monsieur le Président,

Les membres du jury sont heureux de vous avoir à leurs côtés. Parmi eux se trouvent d'anciens élèves du Lycée qui garderont un respectueux souvenir du chef. Je suis leur interprète en vous renouvelant mes souhaits de bienvenue sur cette terre accueillante de Corse, pays adorable qui aime ceux qui, comme vous, ne l'oublieront jamais.

Le concours de déclamation va commencer. L'Orphéon Bastiais s'associe, avec nous tous, à cette modeste manifestation littéraire. Je le remercie au nom du Comité.

Le public applaudit chaleureusement le jeune orateur.

M. Henri Maseo, commissaire délégué appelle le premier concurrent ; après chaque tirade le public manifeste son approbation par de nombreux applaudissements.

Après la série comique, quelques minutes d'entr'acte et l'Orphéon Bastiais ouvre de nouveau la séance par l'Hymne à l'Exposition qu'il enlève avec une maestria remarquable. MM. Pieroschi et Botta reçoivent les félicitations de M. le Commissaire général de l'Exposition au nom du Comité des fêtes. Un apéritif d'honneur réunit les orphéonistes et quelques membres du Comité sur la terrasse du bord de la mer du Casino. Je ne crois pas me tromper en disant que cette jeune société éclose de quelques semaines fera son chemin et comptera avant peu parmi les meilleures du genre. C'est au concours *festival* des 11 et 12 juin qu'elle va sûrement décrocher sa première récompense, car M. Botta affirme qu'il est prêt pour ce jour. Nous souhaitons de tout cœur bonne réussite à la jeune Société.

Résultat du concours. — Récompenses *décernées par le Jury.* — Grand premier prix, Charles Mattei ; Diplôme d'honneur, D. Grisoni ; Diplôme de médaille d'or, Canco Joseph ; Diplôme de médaille d'argent, A. Toreili et J.-B. Rinieri. — 2e série, tragédie et drame : Diplôme d'honneur, E. Peraldi ; Diplôme de médaille d'or, D. Colombani ; *Diplôme de vermeil*, G. Conti ; Diplôme de médaille d'argent, L. Capitali ; Diplôme de médaille de bronze, Antoine Piaggi, le plus jeune de tous les concurrents du concours.

1re série comique : premier prix, D. Grisoni ; Diplôme de médaille d'or, Jean Natali.

2e série comique : Diplôme de médaille de vermeil, G. Domarchi ; Diplôme de médaille d'argent, P. Pernice.

Le succès obtenu par ce concours a dépassé toutes les espérances. M. le Commissaire général de l'Exposition et le Comité des fêtes remercient M. le Président et MM. les membres du Jury d'avoir bien voulu honorer de leur présence cette petite fête littéraire ainsi que les jeunes Lycéens qui ont prêté leur concours et particulièrement M. Grisoni, le jeune secrétaire délégué.

Casino Théâtre. — La nouvelle troupe d'operette et opéra comique fera ses débuts ce soir avec la *Mascotte*. Attendons donc les débuts avant de nous aventurer.

QUART D'ŒIL.

Cour d'Assises

Audience du 2 juin

Présidence de M. GABRIELLI, *conseiller*

Tentative d'assassinat

Santolini Philippe, âgé de 40 ans, est négociant à Valle d'Alesani. Il est accusé d'avoir, dans la soirée du 17 décembre dernier, tenté de donner volontairement la mort à Zannettini Oure-Pierre et ce avec la circonstance aggravante de la préméditation. Les charges portées contre lui sont résumées de la façon suivante :

Acte d'accusation

Le 17 décembre 1904, vers sept heures et demie du soir, le sieur Zannettini Oure-Paul, muletier à Valle d'Alesani, dînait dans la salle du rez de chaussée de l'auberge de Rossi Pierre Joseph, de cette commune, en compagnie des sieurs Bottesti Jean-Thomas, Chipponi Raphael et Castellani Jean, lorsque Santolini Philippe-Marie, qui avait déjà eu l'occasion de les rencontrer et de boire avec eux dans la journée, arriva dans cet établissement. On lui offrit un verre d'eau de vie, qu'il accepta. Une discussion s'engagea tout d'abord au sujet d'une mule que Bottesti avait achetée le jour même, puis une partie de baccara fut organisée dans une pièce de l'étage supérieur. Santolini Zannettini et Agostini François, gendre de l'aubergiste, seuls prirent part au jeu. La banque fut tenue successivement par Santolini et Zannettini, au moment où ce dernier, distribuant les cartes, en prenait trois par erreur, Santolini lui fit observer qu'il convenait de jouer honnêtement.

Zannettini lui répondit que s'il y avait un malhonnête homme, c'était lui, et qu'il le connaissait pour un escroc, puisqu'il avait mis lui devoir une somme de trente francs qu'il lui avait prêtée quelque temps avant. Santolini bondit sur l'injure et allait frapper Zannettini, mais Agostini ne lui en laissa pas le temps, et réussit, avec le concours de Chipponi, Bottesti et Castellani, à empêcher les deux adversaires d'en venir aux mains.

Santolini quitta l'auberge le premier, accompagné par Castellani. Zannettini sortit dix minutes après avec son neveu Angeli Roch.

Arrivé devant sa maison, Santolini se sépara de Castellani, rentra chez lui, raconta à sa famille l'incident de la soirée, s'arma d'un pistolet Lefaucheux à deux coups et sortit, en disant qu'il allait demander des explications à Zannettini, avant que sa femme et Pancrazi Pierre-Paul, qui se trouvait présent, eussent pu l'empêcher. Rencontrant son adversaire en face de la maison Pizzuie qui se trouve comme la sienne, sur la route de Corvice, il lui demanda s'il maintenait les paroles qu'il avait prononcées à l'auberge Rossi. Zannettini ayant répondu qu'il n'avait dit que la vérité Santolini déchargea sur lui presque à bout portant les deux coups de son arme, malgré les supplications d'Angeli Roch et prit la fuite. Un seul projectile atteint la victime au côté gauche de l'abdomen, il a dû s'aplatir sur l'os iliaque et n'a pas pu être extrait. La blessure était cicatrisée au bout d'un certain temps ; Santolini s'est constitué prisonnier le 9 avril dernier.

M. Angeli, avocat général, occupe le siège du ministère public. M. de Carolis est assis au banc de la défense. M. Hyacinthe de Montera junior est chargé des intérêts de la victime.

Incident

M. le greffier procède à l'appel des témoins. Zannettini Oure-Pierre, la victime, et Angeli Roch ne répondent pas à la citation. M. le président donne alors lecture d'une lettre datée de Bastia, par laquelle Zannettini lui fait savoir qu'il a été rappelé subitement ainsi que son cousin Angeli auprès de sa mère mourante.

M. l'avocat général demande alors le renvoi de l'affaire. Ces deux témoins étant indispensables pour la manifestation de la vérité.

M. de Carolis s'oppose vivement aux conclusions du ministère public. On se trouve, selon lui, en présence d'une honteuse comédie. Les deux témoins défaillants ont été vus sur les marches du Palais de Justice avant l'audience. Si la maladie de la mère Zannettini est réelle, son fils ne peut partir que par le train de 3 heures et demie. Il aurait donc dû se présenter devant la Cour.

En l'état de ces déclarations, M. le président ordonne à la gendarmerie de faire des recherches en ville afin de retrouver les deux témoins, s'ils s'y trouvent encore. Il prie M. l'avocat général de télégraphier au maréchal des logis d'Alesani pour savoir si la mère de Zannettini est réellement mourante.

L'audience est suspendue momentanément.

L'audience est reprise à 4 heures. M. le président donne lecture d'un télégramme de Valle d'Alesani annonçant la mort de Mme Zannettini mère.

M. l'avocat général persiste, en conséquence, dans ses conclusions tendant au renvoi.

M. de Carolis sollicite alors de la Cour la mise en liberté *provisoire de son client*.

La Cour ordonne le renvoi de l'affaire à une prochaine session et dit qu'il n'y a pas lieu d'accorder la liberté provisoire à Santolini Philippe.

Statuant sur le cas des deux témoins défaillants et sur les réquisitions conformes de M. le Procureur général, la Cour déclare excusable l'absence de Zannettini Oure-Pierre, mais condamne Angeli Roch à 50 francs d'amende.

⁂

Audience d'aujourd'hui :

Courbebaisse Charles-Emilien-Auguste, négociant à Paris, jeux en écriture de commerce et surges de faux.

Ministère public, M. Agostini, substitut du procureur général.

Défenseur, Me Decori.

ÊTES-VOUS

FAIBLE, LANGUISSANT ET ABATTU ;

êtes-vous sujet à des maux tels que, migraines, vertiges, constipation, aigreurs, palpitations, ou quelque autre désordre de l'estomac, du foie et des reins ?

= DANS CE CAS =

rappelez-vous que

LA TISANE AMÉRICAINE DES SHAKERS

a guéri des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants qui souffraient de maux semblables, et

ELLE VOUS GUÉRIRA AUSSI.

PRENEZ-EN TOUS LES JOURS APRÈS CHAQUE REPAS.

Demander à M. Fauvas, pharmacien à Lille, une brochure gratuite sur les maladies et le moyen de les guérir.

Avis & Communications

Syndicat français des ouvriers du port. — Il est rappelé aux membres du dit Syndicat, qu'une réunion aura lieu ce soir, à 8 heures et demie, dans une des salles de la Mairie.

La présence de tous les membres syndiqués est de toute utilité.

Pour le Syndicat, A. Gandolfi.

Syndicat des menuisiers. — Les membres du dit Syndicat sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir, à 8 heures, Bd Paoli, 38.

Le secrétaire, Jean Bartoli.

Prévoyants de l'Avenir. — Dimanche, 4 juin, recette mensuelle de 9 h. 1/2 à 11 h., à la Mairie. Perception des cotisations ; admission des nouveaux adhérents. Les retardataires sont tous amendables, devoir et présent exigé.

N. B. — Les sociétaires de l'Orphelinat des Prévoyants sont instamment priés de se présenter à la recette de ce jour et d'apporter leurs livrets ; il leur sera délivré les nouveaux statuts et des feuilles à remplir dans le plus bref délai. Nous rappelons que la somme à verser par an et par membre participant est de trois francs.

Le Président, J. Angarly.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 2 juin

Tarracombre. — 7 heures du matin, + 21° à midi, + 24 3 à 6 heures du soir, + 20 5 Maxima, + 25°, Minima, + 18°.

Euromère. — 7 heures du matin, 765 mm. à midi, 765 mm., 6 heures du soir, 764 mm. Vent. — Dans la matinée, calme.

Dans l'après-midi, N. faible.

Etat du ciel, nuageux.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

⁂

Chirurgien-dentiste

M. Bestrami, dentiste du Lycée et des Hôpitaux de Marseille, prévient sa clientèle de Bastia, que M. Garibaldi, son opérateur, dentiste adjoint des Hôpitaux, sera à Bastia, Grand Hôtel Lingénieur, du 17 au 29 juin.

⁂

Avis

Le militaire qui a été vu ramassant un portefeuille sur la route de Ville de Pietrabugno, est prié de le faire parvenir à M. Santelli, greffier du Tribunal civil.

Dépêches de Nuit

Service télégraphique spécial

Bourse de Paris

	31 mai	1er juin
3 0/0 anciens	99.65	99.70
3 0/0 amortis	99.90	99.95

L'ATTENTAT contre le roi d'Espagne

Paris, 2 juin.

Une des raisons de croire que l'attentat contre le roi d'Espagne, est un espagnol nommé Farras.

La police recherche activement l'individu dont le signalement a été envoyé dans toutes les directions.

Les quatre Espagnols arrêtés dans la nuit du 26 mai ont reconnu qu'ils étaient au courant du complot contre le roi d'Espagne et en relation avec Farras.

LE ROI D'ESPAGNE à Paris

A Saint-Cyr

A 9 heures, le président de la République est allé chercher le roi au palais des affaires étrangères pour le conduire à Saint Cyr. Le départ a eu lieu par la gare des Invalides.

La journée est splendide.

A 9 heures et demie, arrivée à Saint Cyr. Sur le quai de la gare se trouvaient le préfet de Seine et Oise, le général commandant le département de Seine et Oise, le maire de Saint-Cyr et le conseil municipal, qui ont été présentés à Sa Majesté.

A 9 heures 40, arrivée à l'école militaire. Le roi et le président de la République ont été reçus par le général commandant l'école et les officiers.

M. l'abbé Lanusse a souhaité la bienvenue au roi Alphonse XIII, puis il a récité nos prières pour le bonheur de la France et de l'Espagne.

Après les présentations, a eu lieu la revue, laquelle s'est terminée par un défilé qui a émerveillé le roi.

Le jeune souverain a adressé la parole à tous les professeurs de langues étrangères.

Au professeur Lang, il fut demandé en langue allemande, s'il était allemand. M. Lang a répondu :

« Non sire, je suis alsacien, donc d'un français. »

Le roi répliqua : « Je comprends ! »

Les élèves de l'école d'application de Saumur ont ensuite donné un carrousel dans la petite carrière.

Après le carrousel le président de la République a offert au roi un superbe cheval pur sang.

Alphonse XIII après avoir remercié, a déclaré qu'en souvenir de sa visite à l'Ecole, il donnerait à ce cheval le nom de « Saint-Cyr. »

Le déjeuner a été servi à l'école. Aucun toast n'a été porté.

Sur la demande du Roi, le ministre de la Guerre a accordé un jour de congé à toutes les écoles militaires et levé les punitions.

Après le déjeuner le roi et le président partent en voiture pour Versailles.

A leur départ de Saint-Cyr, ils sont acclamés par la foule.

A Versailles

Le roi a quitté Saint-Cyr à 1 h. 45 et est arrivé à Versailles à 2 heures et demie. Il s'est rendu au château par l'avenue de Paris, et a été reçu par le ministre de l'insurrection publique, le sous secrétaire d'Etat des beaux-arts, le conseil municipal.

Le roi a visité le château, puis le grand et le petit Trianon et à son arrivée dans le *parc on a fait* jouer les grandes eaux. A 4 heures on a lunché au pavillon français.

Le roi est parti un peu avant cinq heures et s'est arrêté à l'Aéro-Club.

A l'Aéro-Club

Le cortège royal est arrivé à l'Aéro-Club de France à 5 heures et demie.

Les honneurs du parc et les présentations ont été faites par M. Cailletet, membre de l'Institut, président de l'Aéro Club.

A six heures, Alphonse XIII et le président Loubet assistent dans le parc annexe du Bois de Boulogne au départ du ballon-signal l'*Hirondelle* conduit par le comte Henry de La Vaulx.

Les nombreux invités de l'Aéro-Club ont été admis dans le parc aérostatique des Coteaux où ils ont assisté au gonflement des sept aérostats qui se sont élevés en même temps que le ballon du comte de La Vaulx.

Le roi a assisté ensuite au défilé d'automobiles, à la cascade du Bois de Boulogne et est rentré à Paris à 7 heures où il a dîné dans l'intimité au palais des affaires étrangères.

Au Théâtre français

A 9 heures Sa Majesté a assisté à une représentation au Théâtre français.

A son entrée dans la salle, Alphonse XIII a été l'objet d'une *immense ovation*.

Le programme de la journée s'est accompli sans aucun incident.

Partout sur son passage, à Versailles, à l'Aéro Club et à Paris, les acclamations enthousiastes de la foule ont accueilli le jeune monarque.

AU MAROC

La situation

On télégraphie de Tanger :

Le Sultan a fait savoir officiellement au ministre de France qu'il ajournait sa réponse aux propositions du gouvernement français et demandait la réunion d'une conférence internationale.

EN RUSSIE

Les troubles

Saint-Pétersbourg, 2 juin.

Le mouvement gréviste prend des proportions inquiétantes.

Les domaines du vice-gouverneur Weniest ont été attaqués. Les usines Alapiew ont été incendiées par les ouvriers. Les employés de toutes les fabriques Schouen sont en grève. Ils parcourent les rues avec le drapeau rouge.

A Lodz la grève menace de devenir générale.

Des mesures d'ordre ont été prises en prévision de troubles possibles.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Les trois phases de la bataille navale

La flotte russe se trouvait samedi matin, à six heures, entre les îles Goto et Quelpaert. Elle avançait en deux colonnes. En tête marchait le « Jemtchoug ». Il était suivi, à droite, par le « Borodino, » l' « Orel, » le « Kniaz-Souvarof, » l' « Alexandre III, » l' « Ostiabia, » le « Zimch-Veliky, » le « Navarin, » à gauche, par l' « Empereur-Nicolas Ier ; » à gauche, par l' « Amiral Nakhimof, » l' « Amiral Ouchakof, » l' « Amiral Seniavine, » l' « Amiral Apraxine » et d'autres croiseurs.

De son côté, Togo se tenait à Masampo avec ses principales unités, lorsque ses éclaireurs, entre les îles Tsou-Sima et Quelpaert, l'informèrent par la télégraphie sans fil que la flotte de la Baltique approchait. Quelques heures plus tard, les éclaireurs annoncèrent que les Russes avaient pénétré dans le détroit par le canal oriental, c'est-à-dire entre Tsou-Sima et le Japon.

Togo quitta immédiatement sa base et se rendit à toute vitesse au nord de Tsou-Sima qu'il doubla sans arrêt. Il fit diriger un feu terrible sur le flanc de la colonne de bâbord et sur la tête de la colonne de tribord. Le désordre commença à se mettre parmi les navires russes ; Togo le repoussa sur la côte japonaise où tous les navires battant pavillon nippon les attaquèrent.

Le « Times » donne les éclaircissements suivants suivants sur les attaques des torpilleurs :

Selon une version de la bataille, 70 torpilleurs japonais se précipitèrent à travers l'escadre russe, coulant et désemparant les cuirassés et les croiseurs, mais à un prix terrible, car 60 de ces navires sont perdus.

La capture des navires de guerre russes est attribuée à la panique causée par l'attaque des torpilleurs.

L'équipage d'un des navires se serait mutiné dans la mer de Chine. Rojestvensky mit les mutins à la raison en les menaçant de faire ouvrir le feu sur eux. Il est possible que le mécontentement des matelots soit pour quelque chose dans la reddition de quatre navires russes.

La dernière phase de l'action paraît avoir été menée mollement par les unités de la division Nebogatof ; une dépêche de Shanghaï énonce même que le « Nicolas Ier » l' « Amiral Apraxine, » l' « Amiral Semiavine, » auxquels on joint l' « Orel, » se seraient rendus sans combattre. L' « Amiral Ouchakof, » coulé en combattant, serait ainsi le seul navire de la division Nebogatof qui aurait fait tout son devoir. Le « Vladimir-Monomach, » de la même division, fut également coulé, mais après avoir été capturé.

Il est contraire aux principes militaires que les unités du contre-amiral Nebogatof ne se soient pas coulées elles-mêmes plutôt que de tomber aux mains de l'ennemi.

Les pertes japonaises

Londres, 2 juin.

On télégraphie de Tokio au « Daily News » que les pertes japonaises dans la bataille navale sont de 113 hommes tués et 424 blessés.

L'amirauté n'a pas encore donné de détails officiels sur les navires japonais perdus ou sérieusement endommagés.

A Vladivostok

Saint-Pétersbourg, 2 juin.

On télégraphie de Vladivostok au « Rouss » :

« Le croiseur protégé « Almas » et le navire-hôpital « Orel » sont les seules unités russes dont l'arrivée à Vladivostok soit confirmée. »

La question de la Paix

Paris, 2 juin.

On télégraphie de Washington au « New-York-Herald » de Paris.

« Le président Roosevelt a eu aujourd'hui une nouvelle conversation avec le ministre du Japon.

» On assure que M. Roosevelt aurait offert ses bons offices pour l'ouverture de négociations de paix. »

Etat Civil

00264

MARIAGES

Ciavani Pierre Joseph, employé de commerce, et Gozzi Antoinette-Pauline-Toussainte-Augustine, tous deux de Bastia.

Migheletti Octavien, employé de commerce, de Rutali, et Federici Marie, de Rusio.

NAISSANCES

Barbieri Louis.

DÉCÈS

Gilormini Annonciade, veuve, 73 ans, de Patrimonio.

Forni Benoîte, célibataire, 82 ans, de Bastia.

Vannelli Joseph, marié, 44 ans, de Pontebuggiani, (Italie).

Provenzano Auguste, marié, 59 ans, de Bastia.

AVIS DE DÉCÈS

M. A. P. Pietri et Mme Pietri de Carafa ; M. Pietri, commis principal des postes à Mâcon ; Mme Pietri et leur fils ; Mme de Suzzoni et M. de Suzzoni, directeur de la succursale de la Banque de France, et leurs enfants, M. le docteur de Zerbi et sa famille ; Mme veuve Frédéric de Zerbi et son fils ; Mme Franzini-Pietri, M. Franzini, professeur au Lycée de Bastia, et leurs enfants ; M. A. P. Pietri ; Mme veuve Agostini-Pietri ; Mme Vve Eugène Pietri,

Les familles Antoine-Marc Pietri de Morsiglia, Pietri, Palmieri et Marcantoni de Centuri, S. Casalta, Nicolai de Brando, Avogari de Gentile, Murati et Franzini,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR JOSEPH-MARIE PIETRI

leur frère, beau-frère, oncle, cousin et grand-oncle, décédé à Erbalunga, à l'âge de 67 ans.

Les obsèques auront lieu à Erbalunga, aujourd'hui samedi, à 8 heures du matin.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS DE DÉCÈS

Mlle Adèle Salvo ; M. et Mme François Palasso, née Salvo, et leurs enfants,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR LOUIS SALVO

leur père, beau père et grand père, décédé à Bastia, le 3 juin, à l'âge de 50 ans, muni des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu dimanche à 9 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Neuve, 3.

Cie Méditerranéenne DE NAVIGATION

Service rapide hebdomadaire par paquebots à deux hélices

ENTRE

Marseille-Bastia-Tunis et vice-versa

Le vapeur *Iberia*, capitaine Lebèvre, partira de Marseille, samedi, 3 juin, à 4 heures du soir.

Arrivée à Bastia, dimanche, 7 h. m.

Départ de Bastia, dimanche, 4 h. s.

Arrivée à Tunis, lundi, 6 heures s.

Départ de Tunis, mardi, midi et demi.

Arrivée à Bastia, mercredi, 2 h. soir.

Départ de Bastia, mercredi, 8 h. s.

Arrivée à Marseille, jeudi, midi.

Pour frêt et passages s'adresser aux bureaux de l'agence, 9, rue du Nouveau-Port, au rez-de-chaussée.

TRANSPORTS DIRECTS entre Bastia et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de BASTIA pour LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE, ANVERS, HAMBOURG et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à M. ARTHUR C. SOUTHWELL Bastia

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Adjudication à Bastia le 10 juillet

de l'entreprise des fourrages à la ration

Les demandes d'admission à soumissionner devront parvenir le 27 juin 1905, à 5 heures du soir au plus tard, au Sous-Intendant militaire chargé du service des subsistances au chef-lieu du département du domicile légal des candidats.

Pour tous autres renseignements vous consulter les affiches ou s'adresser aux Sous-Intendants de Bastia et Ajaccio.

Glacière Bastiaise

Rue Saint Roch.

Sa glace transparente, pure et hygiénique se recommande aux ménages et aux personnes désirant boire frais et sans crainte d'absorber de la graisse ou des microbes.

L'eau distillée employée à la fabrication de sa glace étant d'une PURETÉ IRREPROCHABLE, elle peut hardiment défier au point de vue d'hygiène, toute comparaison et toute analyse.

Le propriétaire, T. STRETTI.

AU PETIT BIGNON

Restaurant à la carte et à prix fixe

Place Saint-Nicolas, 7

TENU PAR

Mlle Joséphine Giudicelli

BRASSERIE GASPARINI

5, Place Saint-Nicolas

Tout les soirs à 4 heures, Glaces assorties.

BON VIN

de propriétaire

Domaine de M. François Lantrotti, (Passo Novo), rue Campanari, 8, 40 centimes le litre.

Avis au Commerce

Par suite d'une tempête sur la côte Est-Tunisienne, le vapeur *Alpha* n'est parti de Tunis pour Bastia qu'hier matin.

Il partira de Bastia pour Nice et Marseille vendredi, 2 juin, dans la soirée.

Pour frêt, passage, et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, Transports Maritimes Est-Tunisien, 6, rue Sadfren.

à Tunis, Direction, 6, rue d'Alger.

à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau Port, 1 bis.

à Nice, à M. Honoré Botta, agent.

Glacière DE CORTE

Installation à force hydraulique pour la fabrication de la glace transparente, cristalisée à l'*Eau naturelle de la Restonica.*

Production quotidienne 6.000 k.

Cette glace incomparable, fabriquée par les procédés modernes et hygiéniques de la Compagnie Industrielle Rivoli Pictet, de Paris, sera vendue au prix de CINQ centimes le kilogramme, et ceci pendant toutes les saisons de l'année.

Un avis ultérieur fera connaître l'adresse des magasins de vente que la Glacière de Corte se propose d'ouvrir incessamment à Bastia.

DÉPOT CENTRAL

1, rue Neuve Saint-Jean

CAFÉS

Dépôt des véritables cafés St-Marc et San Salvador d'importation directe.

Huile douce garantie pure

Installation à Gaz et Acétylène

Jean Clui, ex ouvrier du Gaz
Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage. — Travail soigné et garanti.

BLANCHISSAGE et Repassage

Mlle MARIE VESPERINI
rue Notre-Dame, Ajaccio

Travail soigné

DENTISTE

Le cabinet du docteur Vincenti, 1, rue de l'Opéra, en face les magasins Orenga, sera ouvert du 1er au 9 de chaque mois.

Mme MASSEL, née WOOD, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

BAR SOAVI

Cours Sébastiani, Bastia

BIERE GRUBER

Le bock 20 c.
Le ballon 25 c.
Le demi 40 c.
Le *Sérieux* 50 c.

CONCESSIONNAIRE pour l'arrondissement de Bastia, des bières en bouteilles de la
Brasserie Gruber

BONNE OCCASION

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; Futailles pour vin neuves et usagées, toutes contenances, à des prix très avantageux.
S'adresser au concierge de Toga.

à l'Usine de Toga

Divers grands magasins pour fourrages, céréales, denrées. Ecuries à partir de dix francs par mois.
S'adresser au concierge de Toga.

L'ARGUS DE LA PRESSE

Fondé en 1879

LE PLUS ANCIEN OFFICE DE COUPURES DE JOURNAUX
Lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, en fournit les extraits sur n'importe quel sujet.
PARIS. — 14, rue Drouot, — ET
CORRESPONDANTS de L'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Berne, Milan.

ASTHME ET CATARRHE
CIGARETTES ESPIC
Le Vingtième Prix Monthyon a été décerné aux Médecins d'Asthme exclusivement
Il est vendu dans les Hôpitaux Français et Etrangers.



MONTECATINI SUR MER

Etablissement des Eaux « Della Salute »

à LIVOURNE

Ces Eaux purgatives naturelles, très appréciées dans la région depuis plus d'un siècle, possèdent, à des degrés différents, tous les éléments constitutifs des sources les plus connues et les plus efficaces, à base saline, d'Italie et de l'Etranger.

Leur contenu, enrichi par le très précieux agent thérapeutique qu'est l'iode, qui s'y trouve dans de justes proportions pour l'usage interne du traitement, concourt à faire de ces eaux un type des plus efficaces pour les cures les plus variées des affections de l'estomac, des intestins, du foie, de la régénérescence du sang.

L'efficacité et la réputation de ces eaux salines iodurées ont donné l'idée de réunir les sources dans un établissement grandiose, qui a été ouvert le 1er mai. Cet établissement comprend tout ce que la science, l'hygiène et l'art moderne ont inventé de mieux afin que le traitement puisse produire tout son effet.

L'Etablissement s'élève dans un site très agréable, entouré de jardins et de bois, où on a le double avantage de respirer l'air si vivifiant des montagnes et de jouir de la brise si fraîche et si salubre de la mer. Il se trouve tout à fait à l'extrémité de la grande allée des aqueducs, ombragé de platanes et de chênes séculaires, et à deux kilomètres à peine du centre de Livourne.

Directeur général technique
M. le prof. commandeur G. QUERIOLO
Directeur de la Clinique médicale générale à l'Université royale de Pise.

Sous-Directeur, **M. le prof. chev. Jacques Lombroso,** de l'Institut des Cours supérieurs de Florence ; — Directeur adjoint, le **docteur Darius Nocciardo,** de la Clinique de l'Université royale de Pise.

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse

25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.



Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS? (Si oui.)

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux, et fait admirablement les Pellicules. Il est le MEILLEUR Régénérateur des Cheveux connu. Formule et Impression Toute nouvelle garantie.
Exiger sur les flacons les Mots Royal Windsor. En vente chez les Coiffeurs-Parfumeurs en Gros et en Demi-Gros.
ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande de Prospectus contenant détails et attestations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Gendarmerie

LE PHÉNIX

COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819

Fonds réalisés : **300** millions
Valeurs assurées encours : **300** millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie La Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli.

ANCIEN CABINET FRADIN
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée successeur

DENTS & DENTIERS (Système perfectionné)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 15, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa salle de consultation, de service chirurgien-dentiste, qui n'est pas le droit d'exercer la profession et qui exploitant, sur solliciter autorisé à le faire pour la Direction de toute satisfaction.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Vin, Pétrole Alcool à brûler

Vins rouge et blanc, le litre 0,20.
Pétrole de la Cie Générale des Pétroles, 0,35.
Alcool à brûler, 0,75.
Magasin : 7, rue de l'Opéra, près de la Poste.

LA GRAINE St-VINCENT
guérit radicalement
CONSTIPATION
Hémorroïdes, Maladies du Ventre Foie, Vessie, Voies urinaires
Procure à Tous
Santé, Vigueur
A. DETHOREY, Pharmacien spécialiste, NANCY
envoi contre mandat
Boîte 2 francs. — *Dans toutes les Pharmacies*

MESDAMES

Vous économiserez sûrement
500 francs par an
sur le prix de vos Toilettes, si vous voulez faire usage du journal de Modes
« LA SAISON »
le seul au Monde donnant par numéro environ 100 GRAVURES INÉDITES de Modes, etc. C'est vous dire que les parties techniques, *Modes & Travaux de Mains* y sont traitées d'une façon magistrale.
Cet organe ne publie aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains.
Modestes et Tranquillité n'étaient de ses modèles
6 francs par an ou 25 cent. le numéro avec un Supplément de Modes, une Planche de Patrons ou un Panorama supplémentaire.
Numéro Spécimen gratuit, 30, rue de Lille, Paris







MAISON L.-N. MATTEI et Cie

Produits Recommandés

La délicieuse LIQUEUR CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

XXXe ANNÉE — DIMANCHE, 4 JUIN 1905 — N° 133

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Diverses, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Sainte Angèle.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h. 56 m. — Coucher, 7 h. 4 m.
Lune Nouv. le 2 — Premier quar., le 10.
Fête de demain : Sainte Clotilde.

3 JUIN

Les Curiosités de la Semaine

Drogues d'autrefois. Un érudit vient de découvrir le mémoire contenant l'énonciation des médicaments fournis au prince de Condé, fils du grand Condé, par Biet, premier apothicaire du corps du Roi. On reste confondu, à sa lecture, en voyant quelle énorme quantité de drogues hétéroclites la thérapeutique du dix-huitième siècle faisait ingurgiter aux patients. Le malheureux prince de Condé tomba malade le 2 septembre 1708 et reste alité jusqu'au jour de sa mort, qui survint le 31 mars 1709.

Pendant six mois, les trois médecins du prince, Finot, Chauvin et Morel, le gorgent de « tisane faite avec le riz, la racine de guimauve et le sucre candi. » Ils l'assaillent matin et soir, de « clystères réitérés avec l'huile d'œuf. » L'état du malade empire. On appelle alors au quatrième médecin, Helvétius, qui complique le traitement de « deux onces de confection d'hyacinthe pour fortifier le cœur et réparer les forces épuisées. » Plus tard, le prince doit encore avaler de l'eau de pavot, de la tisane de corne de cerf, de l'épine, de la tisane de raisins, jujubes, réglisse, mauve et racines de gui. Malgré ce déluge de tisanes, le pauvre malade succombait, le 31 mars au soir, à « la maladie dont il souffrait, » prononcèrent gravement ses médecins...

Voulez-vous vous mettre au vert ? C'est la mode en ce moment en Angleterre de ne porter que du vert. Les tailleurs anglais ont décidé d'abolir le noir et de le remplacer partout par du vert. Un des élégants de Londres se promène en ce moment avec une série de verts dont voici la nomenclature : chamois vert olive, habit vert Lincoln avec rayures vert de mer, chemise vert pois, chaussettes vert épinard. Après tout, le vert c'est l'espoir. Le vert est reposant pour les yeux et, puisqu'il symbolise l'espérance, il doit être reposant aussi pour le moral. Et puis, il faut bien que la mode trouve du nouveau, sans quoi elle ne serait pas la mode !

Une anecdote, entre tant d'autres, sur le baron Alphonse de Rothschild qui vient de mourir. Un ancien parlementaire, en des plus mauvais moments, avait besoin d'argent. Il possédait une villa et des terrains dans le Midi et il vint en proposer la vente au baron ; mais il demanda certainement au baron Alphonse trois fois plus que la valeur réelle de ces immeubles. Le grand millionnaire malicieusement demanda à réfléchir. Le parlementaire, qui était pressé d'avoir une solution, dit au baron :

— Vous savez, monsieur de Rothschild, au besoin je me contenterais de votre signature. Jamais le baron Alphonse ne raconta cette histoire sans éclater de rire.

Pourboires de souverains : Le roi Edouard VII a la pourboire facile et large, — on s'en est encore aperçu, disent les intéressés, lors de son dernier voyage à Paris. Mais il paraît que celui des souverains qui détient le record à ce sujet, c'est l'empereur de Russie. Alors que le roi d'Angleterre donne 160.000 francs de pourboires par an, l'empereur de Russie en distribue pour 250 000 francs. Quant à l'empereur d'Allemagne, il est très libéral quand il voyage à l'étranger ; on le dit beaucoup plus regardant quand il voyage dans ses Etats.

Une ancienne coutume de la Cour de Prusse veut que les invités au dîner de noces du prince royal se partagent entre eux la jarretière de la princesse royale. « Honny soit qui mal y pense. »

Jadis, c'était la princesse elle-même qui, au moment opportun, dégrafait sa jarretière, la décousait et en faisait distribuer les morceaux aux invités. Il n'en va plus de même aujourd'hui. On fait confectionner une paire de jarretières ornées de rubans sur lesquels se trouvent brodées, en soie et en or, les armoiries de la fiancée, surmontées de la couronne, et la date de la cérémonie du mariage. Le soir, dès que les jeunes mariés se sont retirés, la grande maîtresse de la Cour prend une de ces jarretières, renfermées dans un somptueux écrin, la découpe et en offre les parcelles aux convives. Quant à l'écrin et au pendant, ils vont aux archives du ministère de la Maison royale de Prusse où se trouve la collection complète de toutes les jarretières des princesses royales et impériales. Celle qui va être offerte en souvenir, dans quelques jours, à été confectionnée à Schwerin, et c'est la grande-duchesse Cécile elle-même qui a fourni le dessin en miniature de son blason.

PIPELET.

Théâtre Municipal

Dimanche 4 juin, à 8 h 1/2 du soir

CONCERT
AU PROFIT DE L'ASSOCIATION
des anciens élèves du Lycée de Bastia

Lyre Bastiaise.
Monologue comique par M. X.
Chœur de jeunes filles par les élèves de Mlle Gleize.

LE MISANTHROPE ET L'AUVERGNAT
Comédie en 1 acte d'Eug. Labiche

Prunette,	Mme Z.
Mme Coquenard,	Mme de M.
Chilfonnet,	J. G.
Machevoine,	A. M.
Coquenard,	X. X.

Lyre Bastiaise.
Chansonnette comique par M. X.
Chœur de jeunes filles par les élèves de Mlle Gleize.

DOCTEUR
Comédie en 1 acte de Bisson

Suzanne,	Mme de M.
Anaïs,	Mme Z.
Maurice,	H. M.
Courbezon,	A. M.
Docteur Boscardin,	J. G.

Lyre Bastiaise.

Prix des places : 1res Loges, 2 fr. 50. — Baignoires et 2es Loges, 2 fr. — Fauteuils, 2 fr. — Stalles, 1 fr. 50. — Parterre, 1 fr.

Pour la location s'adresser à l'Hôtel de Ville, bureau des archives, le mercredi 31 mai, vendredi 2 et samedi 3 juin.

LARMES

POÉSIE *dite par Madame Anita de Montera à la réunion littéraire de la Cirnea, le samedi 27 Mai.*

Perles de cristal lumineux
Dont les yeux
Sont l'écrin d'or pâle et de rêve,
Vous tombez, parmi les sanglots,
Vraie grelote,
Comme des embruns sur la grève.

En vous dansant tourbillons
—Des rayons
Teints aux feux des vives prunelles,
Car vous naissez de nos douleurs ;
Vos lueurs
Ont de sinistres étincelles.

Vous êtes Filles des ruisseaux
Blanches eaux
Qui pleurent sur les mousses vertes ;
Mais leurs ondes ont goût de miel,
Et le fiel
Est le flot qui vous a couvertes.

Aux cils d'or ou de noir velours,
Beaux atours,
Vous faites des colliers limpides
Dont les gemmes ont des frissons,
Des chansons,
En leurs brûlements timides.

Quels doigts pourront vous enchâsser,
Vous tresser
Les guirlandes aux fleurs d'opales
Dont vous serez les fruits vermeils,
Les soleils,
Et les lumières virginales ?

Je veux d'un orfèvre inconnu,
Attends,
Ces diamants sur ma couronne,
Mais je veux son sourire aussi,
Attendri,
Pour que chaque perle en rayonne !

SAUVAGE.

CROQUIS D'EXPOSITION

Celui qui y va pour son plaisir

Sans s'attarder à sailler sa monture, il a fait, à pied, allègrement et sans fatigue, les sept ou huit kilomètres qui séparent son village de la gare la plus proche. Oh ! l'excellente promenade sous les châtaigniers séculaires. Oh ! la joyeuse arrivée à la gare où le train allait partir !

Et maintenant, sans qu'il se soit rendu compte du trajet parcouru, le voici dans cette ville de Bastia qu'il connaît à peine. Les maisons lui semblent plus hautes, plus blanches, les rues plus larges et la mer elle-même, striée de rais lumineux, ne lui a jamais paru aussi belle, aussi radieuse.

Il s'étonne de tout : de la fraîcheur de l'air par cette matinée ensoleillée de mai, de l'animation des boulevards, du cri des lattières attardées, et là où il n'a nul sujet de s'étonner, il s'étonne, il veut s'étonner quand même, pour le simple plaisir d'exprimer par une phrase sonore et gaie, une surprise relative, feinte parfois !

Afin de ne pas paraître plus ou moins grossier que ses compagnons de voyage promenant avec lui, il a accepté de monter et de descendre vingt fois le boulevard, en attendant l'heure de l'ouverture car l'Exposition qu'il est venu voir pour sa satisfaction personnelle, ne doit s'ouvrir officiellement, aujourd'hui dimanche, qu'à dix heures, et il en est neuf à peine !

Le pavé le brûle, il trouve interminables ces montées et ces descentes continuelles ; il voudrait bien reprendre sa liberté, s'éloigner sans rien dire, car il sent bien tout ce que sa curiosité a de puéril et d'enfantin.

Enfin, par je ne sais quel adroit manège, le voici seul sur la place. La bonne senteur marine ! Le bon soleil ! La joyeuse foule et les jolis toits de briques rouges que la lumière ardente sable d'or !

Va-t-il pouvoir en raconter au village !

Parlera-t-il jamais assez de tout ce qu'il a vu : de l'Exposition, de la foule, des autorités assemblées, de la ville en effervescence, de la musique entendue, des discours écoutés, de la brise de mer et des jolis toits de briques d'un rouge éclatant, comme l'appel d'une fanfare !

Une douce joie se lit sur son visage, un doux orgueil aussi ; il est content de lui, content des autres, content même de son arrivée de demain qu'il sait immanquablement attendue. Il va donc être un homme populaire, un homme que l'on questionnera, que l'on jalousera, à qui l'on fera répéter cent fois la même histoire amplifiée toujours un peu, et de qui l'on dira dans ce petit village tranquille où, jusqu'aux semaines prochaines, nul ne doit quitter le pays :

« Oh ! il a été à l'Exposition ! »

PICCOLINA.

Causerie à la Cousine

L'Ennui !

Je m'ennuie ! telle est l'exclamation qui, bien souvent, a dû bruire à vos oreilles. Exclamation qui se répercute, en écho prolongé, dans toutes les sphères sociales.

Oui, Cousine : l'Ennui est le grand fléau de ce siècle de vie à outrance, il atteint et ronge dans ses assises la société même. Rare est le foyer qui ne lui octroie ses petites et grandes entrées.

L'Ennui, c'est peu ou beaucoup.

Il y a des ennuis à fleur de peau, qu'on peut secouer, éviter, distraire, ou qu'on supporte comme une des inévitables misères de la vie.

Ainsi de certaines souffrances intimes et voilées, dont les phases se perdent dans un suprême Ennui, comme les contours d'un paysage dans le brouillard sombre qui les envahit.

Mais Bossuet, dans son langage profond, a appelé aussi de ce nom ce quelque chose « d'inexorable, » qui fait le fond de la vie humaine. C'est dans ce sens réel et pathétique, que l'Ennui est un des plus effroyables maux de l'existence ; il a une racine qu'il est à peu près impossible d'extirper, car elle est en nous-même et croissant comme un arbre immense au noir feuillage.

Oui, l'humanité s'ennuie, et il y a un océan de larmes au fond de cet Ennui.

Cette racine est la même dans toutes les âmes, bien que ses pousses affectent des formes différentes.

Après tout, l'Ennui, n'est autre chose que le besoin inassouvi du bonheur.

L'âme humaine a l'Ennui de Dieu. — Il n'est fait sa faim immense et profonde. Et chaque fois que l'âme croit remplir avec des choses créées le « gouffre » que Dieu s'est creusé en elle, elle trouve le vide, le désappointement, l'inutilité, et tout cela s'exprimant en un ennui profond et lamentable.

L'Ennui peut avoir d'autres causes, telles : l'excès de bien être, la réalisation de toutes les satisfactions, l'idolâtrie du Moi, l'abstention d'occupations manuelles et intellectuelles, le dégoût de la situation sociale de laquelle on fait partie. L'aspiration incessante vers celle d'autrui paraissant devoir renfermer les éléments du bonheur convoité.

De là les tristesses sans causes, les dégoûts subits, l'affaiblissement graduel des plus riches facultés qui gisent en l'individu, tel un filon inexploité.

Les résultats de l'Ennui sont des plus déplorables..... Voyez la jeune fille : splendide bouton à peine éclôt d'une plante à sève abondante ; tout lui est source et rayon, grâce, réalisation de désirs aussitôt satisfaits qu'énoncés, la vie se déroule devant ses yeux, telle une féerie de conte de fées.

Jeunesse, beauté, fortune, sont les splendides fleurons ornant son diadème. Ceux qui la regardent ne voient que ses yeux lumineux, son front uni comme une glace, son frais sourire, tout haut, exhalant son bonheur. Son bonheur ? ô ironie ! alors que, lourdement, elle traîne le poids léger de sa brillante jeunesse incomprise, son front s'assombrit, ses contours gracieux s'amaigrissent, et ses paupières se mouillent de ces pleurs qui leur font un cercle bleuâtre dont les baisers d'une mère ne peuvent effacer la trace. Le mal mystérieux qui, glissant au cœur même de la fleur, comme le ver dans un bouton de rose, y apporte la mort avant épanouissement complet, n'est autre que le terrible Ennui.

Ainsi, la jeune femme adulée, la mondaine dont le caprice fait loi, sentent une atmosphère d'oppression envahir leur âme. Se pouvant vers l'abîme de leur vie de futilités remplies, elles éprouvent le vertige du vide... leur cœur, leur esprit cela sont l'impérieuse nécessité d'alimenter autrement que par des frivolités à leur offrir en pâture. De plus en plus, elles s'abandonnent au plaisir, avec l'espoir secret de vaincre cet Ennui qui, semblable à la tunique de Nessus, fait corps avec elles.

Sur femme s'ennuyant ! de là les caractères qui s'aigrissent, les rapports qui se tendent, la bonne harmonie des unions les mieux assorties, en passe d'aller à la dérive...

Dans l'humble logis, assise auprès de la fenêtre ouverte, par laquelle s'épand un rais de soleil, penchée sur son métier, modeste guipe pain, la grisette ouvrière fait courir son aiguille dans le tissu soyeux, parmi tant qu'elle puisse le libre essor dans le monde enchanté des illusions... Elle songe à celles pour qui ses doigts de fée confectionnent de si splendides atours... Elle établit un parallèle entre son existence et la leur. Découverte de réalité... L'Ennui germe dans son âme et lui fait broyer du sombre, là où la palette du coloriste peintre avait réservé pour le fond terne de la toile des teintes en exacte coloris.

L'implacable douleur vient-elle effleurer de son aile de ténèbres, scintillante de diamants liquides, le cœur heureux ? Moins fort que la peine, au lieu d'accueillir avec résignation l'hôtesse redoutée, il vogue à pleines voiles sur les eaux bourbeuses de l'Ennui. A la jeune fille désœuvrée, à la mondaine blasée, je conseillerai l'occupation manuelle et intellectuelle... la Charité.

L'intelligence veille ; elle est semblable à une blanche figure qui, en temps à la main, s'est assise près d'une porte sombre. Si la raison et le bon vouloir l'accueillent souriante et paternelle, elle recevra d'eux une clarté plus forte. Si, au contraire, la blanche figure a pour des prises...
cures, si elle se trouble à leur approche, et les repousse, elle veillera éternellement

solitaire et froide sous les portiques vides qui sont une porte ouverte à l'Ennui.

Il est utile de donner une orientation à sa vie... semer, pour qui le peut, le bien, apaiser la faim, couvrir la nudité, sécher les larmes, consoler en compatissant aux peines du cœur, soulager les misères physiques... être enfin le « Petit Manteau Bleu » de la charité bien comprise. A cette salutaire et bienfaisante occupation le temps fera défaut pour l'égoïste oisiveté du Moi, partant l'Ennui, petit à petit, se dissipera comme la buée épaisse au fond sous la pénétrante chaleur d'un rayon.

Oui, Cousine, le bonheur est l'insatiable appétit de tout être créé, faute de le saisir, on ne se peut dérober à la peste de l'Ennui ; car être heureux c'est échapper à la fatalité instinctive, au sort brutal. C'est dominer sa vie. *Il ne s'agit pas* d'un bonheur qui serait de la joie, mais d'un bonheur dont les événements extérieurs sont l'occasion sans en être la cause unique.

Musset dit :

« Il faut en ce bas monde aimer beaucoup de choses, pour savoir, après tout, ce qu'on aime le mieux. Il faut avoir été très heureux pour savoir être heureux. La santé, l'indépendance, la fortune, la tendresse, sont des biens excellents, parce qu'ils nous aident à nous épanouir pleinement dans notre force et notre valeur, à devenir entièrement nous-mêmes. Ils ne sont pas le bonheur, mais ils nous l'enseignent. On apprend à se connaître dans la douleur. L'homme est un apprenti, la douleur est son maître. »

Nous devons donc, Cousine, cultiver en nous la floraison de notre destinée et tenir à l'écart l'Ennui. Pour nous, souffrances, deuils, trahisons, mélancolie des affections qui se dissolvent, tourments des regrets, tout doit être occasion de s'embellir encore.

Nous devons toujours être prêtes pour une grande action. Chacune de nous est chargée d'alimenter sa propre lampe, et rien en somme n'est plus bienfaisant que la flamme forte et chaude d'une belle vie de laquelle nous aurons rayé l'Ennui.

Nous devons admettre la vie. De quel droit pouvons-nous la trouver ennuyeuse et décevante ?

Nous devons être à son égard comme le matelot qui, debout dans la mâture, découvre, peu à peu, dans les brouillards, *la mer infinie. Il s'étonne de sa monotone grandeur*, mais lui demande-t-il d'être différente, et ne la trouve-t-il pas belle ainsi ? Aux êtres faibles, il appartient de faire de beaux rêves. Ils ont le goût du mensonge. Ainsi, subtilité suprême, l'art de vivre le plus compliqué consiste à se simplifier, et la sagesse la plus belle, c'est la simplicité parfaite de l'âme supérieure qui ignore l'Ennui.

Le bonheur, c'est le champ de la vie morale tout grand ouvert à l'âme, c'est la liberté ; voilà pourquoi il est sans prix, mais voilà pourquoi la première âme venue ne peut pas le porter.

Notre vie est précieuse, ne la gaspillons pas en futilités, sachons vivre courageusement notre vie, quoi qu'elle soit.

Permettez que je termine cette Causerie, Cousine, par ces mots de Le Play, que veuvent je me plais à méditer :

« Du nord de la mort, j'ai mesuré, non pas la vanité de la vie, mais son importance. »

RYANE.

La Première Communion
Au Lycée

La première communion qui eut lieu jeudi 1er juin au Lycée, fut, comme tous les ans, une imposante cérémonie. Dans l'église aux tentures blanches brodées de fleurs les premiers Communiants vinrent s'agenouiller recueillis.

A leurs côtés, la grande famille universitaire se tenait, ainsi que plusieurs membres du Conseil d'administration. M. le Proviseur Hantz, M. le Censeur Leschi, avaient offert la place d'honneur à M. le Premier Président Collin.

L'assistance nombreuse occupait, avec les élèves, toute la nef. M. l'Abbé Pagani, curé de San Nicolao de Moriani, prié par M. l'Abbé Bonaccorsi, sanonnier du lycée, officia ; il fit preuve d'une belle éloquence en deux différentes allocutions qui rehaussèrent l'éclat de la solennité.

M. l'Abbé Pagani est un ancien et brillant élève du lycée auquel il a gardé un souvenir fidèle et attendri.

Le chœur habituel des chanteurs de la paroisse, habilement dirigé par M. Regnessi, organiste de Saint-Jean, exécuta avec beaucoup de précision et de sentiment, un *cantique* de Gounod, ainsi qu'un ensemble à trois voix du Père Gouard. Mlle Antoinette Grimaldi et M. Barboni, chantèrent en duo l'*Ave Maria* de César Franck. A la bénédiction, le chœur reprit le *Tantum Ergo* de Samuel Rousseau et le *Laudate* de Lambillotte.

Après la cérémonie M. le Proviseur, assisté des membres du conseil d'administration et de son personnel, reçut dans ses salons, les aimables chanteuses et les commissaires auxquels un superbe lunch fut offert.

Le nombre des premiers communiants qui suivent les instructions de M. l'Abbé Bonaccorsi, s'accroît chaque année, les parents édifiés par la bonne tenue et le recueillement qui règnent en cette solennité, confient au digne et zélé prêtre le soin délicat de tremper l'âme de leurs enfants pour les luttes de la vie. Ils en ont toujours pleine et consolante satisfaction.

Belle fut cette journée de juin, dont le lycée en fête, grâce à l'amabilité de M. le Proviseur Hantz, se souviendra longtemps.

Bastia Exposition

Samedi 3 juin. — Entrées payantes 642. *Recettes des tickets-rétraction*, MM. Zanti de la Croix rouge, Gasparini, Orsini, Luca. Temps superbe, chaud ! chaud ! les marrons ! Cette fois on griffe même dans la Glacière parisienne.

Dimanche 4 juin. — Exposition canine. Derniers chiens inscrits : Diane, danoise, à M. le Comte de Mary de la Canorgue. Bourguignon, à M. Delosi. Marquise, Mériane, à M. Domestre. Tosca, à M. Taillandier. Turco, à M. Sicurani. Les chiens concurrents seront reçus à 10 heures par M. Héraud, secrétaire général. (Concours des ratiers à 3 heures dans une enceinte spéciale). Membres du jury, MM. Dumeure, vétérinaire civil, Ange-Louis Marchetti, Lepidi Charles, présidant de la Chambre musicale, M. Brandiz', commissaires délégués.

A 5 heures 1/2 départ d'une montgolfière, offerte par M. Zanti, de la Croix rouge, avec primes-surprises.

Bons surprises retirées à la pharmacie de la Croix rouge, provenant de la 2e Montgolfière :

MM. Bianchi Louis, rue Abbatucci, n° 1, Reguano, rue de la Gare, n° 4, Martinaghi, rue de l'Opéra, n° 1, Castagnoli Jacob, rue Saint Jean, n° 1, Piota, rue Nouveau Port, n° 5, Lanala, au Port Neuf.

Le Cinématographe. — Après des débuts incertains, M. Pluviaux, hier au soir, nous a donné une bonne soirée. Au programme : le jeu de tonneau, assez drôle, l'avaleur de pièces : sur le continent, dans des guinguettes, on appelle ce jeu : « La Grenouille. » Est-ce parce que les grenouilles baissent constamment comme jadis Mossieu Pell'tan ?

« Militaires et nourrice, » parodie de deux coqs pour une poule, est une bonne pellicule qu'on reverra avec plaisir. En somme, il faillit mettre au point, voilà qui est fait et qui nous promet de bonnes soirées.

Nous verrons sous peu Alphonse XIII à Paris et l'attentat infâme perpétré contre Sa Majesté.

M. Pluviaux, désireux de satisfaire la curiosité de l'actualité, a écrit ce jour pour se procurer, si possible, la photographie de Ferras, l'auteur présumé de l'attentat.

Les *Noces de Jeannette* — La vaillante troupe d'opéra comique a fait ses adieux jeudi soir. Mme Devriendt et M. Duffaut n'avaient jamais aussi bien chanté cette pièce. Quand je dis vaillante troupe, c'est bien juste, car pendant toute la durée de leur engagement ils n'ont cessé d'être sur la brèche, ce qui prouve que Mme Devriendt et M. Duffaut possèdent une bonne santé, voix bien classée, aussi le public regrette déjà leur départ.

Après le morceau du Rossignol, morceau qui sert à Paris pour les concours du Conservatoire, Mme Devriendt a reçu en scène deux superbes bouquets de roses et de lys que lui a offert M. le Commissaire général en son nom et au nom du Comité des fêtes. Modestes fleurs, madame, qui représentent les sympathies du public bastiais, qui vous remercie d'avoir, ce soir, chanté les « Noces de Jeannette » avec toute votre âme d'artiste.

Le Comité remercie aussi M. Duffaut, l'excellent baryton, maître en l'art de chanter les ouvrages classiques, certes les plus difficiles à mon humble avis. M. Duffaut peut sans crainte aborder les grandes *scènes du continent* où toute qu'il n'y obtienne un très grand succès, car il a toutes les qualités requises pour être classé parmi les artistes de talent. Nos sincères félicitations au désopilant comique Ferdinand, dont le public bastiais se souviendra longtemps, puisque lui-même l'a nommé Ferdinand, le populaire comique. Nous espérons vous revoir bientôt, n'oubliez pas les Corses, car les Corses ne vous oublieront pas et garderont longtemps un bon souvenir de votre réel talent.

QUART D'ŒIL.

La Saint-Erasme

Aujourd'hui dimanche, la confrérie des Marins célébrera dans la paroisse Saint-Jean-Baptiste, la fête de Saint-Erasme, patron des marins et navigateurs.

Nous avons l'honneur d'inviter Messieurs les membres de cette confrérie, marins et capitaines, d'assister à la Grand' Messe qui commencera à 11 heures et aux Vêpres à 3 heures.

Pour les Procureurs, Luccioni.

Bourse de Paris

	2 juin — 3 juin
Rente 3 0/0 ancien	99.70 — 99.60
3 » 0/0 nouveau	99.65 — 99.40

Le Paradis des Enfants.

L'existence est, pour les enfants, exempte de soucis et à ce point agréable que la Terre leur semble un nouveau Paradis. Tous, cependant, ne sont pas heureux et certains, de la maladie, endurent les mille tourments ! Mais dames à ceux-ci de l'Emulsion Scott, et, bientôt, ils retrouveront force, santé, vivacité et bonne humeur. Les enfants acceptent l'Emulsion SCOTT sans la plus grand plaisir ; en effet, quelque soit le goût dont est composé soit l'huile de foie de morue, elle est absolument dépourvue de l'inhabituable goût de poisson. De plus, en raison de l'addition des véritables hypophosphites de chaux et de soude et, surtout, de la perfection du mélange, l'Emulsion Scott est trois fois plus active que l'huile nature. Une cuillerée d'Emulsion Scott à elle seule contient plus d'éléments régénérateurs qu'une pleine cuvée de ces émulsions appelées "bon marché" qui, destinées à être vendues au rabais, sont fabriquées d'ingrédients de dernière catégorie et, ainsi, absolument incapables de donner une guérison. Si votre petit souffre de rachitisme, troubles dentaires, dépérissement, bronchite, affections de la gorge ou des poumons, donnez-lui de suite l'Emulsion SCOTT qui lui rendra la santé, le bonheur ! En voici l'irrécusable témoignage reçu de Mr le Dr Renaudet de Castres :



"J'ai souvent employé l'Emulsion Scott, mais sous sa forme la plus agréable, dans mon clientèle particulière, avec les résultats les plus satisfaisants dans des cas de faiblesse générale, de rachitisme, de scrofule, de phtisie au 1er et au 2e degré. L'huile de foie de morue, naturellement peu agréable, devient facilement supportable et même agréable à prendre sous la forme de votre Emulsion Scott. Je suis heureux d'être agréable à votre Société en lui donnant mon témoignage sur la valeur de votre produit."

Dr Renaudet, Castres.

"J'ai souvent employé l'Emulsion Scott, mais sous sa forme la plus agréable, dans mon clientèle particulière, avec les résultats les plus satisfaisants dans des cas de faiblesse générale, de rachitisme, de scrofule, de phtisie au 1er et au 2e degré. L'huile de foie de morue, naturellement peu agréable, devient facilement supportable et même agréable à prendre sous la forme de votre Emulsion Scott. Je suis heureux d'être agréable à votre Société en lui donnant mon témoignage sur la valeur de votre produit."

Dr Renaudet de Castres (Tarn).

Exigez la véritable Emulsion Scott dans le flacon jaune à enveloppe saumon, avec la signature Scott & Bowne, Paris. Refusez toutes les imitations.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 3 juin 1905.

(De notre correspondant particulier)

Dentiste

M. Beltrami, dentiste du Lycée et des Hôpitaux de Marseille, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que M. Carlhaldi, son opérateur, adjoint des hôpitaux, sera à Ajaccio, Hôtel du Nord, (Lagorio), du 13 au 17 juin prochain.

Aux Variété

La troupe Martinez continue tous les soirs à nous amuser agréablement. Le répertoire des opérettes est des mieux choisi et les artistes nous donnent pleine satisfaction.

Ils s'étudient à charmer les spectateurs nombreux qui suivent assidûment les représentations et qui ne leur épargnent pas les applaudissements, très mérités d'ailleurs.

Cour d'Assises

Audience du 3 juin

Présidence de M. GABRIELLI, *conseiller*

Faux en écritures et usages de faux

Le nommé Corbedaine Charles-Emilien-Auguste, négociant, a été condamné en 1891 à 2 ans de travaux forcés par contumax pour 12 faux et usage de faux. Pendant longtemps il a pu se soustraire aux recherches de la justice ; il a été néanmoins arrêté à Paris il y a quelques mois. Conformément à la loi, il comparait aujourd'hui devant la Cour d'assises pour purger sa contumace.

L'acte d'accusation rapporte les faits comme suit :

Acte d'accusation

Dans les premiers mois de l'année mil huit cent quatre-vingt-dix, à Marseille, Corbedaine Charles-Emilien-Auguste, s'associa pour le commerce de l'orfèvrerie et de la bijouterie avec Farellacci Antoine auquel il avait dit se nommer Charles-Auguste. Peu après ils entreprirent ensemble un voyage d'affaires en Corse et vers la fin de l'année, Corbedaine revint seul dans ce département. Dès lors il se donna pour Farellacci. Il se présenta sous ce nom chez des fonctionnaires et des négociants de Sainte-Marie-Siché, Cauro et Ajaccio et leur vendit des objets de son commerce payables par des traites qu'il leur fit accepter. Toutefois en préparant ces effets il avait soin de laisser un espace libre devant le nombre et la mention en toutes lettres qui indiquent la somme due.

Plus tard, il ajouta à gauche de ce nombre et de cette mention le chiffre et le mot cent, et au moyen de cette altération il augmenta de cent francs le montant de chaque traite. Les valeurs ainsi altérées ont été par lui négociées chez les sieurs Lanzi, banquiers à Ajaccio ou envoyées en paiement aux sieurs Girod frères, négociants à Paris.

Au mois d'avril mil huit cent quatre-vingt-onze lorsqu'il a compris que ces faux allaient être découverts, il a pris la fuite après avoir écrit à Farellacci une lettre dans laquelle il reconnaissait qu'il s'était rendu coupable des faits les plus graves. Toutes les recherches pour le retrouver sont jusqu'à présent demeurées infructueuses.

M. Agostini, substitut du Procureur général, occupe le siège du ministère public.

Me Decori présentera la défense de l'accusé.

Interrogatoire

Corbedaine, qui a des antécédents judiciaires, reconnaît tous les faux qui lui sont reprochés, à l'exception d'un seul.

Il majorait de cent francs les traites de certaine de ses clients, et cela dans l'unique but d'opérer des escomptes de banque, qu'il n'aurait pu faire étant donnée la modicité des sommes dues. Mais il envoyait lui-même les 100 francs à chaque client pour qu'il ne subisse aucune injustice.

Audition des témoins

Sept témoins sont assignés dans cette affaire. MM Ucciani François, âgé de 31 ans, et Verrini Xavier-Antoine, pas touchés par l'assignation, ne répondent pas.

Tous les témoins, à l'exception de Farellani, ont reçu des traites majorées de 100 francs. Aucun n'a jamais payées la sommes dues.

Farellacci, ancien associé de Corbedaine, raconte comment il a été amené à participer au commerce de l'accusé. Celui-ci l'a indignement trompé, en se servant de son nom. Il a été ruiné et a subi 24 jours de prison. Cette déposition est vivement contestée par Me Decori.

Réquisitoire

M. l'avocat général prétexte à MM. les Jurés la personnalité de l'accusé : il a été condamné trois fois par défaut, pour abus de confiance, escroquerie et banqueroute simple, et s'il n'a jamais accompli sa peine, c'est qu'il changeait à chaque fois de nom et de région.

De pareils antécédents expliquent les faits par lesquels Corbedaine est aujourd'hui poursuivi.

En 1891, Corbedaine associé d'un sieur Farellacci, vendait des objets de bijouterie et d'horlogerie à diverses personnes de l'arrondissement d'Ajaccio ; pour le paiement de ces objets, il faisait accepter des traites qu'il majorait de cent francs avant de les escompter chez M. Lanzi, banquier à Ajaccio ; à l'échéance les effets étaient naturellement repris.

C'est de ces faits qui constituent le crime de faux en écriture commerciale, pour lequel l'accusé est poursuivi.

Le préjudice éprouvé est de 1,500 francs environ et bien que le banquier ait été désintéressé, il n'en est pas moins certain que Corbedaine est coupable, qu'il mérite une punition. MM. les jurés n'hésiteront pas un seul instant à rendre un verdict de culpabilité.

Plaidoiries

Me Decori, dans un exorde dans lequel Corbedaine du passé qui lui reproche M. l'avocat général ; passant à l'examen des faits, il démontre que si la matérialité du délit existe, il manque deux autres circonstances qui constituent la culpabilité ; l'intention criminelle et le préjudice.

L'intention criminelle n'existe pas. Corbedaine s'est livré simplement à un jeu d'écritures. C'est que tous les commerçants génois font et pourtant ceux-là ne sont pas poursuivis.

Quant au préjudice éprouvé par son associé Farellacci, l'honorable défenseur, dans une lumineuse discussion, démontre qu'il n'existe pas, puisque le sieur Farellacci a été jusqu'à un certain point le complice de Corbedaine.

En résumé, si la matérialité du délit existe, il faut reconnaître qu'il n'y a ni intention criminelle ni préjudice.

Dans ces conditions, MM. les jurés n'hésiteront pas *de rendre l'accusé à la liberté.*

Dans une péroraison émouvante, il adjure les Juges de Corbedaine de se montrer humains et de rendre un verdict d'absolution.

Le Verdict

Vingt-quatre questions sont posées à MM. les jurés.

Ils y répondent affirmativement, mais accordent les circonstances atténuantes.

En conséquence, Corbedaine Charles-Emilien-Auguste est condamné à 3 années d'emprisonnement et à 100 francs d'amende.

Audience de demain :

Sialelli Noël, charretier, demeurant à Isolaccio, meurtre et port d'armes prohibés.

Ministère public, M. Agostini, substitut du procureur général.

Défenseurs, Mes de Carafa et Decori.

AU THÉATRE

C'est ce soir à 8 h. 1/2, qu'aura lieu, au Théâtre Municipal, la soirée de bienfaisance au bénéfice de l'Association Amicale des anciens élèves du Lycée.

Déjà les loges et balcons sont toutes retenues ; il y aura ce soir salle comble et auditoire select.

Les Bastiais, disons le à leur louange, sont, d'ailleurs, toujours prêts à répondre à l'appel des organisateurs de fêtes de bienfaisance.

Le programme est des plus attrayants et des mieux composés. Deux comédies, l'une le « Misanthrope et l'Auvergnat, » un des chefs d'œuvre de Labiche, nous fait assister aux déboires d'un homme plein de mépris et de haine pour ses semblables, Chilbonet, le Misanthrope, arrive, grâce à son ami l'Auvergnat Macharoine à bannir le mensonge de sa demeure. Il finit par reconnaître que la vérité n'est pas toujours bonne à dire, et qu'il faut parfois lui préférer un joli mensonginet.

L'autre comédie « Docteur ! » de Biesson, un de nos plus divertissants auteurs comiques, nous montre les situations critiques et comiques à la fois d'une jeune avocat timide et amoureux. Maurice Lorimois réussit à pénétrer jusqu'auprès de celle qu'il aime en se faisant passer pour médecin. Mais il se trouve en présence d'un vrai docteur et on juge de son embarras. Son stratagème est découvert, mais on lui pardonne et l'inflexible capitaine Courbezon accorde au jeune avocat la main de sa fille.

Ces deux comédies seront jouées par un groupe d'amateurs bastiais. Nous sommes en mesure d'affirmer que ces jeunes gens encouragés par le succès qu'ils ont obtenu aux deux dernières représentations en sont surpassés cette fois et ont apporté tout leur talent à l'exécution de ce programme. Leur troupe s'est augmentée d'ailleurs de deux précieuses recrues : Mmes de M. et Z., deux des plus charmantes jeunes femmes de la société bastiaise. Elles se sont révélées artistes consommées à la répétition générale et seront très applaudies ce soir.

Deux chœurs forment la partie musicale. Ils seront exécutés par la charmante *pléiade des élèves de Mlle Gleize.* Sous la direction d'une telle artiste et avec de pareilles exécutantes, ce seront deux morceaux exquis et très appréciés.

Enfin, comme intermèdes, M. J. Z., une révélation dans le genre chansonnette comique, et l'illustre A.M., interprète hors ligne en même temps qu'auteur, seront certainement très applaudis.

Comme on le voit le programme est alléchant et la soirée promet d'être des mieux réussies. La salle sera comble, nous en sommes certains, et la caisse de l'Association fera une excellente recette. Nous n'aurons qu'à remercier l'organisateur infatigable et dévoué et les interprètes qui nous auront permis de faire le bien tout en passant une soirée des plus agréables.

Avis & Communications

Union des Employés du Commerce. — A l'occasion de la fête de la Société, Messieurs les sociétaires sont priés de se réunir ce matin à 8 h. 1/2, au siège social, pour se rendre en nombre à la messe traditionnelle qui sera célébrée à Ste-Marie, à 9 heures précises. Des places seront réservées à MM. les membres honoraires.

A midi banquet à l'Hôtel d'Europe.

Le Président, J. Cinquini.

Société Sainte-Dévote. — Les membres participants sont avisés que les 4 et 11 courant aura lieu la perception, au siège social, de 9 à 11 heures.

Les retardataires sont priés de se mettre en règle.

Le Trésorier, L. Raibaldi.

Société des Anciens Sous-Officiers. — Assemblée générale dimanche, 4 courant, à 9 heures du matin, à la Mairie.

Ordre du jour : Réception des nouveaux sociétaires. Versement de la cotisation trimestrielle. Elaboration du programme de la fête annuelle.

Nota. — Il est rappelé qu'à cette réunion il sera fait un versement supplémentaire de 1 franc.

Prévoyants de l'Avenir. — Dimanche, 4 juin, recette mensuelle de 9 h. 1/2 à 11 h., à la Mairie. Perception des cotisations ; admission des nouveaux adhérents. Les retardataires sont tous amendables, dernier et pressant avis.

N. B. — Les sociétaires de l'Orphelinat des Prévoyants sont instamment priés de se présenter à la recette de ce jour et d'apporter leurs livrets ; il leur sera délivré les nouveaux statuts et des feuilles à remplir dans le plus bref délai. Nous rappelons que la somme à verser par an et par membre participant est de trois francs.

Le Président, J. Angeriy.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 3 juin

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 21-4 à midi, + 25-6 à 6 heures du soir, + 24-2 Maxima, + 27°. Minima, + 19°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 765 mm. à midi, 765 mm., 6 heures du soir, 763 mm.

Vent. — Dans la matinée, N. E. faible. Dans l'après-midi, id. faible.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

Chirurgien-dentiste

M. Beltrami, ex-dentiste du Lycée et des Hôpitaux de Marseille, previent sa clientèle de Bastia, que M. Carlhaldi, son opérateur, dentiste adjoint des Hôpitaux, sera à Bastia, Grand Hôtel Lingenieux, du 17 au 20 juin.

La Soierie Suisse meilleure !

Dépêches de Nuit

Service télégraphique spécial

LE ROI D'ESPAGNE à Paris

Revue de Vincennes

A 9 heures, le Roi a quitté le palais des affaires étrangères pour se rendre à Vincennes. Le trajet a été effectué en voiture.

Le temps est superbe ; une foule immense assiste à la revue, l'enthousiasme est indescriptible.

La revue a commencé à 10 heures, elle s'est terminée par un superbe défilé, exécuté avec une précision très remarquée.

C'est en colonnes de compagnie à distance entière, que l'infanterie défile.

Les troupes passent allègrement en ordre parfait et avec une absolue régularité de mouvements.

Le roi salue les drapeaux et rend leur salut aux officiers.

L'artillerie défile au trop et la cavalerie au galop.

Le roi s'exprime à plusieurs reprises en termes extrêmement élogieux sur l'entrain et la belle tenue des troupes françaises.

Après le défilé, la cavalerie se masse au fond du terrain de manœuvre, face aux tribunes officielles.

C'est la charge qui va commencer ; l'attention est générale. Soudain, les escadrons de cuirassiers et de dragons s'ébranlent au galop.

Le spectacle qu'offre la charge est vraiment merveilleux.

Le roi manifeste une nouvelle fois son admiration au président de la République.

Déjeuner militaire

Le roi est rentré à Paris après la revue et à midi a assisté au déjeuner militaire offert en son honneur à l'Elysée.

Le toast du Roi

Sa Majesté Alphonse XIII a porté le toast suivant :

« Je suis très heureux d'avoir eu l'occasion et le plaisir d'admirer la grande et noble armée dont la France a droit d'être fière.

» J'ai apprécié à Châlons la puissance de l'artillerie, digne d'être prise comme modèle, le superbe et légendaire élan de votre infanterie et les charges brillantes de votre cavalerie.

» Aujourd'hui, en parcourant le front de ces belles troupes et les voyant magistralement défiler, mon cœur ému battait plus fort à l'union de tout cœur français.

» Je ne saurai oublier que nous avons échappé ensemble au péril qui menace la vie de tous les chefs d'Etat, et que c'est au milieu de vos braves cuirassiers que nous avons reçu notre baptême du feu.

» Je lève mon verre à votre santé, à la gloire de l'armée, au bonheur de la France. »

Le toast de M. Loubet

Le président de la République a répondu en ces termes au toast du roi d'Espagne :

« Sire, vos paroles iront au cœur de tous les français.

» Notre armée connaissant la valeur de vos éloges sera d'autant plus fière de les avoir méritées. Elle salue en vous le chef généreux d'une armée fameuse entre toutes à qui votre sollicitude éclairée promet un destin digne de sa radieuse histoire.

» Au nom de l'armée française, je vous remercie de l'honneur que vous lui avez fait en assistant à ses exercices.

» Je vous remercie au nom de la France que par votre charme et votre courage avez deux fois gagnée et dont les vœux ardents vous suivront vers le pays ami qui s'apprête à vous faire fête.

» Je lève mon verre à la gloire de l'armée espagnole, au long et heureux règne de son chef et à la prospérité de l'Espagne. »

Dîner à l'Ambassade

Le roi en quittant l'Elysée a visité plusieurs quartiers de Paris, en compagnie d'un de ses officiers et de M. Xavier Paoli, commissaire spécial au ministère de l'intérieur, attaché à sa personne pendant son séjour en France.

De retour au palais des affaires étrangères Alphonse XIII a reçu *diverses délégations.*

A cinq heures, le roi, en tenue de ville avec redingote, accompagné seulement de deux personnes de sa suite s'est rendu au tir aux pigeons dans le Bois de Boulogne.

A 8 heures grand dîner à l'Ambassade d'Espagne, suivi d'une très brillante réception.

L'attentat contre le roi d'Espagne

Demain matin, après avoir assisté à la messe à l'église Sainte-Clotilde, le roi ira rendre visite aux victimes de l'attentat qui est lieu à sa sortie de l'opéra.

Tremblement de terre au Japon

Paris, 3 juin.

On télégraphie de Tokio au *Temps* :

« Un tremblement de terre a eu lieu dans différentes régions du Japon.

» On signale de nombreux tués et blessés et plusieurs maisons détruites. »

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Les Japonais à l'île Sakhaline

Londres, 3 juin.

Le correspondant du « Morning-Post » à Shanghaï, télégraphie :

« Une expédition japonaise va partir pour l'île Sakhaline.

Les pertes russes et japonaises à Tsou-Shima

Londres, 3 juin.

Le correspondant du « Daily Telegraph » à Tokio, télégraphie :

« Les pertes russes dans la bataille navale de Tsou-Shima sont évaluées d'après les rapports japonais à 43,000 hommes plus 5,000 prisonniers.

» L'amiral Togo évalue ses pertes à 800 hommes. Les seuls navires japonais perdus sont les torpilleurs numéros 34, 35 et 69 qui ont été coulés durant l'attaque de nuit du 27. »

Les sous-marins japonais

Londres, 3 juin.

On télégraphie de Tokio au *Standard* :

« Suivant une déclaration officielle, les sous-marins japonais auraient pris part à la bataille navale de Tsou-Shima et rendu de grands services à l'amiral Togo. »

RÈGLES Méthode infaillible pour tous retards. Exiger Pharmacie de la Loire à Chantenay, (Loire-Inférieure).

00266 — EVIS DE DÉCÈS

Mlle Adélaïde Salvo ; M. et Mme François Palazzo, née Salvo, et leurs enfants, M. et Mme Jean-Baptiste Salvo, M. et Mme François Salvo et leurs enfants, M. et Mme Louis Salvo et leurs enfants, M. et Mme Adolphe Salvo et leur fille, M. et Mme Philippe Salvo et leur enfant, M. et Mme Massiani, née Salvo et leurs enfants, Mme veuve Bartoli et son fils, M. et Mme Jean-Baptiste Paoli et leurs enfants de Sorba-Ocagnano, M. et Mme Jean-Paul Paoli et leurs enfants de Sorba-Ocagnano, Mme veuve Ollivier et son fils de Marseille, M. et Mme Saulat et leurs enfants, de Mâcon, Mlle Jeanne Favo de Mâcon.

Les familles Volpajola et Ginatini.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR LOUIS SALVO

leur père, beau-père grand père, neveu et cousin, décédé à Bastia, le 3 juin, à l'âge de 50 ans, muni des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui à 9 heures et demie du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Neuve, 3.

Pour la Pentecote
Demandez
« A la Bonbonnière »
LE COLOMBIER
nouveau Gâteau
pour déjeuner, goûter & entremets
La Colombe Porte-Bonheur

Avis au Commerce

Le vapeur *Alpha*, de la Cie de l'Est-Tunisien, partira de Marseille pour Bastia, mardi, 6 courant, et de Bastia pour Tunis, mercredi 7, dans la soirée.

Pour fret, passage, et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, Transports Maritimes Est-Tunisien, 6, rue Saffren.

à Tunis, Direction, 6, rue d'Alger.

à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau Port, 1 bis.

à Nice, à M. Honoré Hotto, agent.

Cie Méditerranéenne
DE NAVIGATION
Service rapide hebdomadaire par paquebots à deux hélices
ENTRE
Marseille-Bastia-Tunis et vice-versa

Le vapeur *Iberia*, capitaine Lelièvre, partira de Marseille, samedi, 3 juin, à 4 heures du soir.

Arrivée à Bastia, dimanche, 7 h. m.

Départ de Bastia, dimanche, 4 h. s.

Arrivée à Tunis, lundi, 6 heures m.

Départ de Tunis, mardi, midi et demi.

Arrivée à Bastia, mercredi, 2 h. soir.

Départ de Bastia, mercredi, 8 h. s.

Arrivée à Marseille, jeudi, midi.

Pour fret et passages s'adresser aux bureaux de l'agence, 9, rue du Nouveau-Port, au rez-de-chaussée.

AVIS UTILE

Toute personne désirant boire frais qui mettra un glaçon dans son verre devra s'assurer que cette glace fondue ne produit pas de la graisse à la surface du liquide.

A cet effet, *la glace hygiénique de la Glacière Bastiaise* est toute indiquée parce qu'elle est fabriquée à l'eau *distillée absolument pure* reconnue à l'analyse.

AU PETIT BIGNON
Restaurant à la carte et à prix fixe
Place Saint-Nicolas, 7
TENU PAR
Mme Joséphine Giudicelli

RÉGÉNÉRATEUR UNIVERSEL des CHEVEUX de Mme S. A. ALLEN



Glacière Parisienne

Nous avons l'honneur de rappeler à nos nombreux clients que notre voiture de livraison desservira deux fois par jour les différents quartiers de la ville :

Le matin, de 9 à 11 heures,

L'après-midi, de 3 à 6 heures,

et que notre dépôt central six rue Saint François, 3, (près la Brasserie des Platanes), est ouvert tous les jours de 5 heures du matin à 10 heures du soir.

Nous rappelons, en outre, à Messieurs les voyageurs que, comme par le passé, ils pourront se procurer de notre glace à la gare de Lapino, où un employé se tiendra à leur disposition au passage des trains venant de Bastia.

Notre glace est vendue 5 cent. le kilo.

BRASSERIE
GASPARINI
5, Place Saint-Nicolas
Tout les soirs à 4 heures, Glaces assorties.

BON VIN
de propriétaire
Domaine de M. François Lazarotti, (Paese Novo), rue Campanari, 8, 40 centimes le litre.

DÉPOT CENTRAL
1, rue Neuve Saint-Jean
CAFES
Dépôt des véritables cafés St-Marc et San Salvador d'importation directe.
Huile douce garantie pure

Café des Gourmets
TOUS LES SOIRS
à partir de 4 heures
GLACES
Bière F. POUSSET
Spatenbran Munich

Glacière
DE CORTE
Installation à force hydraulique pour la fabrication de la glace transparente, cristalisée à l'*Eau naturelle de la Restonica.*
Production quotidienne 6.000 k.
Cette glace incomparable, fabriquée par les procédés modernes et hygiéniques de la Compagnie Industrielle Raoul Pictet, de Paris, sera vendue au prix de CINQ centimes le kilogramme, et ceci pendant toutes les saisons de l'année.
Un avis ultérieur fera connaître l'adresse des magasins de vente que la Glacière de Corte se propose d'ouvrir incessamment à Bastia.

TRANSPORTS DIRECTS
entre Bastia
et les ports du Nord
Services bi-mensuels de vapeurs de BASTIA pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE
Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à
M. ARTHUR C. SOUTHWELL
Bastia.

AU BON MARCHE

PRIX FIXE — **BARBISINO** — PRIX FIXE

BASTIA — 9, Rue de l'Opéra, 9 — BASTIA

Ventes Réclame.

Occasions exceptionnelles

Aperçu de quelques genres :

Bas femmes, sans couture, noirs ou cuir, grand teint, la paire. 0,50
Voiline, genre mousseline de laine, impressions grand teint, le mètre 0,40
Bouclé, haute nouveauté pour costumes de Dames, le mètre . 0,60
Mousseline Jacquart, tissu pour toilettes, riches dispositions, le mètre. 0,60
Jupons en satin simili soie, double volants, le jupon 2.45
Vichy gros fil, largeur 1 mètre, le mètre 0,60
Chemises zéphir anglais, belle qualité, sans col, plastron gros plis, garniture nacre, la chemise 2.45
Chemises flanelle coton, carreaux ou rayures, la chemise. . . 1.45
Chandails pour Hommes et Jeunes Gens, rayures assorties, col écossais, le chandail 0,95

CONFECTIONS

Costumes coutil pour Enfants, 3 pièces : culotte, gilet et veston, col quartier-maitre, le costume, 3 fr. 50.
Complets pour Hommes en coutil fantaisie, le complet à partir de 6 fr.
Complet pour Hommes en drap coton, veston doublé, façon tailleur le complet, 13 fr. 95.
Complets pour Hommes drap uni et fantaisie, le complet, de 45 fr, jusqu'à 13 fr. 50.

CHAUSSURES

Choix considérable de chaussures en tous genres noires et couleurs, pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants.
Un lot de pantoufles pour Dames, cousues, semelle et talon cuir, vendu à 1 fr. 45 la paire.
Un lot de chaussures pour Hommes et pour Dames, articles de luxe. ccusues main, en veau, box calf et chevreau glacé, noires et nuances mode, sera sacrifié à moitié prix de sa valeur.

9, Rue de l'Opéra **AU BON MARCHÉ** 9, Rue de l'Opéra

XXXe ANNÉE — LUNDI, 5, et MARDI, 6 JUIN 1905 — N° 134

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00267

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Noberto.
Soleil : (heure nationale)
Lever. 3 h. 55 m. — Coucher, 7 h. 4 m.
Lune Nouv. le 2 — Premier quar., le 10.
FÊTE DE DEMAIN. Saint Robert.

5 JUIN

Le Coton en Corse

(2e article)

Tous les Corses clairvoyants ont entrevu la prospérité de leur pays dans la sensée exploitation de son sol. C'est l'avis unanime de tous les étrangers qui ont examiné notre pays sous sa face la plus belle, son économie. Il convient d'insister beaucoup sur cet aspect pour faire en quelque sorte contrepoids aux discours de ceux qui perdent notre race en lui inculquant l'amour effréné des emplois.

Quel pays eut jamais en partage des dons plus précieux et plus divers que ceux dont la nature a favorisé la Corse ?

Je passe les richesses minéralogiques. Tout le monde ne peut les apprécier, et encore moins les exploiter vu les connaissances spéciales et les capitaux que comportent les entreprises minières.

Mais tout le monde, ou à peu près, en Corse, est propriétaire de terres, et par conséquent on a plus de chances de faire œuvre utile en étendant le cercle de ceux à qui on recommande l'occupation agricole.

Dans son rapport à l'Académie, en 1838, Blanqui s'exprime ainsi : « La richesse naturelle de la Corse est plus incontestable encore dans les produits de son agriculture favorisée par le climat le plus pur et le plus doux de l'Europe. L'olivier y croît sans effort humain ; l'oranger et le citronnier, le palmier même y viennent en pleine terre ; le mûrier — qui *fera quelque jour la fortune du pays* — semble y être indigène tant sa végétation prospère partout où on le plante ; la vigne y reprodoit à la fois les qualités des meilleurs crûs de France et d'Espagne.

» Et afin que rien ne peut manquer à cette terre de prédilection, le temps et les révolutions du sol y ont créé, sur la côte orientale, une plaine de plus de vingt-cinq lieues de longueur dont la fécondité tient du prodige et qui réalisera au premier appel de l'homme les récoltes merveilleuses de la Sicile et de l'Egypte, ces deux greniers inépuisables de l'Empire romain. »

Quels ont été les résultats de cette opinion si hautement proclamée ? Nuls.

Ils ont été nuls pour deux raisons : d'abord parce que la Corse était lointaine et mal décrite ; ensuite parce que personne, dans cette île, ne s'est soucié d'attirer les capitaux étrangers par la démonstration soutenue que les promesses de Blanqui pouvaient être réalisées. Or, cette démonstration pouvait se faire par un accord facile des populations et de l'administration ; les populations se livrant à la culture du sol, et l'administration se réservant la tâche de les protéger et de les encourager en leur assurant l'écoulement des produits.

Cet accord ne se fit pas. Il ne se fit jamais. Livrées à elles-mêmes, les populations (si, à un moment, elles secouèrent leur torpeur) s'épuisèrent en efforts stériles, et l'administration, (si, à un moment, elle prit en mains les intérêts économiques de l'île), se lassa vite, trop vite, de son action tutélaire.

Et alors l'œuvre commune boitant tantôt d'un côté tantôt de l'autre, finit par tomber dans le découragement.

Quelquefois elle s'est relevée pour un nouvel effort ; mais toujours affligée de la même impuissance elle s'est rebutée et affaissée.

J'ai l'intention d'exposer ici, par une série d'articles, les différentes phases de cette lutte livrée à l'infécondité corse par les hommes de science et de progrès, tels que les Rosc, les Carlotti, les Gigoux, les Strasser et les Casanova, qui, à leur époque et dans la mesure de leurs modestes moyens, ont tenté de régénérer la Corse agricole, en vulgarisant sur cette terre privilégiée le coton, le café, la canne à sucre, le thé, l'eucalyptus, le mûrier et le ramosa. J'essaierai, en reprenant cette œuvre de loin, de son origine même de la salutaire administration de Miot, de montrer le côté généreux et patriotique de ces essais et d'en tirer tous les enseignements qui doivent revenir aux tentatives de nos jours.

C'est pourquoi, je reviens volontiers aujourd'hui sur le coton dont la première culture fut faite par M. Bosc non en 1822, comme j'avais indiqué tout d'abord, mais en 1816, ainsi que cela résulte de l'histoire de Robiquet à laquelle on m'a prié de me reporter. Le sol qui reçut, la première en Corse, la graine de précieux textile, fut la région de *Candia*. C'est une région très favorablement située pour l'expérience.

Le coton étant originaire de pays chauds, c'est à une contrée rapprochant le plus son pays d'origine que M. Bosc a confié le soin de son faire on expérience. Le sol de Candia est en effet parfaitement propre à ce genre de culture. M. Gigoux, qui a tenté une plantation de café dont il désire n'avoir obtenu aucun résultat, ne devrait-il pas renouveler sa tentative sur un sol autrement situé que celui — son jardin je crois — qui lui servit de champ d'expérience. La nature de la terre d'abord, l'exposition du site ensuite, entrent pour beaucoup dans la qualité des produits et cela dans la même contrée.

Je ne surprendrai personne en citant à l'appui de cette thèse la diversité des produits que l'on récolte simultanément à Barbicaja, par exemple, et ceux, de même nature, qui viennent dans les jardins du Salario ou encore de Campo di Loro, deux sites du territoire d'Ajaccio. Si M. Bosc avait fait du coton dans les parages de Casone, peut-être n'aurait-il pas eu le même succès que celui remporté sur le sol de Candia. Chacun sait que M. le capitaine Rossi obtenait du très beau tabac dans sa propriété des Paduli, alors que cette plante venait très mal sur les hauteurs de la Serra.

Le café vient très bien à Madagascar, dans les terres où il a été récemment importé et dont la moyenne de température n'est pas inférieure à celle que l'on constate dans certaines régions de la Corse.

Et puis il se pourrait que les régions d'Ajaccio et de Calvi se montrassent rebelles aux cultures des pays chauds sans qu'on puisse, pour cela, conclure qu'il faille y renoncer.

Plus favorisé que beaucoup de pays, la Corse possède plusieurs zônes par lesquelles il lui est loisible de faire l'essai de ses cultures nouvelles. Elle possède la côte et la montagne, puis dans la côte deux zônes qui diffèrent sensiblement par le double côté climatériques et agricole.

S'il est une culture qui ne rende pas sur la côte orientale, il semble qu'avant de l'abandonner on doive l'essayer sur la côte occidentale qui plus exposée à l'action du soleil semble plus apte à se prêter aux cultures quasi tropicales.

LOUIS RISTORI.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 6 Juin à 8 h. 1/2

Marche Algérienne,	Bosc.
Jeanne Maillote, ouv.,	Reynaud.
Retour à la Vie, valse,	Chabas.
Le Trouvère, fantaisie,	Verdi.
Pour avoir la fille, mazurka,	Holzer.

Le Chef de Musique, J. LANT.

Retraite en musique

Itinéraire du 6 juin

Chemin conduisant de la Place Saint-Nicolas au Vieux-Port, Quai du Vieux-Port jusqu'à l'intersection de la rue Napoléon, rue Napoléon, Place Saint-Nicolas, Cours Sébastiani, rentrée.

Services Maritimes

Le paquebot *Iberia* est revenu dimanche dans notre port tout pavoisé ; l'*Iberia*, un des magnifiques steamers de l'ancienne compagnie Nantaise, inaugure un service rapide entre Tunis, Bastia, Marseille, service que nous avons réclamé avec une si grande instance, il y a quelques années, et qui nous arrive juste au moment, où l'opinion publique, très préoccupée du sort de nos relations avec le continent, trouve que la nouvelle adjudication ne répond au désir de personne.

C'est une compagnie maritime qui vient de se former qui inaugure ce service, et nous ne saurions trop lui souhaiter la bienvenue, si, comme on nous l'affirme, elle entend établir entre les trois grands ports de la Méditerranée un service régulier rapide donnant toutes satisfactions au commerce et aux voyageurs.

Et ce n'est pas seulement nos encouragements que nous devons lui donner mais notre concours le plus entier et le plus résolu. La concurrence est l'âme du commerce, a-t-on dit, et cet aphorisme, dont nous avons si souvent et si longtemps médité les préceptes et subi les retours, est plus que jamais de circonstance dans le mouvement commercial et industriel qui s'affirme en Corse.

Faire voyager très bien et à bon marché, c'est le but que poursuit la nouvelle Compagnie Méditerranéenne, et pour y parvenir elle offre au public des bateaux rapides, ayant tout le confort moderne, et qui hebdomadairement, avec régularité, nous mettra en relations directes avec Marseille en 15 heures et avec Tunis en 26 heures.

Un rêve !

Et pouvons-nous, en quelque sorte, refuser d'aller à elle ! Pouvons-nous, nous Corses, qui avons si souvent et longtemps souffert d'un monopole qui annihilait les forces vives du pays, lui marchander un concours dont les effets seront si précieux pour tous !

Après la tentative du *Bastiais*, après celle de M. Luigi, c'est peut-être le dernier effort que l'on tente en vue d'assurer un développement commercial, industriel et agricole de la Corse, un essor nouveau.

Ne perdons pas de vue cette situation qui mérite d'attirer de la part de tous ceux qui veulent la régénération de notre île plus que leur bienveillance : une sollicitude constante, un concours efficace.

A 6 heures du soir, l'*Iberia* est parti accomplissant son premier voyage régulier à Tunis, aussi vite qu'un torpilleur. Mercredi ce bateau sera de retour et continuera son

---

17 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE NŒUD GORDIEN

par CHARLES DE BERNARD

LA FEMME DE QUARANTE ANS

VI

Chemineau, avec une affectation ironique, l'air de Chérubin des *Noces di Figaro*, il passe devant son aspirant rival, lui jete, du bout des doigts, un de ces saluts qui ont l'air de souffleter celui qui les reçoit, puis il entra majestueusement sous la porte cochère, tandis que le petit Boisgontier, rouge jusqu'aux oreilles, et serrant sa canne à la briser, se roidissait sur les pointes de ses bottes, comme se dressait sur ses ergots un jeune coq humilié par le vaincu de la basse-cour.

Sur l'escalier, la superbe contenance d'Edouard se modifia subitement à la rencontre d'un homme d'une cinquantaine d'années, droit, sec, grave, vêtu de noir, décoré du ruban rouge, et portant dans les plus petits détails de son costume, dans les moindres linéaments de son visage ce cachet politico-administratif commun aux habitués des salons ministériels. Ce personnage répondit au salut empressé, quoiqu'un peu contraint, du visiteur, avec une politesse à laquelle un sourire ambigu donnait une indéfinissable expression d'amertume ou d'ironie.

— Madame de Flamaroll est un peu souffrante, dit-il, et je crois qu'elle a fait fermer sa porte ; mais, sans doute, la consigne n'est pas pour vous.

Le jeune homme ne supporta pas sans embarras le coup d'œil qui servait de commentaire à ces paroles banales en apparence.

— Je venais de la part de mon oncle, répondit-il, précipitamment ; il a reçu d'excellentes lettres de Périgueux ; à l'heure qu'il est, votre élection paraît assurée.

A cette nouvelle, lancée à l'instar des gâteaux par lesquels Enée désarme la gueule de Cerbère, le mari se rengea contre la rampe de l'escalier, et livra le passage.

— J'espère que vous déciderez madame de Flamaroll à venir à la soirée de mistress Lawington, reprit-il avec un sourire diplomatique ; pensez-vous que j'y verrai M. de Pomenare ?

— Certainement, et il sera enchanté de vous y rencontrer pour causer de votre élection.

A ces mots, les deux hommes se séparèrent, sans manquer à aucune des formalités de cette civilité hypocrite qui, dans le monde, couvre de son écorce les haines les plus vivaces, les rancunes les plus invétérées.

— Jésuite tricolore ! se dit Edouard, en achevant de monter l'escalier, si tu avais dans les veines quelques gouttes du sang de l'honnête mari qui a corrigé à Lyon ce gros fat de Garnier, il y a longtemps que tu m'aurais jeté par la fenêtre. Et, ma foi, j'aimerais mieux, à l'heure qu'il est, me trouver en face de ta figure de parchemin dans quelque clairière du bois de Boulogne, que d'affronter la physionomie larmoyante qui [illegible] la [illegible] malade, à ce qu'il paraît : sa migraine, sans doute, ou bien sa goutte ! Quand [illegible] n'est pas l'une, c'est l'autre. Elle va me faire subir un interrogatoire sur ma conduite d'hier ; mais qu'elle y prenne garde : à la première bordée de jalousie, je riposte par le Boisgontier, et j'arbore le drapeau révolutionnaire.

La réception de Monsieur avait attiré, lorsqu'il sonna, son apogée d'exaltation ; mais dès que la porte fut ouverte, la décroissance commença. En suivant à travers l'antichambre et le salon la domestique chargé de l'annoncer, il laissa un lambeau de son courage à chaque meuble dont la vue éveillait dans son âme quelque-une de ces souvenirs qui ne sont jamais plus puissants qu'aux jours de crise ou de catastrophe. Lorsque la dernière porte s'ouvrit, il se trouva dans la position d'un général, qui en arrivant devant l'ennemi, a déjà perdu, par la désertion ou les fatigues de la marche, la moitié de son armée.

La chambre où il fut introduit était un petit parloir orné dans le goût du moyen âge, à la mode depuis quelques années. Les rideaux de l'unique fenêtre n'y laissaient pénétrer qu'un demi-jour, nuancé au passage d'une teinte rose dont les reflets adoucissaient la sévérité des meubles [illegible] et de la tenture gris sombre. Les murs étaient bannis, la sensibilité nerveuse d'Eudoxie n'en supportant pas les parfums.

Leur absence, en laissant deviner sa cause, complétait le caractère mélancolique de cette chambre, dont l'aspect inspirait à la fois le recueillement et la sérénité. Involontairement on y parlait bas ; on y marchait d'un pas discret, comme on fait dans une chapelle ; on s'y sentait porté à une sorte de méditation contemplative et béate, voisine du mysticisme. La métamorphose de ce parloir en oratoire eût paru naturelle et facile ; de fait elle était commencée, car déjà un prie-Dieu y attendait la prière.

A côté de la cheminée, sur le grand fauteuil de forme gothique, où plus d'une châtelaine avait sans doute pris place, madame de Flamaroll était assise, le coude sur le genou, le front dans la main, tenant à demi ouvert un volume de Jocelyn, qu'elle ne lisait pas. Au bruit de la porte, elle tourna lentement la tête, et en entendant le domestique annoncer M. de Mornac, une rougeur légère colora son visage, qui d'abord avait paru à son amant plus pâle que de coutume. Edouard appela sur son front toute la crosuté qui commençait à sortir de son cœur, et s'avança, l'œil sombre, les courcils froncés, du pas d'un tigre qui épie sa proie.

— M. de Flamaroll vient de m'apprendre que vous êtes malade, dit-il avec un accent glacial.

(*A suivre*).

CHOCOLAT MENIER

voyage sur Marseille et reviendra ensuite à intervalles réguliers, visiter notre port, accueillant les voyageurs avec la plus extrême affabilité, recevant toutes sortes de marchandises, à prix assez réduits pour donner satisfaction au public et en même temps permettre à la Compagnie de vivre et en somme de prospérer.

X.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 5 juin 1905.

(De notre correspondant particulier)

Dentiste

M. Beltrami, dentiste du Lycée et des Hôpitaux de Marseille, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que M. Garibaldi, son opérateur, adjoint des hôpitaux, sera à Ajaccio, Hôtel du Nord, (Lagorio), du 13 au 17 juin prochain.

Double meurtre

A Sorbollano, deux cousins, les nommés Ferracci Jacques et Martinetti Paul, viennent d'être tués. L'auteur présumé de ce double meurtre serait un nommé Marieni Joseph qui a tué ses deux cousins pour accomplir une vieille vendetta.

Le meurtrier a gagné le maquis.

AU THÉATRE

La représentation donnée dimanche soir au Théâtre municipal au profit de l'Association des Anciens Elèves du Lycée a obtenu un immense succès. Toutes les loges sont au complet, éventails de beautés qui se disputent les regards; s'il fallait décerner un prix, je déclare que je donnerais vivement ma langue aux chats.

La Soirée

Aussitôt que la Lyre Bastiaise termine son premier morceau d'ouverture, le rideau se lève; M. Augustin Martini ouvre le feu de la soirée, en chantant: « C' que je rigoli' quand j' suis' sortie. » M. Martini possède à fond toutes les naïvetés et les cocasseries du pioupiou si cher au célèbre Polin.

M. Charles Valery lui succède et nous dit « Les Employés d'administration, » vieille chansonnette de Paulus, transformée pour la circonstance en monologue, ce qui rend cette satire administrative bien palotte.

J'aime beaucoup mieux M. Valery dans « La Mouche, » monologue créé par Coquelin aîné, qu'il détaille très bien. Cette mouche qui en lui piquant le bout du nez le sauve d'un mariage mal assorti, devrait bien s'en aller piquer un peu l'appendice nasal de nos gouvernants, ministres impotents, conseillers vertueux qui sommeillent, au lieu de s'occuper un tantinet de ce qui se passe en Corse.

Les jeunes élèves de Mlle Gleize prennent place autour du piano; maladroitement la machiniste chargé de la mise en place de l'instrument, fait tomber la partition.

— Voilà comment la musique tombe, dit tout près de moi un monsieur aussi chauve que l'œuf de Christophe Colomb!

— Heureusement que des professeurs maîtres en l'art de l'enseignement musical comme Mlle Gleize sont là pour la relever, lui répond un autre monsieur, qui ne se doute que l'extrémité des rares cheveux qui lui restent.

L'on attaque le chœur de « La Fête de Sita. »

O toi qui te balances dans des nuages blancs. La petite chatouille de l'orgueil doit rudement s'agiter autour du cœur du compositeur Lacome, en entendant ces voix angéliques chanter les louanges de Sita. Bravo sur toute la ligne, mesdemoiselles, vous êtes dignes de votre professeur.

On intervertit pour des raisons administratives on protocolaires l'ordre du spectacle. La Lyre Bastiaise obtient un vif succès au final de son morceau. M. Ayme taquine malicieusement le bout de sa barbe brune. Le chef directeur est satisfait de ses exécutants tout comme le public.

« Docteur » de A. Bisson. — Je ne m'étendrai pas sur la pièce, les journaux de dimanche en ont donné l'analyse. Je me bornerai à dire que M. Henri Musso est un fin comédien, qu'il a joué un Maurice Lorimois exempt de reproches, et j'avoue que pour ma part je ne m'y attendais pas, car s'il fut un rôle ingrat à jouer, ce fut toujours celui de l'amoureux transi. Que dire de M. Martini: Qu'il est tout simplement désopilant. Il a très bien rendu son capitaine emmigraloi!

M. J. Gregori, dans un rôle de raisonneur, nous montre déjà toutes ses qualités d'artiste. Je suis fixé pour le « Misanthrope » où je l'attends. Que Mme de Montera me permette un seul mot qui renferme toute ma pensée: « Délicieuse de roserie. »

Comme ce proverbe est vrai: « Ce que femme veut, même Pirastrelle Bourbeson le veut, » surtout lorsque c'est une artiste amoureuse aussi délicate comme Mme de Montera, qui le demande. Mme Zuani, la duègne, bienveillante Anaïs, encore ici un seul mot: Très, très bien, madame, mais nous reparlerons de vous tout à l'heure, patience...

La rideau baisse, on applaudit chaudement tous les interprètes amateurs qui franchement le méritent.

Deuxième partie. — Après la Lyre Bastiaise qui de plus en plus charme les spectateurs, M. Zuani, le sympathique directeur de la pharmacie de la Croix Rouge, nous chante « Le Testament de Pierrot, » du prince de la chanson, Xavier Privas. M. Zuani est, à mon avis, plus qu'un amateur, c'est un fin diseur qui possède une jolie voix de combien plus agréable et charmeuse que celle de l'acteur qu'il interprète; son couplet à Colombinette est tout un poème de sentiment, l'âme de Pierrot se meurt sur ses lèvres, il nous fait éprouver le frisson morbide duquel Privas disait un jour à la boîte à Fossy: « Là est toute ma chanson. » En lui il détaille les « Heures » du même auteur. M. Zuani possède à fond tous les secrets de la chanson française, de la vraie chanson dont la Montmartoise n'est qu'une fillette adultérine. Au nom des chansonniers français, merci, M. Zuani, ce genre vous va bien mieux que celui de la romance mélancolique.

« Goutte de rosée d'où viens-tu? » demandent les élèves de Mlle Gleize, et Mlle Grimaldi, avec sa jolie petite voix cristalline leur répond: Elle meurt en emportant son mystère pour renaître dans d'autres cieux. Les deuxièmes dessus donnent la réplique d'une façon impeccable. En ce moment la scène représente un vaste écran où se meut la beauté. Le rideau se lève sur le « Misanthrope, » la pièce de résistance de la soirée. Je serai bref, car la place me manque.

Je l'avais dit, M. J. Gregori est un acteur parfait, et pour dire tout le fond de ma pensée, un artiste de talent, plein de distinction. Diction nette, pas de bafouillage même dans les emballements, sobre de gestes, en somme toutes les meilleures qualités du bon artiste.

M. A. Martini, toujours de plus en plus cocasse; son Machavoine est un monde de fouchtra, cathamis, on rit aux larmes. M. Valery tient très bien le rôle de deuxième plan de Coquenard le jaloux. Mme de Montera donne avec sa roserie féminine que nous lui connaissons dans « Docteur, » la réplique à son époux grognon. Enfin, Mme Zuani mérite bien les qualificatifs que lui donne le Misanthrope: « Lisette et Marthone de la comédie française. »

Je vous jure, madame, qu'on ne joue pas mieux les soubrettes dans les théâtres de genre parisien. Vous possédez le naturel si rare parmi les cabots de province, parisienne, grenobloise jusqu'au bout des doigts, vous jouez la comédie terre à terre, la seule admissible dans les théâtres qui se respectent.

La Lyre Bastiaise joue le morceau final et l'on se retire le cœur content en se disant: je me suis amusé et j'ai fait une bonne action en appuyant mon obole aux anciens élèves du Lycée, les bienfaiteurs des déshérités de dame fortune.

Nous devons une mention particulière à M. Tito de Caraffa, premier adjoint en *maire de la ville de Bastia, secrétaire général* de l'Association, à qui revient certainement tout l'honneur de cette complète réussite. Au nom des jeunes lycéens, boursiers de l'avenir, nous remercions l'organisateur de cette belle soirée de bienfaisance.

QUART D'ŒIL.

Bastia Exposition

Dimanche 4 juin. Entrées payantes 1,416. Temps superbe. L'exposition canine s'ouvre à 10 heures 1/2, pour le classement; à 3 heures, le jury commence ses opérations.

Résultat du concours: Série des chiens de chasse, grand prix, Stop; diplôme d'honneur, Touche; diplôme de médaille d'or, Phox: diplôme de médaille d'or, Bob.

Série des chiens de garde et de toze: Grand prix, Dane danoise; 2e grand prix, Prince; diplôme d'honneur Fox Gasparini; Ketty, diplôme d'honneur, Tosca; Tattoo; Bato, diplôme médaille, Praline; Fox V. Poggi; Loulou, diplôme médaille d'argent. Vadrouille partie pour faire honneur à son nom.

Ratiers: Grand prix, Taorus; Marquise et Marisne, diplôme d'honneur; Castor et Diane, diplôme médaille d'or; Brillon, Papillon, diplôme de médaille vermeil; Turco, diplôme de médaille d'argent.

Le comité des fêtes remercie MM. Lepidi, Poggi et Marchetti qui prêtaient, de même que M. Emile Brandizy, secrétaire commissaire délégué, qui ont bien voulu lui prêter leur concours.

La Mongolfière est partie à 6 h.

Prière de réclamer les valeurs inscrites sur les bons surprises à la pharmacie de la Croix Rouge.

Lundi 5 juin. Entrées payantes 409. Temps lourd; malgré tout la potinière reprend son activité dès 5 heures du soir et on ne cause que de la soirée donnée hier soir par l'Association des anciens élèves du Lycée.

Résultat des tickets rédaction: Orsini, Gasparini, Lota, Soavi.

A l'étude: Un concours de nez. Nez en plus, nez en moins.

Prière se faire inscrire pour le concours de pêche.

Jeudi: Course pédestre, jeu de la poêle et de la daine.

Ce soir: Le *Petit Duc*, opéra-comique en 3 actes, musique de Lecocq.

Acte 1er: Le mariage, la bouteille, 2e acte: Le pensionnat de Laneville, les parlementaires; 3 acte: Le camp, Victoire et Récompense.

On trouve à notre librairie la « Mascotte, » les « Mousquetaires au Couvent, » « Fille de Mme Angot, » et la plupart des opéras comiques du répertoire du Casino.

Insomnies

L'Influence de l'estomac

Vous connaissez cet état d'agitation qui fait compter les heures entre minuit et l'aurore; l'insomnie vous tient dans ses griffes et le sommeil lorsqu'il vient est une moquerie. Vos travaux du jour en souffrent. Vous allez de mal en pis et votre réserve de vitalité en est considérablement diminuée. La dyspepsie, le mauvais estomac, les mauvaises digestions sont l'origine la plupart du temps de cet état si fâcheux. Remédiez-y de suite sans quoi les troubles les plus graves peuvent en résulter. Les pilules Pink sont de beaucoup le médicament le plus efficace pour cela.

En vente dans toutes les pharmacies, et au dépôt Gabilin et Cie phien, 23, rue Bells, Paris. 3.50 la boîte, 17.50 les 6 boîtes, franco.

Cour d'Assises

Audience du 5 juin

Présidence de M. GABRIELLI, *conseiller*

Meurtre

Le 27 octobre dernier, la commune d'Isolaccio a été ensanglantée par un drame commis sur la personne de Colombani Pierre-Louis par le nommé Sialelli Noël, cultivateur, âgé de 41 ans. L'arme dont *s'est servi ce dernier était un stylet corse.* En conséquence, l'accusé Sialelli a à répondre aujourd'hui d'un crime de meurtre et d'un délit de port d'arme.

L'acte d'accusation résume de la façon suivante les charges qui pèsent sur lui.

Acte d'accusation

Le 27 octobre 1904, Colombani Pierre-Louis, *cultivateur à Isolaccio*, ayant constaté qu'un jeune châtaignier avait été coupé dans sa propriété dite « Tija », demanda à la femme de Sialelli Noël, son voisin, si elle savait qui avait commis cet acte de vandalisme. Elle lui répondit qu'elle n'en connaissait pas l'auteur: que ce n'était, en tous cas, ni elle ni son mari.

Le lendemain, 28 octobre, vers 5 heures et demie du matin, Colombani Pierre-Louis, se rendant à la cueillette des châtaignes, s'arrêta au hameau de Traggino où il avait donné rendez-vous à Colombani Louis et Colombani Vincent, qui lui avaient promis d'aller travailler avec lui.

Il possédait en outre, à cet endroit, une partie de maison voisine de celle de Sialelli, qui lui servait de séchage de sa récolte. Dès que Sialelli l'aperçut, il lui demanda si c'était lui qui l'accusait d'avoir coupé un châtaigneier. Colombani Pierre-Louis lui fit observer qu'il ne portait ses soupçons *sur personne* et que si, la veille, il s'était adressé à lui, c'est qu'il avait pensé qu'étant son plus proche voisin, il aurait pu connaître l'auteur de ce méfait.

Malgré ces explications, Sialelli continua à adresser des reproches violents à son adversaire, puis, se rapprochant de lui, le saisit par la veste et, pendant qu'il cherchait à se dégager de son étreinte, il lui *porta un coup de stylet* à l'abdomen.

Colombani Pierre-Louis est mort le lendemain des suites de sa blessure après avoir fait connaître à la gendarmerie et au juge de paix dans quelles circonstances il avait été frappé.

Sialelli qui avait pris immédiatement la fuite ne s'est constitué prisonnier que le 29 mars 1905.

Il a prétendu n'avoir frappé la victime que pour défendre sa vie mise en danger par l'attitude de son adversaire qui, après l'avoir saisi au collet, lui avait donné deux soufflets et avait même essayé de le frapper avec un stylet. Ce système est formellement contredit par tous les éléments de l'information.

M. Agostini occupe le siège du ministère public. Au banc de la défense ont pris place Me de Caraffa et Decori.

Interrogatoire

Sialelli Noël reconnaît avoir gardé la campagne pendant de longs mois. Il soutient un système de légitime défense. Au cours de la discussion qui s'était élevée entre la victime et lui, Colombani s'est jeté sur lui et l'a giflé, a mis la main dans sa veste et en a tiré un stylet. Comprenant que sa vie était en péril, il a, à son tour, pris un couteau dans la poche du pantalon et a frappé sa victime. Il lui était impossible d'agir autrement.

La gaine de stylet trouvée sur les lieux du crime appartient à la victime.

Audition des témoins

M. le docteur Zaccarelli est le premier témoin entendu. L'honorable praticien a fait l'autopsie du malheureux Colombani. L'homme de l'art affirme que la blessure a certainement été produite par une arme blanche, à double tranchant.

Le brigadier Muzzi a procédé aux constatations sur les lieux du crime. C'est lui qui a interrogé la victime à son domicile.

Quatre autres témoins sont assignés à la requête du Procureur général. De l'ensemble de leurs dépositions, il semble résulter qu'une discussion a eu lieu entre Sialelli et Colombani. Celui-ci aurait été frappé par un stylet corse.

Réquisitoire

M. Agostini, substitut du procureur général, fait un rapide exposé des circonstances qui ont précédé et suivi ce crime; il démontre victorieusement que tous les torts appartiennent à Sialelli. Contre la victime qui quoiqu'on en ait insinué aux débats, était une honnête personne, aucune constatation n'est venue accorder un semblant de créance au dire de l'accusé.

Celui-ci a usé du procédé commun à tous ceux qui comparaissent devant les assises sous l'inculpation de meurtre. Ils prétendent tous avoir *été soit en légitime* défense, soit violemment provoqué. Les faits de la cause parlent aujourd'hui hautement contre un pareil système.

L'accusé a, comme à plaisir, tué un bon père de famille, qui était le seul soutien de sa femme et de ses 6 enfants. MM. les jurés ne feront un devoir strict de le punir très sévèrement.

Plaidoirie de Me de Caraffa

M. de Caraffa répond le premier à l'argumentation du ministère public.

Qu'était Colombani Pierre-Louis, se demande en débutant, s'était-un paraît de bandits redoutables; il a même été condamné à 6 mois de prison pour recel de malfaiteurs. L'accusé, au contraire, n'a jamais subi la moindre condamnation, si ce n'est la peine de 6 jours pour dévastation de récolte. Le parallèle est donc favorable à Sialelli Noël.

Abordant à son tour l'historique du drame, la défenseur soutient qu'il y a eu une discussion très vive entre l'accusé et la victime, que celle-ci a giflé par deux fois son malheureux client, l'a pris à bras *le corps, et a tenté de le poignarder avec* un stylet. C'est alors qu'usant d'un droit strict, il a frappé avec un couteau qu'il avait dans sa poche.

Dans une vibrante péroraison, Me de Caraffa demande au jury de rendre Sialelli Noël à la liberté.

Plaidoirie de Me Decori

Me Decori ajoute quelques rapides observations à la plaidoirie si complète de son confrère, et présente au jury, en faveur de Sialelli Noël, un système subsidiaire de provocation violente.

Si le jury estime, par extraordinaire, que les actes de la victime la veille et le jour du drame, ne sont pas assez graves pour légitimer la conduite de l'accusé, du moins MM. les jurés ne feront un devoir d'excuser le crime de Sialelli en lui octroyant le bénéfice de la provocation violente.

Le Verdict

Reconu coupable de meurtre provoqué Sialelli Noël est condamné à 5 ans de prison et 10 ans d'interdiction de séjour.

Audience d'aujourd'hui:

Caviglioli François, agent de police, demeurant à Ajaccio, meurtre.

Ministère public, M. Angeli, avocat général.

Défenseurs: Mes H. de Montera senior et H. de Montera junior.

Par suite de congés accordés par la Cour la liste des jurés se trouve ainsi composée:

Liste des Jurés

devant faire le service pendant la session du 2e trimestre qui s'ouvrira à Bastia, le lundi 29 mai 1905, à midi précis, sous la présidence de M. le conseiller Gabrielli assisté de MM. les conseillers Savelli et Giulj.

JURÉS TITULAIRES

Poli, capit. retr., Ste Reparate de Moriani.
Padovani, mar. des logis ret., Calenzana.
Deniel Emile, industriel, Vezzani.
Laurenchi François, maire, Frasseto.
Ambrosini François, propriétaire, Sarrola.
Vinciguerra P.-P., prop., Pietra di Verde.
Renucci Don Joseph, prop., Feliceto.
Reymond Jules, rentier, Bastia.
Costa Ant.-Jules, anc. prof., Vivario.
Paganelli Emile, prop., Olmeto di Tada.
Martini Joseph-André, retraité, Asco.
Costantini Hyacinthe, adjoint, Ghisoni.
Casablanca D.-P., maire, Poggio di Nazza.
Poggi Pancrace, maire, Monte.
Ceruti Ange Antoine, notaire, Guagno.
Valery Toussaint, capitaine retr., Corte.
Luciani Joseph-A., greffier, Calacuccia.
Costantini Pascal, retraité, Ghisoni.
Giudicelli Don P., rentier, Ventiseri.
Casalta François, avocat, Bastia.
Canale Jérôme, propriétaire, Bastia.

JURÉS COMPLÉMENTAIRES

Abbatucci Jean Charles.
Tortoni Jean Pierre.
Peraldi Paul Toussaint.
Martini Jean-Baptiste.
Canonnis Vincent.
Pirpi André.
Tommasi Beppino.

JURÉS SUPPLÉMENTAIRES

Colonna d'Istria Pierre, propriétaire.
Orenga Charles, négociant.
Campana François, capitaine en retraite.
Cardella Antoine Dominique, propriétaire, tous de Bastia.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 5 juin

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 22°; à midi, + 24,7 à 6 heures du soir, + 25°; Maxima, + 26,3. Minima, + 17°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 764 mm.; à midi, 764 mm., 6 heures du soir, 762 mm.

Vent. — Dans la matinée, N. N.-Ouest. Dans l'après-midi, id. id. id.

Etat du ciel, dégagé.

Précipitations, de 4 h. du matin à 8 mm.

Retour de manœuvres

Après les exercices effectués au champ de tir de Costa, par les trois bataillons du 163e d'infanterie, ont eu lieu des manœuvres combinées, auxquelles ont pris part les batteries d'artillerie.

Toutes ces troupes sont rentrées dimanche matin, bien alertes, comme si elles revenaient d'une simple marche. Elles se montrent très satisfaites de l'accueil qui leur a été fait par la population pendant ces deux semaines. Les autorités locales, de leur côté, n'ont rien négligé *pour rendre ce séjour le plus* agréable.

La Saint Erasme

Les marins bastiais ont fêté dimanche leur patron, Saint Erasme, évêque, à la belle chapelle qui lui est dédiée en l'église Saint Jean, si splendidement décorée par les soins de MM. les procureurs de la confrérie.

La grand'messe a été chantée par M. l'abbé Antonelli. M. Dominici avait accepté le titre de Capo di Compagnia; M. le Maire et d'autres autorités assistaient à la cérémonie.

Le baiser de la Sainte Relique a eu lieu le soir à 3 heures.

Décès

Dimanche matin ont eu lieu les *obsèques de M. Louis Salvo*, décédé dans sa cinquantième année, après une longue et douloureuse maladie. En outre de l'affection qui devait avoir un dénouement aussi fatal, il avait depuis plusieurs années presque complètement perdu la vue. Ne sortait plus que pour aller à l'église, guidé par une de ses filles.

Ses sentiments religieux l'ont aidé à supporter avec résignation tous ces maux, et jusqu'à son dernier souffle, il a montré sa soumission à la volonté divine.

De nombreux amis ont suivi son convoi funèbre et témoigné ainsi leurs sympathies à sa famille.

Nous adressons aux filles du défunt, à son gendre, notre collaborateur François Palazzi, aux familles Salvo, toutes nos condoléances.

Accident d'automobile

Un automobiliste dessaisit le boulevard lorsqu'à la hauteur de la rue Saint-François, il a heurté la charrette d'un glacier et l'a traînée jusqu'au platane, en face le magasin Carrega. La charrette a été réduite en morceaux. Aucun accident de personnes.

Chirurgien-dentiste

M. Beltrami, dentiste du Lycée et des Hôpitaux de Marseille, prévient sa clientèle de Bastia, que M. Garibaldi, son opérateur, dentiste adjoint des Hôpitaux, sera à Bastia, Grand Hôtel Lingénieur, du 17 au 20 juin.

A louer

A partir du 1er juillet, un appartement de 14 pièces, au 2e étage, boulevard Paoli, 41, et rue Sampiero

S'adresser au bureau du journal.

Etat Civil

NAISSANCES

Sorel Michel Joseph. — Sbolli Jean.

DÉCÈS

Seiro Louis, veuf, 50 ans, de Bastia.
Domenji Pascal Emile, ancien chef de gare, marié, 53 ans, de Ghisonaccia.
Goulandi Abraham, journalier, marié, 52 ans, de Sambuco Pistoiese (Italie).

A VENDRE ou bien à louer pendant la saison d'été

Belle propriété avec vaste jardin au champ d'oliviers à l'entrée de hameau Gualtella (Ville de Pietrabugno), près l'église Sainte-Lucie, avec maison d'habitation se composant de cinq pièces, savoir: deux chambres, une salle à manger, un salon et une cuisine avec balcon et terrine.

S'adresser à M. Berardi, 5, rue Saint Jean.

A LOUER

L'ancien local du *Grand Café du Commerce*. S'adresser à M. Simon Damiani, ainsi que pour l'achat en bloc ou en détail du matériel du dit café.

Dépêches de Nuit

Service télégraphique spécial

Bourse de Paris

	3 juin	5 juin
Rente 3 0/0 amortissable	99.60	99.85
— 3 0/0 non amortissable	99.40	99.60

Le Président de la République A MADRID

Paris, 5 juin.

Le roi Alphonse XIII a invité M. Loubet à se rendre à Madrid.

Le président de la République a accepté l'invitation du roi d'Espagne.

On croit que le voyage de M. Loubet aura lieu fin octobre prochain.

INTERPELLATION JAURÈS *sur le Maroc*

Paris, 5 juin.

MM. Jaurès et Archdeacon ont informé M. Delcassé qu'ils l'interpelleront *sur la politique française* dans les affaires du Maroc.

Tiragesfinanciers

Paris, 5 juin.

Communales 1879

Londres, 5 juin.

L'obligation 460 691 est sortie remboursable à 100 000 francs.

L'obligation 377 772 est remboursable à 25.000 francs.

Communales 1891

L'obligation 809 450 est sortie remboursable à 100.000 francs.

L'obligation 565.972 est remboursable à 10.000 francs.

L'obligation 358 054 gagne 5.000 francs.

Communales 1820

L'obligation 698 867 est sortie remboursable à 100 000 francs.

L'obligation 282 416 est remboursable à 25 000 francs.

Communales 1899

L'obligation 271 652 est sortie remboursable à 100 000 francs.

L'obligation 492 705 est remboursable à 5.000 francs.

Ville de Paris 1898

L'obligation 367 705 est sortie remboursable à 200 000 francs.

L'obligation 37.307 est remboursable à 50 000 francs.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Yonne

Le collège sénatorial de l'Yonne avait à élire un sénateur, en remplacement de M. Colinot, décédé.

Inscrits, 882

M. Bienvenu Martin, ministre de l'instruction publique, député d'Auxerre, radical, a été élu au premier tour, par 531 voix.

M. Henri Loop, député de Joigny, radical socialiste, a obtenu 220 voix, et M. Martin, socialiste, unitaire, 64. Voix diverses, 29.

M. Colinot avait été élu en 1890, par 577 voix.

BRUITS DE DÉMISSION de M. Delcassé

Paris, 5 juin.

Le bruit a couru cette après-midi dans les couloirs de la Chambre, que M. Delcassé avait donné sa démission.

Cette nouvelle n'a pas été confirmée et si la démission de M. Delcassé a été adressée au président du conseil, aucune décision ne sera prise avant la réunion de demain au cours de laquelle, les ministres examineront la question marocaine.

LE VOYAGE DU ROI D'ESPAGNE

Dimanche matin, Alphonse XIII a entendu la messe à Sainte Clotilde, puis il a visité divers quartiers de Paris.

A Auteuil

Dans l'après midi le roi s'est rendu aux courses d'Auteuil où il a été l'objet d'une manifestation très enthousiaste. Il est rentré à 6 heures.

Au Ministère des affaires étrangères

Le soir, le roi a assisté au dîner offert en son honneur par le ministre des affaires étrangères et Mme Delcassé.

Le Départ

Le roi est parti à minuit pour Cherbourg. Le Président de la République l'attendait à la gare, entouré des présidents du Sénat et de la Chambre des députés, du président du Conseil, des ministres et sous-secrétaires d'Etat, du grand chancelier de la légion d'honneur, du général gouverneur militaire de Paris, du préfet de la Seine, du préfet de police, du président du conseil municipal, du président du conseil général.

Le roi a renouvelé au Président tous ses remerciements pour les manifestations dont il a été l'objet à Paris.

Malgré l'heure avancée, il y avait foule à la gare, et lorsque le train s'est ébranlé, un grand cri de Vive le roi d'Espagne! a salué le départ du souverain.

A Cherbourg

On télégraphie de Cherbourg:

Le Roi est arrivé à l'arsenal à 7 heures. Il a été reçu par le préfet maritime, les officiers généraux de terre et de mer, le préfet de la Manche, le sous-préfet de Cherbourg, le maire de Cherbourg et les autorités. Les troupes de la garnison formaient la haie et ont rendu les honneurs.

Le roi quitte la France

Le roi s'est rendu à bord du yacht royal « Victoria and Albert » sur un canot de l'arsenal. L'escadre française a rendu les honneurs. Le vice-amiral Caillard, commandant en chef l'escadre du Nord, s'est rendu à bord du yacht royal pour saluer le roi et lui a présenté les amiraux et les commandants des bâtiments de l'escadre. Puis les officiers attachés à la personne du Roi ont pris congé. Sa Majesté les a remerciés de la manière dont ils s'étaient acquittés de leur mission.

A 8 heures le yacht royal levait ses ancres et était salué par les canons de l'escadre. Les contre-torpilleurs de l'escadre du Nord ont escorté le yacht royal jusqu'au large des côtes de France.

Télégramme du roi d'Espagne

Avant de quitter la terre française le roi d'Espagne a télégraphié à M. Loubet, le remerciant de ses affectueuses attentions remerciant également Paris et la France entière pour « ..... l'inoubliable accueil qui comptera, dit le roi, comme un des plus beaux souvenirs de ma vie. »

Télégramme de M. Loubet

Le président de la République a répondu par ces mots:

« Nous restons tous sous le charme de votre bonne grâce et de votre exquise simplicité qui provoquèrent les acclamations populaires. »

L'arrivée à Londres

Londres, 5 juin.

Le « Victoria And Albert » escorté par une division de l'escadre anglaise est arrivé à Portsmouth à une heure de relevée.

Les batteries de la ville ont salué de 101 coups de canon l'arrivée du roi d'Espagne.

Les autorités civiles et militaires ont reçu le jeune souverain qui est aussitôt parti pour Londres en train spécial.

A 4 heures, Alphonse XIII arrivait à Londres.

Il a été reçu à la gare par le roi Edouard VII, les ministres, les présidents des Chambres des Lords et des communes, le lord-maire de Londres, les grands dignitaires de la couronne etc.

La foule a fait une ovation enthousiaste à Alphonse XIII.

Le cortège royal s'est aussitôt rendu au ministère des affaires étrangères.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. DOUMER

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Memer, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Allocution du Président

Le président parle des fêtes données en l'honneur du roi Alphonse qui ont été splendides, mais malheureusement troublées par un attentat odieux.

La Chambre joint sa protestation à celle du Gouvernement contre les criminels étrangers qui ont porté chez nous le théâtre de leurs tristes exploits.

Le jeune roi a représenté noblement l'Espagne, comme le président de la République a représenté la France.

(Marques d'assentiment sur tous les bancs).

Motion Archdéacon

M. Archdéacon dépose une motion portant que la Chambre s'associe pleinement aux paroles prononcées par son président.

Motion Sembat

M. Sembat dépose une motion affirmant l'inviolabilité de la vie humaine et constatant que l'origine des attentats est dans la répression inattaquable.

Le président du Conseil

dit que le gouvernement s'associe entièrement aux paroles du président et revendique le droit de se faire l'interprète des sentiments de la Chambre. Il repousse toute autre formule.

Retrait de motions

MM. Archdéacon et Sembat retirent leurs motions.

L'incident est clos.

Les ouvriers des manufactures

1re délibération sur le projet de loi relatif à la constitution de la pension de retraite des ouvriers immatriculés de manufactures nationales d'armes, en cas de location à l'industrie privée des établissements auxquels ces ouvriers sont affectés.

Adopté.

LA SÉPARATION des Eglises et de l'Etat

Suite de la 1re délibération sur le projet de loi et les diverses propositions de loi concernant la Séparation des Eglises et de l'Etat.

La discussion s'ouvre sur l'article 9 relatif aux pensions des ministres des cultes.

Après 30 années de services rémunérés, les ministres des cultes salariés par l'Etat, recevront une pension annuelle viagère égale à la moitié de leur traitement; elle ne pourra être inférieure à 400, ni supérieure à 1,200 francs.

Les ministres salariés par l'Etat qui ne seront pas dans les conditions exigées pour la pension, recevront pendant 4 ans une allocation annuelle égale à la totalité de leur traitement pour la 1re année, aux deux tiers pour la 2e à la moitié pour la 3e, au tiers pour la 4e.

Amendement Allard

M. Allard a déposé un amendement demandant la suppression de l'article 9.

Après une courte discussion l'amendement de M. Allard est repoussé par 485 voix contre 90.

Amendement Ollivier

M. Ollivier présente un amendement apportant certaines modifications à l'article 9.

L'amendement Ollivier est repoussé.

Amendement Auffray

M. Auffray demande qu'il soit remis aux associations prévues par l'article 4, des rentes sur l'Etat nominatives.

La répartition de ces rentes sera faite entre les différentes associations au prorata des charges qui leur seront imposées du fait de la suppression des établissements publics du culte.

L'amendement Auffray mis au vote, est repoussé.

Amendement Gayraud

M. l'abbé Gayraud propose de rédiger l'article 9 comme suit:

ART. 9. — « Les ministres du culte, qui compteront vingt-cinq années de fonctions *exercées en* vertu d'une nomination ou par ordre de leurs supérieurs hiérarchiques, recevront une pension annuelle viagère égale à la moyenne du traitement des trois dernières années. »

Dans le § 1er, supprimer les mots:

« dont vingt années au moins au service de l'Etat. »

Ajouter au § 1er le texte suivant:

« Toutefois les pensions viagères des cardinaux, archevêques, vicaires généraux et présidents de consistoire seront égales à leurs traitements actuels. »

Dans le § 2, supprimer les mots; « pour la première année, etc... ... jusqu'à la fin du paragraphe. »

L'amendement Gayraud est rejeté.

M. Massabuau dépose à son tour un amendement à l'article 9, qui est repoussé.

La séance est levée et renvoyée à demain.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

EN RUSSIE

Pour la paix

Saint-Pétersbourg, 5 juin.

« Une grande manifestation en faveur de la paix a eu lieu dans le voisinage de Tsarkoie-Sélo.

» Plusieurs milliers de personnes se trouvaient rassemblées dans un grand local. après plusieurs discours, des cris: » A bas la guerre! assez de sang! » ont éclaté dans l'assistance.

« La police et la troupe ont envahi le local. La foule a résisté, il y a eu des collisions sanglantes.

» On compte de nombreux blessés. Près de 200 arrestations ont été opérées.

» L'agitation est grande à Saint-Pétersbourg, les personnes aisées quittent la ville en masse. »

Dans les provinces

Saint-Pétersbourg, 5 juin.

Dans un grand nombre de villes de l'empire, des manifestations en faveur de la paix se sont produites.

Des ordres très sévères ont été donnés à la force armée qui a arrêté dans chaque ville les principaux meneurs de troubles.

BRASSERIE GASPARINI

5, *Place Saint-Nicolas*

Tous les soirs à 4 heures, Glaces assorties.

Vin, Pétrole
Alcool à brûler

Vins rouge et blanc, le litre 0,20.
Pétrole de la Cie Générale des Pétroles, 0,35.
Alcool à brûler, 0,75.
Magasin : 7, rue de l'Opéra, près de la Poste.

LA GRAINE Sᵀ-VINCENT
guérit radicalement
CONSTIPATION
Hémorroïdes, Maladies du Ventre
Foie, Vessie, Voies urinaires
Procure à Tous
Santé. Vigueur
A. DETHOREY, Phᵉⁱᵉ spécialiste, NANCY
envoi contre mandat
Boîte 2 francs. — *Dans toutes les Pharmacies*

Un très grand nombre de personnes ont relaté le cas suivant, qui se renouvelle par l'usage des
PILULES DEPURATIVES
du Docteur **GOLVIN**
Rapide, économique, facile à prendre. Purifiant le sang, il convient dans presque toutes les maladies chroniques, telles que Dartres, Rhumatismes, Vieux Ulcères, Furoncles, Engorgements, Laid rapports, Glandes, Mal de Pott, Perte d'appétit, Essoufflement, Faiblesse, Anémie, Mauvais Estomac, Intestins paresseux.
A fr. la boîte avec la NOTICE DE LA SANTÉ dans toutes les Pharmacies
Se méfier des contrefaçons
Exiger le nom du Docteur GOLVIN
Dépôt Général : 76, rue Saint-Denis, 76
PARIS

NOUVELLE ENCRE GARDOT. DIJON.
MEILLEURE DES ENCRES

PHARMACIE Centrale du Nord
LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS
122 et 124 Rue Lafayette.
Etablissement de Pharmacie.
CATALOGUE FRANCO (100 pages).
Téléphone — USINE A St-DENIS
Dépôt Général du **PER GAFFARD**

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX D'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION B : contenant une Gravure coloriée et un Patron d'usage dans les 1er, 3e et 4e Nos.
3 MOIS : 5 fr. 50 — UN AN : 20 francs
ABEL GOUBAUD, Editeur, 3, rue de Septembre

Installation à Gaz et Acétylène
Jean Cini, ex ouvrier du Gaz
Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage — Travail soigné et garanti.

BLANCHISSAGE et Repassage
Mlle MARIE VESPERINI
rue Notre-Dame, Ajaccio
Travail soigné

DENTISTE
Le cabinet du docteur Vincenti, 1, rue de l'Opéra, en face les magasins Orenga, sera ouvert du 1er au 9 de chaque mois.
Mme MASSEL, née WOOD, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

BAR SOAVI
Cours Sébastiani, Bastia
BIERE GRUBER
Le bock 20 c.
Le ballon 25 c.
Le demi 40 c.
Le *Sérieux* 50 c.

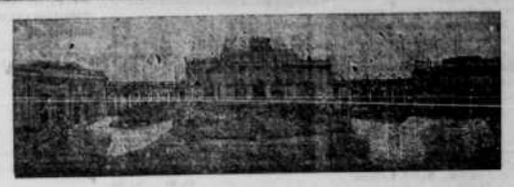
CONCESSIONNAIRE pour l'arrondissement de Bastia, des bières en bouteilles de la
Brasserie Gruber

BONNE OCCASION
A vendre : Galèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; Futailles pour vin neuves et usagées, toutes contenances, à des prix très avantageux.
S'adresser au concierge de Toga.

à l'Usine de Toga
Divers grands magasins pour fourrages, céréales, denrées. Etories à partir de dix francs par mois.
S'adresser au concierge de Toga.

L'ARGUS DE LA PRESSE
Fondé en 1879
LE PLUS ANCIEN OFFICE DE COUPURES DE JOURNAUX
Lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, en fournit les extraits sur n'importe quel sujet.
PARIS. — 14, rue Drouot, — IXe
CORRESPONDANTS de L'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Berne, Milan.

ASTHME et CATARRHE
ESPIC



MONTECATINI SUR MER
Etablissement des Eaux « Della Salute »
à LIVOURNE

Ces Eaux purgatives naturelles, très appréciées dans la région depuis plus d'un siècle, possèdent, à des degrés différents, tous les éléments constitutifs des sources les plus connues et les plus efficaces, à base saline, d'Italie et de l'Etranger.
Leur contenu, enrichi par le très précieux agent thérapeutique qu'est l'iode, qui s'y trouve dans de justes proportions pour l'usage interne du traitement, concourt à faire de ces eaux un type des plus efficaces pour les cures les plus variées des affections de l'estomac, des intestins, du foie, de la régénérescence du sang.
L'efficacité et la réputation de ces eaux salines iodurées ont donné l'idée de réunir les sources dans un établissement grandiose, qui a été ouvert le 1er mai. Cet établissement comprend tout ce que la science, l'hygiène et l'art moderne ont inventé de mieux afin que le traitement puisse produire tout son effet.
L'Etablissement s'élève dans un site très agréable, entouré de jardins et de bois, où on a le double avantage de respirer l'air si vivifiant des montagnes et de jouir de la brise si fraîche et si salubre de la mer. Il se trouve tout à fait à l'extrémité de la grande allée des aqueducs, ombragé de platanes et de chênes séculaires, et à deux kilomètres à peine du centre de Livourne.
Directeur général technique
M. le prof. commandeur G. QUERIOLO
Directeur de la Clinique médicale générale à l'Université royale de Pise.
Sous-Directeur, **M. le prof. chev. Jacques Lombroso**, de l'Institut des Cours supérieurs de Florence ; — Directeur adjoint, le **docteur Darius Nocciardo**, de la Clinique de l'Université royale de Pise.

Vous avez entendu parler de
L'ÉLECTRO-VIGUEUR



Il est en effet certain que l'Electro-Vigueur fait disparaître comme par enchantement les douleurs pour rendre les gens ce qu'ils devraient être.
Je guéris Débilité nerveuse, Varicocèle, Rhumatismes, Lumbago, Sciatique, Maux de Reins, Dyspepsie, Constipation, et toute faiblesse masculine ou féminine.
Je vous demande de lire mon livre et s'y puiser la confiance en mes affirmations. Je vous enverrai gratuitement ce livre illustré si vous joignez cette annonce à votre demande.
Dr B.-N. MAGLAUGHLIN, 14, Boulevard Montmartre, Paris.

Demandez et offrez dans tous les Cafés AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : **300** millions
Valeurs assurées encours : **300** millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli.

ANCIEN CABINET PRADIER
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à nouveau pris en garde toutes ses anciennes dames soigneuses — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des moyens autrefois à la vente pour la destruction de dents artificielles.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia, Imprimerie Ollagnier

XXXe ANNÉE — MERCREDI, 7 JUIN 1905 — Nº 135

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00269
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Robert.
Soleil : (heure nationale)
Lever 3 h 54 m. — Coucher, 7 h. 7 m.
Lune Nouv. le 2 — Premier quar., le 10.
FÊTE DU LENDEMAIN : Saint Médard.

6 JUIN

L'Art Marial

Un membre distingué du clergé de Paris, vicaire à Saint Thomas d'Aquin, prêtre zélé et artiste délicat, consacre les loisirs que lui laissent les absorbantes fonctions de ministère paroissial, à un nouveau genre d'apostolat : faire connaître les beautés de la religion, la faire aimer et la défendre par des conférences apologétiques, artistiques, littéraires et scientifiques, accompagnées de projections à la lumière électrique.

L'empressement avec lequel répondent, chaque mois, les nombreux auditeurs, prouve à quel point ce nouveau genre d'enseignement, que d'aucuns trouvent extraordinaire ou tout au moins inutile et infructueux, est excellent et même nécessaire si l'on en juge par les heureux résultats qu'il a déjà produits et par ceux qu'on est en droit d'en attendre à l'avenir.

Pour le mois d'avril, M. l'abbé Vaconsin avait invité notre éminent compatriote et M. le chanoine Casablanca, à donner une conférence sur : « la Sainte Vierge dans l'Art, » sujet tout à fait de circonstance à la veille de l'ouverture du mois de Marie.

M. le Curé de N. D. de Bonne-Nouvelle, malgré ses nombreuses occupations, avait répondu avec empressement à l'appel du sympathique vicaire.

Le jeudi 27 avril, dans la salle des fêtes de la Société d'Horticulture, 84, rue de Grenelle, en présence d'une nombreuse et brillante assistance où nous avons remarqué des membres distingués du clergé parisien, de la noblesse, de la magistrature, du barreau et plusieurs représentants de la presse, M. le chanoine Casablanca a développé, pendant près de deux heures, son magnifique sujet, en une langue d'une grande élégance et d'une exquise pureté, au milieu d'un silence religieux interrompu seulement par les applaudissements de l'auditoire enthousiasmé par de superbes envolées d'éloquence.

Nous ne pouvons, à notre grand regret, reproduire cette belle page d'histoire artistique. Nous nous bornerons à en donner l'introduction et une analyse aussi complète que possible.

Mesdames, Messieurs, Pour vous donner une idée adéquate de l'*Art marial*, il me faudrait l'étudier dans son ensemble, je vous dirai : dans sa genèse, dans ses développements et dans ses progrès. Il serait assurément curieux, intéressant et instructif de le surprendre, timide dans son berceau, sous les pâles lueurs des catacombes ; de le suivre, vigoureux, au milieu des pleines clartés du moyen-âge, et d'assister à son merveilleux épanouissement sous les brillantes splendeurs de la Renaissance. Passer en revue tous les rayons de gloire projetés sur la figure de la Vierge, par les Ecoles Byzantines, Italiennes, Françaises, Flamandes et Espagnoles, ce serait un vrai régal pour l'esprit, un charme pour les yeux et une joie pour les âmes ; mais, outre que ce travail serait au-dessus de mes forces, il dépasserait de beaucoup les étroites limites d'une conférence.

Je suis donc obligé de restreindre mon sujet et de le ramener à des proportions plus modestes. Je me contenterai d'envisager l'*Art marial*, non pas en lui-même, je veux dire, dans sa partie technique de dessin, d'anatomie, de draperie, de couleur et de perspective, mais uniquement dans son objet : c'est-à-dire, dans la personne et la vie circonstantielle de la Sainte Vierge.

Vous le voyez, Mesdames et Messieurs, mon but n'est pas de vous présenter l'*Art marial* comme un sujet d'étude plastique, mais plutôt comme un moyen d'instruction et d'édification chrétiennes.

J'estime, en effet, que l'art exerce une fonction sacerdotale et que la vérité religieuse qui frappe les yeux par la peinture pénètre aussi efficacement dans l'âme que celle qui frappe les oreilles par la parole.

Eh ! bien, je trouve dans la Sainte Vierge une triple vie : 1° Une vie symbolique ; 2° une vie terrestre ; 3° une vie glorieuse.

Nous venons, aussi rapidement que possible, de voir de quelle manière les principaux artistes ont compris et interprété les diverses phases de cette triple vie.

Après avoir tracé le portrait symbolique de la Sainte Vierge d'après les inspirations du Saint-Esprit, portrait dessiné avec ce qui existe de plus délicat et de plus distingué dans la flore et la faune, ainsi que dans les lumineuses régions du monde sidéral, M. le conférencier fait passer sous les yeux des spectateurs la merveilleuse Vierge au Buisson de Fremont d'Uzès qu'on a remarquée à la dernière Exposition des Primitifs Français. Pour donner à son auditoire une idée générale de la beauté de la Sainte Vierge, il fait passer successivement la Vierge du Pérugin, de Stimbach et de Lassoferrato, les décrivant chacune en quelques mots.

Dans la seconde partie, M. le conférencier remarque dans la vie de la Sainte Vierge deux phases principales : la phase joyeuse et la phase douloureuse.

Dans la première : c'est son Immaculée Conception, sa Nativité, son Education, sa Présentation au Temple, son Mariage, son Annonciation, sa Maternité divine. A chaque mystère c'était l'apparition de quelques tableaux des plus grands maîtres des diverses écoles de peinture, tels que Dosso-Dossi, Murillo, Paolo di Matteis, Domenico Ghirlandaio, Andrea del Sarto, Israël Val-Meckan, Titien, Van Dyck, Giotto, Fra Angelico, Raphaël, Garofalo, Hoffmann, Fiamtrin, Cimabue, Filippo Lippi, Lorenzo di Credi, Coracci, Miguard, Belini, Bouguereau, etc., etc.

M. le chanoine Casablanca, cédant au patriotisme, a rappelé en termes émus, Notre-Dame de La Vasina dont une anecdote a soulevé un tonnerre d'applaudissements.

Dans la partie douloureuse, il s'est contenté de rappeler la prophétie de Siméon, la rencontre de la Sainte Vierge avec Jésus sur le chemin du Calvaire, Marie au pied de la Croix, l'ensevelissement : Défilé impressionnant des superbes tableaux de Mantegna, Giottino Jean, Malosei, Raphaël avec son magnifique *Spasimo*, Masaccio, Paul Véronèse, Murillo, Lebrun, Van der Velen, Rubens, Fra Angelico, Fra Bartolomeo avec sa déchirante mélancolique *Pietà*.

Le conférencier, sortant des chemins battus, fait commencer la glorification de la Sainte Vierge, à la Pentecôte, à son lit de mort et à son tombeau ; il la continue dans l'Assomption, le Couronnement au Ciel et dans les nombreuses et brillantes apparitions de la Sainte Vierge sur la terre : apparitions ayant un caractère mondial, régional et particulier.

C'est alors un éblouissement de chefs-d'œuvre, plus brillants les uns que les autres : c'est Giotto, c'est Taddeo di Bartolo, c'est Pérugin, c'est Paul Veronese, c'est Raphaël, c'est enfin Fra Angelico dont le Couronnement de la Vierge est une des perles du Louvre.

Dans le domaine des apparitions c'est le Guido et le Domingin avec leur apparition de la Sainte Vierge à Saint Dominique, c'est Fra Bartolomeo dans son apparition à Saint Bernard ; c'est le Corrège dans le mariage mystique de Sainte Catherine d'Alexandrie.

Ainsi que nous l'avons dit, M. le conférencier, au fur et à mesure que les tableaux passaient, en faisait une courte et intéressante description, entrecoupée d'anecdotes instructives.

La fin de cette admirable conférence fut saluée par une triple salve d'applaudissements de l'auditoire, évalué à plus de 1,200 personnes.

Nous sommes heureux d'ajouter que les nombreux compatriotes, dont nous étions, n'ont pas été les derniers à tresser, après les ovations communes, leurs plus chaleureuses et sincères félicitations à celui dont notre bien-aimée patrie peut s'enorgueillir à juste titre parce qu'il lui donne avec tout son cœur et toute son âme, un peu de gloire vraie, un peu de gloire pure.

Abbé F.-A. ANTONINI.

4 juin 1737. — Un détachement génois sorti de Bastia pour se procurer du fourrage poussa jusqu'aux salines d'Aleria que les rebelles venaient de rétablir.

Là, ayant trouvé six personnes et trois jeunes enfants qui travaillaient, ils mirent pied à terre et eurent l'horrible courage de les massacrer tous les neuf.

5 juin 1307. — Le Pape Clément V, cédant aux désirs des ambassadeurs du Roi d'Aragon, confirme, par une bulle, la donation en fief de la Corse et de la Sardaigne.

Il renouvela ainsi, par un acte indélébile, la donation qu'il avait faite en plein conclave.

Depuis que le Roi d'Aragon avait sa donation la Corse, il en avait reçu deux fois l'investiture ; mais toujours, la mort empêcha ceux qui le lui avaient donnée de la rendre indiscutable pas une bulle.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Susini, conseiller de préfecture du Morbihan, a été désigné pour remplir, pendant l'année 1905, les fonctions de vice-président du conseil de préfecture.

— MM. Baveraggi Pierre-Paul, Marianelli Jean-Baptiste, Battesti Louis Napoléon et Morelli Dominique, anciens sous-officiers, ont été nommés surveillants militaires de 3e classe des établissements pénitentiaires de la Guyane.

— M. l'ingénieur de 1re classe Arrighi de Casanova, du port de Cherbourg, est affecté au port de Toulon.

— M. Biancani Auge-Pierre-Auguste, ancien sous-officier au 8e régiment d'infanterie, demeurant à Zicavo, a été nommé garde domanial des eaux et forêts en Algérie.

— M. Chiappe Jean Antoine, sergent à la 22e section d'infirmiers militaires, a été nommé garde des cimetières de Paris.

L'UNION CALENZANAISE

C'est dans une des grandes salles de la Brasserie Internationale, artistiquement décorée, que l'Union Calenzanaise Philanthropique, établie à Marseille, dimanche 22 mai, son inauguration par un punch, concert et bal.

Plus de cent invités avaient répondu à l'appel de l'Union. Les dames et les demoiselles qui formaient la majorité et auxquelles des bouquets de fleurs avaient été distribués, ont rehaussé par leur présence l'éclat de notre charmante fête de famille.

Notre distingué président, M. Maniacci, a prononcé un discours très applaudi. Après avoir exposé, en termes élevés, le but de l'association, il a félicité tous les membres présents d'être venus en si grand nombre se grouper à l'Union Calenzanaise et resserrer ainsi les liens qui doivent unir tous les enfants d'un même pays. C'est avec un légitime orgueil qu'il a déclaré, aux applaudissements unanimes, que l'Union qui est à peine à son début compte déjà soixante membres actifs.

MAISON L.-N. MATTEI et Cie

Produits Recommandés

La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

18 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE NŒUD GORDIEN

par CHARLES DE BERNARD

LA FEMME DE QUARANTE ANS.

VI

Malgré la langoureux assoupissement de son regard, Eudoxie avait percé le jeune homme à jour, pour ainsi dire ; avec la rapidité d'intuition particulière aux femmes expérimentées, elle interprêta les plus fugitives expressions de cette physionomie qu'elle connaissait si bien ; avant qu'Edouard eût cessé de parler, elle avait compris l'imminence d'un péril imprévu, inconnu, mais terrible ; un instant elle resta comme enchantement la torpeur subite et jalouse dans laquelle l'avait plongée la scène de la veille, elle fit, avec la promptitude de l'éclair, une esquisse de toute sa défense ; en une seconde elle fut prête, tandis que Moreau avait passé des jours et des nuits à méditer son projet de bataille.

Sachant qu'à l'opposé de l'homœopathie, l'amour doit employer les contraires, elle s'arma d'une sensibilité improvisée capable d'émousser les traits qu'allait lui darder sans doute la farouche maussaderie de son amant. Ce fut donc en lui offrant la main, et en accompagnant ce geste du plus doux de tous les sourires qu'elle répondit :

— Malade ! vous êtes là ; je ne le suis plus.

Edouard prit et laissa retomber aussitôt, sans la serrer ni la porter à ses lèvres, la main qui lui était si tendrement livrée.

— M. de Boisgontier est aussi là, répondit-il d'une voix rauque.

Madame de Flamareil ouvrit de toute leur grandeur ses beaux yeux bleus, et resta pendant un instant plongée dans un étonnement affecté, mais plein de grâce.

— Là ! dit-elle, en secret charmée de la jalousie que semblait trahir la physionomie lasse de son amant. — Oh !

Edouard étendit les bras vers la fenêtre par un geste de mélodrame.

— Devant la porte, répondit-il, où vous vous laissez compromettre par lui aux yeux de tous les passants.

— Aimeriez-vous mieux qu'il fût ici ? demanda Eudoxie avec un sourire doucement ironique ; — tenez, continua-t-elle, en prenant sur la cheminée une carte de visite où étaient gravés les noms et titres du comte Léon de Boisgontier ; — il est venu tout à l'heure et je n'ai pas voulu le recevoir : en quoi suis-je coupable ? puis-je empêcher cet enfant de se promener sur le boulevard ?

— Après ses assiduités d'hier, vous deviez vous attendre à sa visite, et je m'étonne fort que vous ne l'ayez pas reçu, reprit Moreau, qui, en voyant sa manifestation de jalousie menacée d'un échec complet, évoqua machinalement le souvenir de la veille ; il espérait de trouver dans la rancune de madame de Flamareil le prétexte de querelle après lequel il courait ; mais Eudoxie voulait paix à tout prix, car l'âge de quarante ans est pour les femmes une époque de désarmement forcé ; aussi n'eut-elle garde de donner prise aux hostilités par des récriminations inopportunes.

— Prenez-vous en à votre oncle, dit-elle avec une sorte de câlinerie ; — pensez-vous que je ne lui en veuille pas autant que vous du mauvais tour qu'il nous a joué ? Vous le savez, depuis quelque temps il ne nous épargne guère et ne manque aucune occasion de nous séparer ; mais jamais il ne m'a paru si odieusement méchant qu'hier au soir. La gaieté surannée dont il enjolive toutes ses noirceurs et la montre éloquence de ce petit Monsieur qui vous rend si follement jaloux, m'avaient, à la fin, tellement impatientée, que ma migraine était intéritable pour aujourd'hui, et maintenant voici que vous me querellez au lieu de me plaindre ! c'est mal, Edouard ; allons, ne boudez plus, vous voyez que nous n'avons tort ni l'un ni l'autre. Asseyez-vous là et soyez aimable. Si vous ne voulez pas me lire un chant de Joselyn, parlez-moi bien doucement, bien gentiment ; vous savez que j'aime vos paroles plus encore que les vers de Lamartine. D'ailleurs je suis réellement souffrante, et votre voix me fait du bien.

— C'est le diable qui s'en mêle, pensa Moreau ; aujourd'hui elle ne veut pas se fâcher. — Joselyn ! s'écria-t-il d'un ton bourru, poésie de curé constitutionnel ! j'aimerais autant les homélies de l'abbé Grégoire. J'ai de la sacristie sentimentale par-dessus les oreilles ; je ne peux pas perdre ainsi ma jeunesse. Je vais acheter des chevaux !

— Ah ! vous allez avoir des chevaux ? répondit Eudoxie, en suivant chaque mouvement de son interlocuteur avec l'anxiété vigilante du pêcheur qui craint de voir le poisson rompre le fil de la ligne. — Comment les choisirez-vous ? bai-brun, n'est-ce pas ? c'est une belle couleur, élégante et sérieuse. Vous aurez, peut-être, que M. de Flamareil veut changer ma voiture. Oh ! je vais être tout à fait élégante et vous pourrez m'accompagner au bois sans rougir.

— Au bois certainement, et au bal aussi ; ne sois je pas votre chevalier ? reprit le jeune homme, qui, à la vue du terrain qu'il perdait à chaque pas, sentit la nécessité d'une charge décisive, et appela à son secours une armée vulgaire de lieux-communs.

— N'allez vous pas au rôti de madame d'Alvimare ? Je viens de la rencontrer, et je lui ai demandé une contredanse. J'espère que vous m'en accorderez une aussi.

(*A suivre*).

POUR LES
SOINS DE LA PEAU
rien n'est meilleur que
Pompéi régulier
et quotidien
POUDRE
de
SAVON RIMMEL
aux sels purifiés
MÉDAILLE D'OR, Paris 1900
J. RIMMEL 56, rue de Rivoli PARIS
Succursale : 39, Boulevard Haussmann
CRÈME SIMON

La lecture des lettres d'adhésion des membres d'honneur a soulevé de vives acclamations. Qu'il nous soit permis d'adresser un témoignage public de vive reconnaissance à nos notabilités calenzanaises, qui, par leur adhésion et leurs encouragements, ont bien voulu s'associer à notre groupement.

Nous nommons dans leur ordre d'arrivée :

MM. Fabiani, conseiller à la cour d'appel de Nimes ; Costa Auguste, négociant à Calenzana ; Costa Augustin, substitut du procureur de la République à Corte ; Fabiani Alexandre, receveur des finances à Calvi ; Guidoni, officier d'administration de première classe, chevalier de la Légion d'Honneur à Philippeville ; Marini Ignace, ancien maire de Calenzana ; Marini François, fils, négociant à Calenzana ; Marini, secrétaire général de la Préfecture de la Corse ; Cruciani, maire, conseiller général de Calenzana.

Après le punch, le concert a commencé, et des artistes de valeur ont égayé les familles calenzanaises des meilleurs morceaux de leur répertoire.

Un de nos amis, M. Maraninchi, dans l'esprit de donner à notre fête un certain caractère local, a offert des gâteaux du pays, *Chirchiol i*, qui ont été savourés avec délice par tous les assistants.

Après le concert, un bal plein d'entrain, avec le concours de musiciens de talent, s'est prolongé dans la plus parfaite harmonie jusqu'à 9 heures du soir, heure à laquelle tous les assistants ont tenu à accompagner jusqu'à son domicile notre sympathique président, aux sons de la musique et aux cris répétés de : Vive l'Union Calenzanaise Philanthropique.

Le Secrétaire, GUIDONI.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 6 juin 1905.

(De notre correspondant particulier)

Dentiste

M. Beltrami, dentiste du Lycée et des Hôpitaux de Marseille, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que M. Garibaldi, son opérateur, adjoint des hôpitaux, sera à Ajaccio, Hôtel du Nord, (Legorio), du 13 au 17 juin prochain.

Guignol Lyonnais

Le Guignol Lyonnais et les Nains vivants obtiennent chaque soir un succès considérable au café Solferino.

L'intelligent propriétaire de cet établissement, M François Foglierini, ne pouvait offrir au public ajaccien une attraction plus divertissante que tout le monde peut décemment aller voir et qui fait la joie surtout des enfants.

Spectacle aux *Variétés*, concert instrumental au café Napoléon, Guignol au café Solferino, on ne peut vraiment plus dire qu'Ajaccio manque de distractions.

Bastia Exposition

Mardi 6 juin. — Entrées payantes, 507. Record des tickets-réduction, Orsini, Arrighi, Gasparini, Luciani. Temps incertain et lourd.

La montgolfière lancée dimanche dernier est allé tomber chez Mme Carboccia, fleuriste, qui s'est empressée de la rapporter intacte. Le Comité des fêtes remercie bien sincèrement Mme Carboccia de son bon mouvement.

Un superbe boisson de fleurs a été offert hier par M. le Grand Joseph à l'Exposition ; la mention porte : A M Gaudin, maire de la ville de Bastia, et à M. Boulon, commissaire général. « Monsieur le Maire, daignez accepter ces fleurs symbole de la foi qu'un enfant de Calvi a eu vous. »

Cette mention dépeint bien la grandeur d'âme du Grand Joseph. C'est un fervent du grand homme dont il porte les emblèmes sur son cœur. C'est un nain, je dirais plus, c'est un grand et bon enfant, mais c'est avant tout un honnête homme. Le commissaire général du Comité le remercie profondément de cette marque d'attention envers l'Exposition.

Récompenses. — Concours des chevaux de luxe et de garde : « Bettina » à M. Sanvoisi, diplôme de médaille d'argent.

Le chien de chasse qui a obtenu le grand prix répond au nom de Spott, et non à celui de Snop que nous lui avons donné hier : c'est un magnifique épagneul anglais laverack, qui appartient à M. Angelo-Louis Marchetti, de Zalana.

Concours et jeux du jeudi 8 juin. — Course pédestre, course au sac, jeu de la perche, jeu du baquet. Les concours commenceront à 3 heures. A 5 heures et demie, lancement d'une montgolfière de la maison Zuani qui portera des bons surprises.

Le Cinématographe. — Parmi les nouvelles pellicules données hier au soir au coquet salon de M. Pinvieux, nous devons citer : « Un besoin pressant. » Dame nature reprend ses droits même devant l'art de la peinture.

L'enterrement Méphistophélesque est une jolie petite farce à laquelle il manque, à mon avis, un peu de diabolique. M. Pinvieux affirme que ce soir il donnera quatre nouveaux numéros, et que son spectacle commencera tous les soirs exactement à 8 heures et demie ; de l'avis des spectateurs, M. Pinvieux aura raison de commencer de meilleure heure.

QUART D'ŒIL.

⁂

On lit dans les *Alpes Pittoresques* :

Ce serait, en vérité, nous priver d'un bien agréable devoir de concitoyen, que ne pas dire une nouvelle fois, avec toutes les marques d'estime et de sympathie dont elle vient d'être l'objet sur une terre lointaine, combien nous-même estimons cette Société d'élite qui s'appelle « les Trompettes Grenobloises. »

Voyage enchanteur, au reste, que celui pour lequel elle fut conviée le 6 mai dernier, devant se rendre comme musique d'honneur à l'ouverture de l'Exposition internationale, maritime et commerciale de Bastia.

Mais aussi, quel accueil en la vieille cité corse !

Et si l'on y pense, cela s'explique tout seul : la Renommée, qui s'y connaît en trompettes, a un faible pour les habiles sonneurs de M. Pierre Drevot. Dès lors, naturellement, elle veut les prêcher partout, et la meilleure considération s'ajoute ainsi à la sympathie qu'ils inspirent !

Trop de concours, d'ailleurs, leur furent favorables. — Faut-il rappeler Lyon, Chambéry, l'Albenc, Marseille, Toulon, Alger, Bône, Genève, où le meilleur des lauriers fut pour elles ? — trop de médailles. — 35, croyons-nous — se balancent joyeusement à la flèche de leur étendard, à côté de trois couronnes, d'une palme et d'une grand-croix, pour que ce soit des preuves de leurs succès qu'il convienne de parler. C'est la cause de ce succès seulement que nous pourrions rechercher aujourd'hui.

Doit-on pourtant s'étonner d'une marche aussi brillante quand on sait que leur président d'honneur s'appelle M. Eugène Bouchayer, l'industriel bien connu, membre de la Chambre de Commerce, et président de l'Union Commerciale et Industrielle de l'Isère ; quand on sait surtout que M. Bouchayer est secondé par M. Pierre Drevot, depuis onze années président actif des « Trompettes, » dont les qualités ont trouvé, au surplus, une récompense méritée, en l'attribution, que lui avait fait cette année le Gouvernement de la République, des palmes d'Officier d'Académie. Cette distinction honore avec lui sa Société tout entière.

Il ne faut pas oublier néanmoins, si nous voulons rendre hommage à toutes les précieuses bonnes volontés, que M. Pierre Drevot rencontre autour de lui parmi son comité : MM. Beller et Victor Guinet, vice-présidents ; Faure et Boyat, trésoriers ; Besson et Lambert, secrétaires ; Balme, archiviste ; Louis Guinet, Combaz et Frier, membres du Conseil.

Et, du côté direction proprement dit, M. Henry Reverdy, chef, et Auguste Troutillon, sous-chef.

⁂

Donc les *Trompettes* furent à Bastia.

Des Ajaccio, ce sont ovations, sonneries bravos, qui accueillent les « Trompettes Grenobloises. »

MM. Tardy et Julien, sous-officiers au 28e d'artillerie, présidents de la Société dauphinoise à Ajaccio, les reçoivent, — et avec quelle cordialité !

Mais déjà, il faut se mettre en route pour Bastia. Indescriptible enchantement que celui que traversée de l'île en chemin de fer, sur un parcours qui rappelle, en plus majestueux encore, notre belle ligne de la Mure !

Comme nous voudrions, maintenant pouvoir décrire, dans toutes leurs intéressantes péripéties, le séjour de nos compatriotes en Corse et les frénétiques protestations de sympathie qui partout les suivent ; pouvoir citer aussi tous les admirables tableaux que nous donne des fêtes inaugurales de l'Exposition notre confrère « Le Petit Bastiais. ! »

La place nous est cruellement mesurée, hélas, en une revue qui veut rendre sur l'actualité sous toutes ses formes.

Ces lignes, cependant, vraiment trop curieuses :

Lundi matin, heure du départ :

. . . . . .

En Corse. — Sur l'honneur nous le jurons, vous emportez un peu de notre âme, nous ne serons tranquilles que lorsque nous vous saurons chez vous, dans vos familles, le sais cousin. La mer est traître... S'il allait vous arriver malheur on en claquerait ici... Et l'on s'embrasse et l'on pleure.

. . . . . .

Et ainsi, pendant des colonnes entières du journal de là bas !

Ajoutons en passant que nos vaillants trompettes étaient accompagnés dans leur voyage par plusieurs de leurs membres honoraires, et, entr'autres par MM. Benjamin Clerc, administrat-ur-délégué de la Société des « Alpes Pittoresques » Cotteloni, pharmacien, président des Enfants de la Corse à Grenoble ; Prat, constructeur, avenue de la Gare ; Nouza, officier d'administration en retraite ; Vaujany, maître gantier, ancien conseiller municipal, Boujard rentier ; Papet, blanchisseur ; Histoire, cafetier, Allard, tailleur ; Rouillier, marchand de vins, ainsi que par nombre de charmantes dames.

⁂

Du côté des Grenoblois, comme de Pautre, ce n'est pas sans regret qu'on quitte la terre Corse. Rien ne saurait durer, la vie a ses exigences, et il faut s'arracher aux sites les plus enchanteurs comme aux plus cordiales affections.

Mais, comme l'écrit notre distingué confrère Henry Haguet, un départ de la Corse ne saurait être un départ sans retour. Revenir ! Revenir bientôt ici : est le désir qui vous assaille à mesure que le bateau vous éloigne de cette rive enchantée.

Jusque sur les flots, cette terre vous poursuit du parfum subtil et pénétrant de ses luxuriants maquis et bien après que la côte a disparu, vous aspirez encore, sensation de rêve, la capiteuse haleine de l'île inoubliable...

⁂

On trouve à notre librairie la « Mascotte, » les « Monsquetaires au Couvent, » « Fille de Mme Angot, » et la plupart des opéras comiques du répertoire du Casino.

Cour d'Assises

Audience du 6 juin

Présidence de M. GABRIELLI, *conseiller*

Le Drame de la rue des Glacis

Spectacle peu commun, c'est aujourd'hui un agent de la sûreté qui comparaît devant les assises Caviglioli François, âgé de 41 ans, est, en effet, accusé d'avoir, étant de service dans la rue des Glacis, volontairement fait feu sur un de ces nombreux nerveux qui infestent Ajaccio, troublant à tout instant l'ordre public par leurs méfaits. C'est au cours d'une bagarre avec les agents qui l'arrêtaient, que Renno Antoine dit « Beyard » a été tué d'un coup de revolver par Caviglioli.

Cette affaire avait d'abord été soumise au Tribunal Correctionnel d'Ajaccio, devant lequel Caviglioli comparaissait sous la prévention d'homicide par imprudence. A l'audience M. Roux, avocat de la partie civile, soutint en s'appuyant sur certaines dépositions qu'il y avait eu meurtre volontaire. Il sollicita, en conséquence, et obtint du Tribunal qu'il se déclarât incompétent. Malgré l'appel de M. le procureur de la République d'Ajaccio, la Cour de Bastia confirma ce jugement et renvoya Caviglioli François devant le jury.

L'acte d'accusation résume comme suit les charges qui pèsent sur l'agent :

Acte d'accusation

Dans la soirée du 25 septembre 1904, vers 10 heures et demie, les agents de police Caviglioli et Bocognano étant de service furent requis par la tenancière de la maison de tolérance de la rue des Glacis de mettre à la raison le nommé Renno Antoine dit « Beyard » qui, assis devant la porte de l'établissement, barrait le passage aux clients qui voulaient entrer ou sortir. Les agents invitèrent Renno à se retirer et, sur son refus, se mirent en devoir de l'arrêter. Une lutte s'engagea, au cours de laquelle les agents et Renno roulèrent à terre. Ce dernier finit par se dégager, et, entraîné par un passant, fit mine de s'éloigner ; mais il revint presque aussitôt dans la direction des agents et après une injonction de Caviglioli de n'avoir pas à s'approcher, un coup de feu retentit et Renno s'affaissa. C'était Caviglioli qui venait de faire feu. Renno qui avait été atteint au cœur succomba trois jours après aux suites de sa blessure.

Caviglioli a prétendu pour sa défense, qu'un voyant revenir sur lui Renno, dans une attitude des plus menaçantes, il a voulu l'effrayer en tirant en l'air, mais le coup était parti, avant qu'il eut le temps de lever son arme, d'ailleurs défectueuse.

Mais il résulte de l'information que le chien du rôdeur dont s'est servi l'accusé n'a pu se relever tout seul et qu'en outre Caviglioli a visé Renno avant de faire feu.

M. Angeli, avocat général occupe le siège du ministère public ; MM. H. de Montera senior et H. de Montera junior sont assis au banc de la défense. Me Nivaggioli se constitue partie civile au procès au nom du père et de la mère de Renno.

Interrogatoire

Les renseignements fournis sur l'accusé, qui évidemment n'a jamais été condamné, sont excellents. Il raconte, qu'étant de service dans la rue des Glacis avec son camarade Bocognano, ils ont été requis par la tenancière d'une maison de tolérance d'empêcher Renno de pénétrer dans cet établissement. Les agents l'ont invité ; celui-ci leur a opposé une très vive résistance, les battant de coups de poing et de pied. Caviglioli lui a mis alors les menottes, mais Renno a réussi à leur échapper, s'en allant avec un marin nommé Eden. Il est revenu soudain, en se précipitant vers les agents d'une manière provocante. L'agent l'a par trois fois invité à reculer. Voyant qu'il avançait toujours, il a tiré un coup de revolver dans l'intention d'effrayer la victime. Le coup l'a malheureusement atteinte.

Audition des témoins

Neuf témoins sont assignés dans cette affaire. Deux d'entre eux, l'armurier et Giordani, pas touchés par la citation, ne répondent pas.

L'agent Bocognano. — Il était de service avec Caviglioli, lorsqu'ils furent requis d'expulser Renno d'une maison de tolérance. Celui ci s'est jeté sur l'agent Caviglioli ; le témoin a alors tâché de s'emparer de Renno, qui l'a mordu et lui a donné des coups de pieds. L'accusé et la victime ont roulé à terre Renno s'est dégagé et est parti avec un marin. Il est ensuite revenu à la charge et s'est précipité vers Caviglioli, qui a été tenu de décharger son arme.

Poignon Marie. — Renno voulait rentrer de force dans la maison de tolérance. Elle a prié l'agent Caviglioli de faire partir cet individu.

Spinosi Jean. — Pendant que « Beyard » était à terre Caviglioli lui a mis les menottes, lui disant : « Si tu bouges, je te brûle la cervelle ». Lorsque Renno s'est, pour la seconde fois, dirigé vers les agents, Caviglioli a braqué son revolver sur lui et a fait feu en visant.

Astolfi Toussaint. — A assisté au drame ; il aida à transporter la victime à son domicile ; celle-ci n'avait aucune arme sur elle.

Petrolacci Dominique. — Raconte à son tour la scène du crime ; il confirme la déposition de Spinosi.

Nebbia Jean-Baptiste. — Caviglioli après avoir tiré le premier coup, s'est écrié : « Et maintenant il y en a un autre. » La victime était un bravo garçon.

Zevaco Pierre. — Etait en compagnie de Nebbia, il confirme la déposition de ce dernier.

La partie civile

Les agents, dit en débutant Me Nivaggioli, ne sont pas toujours de braves gens. Les faits, dont Caviglioli vient répondre aujourd'hui devant le jury, le prouvent surabondamment. Cet agent de la force publique, absentsingulièrement des fonctions qui lui sont confiées, a commis un crime volontaire, sans qu'aucune circonstance vint l'y contraindre.

Mais avant d'aborder la discussion des faits l'honorable avocat a le devoir de laver la malheureuse victime des insinuations malveillantes qu'on a lancées dans le débat. Des rapports de la police elle-même, de tous les renseignements fournis par les autorités, il résulte à l'évidence que Renno est mort avec un passé sans tâche, fait tout d'honneur et de probité.

Qu'est Caviglioli ? son attitude dans la soirée du 25 septembre démontre qu'il a un caractère facilement irritable et des plus violents.

Retraçant alors les péripéties du drame, l'éloquent organe de la partie civile établit sans peine que l'accusé a lâ fait feu volontairement sur un jeune homme inoffensif. Après l'avoir arrêté brutalement, violenté, jeté par terre, l'agent Caviglioli l'a finalement tué.

On ne saurait dans ces conditions admettre en faveur de l'accusé pas plus la légitime défense qu'un système d'homicide par imprudence. Cet agent de police meurtrier mérite un châtiment ; MM. les jurés le lui infligeront.

Réquisitoire

L'honorable organe de l'accusation, n'admettant que quelques observations à l'habile plaidoirie si complète de Me Nivaggioli.

Reprenant, à son tour, la discussion des faits, M. l'avocat général précise quelques détails révélés par la procédure, établissant que l'attentat dont l'agent Caviglioli s'est rendu coupable a été volontaire.

Pas plus que les autres citoyens, les représentants de la justice, n'ont le droit de tuer leurs semblables lorsqu'il n'y sont pas obligés. Les juges de Caviglioli le lui prouveront, en lui infligeant une punition méritée.

Plaidoirie de Me H. de Montera, junior

Le jeune maître ne recule pas devant la lourde charge de répondre aux deux virulents réquisitoires prononcés contre son client.

C'est une périlleuse mission que celle de veiller à la sûreté d'une ville ; nous en avons eu un lamentable exemple tout dernièrement à Bastia, où deux agents ont été les victimes d'un nerveux redoutable. Ajaccio plus que Bastia est devenu, ces derniers temps, un véritable repaire de tous les apaches d'origine corse, chassés de Marseille.

L'honorable défenseur cite alors de très nombreux exemples d'agressions qui désolent Ajaccio. C'est surtout à la police que ces énergumènes ont voué une haine implacable, ils en ont donné des preuves.

Une telle situation était faite pour inspirer à Caviglioli une crainte salutaire. Et certes en voyant le soir du 25 septembre un groupe de nerveux s'avancer dans la rue des Glacis et surtout le plus fort d'entre eux, Renno, se dresser menaçant devant lui, on comprend aisément que l'agent Caviglioli eut l'attitude de son revolver.

Mais avant de discuter le fonds de l'affaire, le jeune défenseur doit, à son tour, reprendre le parallèle entre l'accusé et la victime.

Caviglioli, de l'aveu de tous ses chefs, est un homme doux, n'ayant jamais subi la moindre condamnation. C'est un excellent auxiliaire de la justice. Son état de service sont tels, qu'après qu'il eût tué Renno, M. le préfet et M. le maire l'ont maintenu dans ses fonctions.

Qu'est au contraire Renno dit Beyard ? Un malfaiteur qui, élevé d'une façon déplorable par sa mère, a toujours fréquenté les compagnons les plus déshonnêtes, et qui a même commis une agression sur la place publique.

Par un saisissant tableau du drame, Me H. de Montera établit que s'il est quelqu'un qui fut maltraité et battu ce soir là, ce n'est pas, comme l'ont soutenu les organes de l'accusation, la victime, mais bien les agents Bocognano et Caviglioli.

Si ce dernier a fait feu, c'est qu'il a compris que ses jours étaient en danger. Caviglioli d'ailleurs n'a pas visé Renno, il a voulu seulement effrayer son agresseur en tirant en l'air. Il l'a malheureusement atteint.

Dans une vibrante et émouvante péroraison, le vaillant défenseur supplie le jury de rendre à la famille, à la ville d'Ajaccio, le parent affectueux, le serviteur modèle.

Me H. de Montera, senior renonce à la parole, étant donné l'heure tardive du débat et après la plaidoirie de son confrère.

Le Verdict

M. le président fait poser au jury la question subsidiaire d'homicide par imprudence.

Après une très courte délibération, le jury rapporte un verdict négatif. En conséquence Caviglioli est acquitté.

⁂

Audience d'aujourd'hui :

Pascani Marc Antoine, cultivateur, demeurant à Altagène, assesseur.

Ministère public, M. Agostini, substitut du procureur général.

Défenseur, Me Nivaggioli.

BRASSERIE
GASPARINI
5, Place Saint-Nicolas

Tous les soirs à 4 heures, Glaces assorties,

Petite Gazette

Accès de folie

Dans la soirée, le gendarme Z., de la brigade de Bastia, caserné à Saint-Joseph, se trouvant rue Filippini, a été pris d'un accès de folie. L'agent de police de service dans le quartier, aidé d'un maréchal des logis et d'un gendarme, sont parvenus à le faire monter sur une voiture et l'ont conduit à l'hôpital militaire.

⁂

A louer

A partir du 1er juillet, un appartement de 14 pièces, au 2e étage, boulevard Paoli, 41, et rue Sampiero.

S'adresser au bureau du journal.

Pour la Pentecote

Demandez

« A la Bonbonnière »

LE COLOMBIER

nouveau Gâteau

pour déguster entamis & renfermant

La ColombePorte-Bonheur

Cie Méditerranéenne

DE NAVIGATION

Service rapide hebdomadaire par paquebots à deux hélices

ENTRE

Marseille-Bastia-Tunis et vice-versa

Le vapeur *Iberia*, capitaine Lelièvre, venant de Tunis partira aujourd'hui, mercredi, à 8 heures du soir, pour Marseille.

Pour fret et passages s'adresser aux bureaux de l'agence, 9, rue du Nouveau-Port au rez-de-chaussée.

A vendre ou à louer

Cours Grandval, 34, 4me étage, Ajaccio

Deux appartements composés chacun de 7 pièces, un cabinet, un long couloir, antichambre, mansarde et belvédère. Balcon sur le devant et grand balcon sur la cour. Eau et lumière.

S'adresser à Mme veuve Bosc, avenue du Premier Consul, 2, 3me étage, Ajaccio.

Dépêches de Nuit

Service télégraphique spécial

Bourse de Paris

	5 juin — 6 juin
Rente du 3 0/0 ancien	99.85 — 99.85
— 3 p. 0/0 amortie	99.60 — 99.60

Nouvelles Militaires

Les portiers-consigne 2de 2e classe : Graziani, à Calvi, et Serafini, à Bonifacio, sont promus à la 1re classe.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

La politique extérieure

Le ministre des affaires étrangères a fait un exposé de la politique extérieure qu'il a toujours suivie et de l'orientation qu'il lui voulait conserver.

Il s'est trouvé sur ce point en désaccord avec ses collègues qui ont indiqué leur manière de voir.

M. Delcassé a constaté que les divergences de vues existant précédemment s'étaient encore aggravées et qu'il avait contre lui l'unanimité de ses collègues.

Dans ces conditions, il a prié le président du conseil d'accepter sa démission.

La démission de M. Delcassé a été acceptée.

La situation au Maroc

Le conseil devait s'occuper de notre situation au Maroc, mais en présence de la démission de M. Delcassé, on renvoie cette question au prochain conseil.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé **surtout de l'expédition des affaires courantes.**

LA DÉMISSION de M. Delcassé

Paris, 6 juin.

On avait annoncé que M. Delcassé n'avait consenti à rester au quai d'Orsay que pour recevoir le roi d'Espagne. L'information était exacte. Au conseil des ministres de ce matin, la démission est devenue officielle et a dû être acceptée. Le président du conseil a pris l'intérim des affaires étrangères.

Il paraît que M. Rouvier a fait depuis longtemps son choix et que le portefeuille des affaires étrangères sera donné à un diplomate de carrière, en de ses amis personnels.

Il est question de MM Paul Cambon, ambassadeur à Londres ; Barrère, ambassadeur à Rome ; Constans, ambassadeur à Constantinople.

Quelques journaux mettent en avant le nom de M. Léon Bourgeois pour le portefeuille des affaires étrangères.

Plusieurs journaux du soir regrettent le départ de M. Delcassé, qui, dans les conseils du gouvernement représentait l'élément modéré.

Au Quai d'Orsay

M. Rouvier a pris cette après-midi la direction du ministère des affaires étrangères.

On pense que son intérim ne durera que quelques jours.

INTERPELLATION JAURÈS *sur le Maroc*

Paris, 6 juin.

A la suite de la démission du ministre des affaires étrangères, MM. Jaurès et Archdéacon ont annoncé au président du conseil qu'ils retiraient leur interpellation sur la politique française au Maroc.

LA MISSION CHARCOT

Toulon, 6 juin.

Le commandant Charcot et les membres qui faisaient partie de cette mission sont arrivés aujourd'hui à Toulon.

LE ROI D'ESPAGNE *en Angleterre*

Paris, 6 juin.

On télégraphie de Londres :

« Alphonse XIII a reçu dans la matinée les ambassadeurs des diverses puissances et les ministres.

» A 10 heures et demie il s'est rendu à la cathédrale catholique.

» Le mauvais temps contrarie les fêtes.

» La pluie n'a cessé de tomber depuis l'arrivée du roi d'Espagne.

» Il a plu aujourd'hui presque sans interruption. »

EN RUSSIE

La situation

Paris, 6 juin.

On télégraphie de Saint-Pétersbourg :

La nomination du général Trepoff, comme adjoint au ministre de l'intérieur et commandant du corps des gendarmes, tout en restant gouverneur de Saint-Pétersbourg, indique clairement les tendances réactionnaires du gouvernement, qui entend ne faire aucune concession.

Cependant le malaise est devenu général et de graves événements sont à craindre, car les révolutionnaires sont décidés à tout tenter et à profiter de la situation extérieure pour faire prévaloir leurs revendications.

⁂

On télégraphie de Moscou :

Le congrès des zemstwos et des maires, qui devait avoir lieu aujourd'hui, a été interdit.

⁂

Le correspondant du *Temps* à Saint-Pétersbourg télégraphie :

« Les efforts unanimes des ministres sont dirigés vers la paix.

» Les ministres espèrent réussir à bref délai. »

LE PARLEMENT

SÉNAT

Avant la séance

Le Sénat s'est réuni dans ses bureaux et a procédé à la nomination de la commission pour l'examen de la proposition de loi de M. Monis, organisant l'exécution volontaire des jugements rendus par les juges de paix et des contrats dans lesquels les parties auront stipulé ce mode d'exécution amiable ; ainsi que celle de dix-huit membres pour l'examen de la proposition de loi de M. Antonin Dubost sur l'organisation d'une assurance générale des travailleurs contre la vieillesse, l'invalidité et la maladie.

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 3 h. 30.

M Girard, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Allocution du Président

M. Fallières prononce une allocution dans laquelle il flétrit l'attentat commis contre le roi d'Espagne par des individus qu'on n'a encore pu arrêter.

Le président du Sénat regrette profondément que les fêtes données en l'honneur du jeune souverain aient été troublées par cet attentat criminel, mais il est d'ores et déjà prouvé que les auteurs de ce crime ne sont pas de nationalité française.

M. Fallières ajoute que le roi d'Espagne l'a prié de transmettre ses remerciements aux membres du Sénat pour l'accueil inoubliable qu'il a reçu en France.

Il termine en adressant au roi Alphonse XIII, au nom de tous ses collègues, un hommage respectueux de profonde sympathie.

Sénateurs décédés

Le président dit que depuis sa dernière réunion le Sénat a fait deux grandes pertes : M. Reymond, sénateur de la Loire, et le duc d'Audiffred Pasquier, sénateur inamovible.

Le président prononce l'éloge funèbre des deux sénateurs.

Il rappelle ensuite que M. Audiffred Pasquier ayant été président du Sénat, il convient de lever la séance en signe de deuil.

La séance est levée.

Le Sénat fixe à jeudi sa prochaine séance.

Chambre des Députés

Présidence de M. DOUMER

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Bonnevay, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

LA SÉPARATION des Eglises et de l'Etat

Suite de la 1re délibération sur le projet de loi et les diverses propositions de loi concernant la Séparation des Eglises et de l'Etat.

Article 9.

La discussion reprend sur l'article 9.

Amendement Bigna

M. Bigna présente un amendement modifiant l'article 9.

Malgré l'opposition de M. Briand, rapporteur, et du ministre de l'instruction publique, l'amendement est pris en considération par 309 voix contre 251.

Amendement Leroy

M. Leroy dépose un amendement à l'article 9.

Cet amendement est renvoyé à la commission.

La séance est suspendue pour permettre à la commission de délibérer.

Reprise de la séance

A la reprise de la séance, M. Briand, rapporteur, déclare que la commission et le gouvernement acceptent l'amendement Leroy avec quelques modifications.

M. Grousseau

M. Grousseau, député de la Seine, demande le renvoi de la discussion à demain.

La demande de renvoi est repoussée.

Amendement Caillaux

M. Caillaux développe un amendement à l'article 9, tendant à demander l'inscription au budget d'une somme de 6 millions pour accorder des indemnités viagères aux ministres des cultes. Ces indemnités devront être calculées en tenant compte des années de service, des situations individuelles et des charges de famille.

L'amendement Caillaux est rejeté.

Amendement Lemire

M. Lemire dépose à son tour un amendement qui modifie les conditions exigées des ministres des cultes pour avoir droit à une pension viagère.

L'amendement de M. l'abbé Lemire est repoussé.

La séance est levée et renvoyée à demain.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Pour la paix

On télégraphie de Washington :

Les ambassadeurs d'Angleterre, d'Allemagne et de France ont eu diverses entrevues avec le président Roosevelt.

L'ambassadeur d'Allemagne a eu ensuite une entrevue avec l'ambassadeur du Japon, puis après, avec l'ambassadeur de Russie.

Ces entretiens ont roulé sur les conditions éventuelles de la paix.

⁂

On télégraphie de Tokio :

Le gouvernement japonais est très disposé à entrer en pourparlers avec n'importe quel gouvernement étranger en vue de la cessation des hostilités. Il préférerait cependant que ce fut celui des Etats-Unis qui prît l'initiative.

Ses conditions sont telles que la Russie n'aurait plus rien à faire en Extrême Orient. Le Japon veut profiter de ses succès pour ne plus avoir à recommencer une guerre avec la Russie.

⁂

On télégraphie de Berlin :

On s'occupe beaucoup dans les cercles politiques de l'éventualité de la paix entre la Russie et le Japon.

Il paraît qu'elle n'est pas moins désirée par le vainqueur que par les vaincu. Cette longue guerre a complètement épuisé le Japon ; il a tenté sa dernière carte contre la flotte de la Baltique. Si le sort lui avait été contraire, s'en était fait. On croit donc qu'il se montrera vainqueur plus généreux qu'il ne le voudrait, car sans ses difficultés intérieures la Russie aurait continué la guerre, et peut-être aurait-elle fini par avoir le dernier mot.

AU JAPON

Mise en liberté du capitaine Bougoin

Londres, 6 juin.

Le correspondant du « Daily Telegraph » à Tokio télégraphie le 6 juin, 10 h. matin :

« Le gouvernement a ordonné la mise en liberté provisoire du capitaine français, M. Bougoin, arrêté dernièrement sous l'inculpation d'espionnage. »

Les pertes japonaises à Thou-Shima

Londres, 6 juin.

On télégraphie de Tokio au « Daily Mail » :

L'amirauté et le ministre des affaires étrangères affirment à nouveau, que les seules pertes des Japonais dans la bataille navale de Thou-Shima ont été de trois torpilleurs coulés.

EN MANDCHOURIE

Saint-Pétersbourg, 6 juin.

La situation en Mandchourie reste stationnaire ; on signale de légères escarmouches sur tout le front de combat.

00270

AVIS DE DÉCÈS

(SISCO)

Mme Assunta, veuve Santoni, née Tomasini ; Mme Jean-Thomas Tomasini ; Mme Cyprienne Paoli, née Tomasini, Les familles Luxardi, Vincenti, Santoni, Agostini, Filippi, Antoni, Luigi, Battistini,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Alexandre Tomasini

leur père, frère, neveu et allié, décédé à Sisco, à l'âge de 82 ans.

Les obsèques auront lieu mercredi, 7 du courant, à 10 heures du matin, à l'église paroissiale de Saint-Martin.

AVIS DE DÉCÈS

(URTACA)

M. Richard Venturini, receveur des postes et télégraphes à Bellezane (Algérie), et ses enfants ; Mme et M. Jean-Charles Bonavita, propriétaire à Urtaca, et leurs enfants ; Mme et M. Georges Ronucci, propriétaire à Urtaca ; Mme et M. Jean Paul Bonavita, propriétaire à Urtaca ; M. et Mme Dompierre Orabona, et M. le docteur Orabona, propriétaires à Novella ; Mme et M. Ignace Venturini, propriétaire à Urtaca, et leurs enfants ; Mme et M. Tonnelait Massoni, pharmacien à Calvi,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Catherine Venturini

Née BONAVITA

leur épouse, fille, sœur, belle-sœur, nièce, cousine et tante, décédée le 4 juin, à Urtaca, à l'âge de 30 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Prière pour Elle !

AVIS DE DÉCÈS

M. Vincent de Pianelli, lieutenant de vaisseau, Mme Vincent de Pianelli et leurs enfants ; Mme veuve Angèle de Pianelli, Geneco ; Mme veuve Quignais ; Mme veuve Jéromine Costa ; MM. Simon et Roch Costa ; M. Pascal de Susini ;

Les familles Arène, Campi, Justiniani, Bonfanti, Pécout, Maffa, Menager, Daitte, Max, Paumelle, Emily, Padovani ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Madame

VEUVE CAROLINE DE PIANELLI

Née FILLI

leur grand'mère, belle-mère, sœur, tante et cousine, décédée à Ajaccio, le 2 juin 1905, à l'âge de 79 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

'A VENDRE'

ou bien à louer

pendant la saison d'été

Belle propriété avec vaste jardin et champ d'oliviers à l'entrée du hameau Gnaitella (Ville de Pietrabugno), près l'église Sainte-Lucie, avec maison d'habitation se composant de cinq pièces, savoir : deux chambres, une salle à manger, un salon et une cuisine avec ratacon et latrines.

S'adresser à M. Bernardi, 5, rue Saint Jean.

Vin, Pétrole
Alcool à brûler

Vins rouge et blanc, le litre 0,30.
Pétrole de la Cie Générale des Pétroles, 0,35.
Alcool à brûler, 0,75.
Magasin : 7, rue de l'Opéra, près de la Poste.

LA GRAINE Sᵀ-VINCENT
guérit radicalement
CONSTIPATION
Hémorroïdes, Maladies du Ventre
Foie, Vessie, Voies urinaires
Prendre à Tous
Santé. Vigueur
A. DETHOREY, Pᵗᵉⁿ spécialiste, NANCY
envoi contre mandat
Boîte 2 francs. — *Dans toutes les Pharmacies*







Salon de la Mode
TOUS LES SAMEDIS
Le plus élégant et le plus érotique des Journaux de Modes
PREMIÈRE EDITION
AVEC GRAVURE SATINE
Un An..... 14 f. - Six Mois. 7f 50
Le Nº : 25 centimes
SECONDE EDITION
AVEC 12 gravures coloriées
Un An..... 22 f. - Six Mois. 11f.50
Le Nº : 50 centimes
SPÉCIMENS GRATIS
Adresser les demandes à E. Henry PETIT, Rue
5, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

Installation à Gaz et Acétylène
Jean Cini, ex ouvrier du Gaz
Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage — Travail soigné et garanti.

BLANCHISSAGE et Repassage
Mlle MARIE VESPERINI
rue Notre-Dame, Ajaccio
Travail soigné

DENTISTE
Le cabinet du docteur Vincenti, 1, rue de l'Opéra, en face les magasins Orenga, sera ouvert du 1er au 9 de chaque mois.
Mme MASSEL, née WOOD, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

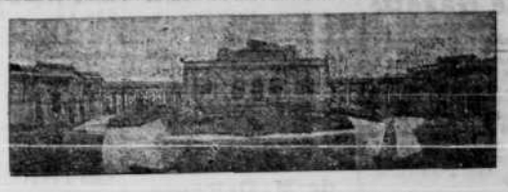
BAR SOAVI
Cours Sébastiani, Bastia
BIERE GRUBER
Le bock 20 c.
Le ballon 25 c.
Le demi 10 c.
Le *Sérieux* 50 c.
CONCESSIONNAIRE pour l'arrondissement de Bastia, des bières en bouteilles de la
Brasserie Gruber

BONNE OCCASION
A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; Futailles pour vin neuves et usagées, toutes contenances, à des prix très avantageux.
S'adresser au concierge de Toga.

à l'Usine de Toga
Divers grands magasins pour fourrages, céréales, denrées. Ecuries à partir de dix francs par mois.
S'adresser au concierge de Toga.

L'ARGUS DE LA PRESSE
Fondé en 1879
LE PLUS ANCIEN OFFICE DE CUPURES DE JOURNAUX
Lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, en fournit les extraits sur n'importe quel sujet.
PARIS. — 14, rue Drouot, — IXᵉ
CORRESPONDANTS de L'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Berne, Milan.

ASTHME ET CATARRHE
ESPIC



MONTECATINI SUR MER
Etablissement des Eaux « Del a Salute »
à LIVOURNE

Ces Eaux purgatives naturelles, très appréciées dans la région depuis plus d'un siècle, possèdent, à des degrés différents, tous les éléments constitutifs des sources les plus connues et les plus efficaces, à base saline, d'Italie et de l'Etranger.
Leur contenu, enrichi par le très précieux agent thérapeutique qu'est l'iode, qui s'y trouve dans de justes proportions pour l'usage interne du traitement, concourt à faire de ces eaux un type des plus efficaces pour les cures les plus variées des affections de l'estomac, des intestins, du foie, de la régénérescence du sang.
L'efficacité et la réputation de ces eaux salines iodurées ont donné l'idée de réunir les sources dans un établissement grandiose, qui a été ouvert le 1er mai. Cet établissement comprend tout ce que la science, l'hygiène et l'art moderne ont inventé de mieux afin que le traitement puisse produire tout son effet.
L'Etablissement s'élève dans un site très agréable, entouré de jardins et de bois, où on a le double avantage de respirer l'air si vivifiant des montagnes *et du jouir de la brise si fraiche* et si salubre de la mer. Il se trouve tout à fait à l'extrémité de la grande allée des aqueducs, ombragé de platanes et de chênes séculaires, et à deux kilomètres à peine du centre de Livourne.
Directeur général technique
M. le prof. commandeur G. QUERIOLO
Directeur de la Clinique médicale générale à l'Université royale de Pise.
Sous-Directeur, **M. le prof. chev. Jacques Combrouse**, de l'Institut des Cours supérieurs de Florence ; — Directeur adjoint, le **docteur Darius Nocciardo**, de la Clinique de l'Université royale de Pise.

Vous avez entendu parler de
L'ÉLECTRO-VIGUEUR



Il est de mon devoir envers vous qui souffrez de vous faire connaître ma méthode pour rendre les gens ce qu'ils devraient être.
Je guéris Debilité nerveuse, Varicocèle, Rhumatismes, Lumbago, Sciatique, Maux de Reins, Dyspepsie, Constipation, et toute faiblesse masculine ou féminine.
Je vous demande de lire mon livre et d'y puiser la confiance en mes affirmations. Je vous enverrai gratuitement ce livre illustré si vous joignez cette annonce à votre demande.
D' B.-N. MAGLAUCHLIN, 14, Boulevard Montmartre, Paris.

Demandez et offrez dans tous les Cafés AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers au barreau Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cᵉ
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : *200* millions,
Valeurs assurées encours :
800 millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli.

ANCIEN CABINET PHARÉ
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 15, au 1er
Maison Benedetti
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèle d'avoir à sa nouvelle adresse. Il espère que ses anciens clients continueront à lui accorder leur confiance.

MAISON L.-N. MATTEI et Cie
Produits Recommandés
La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante
L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant
EXIGER LES IMITATIONS

XXXᵉ ANNÉE — JEUDI, 8 JUIN 1905 — Nº 136

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Médard.
Soleil : (heure nationale)
Lever 3 h 54 m. — Coucher, 7 h. 7 m.
Lune Nouv. le 2 — Premier quar., le 10.
FÊTE DE DEMAIN : Saint Félicien.

7 JUIN

RÉMINISCENCE

Elle n'est pas vieille la réminiscence à laquelle je fais allusion. Elle date à peine d'hier ! Il s'agit de la Compagnie Nantaise, de... oui, de regrettée mémoire.

Le 31 mai écoulé, le bateau neuf *Iberia*, que nous connaissons tous comme appartenant naguère à la belle flotte de la dite Compagnie, faisait superbement son entrée dans le port neuf de Bastia.

A la vue de ce grand bateau blanc, d'une construction aussi solide qu'élégante, avec ses deux hardies cheminées, sa marche rapide et orgueilleuse, on se sent pris d'un je ne sais quoi qui vous regaillardit le cœur en même temps qu'il vous l'assombrit. Réminiscence !

Et cette double émotion, cette émotion mélangée si vous aimez mieux, que j'éprouvais moi-même, était partagée par tous ceux que j'ai eu lieu de rencontrer sur les quais. A droite comme à gauche s'était le même cri de satisfaction et de regrets.

Oui, il nous reste encore une satisfaction fugitive à revoir ce bateau à la couleur virginale de l'aubépine, cette satisfaction grandit au tintinnet à la pensée qu'il nous reviendra par une voie non officielle, mais peut-être plus lucrative et plus indépendante. Cette pensée n'est pas suffisante pour détruire ces regrets trop intenses que nous causera la disparition inconséquente et trop tôt venue hélas ! de la Compagnie Nantaise.

Pour tous ceux cependant qui connaissaient la teneur du fameux cahier des charges, de ce cahier des charges établi — soyons indulgents — dans l'ignorance la plus complète des besoins de la Corse, les difficultés à parcourir par la Nantaise étaient visibles à l'œil nu. Néanmoins, en Corse, pour une fois, nous voulions nous sentir quelque peu rassurés, nous nous disions que nos services maritimes nous offraient toutes garanties et que nous allions enfin voir combler ce trou de mer qui nous sépare de la Mère-Patrie.

Hélas ! nous comptions trop vite ! Dans nos prévisions trop optimistes, nous n'avons pas assez tenu compte qu'il existait un cahier des charges qui devait tôt ou tard aborder la belle flotte de la Nantaise et la couler impitoyablement au plus beau milieu de son océan d'utilité pour la Corse.

Nous fûmes donc victimes d'une erreur gouvernementale presque impardonable, à laquelle vint s'ajouter à bref délai une inepte inexplicable qui renforça les souffrances de nos services maritimes par cette indécente adjudication du 23 mars, nous faisant reculer d'un siècle en arrière, ainsi que l'a si éloquemment démontré M. le Maire de Bastia.

Soyons justes ! Les pouvoirs publics, par une blâmable imprévoyance, avaient acculé la Corse à un désastre commercial, et éloigné considérablement nos relations quotidiennes avec la Métropole. Toutefois, la Compagnie Nantaise, de son côté, avait pour premier devoir de bien prendre connaissance de toutes les clauses du cahier des charges et d'en peser les conséquences pour son exploitation, au cas où elle serait déclarée adjudicataire.

Si la Nantaise s'était rendue un compte exact des conditions absurdes auxquelles elle souscrivait en présentant sa soumission et si elle eût mieux étudié la situation commerciale de la Corse et l'insuffisance des moyens de son marché à y faire face, elle se fût épargnée bien des déboires et à nous aussi.

Allons au fait ! La Compagnie Fraissinet est aujourd'hui adjudicataire de nos services maritimes, mais à des conditions tellement insolites qu'elles ont créé en Corse un mouvement populaire de protestation très étendu ; que des meetings et des réunions se sont improvisés dans plusieurs villes de l'île, au point que nos pouvoirs électifs, le gouvernement et la Compagnie concessionnaire elle-même s'en sont émus.

Une délégation à pouvoirs déterminés avait été d'abord nommée par le Congrès de Corte. Dans ses entretiens avec M. Fraissinet, il faut le dire, elle n'a eu qu'à se louer des dispositions favorables de ce dernier à des transactions raisonnables. Cette délégation qui n'avait obtenu que des satisfactions incomplètes, a cru devoir remettre ses pouvoirs entre les mains du Conseil général.

Cette assemblée, après en avoir délibéré, a nommé, à son tour, une délégation en partie prise dans son sein, en vue de rouvrir les négociations avec la Compagnie adjudicataire, et en cas d'accord avec celle-ci, d'en solliciter la confirmation légale de la part du gouvernement qui devra en saisir les Chambres.

Je le répète, le superbe bateau *Iberia*, reparu dans les eaux de Bastia pour le compte de la Compagnie Méditerranéenne, nous a en quelque sorte infusé cette confiance des premiers jours de l'exploitation de la Nantaise.

J'ajoute que quand mon confrère de La Coll tta et bien d'autres menaient, il y a quelques mois, une vigoureuse campagne en faveur de la Nantaise, j'approuvais des deux mains les arguments. La Corse entière approuvait mes confrères. Si une justification était à cet égard nécessaire, on la trouverait dans ce mouvement protestataire qui s'est élevé à la fois contre M. Fraissinet et le gouvernement à la suite de la fameuse adjudication du 23 mars dans laquelle on semblait apercevoir un pacte fait de complicité de l'un avec l'autre.

M. de La Colletta, en honnête publiciste qu'il est, est revenu aujourd'hui à de meilleurs sentiments, en égard au bon accueil que M. Fraissinet a fait à la délégation de la Corse dans la discussion amiable et contradictoire qui a eu lieu au sujet de ses intérêts et des nôtres.

Mais si mon confrère regrette les expressions un peu vives dont il s'est servi à l'égard des services Fraissinet, le fonds de la polémique n'en reste pas moins vrai, et je souhaite sincèrement que l'honorable M. Fraissinet ne se mette pas dans cette nécessité pénible de voir s'amonceler une seconde fois contre lui la réprobation, la presse et l'opinion insulaires.

SONNET

Je sens mon âme éparse aux jardins du printemps
Et sur les lys, évocateurs de purs symboles ;
J'espère du soleil de larges auréoles,
Et je veux me bercer de rêves éclatants.

Ma vie est belle et ma jeunesse ; mais pourtant
Passager est l'éclat empreint sur les corolles ;
Le désenchantement de mes ivresses folles
Me fera-t-il savoir le destin qui m'attend ?

Si mon cœur a parfois connu de lourdes peines,
C'est que j'ai trop aimé la candeur de nos soirs
Et l'or incendiant l'horion pur des plaines,

Trop aimé me bercer de futiles espoirs,
Et que mes yeux, aux nuits troublantes et hautaines,
Ont cherché trop d'étoiles blondes aux cieux noirs.

FRANÇOIS DE GAFFORY.

(Poésie dite par M. René Sangy, le samedi 27 mai, à la réunion littéraire de la Cirnea).

ROMANCE

Je sais une voix dont l'écho moqueur
Vibre douloureux au fond de mon âme ;
Je sais une voix profonde qui clame
Sa grande douleur au fond de mon cœur.

Je sais de grands yeux si bleus et si clairs
Dont les regards sont comme des caresses,
Et je sais des yeux aux mornes détresses
Dont les regards sont des pensers amers.

Je sais un matin si bleu, si doré,
Où pour vous moquer vous avez tant ri ;
Je sais un matin où je n'ai rien dit,
Et je sais un soir où j'ai tant pleuré.

FRANÇOIS DE GAFFORY.

(Poésie dite par Mlle Marie Vannucci, le samedi 27 mai, à la réunion littéraire de la Cirnea).

Tout au contraire, nous avons lieu de penser que M. Fraissinet nous fournira prochainement l'occasion de lui adresser nos publics remerciements pour l'acceptation des propositions qui vont lui être soumises par la délégation du Conseil général.

Nous lui serons reconnaissants d'avoir calmé cette effervescence publique qui, bien loin d'être détruite, demeure intégralement derrière les résultats attendus.

DA TALLA.

Anniversaires Corses

6 juin 1565. — Jean-André Doria arrive en Corse, avec des galères, pour rapatrier les Espagnols que le roi d'Espagne avait mis à la disposition des Génois et qui les avaient aidés à brûler nos villages et à égorger nos ancêtres.

7 juin 1453. — Lorsque la cession de l'île de Corse, faite par Gênes, eût été agréée par la Compagnie de Saint-Georges, celle-ci exigea que cet acte fut ratifié par les Corses.

Dans ce but, les députés, ainsi qu'une bonne partie de la population de l'île, se rendirent à la Canonica de Marana, et là, tant à leur nom, qu'au nom de leurs commettants, ils jurèrent d'être fidèles à Gênes, en même temps que d'observer les Capitoli ou Statuts qui résumaient les droits qu'ils se réservaient dans cette cession, droits que l'Office de Saint-Georges promit de respecter.

La Société DES EMPLOYES DE COMMERCE

Dimanche, la société des Employés de commerce a célébré avec éclat sa fête annuelle.

Les sociétaires s'étaient donné rendez-vous au siège de l'association, boulevard du Palais.

A 9 heures arrive la « Lyre Bastiaise ». Le cortège se forme pour se rendre à l'Hôtel de Ville. Les membres de la société portaient de leurs insignes, se groupent autour de leur bannière confiée à M. Mariani, l'un des plus anciens employés de commerce de Bastia.

On arrive à l'Hôtel de Ville où M. Pozzi-Joint Dapelo, qui a accepté, en empêchement de M. le Maire, de présider la fête des Employés de commerce, se joint à eux.

On se dirige vers l'église Sainte-Marie pour assister à la messe, selon la coutume.

M. Dapelo et M. Cinquini, le sympathique président de la Société, entourés des membres du bureau, sont à la tête, suivis par de nombreux sociétaires. La « Lyre » ouvre la marche et exécute sur tout le parcours ses plus redoublés les plus entraînants.

La messe a été célébrée devant un grand concours de monde qui avait exécuté les braves employés de commerce.

En quittant l'église, on se rend au siège de la Société pour y déposer la bannière, puis on se donne rendez-vous à midi au banquet annuel par souscription.

C'est dans le local de l'Hôtel d'Europe, tenu par Mme Colombani, qu'il a eu lieu. Les convives, au nombre d'une cinquantaine, ont été servis sous une verte tonnelle du vaste et magnifique jardin attenant à l'hôtel, où les appétits sont signalés par la brise parfumée que l'on respire sous les frais ombrages. Le menu a été des plus soignés ; la maîtresse d'hôtel n'a pas failli à sa bonne réputation.

La plus franche gaîté n'a cessé de régner parmi les convives qui ont fait grand honneur à la table.

Au dessert, M. Cinquini prononce le discours suivant :

Messieurs, mes chers collègues,

C'est pour nous une donce satisfaction et un agréable plaisir de nous réunir tous les ans à pareille époque unis à quelques amis de notre Société pour fêter son anniversaire.

Aussi c'est grâce à ces amis que notre fête a pris le caractère de la franche gaîté, du bonheur de vivre et de prospérer.

Qu'il me soit permis en du moins c'est mon impérieux devoir d'adresser à ces amis mes sincères remerciements.

Merci à M. Dapelo d'avoir accepté la présidence de notre banquet et de représenter ainsi parmi nous le digne premier citoyen de notre chère cité ; merci à la Lyre Bastiaise, et à son dévoué président M. Roussel ici présent, qui ne ménagent pas leurs peines pour les bonnes œuvres, pour tout ce qui est utile, généreux et humain.

Merci à notre vaillant porte bannière, M. Mariani, administrateur aîné de notre Société.

C'est fièrement qu'il fait flotter les insignes de notre Société, insignes qui nous convient à rester unis, car si le drapeau du régiment conduit au combat ou à la victoire, notre bannière nous montre toujours au champ de l'ordre, de la paix et de la concorde, pour le grandeur et la prospérité de notre Société.

Mes chers collègues, notre bien-aimé président d'honneur m'a prié d'être son interprète auprès de vous pour l'excuser de son absence et vous donner l'assurance de son attachement à notre œuvre. Il fait des vœux pour la prospérité de notre Société.

J'ai aussi à vous transmettre les excuses de notre cher Docteur qui s'associe de cœur à notre fête et du M. le directeur de *Bastia Journal* qu'un deuil récent empêche d'être parmi nous.

En terminant, j'adresse tous mes remerciements à notre commission qui a su si bien faire les choses en nous conviant à ces agapes fraternelles dans un si délicieux jardin.

Je lève mon verre, Messieurs, à la santé de notre bien aimé Président d'honneur, de M. le Maire et de son dévoué collaborateur, M. Dapelo, de nos membres honoraires, de la Lyre Bastiaise...

Je bois à la prospérité de notre belle Société, à la santé de tous ses membres et de leurs familles.

Le discours du président de la Société est vivement applaudi.

M. Dapelo prend à son tour la parole, il remercie M. Cinquini de ses paroles élogieuses à l'adresse de la municipalité et regrette que M. le Maire n'ait pu présider cette année pour cause de maladie récente, le banquet des Employés de commerce.

Après un appel à tous les membres de rester unis et de persévérer dans la voie de la concorde et de la fraternité, M. Dapelo termine en faisant des vœux pour la prospérité de l'Association.

Des applaudissements prolongés éclatent, puis les conversations s'engagent de nouveau, l'animation reprend, des joyeusetés éclatent, des réminiscences viennent aux lèvres, des histoires de jeunesse sont débitées, et l'entrain de plus en plus général rehausse la fête.

Mais l'heure avance et il faut songer au départ.

On se quitte bien à regret en promettant de célébrer l'année prochaine la fête aussi bien.

UNE DISTINCTION MERITEE

Parmi nos compatriotes résidant à Marseille, il en est un auquel chacun se plaît à rendre hommage pour les services qu'il rend à tous ceux qui ont la bonne fortune de l'approcher. M. Muracciali n'est pas un inconnu pour quelques lecteurs du *Petit Bastiais*. Commis principal à la Cie générale Transatlantique, administrateur de la Caisse d'Epargne des Bouches du Rhône, vice-président de la Société « Union philanthropique Corse », vice-président du Cercle philanthropique et artistique « Le Chevalier Ross », membre de la commission des Ecoles communales, administrateur de l'association de la Presse Hebdomadaire Marseillaise, M. Muracciali est titulaire d'une médaille de bronze et d'une médaille d'argent, décernées par

la Direction de la Caisse d'Epargne des Bouches du Rhône, pour services rendus à cette institution ; il est en outre titulaire de la rosette du Nichan Iftikar.

Le cercle « le Chevalier Rose » fêtait, le dimanche 21 mai, le 20e anniversaire de sa fondation, dans l'établissement des Deux Pavés, à Marseille. Au dessert, M. Muraccioli apprenait qu'il venait de recevoir une médaille en or de la Société pour l'Encouragement au bien. *Le Petit Provençal* et le *Petit Marseillais* se sont réjouis de cette distinction si méritée. Aux compliments sincères et affectueux qu'a reçus M. Muraccioli, le *Petit Bastiais* joint les siens.

Bastia Exposition

Mercredi 7 juin. — Entrées payantes, 467. Recettes des tickets-réduction, Gasparini, Orsini, Lota, Luciani. Temps incertain, remarqués quelques visiteurs des environs de Bastia.

♣

Aujourd'hui, jeudi, Course au sac, course pédestre, jeu de la poêle et jeux du baquet. Les jeux commenceront à 3 heures.

Le Comité des fêtes prépare un concours de gymnastique, les jeunes gens ou les sociétés qui désirent prendre part à ce concours, qui aura lieu le 15 courant, sont priés de se faire inscrire au bureau de M. Hérard, secrétaire général.

Les amateurs de pêche qui désirent concourir sont priés de se présenter samedi, 10 juin, à 5 heures du soir, pour prendre connaissance du règlement du concours. 3 prix importants seront distribués aux gagnants.

Pour les jeux d'aujourd'hui, sont nommés commissaires délégués : MM. Romani, Henri Musso et A. Martini.

Pour le concours de boules de pointage et de tir les cadettes peuvent se faire inscrire dès aujourd'hui, au secrétariat du Comité des fêtes.

Les personnes qui ont des bons surprises de la pharmacie de la Croix Rouge peuvent les retirer de suite.

Liste des lots retirés à ce jour : MM. Roggieli, employé chez M. Piavaux, cinématographe ; Sorari, rue Saint Roch, n° 30 ; Giuseppi, rue Pino, n° 8, portear de deux bons.

♣

Casino-Théâtre. — Ce soir : *La Poupée*, opéra-comique à grand spectacle, en 4 actes, de Audran ; au 2e acte, *Les Merveilles d'Hilarius*, décor spécial et nouveau.

♣

Chronique des exposants

La maison de Grandi

La maison F. de Grandi, de Nice, expose son extrait Tamarin de Grandi concentré dans le vide. Beaucoup, en lisant ces premières lignes, se diront : Tamarin, qu'est-ce que c'est que cette bête là ? J'ai fait comme eux, je me suis demandé qu'est-ce que le Tamarin ? J'ai prié M. Charles Poggioli, le représentant de la maison, de me donner quelques explications à seule fin de pouvoir initier à ce secret des dieux les lecteurs du *Petit Bastiais*. L on m'a instruit, je vais donc en ma qualité de porte-paroles, dire en quelques lignes de quoi est composé le Tamarin de Grandi.

Le Tamarin, me dit M. Poggioli, est un grand et bel arbre de la famille des légumineuses qui croît dans les pays chauds de l'ancien continent. Le Tamarin n'est que le nom vulgaire que l'on donne à la pulpe du fruit produit par le Tamarin ou le Tamarinier. M. de Grandi, secondé par un chimiste de première classe, a compris la parti que l'on pouvait tirer de cette pulpe au point de vue médical et surtout comme rafraîchissant. M. de Grandi s'est d'abord assuré que le produit conservait toutes les propriétés du fruit, que prix à petite dose c'était le plus pur rafraîchissant, qu'à une dose supérieure, il devenait un agent actif contre la constipation tout en restant dans la classe des purgatifs anodins.

Beaucoup de maisons ont essayé d'employer les pulpes de Tamarins, mais soit que la décoction fut incommode à employer, soit que les précautions nécessaires n'aient pas été prises, la majeure partie, 85 0/0, se corrompaient facilement. M. de Grandi n'est rendu compte que la pulpe du Tamarin était réfractaire avec n'importe quel mélange de produits hétérogènes. Pour éviter que le produit devienne désagréable au goût et surtout nuisible à l'estomac, M. de Grandi l'a exempté de tout mélange.

Aujourd'hui, grâce aux recherches scientifiques faites par la maison de Grandi, tous les inconvénients ci-dessus relatés sont définitivement évités par l'extrait par de Tamarin concentré dans le vide ! Tout est là ! procédé spécial de concentration dans le vide ! De cette façon, plus de mélange, donc plus d'altération possible.

De cette concentration il résulte un sirop limpide, de couleur rouge foncé et de goût agréable. Toutes les personnes dégoûtées par l'emploi des remèdes s'accordent pour déclarer que le Tamarin est le rêve en tant que rafraîchissant et purge légère.

Quand à son mode d'emploi ? quoi de plus simple, me disait M. Poggioli : Une cuillerée à soupe dans un verre d'eau glacée vous fournit un désaltérant exquis ; deux cuillerées dans l'eau agissent comme rafraîchissant.

Combien d'imitations le Tamarin de Grandi n'a-t-il pas fait naître ! Aussi, je ne saurais trop engager les lecteurs du *Petit Bastiais* à exiger chez leur fournisseur la signature de la maison, sise à Nice, rue Sorgentino, au pont de la gare Riquier.

Le Tamarin allant de pair avec le Mousseux de Grandi, je donnerai prochainement l'analyse de ce nouveau produit.

QUART D'ŒIL.

♣

On trouve à notre librairie la « Mascotte. » ies « Mousquetaires au Couvent, » « Fille de Mme Angot, » et la plupart des opéras comiques du répertoire du Casino.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 7 juin 1905

(De notre correspondant particulier)

Dentiste

M. Baltrami, dentiste du Lycée et des Hôpitaux de Marseille, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que M. Garibaldi, son opérateur, adjoint des hôpitaux, sera à Ajaccio, Hôtel du Nord, (Lagorio), du 13 au 17 juin prochain.

Journal quotidien

Le journal *La République* vient de reprendre sa publication quotidienne.

SEUL DE SON MÉTIER

« Voilà dix ans que je n'ai pas dormi et rendant les dix ans qui vont suivre je ne dormirai pas. » Voilà ce que dit un habitant de Trenton qui est un phénomène. Impossible de dormir, il a décidé de ne plus dormir. Il a l'intention de se servir de son insomnie comme d'un moyen de faire fortune. Moyennant 50,000 frs., il va se tenir éveillé sous le contrôle d'une commission de Docteurs et se propose d'être le « champion veilleur. » Il y a bien pas de gens pour ambitionner ce titre et si l'habitant de Trenton fait profession de ne pas dormir, il sera probablement le seul de son métier. La majeure se dit pourtant, avec le bon et paisible chanoine Pange : « Que l'on heureux l'homme qui le premier inventa le sommeil. »

« Que les Pilules Pink soient louées, elles qui ont rendu le sommeil à ma femme » dit M. Léon Remion de Forcequier (Hautes-Alpes) et il ajoute :

« A la suite de chagrins, ma femme a souffert pendant plusieurs années de débilité nerveuse. Il a avait des névralgies qui la faisaient souffrir horriblement. Ce qui la fatiguait, ce qui l'épuisait n'était qu'elle ne dormait pas la nuit. Lorsque vaincue par la fatigue elle finissait par s'assoupir pour une heure, elle avait de tels cauchemars qu'elle se réveillait en sursaut, complètement brisée. Elle était, bien entendu, devenue d'une grande faiblesse et elle ne mangeait presque plus. Son estomac, ses digestions, le laissaient beaucoup souffrir. Elle suivit plusieurs traitements sans obtenir de soulagement. J'essayais vainement à ce moment de divers côtés, l'efficacité des Pilules Pink, contre les maladies du sang et des nerfs, et j'en apportai à ma femme quelques boîtes. J'ai été merveilleusement inspiré en lui faisant suivre ce traitement. En effet, en peu de jours, elle avait retrouvé un calme parfait elle dormait très bien chaque nuit. Ce repos lui fit très vite du bien, elle reprit bonne mine, reprit son appétit et vit d'appétit en une semaine. »

Les Pilules Pink sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, la faiblesse générale, les maux d'estomac, le rhumatisme, migraines, névralgies, asthmes. Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt Galtier et Cie, pharmacien, 23, rue Bailly, Paris. Trois francs cinquante la boîte. Exceptés francs cinquante les six boîtes franco.

Il faut bien remarquer que les Pilules Pink ne font pas dormir, comme certaines préparations pharmaceutiques à base d'opium. Ces préparations endorment le malade tandis que par le traitement des Pilules Pink, il s'endort naturellement. L'insomnie est provoquée par une rupture de l'équilibre des fonctions et les Pilules Pink font retrouver cet équilibre. Il se fait retrouver le sommeil, comme ainsi font retrouver l'appétit, les bonnes digestions, les forces. En somme, les Pilules Pink ne chassent pas les maladies, les maladies, elles ne font donnant pas la possibilité de rester. En donnant du sang riche, pur, elles mettent dans le corps ce qu'il faut pour que tout fonctionne bien dans votre organisme vous ne pouvez pas être malade.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 8 Juin, à 8 h 1/2

Salut solennel, allégro,	Sellénick.
Ouverture de Concert,	Giraud.
Vallée d'Ossau, valse,	Benoist.
La Juive, fantaisie.	Halévy.
Charmante, mazurka,	Roux.

Le Chef de Musique, J. LENT.

Cour d'Assises

Audience du 7 juin

Présidence de M. GABRIELLI, *conseiller*

C'est un véritable astyre qui comparaît aujourd'hui devant le jury. Panzani Marc-Antoine, âgé de 42 ans, marié et père de famille, a eu effet volontairement donné la mort à Mlle Marie Panzani, jeune fille de 28 ans, sous les yeux de sa malheureuse mère, une vieille de 79 ans, et ce parce que la malheureuse enfant ne voulait pas consentir à se livrer à lui.

Les faits, particulièrement odieux, de cette affaire, sont résumés comme suit par l'acte d'accusation.

Acte d'accusation

Le nommé Panzani Marc-Antoine, âgé de 41 ans, laboureur à Altagene, marié et père de famille, poursuivait de ses assiduités une demoiselle Panzani Marie, âgée de 26 ans, demeurant avec ses parents dans la même commune. Dans la matinée du 3 septembre 1904, vers 9 heures, la demoiselle Panzani et sa mère se rendaient dans leur jardin dit « Perato », à proximité du village : elles remarquèrent que Panzani Marc-Antoine, armé d'un fusil, les suivait à une faible distance. Elles venaient à peine d'arriver à Perato et commençaient à ramasser des haricots lorsqu'elles virent Panzani Marc Antoine qui était entré dans un jardin situé à une quarantaine de mètres environ s'avancer vers elles, et traverser un enclos voisin. Tout en s'avançant, il supplia la demoiselle Marie de le suivre et comme celle-ci ne prêtait aucune attention à ses propos, il se mit à l'invectiver grossièrement l'appelant vache, p..... et se flattant de l'avoir possédée à sa fantaisie. La demoiselle Marie lui répondit alors qu'il pouvait se flatter mais qu'elle n'aurait jamais consenti à le suivre et à se donner à lui. S'appuyant ensuite en mur de la clôture du jardin « Perato », Panzani Marc-Antoine dit à la dame Panzani Marie : « Je le regrette pour vous et votre mari » puis, épaulant son arme, il fit feu, à deux reprises, sur la demoiselle Marie Panzani qui s'affaissa en criant : « Oh, ma mère ! » Elle avait reçu dans la région lombaire droite une balle et une trentaine de chevrotines dont seize furent retrouvées dans le corps à l'autopsie. La mort avait été instantanée. Panzani Marc-Antoine, après ce lâche attentat, reprit tranquillement le chemin du village, puis disparut. Il ne s'est constitué prisonnier que le 20 mars dernier. Il est établi que Panzani Marc-Antoine avait formé le dessein de tuer la demoiselle Marie Panzani, si elle persistait à le repousser. Ayant quitté le domicile de sa femme depuis le 30 août, il avait été se loger dans une cabane située juste en face de la maison habitée par la demoiselle Panzani. Il s'était en outre procuré un fusil dont il était toujours armé, attendant le moment le plus propice à l'exécution de son projet.

M. Agostini, substitut du procureur général, occupe le siège du ministère public. Me Nveggioli est en banc de la défense.

Interrogatoire

Panzani continue à soutenir, avec grand cynisme, le système qu'il a produit devant M. le juge d'instruction. Marie Panzani avait le passion de l'homme ; c'est elle qui n'est épelue de lui, après bien d'autres. Il a longtemps résisté car il était marié ; il a finalement cédé aux sollicitations pressantes de cette fille. Celle-ci lui a même proposé d'empoisonner sa propre femme pour l'épouser.

Dans la matinée du drame, il chassait les merles et le sanglier, lorsqu'il a rencontré la mère et la fille Panzani. La première s'est avancée vers lui et l'a convié à laisser tranquille Marie. Celle-ci s'approchant l'a injurié très grossièrement, l'a agonisé d'opprobres sanglants. C'est alors qu'emporté il a fait feu.

Audition des témoins

Panzani Nonce, 79 ans, mère de la victime. L'accusé ne cessait de poursuivre sa fille de ses assiduités, la menaçant de mort si elle n'accédait pas à ses désirs. Celle-ci pour s'en débarrasser lui dit : « Demande-moi à mon père. » Panzani fit la démarche sans succès ; le vieillard le gourmanda vivement. Comprenant qu'il n'arriverait pas à ses fins, l'assassin se décida à tuer la jeune fille.

Dans la matinée du 3 septembre, le témoin se rendit aux champs avec sa fille. Panzani les suivit. Les rencontrant, il injuria Maria, l'invita à se donner lui. Celle-ci refusant, il l'a abattue par deux coups de feu.

M. le Procureur général donne ensuite lecture de la déposition de Panzani Antoine, père de la victime, qui, âgé de 80 ans et para ytique, n'a pu répondre à l'assignation.

Me H. de Montera junior demande acte à la Cour de ce qu'il se constitue partie civile au procès au nom du père et de la mère de la victime.

Carlotti Jules. — Etait à sa fenêtre, lorsqu'il a entendu le bruit d'une discussion entre l'accusé et Marie Panzani. Il a entendu soudain deux détonations et a appris que l'assassinat avait été commis. Il s'est rendu sur les lieux où il a trouvé la victime étendue dans une mare de sang.

Lusinchi François. — Panzani est allé chez sa belle-sœur, couturière du village de Tuora. Il a entendu

Etude de Me LUCCHETTI, Avoué

près le Tribunal Civil de 1er Instance de Calvi

Vente sur Saisie-Immobilière

Il sera procédé le quatre Juillet mil neuf cent cinq en l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de Calvi séant au palais de Justice de la dite ville, à huit heures du matin, au plus offrant et dernier enchérisseur, les immeubles ci-après désignés en deux lots savoir:

Premier Lot.

Le premier lot se compose d'une propriété d'un seul tenant, située au lieu dit Buggione, territoire de Novella, comprenant bâtiment rural, terre labourable, oliviers et makis portée au cadastre sous les numéros huit cent dix neuf à huit cent trente huit (819 à 838) inclus, section A, et contenant neuf hectares, soixante dix huit ares, quinze centiares.

Second Lot.

Le deuxième lot se compose d'une autre propriété également d'un seul tenant située territoire de Palasca, au lieu dit Maltiola, comprenant bâtiment rural, terres labourables, oliviers et makis, portée au cadastre sous les numéros six cent trois à six cent huit inclus (603 à 608) six cent dix et six cent onze (610 et 611) section A, et contenant trois hectares soixante cinq ares, quatre vingt dix centiares.

Ainsi que le tout se poursuit et comporte sans aucune exception ni réserve avec les immeubles par destination qui en dépendent et les augmentations qui pourraient y être faites.

Cette vente poursuivie à la requête du Crédit Foncier de France, société anonyme ayant son siège à Paris, rue des Capucines numéro 19, agissant poursuites et diligences de son Gouverneur demeurant au siège social, pour laquelle domicile est élu à Paris, au dit siège, et en outre en l'étude de Me Lucchetti, avoué près le tribunal civil de Calvi, y demeurant, lequel est constitué et continuera d'occuper pour elle sur la présente poursuite de saisie immobilière et ses suites.

Contre, le sieur Don Félix-Jean-Joseph Massiani, propriétaire, demeurant à Novella; en vertu des grosses dûment en forme exécutoire :

1. — D'un acte reçu par Me Giordani, notaire à Bastia, le dix mai mil huit cent quatre vingt sept enregistré, contenant contrat constitutionnel de prêt par le Crédit Foncier de France au profit du dit Massiani d'une somme de deux mille francs avec hypothèque sur les deux immeubles sus-désignés.

2. — D'un autre acte reçu par le même notaire le dix huit juin mil huit cent quatre *vingt-sept, enregistré, constatant* la réalisation du dit prêt.

Et suivant commandement tenant lieu de procès-verbal de saisie immobilière du ministère de Me Emult, huissier à Paris, en date du vingt-sept janvier mil neuf cent cinq, enregistré, signifié à la requête de la Société au sieur Massiani au domicile par lui élu en l'étude de maître Laubadie, avoué à Paris, et dénoncé par exploit de Ceccaldi, huissier du six février mil neuf cent cinq, aussi enregistré, à la dame Victoire Malaspina veuve Massiani, épouse en secondes noces de M. Malaspina Antoine-Marc et celui ci pour l'autorisation, propriétaires domiciliés et demeurant ensemble à Novello, la dite dame prise en sa qualité de tutrice légale de son enfant mineur Jean-Louis Massiani, légataire de feu le sieur Massiani Don Félix de son vivant demeurant à Novella, tiers détenteur de l'immeuble Maltiola formant le second lot à lui vendue par l'emprunteur.

Lotissement
et
mises à prix

Les dits immeubles seront vendus en deux lots sur les mises à prix prix ci après indiquées, savoir :

Pour le premier lot composé de l'immeuble Buggione cent francs, ci . . 100 fr.

Pour le second lot composé d'immeuble Maltiola, cent francs, ci . . . . 100 fr.

Total, deux cents francs, ci . . . . 200 fr.

Il est expressément déclaré que la société du Crédit Foncier ne garantit en aucune façon la contenance des biens quelle qu'elle soit, ni les tenants et aboutissants des mêmes.

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'article 696 du code de Procédure civile, modifié par la loi du 21 mai 1858, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur les dits immeubles saisis, pour raison d'hypothèque légale, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé à Calvi, le deux mai mil neuf cent cinq par l'avoué poursuivant soussigné.

Signé : Lucchetti

Enregistré à Calvi, le deux mai mil neuf cent cinq, folio 98, numéro 13, Reçu, un franc quatre vingt huit centimes, décimes compris.

Signé: R. Feray.

Pour copie conforme.

Signé : Lucchetti, *avoué.*

Imprimerie Ollagnier.

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : **300** millions
Valeurs assurées encours: **300** millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, a Bastia, 17, Bd Paoli.

ANCIEN CABINET PRADIER
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 15, au 1er
Maison Benedetti

CADEAU
L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse
25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

ÉCONOMIE — ÉLÉGANCE
LA MODE ILLUSTRÉE
Journal de la Famille
TRANSFORMÉ
AGRANDI
PRIX D'ABONNEMENT :
Seine, Seine-et-Oise : 2 mois, 2 fr.
Départements : 3 mois, 2 fr. 50 c.
56, rue Jacob, 56 — PARIS
Toute la Dame est le plus grand intérêt à un numéro
DES PATRONS DÉCOUPÉS
DE " LA MODE ILLUSTRÉE "
AVEC LESQUELS ON PEUT FAIRE
TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI
Demander à l'Administration du Journal un NUMÉRO SPÉCIMEN de 32 pages in-8, avec gravure coloriée sur la 1re page, envoyé gratis et franco.
Demandez les CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI, à 0,50 le paquet.

Installation à Gaz et Acétylène
Jean Cini, ex ouvrier du Gaz
Place du Blé et de Ville, 4, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage — Travail soigné et garanti.

BLANCHISSAGE et Repassage
Mlle MARIE VESPERINI
rue Notre-Dame, Ajaccio
Travail soigné

DENTISTE
Le cabinet du docteur Vincenti, 1, rue de l'Opéra, en face les magasins Orenga, sera ouvert du 1er au 9 de chaque mois.
Mme MASSEL, née WOOD, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

RUMEUR
Demandez dans tous les Cafés : CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie, liqueur très appréciée des gourmets.

Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI
La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).
Sur papier de Chine, format 80×57 . . . 4 fr.
Sur papier blanc. — — . . . . 3 fr.

HOMMES CÉLÈBRES
Sambucuccio d'Alando (Salon de 1872).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
Sur papier de Chine, format 40×30. Chaque. 2 fr.
Sainte Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1870).
Sur papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr.
Sur papier Chine, format 40×30 (Réduction). 2 fr.

EN VENTE :
AJACCIO, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.
BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

MAISON L.-N. MATTEI et Cie
Produits Recommandés
La délicieuse LIQUEUR **CÉDRATINE** digestive et rafraîchissante
L'inimitable **VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA** Apéritif tonique et fortifiant
Se méfier des imitations

XXXe ANNÉE — VENDREDI, 9 JUIN 1905 — N° 137

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union Postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Félicien, Soleil : (heure nationale)
Lever. 3 h. 53 m. — Coucher, 7 h. 8 m.
Lune Nouv. le 2 — Premier quar., le 10.
FÊTE DE DEMAIN : Sainte Marguerite.

8 JUIN

C'était prévu...

L'émotion causée par la scandaleuse adjudication du 23 mars dernier n'est pas encore calmée, que déjà les prévisions pessimistes que nous avions formulées au Congrès de Corte semblent se réaliser.

Nous disions que M. Fraissinet, adjudicataire, c'était la main mise sur ce département, livré au bon plaisir d'un seul, et que pour arriver à ce résultat, on aurait abaissé les tarifs de façon à faire disparaître toute concurrence.

Que certains négociants veillant se prêter à cette avantageuse combinaison, nous savons que le gros commerce préférera M. Fraissinet avec un fret de 20 francs la tonne, c'est-à-dire le prix de Marseille à Constantinople, au taux raisonnable qui serait imposé par une concurrence.

Les ristournes et les détaxes sont là pour les avantager au détriment de ceux qui subissent toutes les rigueurs du tarif officiel et qui sont obligés de passer par les fourches caudines de l'adjudicataire devenu le seul maître de nos destinées.

Le malheur des uns fait, dit-on, le bonheur des autres. « Cette bêtise gommerce » est malheureusement illégal, et M. Bourrat, député des Pyrénées Orientales, avait l'occasion d'interpeller le 14 avril dernier, à M. le Ministre des Travaux Publics, une protestation contre ces traités particuliers entre les compagnies des chemins de fer et certaines fonderies hostiles au projet Rabier.

Le ministre ne laissa pas subsister ces traités qui constituaient une concurrence déloyale entre industriels, exerçant la même profession.

Comme on le voit, on peut combattre de pareils errements, mais comment empêcher l'avilissement du fret ?

En abaissant le transport des sacs de farine à 0.50, c'est-à-dire au prix dérisoire de quatre francs la tonne, nous sommes d'ores et déjà édifiés sur les intentions de l'adjudicataire, et sans envisager la côté juridique de la question, nous disons que le meilleur moyen de se prémunir contre cette triste éventualité, consisterait à grouper autour de cette question des services maritimes postaux toutes les bonnes volontés.

Les chargeurs et surtout les passagers pourraient former un syndicat de défense des intérêts bastiais, dont la mission serait de veiller au maintien intégral et à la stricte observation du cahier des charges, et de s'opposer *par tous les moyens* à ce qu'il y soit apporté une suppression ou une modification quelconque.

On ne saurait, en effet, trop le répéter : le cahier des charges actuel, quoique défectueux, est notre seule sauvegarde. Puisqu'on nous l'a imposé, et qu'on nous refuse les satisfactions auxquelles nous avons droit, nous n'avons plus aucun intérêt à le modifier, car s'il est onéreux pour nous il l'est aussi pour l'adjudicataire.

Alors que la Nantaise, avec des vitesses de 14 et de 16 nœuds et 5 navires, restait à peine deux heures dans le port; avec des vitesses de 10 et de 12 nœuds au maximum, l'adjudicataire sera obligé, s'il veut exploiter commercialement ses ports d'attache, de doubler cette flotte.

Excès de bien, parfois, nuit. Nous avons actuellement trois compagnies concurrentes. Toutes ont un ennemi commun dont la subvention a été augmentée de 250 000 fr. sans aucun profit immédiat pour le pays.

Peut-on les amener à une entente dont la Corse serait la première à bénéficier ? les intéressés seuls pourraient satisfaire à cette question.

Nous avons eu l'occasion d'interviewer M. Sauveur Sisco, le sympathique agent de la Compagnie Est Tunisien, au sujet de cet abaissement de tarifs.

« Je ne sais, nous a-t-il déclaré, où l'on veut en venir.

» Tout ce que je puis vous déclarer, c'est que la Compagnie dont je suis l'agent n'est pas venue en Corse pour faire concurrence à une compagnie quelconque.

» Nous avons voulu simplement relier Nice et la Corse à la Tunisie.

» Les négociants de Bastia ne doivent pas oublier que pour obtenir la création de cette ligne, il a fallu dix ans d'efforts et seule l'initiative et la constance de M. Normand ont pu mener à bonne fin ce téméraire entreprise, sans subvention du gouvernement, et avec des tarifs somme toute assez réduits.

» Au besoin on doublera le service Bastia-Marseille, car M. Normand est décidé à tenir tête à la Compagnie Fraissinet et à ne se laisser intimider par aucune manœuvre.

» N'ayant à répondre de ses actes devant aucun conseil d'administration, il est le seul maître de ses destinées. Il n'a qu'un but : mener à bonne fin l'œuvre qu'il a entreprise.

» Pour ce qui est de l'entente, je ne puis prendre sous ma responsabilité de vous donner un avis quelconque. »

Seul, le groupement que je préconnais plus haut, pourrait amener cette heureuse solution, car, je le répète, il y a là une idée à creuser et à approfondir.

JOSEPH AJACCIO,
Avocat.

Quelques Anniversaires Corses

8 juin 1747. — Le 4 juin six femmes et trois jeunes enfants avaient été massacrés par des Génois.

Ce fait monstrueux indigna tellement les Corses qu'à la consulte qui se tint à Corte ce jour là, on adopta la proposition suivante, faite par le marquis Luc d'Ornano :

« Le boucherie commise à Aleria donnant à penser que les lois de l'humanité sont inconnues des Génois, les Corses ont décrété de ne plus observer, à leur égard, ce qu'ils avaient toujours pratiqué, et que tous les Génois que les Corses rencontreraient, seraient traités ignominieusement et selon l'exemple qu'ils avaient donné. »

9 juin 1801. (21 prairial an IX). — Nice affranchit des droits d'importation les instruments de physique et de mathématiques, aratoires, les bestiaux pour l'amélioration des races, les outils et matières premières nécessaires au fonctionnement des fabriques ou manufactures, le minerai de fer, la soude, arbres fruitiers, les graines des plantes exotiques propres à la teinture ou à toute autre branche d'industrie; il exonère des droits d'exportation diverses provenances du pays, enfin il établit une bibliothèque à Ajaccio.

Honneur à Miot !

LES PROTESTATIONS DE LA CORSE

M. Gavini, député de la Corse, a déposé des pétitions revêtues de 14 000 signatures d'habitants des quatre-vingt-deux communes suivantes :

Murato, Patrimonio, Rogliano, Morsala, Volpajola, San Martino di Lota, Porto Vecchio, Bastanico, Ventiseri, Pianello, Pietricaggio, Omessa, Calacuccia, Corte, Piobbetta, Ghisoni, Moltifao, Isolaccio, Lozzi, Pietralba, Bastia, Brustico, Lano, Tarrano, Saint Laurent, Soveria, Tallone, Sainte Lucie de Mercurio, Poggio di Nazza, Castifao, Zalana, Monaccia, Porri, Favalello, Ampriani, Cambia, Pietranera, Rapaggio, Erone, Tivilaggio, Albertacce, Olmeto, Ortalo, Piazzole, Barretali, Ota, Marignana, Osana, Piano, Rapale, Santa Maria de Lota, Bisiachi, Brando, Parata, Corbara, Cargese, Poggio di Venaco, Ecrico Soarella, Partinello, San Damiano, Vico, Nonza, Castello di Rostino, Taverna, Casanova de Venaco, Cassano, Carticasi, Ghisonaccia, Montemaggiore, Saint André de Bozio, Pied'Orezza, Castiglione, Aiti, Casamaccioli, San Gavino d'Ampugnani, Luri, Borgo, Sosta, Saint Florent, Canari, Piedicorte di Gaggio, Centuri.

Une Œuvre d'Art inconnue

« Vers la fin du XVIe siècle, notre église de la Conception avait été dotée d'un admirable tableau du chevalier Jean-Baptiste Poggi, l'un des plus grands maîtres que l'Italie comptait à cette époque.

« Cet artiste naquit à Gênes en 1554, d'une famille patricienne ; doué d'un fort génie, il s'adonna à la peinture qu'il eut bientôt porter au suprême degré. Sa grande réputation et l'excellence de son art le firent rechercher des principales cours de l'Europe, surtout de celles de France et d'Espagne, qui l'invitèrent à s'y porter ; mais l'amour de sa patrie lui fit refuser de tels honneurs. Il fut le compétiteur de Rubens, le chef de l'école flamande, et de Van Dyck ; il fit, en concurrence avec ces derniers, pour le prince Doria, son fameux tableau : la Massacre des Innocents, que l'Italie a classé parmi ses plus remarquables chefs d'œuvre. et d'autres encore qu'il serait trop long d'énumérer ici, que plusieurs savants connaisseurs ont assimilés à ceux du Corrège lui même » (Voir Lanzi, Storia Pittorica dell'Italia, tom. IV, pages 335 et suivantes.)

***

« Quand à l'authenticité du tableau de la Conception, elle ne fait pas l'ombre d'un doute, parce que, en premier lieu, ce tableau parle aux yeux et à l'esprit de lui-même ; en second lieu, il est consigné dans les Mémoires historiques de Boncheo, podestat de Bastia en 1655-1660.

« Voici ce qu'il dit en parlant de l'église de la Conception :

« La chiesa della Concezione di ugualle grandezza alla chiesa di San Rocco, ma più ricca ed ornata, con l'ancona bellissima opera di Giovan Battista Poggi, genovese, con l'ornamenti di marmi mischi di gran valore, con la corrispondenza numerosa del pulpito, di cinquecento confatri, etc. »

» Je demande si le tableau d'un tel maître est digne d'être considéré et gardé avec le plus grand soin ? Malheureusement il est arrivé tout le contraire....

» J'ajoute que je ne connais pas dans toute la Corse un autre tableau qui ait plus de valeur artistique que celui-là ! » (*Petit Bastiais*, 30 août 1891).

***

Le grand tableau d'autel de J.-B. Poggi bien que noirci par le temps et la fumée des cierges n'est pas moins remarquable, et on a été bien inspiré de l'étaler à l'Exposition de Bastia. Les connaisseurs pourront admirer à leur gré les traits du disciple de Raphaël qui a été même beaucoup loué par Guido Reni.

Il représente l'Immaculée Conception dans sa gloire céleste. Elle se tient debout, les mains jointes, le regard au ciel, sur le disque lunaire, au croissant éclatant. Au dessus d'Elle est le Père Eternel qui la couronne de son divin amour.

La Vierge est environnée de chérubins et d'anges dont ces derniers tiennent en mains les plus mystiques attributs de ses Litanies ; les autres attributs sont disposés en haut comme en bas du tableau. Cette superbe composition, dont les figures sont d'une expression admirable, surtout la tête magistrale du Père Eternel, est d'un coloris gros lumineux, dans la manière du célèbre peintre flamand Rubens, dont il était l'émule.

---

19 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE NŒUD GORDIEN

par CHARLES DE BERNARD

LA FEMME DE QUARANTE ANS.

VI

Malgré ses efforts pour se contraindre, madame de Flamareil sentit une larme sous sa paupière ; elle baissa d'abord la tête pour le cacher ; puis, épanchement involontaire d'un cœur blessé, ou calcul profond d'un esprit consommé qui utilise tout, même les souffrances, elle releva sur son amant ses yeux humides auxquels la tristesse prêtait une éloquence inexprimable.

— Edouard, dit-elle d'une voix brisée, que t'ai-je fait ?

Cette question, Mornac venait de se l'adresser, car dans les âmes naturellement généreuses, le remords suit de près l'insulte. N'y trouvant pas de réponse, il se sentit navré, comme s'il eût commis un parricide. La reaction, qui jette toujours les caractères indécis à l'opposé de leurs résolutions, a opéra subitement et sans résistance. Cette larme qu'il voyait briller dans les yeux d'Eudoxie, devint une mer qui submergea soudainement tous ses projets du matin. Il oublia la succession de son oncle et la dot de sa future, il n'aperçut plus que la femme qu'il avait aimée pendant cinq ans, qu'il aimait encore, qu'il aimerait toujours ; il la vit belle, il la vit jeune, et, en songeant à la blessure qu'il venait de faire à cet ange, il ne trouva qu'un mot à lui répondre :

— Pardonne-moi !

Ce mot, il le dit à genoux ; et madame de Flamareil pardonna, car la clémence est de la grâce toujours, de l'habileté souvent.

VII

A six heures du soir, le commandant Garnier et M. de Pomenars attendaient dans le salon de celui-ci Mornac qui ne rentrait pas. Le vieillard fit servir le dîner à l'heure accoutumée, car il ne souffrait jamais aucune atteinte à sa dignité d'ordonnance. Le premier service se passa, le second de même, et enfin le dessert. Edouard ne revint pas plus que ne revient Malbrough dans la romance. Au moment où M. de Pomenars s'apprêtait à quitter la table, furieux en secret de cette conduite qu'il ne savait comment justifier auprès de son hôte, un domestique lui remit une lettre dont il brisa brusquement le cachet.

— Commandant, s'écria-t-il après l'avoir lue, y a-t-il dans votre escadron de chasseurs d'Afrique une place pour un drôle que je renie et que je déshériterai ? Si j'étais d'un tempérament sanguin je croirais qu'il vient se débarrasser de moi en me causant une attaque d'apoplexie. Et l'on a démoli la Bastille ! Tenez, lisez ce que ce morveux-là m'écrit.

Garnier prit la lettre que lui tendait le vieillard, dont la voix tremblait de colère, et lut à haute voix les lignes suivantes :

« Mon cher oncle,

« Il est dans la vie des destinées auxquelles doivent se soumettre les caractères les plus résolus ; permettez-moi de suivre la mienne. Quel que soit aujourd'hui votre mécontentement, plus tard, j'ose l'espérer, vous me pardonnerez d'avoir écouté les inspirations de mon cœur plutôt que les calculs d'une raison égoïste et glacée. Votre fortune est à vous et vous pouvez en disposer sans qu'un seul murmure s'échappe de ma bouche ; mais votre amitié était à moi ; de grâce ne me la retirez pas. Puissiez vous en échange du sacrifice qu'il m'est impossible d'accomplir, m'en imposer un autre qui me mette dans le cas de vous prouver mon respectueux attachement et mon inaltérable obéissance.

» EDOUARD. »

« P. S. — Offrez, je vous prie, mes excuses et mes regrets au commandant, qui, s'il veut bien se rappeler la ville de Lyon, *ne refusera pas de les agréer.* »

— Que dites-vous de cela ? demanda monsieur de Pomenars quand son hôte eut achevé la lecture de cette sentimentale épître.

— Je dis que c'est un mariage rompu, répondit Garnier d'un ton dégagé ; cela se voit tous les jours.

— Comment trouvez-vous l'impudence de ce faiseur de phrases " « ma fortune est à moi !... » Parbleu, je le lui prouverai ; « son inaltérable obéissance... » au moment même où il me désobéit ; et que veut-il dire avec cette ville de Lyon ?

— Rien ; c'est une vieille histoire dont nous parlions hier au soir, et qui n'a aucun rapport avec celle d'aujourd'hui. Ainsi donc, mon cher monsieur de Pomenars, me donnez vous l'honneur d'être votre nièce ?

— Pensez vous qu'elle consentirait à me dédommager en devenant ma femme ?

Le chef d'escadron regarda d'un air ébahi le petit vieillard, qui s'était levé subitement comme pour exhiber à son interlocuteur les grâces de sa personne, et lui faire ainsi apprécier les chances qu'il pouvait avoir de toucher le cœur de mademoiselle de Passerat.

— Ma tante a des idées fort singulières, répondit-il au bout d'un instant en comprimant une violente envie de rire ; — elle avait sept ans de moins que son mari, elle désire qu'il y ait la même différence d'âge entre sa fille et son gendre ; sous ce rapport là, votre revenu qui a précisément vingt-cinq ans, lui semblait un époux prédestiné pour Lolo.

(A suivre).

POUR LES SOINS DE LA PEAU
Rien n'est meilleur que Pompéi régulier et quotidien de la CRÈME SIMON
POUDRE SAVON SIMON
MÉDAILLE D'OR, Paris 1900
J. SIMON, 59, rue de Saint-Ouen, Saint-Martin, PARIS

Etude de Me LUCCHETTI, Avoué

près le Tribunal Civil de 1er Instance de Calvi

Vente sur Saisie-Immobilière

Il sera procédé le quatre Juillet mil neuf cent cinq en l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de Calvi séant au palais de Justice de la dite ville, à huit heures du matin, au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles ci-après désignés en deux lots savoir:

Premier Lot.

Le premier lot se compose d'une propriété d'un seul tenant, située au lieu dit Buggione, territoire de Novella, comprenant bâtiment rural terre labourable, oliviers et makis portée au cadastre sous les numéros huit cent dix neuf à huit cent trente huit (819 à 838) inclus, section A, et contenant neuf hectares, soixante dix huit ares, quinze centiares.

Second Lot.

Le deuxième lot se compose d'une autre propriété également d'un seul tenant située territoire de Palasca, au lieu dit Maltiola, comprenant bâtiment rural, terres labourables, oliviers et makis, portée au cadastre sous les numéros six cent trois à six cent huit inclus (603 à 608) six cent dix et six cent onze (610 et 611) section A, et contenant trois hectares soixante cinq ares, quatre vingt dix centiares.

Ainsi que le tout se poursuit et comporte sans aucune exception ni réserve avec les immeubles par destination qui en dépendent et les augmentations qui pourraient y être faites.

Cette vente poursuivie à la requête du Crédit Foncier de France, société anonyme ayant son siège à Paris, rue des Capucines numéro 19, agissant poursuites et diligences de son Gouverneur demeurant au siège social, pour laquelle domicile est élu à Paris, au dit siège, et en outre en l'étude de Me Lucchetti, avoué près le tribunal civil de Calvi, y demeurant, lequel est constitué et continuera d'occuper pour elle sur la présente poursuite de saisie immobilière et ses suites.

Contre, le sieur Don Félix-Jean-Joseph Massiani, propriétaire, demeurant à Novella; en vertu des grosses dûment en forme exécutoire:

1. — D'un acte reçu par Me Giordani, notaire à Bastia, le dix mai mil huit cent quatre vingt sept enregistré, contenant contrat conditionnel de prêt par le Crédit Foncier de France au profit du dit Massiani d'une somme de deux mille francs avec hypothèque sur les deux immeubles sus-designés.

2. — D'un autre acte reçu par le même notaire le dix huit juin mil huit cent quatre vingt-sept, enregistré, constatant la réalisation du dit prêt.

Et suivant commandement tenant lieu de procès-verbal de saisie immobilière du ministère de Me Emult, huissier à Paris, en date du vingt-sept janvier mil neuf cent cinq, enregistré, signifié à la requête de la Société au sieur Massiani au domicile par lui élu en l'étude de maître Laubadie, avoué à Paris, et dénoncé par exploit de Ceccaldi, huissier du six février mil neuf cent cinq, aussi enregistré, à la dame Victoire Malaspina veuve Massiani, épouse en secondes noces de M. Malaspina Antoine-Marc et celui ci pour l'autorisation, propriétaires domiciliés et demeurant ensemble à Novella, la dite dame prise en sa qualité de tutrice légale de son enfant mineur Jean-Louis Massiani, légataire de feu le sieur Massiani Don Félix de son vivant demeurant à Novella, tiers détenteur de l'immeuble Maltiola formant le second lot à lui vendue par l'emprunteur.

Lotissement et mises à prix

Les dits immeubles seront vendus en deux lots sur les mises à prix prix ci après indiquées, savoir:

Pour le premier lot composé de l'immeuble Buggione cent francs, ci . . 100 fr.

Pour le second lot composé d'immeuble Maltiola, cent francs, ci . . . . 100 fr.

Total, deux cents francs, ci . . . . 200 fr.

Il est expressément déclaré que la société du Crédit Foncier ne garantit en aucune façon la contenance des biens quelle qu'elle soit, ni les tenants et aboutissants des mêmes.

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'article 696 du code de Procédure civile, modifié par la loi du 21 mai 1858, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur les dits immeubles saisis, pour raison d'hypothèque légale, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé à Calvi, le deux mai mil neuf cent cinq par l'avoué poursuivant soussigné.

Signé: Lucchetti

Enregistré à Calvi, le deux mai mil neuf cent cinq, folio 98, numéro 13. Reçu, un franc quatre vingt huit centimes, décimes compris.

Signé: R. Frary.

Pour copie conforme.

Signé: Lucchetti, *avoué.*

Imprimerie Ollagnier.

LE PHÉNIX

COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE SUR LA VIE ET L'INCENDIE

Fondée en 1819

Fonds réalisés: **700** millions
Valeurs assurées encours: **800** millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, a Bastia, 17, Bd Paoli.

ANCIEN CABINET PRAUSE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreux clients, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des moyens coupables à la santé pour la satisfaction de leur spéculation.

CADEAU

Il ne faut oublier que l'AMARO MATTEI est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

L'un des rédacteurs gérant, MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse

25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAIDE COLOMBANI

Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

ÉCONOMIE — ÉLÉGANCE

LA MODE ILLUSTRÉE

Journal de la Famille

TRANSFORMÉ

AGRANDI

sous la Direction de Mme Alice RAYMOND

PRIX D'ABONNEMENT:

Seine, Seine-et-Oise: 3 mois, 2 fr.
Départements: 3 mois, 2 fr. 50 c.

56, rue Jacob, 56 — PARIS

Toute la Dame est le plus grand intérêt à ce succès

DES PATRONS DÉCOUPÉS

DE "LA MODE ILLUSTRÉE"

AVEC LESQUELS ON PEUT FAIRE

TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI

Demander à l'Administration du Journal un NUMÉRO SPÉCIMEN de 48 pages in-8, avec gravure coloriée sur la 1re page, envoyé gratis et franco.

Ce numéro se trouve en vente chez tous les Libraires et dans tous les Bureaux de Poste.

Demandez les CIGARETTES ELEGANTES MATTEI, 0,05 le paquet.

Installation à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier du Gaz

Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage — Travail soigné et garanti.

BLANCHISSAGE et Repassage

Mlle MARIE VESPERINI

rue Notre-Dame, Ajaccio

Travail soigné

DENTISTE

Le cabinet du docteur Vincenti, 1, rue de l'Opéra, en face les magasins Orenga, sera ouvert du 1er au 9 de chaque mois.

Mme MASSEL, née WOOD, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

LUMEUR

Les Illustrations de la Corse

PAR NOVELLINI

La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).

Sur papier de Chine, format 80×57 . . . 4 fr.
Sur papier blanc. — — . . . . 5 fr.

HOMMES CÉLÈBRES

Sambuccocio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.

Sur papier de Chine, format 40×30. Chaque. 2 fr.

Ste Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1879).

Sur papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr.
Sur papier Chine, format 40×30 (Réduction). 2 fr.

EN VENTE:

A AJACCIO, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.

BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

Demandez dans tous les Cafés: la CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie, liqueur très appréciée des gourmets.

MAISON L.-N. MATTEI et Cie

Produits Recommandés

La délicieuse LIQUEUR **CÉDRATINE** digestive et rafraîchissante

L'inimitable **VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA** Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

XXXe ANNÉE — VENDREDI, 9 JUIN 1905 — N° 187

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

00273

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

Rédaction & Administration: 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Divers, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union Postale, et autres Pays: le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI: Saint Félicien.
Soleil: (heure nationale)
Lever. 3 h. 53 m. — Coucher, 7 h. 8 m.
Lune Nouv. le 2 — Premier quar., le 10.
FÊTE DE DEMAIN: Sainte Marguerite.

8 JUIN

C'était prévu...

L'émotion causée par la scandaleuse adjudication du 23 mars dernier n'est pas encore calmée, que déjà les prévisions pessimistes que nous avions formulées au Congrès de Corte semblent se réaliser.

Nous disions que M. Fraissinet, adjudicataire, c'était la main mise sur ce département, livré au bon plaisir d'un seul, et que pour arriver à ce résultat, on aurait abaissé les tarifs de façon à faire disparaître toute concurrence.

Que certains négociants veuillent se prêter à cette avantageuse combinaison, nous savons que le gros commerce préférera M. Fraissinet avec un fret de 20 francs la tonne, c'est-à-dire le prix de Marseille à Constantinople, au taux raisonnable qui serait imposé par une concurrence.

Les ristournes et les détaxes sont là pour les avantager au détriment de ceux qui subissent toutes ce rigueurs du tarif officiel et qui sont obligés de passer par les fourches caudines de l'adjudicataire devenu le seul maître de nos destinées.

Le malheur des uns fait, dit-on, le bonheur des autres. « Cette bénédite gouvernance » est malheureusement illégal, et M. Bourrat, député des Pyrénées Orientales, avait l'occasion d'adresser le 14 avril dernier, à M. le Ministre des Travaux Publics, une protestation contre ces traités particuliers entre les compagnies des chemins de fer et certaines industries hostiles au projet Rabier.

Le ministre ne laissa pas subsister ces traités qui constituaient une concurrence déloyale entre industriels, exerçant la même profession.

Comme on le voit, on peut combattre de pareils errements, mais comment empêcher l'avilissement du fret?

En abaissant le transport des sacs de farine à 0,50, c'est-à-dire au prix dérisoire de quatre francs la tonne, nous sommes d'ores et déjà édifiés sur les intentions de l'adjudicataire, et sans envisager le côté juridique de la question, nous disons que le meilleur moyen de se prémunir contre cette triste éventualité, consisterait à grouper autour de cette question des services maritimes postaux toutes les bonnes volontés.

Les chargeurs et surtout les passagers pourraient former un syndicat de défense des intérêts bastiais, dont la mission serait de veiller au maintien intégral et à la stricte observation du cahier des charges, et de s'opposer *par tous les moyens* à ce qu'il y soit apporté une suppression ou une modification quelconque.

On ne saurait, en effet, trop le répéter: le cahier des charges actuel, quoique défectueux, est notre seule sauvegarde. Puisqu'on nous l'a imposé, et qu'on nous refuse les satisfactions auxquelles nous avons droit, nous n'avons plus aucun intérêt à le modifier, car s'il est onéreux pour nous il l'est aussi pour l'adjudicataire.

Alors que la Nautaise, avec des vitesses de 14 et de 16 nœuds et 5 navires, restait à peine deux heures dans le port; avec des vitesses de 10 et de 12 nœuds au maximum, l'adjudicataire sera obligé, s'il veut exploiter commercialement ses ports d'attache, de doubler cette escale.

Excès de bien, parfois, nuit. Nous avons actuellement trois compagnies concurrentes. Toutes ont un ennemi commun dont la subvention a été augmentée de 250 000 fr. sans aucun profit immédiat pour le pays.

Peut-on les amener à une entente dont la Corse serait la première à bénéficier? les intéressés sont-ils pourraient satisfaire à cette question.

Nous avons eu l'occasion d'interviewer M. Sauveur Sisco, le sympathique agent de la Compagnie Est Tunisien, au sujet de cet abaissement de tarifs.

« Je ne sais, nous a-t-il déclaré, où l'on veut en venir.

» Tout ce que je puis vous déclarer, c'est que la Compagnie dont je suis l'agent n'est pas venue en Corse pour faire concurrence à une compagnie quelconque.

» Nous avons voulu simplement relier Nice et la Corse à la Tunisie.

» Les négociants de Bastia ne doivent pas oublier que pour obtenir la création de cette ligne, il a fallu dix ans d'efforts et seule l'initiative et la constance de M. Normand ont pu mener à bonne fin ce te hardie entreprise, sans subvention du gouvernement, et avec des tarifs somme toute assez réduits.

» Au besoin on doubiera le service Bastia-Marseille, car M. Normand est décidé à tenir tête à la Compagnie Fraissinet et à ne se laisser intimider par aucune manœuvre.

» N'ayant à répondre de ses actes devant aucun conseil d'administration, il est le seul maître de ses destinées. Il n'a qu'un but: mener à bonne fin l'œuvre qu'il a entreprise.

» Pour ce qui est de l'entente, je ne puis prendre sous ma responsabilité de vous donner un avis quelconque. »

Seul, le groupement que je préconnais plus haut, pourrait amener cette heureuse solution, car, je le répète, il y a là une idée à creuser et à approfondir.

JOSEPH AJACCIO, *Avocat.*

Expositions Corses

5 juin 1747. — Le 5 juin six femmes et trois jeunes enfants avaient été massacrés par des Génois.

Ce fait monstrueux indigna tellement les Corses qu'à la consulte qui se tint à Corte ce jour là, on adopta la proposition suivante, faite par le marquis Luc d'Ornano:

« La boucherie commise à Aleria donnant à penser que les lois de l'humanité sont inconnues des Génois, les Corses ont décrété de ne plus observer, à leur égard, ce qu'ils avaient toujours pratiqué, et que tous les Génois que les Corses rencontreront, seraient traités ignominieusement et selon l'exemple qu'ils avaient donné. »

9 juin 1801. (21 prairial an IX). — Sont affranchis des droits d'importation les instrumente de physique et de mathématique, aratoires, les bestiaux pour l'amélioration des races, les outils et matières premières nécessaires au fonctionnement des fabriques ou manufactures, le minerai de fer, la soude, arbres fruitiers, les graines des plantes exotiques propres à la teinture ou à toute autre branche d'industrie; il exempte des droits d'exportation diverses provenances du pays, enfin il établit une bibliothèque à Ajaccio.

Honneur à Miot!

LES PROTESTATIONS DE LA CORSE

M. Gavini, député de la Corse, a déposé des pétitions revêtues de 14 000 signatures d'habitants des quatre vingt-deux communes suivantes:

Murato, Patrimonio, Rogliano, Meziole, Volpajola, San Martino di Lota, Porto Vecchio, Bustanico, Ventiseri, Pianello, Pietricaggio, Omessa, Calacuccia, Corte, Piobbetta, Ghisoni, Moltifao, Isolaccio, Lorzi, Pietralba, Bastia, Brustico, Lano, Tarrano, Saint Laurent, Soveria, Tallone, Sainte Lucie de Mercurio, Poggio di Nazza, Castifao, Zalana, Monaccia, Porri, Favalello, Ampriani, Combia, Pietraners, Rapaggio, Erone, Tivolaggio, Albertacce, Olmeto, Ortale, Piazzole, Barretali, Ota, Marignana, Ocana, Piano, Rapale, Santa Maria de Lota, Bisiachi, Brando, Parata, Corbara, Cargese, Poggio di Venaco, Ecica Suarella, Partinello, San Damiano, Vico, Nocca, Castello di Rostino, Tavera, Casanova de Venaco, Cassano, Carticasi, Ghisonaccia, Montemaggiore, Saint André da Bozio, Pied'Orezza, Castiglione, Aiti, Casamaccioli, San Gavino d'Ampugnani, Lari, Borgo, Sesta, Saint Florent, Canari, Piedicorte di Gaggio, Centuri.

Une Œuvre d'Art inconnue

« Vers la fin du XVIe siècle, notre église de la Conception avait été dotée d'un admirable tableau du chevalier Jean-Baptiste Poggi, l'un des plus grands maîtres que l'Italie comptait à cette époque.

« Cet artiste naquit à Gênes en 1554, d'une famille patricienne; doué d'un fort génie, il s'adonna à la peinture qu'il eut bientôt porter au suprême degré. Sa grande réputation et l'excellence de son art le firent rechercher des principales cours de l'Europe, surtout de celles de France et d'Espagne, qui l'invitèrent à s'y porter; mais l'amour de sa patrie lui fit refuser de tels honneurs. Il fut le compétiteur de Rubens, le chef de l'école flamande, et de Van Dyck; il fit, en concurrence avec ces derniers, pour le prince Doria, son fameux tableau: le Massacre des Innocents, que l'Italie a classé parmi ses plus remarquables chefs-d'œuvre, et d'autres encore qu'il serait trop long d'énumérer ici, que plusieurs savants connaisseurs ont assimilés à ceux du Corrège lui même » (Voir Lanzi, Storia Pittorica dell'Italia, tom. IV, pages 335 et suivantes).

* * *

« Quand à l'authenticité du tableau de la Conception, elle ne fait pas l'ombre d'un doute, parce que, en premier lieu, ce tableau parle aux yeux et à l'esprit de lui-même; en second lieu, il est consigné dans les Mémoires historiques de Banchero, podestat de Bastia en 1652-1660.

» Voici ce qu'il dit en parlant de l'église de la Conception:

« La chiesa della Concezione di oguale grandezza alla chiesa di San Rocco, ma più ricca ed ornata, con l'ancona bellissima opera di Giovan Battista Poggi, genovese, con l'ornamenti di marmi mischi di gran valore, con la corrispondenza numerosa del pulpito, di cinquecento confatri, etc. »

» Je demande si le tableau d'un tel maître est digne d'être considéré et gardé avec le plus grand soin? Malheureusement il est arrivé tout le contraire....

» J'ajoute que je ne connais pas dans toute la Corse un autre tableau qui ait plus de valeur artistique que celui-là! » (*Petit Bastiais*, 30 août 1891).

* * *

Le grand tableau d'autel de J.-B. Poggi bien que noirci par le temps et la fumée des cierges n'est pas moins remarquable, et on a été bien inspiré de l'étaler à l'Exposition de Bastia. Les connaisseurs pourront admirer à leur gré les traits du disciple de Raphaël qui a été même beaucoup loué par Guido Reni.

Il représente l'Immaculée Conception dans sa gloire céleste. Elle se tient debout, les mains jointes, le regard au ciel, sur le disque lunaire, au croissant déclinant. Au dessus d'Elle est le Père Eternel qui la couronne de son divin amour.

La Vierge est environnée de chérubins et d'anges dont ces derniers tiennent en mains les plus mystiques attributs de ses Litanies; les autres attributs sont disposés en haut comme en bas du tableau. Cette superbe composition, dont les figures sont d'une expression admirable, surtout la tête magistrale du Père Eternel, est d'un coloris gros lumineux, dans la manière du célèbre peintre flamand Rubens, dont il était l'émule.

19 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE NŒUD GORDIEN

par CHARLES DE BERNARD

LA FEMME DE QUARANTE ANS.

VI

Malgré ses efforts pour se contraindre, madame de Flamaroll sentit une larme sous sa paupière; elle baissa d'abord la tête pour la cacher; puis, épanchement involontaire d'un cœur blessé, ou calcul profond d'un esprit consommé qui utilise tout, même les souffrances, elle relève sur son amant ses yeux humides auxquels la tristesse prêtait une éloquence inexprimable.

— Edouard, dit-elle d'une voix brisée, que t'ai-je fait?

Cette question, Mornac venait de se l'adresser, car dans les âmes naturellement généreuses, le remords suit de près l'insulte. N'y trouvant pas de réponse, il se sentit navré, comme s'il eût commis un parricide. La réaction, qui jette toujours les caractères indécis à l'opposé de leurs résolutions, s'opère subitement et sans résistance. Cette larme qu'il voyait briller dans les yeux d'Eudoxie, devint une mer qui submergea soudainement tous ses projets du matin. Il oublia le successeur de son oncle et la dot de sa future, il n'aperçut plus que la femme qu'il avait aimée pendant cinq ans, qu'il aimait encore, qu'il aimerait toujours; il la vit belle, il la vit jeune, et, en songeant à la blessure qu'il venait de faire à cet ange, il ne trouva qu'un mot à lui répondre:

— Pardonne-moi!

Ce mot, il le dit à genoux; et madame de Flamaroll pardonna, car la clémence est de la grâce toujours, de l'habileté souvent.

VII

A six heures du soir, le commandant Garnier et M. de Pomenars attendaient dans le salon de celui-ci Mornac qui ne rentrait pas. Le vieillard fit servir le dîner à l'heure accoutumée, car il ne souffrait jamais aucune atteinte à sa dignité d'oncle. La première service se passa, le second de même, et enfin le dessert: Edouard ne revint pas plus que ne revient Malbrough dans la romance. Au moment où M. de Pomenars s'apprêtait à quitter la table, furieux en secret de cette conduite qu'il ne savait comment justifier aux yeux de son hôte, un domestique lui remit une lettre dont il brisa brusquement le cachet.

— Commandant, s'écria-t-il après l'avoir lue, y a-t-il dans votre escadron de chasseurs d'Afrique une place pour un drôle que je renie et que je déshérite? Si j'étais d'un tempérament sanguin je croirais qu'il veut se débarrasser de moi en me causant une attaque d'apoplexie. Et l'on a démoli la Bastille! Tenez, lisez ce que ce morveux-là m'écrit.

Garnier prit la lettre que lui tendait le vieillard, dont la voix tremblait de colère, et lut à haute voix les lignes suivantes:

« Mon cher oncle,

» Il est dans la vie des destinées auxquelles doivent se soumettre les caractères les plus résolus; permettez-moi de suivre la mienne. Quel que soit aujourd'hui votre mécontentement, plus tard, j'ose l'espérer, vous me pardonnerez d'avoir écouté les inspirations de mon cœur plutôt que les calculs d'une raison égoïste et glacée. Votre fortune est à vous et vous pouvez en disposer sans qu'un seul murmure s'échappe de ma bouche; mais votre amitié était à moi; de grâce ne me la retirez pas. Puissiez vous en échanger du sacrifice qu'il m'est impossible d'accomplir, m'en imposer un autre qui me mette dans le cas de vous prouver mon respectueux attachement et mon inaltérable obéissance.

» EDOUARD. »

» P. S. — Offrez, je vous prie, mes excuses et mes regrets au commandant, qui, s'il veut bien se rappeler la ville de Lyon, ne refusera pas de les agréer. »

— Que dites-vous de cela? demanda monsieur de Pomenars quand son hôte eut achevé la lecture de cette sentimentale épître.

— Je dis que c'est un mariage rompu, répondit Garnier d'un ton dégagé; cela se voit tous les jours.

— Comment trouvez-vous l'impudence de ce faiseur de phrases? « ma fortune est à moi!... » Parbleu, je le lui prouverai; « son inaltérable obéissance... » au moment même où il me désobéit; et que veut-il dire avec cette ville de Lyon?

— Rien; c'est une vieille histoire dont nous parlions hier au soir, et qui n'a aucun rapport avec celle d'aujourd'hui. Ainsi donc, mon cher monsieur de Pomenars, ma cousine n'aura pas l'honneur d'être votre nièce?

— Pensez vous qu'elle consentirait à me déshonnorer en devenant ma femme?

Le chef d'escadron regarda d'un air ébahi le petit vieillard, qui s'était levé subitement comme pour exhiber à son interlocuteur les grâces de sa personne, et lui faire ainsi apprécier les chances qu'il pouvait avoir de toucher le cœur de mademoiselle de Passerot.

— Ma tante a des idées fort singulières, répondit-il au bout d'un instant en comprimant une violente envie de rire; — elle avait sept ans de moins que son mari, elle désire qu'il y ait la même différence d'âge entre sa fille et son gendre; sous ce rapport là, votre neveu qui a précisément vingt-cinq ans, lui semblait un époux prédestiné pour Lolo.

(*A suivre*).

POUR LES SOINS DE LA PEAU

Rien n'est meilleur que Pemplet régulier et économique de la CRÈME SIMON

POUDRE DE SAVON SIMON

MÉDAILLE D'OR, Paris 1900

J. SIMON, 59, rue du Faubourg Saint-Martin, PARIS

M. le comte de Poli

Nous apprenons avec un vif regret la mort de M. le comte Henri de Poli, survenue le 2 courant à Paris. Il était le fils de M. le commandant de Poli qui a succombé à Oran, en février 1868, et à la mémoire duquel cette ville a témoigné de sa gratitude en lui élevant un tombeau dans le cimetière communal et en donnant, en outre, son nom à l'une de ses rues.

Digne fils d'un tel homme, M. de Poli avait, jeune encore, pris part à la campagne de Crimée comme aspirant volontaire de notre armée navale. Appelé, plus tard, au commandement d'un transatlantique des Messageries maritimes, sa carrière fut brisée à la fleur de l'âge par une grave maladie qui le fit licencier pendant vingt ans sur le lit de douleur où il vient de s'éteindre. Durant ce long espace de temps, il eut assez d'énergie pour se livrer à des études scientifiques des plus sérieuses.

Aussi bon qu'intelligent et instruit, il était aimé et estimé de tous et sa mort ne pourra qu'exciter les plus vifs regrets.

Concours Littéraire

Les « Annales politiques et littéraires » viennent de donner le résultat de leur Concours de Prose : 1er « Ennui. »

Sur 5.112 manuscrits 2.600 ont obtenu des prix et des mentions.

Nous relevons, avec un vif plaisir, parmi les noms auxquels le jury a décerné une « Mention honorable, » celui de Mlle A. Geromini, (Ryan), notre charmante collaboratrice, dont le manuscrit « Causerie à la Cousine, l'Ennui, » a été inséré dans notre numéro de dimanche 4 juin.

Nos plus sincères félicitations.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

SISCO. — Mardi dernier s'éteignait à Saint Martin de Sisco un bon et paisible vieillard que ses vertus faisaient aimer et estimer de tous.

M. Alexandre Tomasini était depuis longtemps atteint d'une maladie à laquelle il a succombé malgré sa robuste constitution et les soins affectueux dont il n'a cessé d'être entouré.

C'était un de ces hommes de caractère si rares aujourd'hui, franc, loyal, honnête, un ami sûr et dévoué, en un mot un chrétien convaincu. Sa vie fut toute de dévouement, de probité, d'honneur. Un telle existence devait avoir une fin digne d'elle. La mort n'a pu le surprendre, il avait souvent demandé spontanément les secours de la religion, et lorsque l'heure suprême est venue, il a, comme le juste, remis, avec confiance, son âme, dans les mains de Dieu, pour entrer tranquille dans l'éternité. Il laisse derrière lui une fille inconsolable, des parents, des amis profondément affligés de sa perte. Le temps fera, sans doute, son œuvre; il atténuera la douleur que cause sa mort, mais il n'effacera jamais son souvenir de la mémoire ni du cœur de ceux qui l'ont connu et ont pu apprécier ses belles qualité.

Bastia Exposition

Jeudi, 8 juin. — Entrées payantes, 703. Record les tickets-réduction : Luciani, Lota, Angeli. Beau temps sans l'haleine de Mossien Libeccio.

Les jeux commencent à 3 heures. Résultats. — Courses de fillettes : 1re, Catherine Raimondini. Courses de garçons : 1er dans la course de fond, 2 kilomètres, Vincent Filippi Course de vitesse, cadets : 1er, Jean Ers. Course de vitesse, juniors : André Luciani. Tous les gagnants reçoivent des prix en espèces.

Jeu de la poêle, gagnant : Louis Vidal (Commissaire-jory, M. Romani).

Le Cinématographe. — L'école communale de la place Saint-Nicolas assiste à la matinée. M. Pinvieux, pour ce jour, transforme sa personnalité directoriale en papa bon enfant. Il s'ingénue pour amuser les tout petits. On rit lorsque les tableaux « Un besoin pressant » défilent. Dame, ce sont les gosses qui primeut et qui font des niches. Tous les soirs nouvelles pellicules. Jeudis et dimanches, matinées.

☘

Vu la force du vent le départ de la Montgolfière est renvoyée à dimanche. Donc ce jour, départ de deux Montgolfières portenses de bons surprises de la pharmacie de la Croix Rouge.

Le règlement pour le concours de pêche est à la disposition des adhérents au bureau du secrétariat général. A ce jour 50 francs de prix en espèces; le Comité espère pouvoir donner 100 francs de prix pour intéresser ce concours; nous donnerons demain le nom des donateurs.

Dimanche, 11 juin. — Jeu du baquet, courses à pied pour fillettes et garçonnets. A 4 heures et demie grande course au sac en 3 séries. Le gagnant des trois séries recevra un prix en espèces de 5 francs.

☘

Chronique des expositions

N° 252

M. Pierre-Jean de Mertens expose une aquarelle « L'Etang de Caroute », (Martigues). M. de Mertens est plus qu'un professionnel car à son bulletin d'inscription je lis : « Professeur à l'Ecole des Beaux-Arts de Marseille. » et à la colonne des récompenses antérieures : diplôme d'honneur, médailles de vermeil et d'argent dans diverses expositions de province.

A première vue, d'après l'ensemble du coloris, on est porté à croire que cette aquarelle a été faite au mois de novembre ou bien un jour où l'artiste broyait du gris diminutif de pepillons noirs. Telle est la première impression, et lorsqu'on connaît les parages où le peintre a pris son sujet, on se demande pourquoi ne pas profiter d'une de ces belles journées de soleil où l'on voit tout en rose même palot, journées dont la belle Provence n'est pas chiche.

L'auteur de l'immortelle *Héritile*, le grand Mistral, maître en l'art d'ensoleiller ses écrits, dit qu'il faut toujours, quand on parle (or, peindre, c'est parler,) de la Provence, tâcher de faire passer un peu de sa bonne chaleur dans le cœur de ses lecteurs. (Tableau ou littérature pour anémiques, dirait le joyeux Willy, le paternel de Claudine à toutes les sauces).

Pourtant, au premier plan du tableau, il y a quelques teintes chaudes et le soleil essaye de se jouer un peu dans les replis du terrain à l'ombre des teintes ocrer, rouges et terre de Sienne brûlée. C'est déjà quelque chose, mais ce n'est pas assez puisque le pommier qui voudrait à son tour essayer de fleurir malgré le manque de calorique, s'étiole en ses branches rachitiques qui rappellent les petits arbres contorsionnistes qui servent à illustrer les Robinson Crusoé, ancien style.

La mer ou l'étang, au choix, a quelque chose d'un dos d'âne et l'on croit toujours (au premier abord) que c'est un monticule ou une petite colline aux reflets gris bleus comme le ciel. L'horizon est assez indécis, son lois est pour moi le meilleur, et dans ce cas le *lots* fait oublier le *près*.

Nul doute que l'artiste, pour satisfaire à une demande amicale ou intime, n'ait, à la hâte, pris parmi le tas des sans importance qui encombre l'atelier du maître, un je ne sais quoi quelconque pour l'envoyer à l'exposition du Salon des Beaux-Arts de Bastia, car ce n'est sûrement pas avec cette œuvre qu'il a conquis médailles, diplômes et lauriers aux expositions rétrospectives de province.

Pourtant noblesse oblige, et noblesse de palette, quand le blason porte professorat sur remis de médailles à plus forte raison.

Peut-être que l'artiste se dégoûtera en tire bouchon s'il daigne lire mes quelques lignes de critique et qu'il dira en mettant ses épaules à la hauteur de ses oreilles : — Ignare, tant pis pour moi ! — Que m'importe le geste et le mouvement est bon, disait Cousselin !

Moi je dis qu'en Salon des Beaux-Arts de Bastia il y a des élèves, (voire même des libres), qui ont exposé de meilleures aquarelles non primées antérieurement.

QUART D'ŒIL.

☘

On trouve à notre librairie la « Mascotte, » les « Mousquetaires au Couvent, » « Fille de Mme Angot, » et la plupart des opéras comiques du répertoire du Casino.

L'Alimentation dans la Tuberculose

A côté des remèdes spéciaux employés dans la tuberculose, il en est, et une des moindres, qui sont appelés à mettre l'individu tout entier en garde contre l'envahissement de la maladie. Ce sont les toniques. Or, on sait bien qu'il est difficile de faire manger les tuberculeux. Aussi doit-on leur faire ingérer sous une autre forme les phosphates et surtout la viande qu'ils refusent sous son état ordinaire. Par suite, le VIN DE VIAL dont chaque cuillerée représente le principe actif de 30 grammes de viande et 0.50 de lactophosphate de chaux, est il l'adjuvant le plus parfait de toute l'alimentation dans la tuberculose.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 8 juin 1905.

(De notre correspondant particulier)

Dentiste

M. Beltrami, dentiste du Lycée et des Hôpitaux de Marseille, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que M. Garibaldi, son opérateur, adjoint des hôpitaux, sera à Ajaccio, Hôtel du Nord, (Lagorio), du 13 au 17 juin prochain.

Cour d'Assises

Présidence de M. GABRIELLI, *conseiller*

Nous donnons le complément du compte rendu de l'affaire Panzani.

Plaidoirie de Me H. de Montera junior

L'éloquent défenseur déclare, en se levant, qu'il ne vient pas demander le prix du sang. Aussi prend-t-il l'engagement de ne formuler aucune demande d'indemnité. Non. Ce qui le réclame à cette barre c'est l'honneur d'une morte à défendre. La mère de la victime a appris que l'accusé pour échapper au terrible châtiment qui le menace, a essayé de salir sa victime et elle a voulu qu'une voix s'élève dans cette enceinte pour défendre la mémoire de son enfant.

Le 3 septembre Marie Panzani s'était rendue avec sa mère à l'une de ses propriétés. Soudain apparaît l'accusé qui l'abreuve d'injures et l'invite à le suivre, et tandis qu'elle fait entendre une émouvante protestation elle tombe le corps criblé de plus de vingt projectiles. Sa mère la voit à ses pieds, elle demeure d'abord muette d'épouvante, se demandant si elle n'est pas le jouet d'un affreux cauchemar, puis sa douleur éclate, elle fait entendre une plainte sinistre et la population accourue à ses cris la trouve couchée sur le cadavre de sa fille, folle de douleur et de désespoir.

L'accusé prétend que Marie Panzani était sa maîtresse, qu'elle l'avait affolé par ses caresses. Pour elle il avait voulu déserter son foyer. Mais elle n'a pas voulu le suivre, alors il l'a tuée.

C'est là un système odieux qui aggrave la situation de l'accusé au lieu de l'améliorer. Si elle était sa maîtresse pourquoi l'a-t-il tuée à cause de sa résistance? Si elle était sa maîtresse pourquoi quand une nuit il s'introduisit dans sa chambre par la fenêtre, comme un voleur, s'est elle réfugiée dans le lit de ses parents implorant leur secours? Si elle était sa maîtresse, pourquoi se plaignait-elle à la gendarmerie des assiduités de l'accusé?

La conduite de cette jeune fille a toujours été irréprochable. Est-il vraisemblable qu'elle se soit livrée à un homme aux cheveux blancs, marié et père de famille?

D'ailleurs elle a toujours protesté de son innocence. Elle a osé protester au moment même où l'accusé braquait sur elle les deux canons de son fusil. Et cette attitude héroïque ne sera qu'un odieux mensonge? Seul l'accusé, seul cet assassin devra être cru quand il lave sur la tombe de sa victime toutes sortes d'ignominies?

Le jeune et éloquent défenseur examine ensuite la théorie du crime personnel qui sera dans un instant plaidée en faveur de l'accusé. Ce n'est pas la conscience qui s'arme le bras de cet homme, c'est la cupidité. Il voulait s'installer au domicile de la jeune fille et s'emparer de ses biens. Sa femme était d'accord avec lui pour arriver à ce résultat.

Dans un beau mouvement d'éloquence, Me de Montera junior supplie le jury de se montrer impitoyable. « Quand vous serez dans la salle de vos délibérations, criez-le aux jurés, songez à vos enfants. Si votre affection un méchant une fois venait les ravir, quelle serait votre douleur? Cette pensée, messieurs, rendra, j'en suis sûr, votre énergie inflexible. »

Plaidoirie de Me Nivaggioli

M. le bâtonnier a répondre à deux réquisitoires implacables. Il le fait avec son talent coutumier et dans une argumentation des plus brillantes.

Son client qui a toujours été un honnête homme, qui jusqu'à 42 ans a vécu en mari modèle, un père affectueux, serait soudainement devenu le plus infâme des criminels, s'il faut en croire les organes de l'accusation.

Il ne peut en être ainsi. Panzani a malheureusement pour lui, rencontré sur son chemin une fille hystérique qui l'a poursuivi de ses assiduités, qui l'a maintes fois supplié du lui accorder ses faveurs; devant ses supplications, l'accusé a cédé lui-même à la passion.

Il a eu de nombreux rendez-vous avec Maria II l'a possédée Les renseignements de la procédure viennent le prouver; et c'est évidemment l'amour de cette femme qui en a fait un meurtrier.

Retraçant la scène du drame, l'honorable et éloquent maître n'a pas de peine à démontrer que l'accusé n'a pas préméditié son crime. Qu'il s'est par hasard rencontré avec Panzani Marie, que celle ci l'a abreuvé d'injures, et machinalement, instinctivement il a fait jouer la détente du fusil qu'il tenait dans ses mains.

Messieurs les jurés ne se laisseront pas impressionner par les réquisitions excessives du ministère public et de la partie civile. Ils apprécieront humainement cette affaire. Ils repousseront la préméditation et se montreront très modérés dans l'application de la peine. Et n'est pour permettre à la Cour d'infliger la peine de l'emprisonnement qu'ils admettront en faveur de son client l'excuse de la provocation.

Audience du 8 juin

Assassinat

Cette affaire est certainement la plus grave de la session. Deux journaliers sardes, Salis Julien, âgé de 36 ans, et Fiori Jean, âgé de 26 ans, sont inculpés d'avoir assommé la femme Luciani Sagra, puis de l'avoir jetée dans un four tout allumé.

Par suite de la longueur des débats, il est ajoint deux jurés suppléants au jury de jugement.

L'acte d'accusation est ainsi conçu :

Acte d'accusation

Le 17 novembre 1904, à Chiova d'Asino, hameau de Bonifacio, Luciani Sagra s'était levée pendant la nuit pour faire du pain. Après avoir appelé sa cousine Luciani Marie qui devait l'aider dans cette besogne, elle alla allumer le four distant de 43 mètres. Luciani Marie commença à pétrir la pâte, assistée de Luciani Jean-Baptiste, mari de Sagra. Au bout d'une heure, Sagra n'étant pas revenue, son mari sortit pour l'appeler, puis s'approcha du four. Un horrible spectacle s'offrit alors à ses yeux. Le corps de Sagra Luciani était dans le four, au milieu des flammes et en partie carbonisé. — Les constatations matérielles et l'expertise médico légale permirent d'affirmer que la mort de Sagra Luciani était due à un crime et que la victime avait été tout d'abord assommée, puis jetée dans le four, la tête enveloppée dans un sac.

Les soupçons de la justice se portèrent immédiatement sur deux Sardes Solis Julien et Fiori Jean, qui furent mis en état d'arrestation.

Fiori, aidé et assisté de son compatriote Solis, avait enlevé, le 24 janvier 1904, la demoiselle Luciani Angèle Marie, âgée de moins de 16 ans, fille de Jean-Baptiste et de Sagra, qui avait emporté du domicile paternel du linge et une somme de 160 francs. Solis et Fiori furent inculpés d'enlèvement de mineure et de complicité de vol et incarcérés. Mais à la suite du désistement de Luciani Jean-Baptiste, une ordonnance de non lieu fut rendue en leur faveur le 14 avril 1904.

Ces poursuites et surtout l'incarcération dont il avait été l'objet, avait profondément irrité Solis qui manifesta à différentes reprises l'intention d'en tirer vengeance, et réclama en termes menaçants une indemnité à la famille Luciani. Fiori, de son côté, voyait lui échapper la jeune Luciani Marie-Angèle qui avait été confiée à des parents à San Gavino-di-Carbini et épousait le 21 septembre Giorgi Ange-Toussaint. Solis qui avait Fiori à sa charge, avait tout mis en œuvre pour empêcher ce mariage. Il avait chargé Calloli Jacques de conseiller à Luciani père, de faire rentrer sa fille s'il voulait éviter un malheur, ajoutant : « Je sui's Sarde; je ne crains pas les Corses, qu'on y songe bien... et on ne le fait pas, on pourra le regretter plus tard; je me sens le courage d'aller lui dévorer le cœur. »

Solis s'étant rendu à San Gavino et rencontrant Angèle-Marie, lui disait : « Si tu n'épouses pas Fiori, je vais couper le cou à ton père et à la mère et je vais te tuer après. »

Au mois d'octobre, après le mariage d'Angèle Marie, le mari de celle-ci reçoit une lettre de Fiori contenant ce passage : « Tu sais bien que ta femme a été la mienne, garde-la précieusement; au mois de novembre nous terminerons cette affaire. »

Solis et Fiori devinrent de plus en plus pressants. Le 8 novembre ils réclament 900 francs à Sagra Luciani, qui commence à comprendre que la vie des siens est en danger et dit en pleurant à une de ses parentes : « Ma maison est sapée. »

L'information a établi que Salis, marié à une cousine germaine de Luciani Sagra, se rendait souvent à Chiova-d'Asino, et qu'il lui a été d'autant plus facile de savoir que Sagra devait faire du pain le 17, que celle-ci en avait informé l'avant-veille Luciani Félicité, cousine de Salis, à laquelle elle avait demandé du levain.

Salis et Fiori qui ont toujours protesté de leur innocence, ont prétendu avoir passé la nuit du 16 au 17 novembre dans leur domicile commun, après s'être couchés, le premier à 9 heures, le second à 11 heures et demie du soir.

Ils ont ajouté que, s'étant levés à 5 heures du matin, ils sont partis pour le travail à quelques minutes d'intervalle.

Mais leurs déclarations sont formellement contredites par celles de Rinaldo qui a été réveiller Fiori entre 6 heures et 6 heures et demie et par celles de Proto Tola qui, ayant pris rendez-vous la veille avec Salis pour 5 heures du matin, a vainement attendu celui ci sur la route et n'a été rejoint par lui à Parmentile qu'à 7 heures.

Les sieurs Desanti, Giovannangeli et Seroni ont fait, d'autre part, des déclarations de la plus haute gravité et ne laissant plus aucun doute sur la culpabilité des deux accusés. Ces témoins ont affirmé avoir rencontré, le 17 novembre, entre 3 et 4 heures du matin, deux individus venant du côté de Chiova-d'Asino, distant de Bonifacio de 13 kilomètres 870 mètres, et se dirigeant au pas de course vers le bourg. Tous ont formellement reconnu Salis et ont donné de son compagnon un signalement correspondant exactement à celui de Fiori. Giovannangeli et Seroni ont été tellement impressionnés par l'attitude suspecte des deux accusés, qu'ils ont fait cette réflexion significative : « Si un crime a été commis cette nuit dans ces parages, ils en sont les auteurs. » Les dépositions de ces témoins ont paru si accablantes aux accusés eux-mêmes qu'ils eurent d'une confrontation avec eux. Fiori a été pris d'un tremblement nerveux et n'a pu signer le procès-verbal.

Fiori a été condamné en 1903, à un mois de prison pour port d'armes prohibées. Quant à Salis il avait une très mauvaise réputation; joueur et débauché, d'un caractère violent, il était craint et détesté de la population de Bonifacio.

M. Angeli, avocat général, occupe le siège du ministère public.

MMes Decori, Moser et Musso sont assis en banc de la défense.

32 témoins sont cités à la requête du ministère public.

Il est procédé à l'interrogatoire de l'accusé Salis, puis l'affaire a été renvoyée à demain.

LA PHLÉBITE

Voulez-vous vous mettre à l'abri de l'embolie, l'accident le plus terrible de la phlébite? Si vous y avez échappé, voulez-vous éviter les suites persistantes, les engourdissements, l'impotence qui résultent si souvent des phlébites anciennes? Prenez à chaque repas un verre à liqueur d'ELIXIR DE VIRGINIE qui rétablira la circulation et fera disparaître toute douleur. Le flacon, 4 fr. 50, franco. Paris, 2, rue de la Tacherie. Envoi gratuit de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe du chaque flacon la signature de garantie Nordahl.

A LOUER

L'ancien local du Grand Café du Commerce. S'adresser à M. Simon Damiani, ainsi que pour l'achat en bloc ou en détail du matériel ou dit café.

Correspondance

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

J'ai recours à la publicité de votre estimable journal pour me laver d'une accusation mensongère, et protester contre certaines insinuations dont je comprends toute la gravité.

M. Angelini quitte, paraît-il, le Grand Café Français dont il est le propriétaire. Les bureaux de la Compagnie Fraissinet, paraît-il encore, en occuperont le local.

Cette nouvelle, n'est-ce pas, n'a rien d'extraordinaire. Il n'en a pourtant pas fallu davantage pour échauffer des cerveaux, pour donner libre cours à des potins de concierges, et pour faire accréditer, auprès du public, le bruit que j'ai voulu me débarrasser d'un concurrent dangereux, et que Mme de Corsi, en donnant congé à M. Angelini, n'a fait que céder à mes sollicitations.

Or, j'affirme ne jamais avoir eu l'honneur d'avoir un entretien quelconque avec Mme de Corsi. D'ailleurs, que pourrait-on exiger voudrait-on prouver? J'attends en face les accusateurs qui ont le grand tort de se dissimuler dans l'ombre. J'ai toujours entretenu avec M. Angelini les relations les plus cordiales, j'ai toujours été absorbé par mon travail quotidien, et mon caractère très droit s'insurge avec énergie contre de pareilles imputations salissant heureusement, bien plus ceux qui les lancent que ceux qui les reçoivent.

Veuillez agréer, etc.

VINCENT GASPARINI,
propriétaire de la Brasserie,
place Saint-Nicolas.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques de 8 juin

Thermomètre. — 7 heures du matin, 21° à midi, + 25 à 6 heures du soir, + 20 2
Maxima, + 26°7. Minima, + 17°.
Baromètre. — 7 heures du matin, 757 mm. à midi, 758 mm. 6 heures du soir, 758 m
Vent. — Dans la matinée, S. O. faible.
Dans l'après-midi. id.
Etat du ciel, demi-couvert.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

☘

Arrestation

Le nommé Pietri Nicolas, sans domicile fixe, a été arrêté par la police pour attentat à la pudeur. Il a été déféré à M. le procureur de la République, puis a été interrogé par M. le Juge d'instruction.

☘

Pilules Suisses

Les Pilules Suisses, en dégageant les intestins, en stimulant les reins, en activant la secrétion urinaire, ont une efficacité qui a souvent étonné les malades eux-mêmes. Leur prix minime de 1 fr. 50 la boîte et les milliers de lettres élogieuses à l'actif de ces Pilules, les placent au 1er rang des remèdes faciles à prendre.

☘

Chirurgien-dentiste

M. Beltrami, dentiste du Lycée et des Hôpitaux de Marseille, prévient sa clientèle de Bastia, que M. Garibaldi, son opérateur, dentiste adjoint des Hôpitaux, sera à Bastia, Grand Hôtel Lingénieur, du 17 au 20 juin.

☘

A louer

A partir du 1er juillet, un appartement de 14 pièces, au 2e étage, boulevard Paoli, 41, et rue Sampiero.

S'adresser au bureau du journal.

Etat Civil

MARIAGES

Poggi Antoine-Charles, charpentier, de Bastia, et Castelli Grâce-Marie, ménagère, de Biatachi.

NAISSANCES

Biaggini Jean-Baptiste-Antoine. — Arnaud Charles-Barthélemy.

DÉCÈS

Pellioni Dque-Marie, 9 mois, de Bastia.

Pour la Pentecote

Demandez
« A la Bonbonnière »
LE COLOMBIER
nouveau Gâteau
pour déjeuners intimes & soirées
La Colombe Porte-Bonheur

Dépêches de Nuit

Service télégraphique spécial

Bourse de Paris

	7 juin	8 juin
Rente 3 0/0 amortie	99 70	99 80
» 3 0/0	99 75	99 60

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Paris, 8 juin.

L'Académie française a procédé à l'élection du successeur de M. Eugène Guillaume.

M. Lemy a été élu par 21 voix.

M. Barrès a obtenu 12 voix et M. Bergerat, 2.

Les affaires du Maroc

Paris, 8 juin.

On télégraphie de Washington à l'Agence Havas :

« L'Allemagne a proposé aux Etats-Unis la réunion d'une conférence internationale pour régler les affaires du Maroc. »

Madrid, 8 juin.

La question marocaine préoccupe maintenant sérieusement les cercles politiques et financiers espagnols.

Le mouvement d'opinion favorable aux alliances avec la France et l'Angleterre s'accentue avec l'émotion croissante causée par le nouvel aspect de la question marocaine. Tous les journaux le reflètent.

Plusieurs familles affectent de redouter un conflit international à propos du Maroc.

LE ROI D'ESPAGNE en Angleterre

Londres, 8 juin.

Le roi d'Espagne a assisté avec le roi d'Angleterre et le prince de Galles à la grande revue du camp d'Aldershot.

Le temps a été favorable. Le roi d'Espagne a été vivement acclamé par la foule immense qui assistait à la revue.

Le soir après le dîner offert par Edouard VII au palais Buckingham, Alphonse XIII a assisté à la représentation de gala à Covent-Garden.

EN ALLEMAGNE

Le mariage du Kronprinz

Berlin, 8 juin.

Le général Lacroix, chef de la mission française, a reçu le grand cordon de l'Aigle-Rouge et M. Arago a grand cordon de la couronne de Prusse. Les autres membres de la mission ont reçu les différents grades de la couronne de Prusse.

EN RUSSIE

Troubles graves à Erivan

Paris, 8 juin.

Le correspondant du « Temps » à Saint-Pétersbourg, télégraphie :

« La situation est très critique à Erivan.

» Un coup de revolver tiré dans les bureaux de la police, a été le signal de fusillades qui ont éclaté dans divers quartiers.

» Un individu d'origine tartare a tenté la nuit dernière d'incendier le grand bazar central.

» La force publique est intervenue. On compte de nombreux blessés. Les fusillades continuent. »

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 2 h. 30.

M. Garreau, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi, qui est adopté.

Validation

Le Sénat entend le rapport sur l'élection de la Haute-Savoie.

M. Chautemps est admis.

L'ASSISTANCE AUX VIEILLARDS

1re délibération : 1. sur la proposition de loi créant un service public de solidarité sociale sous forme d'assistance obligatoire aux vieillards, infirmes et incurables; 2. sur la proposition de loi de M. Guyot, relative à l'assistance aux vieillards, infirmes et incurables.

M. Strauss

M. Strauss, sénateur de la Seine, dit que la République doit accorder l'assistance aux malheureux incapables de travailler.

M. Etienne appuie les dires de M. Strauss.

Proposition Guyot

M. Guyot, sénateur du Rhône, développe une proposition autorisant les indigents septuagénaires à avoir recours aux préfets quand les communes refuseront de les secourir.

MM. Strauss et Labiche combattent la proposition présentée par M. Guyot.

M. Delahaye parle en faveur de cette proposition.

Après l'intervention d'autres orateurs, la proposition Guyot est rejetée par 191 voix contre 76.

La séance est levée et renvoyée à demain.

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. DOUMER

La séance est ouverte à 9 heures.

M. Canet, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

La fraude des Vins

Suite de la discussion du projet et de la proposition de loi concernant la fraude sur les vins et le régime des spiritueux.

La discussion reprend sur le contre-projet de M. Doumergue.

Ce contre-projet est ainsi conçu :

« Remplacer les articles 1er, 2 et 3 par les articles suivants :

« Art. 1er. — Toute expédition de sucres ou de glucoses supérieure à 50 kilogrammes devra être accompagnée d'un titre de mouvement délivré par la régie.

« Ce titre de mouvement devra être remis par le destinataire à la recette buraliste dans les quarante-huit heures qui suivront l'expiration du transport.

« Tout détenteur d'une quantité de sucres ou de glucoses supérieure à 100 kilogrammes est considéré comme dépositaire et tenu, en cette qualité, de faire une déclaration de détention à la régie et de se soumettre aux visites des employés des contributions indirectes. »

M. Collin parle en faveur du contre-projet de M. Doumergue qui lui semble donner pleine satisfaction à tous les intérêts.

M. Augé appuie également ce contre-projet.

M. Cazeneuve demande une prudente réglementation du sucrage.

La suite de la discussion est renvoyée à demain matin.

Séance de l'après-midi

La séance est ouverte à 2 heures.

Le procès-verbal de la séance du matin est adopté.

LA SÉPARATION des Eglises et de l'Etat

Suite de la 1re délibération sur le projet de loi et les diverses propositions de loi concernant la Séparation des Eglises et de l'Etat.

Article 9.

La discussion reprend sur l'article 9.

Amendement Brisson

M. Joseph Brisson a présenté un amendement ainsi conçu :

« En ce qui concerne les ministres du culte qui resteraient au service de l'Etat, des départements et des communes après la promulgation de la loi, sans avoir eu droit éventuel à une retraite, la pension sera différée jusqu'au jour où ils n'occuperont plus leurs fonctions. »

M. Joseph Brisson développe son amendement qui est combattu par la commission et repoussé.

Disposition Chavoix

M. Chavoix présente une disposition additionnelle portant que les demandes de pension devront être faites dans le délai de trois mois.

Cette disposition additionnelle est adoptée.

L'ensemble de l'article 9 est mis aux voix et adopté.

Article 10

On passe à la discussion de l'article 10 ainsi conçu :

Art. 10. — Les édifices antérieurs au Concordat servant à l'exercice des cultes ou au logement de leurs ministres, cathédrales, églises, chapelles de secours, temples, synagogues, archevêchés, évêchés, presbytères, séminaires ainsi que leurs dépendances immobilières et les objets mobiliers qui les garnissaient au moment où lesdits édifices ont été mis à la disposition des cultes, sont et demeurent propriétés de l'Etat, des départements ou des communes qui devront en laisser la jouissance gratuite, pendant deux années à partir de la promulgation de la présente loi, aux établissements ecclésiastiques, puis aux associations formées pour l'exercice du culte dans les anciennes circonscriptions des établissements ecclésiastiques supprimés.

L'Etat, les départements et les communes seront soumis à la même obligation en ce qui concerne les édifices postérieurs au Concordat dont ils seraient propriétaires, y compris les facultés de théologie protestante.

Mation Lasies

M. Lasies, député du Gers, dépose une motion demandant l'ajournement de la discussion de la loi sur la séparation jusqu'après la consultation de tous les conseils municipaux de France.

La motion Lasies mise au vote est rejetée par 332 voix contre 229.

Amendement Allard

M. Allard, député du Var, présente un amendement ayant à remplacer les articles 10, 11, 12, 13, 14 et 15 du texte de la commission par l'article unique suivant :

» A partir de la promulgation de la présente loi, les édifices et immeubles appartenant à l'Etat, aux départements ou aux communes et servant actuellement au service des cultes ou au logement de leurs ministres, sont désaffectés de plein droit.

» L'Etat, les départements ou les communes rentrent en pleine possession et jouissance de ces biens, ainsi que des objets mobiliers qui les garnissent.

» Il leur est interdit de les vendre ou de les concéder à titre gratuit aux associations formées pour l'exercice d'un culte. Mais ils peuvent les louer, en tout ou en partie, séparément ou simultanément, aux associations formées pour l'exercice d'un culte ou à tout individu exerçant un culte.

» Toute location dans un but religieux ne pourra être faite que pour une durée maximum de 5 ans. Le prix total et annuel de cette location ne pourra être inférieur à 5 0/0 de la valeur de l'immeuble. Le minimum du prix de toute location partielle sera calculé sur le même taux. »

Après une discussion où a pris part l'amendement Allard est rejeté par 475 voix contre 98.

Amendement Dansette

M. Dansette, député du Nord, présente un amendement tendant à ce que les édifices antérieurs ou postérieurs au Concordat, servant à l'exercice des cultes ou au logement de leurs ministres, ainsi que leurs dépendances immobilières et les objets mobiliers qui les garnissaient, soient par la présente loi transférés en toute propriété aux associations cultuelles dont la formation est prévue au chapitre IV.

L'amendement Dansette est rejeté.

Amendement Augagneur

M. Augagneur, député de Lyon, demande à ce qu'il soit fait donation aux associations cultuelles, des établissements servant exclusivement à l'exercice des cultes, et du mobilier les garnissant.

M. Augagneur développe cette proposition puis à la suite de l'intervention de divers orateurs, retire son amendement qui est repris par M. Lasies et, ensuite, rejeté par 567 voix contre 13.

Amendement Flandin

M. Flandin développe l'amendement ci-après :

Art. 10 — L'Etat, les départements et les communes, propriétaires des édifices servant à l'exercice des cultes ou en concéderont la jouissance aux associations cultuelles par baux emphytéotiques consentis pour une durée de 99 ans, moyennant un loyer annuel d'un franc.

Ces baux reconstitueront les associations cultuelles au payement des charges, contributions et réparations de toute nature prévues par la loi du 25 juin 1902, sous réserve des droits conférés à l'Etat par la loi du 30 mars 1887 sur la protection des monuments historiques.

L'amendement Flandin, vivement combattu par MM. Briand, rapporteur et Bienvenu-Martin, ministre de l'instruction publique et des cultes, est mis au vote.

Nombre de votants. .	571
Majorité absolue. . .	286
Pour l'adoption . .	295
Contre	276

L'amendement Flandin est pris en considération.

La séance est levée et renvoyée à demain matin à 9 heures.

Après la bataille navale de Thou-Sima

Londres, 8 juin.

On télégraphie de Tokio au « Daily New » :

« Il sera possible de renflouer les navires russes « Amiral-Nakhimof, Vladimir-Moscmach et Dimitri-Donskoi » qui ont coulé dans une eau relativement peu profonde.

« Ces navires pourront être utilisés par le département de la marine. »

AVIS DE DÉCÈS

Mme Clotilde Clément, née Mazallon, M. Charles Clément et leur enfant, M. et Mme Albert Clément, née Mattei, et leurs enfants, M. Benoît Moiso, M. Paul Moiso, M. Dominique Dominici, M. et Mme Jules Mattei, née Dominici, et leurs enfants, M. et Mme Sauveur Sisco et leur famille, M. et Mme Antoine-Pierre Chiappe et leur famille, M. et Mme Micheli, née Chiappe, Ont la douleur de faire part à leurs parents et amis de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Antoine Mazallon

Ancien Entrepreneur

leur père, beau-père, grand père, beau-frère, oncle et cousin germain, décédé à l'âge de 80 ans, et les prient de vouloir bien assister à son enterrement qui aura lieu le vendredi 9 juin, à 5 heures du soir.

On se réunira à la maison mortuaire, rue du Nouveau-Port, 1.

ÉTABLISSEMENTS
L.-N. MATTEI & Cie
BASTIA (Corse)

Manufacture de tabacs, cigares et cigarettes. Grand choix de tabacs en feuilles pour fabrication de cigares. Fournitures complètes pour bureaux de tabacs. Cigares et cigarettes de la Havane et de toutes provenances. Cigarettes d'Orient, Algériennes, Egyptiennes, Russes, Américaines, Belges Suisses et Havane. Cigarettes de toutes sortes sans colle, faites à la main et à la machine.

Cigares en Boites assortis

GRANDE DISTILLERIE BASTIAISE

Rhum et Tafia de la Martinique, importation directe; Grande Fine Champagne, à des prix très réduits; Eau-de-Vie de vin et Eau-de-Vie de marc depuis 1885; Spécialité de Vermouth de Turin; Vins fins de toutes marques et toutes provenances; Vins blancs des premiers crûs du Cap, tels que :

MALVOISIE SEC, GENOVESELLA DOUX, MUSCATS, ETC., ETC.

MANUFACTURE DE TABACS, CIGARES ET CIGARETTES

GRAND ASSORTIMENT DE TABACS DE TOUTES PROVENANCES

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

APRÈS VOS REPAS, prenez un verre de liqueur:

LA CÉDRATINE

si justement appréciée des gourmets.

Ne fumer que l'excellent ***CIGARE MATTEI*** ou ne pas fumer

XXXe ANNÉE — SAMEDI, 10 JUIN 1905 — N° 138

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00275

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui. Saint Marguerite.
Soleil (heure nationale)
Lever 3 h. 53 m. — Coucher, 7 h. 8 m.
Lune Nouv. le 2. — Prem. quar. le 10.
Fête du lendemain. PENTECOTE.

9 JUIN

Les Bouillies cupriques
ET LE MILDIOU

Dans la préparation des bouillies cupriques, pour traiter aussi bien le mildiou de la vigne que le peronospora de la pomme de terre et de la tomate, et autres maladies cryptogamiques du verger et du potager, la chaux et le carbonate de soude constituent, avec le sulfate de cuivre, les principaux produits.

Avec la chaux et le sulfate de cuivre on prépare la bouillie bordelaise ; avec le carbonate de soude et ce même sel on fait la bouillie copro-sodique ou bourguignonne.

Or, malgré l'emploi du papier de tournesol, il arrive encore fréquemment que l'une et l'autre de ces bouillies sont mal préparées. Certes, faites par le viticulteur lui-même, ces deux bouillies ont l'avantage de ne pas coûter aussi cher que les bouillies toutes préparées du commerce ; mais leur mauvaise préparation, le temps nécessité pour qu'elles soient convenablement préparées, leur manque d'adhérence, ainsi que l'a démontré plus bas Aimé Girard, de l'Institut, l'excès de chaux ou de carbonate de soude ou de sulfate de cuivre, l'impureté parfois de ces produits, rendent ces préparations inefficaces, nuisibles plutôt qu'utiles, malpropres, et sont cause des engorgements des pulvérisateurs.

L'inefficacité de ces préparations, quand elles sont mal faites, vient de ce que le cuivre est totalement insoluble, d'où manque d'activité immédiate, au cas où l'on serait surpris par une invasion subite de mildiou ; de ce qu'il n'y a pas d'adhérence, par conséquent il est entraîné par la première pluie d'orage, précisément au moment où la vigne, la pomme de terre et autres plantes attaquées par des champignons agissant comme le mildiou, ont le plus besoin d'être protégées par une cuirasse cuprique.

Leur action nuisible provient de la composition même des matières qui entrent dans la fabrication de ces bouillies. En effet, sous prétexte de faire des économies, la plupart des propriétaires ne songeaient peu de savoir si la chaux, le carbonate de soude et le sulfate de cuivre qu'ils ont achetés sont purs.

Or, la pureté de ces produits est absolument indispensable, si l'on veut éviter les brûlures des feuilles et des raisins, autant de lésions qui constituent de véritables portes ouvertes aux champignons.

On vend aujourd'hui du carbonate de soude qui contient jusqu'à 20 et 22 0/0 de sulfate de soude. Dans ces conditions, quand on préparera la bouillie avec ce produit, une partie seulement du sulfate de cuivre sera précipitée à l'état de carbonate insoluble ; l'autre restera en liberté dans le mélange et se dissociant à la surface des feuilles et des raisins, les fera périr au lieu de les protéger. Le même fait se produit quand le sulfate de cuivre contient de fortes proportions de sulfate de fer ou de zinc.

Il est donc préférable, et c'est d'ailleurs ce que font aujourd'hui la plupart des viticulteurs et des horticulteurs, d'employer des bouillies toutes préparées ayant fait leurs preuves, dont une partie importante du cuivre est soluble et agit immédiatement, et une autre partie, faisant provision sur la feuille et les raisins, adhère parfaitement à ces organes et les préserve plus longtemps du mildiou et autres cryptogames analogues.

On peut même dire qu'avec de telles préparations cupriques, un traitement peut être évité, leur action préservatrice se poursuivant assez longtemps pour permettre cette économie.

Les préparations répondant à ces conditions ne manquent pas. Il en est une pourtant qui mérite une mention toute spéciale, c'est la Bouillie Sucrée Michel Perret (1).

(1) On trouvera cette bouillie au Service des Syndicats agricoles, Marseille, 82, boulevard du Musée.

Aucune préparation expérimentée comparativement avec cette bouillie sucrée n'a pu l'égaler tant pour son efficacité rée le et durable que pour son adhérence et sa résistance à la pluie.

Si nous consultons, en effet, au point de vue *efficacité*, les documents officiels donnant les résultats d'expériences, nous voyons :

Dans le Gard, M. Chazot, professeur départemental d'agriculture, classer, de 1888 à 1895, la bouillie sucrée Michel Perret avec la cote 9 sur 10, alors que les autres bouillies avaient les notes 7 et 8 ;

Dans la Charente, M. Gouiran, sous-directeur de la station viticole de Cognac, attribuer la note 19.50 sur 20 à la bouillie sucrée et 17 seulement aux bouillies bordelaise, bourguignonne et au verdet.

Dans la Drôme, en 1900 et 1901, M. Ferrand, professeur d'agriculture, obtint dans le domaine de Chambaud, au bord du Rhône, vrai foyer du mildiou, les résultats comparés suivants :

Nombre de traitements, 2 : le 20 mai ; le 17 juin ; le 27 juillet.

Préservation de la récolte et des feuilles (cette dernière notée le 15 octobre).

Bouillies expérimentées	Récolte	Feuilles
Sucrée Michel Perret.	99.5 0/0	15 sur 20
Bordelaise.	98 0/0	11 » 20
Bourguignonne.	98.5 0/0	11 » 20
Verdet gris.	95 0/0	11 » 20
Verdet noire.	95 0/0	12 » 20
Au savon.	93 0/0	11.5 » 20

A Beaune, en 1903, année pluvieuse et chaude, propice par conséquent au développement du mildiou, M. Chanerin, directeur de l'école de Viticulture de Beaune, a classé les bouillies expérimentées contre le mildiou, de la manière suivante :

1. Bouillie sucrée Michel Perret.
2. — Simonet.
3. — Sepsonine.
4. — Schlösing.
5. — Eclair Vermorel.
6. — Azurine.
7. — Verdet neutre.
8. — Bourguignonne.
9. — Anti-Mildiou Bidault.
10. Nitrate de cuivre Fargeot.

Nous pourrions citer encore des résultats d'expériences faites par les particuliers, mais nous avons préféré relater ceux que l'estampille officielle ne permet pas que l'on doute de leur sincérité.

Conclusions, de ces expériences, la supériorité évidente de la bouillie sucrée Michel Perret comme préparation *efficace*

Comme *adhérence*, cette même bouillie tient encore le premier rang. Voici en effet comment Aimé Girard, qui avait institué des expériences dans le but de connaître les facultés d'adhérence des diverses bouillies cupriques, rend compte des résultats qu'il a obtenus à la Société Nationale d'Agriculture de France :

« Si désireux d'apprécier l'importance des quantités de métal préservateur enlevées, on considère comme égale à 100, pour chacun d'eux, la quantité de cuivre dont les feuilles étaient couvertes avant le traitement, on reconnaît que la perte en centième a été :

A. — Pluie d'orage de 22 min.
B. — Forte pluie de 6 heures.
C. — Forte pluie de 24 heures.

Bouillies :	A.	B.	C.
Bordelaise ordinaire. .	50.9	34.5	13.2
Au carbonate de soude.	19.6	15.9	7.7
Au verdet.	17.2	17.2	10.2
Sucrée Michel Perret. .	11.2	nulle	nulle

» Les chiffres qui précèdent nous permettent de dégager une triple conclusion :

» 1. Que la faculté d'adhérence aux feuilles varie suivant la composition dans des proportions considérables ;

» 2. Que des principales compositions essayées, celle qui fléchit le plus sous l'action des pluies d'orages est la bouillie bordelaise ordinaire ;

» 3 Que la bouillie à la soude et la solution de verdet ont une faculté d'adhérence presque double de celle de la bouillie bordelaise et que, par-dessus toutes les autres, la bouillie Michel Perret résiste avec une force inattendue aux pluies fortes ou fortes et se laisse à peine entamer par les pluies d'orage. C'est donc à l'une ou à l'autre de ces trois bouillies, à la bouillie sucrée de préférence, que devront s'adresser, dorénavant, les cultivateurs soucieux de garantir leurs champs contre les maladies. »

Ainsi donc *efficacité* et *adhérence* si souvent réunies au maximum avec la bouillie sucrée Michel Perret. Avec elle, on est assuré de se préserver du mildiou, et qui plus est, en cas d'invasion tardive de cette maladie, de conserver aux vignes leurs feuilles le plus longtemps possible. Or ce point a une grande importance au viticulteur, car, si par le mildiou les vignes viennent à être privées de leurs feuilles, non seulement le raisin qu'elles portent accomplira mal sa maturation, et par conséquent donnera un vin médiocre, mais encore le bois s'aoûtera mal, les bourgeons, l'année suivante, seront mal nourris, resteront petits et la sortie du raisin sera faible avec des grappes peu développées.

Il y a donc intérêt, quant on achète une bouillie, non seulement qu'elle soit efficace, mais encore adhérente. Il y a même économie. C'est pourquoi nous avons cru bon, dans l'intérêt des viticulteurs, de leur signaler la bouillie sucrée Michel Perret.

J.-B. CASTELLI.

Chronique Corse

10 juin 1554. — Sampiero s'embarque à Marseille pour rentrer en Corse.

Ce héros venait d'accomplir l'acte le plus farouche de justice qu'ait eu à enregistrer l'histoire moderne.

Vannina, sa femme, s'était livrée avec un de ses fils aux Génois, dans l'unique but de rentrer en possession de ses fils d'Orsano.

C'était là une trahison et un parricide, car Gênes n'eût pas manqué de faire périr la fille de Sampiero. Aussi celui ci n'hésitant que sa patriotique colère, tua sa femme.

Cour d'Assises

Audience du 8 juin

Présidence de M. GABRIELLI, *conseiller*

Assassinat

Interrogatoire de Salis

L'accusé Salis, qui n'a jamais été condamné, conteste énergiquement les renseignements plutôt mauvais fournis sur son compte. Son système de défense se résume dans une négation constante des faits qu'on lui reproche. Il n'a pas participé à l'enlèvement d'Angèle-Marie, qui s'est enfuie de la maison paternelle, inhabitable pour elle. Celle-ci avait d'ailleurs depuis longtemps des relations avec Fiori, qui fut arrêté en même temps que lui sur la plainte de Jean-Baptiste Luciani pour enlèvement de mineure. Tous deux furent relâchés peu de temps après, à la suite

---

20 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE NŒUD GORDIEN

par CHARLES DE BERNARD

LA FEMME DE QUARANTE ANS.

VII

— Eh bien ! frère il l'épousera ou j'y perdrai mon nom, s'écria monsieur de Pomenars en s'oubliant au point de donner un coup de poing sur la table : — C'est son Armide de quarante ans qui le retient dans ses chaînes ; mais je les briserai.

Il fit plusieurs tours dans la chambre d'un pas rapide, puis illuminé par une idée soudaine :

— Commandant, reprit-il, êtes-vous un homme ?

— Je l'ai toujours cru, répondit Garnier avec un gros rire.

— J'entends par là, reprit le vieillard en jetant à son hôte le regard scrutateur d'un sergent qui prend le signalement d'une recrue, — j'entends un homme capable d'entreprendre la conquête d'une femme jeune encore, aimable, jolie, et de réussir dans un temps donné : trois mois, quatre mois, je suppose ?

— Mon siège le plus long a duré sept mois, dit Garnier, d'un air imposant ; mais c'était une femme à part.

— Celle-ci est une femme comme toutes les femmes ; elle ne veut pas être quittée par son amant ; mais ce n'est point une raison pour qu'elle ne le quitte pas.

— De quoi s'agit-il ? demanda l'officier, dont l'intelligence ne cheminait pas aussi vite que la pensée du sexagénaire.

— De rendre à ce fou d'Edouard le plus grand de tous les services ; un service que je ne vous demanderais certes pas si je n'avais que cinquante ans ; de lui enlever sa maîtresse, en un mot.

— Coucu ! s'écria Garnier en présentant cavalièrement sa main, sur laquelle le vieillard ne posa qu'avec hésitation le bout de ses doigts, tant il craignait de voir se refermer sur eux cette espèce de patte de crabe.

— Bien ! reprit monsieur de Pomenars, voilà une assurance qui me rajeunit. J'étais ainsi à votre âge. Danton avait raison : de l'audace ! toujours de l'audace ! il n'y a que cela, en amour surtout. J'avais bien songé au petit Boisgontier, que vous connaissez peut-être ; mais c'est trop jeune ; cela rougit à chaque mot, cela se décontenance ; hier j'ai voulu le lancer, j'ai cru qu'il allait pleurer de tendresse ou se trouver mal. Tandis que vous, commandant, vous devez être un loup de mer ?

— Un peu, dit le chef d'escadrons en chiffonnant dans ses cheveux, tandis qu'il se rengorgeait comme pour s'élargir la poitrine, double tic auquel il se livrait volontiers lorsque sa vanité de Lovelace se trouvait mise en jeu.

— Ainsi, je puis compter sur vous comme sur moi, demanda Poncle de Mornac.

— Un peu plus que sur ton squelette, Adonis du Père Lachaise, pensa l'officier en laissant tomber sur le chétif vieillard un regard dont la compassion ne fut pas comprise de celui qui en était l'objet — J'ai dit ; contu ! répéta-t-il ensuite, c'est comme si le chose était faite.

— Hum ! fit entre ses dents monsieur de Pomenars ; l'assurance est une belle chose, mais un peu de modestie ne gâterait rien. Ne dirait on pas qu'il n'ait qu'à se présenter avec sa grosse prestance de carabinier pour triompher comme César ? Tous ces cocasses en paroles, qui aiment le combat embouchent la trompette, sont presque toujours les premiers à tourner le dos. Se figure-t-il par hasard qu'il s'agisse ici d'une actrice ou d'une grisette ?

Tandis que du fond de son large fauteuil, le vieillard examinait son hôte d'un regard aussi peu bienveillant que celui qu'il en avait reçu lui même un moment auparavant, Garnier, debout devant la cheminée, étudiait dans la glace l'effet d'un certain sourire sur lequel il comptait, et relevait des deux côtés ses moustaches, afin de découvrir davantage ses dents blanches et bien rangées. En même temps son imagination présomptueuse envahissait par anticipation la nouvelle province du royaume de Tendre, dont il espérait la conquête. Pour s'engager aussi résolument et sans plus de réflexion dans le complot tramé par monsieur de Pomenars contre son neveu, le chef d'escadrons était poussé par un double motif, mobile de la plupart des actions humaines et que le poète a impitoyablement dénoncé dans ce vers :

Non nos prœmiorum, et pœnæ hic nescius error.

D'un côté, gardant rancune à Edouard à propos de leur conversation de la veille, il se trouvait entièrement dégagé envers lui des obligations courtoises qu'une confidence impose d'ordinaire, et se réjouissait à l'idée de lui donner une leçon ; d'autre part, le projet du vieillard désuni s'accordait merveilleusement avec le plan de campagne amoureuse qu'il avait médité lui même avant de rentrer en France. Pour se délasser des Bédouins, Garnier, comme nous l'avons dit, avait juré la capture d'une duchesse ou tout au moins d'une marquise, car en sa qualité de bourgeois il regardait l'écusson d'une femme avant sa figure. Sur le point de voir s'ouvrir la lice après laquelle il soupirait, sa fantaisie aristocratique s'éveilla dans toute son énergie, et la vaniteuse préoccupation de son esprit se trahit involontairement.

— J'espère que c'est une femme titrée, dit il à son hôte en paraissant sans en douter la susceptibilité d'Alexandre qui ne voulait descendre dans l'arène que pour y combattre des rois.

— Tiens, répartit le vieillard d'un air railleur ; ah ! il vous faut des femmes titrées ? Sans doute, vous avez peur de déroger ?

(*A suivre*).

A LOUER

L'ancien local du Grand Café du Commerce. S'adresser à M. Simon Gambini, ainsi que pour l'achat en bloc ou en détail du matériel du dit Café.

la désistement de Luciani, qui reconnut que sa fille n'avait pas été enlevée, mais était partie volontairement.

Salicetti de même les menaces qu'il aurait proférées contre les Luciani ; il s'est borné à demander réparation du dommage causé par son incarcération. Il eût d'ailleurs été très imprudent de sa part de tenir pareils propos avec des parents de Luciani.

Quant aux témoins qui l'auraient vu dans la nuit du 16 au 17 avec Fiori sur la route de Bonifacio, ils ne disent pas la vérité ; il était couché dans son lit à cette heure là. L'un des témoins a d'ailleurs déjà essayé un coup de feu pour faux témoignage.

L'accusé oppose un démenti formel aux personnes affirmant l'avoir vu entre 5 et 5 heures et demie à Bonifacio.

Audience de vendredi

Au début de l'audience, M. l'avocat général pose quelques questions à Salis, puis celui-ci sort de la salle pendant que la gendarmerie introduit son co-accusé Fiori Jean.

Interrogatoire de Fiori

Fiori Jean adopte la système de défense de son co-accusé. Il nie tous les faits qui lui sont reprochés.

Il n'a pas enlevé la demoiselle Luciani Angèle-Marie, celle-ci était d'accord avec lui et l'a suivi volontairement. Salis n'a joué aucun rôle dans cette affaire. Il n'a avec ce dernier que des rapports de compatriotes isolés dans un pays étranger.

L'accusé n'a pas écrit à Giorgi, marié depuis peu avec Luciani Angèle-Marie, une lettre de menaces et d'injures. Il a passé la nuit du 16 au 17 à Bonifacio. Il n'a pris aucune part à l'assassinat de la malheureuse Sacra Maria et n'a pu être vu sur la route de Bonifacio vers 4 heures du matin, étant couché à cette heure là.

Incident

M. Moser demande acte à la Cour de ce que après avoir interrogé Salis, M. le président a fait rentrer dans la salle des assises le second accusé et l'a interrogé sans lui faire connaître tout d'abord le système adopté par Salis.

Après quelques observations de M. l'avocat général soutenant que M. le président a usé de son droit, et une réplique de la défense, la Cour se retire en chambre de conseil pour en délibérer. L'audience est suspendue pendant une demi heure.

A la reprise de l'audience, la Cour, par un arrêt fortement motivé, donne acte à la défense de ses conclusions.

Le défilé des témoins commence.

M. le docteur Peretti. D'après les constatations faites sur la victime, l'honorable praticien conclut au crime. Après avoir été recommandé cette femme a été placée dans le four.

M. le docteur Colonna d'Istria, confirme la déposition de son confrère. Pour lui, pas de doute ; il y a eu crime.

Après leurs dépositions, les médecins experts maintient au jury les pièces à conviction : le main carbonisée, le cerveau, des boute de sac.

Luciani Marie devait pétrir le pain pour la victime. Le matin du crime, elle n'est levée vers trois heures, et a remarqué que la victime avait déjà allumé son four. Dans le matinée, voyant qu'elle tardait à rentrer à la maison, le témoin s'est rendu au four et a aperçu le corps de la malheureuse victime dans le four, la tête près du mur formant le fond. Elle s'est enfuie, en criant.

L'audience est levée à 6 heures et renvoyée à demain midi et demi.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 8 juin 1905

(De notre correspondant particulier)

Dentiste

M. Beltrami, dentiste du Lycée et des Hôpitaux de Marseille, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que M. Garibaldi, son opérateur, adjoint des hôpitaux, sera à Ajaccio, Hôtel du Nord, (Lagorio), du 13 au 17 juin prochain.

Manœuvres-maçons

Mardi les manœuvres-maçons de notre ville se sont réunis dans une salle de la mairie à l'effet de se constituer en syndicat.

M. Rossi André a été élu président provisoire.

Les manœuvres ont décidé, à l'unanimité, que si leurs patrons ne tiennent pas compte de leurs revendications ils se mettront en grève.

Bastia Exposition

Vendredi 9 juin. — Entrées payantes 346. Record des tickets réduction, M. Zoani de la Croix rouge, Lota, Luciani, Biagini. Le temps est au beau fixe, une légère brise aide à supporter la chaleur.

Pour satisfaire à la demande des jeunes gens de la ville, amateurs de sports, le Comité des fêtes a décidé de donner dimanche 11 juin une grande course de fond, 10 kilomètres. Pour éviter l'encombrement les concurrents verseront une somme de un franc à titre de droit d'entrée, inscription pour la course. Toutes les entrées ainsi perçues seront reparties pour les prix donnés aux concurrents indépendamment de la somme offerte par le comité. Prière de se faire inscrire pour cette grande épreuve avant dimanche 11 heures du matin.

Autres concours et courses du dimanche 11 : Grandes courses au sac en 3 séries éliminatoires. Les trois premiers des séries courent ensemble une course pour le grand prix. Grand jeu du baquet et de la poêle. Course pédestre pour fillettes, 3 séries éliminatoires. Le grand concours de boules est fixé au dimanche 17, il aura lieu dans la matinée, prière de se faire inscrire dès aujourd'hui, au secrétariat général.

Le grand concours de pêche est fixé au dimanche 17, il commencera à 4 heures de l'après-midi, prière de se faire inscrire au plus vite pour que le comité puisse faire un classement pour le nombre de prix à donner. Il sera perçu un droit de 0 25 cent., à titre d'entrée au concours. Toutes les sommes perçues de ce fait seront données comme prix de consolation.

⁂

Ce soir, le Casino nous donne la primeur de la « Poupée, » opérette nouvelle en 4 actes, d'Edmond Audran. La direction, d'après certaines indiscrétions n'aurait rien négligé pour monter cette pièce avec tout l'éclat désirable. Au second acte, le public verra manœuvrer dans un décor aménagé à cet effet, toute une série de poupées articulées et même de poupées réelles, au charmant minois qui ne pourront que flatter agréablement les yeux des spectateurs.

On nous annonce également dans cette soirée les débuts de M. Baillet, pianiste chef des principaux théâtres du continent, et qui nous arrive précédé d'une excellente réputation.

⁂

L'habitude est plus qu'une seconde nature. Aussi dès 5 heures et demie la potinière bat son plein. On remarque un jeune couple sexe vilain brun, sexe aimable blond. Ils vont, ils vont tout le long des devantures (G. Montoya, berceuse bleue) étroitement enlacés, la brise marine ne trouverait pas la moindre fissure entre eux. Une dame très entendue en matière matrimoniale les dévisage derrière son face à main.

— Oh ! oh ! dit-elle ; ce sont de noces ; et ça sent son Paris d'une lieue.

L'aimable blonde rougit, le vilain la serre de plus près. C'est donc qu'on a dit juste : c'est au voyage de noces qui s'en va demain cacher son bonheur à Saint-Pierre de Venaco. Foyer, gais amoureux, la potinière des Beaux-Arts est sans pitié.

Aux débuts de l'Exposition, j'ai raconté comment, grâce à une indiscrétion, autrement dit en écoutant à travers les planches disjointes, qu'il était question de courses de taureaux à Bastia. A cette époque je ne savais pas que M. Astruc, le fameux impresario des courses espagnoles de Arzieru et Moulins, était à Bastia. J'ai eu le plaisir hier de le voir et de solliciter de sa bienveillance un prix pour le concours de pêche du 17 courant. M. Astruc m'a remis 20 francs en son nom et à celui de ses associés.

A mon tour, au nom des pêcheurs bastiais, je le remercie sincèrement.

J'ai ensuite tâté un peu le terrain pour savoir s'il était possible d'avoir 3 ou 4 taureaux à Bastia. M. Astruc sourit aimablement et me dit :

— Pourquoi pas !

Bien que j'ignore le fond de la pensée de l'impresario tauromachique, ce pourquoi pas me laisse entrevoir un CERTAINEMENT.

Allons, M. Astruc, un bon mouvement, et je dois l'avouer, mouvement dont vous êtes coutumier, et les Bastiais verront « pour une fois, sois-toi ? » (accent de Léopold II) de réalité. Une mise à mort par un Alcabeno, le roi des matadors, ça ne court pas les rues.

Je tiendrai les lecteurs du *Petit Bastiais* au courant des faits et gestes de M. Astruc et Cie qui me pardonneront mon instance et toutes mes indiscrétions.

M. Boulon, dont je ne suis que le porte-paroles, fera de son côté plus que l'impossible pour la réussite de cette inauguration.

QUART D'ŒIL.

⁂

On trouve à notre librairie la « Mascotte, » les « Mousquetaires au Couvent, » « Fille de Mme Angot, » et la plupart des opéras comiques du répertoire du Casino.

Courses de Portovecchio

Un comité d'initiative avec le concours de la Municipalité s'est constitué à Portovecchio, en vue d'organiser des courses de chevaux qui auront lieu le 25 de ce mois.

Pélerinage à la Canonica

Les pluies persistantes du mois de mai n'ont pas permis de faire à la date indiquée le pélerinage à la Canonica en l'honneur de Sainte Dévote et de Saint Alexandre Sauli.

Sur le désir qui nous est exprimé de divers côtés ce pélerinage se fera le lundi de Pentecôte 12 juin.

Les pélerins de Borgo viendront y célébrer le triduum de Saint Alexandre.

Première messe de communion à 8 heures et demie. On peut gagner l'indulgence plénière.

Ne vous serait-il pas agréable d'aller mieux ?

Voudrait-il la peine de vous débarrasser de cette affection des poumons ? Oui, cent fois oui ! Eh bien, alors ! suivez donc la méthode qui a sauvé des milliers de malades souffrant des poumons, prenez de l'Emulsion Scott et, surtout, ne vous laissez pas aller à acheter, sous prétexte qu'elle est moins chère, une imitation de l'Emulsion Scott dans le fol espoir d'économiser 3 ou 4 francs. Quel que soit, en effet, le prix de l'Emulsion Scott, celle-ci est encore meilleur marché que toutes les autres car l'argent que vous y mettez vous rapporte une sûre guérison ; les imitations de l'Emulsion Scott sont de beaucoup plus chères, bien que par bouteille elles soient quelquefois sous de moins, car intentionnellement fabriquées comme imitations, elles ne sont bien en réalité que des imitations, et ne donnent vraisemblablement que des résultats en imitation. Rien ne serait plus désastreux pour vos poumons qu'une soi-disant guérison et vous vous repentiriez certainement d'avoir ainsi lésiné ; peut-être achèteriez-vous la somme que vous avez en poche, mais ce que vous diminueriez surtout ce sont vos souffrances et votre guérison ne tarderait pas. Au lieu qu'en achetant une imitation, vous auriez en poche un peu plus de monnaie, mais vous continueriez à souffrir et ne vous débarrasseriez jamais de l'affection dont vous êtes atteint. Votre Docteur, votre Pharmacien vous diront que telle est l'exacte vérité.

Essayez donc l'EMULSION SCOTT.

Si vous désirez en recevoir franco un échantillon, envoyez-nous, tout en mentionnant ce journal, 0 fr. 50 de timbres-poste à l'adresse suivante : EMULSION SCOTT (Delonchay & Cie) 136, rue St-Honoré, Paris.

Marque déposée.

Dotation de la Jeunesse de France

Demain dimanche, à la mairie, de 9 à 10 heures 1/2 du matin, payement des cotisations du mois courant. Les retardataires sont instamment priés de se mettre en règle.

Les personnes désireuses de participer à la grande tombola organisée à Paris par le Conseil d'administration au profit de l'Orphelinat de l'Œuvre, peuvent se présenter demain à la mairie à l'heure ci-dessus indiquée. La liste des lots comprenant 1600 objets, dont la plupart d'une très très grande valeur, leur sera communiquée. Prix du billet : 0 franc 25 ; tirage le 15 août prochain.

Four l'Orphelinat du Bon Pasteur

Demain, dimanche, à l'issue des vêpres, vers 4 heures, aura lieu, dans l'église de Saint Jean, un sermon de charité, au profit de l'Orphelinat du Bon Pasteur.

La quête sera faite par Mmes la générale Abria ; de Chevarrier de Carbuccia ; Fontaine ; Savignoni-Simonetti.

Les besoins de l'Orphelinat sont plus pressants que jamais. Nous ne saurions trop recommander cette œuvre si digne d'intérêt à la générosité de nos concitoyens.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques de 8 juin

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 21° à midi, + 25° à 6 heures du soir, + 20 2
Maxima, + 26°7. *Minima*, + 17°.
Baromètre. — 7 heures du matin, 757 mm. à midi, 758 mm. 6 heures du soir, 758 mm.
Vent. — Dans la matinée, S. O. faible. Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, dans l'ensemble. couvert.
Pluviosité, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

Brevet élémentaire

L'ouverture de la session des examens pour l'obtention du brevet élémentaire, précédemment fixée au 19 juin pour les aspirantes, est fixée au mardi 20 juin.

⁂

Lycée de Bastia

A l'occasion des fêtes de la Pentecôte, les élèves sortiront le samedi 10 juin, après la classe du soir. La rentrée aura lieu le lundi 12, à l'heure réglementaire pour les internes, et le mardi matin, 13, pour les externes.

⁂

Nécrologie

Un de nos meilleurs entrepreneurs bastiais, M. Antoine Mazalion, vient de s'éteindre dans sa quatre-vingtième année. Depuis longtemps, il jouissait d'un repos honorablement acquis entouré de nombreux petits-enfants.

Dans ses diverses entreprises, M. Mazalion avait su s'attirer la confiance de tous ceux qui se trouvaient en rapport d'affaires avec lui, et son habileté n'avait d'égale que son exactitude.

Une très nombreuse affluence entourait le cercueil de ce vieux Bastiais qui sera très regretté.

Le deuil était conduit par MM. Charles et Albert Clément, Benoit et Paul Melso, Dominique et Jules Dominici, Sauveur Sisco et Chiappe, auxquels nous présentons toutes nos condoléances.

⁂

Confrérie des Marins

Les membres de la Compagnie Saint-Erasme des marins de Bastia, sont priés de se rendre à 10 heures du matin, dans la salle des délibérations, dimanche, 11 du courant, pour l'élection des nouveaux procureurs et assistants et entendre lecture des comptes de l'année.

Pour les Procureurs, LUCCIONI.

⁂

Vol à l'Octroi

Dans la nuit, des malfaiteurs ont pénétré dans le Lazaret central de l'octroi, au nouveau port, en fracturant la fenêtre qui se trouve en face du chalet Gandolfi. Ils ont forcé presque tous les tiroirs, et ont pris 100 francs dans le bureau de M. Pourcevera, ils ont essayé, mais inutilement, d'ouvrir le coffre qui a résisté à toutes leurs tentatives. Les auteurs de ce vol sont encore inconnus malgré les actives recherches de la police.

⁂

Au Port

Vap. *Alpha*, cap. Barthommé, arrivé de Marseille, diverses.
— Vap. *Iberia*, cap. Lelièvre, arrivé de Tunis, 14 passagers, div.
— Vap. *Cyrnos*, cap. Orsini, arrivé de Livourne 51 passagers, div.
— Vap. *Ville de Bastia*, cap. Francioni, arrivé de Nice, 48 passagers, diverses.
— Vap. *Balagne*, cap. Pericchi, arrivé d'Ile Rousse, diverses.

⁂

Chirurgien-dentiste

M. Beltrami, dentiste du Lycée et des Hôpitaux de Marseille, prévient sa clientèle de Bastia, que M. Garibaldi, son opérateur, dentiste adjoint des Hôpitaux, sera à Bastia, Grand Hôtel Lingénieur, de 17 au 29 juin.

⁂

Maladies des yeux

Le Docteur Alexandroff, l'oculiste bien connu en Corse, est rentré à Ajaccio. Les personnes qui désirent le consulter peuvent s'adresser rue Général Fiorella, 10, au 2e, tous les jours de 8 à 9 et de 1 à 3 heures ; ou bien à la Pharmacie Scagliola. Ajaccio.

⁂

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

⁂

A louer

A partir du 1er juillet, un appartement de 14 pièces, au 2e étage, boulevard Paoli, 41, et rue Sampiero

S'adresser au bureau du journal.

— Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

— A louer de suite un appartement composé de 9 pièces, sis au au 3e étage de la maison Fantanzzi, 15, place Saint-Nicolas.

S'adresser à M. Pierre Zannini, bijouterie Mattei, 20, Bd Paoli.

— Bel appartement de 13 pièces sis au grand Café Andreani, Bd Paoli et rue Salvator Viale.

S'adresser au bureau du journal.

Pour la Pentecote

Demandez

« A la Bonbonnière »

LE COLOMBIER

nouveau Gâteau

pour déjeuner entremets & se formant *La Colombe Porte-Bonheur*

BRASSERIE GASPARINI

5, Place Saint-Nicolas

Tout les soirs à 4 heures, Glaces assorties.

Glacière Parisienne

Nous avons l'honneur de rappeler à nos nombreux clients que notre voiture de livraison dessert deux fois par jour les différents quartiers de la ville :

Le matin, de 9 à 11 heures,
L'après-midi, de 3 à 6 heures,

et que notre dépôt central sis rue Saint François, 3, (près la Brasserie des Platanes), est ouvert tous les jours de 5 heures du matin à 10 heures du soir.

Nous rappelons, en outre, à Messieurs les voyageurs que, comme par le passé, ils pourront se procurer de notre glace à la gare de Lupino, où un employé se tiendra à leur disposition au passage des trains venant de Bastia.

Notre glace est vendue 5 cent. le kilo.

EXTRAIT

des Minutes du Greffe de la Cour d'Appel de Bastia.

Par arrêt de défaut du 30 mai 1905, enregistré, la Cour d'Appel de Bastia, Chambre Civile, a déclaré le sieur Rossi Antoine-Pierre, décédé, en état de faillite, le 7 juin 1903, de son vivant marchand de charbon et de bois à Portovecchio.

A fixé l'ouverture de la dite faillite à la date du 30 novembre 1901 et a renvoyé la cause et les parties devant le Tribunal Civil de Sartene jugeant commercialement pour être procédé conformément à la loi.

Pour extrait conforme,

Le Greffier en Chef,
V. VALENTI.

ANÉMIE CHLOROSE

FLUEURS BLANCHES
NEURASTHÉNIE, CONVALESCENCE
SUITES DE FIÈVRES, CROISSANCE
PERTE D'APPETIT, AGE CRITIQUE
GRIPPE, SURMENAGE

GUERISON RADICALE et RAPIDE

par l'ELIXIR de S'VINCENT de PAUL

Seul Ferrugineux assimilable ne constipant pas.
Admis par le Service de Santé aux Colonies.
Le plus employé par les Dames pour les Enfants et pour leurs Maladies.
Donne appétit, vitalité.

et la CONFITURE de S'VINCENT de PAUL

Exiger dans les deux produits le véritable portrait de S'Vincent de Paul.
Dépôt dans toutes les Pharmacies.

Dépêches de Nuit

Service télégraphique spécial

Bourse de Paris

	8 juin	9 juin
Rente 3 0/0 ancien	99.80	99 85
— 3 p. 0/0 nouveau	99.60	99 75

INDEMNITÉ SUPPLÉMENTAIRE *au jurés de la Corse*

Paris, 9 juin.

Sur les instances de M. Thaddée Gabrielli, député de Sartene, le garde des Sceaux vient d'accorder une indemnité supplémentaire aux jurés de la cour d'assises de la Corse.

Nouvelles Militaires

M. le général Leboc est appelé au commandement du 1er corps d'armée.

MINISTÈRE DE CONCENTRATION

Paris, 9 juin.

Il faut en croire la « Patrie » M. Rouvier aurait l'intention de constituer un ministère de concentration républicaine et de défense nationale en excluant les éléments d'Extrême Gauche.

Le ministère serait ainsi formé :

Rouvier
Affaires étrangères
et présidence du Conseil
Chaumié
Justice et Cultes
Millerand
Commerce et Industrie
Thomson
Marine
Leygues
Instruction publique
Clementel
Colonies
Constans
Intérieur
Général X.
Guerre

Une version du *Temps*

Paris, 9 juin.

Le « Temps » mentionne le bruit d'un remaniement ministériel.

D'après ce journal M. Rouvier conserverait le porte feuille des affaires étrangères.

M. Clementel aurait accepté de remplacer le président du conseil au ministère des Finances.

M. Cauthier, ministre des travaux publics remplacerait M. Clémentel au ministère des Colonies, et M. Gaston Doumergue serait appelé au ministère des travaux publics.

Le « Temps » annonce que M. Baudin serait nommé gouverneur général de l'Indo-Chine.

La situation ministérielle

Paris, 9 juin.

Une note officieuse dément tous les bruits de remaniements ministériels et ajoute que M. Rouvier ne prendra aucune décision avant quelques jours, au sujet du remplacement de M. Delcassé.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Le commandant du premier corps d'armée

Le ministre de la guerre a soumis à la signature le décret nommant le général Lebon au commandement du 1er corps d'armée.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé ensuite de l'expédition des affaires courantes.

Dépêche de M. Déroulède à la Libre Parole

Paris, 9 juin.

Dans une dépêche à la « Libre Parole » M. Déroulède dit qu'il serait honteux et absurde de consentir au rapprochement désiré par l'empereur Guillaume entre la France et l'Allemagne.

LA DÉMISSION de M. Delcassé et la Presse allemande

Berlin, 9 juin.

Les journaux de Berlin accueillent avec une satisfaction générale, la nouvelle que M. Rouvier a pris la direction des affaires étrangères.

Plusieurs d'entre eux disent que le monde politique établira un parallèle entre M. de Bülow, élevé à la dignité de prince, et dont l'astre vient d'atteindre son apogée et la chute de M. Delcassé.

L'affaire Massot-Hubac

Les condamnations

Draguignan, 9 juin.

Les débats du procès Massot-Hubac ont pris fin aujourd'hui devant la Cour d'assises du département du Var, présidée par le conseiller Malaviolle.

Le jury a rapporté un verdict reconnaissant Alice Massot coupable d'assassinat et retenant la complicité d'Edouard Hubac.

La cour a condamné Alice Massot aux travaux forcés à perpétuité et Edouard Hubac à vingt ans de la même peine.

LES AFFAIRES DU MAROC

Paris, 9 juin.

« Plusieurs journaux italiens et espagnols attribuant la démission de M. Delcassé exclusivement à la proposition de la convocation d'une conférence sur le Maroc, consentent à la France d'accepter cette conférence.

» Ils émettent l'opinion que les accords déjà conclus par la France la rendent sûre d'avoir, dans la conférence, la majorité des puissances de son côté. »

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 2 h. 30.

M. Gouteron, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Election d'un sénateur

Le département de la Marne est désigné par le sort pour élire un sénateur en remplacement de M. Audiffred-Pasquier, sénateur inamovible, décédé.

L'ASSISTANCE AUX VIEILLARDS

Suite de la 1re délibération : 1. sur la proposition de loi créant un service public de solidarité sociale sous forme d'assistance obligatoire aux vieillards, infirmes et incurables ; 2. sur la proposition de loi de M. Guyot, relative à l'assistance aux vieillards, infirmes et incurables.

M. Lourties

M. Lourties sénateur des Landes, combat le texte présenté par la commission.

On passe à la discussion des articles. Le premier paragraphe de l'article premier est adopté par 270 voix contre une.

Le Sénat adopte ensuite successivement les articles 1 à 14.

La séance est levée et renvoyée à jeudi, à 3 heures.

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. DOUMER

La séance est ouverte à 9 heures.

M. Giraud, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

La fraude des Vins

Suite de la discussion du projet et de la proposition de loi concernant la fraude sur les vins et le régime des spiritueux.

La discussion continue sur le contre-projet Doumergue.

M. Lafferre

M. Lafferre appuie fortement ce contre-projet qui est de beaucoup plus avantageux pour l'Etat et pour les particuliers.

M. Lauraine

M. Lauraine, rapporteur, combat les arguments développés hier et aujourd'hui en faveur du contre-projet Doumergue et soutient le projet adopté par la commission.

La suite à jeudi.

La séance est levée à 10 h. 35.

Séance de l'après-midi

La séance est ouverte à 2 heures.

Le procès-verbal de la séance du matin est adopté.

LA SÉPARATION des Eglises et de l'Etat

Suite de la 1re délibération sur le projet de loi et les diverses propositions de loi concernant la Séparation des Eglises et de l'Etat.

M. Briand

M. Briand, rapporteur, annonce que la commission propose un nouveau texte pour les articles 10 et 11.

Article 10

Le nouveau texte de l'article 10 porte que les édifices servant à l'exercice des cultes ou au logement de leurs ministres, cathédrales, églises, chapelles de secours, temples, synagogues, archevêchés, évêchés, presbytères, séminaires ainsi que leurs dépendances immobilières et les objets mobiliers les garnissant, restent la propriété de l'Etat, des départements ou des communes.

Article 11

Le nouveau texte de l'article 11 proposé par la commission, dit que les édifices servant à l'exercice des cultes ou au logement des ministres seront laissés gratuitement à la disposition des établissements publics du culte et aux associations cultuelles devant les remplacer.

L'article 11 indique ensuite à quelles conditions la jouissance de ces mêmes biens prendra fin.

M. Ribot

M. Ribot critique longuement la plupart des conditions indiquées dans le second paragraphe de l'article 11.

Le nouveau texte de l'article 10 est ensuite mis au vote et adopté.

Le vote sur l'article 11

Une longue discussion s'engage sur les nouveau texte de l'article 11.

Plusieurs orateurs demandent à apporter des modifications au texte de la commission.

Les différents paragraphes de cet article son successivement adoptés avec quelques modifications dans les détails.

L'ensemble de l'article est ensuite mis au vote.

Nombre de votants. .	380
Majorité absolue. . .	191
Pour l'adoption . .	310
Contre	70

La Chambre a adopté.

La séance est levée et renvoyée à mardi.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Les blessures de l'amiral Rodjestvensky

Londres, 9 juin.

On télégraphie de Tokio au « Daily Mail » :

« On annonce de Sasebo que Rodjestvensky reprend graduellement ses forces ; il peut maintenant se soutenir sur son lit ; on pense que dans cinquante jours environ l'amiral russe sera tout à fait sur pied. »

EN MANDCHOURIE

La situation des armées belligérantes

Londres, 9 juin.

On télégraphie au « Daily Telegraph » :

« Contrairement aux informations selon lesquels une offensive japonaise paraissait depuis deux mois à la veille de se produire, il n'y a aucun indice probable de la remise en activité prochaine des forces du maréchal Oyama.

» Tous les renseignements recueillis se bornent à signaler des déplacements de troupes intérieurs au dispositif et dénote jusqu'à présent de signification offensive.

» Les Japonais ne sont retirés vers le sud sur toute la ligne.

» Du côté russe, on croit que le général Lénévitch aurait l'intention de reprendre l'initiative des opérations dans le but de secourir Vladivostok.

» Les Russes se préparent à une résistance éventuelle dans la région de Goutzoulne. »

TRANSPORTS DIRECTS

entre Bastia
et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de BASTIA pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTEL
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à
M. ARTHUR C. SOUTHWELL
Bastia.

·A VENDRE· ou bien à louer

pendant la saison d'été

Belle propriété avec vaste jardin et champ d'oliviers à l'entrée du hameau Gaattella (Ville de Pietrabugno), près l'église Sainte-Lucie, avec maison d'habitation se composant de cinq pièces, savoir : deux chambres, une salle à manger, un salon et une cuisine avec balcon et lavoir.

S'adresser à M. Bernardi, 5, rue Saint Jean.

Grande vente réclame avec Prime

La Maison ORESTE BIAGINI désirerait faire apprécier de plus en plus l'excellente qualité des vins qu'elle livre et qu'*elle garantit absolument purs à l'analyse* donnera à partir de demain à titre gracieux :

UNE PRIME consistant en une SERVIETTE d'une réelle valeur à tout acheteur de 20 litres de vin.

En vue de fonifier la clientèle il sera remis un BON DE PRIME à chaque litre de vin. Vingt bons donneront droit à LA PRIME correspondant à la qualité du vin livré

C'est pour engager les amateurs de bon vin à essayer, qu'elle s'impose ce sacrifice, ils en seront enchantés car ils y trouveront l'utile et l'agréable. Des facilités sont accordées pour le paiement et les vins seront livrés à domicile sur un panier de 12 bouteilles soit en camionnettes ou fûts.

Aperçu des Prix

Vin d'Algérie Rouge, 0,20 et 0,25 c. le litre.	
— Blanc, 0,30 cent.	id.
Vin Corse Rouge, 0,30 et 0,35 cent.	id.
— Blanc 0,40 cent.	id.
— Vieux cachetés, blanc et rouge, 0,60 cent. la bouteille, verre à rendre.	
Vin d'Italie en flacchi de 2 lit. 1/2 environ, 1,25 le flacon, verre à rendre.	
Huile d'olive dite, 1 fr. le litre.	
Vinaigre, 0,30 c. le litre.	
Vieux Muscat de Frontignan. — Malaga. — Madère. — Vermouth de Turin. — Apéritif « Le Fuf ». — Quinquina « Pomponne ». Gentiane, etc.	

La grande vente Réclame avec prime, aura lieu tous les jours dans les **Entrepôts Oreste Biagini**, 5, Avenue Carnot, Bastia.

Essayez vous en serez satisfait !

Avis au Commerce

Le vapeur *Alpha*, de la Cie de l'Est-Tunisien, partira de Tunis pour Bastia, dimanche, 11 courant, et de Bastia pour Nice et Marseille, mardi, 13, dans la soirée.

Pour frêt, passage, et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, Transports Maritimes Est-Tunisien, 6, rue Seffren.
à Tunis, Direction, 6, rue d'Alger.
à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau Port, 1 bis.
à Nice, à M. Honoré Hotto, agent.

AVIS UTILE

Toute personne désirant boire frais qui mettra un glaçon dans son verre devra s'assurer que cette glace fondue ne produit pas de la graisse à la surface du liquide.

A cet effet, la *glace hygiénique* de la *Glacière Bastiaise* est toute indiquée parce qu'elle est fabriquée à l'eau distillée absolument pure reconnue à l'analyse.

Service régulier de vapeurs entre Marseille et Bastia

Tarifs très réduits pour toutes les marchandises

Départ de Marseille pour Bastia tous les samedis.
Départ de Bastia pour Marseille tous les mardis.

Flotte de la Cie H. LAINÉ, armateur à Marseille

	Capitaines
Ville de Cannes, 400 tonnes,	M. Santini.
La Balagne, 800 tonnes,	M. Periechi.
Ville de Nice, 650 tonnes,	M. Morganti.
Harmonie, 800 tonnes,	M. Pietri.

Pour renseignements s'adresser :
à M. Henri Lainé, armateur, 18, Place de la République, Marseille.
à M. Padovani, agent, Nouveau Port, Bastia.



MONTECATINI SUR MER

Etablissement des Eaux « Della Salute »

à LIVOURNE

Ces Eaux purgatives naturelles, très appréciées dans la région depuis plus d'un siècle, possèdent, à des degrés différents, tous les éléments constitutifs des sources les plus connues et les plus efficaces, à base saline, d'Italie et de l'Etranger.

Leur contenu, enrichi par le très précieux agent thérapeutique qu'est l'iode, qui s'y trouve dans de justes proportions pour l'usage interne du traitement, concourt à faire de ces eaux un type des plus efficaces pour les cures les plus variées des affections de l'estomac, des intestins, du foie, de la régénérescence du sang.

L'efficacité et la réputation de ces eaux salines iodurées ont donné l'idée de réunir les sources dans un établissement grandiose, qui a été ouvert le 1er mai. Cet établissement comprend tout ce que la science, l'hygiène et l'art moderne ont inventé de mieux afin que le traitement puisse produire tout son effet.

L'Etablissement s'élève dans un site très agréable, entouré de jardins et de bois, où on a le double avantage de respirer l'air si vivifiant des montagnes et de jouir de la brise si fraîche et si salubre de la mer. Il se trouve tout à fait à l'extrémité de la grande allée des aqueducs, ombragé de platanes et de chênes séculaires, et à deux kilomètres à peine du centre de Livourne.

Directeur général technique

M. le prof. commandeur G. QUERIOLO

Directeur de la Clinique médicale générale à l'Université royale de Pise.

Sous-Directeur, **M. le prof. chev. Jacques Lombroso,** de l'Institut des Cours supérieurs de Florence ; — Directeur adjoint, le **docteur Darius Secclardo,** de la Clinique de l'Université royale de Pise.

LE PHÉNIX

COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE SUR LA VIE ET L'INCENDIE

Fondée en 1819

Fonds réalisés : **200** million; Valeurs assurées encours: **300** millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE — LE MELLE

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés) OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 15, au 1er Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèle, d'avoir à sa mettre en garde contre certains charlatans ambulants — ne disant aucunement exercer — qui n'ont pas le droit d'user ni de prétendre et qui emploient, aux meilleures extrémités à la misère pour la fabrication de fausse opthtalmie.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier



Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS? SI OUI,

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait repousser les Cheveux. Il est la SEULE Régénérateur des Cheveux naturelle. Résultats inespérés. Vente journalière considérable.

Exigez que les flacons des vrais Royal Windsor Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en Europe et dans chaque ENTREPOT : 38, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande de Prospectus contenant détails et attestations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

A vendre ou à louer

Cours Grandval, 34, 4me étage, Ajaccio

Deux appartements composés chacun de 7 pièces, un cabinet, un long couloir, antichambre, mansarde et belvédère. Balcon sur le devant et grand balcon sur la cour. Escalier riche.

S'adresser à Mme veuve Bosc, avenue du Premier Consul, 2, 3me étage, Ajaccio.

Vin, Pétrole
Alcool à brûler

Vins rouge et blanc, le litre 0,20.
Pétrole de la Cie Générale des Pétroles, 0,35.
Alcool à brûler, 0,75.
Magasin : 7, rue de l'Opéra, près de la Poste.

LA GRAINE Sr-VINCENT guérit radicalement

CONSTIPATION

Hémorroïdes, Maladies du Ventre Foie, Vessie, Voies urinaires

Procure à Tous

Santé, Vigueur

A. DETHOREY, Phien spécialiste, NANCY envoi contre mandat

Boîte 2 francs. — *Dans toutes les Pharmacies*

BAR SOAVI

Cours Sébastiani, Bastia

BIERE GRUBER

Le bock 20 c.
Le ballon 25 c.
Le demi 10 c.
Le *Sérieux* 50 c.

CONCESSIONNAIRE pour l'arrondissement de Bastia, des bières en bouteilles de la

Brasserie Gruber

BONNE OCCASION

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; Futailles pour vin neuves et usagées, toutes contenances, à des prix très avantageux.

S'adresser au concierge de Toga.

à l'Usine de Toga

Divers grands magasins pour fourrages, céréales, denrées. Ecuries à partir de dix francs par mois.

S'adresser au concierge de Toga.

TUMEUR

L'ARGUS DE LA PRESSE

Fondé en 1879

LE PLUS ANCIEN OFFICE DE COUPURES DE JOURNAUX

Lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, en fournit les extraits sur n'importe quel sujet.

PARIS. — 14, rue Drouot, — IXe

CORRESPONDANTS de l'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Berne, Milan.

Installation
à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier du Gaz

Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage — Travail soigné et garanti.

BLANCHISSAGE et Repassage

Mlle MARIE VESPERINI

rue Notre-Dame, Ajaccio

Travail soigné

DENTISTE

Le cabinet du docteur Vincenti, 4, rue de l'Opéra, en face les magasins Orenga, sera ouvert du 1er au 9 de chaque mois.

Mme MASSEL, née WOOD, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

MESDAMES

Vous reconnaîtrez sûrement

400 francs par an

sur le prix de vos Toilettes, si vous voulez faire usage du journal de Modes

« LA SAISON »

le seul au Monde donnant par numéro environ 400 GRAVURES INÉDITES de Modes, etc. C'est vous dire que les parties techniques, *Modes & Travaux de Mains y* sont traitées d'une façon magistrale.

Cet organe ne sub le aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains. *Modestie Tranquillité* et bien de ses modèles

6 francs par an au 25 cent. le numéro avec un Supplément de Modes, une Planche de Patrons ou un Panorama en couleurs.

Numéro Spécimen gratuit 30, rue de Lille, Paris

Atelier de Dorure

SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur

Rue des Terrasses, Bastia

Travaux et réparations d'objets d'Eglise

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.

Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.

Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.



MAISON L.-N. MATTEI et Cie

Produits Recommandés

La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

XXXe ANNÉE — DIMANCHE, 14 JUIN 1908 — N° 139

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00277

BIBLIOTHÈQUE DU PALAIS

LE CALENDRIER

Fête s'annonce : PENTECOTE.
Soleil : (heure nationale)
Lever 3 h 53 m. — Coucher, 7 h. 9 m.
Lune Pleine le 15 — Dernier quar., le 23.
Fêtes du Départ. : Saint Jean de Fazendo.

10 JUIN

Les Curiosités de la Semaine

Le coin maudit. D'une simple petite reconstitution topographique, il résulte que l'endroit où se produisit mercredi soir l'attentat contre le roi d'Espagne est exactement celui où éclata la *machine infernale* qui mit en péril, le 24 décembre 1800 (3 nivôse an IX), les jours du premier consul, et qui coûta la vie à huit personnes. La rue Saint-Nicaise aboutissait en effet — avant qu'elle fût emportée par le percement de la rue de Rivoli — au carrefour formé de nos jours par cette dernière rue et la rue de Rohan.

Avant d'être le grand compositeur que l'on sait, Massenet avait été obligé, pour gagner sa vie à Paris, d'accepter un poste de timbalier dans l'orchestre d'un théâtre de drame. On jouait un soir le *Napoléon* de Domas. Le figurant qui représentait l'Empereur ne vint pas sur la scène. Emoi du régisseur affolé. Les figurants se mettent à crier unanimes : « Vive l'Empereur ! » et Napoléon ne paraissait toujours pas.

Massenet eut l'idée géniale d'exécuter un roulement prolongé. Et ce roulement, qui symbolisait le grand mystère de la silhouette impériale restée dans la coulisse, produisit une impression bien meilleure que si le malheureux figurant eût paru. Le timbalier fut chaudement félicité de sa présence d'esprit par le directeur et par le régisseur. Il avait sauvé la situation !

Ce qu'ils mangent. Nicolas II méprise le caviar national. Toutes ses sympathies culinaires vont à la brandade de morue pilée et huile d'olive. Pas d'ail. Le sultan adore les œufs à la coque. L'empereur d'Autriche a une prédilection marquée pour le mou de veau au vin. Guillaume II est fou du gibier. Il a la plus vive sympathie pour les grives en salmis. Quatre de ces délicieux oiseaux ne lui font pas peur. La reine Wilhelmine a une affection caractérisée pour le gigot d'agneau et le filet de bœuf cuit à l'anglaise. Quant à M. Loubet, il doit raffoler du nougat de Montélimar... C'est bien naturel !

Un théâtre monstre : Buenos-Ayres vient de s'offrir un théâtre qui sera, sans doute, le plus vaste du monde, et pour le tuer le décorateur Jambon brosse actuellement un gigantesque manteau d'Arlequin et un rideau qui pourrait servir de chemise à la tour Eiffel. Ce théâtre que les Argentins ont baptisé le « Théâtre Colomb, » n'a pas moins de sept étages de loges, et sa scène, large de seize mètres et haute de vingt — celle de l'Opéra paraîtrait un guignol à côté — pourra recevoir plus de deux mille figurants.

La maison de Rothschild sera désormais dirigée par trois membres de la famille : le baron Edmond de Rothschild, frère du baron Alphonse ; le baron Etouard, fils du baron Alphonse, qui, tous deux, avaient déjà la signature du vivant du baron Alphonse, et enfin le baron Robert de Rothschild, à qui la signature a été accordée le lendemain des funérailles. Le baron Robert est le fils aîné du baron Gustave de Rothschild. Il a près de vingt-cinq ans, a fait de brillantes études et, avant de se consacrer aux affaires, est entré à l'Ecole centrale, d'où il est sorti le premier.

Le plus grand pont du monde. On construit actuellement à Québec, au-dessus du Saint-Laurent, un pont en acier, dont l'arche écorne n'aura pas moins de 1 800 pieds. Ce pont sera le plus grand qui existe. Il est plus long que le Forth Bridge en Ecosse, qui a 1.700 pieds, que le Brooklyn Bridge et le nouveau East River Bridge, tous deux à New-York, qui ont respectivement 1.680 et 1 600 pieds. 35 000 tonnes d'acier seront nécessaires pour la construction du nouveau pont, qui ne sera pas terminé avant 1907.

On peut confondre... A propos de l'arrivée à Londres de Mme Leiter, la veuve du fameux milliardaire et mère de lady Curzon, un de nos confrères anglais rapporte l'anecdote suivante :

« Cette dame, qui est quelque peu myope, entra un soir dans un magasin de curiosités orientales. Après avoir marchandé de nombreux objets, elle tourna son face-à-main vers une statue qu'elle aperçevait dans le fond de la boutique et demanda à l'emloyé :

— Combien vaut ce magot que j'aperçois là-bas ?

— Cinq cent mille francs, madame, répondit le vendeur avec un sourire poli. C'est la propriétaire du magasin...

On s'étonne parfois des achats énormes que les impresarii américains paient à leurs artistes. Les recettes qu'ils font dans leurs tournées leur permettent ce luxe. Veut-on savoir ce que M. Gouriet a gagné à Chicago, en une semaine, avec sa troupe du Metropolitan Opéra House ? Le premier jour, il a encaissé 62 500 francs ; le deuxième 35 000 francs ; le troisième, 30 000 francs ; le quatrième, 62.500 de nouveau ; le cinquième, en matinée, 35 000 francs, et en soirée, 60.000 francs, et, avec deux représentations de *Parsifal*, 150 000 fr. Soit plus de 400 000 francs en sept jours ! Or, ses frais s'élèvent à environ 200 000 francs par semaine. Il reste encore un joli bénéfice.

PIPELET.

CROQUIS D'EXPOSITION

Celui qu'on y envois

Il est arrivé aujourd'hui dimanche, jour d'ouverture.

Le train qui l'a amené, ce matin, dès huit heures, à la ville, l'a laissé encore assoupi par le rhythme cadencé de la locomotive.

Sorti avec peine du wagon de troisième où il s'était endormi, il baille, s'étire sur le quai de la gare, saisit nonchalamment de lourdes besaces qu'il rejette sur son épaule par un effort pénible et lent.

Le voici dehors ! La petite place où il se trouve, plantée d'eucalyptus et rafraîchie par la brise marine, lui semble propre à une halte de quelques instants, car avant d'entrer en ville, il lui convient de réfléchir. C'est pourquoi il s'assied sur le bord d'un trottoir et songe...

Ce n'est pas sans ennui qu'il a quitté M....., le joli bourg sur la montagne ! Les chemins sont mauvais, ses champs le réclament, et puis, lui, il n'aime pas la ville... par principe ! Mais on lui a dit de partir, on a insisté, et il est parti.

Il est parti pour voir l'exposition, pour ne voir qu'elle, dans tous ses détails comme on le lui a bien recommandé, afin qu'il n'omette rien dans le long compte-rendu qu'il doit à sa famille, à son village. Ce n'est pas un amateur, c'est un envoyé extraordinaire .. par persuasion...

Il a bien pourtant quelques commissions à faire. Oh ! peu de choses ! d'abord, celle de M. le maire, puis celles de M. le curé, puis celles de ses électeurs, car il est conseiller municipal !

Au fond, il n'en aura pas pour longtemps : cinq ou six lettres à remettre, quatre ou cinq paniers à porter, une douzaine de personnes à voir, et c'est tout ! En calculant d'une manière précise, il aura même deux bonnes petites heures pour se reposer et changer de costume, car son vêtement de velours côtelé n'est pas de mise à la ville ; il le sent bien ! Satisfait de ses réflexions, il se lève, reprend ses besaces posées près de lui, et s'achemine vers l'hôtel le plus proche...

... La journée a passé, brève ; la nuit est venue. Sur la place Saint Nicolas, déserte, un homme se hâte tristement. C'est notre brave paysan qui vient de faire la dernière de toutes les commissions dont on l'a accablé. Il a vu aussi ceux qu'il fallait voir ; des gens du pays qui l'ont invité, lui ont offert un verre de vin clairet ou une tasse de café bien chaud, et à tous il a dit, avec un haussement léger d'épaules : « Eh ! oui, je suis venu voir l'Exposition. » Ses idées ne sont pas très nettes. Est-ce la fatigue ? Peut-être ! La place semble s'élargir et l'Exposition fuir devant lui ! Il se heurte soudain à une palissade ; « Enfin ! » dit-il. La porte n'est pas loin ; il entre. Personne d'une l'enceinte ; une lueur tout au fond mais qui lui paraît si lointaine... Il est las, brisé et n'aspire qu'au sommeil ! Songez qu'il a gravi près d'un millier de marches et qu'on l'a fêté partout !...

... Le lendemain, au village, sur le coup de midi, de nombreux paysans sont rassemblés sur la place, avec, au premier plan, M. le curé et M. le maire.

« Eh ! bien ! et l'Exposition ? » lui crie-t-on d'aussi loin qu'on l'aperçoit cheminant sur sa mule. Et lui, avec une candeur exquise et naïve, serrant à la fois, la main des deux notables, bien bas, en branlant la tête : « Ah ! M. le curé ! Ah ! M. le maire, c'était magnifique, mais je n'ai rien vu ! »

PICCOLINA.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Poli, portier consigne de 3e classe à Bastia, est promu à la 2e classe.

— M. Faggianelli Jean-Charles, ex-sous-officier, a été nommé inspecteur à la direction des recherches.

— M. Marchi Charles-Philippe, ancien sous officier, a été nommé garden de la paix stagiaire, à Paris.

— Le sergent Mangini, du 8e régiment d'infanterie coloniale, a été nommé à l'emploi de sergent surveillant à l'établissement pénitentiaire mixte de Tunisie.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 11 Juin, à 8 h. 1/2

La Cimbre, allégro,	Sigaud.
Lugdunum, ouverture,	Allier.
Venusia, valse,	Désormes.
Samson et Dalila, fant.,	St-Saëns.
Le Basque, boléro,	Bré.

Le Chef de Musique, L. LAMY.

Institutions corses

11 juin 1852. — Le Conseil municipal de Calvi décide :

1. La construction d'une place portant le nom de Christophe Colomb sur laquelle sera érigée la statue du grand navigateur.

2. De prier M. le Préfet de la Corse de vouloir bien proposer au Conseil général de nommer une commission chargée de recueillir les souscriptions en faveur de cette œuvre.

Dans la même séance le Conseil muni-

---

21 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE NŒUD GORDIEN

par CHARLES DE BERNARD

LA FEMME DE QUARANTE ANS,

VII

— Mais, répondit l'officier en se mordant les lèvres, si c'est mon idée ? Vous m'avez parlé de trois ou quatre mois ; je ne suis pas homme à perdre ainsi mon temps pour une modiste. Quand on a connu des femmes distinguées...

— Ressemez-vous, mon cher commandant ; je respecte trop vos scrupules aristocratiques pour vouloir vous encanailler, quoiqu'entre nous le mot du marquis de Moncada ne me paraisse pas applicable au amour. A la vérité, la personne dont il s'agit n'est pas une femme titrée, mais soyez sûr qu'un succès auprès d'elle n'en est pas moins fort digne d'envie, et qu'il vous rendrait aussi glorieux qu'oct jamais pu le faire vos conquêtes de garnison.

— Qu'ont-elle tous à me jeter en nos mes conquêtes de garnison ? se dit le commandant avec une humeur concentrée ; il semble que ce Céladon décrépit et son blanc-bec de neveu se soient donné le mot. Parbleu, si la discrétion n'était pas la première vertu d'un galant homme, je pourrais citer certaines de mes aventures de garnison qui leur feraient ouvrir les oreilles, Garnison ! Ces parisiens qui n'ont jamais perdu de vue le dôme des Invalides font pitié, ma parole d'honneur !

— Vous voilà bien rêveur, dit monsieur de Pomenars, en voyant que son hôte gardait le silence ; — est ce que vous hésitez ?

— Non, parbleu ! je tiens à vous prouver que la garnison n'est pas une trop mauvaise école. Ainsi donc, titrée ou non, puisque vous assurez que c'est une jolie femme, je suis prêt ; et même, continua l'officier d'un ton léger, j'aime autant que ce soit une bourgeoise ; cela me changera.

— Je n'ai pas dit que ce fût une bourgeoise, reprit le vieillard en riant intérieurement de la fatuité de son interlocuteur : son mari est un homme de condition, mais non titré.

— Bien ! je n'en demande pas davantage ; princesse ou bergère, maintenant, ça m'est égal ; l'essentiel, pour moi, est de vous montrer que mes conquêtes de garnison.... suffit ; quand entrons-nous en campagne ?

— Aujourd'hui si vous le voulez.

— Bravo ! mais comment cela ?

— L'Armide en question, reprit le vieillard, sera ce soir au bal de mistriss Lewington, une Anglaise que je connais, et à qui je puis vous présenter sans autre préambule. Allez vous habiller ; à neuf heures et demie, ma voiture sera à votre porte.

Deux heures après cette conversation, le salon de mistriss Lewington, où madame de Flameseil et son mari ainsi qu'Edouard de Mornac avaient pris place quelques instants auparavant, vit entrer les deux conjurés, monsieur de Pomenars, les yeux pétillants d'une noire malice, tandis que son menton s'enfonçait dans sa cravate plus sournoisement que de coutume ; et le commandant Garnier, droit, raide, glorieux comme s'il se fût préparé à charger à la tête de ses deux escadrons les arabes d'Abd-el-Kader.

VIII

Au milieu de la cohue mêlée britannique, mêlé parisienne qui encombrait l'appartement de mistriss Lewington, nous des premières personnes qui se rencontrèrent sur le passage de M. de Pomenars et de son compagnon fut Edouard de Mornac. Saisi d'une panique soudaine, le jeune homme tenta une retraite que la cheminée contre laquelle il était appuyé, une table d'écarté à droite et un groupe de femmes à gauche, rendirent impraticable. Se voyant dans la position d'un loup pris au piège, il attendit de pied ferme son ennemi qui venait droit à lui, mais dont les premières paroles le rassurèrent autant qu'elles le surprirent par leur mansuétude inespérée.

— Tu verras donc toute ta vie un enfant ? lui dit le vieillard avec une sorte d'ironie indulgente. Que signifie cette ridicule école buissonnière ?

— Mon oncle...

— Tu ne veux pas te marier ? N'en parlons plus. Tu sais que ta détermination contrarie mes désirs, et tu y persistes ! Soit ; tu es bien averti que tu le fais à tes risques et périls ; mais cela n'était pas une raison pour nous forcer compagnie et retarder notre dîner d'une demi-heure.

— Croyez que je suis désolé... Comment, j'espère que vous ne m'en voulez pas ? répondit Edouard, en offrant la main à Garnier qui la serra très vivement après avoir jeté un regard d'intelli-

gence à M. de Pomenars.

— Dans ton billet, tu me fais de fort belles phrases sur ton obéissance, reprit ce dernier ; je vais la mettre à l'épreuve. Tu sais qu'il y a une soirée chez madame de Marsenay ; y manquer tous deux serait un procédé qu'elle ne nous pardonnerait pas ; il faut que tu te dévoues, car je ne veux pas y aller. Je viens d'apercevoir ici d'Auteil, madame de Boisgne, en un mot, toute ma partie de whist, et je cède à la tentation. Ainsi donc, monsieur l'obstiné, prenez ma voiture qui vous attend, et soyez aimable pour deux.

— J'y vais à l'instant, mon oncle, s'écria Mornac, qui, dans sa joie d'en être quitte à si bon marché, se serait mis en route pour Saint Pétersbourg.

(*A suivre*).

Pour la Pentecote

Demandez

« A la Bonbonnière »

LE COLOMBIER

nouveau Gâteau

pour déjeuner ou goûter & à

La Colombe Porte-Bonheur

cipal vota des remerciements à l'abbé Casanova qui a établi que Calvi était le lieu d'origine de Christophe Colomb.

Les preuves dont l'abbé Casanova appuie sa découverte semblent concluantes.

Pèlerinage à la Canonica

Les pluies persistantes du mois de mai n'ont pas permis de faire à la date indiquée le pèlerinage à la Canonica en l'honneur de Sainte Dévote et de Saint Alexandre Sauli.

Sur le désir qui nous est exprimé de divers côtés ce pèlerinage se fera le lundi de Pentecôte 12 juin.

Les pèlerins de Borgo viendront y célébrer le triduum de Saint Alexandre.

Première messe de communion à 8 heures et demie. On peut gagner l'indulgence plénière.

Bastia Exposition

Same li 10 juin. — Entrées payantes, 523. Recorl des tickets-rédaction, Zuani de la Croix Rouge: Lots, Luciani, Orsini. Malgré le temps incertain et les quelques ondées de la journée, les habitués arrivent dès 5 heures du soir et la patinière reprend son animation journalière. La conversation cette fois roule sur les concerts de taureaux, les noms de MM. Emmanuelli et Cie et Astruc volent de bouche en bouche.

— Pas possible !

— C'est une certitude !

— Qui vous l'a dit ?

— L'entrepreneur lui même !

— On fera sa petite Carmen, assure une jolie blonde qui rappelle la romance du prince Fritellini de la *Mascotte* : « Je suis faible comme un roseau. » Je trouve que le roseau se porte à merveille.

Eh bien, oui, les cornes de taureaux seront lues. MM. Emmanuelli et Cie, propriétaires de la grande scierie mécanique, ont établi le plan des arènes eux-mêmes, et ceci dit entre parenthèses : il y a quelqu'un dans leur entourage qui s'y connaît, car rien n'a été négligé. C'est exactement le plan des arènes de Madrid. Vous voyez, MM. les sceptiques, que même dans cette vilaine île, dans ce Bastia sans valeur, on trouve des constructeurs entrepreneurs qui s'y connaissent. Il y a donc des gens de valeur à Bastia ?

Pensez-y... je « le pense... » La « preuve est là ! »

Croyez-vous qu'en connaissant la bonne réussite du reste assurée à MM. Emmanuelli et Cie et à M. Astruc et Cie on ne fasse pas la moindre partie du devoir de ceux qui aiment le progrès.

Laissez dire, Messieurs, vous verrez que dans un mois le tout Bastia qui se respecte consacrera votre nom.

⁂

Concours et jeux d'aujourd'hui. — Courses de fillettes, courses au sac, jeu du bœuf à 2 heures et demie ; à 5 heures, grande course de 10 kilomètres : 1 franc d'entrée perçu sur chaque coureur, pour être réparti en plus du grand prix de 10 francs alloué par le Comité. Un coureur assure parcourir les 10 kilomètres en 40 minutes. Voilà un record. Avis à MM. les élèves du Lycée de Bastia. C'est un défi.... A qui le gant ?

Au numéro de mardi on trouvera le règlement du concours du jeu de boules qui aura lieu le dimanche 18 juin.

La Lyre Bastiaise se fera entendre aujourd'hui de 4 heures à 6 heures, dans l'enceinte de l'Exposition, sous la direction de son chef, M. Aymo.

A 6 heures, départ de deux montgolfières offertes par la maison Zuani ; 100 bons surprises.

⁂

Lundi de la Pentecôte, musique militaire de 4 heures à 6 heures : Jeux nouveaux, Mat de cocagne.

Pour les jeux d'aujourd'hui dimanche, sont nommés : président du Jury, M. J. Vincensini, correspondant du journal de sport l'*Auto*. Membres : MM. Romani, Alexandre Nesso, Henri Nesso ; commissaires délégués, MM. E. Brandizzi et A. Martini ; secrétaire spécial, M. Grisoni.

Le service d'ordre pour l'épreuve des 10 kilomètres sera assuré par M. Mosselio, commissaire.

⁂

Chronique des Exposants

M. Emile Loffredo, ancien ouvrier de la maison Masclet d'Ajaccio, expose un vêtement : « Veston sans coutures. » En face de cette nouvelle invention, vous pensez si MM. les tailleurs de Bastia ont dressé les oreilles. La question était trop particulière pour que je ne m'entoure pas de toutes les garanties avant d'ouvrir cette chronique. Voici exactement ce que j'ai recueilli en interrogeant les plus experts en la matière.

Le veston sans couture est impossible, on fait assez couramment (pourvu qu'on y mette le prix) la robe sans coutures parce que l'on peut la tisser, mais quant aux vêtements d'hommes, jusqu'à ce jour, hernicle, affirme un maître coupeur réputé de première valeur à Bastia.

Ce sont toujours les compétents qui parlent : Que l'on nous dise veston avec coutures disimulées, soit ; on reprises étoffées, passe, car l'on ne met pas le doigt sur la plaie. A la naissance du col vue de dos vous sentez ce stoppage, et d'un. A la hauteur du thorax face la poche mouchoir, vous sentez à nouveau la couture disimulée, elle est même visible à l'œil nu, ça n'est pas une couture proprement dite, c'est plutôt une reprise adroite. Les épaules sont bien sans coutures, mais cela s'explique facilement, ajoute un jeune coupeur, car elles sont refoulées jusqu'au sujon du sein. J'ai touché et j'ai vu toutes les descriptions ci-dessus, et je penche du côté expérimenté qui dit que sans coutures n'est pas l'exacte rubrique sous laquelle l'on doit classer ce vêtement exposé.

QUART D'ŒIL.

⁂

On trouve à notre librairie la « Mascotte, » les « Mousquetaires au Couvent, » « Fille de Mme Angot, » et la plupart des opéras comiques du répertoire du Casino.

Four l'Orphelinat du Bon Pasteur

Aujourd'hui, dimanche, à l'issue des vêpres, vers 4 heures, aura lieu, dans l'église de Saint Jean, un sermon de charité, au profit de l'Orphelinat du Bon Pasteur.

A l'occasion de la solennité de la Pentecôte, la maîtrise, sous la direction de M. Reginensi, chantera ce matin à 11 heures, la 1re messe en *fa majeur* de Batmann ; *Sanctus* à 2 parties de Beethoven.

Le soir, pendant la quête : *Veni Sancte Spiritus*, duo pour voix de ténor et baryton, de Gaetano Capocci.

Au salut, *Tantum ergo*, duo et chœur à deux parties, de Luigi Bordese.

La quête sera faite par Mmes la générale Abria ; de Chevarrier de Carboccia ; Foatina ; Savignoni-Simondetti.

Les Dessins de l'Orphelinat sont plus pressants que jamais. Nous ne saurions trop recommander cette œuvre si digne d'intérêt à la générosité de nos concitoyens.

Cour d'Assises

Présidence de M. GABRIELLI, *conseiller*

Audience du 10 juin

Assassinat

Toute l'audience a été consacrée à l'audition des témoins.

Luciani Félicité. Deux ou trois jours avant le crime, son fils lui a crié du dehors que la victime désirait la voir. Elle s'est mise à la fenêtre ; Sacra-Maria Luciani lui a demandé si elle pouvait lui donner un peu de levain pour pétrir son pain.

Luciani Jacques-Toussaint. Le 17 à 3 heures du matin, sa femme s'est levée et a vu le four allumé. La victime est venue dire à cette dernière de pétrir son pain et de le lui apporter au four. Elle y est allée vers 5 heures, et l'horrible spectacle s'est offert à ses yeux. Elle a fait épouvantée en criant. Le témoin, entendant ces plaintes, s'est levé et est accouru au four d'où il a retiré le corps carbonisé.

Quelques jours avant le drame Sacra-Maria causant avec le témoin, de l'enlèvement lui dit : « J'ai peur des Sardes pour mon mari et pour moi. »

Luciani Jean Baptiste, mari de la victime Salis avait épousé sa nièce ; Fiori est allé loger dans la même village que son co-accusé. Fiori se mit à courtiser sa fille ; le 24 janvier, Fiori et sa fille prirent du linge et du l'argent à la maison, puis s'enfuirent à Bonifacio avec Salis. Le témoin est allé la chercher et l'a ramenée.

A la suite de cette affaire, Fiori et Salis furent incarcérés, sous la prévention d'enlèvement de mineure ; sur le dé-istement de Luciani Jean-Baptiste lui même, dans un but de pacification, les deux accusés furent remis en liberté.

Ceux-ci lui en gardèrent néanmoins rancune. Un jour, il était dans une propriété avec sa femme, lorsqu'il vit à une certaine distance Salis armé d'un fusil qui lui dit d'assez loin : « Viens ici. » Le témoin prit son fusil et monta. Salis lui dit : « J'exige des dommages intérêts pour ma détention arbitraire, je vous donne 8 jours, sinon pour moi tous les jours sont bons.

Le témoin raconte ensuite la scène du crime.

Lorsqu'il se rendait à Sartène un témoin, Luciani Pierre Paul, lui a dit qu'il croyait que c'était lui qu'on avait tué ; il lui a désigné Salis comme l'assassin. Mais ce témoin a peur et ne veut pas parler.

Pietri Antoine-Michel. — Raconte diverses scènes de menaces dont a été victime la famille Luciani par les Sardes. D'ailleurs ce témoin fait connaître un fait très grave : il prétend avoir été menacé avant de venir déposer aux assises par les sieurs Bartolo Ferracci et Joachim Giorgi.

Luciani Pierre Paul. — Le 17 novembre vers 5 heures du matin, il était couché avec sa femme lorsqu'ils ont entendu des cris. Il s'est levé et a demandé ce qu'il y avait. On lui a répondu : Sacra est dans le four qui brûle. » Il s'est empressé de se rendre sur les lieux et a vu la victime couchée dans la partie supérieure du four. Il a aidé à l'en retirer.

Luciani Paul Noël. — Sa femme devait aller à Bonifacio et s'était partant levée de grand matin. Soudain elle entendit des cris vers le haut du village. Elle s'y rendit et revint bientôt annoncer à son mari que la victime avait été brûlée dans le four. Il sortit et se rendit au four où il a aidé à éteindre le cadavre et à le transporter. Pendant que la malheureuse brûlait, le beau frère de Salis aurait dit : « Laissez la brûler, c'est une âme damnée. »

Paccini Dominique. — Luciani Paul Noël est allé chez lui et lui a raconté ce qu'avait vu sa femme. Paul Luciani avait dit un jour à Bonifacio devant témoins : « Si je pouvais parler les Sardes seraient condamnés »

Pietri Sacra. — Lorsque Salis est sorti de prison, le frère du témoin l'a invité à ne pas menacer la famille de Luciani. Il a répondu : « Je ne me tairai que lorsque j'aurai reçu des dommages intérêts.

C'est au témoin que la jeune Luciani a été confiée après l'enlèvement. Celle-ci lui a dit que Salis l'avait menacée de lui couper la gorge ainsi qu'à son père et à sa mère, si elle s'épousait pas Fiori.

L'audience est renvoyée à mardi.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

ERBALUNGA. — C'est au milieu d'un concours considérable de parents et d'amis venus de Bastia et des divers villages du canton de Brando et de la population entière d'Erbalunga, qu'ont eu lieu les obsèques de M. Joseph-Marie Pietri, frère du sympathique receveur des postes en retraite.

Appartenant à une des plus anciennes familles du Cap, il s'occupait exclusivement de ses propriétés, et vivait assez retiré, cherchant dans la lecture et les occupations intellectuelles un délassement pour son esprit.

Philanthrope dans toute l'acception du mot, il tâchait de se rendre le plus utile possible à ses concitoyens, et était tout heureux de venir en aide aux déshérités du sort : aussi laisse-t-il après lui de profonds regrets.

Nous offrons à M. Ange-François Pietri et à sa famille l'expression de nos bien s'cères condoléances.

⁂

SARTENE. — On annonce la prochaine apparition à Sartene d'un nouveau journal : *Sartene-Journal*, sous la direction politique de MM. Pierre de Peretti della Rocca et Sylvestre Pietri. Nos bons souhaits de bienvenue au futur confrère.

⁂

VENACO. — Hier la population a fait une réception des plus chaleureuses à M. Louis Soavi, arrivé par le premier train avec sa jeune épouse.

De la gare à la ville Beau-Séjour les jeunes mariés ont été l'objet des manifestations les plus sympathiques qui ont profondément touché la jeune épouse.

M. Louis Soavi, fils de M. Jean Soavi et neveu de M. l'instituteur en retraite Antoine François Soavi, a su se créer à Paris une belle position. Il vient de s'unir à une charmante parisienne, Mlle Alice Lhomer, appartenant à une honorable famille de la capitale. A notre tour nous présentons nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 10 juin 1905

(*De notre correspondant particulier*)

Dentiste

M. Beltrami, dentiste du Lycée et des Hôpitaux de Marseille, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que M. Garibaldi, son opérateur, adjoint des hôpitaux, sera à Ajaccio, Hôtel du Nord, (Lagoria), du 13 au 17 juin prochain.

PILULES PINK POUR PERSONNES PÂLES



Beaucoup de jeunes filles de notre ville doivent la bonne santé dont elles jouissent au fait qu'elles prennent une maman bien avisée, qui leur a fait prendre depuis l'âge de la formation, de temps en temps, les Pilules Pink. C'est à cet usage des Pilules Pink que ces jeunes filles doivent toutes leur bel aspect de santé, quelques unes leur beauté remarquable. Elles ont su tenir resplendissant qui indique que leur sang est pur, des couleurs vives aux joues et aux lèvres, des yeux brillants et vifs, une démarche ferme et élastique. Et ce sont toujours de ces nombreuses dispositions communes aux autres jeunes filles, si impossibles par ailleurs, mais dont la fréquence doit par suite avoir quelque cause particulière, chacune la bonne humeur et marquer le visage. Les Pilules Pink ont le pouvoir de prendre un tel équilibre à ces charmantes jeunes filles, que leurs égo-ques sont d'une régularité parfaite et ne leur causent jamais aucun trouble. Elles pratiquent ces sports, sont naturellement fêtées partout, les hommes recherchent leur société, aussi quelques-unes d'entre elles, bien que sans fortune, sont déjà assurées d'un beau mariage.

Les Pilules Pink sont indispensables à toutes les femmes, aux jeunes filles. La femme est faible physiquement, elle a presque toujours trop peu de sang, et les Pilules Pink donnent du sang avec chaque dose. Les Pilules Pink stimulent le fonctionnement de tous les organes, entretiennent l'appetit, facilitent les digestions, tonifient les nerfs. Leur action sur le sang en sur les nerfs leur permet de guérir les maladies suivantes : anémie, chlorose, neurasthénie, faiblesse générale, maux d'estomac, migraines, douleurs internes, lévragies, sciatique, rhumatismes, troubles cardiaques, essoufflements.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et à la pharmacie Gabie, 23, rue Bailo, Paris. Trois francs cinquante la boîte, six-sept francs cinquante les six boîtes franco.

Dotation de la Jeunesse de France

Dimanche, 11 juin, à la mairie, de 9 à 10 heures 1/2 du matin, payement des cotisations du mois courant. Les retardataires sont instamment priés de se mettre en règle.

Les personnes désireuses de participer à la grande tombola organisée à Paris par le Conseil d'administration au profit de l'Orphelinat de l'Œuvre, peuvent se présenter demain à la mairie à l'heure ci-dessus indiquée. La liste des lots comprenant 1600 objets, dont la plupart d'une très grande valeur, leur sera communiquée. Prix du billet : 0 franc 25 ; tirage le 15 août prochain.

Avis & Communications

Syndicat des ouvriers cordonniers. — Le syndicat fait un pressant appel à tous les ouvriers sans exception de se réunir en assemblée générale, dimanche 11 du courant, à 1 heure de l'après-midi, à la chambre syndicale, rue Napoléon, 6, pour prendre et discuter les décisions syndicales, en vue des éventualités qui pourraient surgir en cas de chômage d'un grand nombre d'ouvriers appartenant à la corporation, et, en même temps de s'expliquer sur les nombreuses réclamations qu'on adresse journellement au syndicat.

Le Président, Mallard.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 10 juin

Thermomètre. — 7 heures du matin, 20 à midi, + 24 1 à 6 heures du soir, + 19 6 maxima, + 24°3. Minima, + 14 6

Baromètre. — 7 heures du matin, 760 mm. midi, 759 mm. 6 heures du soir, 757 mm.

Vent. — Dans la matinée, S. O. faible. Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, demi-couvert.

Tremblements, à 7 h. du matin : 0 mm.

⁂

Brevet élémentaire

L'ouverture de la session des examens pour l'obtention du brevet élémentaire, précédemment fixée au 19 juin pour les aspirantes, est fixée au mardi 20 juin.

⁂

Nos Balayeurs

Décidément nos balayeurs municipaux deviennent de plus en plus incorrigibles. Malgré nos avertissements réitérés, malgré aussi les justes doléances des habitants de la rue neuve Saint-Roch et du cours Sebastiani, ils continuent plus que jamais à laisser séjourner des heures entières leurs charrettes chargées d'immondices au beau milieu des dites rues, ce qui constitue par ces commencements de chaleurs un véritable danger pour la salubrité publique.

Les quartiers en question ont l'honneur de compter au Conseil municipal quatre de ses membres et des plus autorisés. Sans contester aucun, nous aimons à croire qu'ils feront le possible et même l'impossible pour débarrasser ce quartier de ces fosses d'aisance ambulantes et cela pour le bien de tous.

⁂

Fiançailles

Nous tirons dans la *Dépêche Tunisienne* :

On nous annonce des fiançailles qui vont unir les enfants de deux familles d'élite estimées de Tunis, celles de Mlle Eugénie Pouzzevers avec M. Casimir Pédelupé.

Le père de la jeune et charmante fiancée est l'ancien commandant au service des ports en Tunisie ; celui du futur époux est le Directeur de l'agence de la Compagnie de Navigation Mixte. L'un et l'autre habitent depuis longtemps le pays et y comptent de nombreux amis.

M. Casimir Pédelupé, attaché à l'un ortanie agence que dirige son père, est un de nos plus sympathiques jeunes gens. Mlle Eugénie Pouzzevers, aimable mesdemoiselle tunisienne, est non moins connue.

Cette union sera entourée de toutes les guirlandes fleuries, des vœux les plus cordiaux. Nous y joignons notre modeste bouquet en adressant aux jeunes fiancés et aux deux familles Pouzzevers et Pédelupé nos meilleures félicitations et nos sonhaits très sincères.

⁂

Au Port

La *Balagne*, Cap. Perlicchi, de la Compagnie Laïcé, est arrivée de Cette et Marseille avec 281 tonnes de marchandises. Il est reparti pour Marseille et Cette avec 110 tonnes.

Ce vapeur avant d'arriver à Bastia, avait fait escale à l'île-Rousse pour y laisser 85 tonnes de marchandises diverses. Agent à Bastia M. F. Padovani.

⁂

Aux rentiers

Pour tous renseignements financiers et tout ordre à exécuter à la Bourse de Paris, s'adresser à M. de Viocenti, remisier, 20, rue Saint Lazare, Paris.

⁂

Chirurgien-dentiste

M. le-trami, ancienne du Lycée et des Hôpitaux de Marseille, prévient sa clientèle de Bastia, que M. Garibaldi, son opérateur, dentiste adjoint des Hôpitaux, sera à Bastia, Grand Hôtel Lingénieur, du 17 au 20 juin.

⁂

Confrérie des Marins

Les membres de la Compagnie Saint-Erasme des marins de Bastia, sont priés de se rendre à 10 heures du matin, dans la salle des délibérations, dimanche, 11 du courant, pour l'élection des nouveaux procureurs et assistants et entendre lecture des comptes de l'année.

Pour les Procureurs, LUCCIONI

⁂

A louer

A partir du 1er juillet, un appartement de 14 pièces, au 2e étage, boulevard Paoli, 41, et rue Sampiero

S'adresser au bureau du journal.

Etat Civil

MARIAGES

Lega Noël, typographe, et Ra'lino Henriette, couturière, tous deux de Bastia.

NAISSANCES

Guagnini Jean. — Casabianca Henriette-Paula. — Mattiucci Emilie. — Marchetti Jean.

DÉCÈS

Arrighi Joseph, charretier, marié, 64 ans, de Bastia.

Café des Gourmets

TOUS LES SOIRS

à partir de 4 heures

GLACES

Bière F. POUSSET

Spatenbrau Munich



A LOUER

L'ancien local du Grand Café du Commerce. S'adresser à M. Simon Damiani, ainsi que pour l'achat en bloc ou en détail du matériel du dit café.

AVIS UTILE

Toute personne désirant boire frais qui mettra un pigeon dans son verre devra s'assurer que cette glace fondue ne produit pas de la graisse à la surface du liquide.

A cet effet, la *glace hygiénique* de la *Glacière Bastiaise* est toute indiquée parce qu'elle est fabriquée à l'eau *distillée absolument pure* reconnue à l'analyse.

TRANSPORTS DIRECT

entre Bastia

et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de BASTIA pour

LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTEL ANVERS, HAMBOURG et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à M. ARTHUR C. SOUTHWELL Bastia

Bourse de Paris

	9 juin	10 juin
Rente 3 0/0 ancien	99,65	99,70
— 3 p. 0/0 amortis	99,75	99,70

Fermé.

Dépêches de Nuit

Service télégraphique spécial

Les Rapports FRANCO-ALLEMANDS

Paris, 10 juin.

On confirme que M. Léon Bourgeois a décidé d'accepter le poste d'ambassadeur à Berlin pour une durée de temps limitée à la solution des difficultés actuellement pendantes entre la France et l'Allemagne.

ALPHONSE XIII reçoit en Espagne

Londres, 10 juin.

Le roi d'Espagne a quitté Londres dans la matinée.

Il est arrivé à Calais à une heure et demie. A 3 heures le jeune souverain quittait cette ville se rendant directement en Espagne par train spécial.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Pendant la bataille de Tsou-Shima, le « Mikasa », qui portait l'amiral Togo, était au centre fort de la mêlée. Le tir des Russes était excessivement mauvais. Cependant le « Mikasa » reçut beaucoup de projectiles à bâbord ; mais, comme les Russes tiraient trop haut, les mâts et les cheminées du cuirassé seuls souffrirent.

Les cornes ont été plus élevées sur le « Mikasa » que sur aucun autre navire de guerre japonais. Cela tient à ce que le « Mikasa fut celui qui s'approcha le plus près de l'ennemi.

Dès le commencement du combat le lieutenant Matsushira, deux autres officiers et treize sous-officiers furent blessés. Pendant que l'amiral Togo se tenait dans le principale tourelle cuirassée et donnait ses ordres, un éclat d'obus frappa au lieutenant à ses côtés. L'amiral se pencha, releva le blessé, sans rien perdre de son sang-froid et de sa tranquillité. Il remarqua ses autres officiers et, avec le plus grand calme, il surveillait l'état de la flotte russe aussi bien que l'état de la sienne.

Quand il fut certain que la victoire était remportée, il s'occupa de faire rechercher les restes de la flotte russe. Il ne quitta ces lieux de carnage sans se soucier de la fatigue. Il ne descendit à terre que le 2 juin et ce fut uniquement pour rendre visite à l'amiral Rodjestwensky, blessé.

La Question de la paix

Paris, 10 juin.

On télégraphie de Washington au « New York Herald de Paris :

« L'intervention du président Roosevelt en faveur de la paix a rencontré l'appui cordial des autres puissances.

« Le président Roosevelt a consenti à la médiation au gouvernement japonais. »

La Russie et le Japon acceptent les propositions des Etats-Unis

Paris, 8 h. soir.

Le correspondant du « Temps » à Washington télégraphie :

« La Russie et le Japon ont accepté les propositions du président Roosevelt.

» La réunion des représentants des deux puissances belligérantes est assurée. »

MELROSE

RÉGÉNÉRATEUR favori des CHEVEUX



Le Melrose rend promptement aux cheveux gris et blancs la nuance et la beauté de jeunesse. Il fortifie et fait pousser les cheveux. Il enlève les pellicules et arrête aux cheveux une surabondance qui les empêche de se coiffer ou de friser.

Agents généraux pour toute la Corse des Produits de la Grande Chartreuse

L.-N. MATTEI (Cap) à BASTIA, à AJACCIO, à CORTE.

Prix courant sous droits acquittés :

Chartreuse verte, le litre 10 fr.
id. id. le 1/2 litre 5 fr. 25.
Chartreuse jaune, le litre 8 fr.
id. id. le 1/2 litre 4 fr. 25.
N. B. — Remise spéciale aux acheteurs par caisse.

CHOCOLAT MENIER

Avis au Commerce

Le vapeur *Alpha*, de la Cie de l'Est-Tunisien, partira de Tunis pour Bastia, dimanche, 11 courant, et de Bastia pour Nice et Marseille, mardi, 13, dans la soirée.

Pour frêt, passage, et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, Transports Maritimes Est-Tunisien, 6, rue Saffren.
à Tunis, Direction, 6, rue d'Alger.
à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau Port, 1 bis.
à Nice, à M. Honoré Hotto, agent.

La Cie des Transports Maritimes Est Tunisien, a l'honneur d'informer le commerce bastiais qu'elle vient d'organiser un service hebdomadaire et régulier entre la Tunisie-Bastia-Nice-Marseille et vice-versa.

Les départs de Marseille pour Bastia auront lieu tous les vendredis (premier départ, le vendredi 16 courant).

BRASSERIE GASPARINI

5, Place Saint-Nicolas

Tout les soirs à 4 heures. Glaces assorties.

00278

Glacière Parisienne

Nous avons l'honneur de rappeler à nos nombreux clients que notre voiture de livraison dessert deux fois par jour les différents quartiers de la ville :

Le matin, de 9 à 11 heures,
L'après-midi, de 3 à 6 heures,

et que notre dépôt central sis rue Saint François, 3, (près la Brasserie des Platanes), est ouvert tous les jours de 5 heures du matin à 10 heures du soir.

Nous rappelons, en outre, à Messieurs les voyageurs que, comme par le passé, ils pourront se procurer de notre glace à la gare de Lupino, où un employé se tiendra à leur disposition au passage des trains venant de Bastia.

Notre glace est vendue 5 cent. le kilo.

ETUDES

de Me André Morel, avoué à Grenoble (Isère), 12, place Sainte-Claire

et de

Me Mingalon, notaire à Bastia (Corse), 16, boulevard Paoli

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Sur baisse de mise à prix

de divers

IMMEUBLES

Situés à BASTIA (Corse)

D'un dépendant des successions bénéficiaires de Mme Cécile Milanta, veuve de M. Milanta, en son vivant propriétaire à Crolles (Isère), où elle est décédée, et de M. Gustave Milanta, en son vivant juge au tribunal de Grenoble, où il est décédé.

L'adjudication aura lieu le Samedi 1er Juillet 1905, à huit heures du matin, en l'étude et par le ministère de Me Mingalon, notaire à Bastia, 16 boulevard Paoli.

En exécution d'un jugement sur requête rendu par la première Chambre du tribunal Civil de Grenoble, le 17 mai 1904, ordonnant la vente et d'un autre jugement sur requête par le même Tribunal le 16 mai 1905, ordonnant la vente sur baisse de mises à prix,

Et aux requête, poursuites et diligences de M. Alphonse Milanta, propriétaire à Grenoble, rue des Jardins, ayant pour avoué constitué Me André Morel, qui exerce en cette qualité près le Tribunal Civil de Grenoble, où il demeure, 12, Place Sainte-Claire,

Il sera procédé le samedi 1er juillet mil neuf cent cinq, à huit heures du matin en l'étude et par le ministère de Me Mingalon, notaire à Bastia, à ces fins commis, à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur, sur baisse de mises à prix, des immeubles dont la désignation suit dépendant des successions bénéficiaires de Madame Veuve Milanta en son vivant propriétaire à Crolles et de M. Gustave Milanta en son vivant juge au Tribunal Civil de Grenoble qui n'ont pas été adjugés le 14 janvier 1905.

DÉSIGNATION

Lotissement et mises à prix

Premier lot.

Numéro huit, de la première désignation formant le sixième lot.

Un magasin au rez-de-chaussée de la maison portant le numéro 20 de la rue Napoléon et en contre-bas du sol de la rue.

Mise à prix, six cents francs, ci . . . . . 600 fr.

Deuxième lot.

Numéro onze, de la première désignation formant le neuvième lot.

Magasin au rez-de-chaussée d'une maison portant le numéro 1 du boulevard de Cardo, ayant une entrée principale sur ledit boulevard et une porte sur la cour intérieure de la maison et figurant au plan cadastral sous le numéro 638, de la section B.

Mise à prix, mille francs, ci . . . . . 1.000 fr.

Troisième lot.

Numéros treize et quatorze de la première désignation formant le onzième lot.

Magasin au rez-de-chaussée d'une maison portant le numéro 4 de la Place d'Armes, dite maison Casevecchie, formant deux pièces.

Appartement à l'entresol au-dessus dudit magasin auquel on accède par le magasin ; il comprend deux pièces dont l'une est éclairée par une fenêtre donnant sur la cour extérieure de la maison et l'autre par une fenêtre donnant sur la place d'Armes.

Lesdits magasin et appartement figurant au plan cadastral sous le numéro 1611 de la section B.

Mise à prix, douze cent [illegible] 0 fr.

Quatrième lot.

Numéro seize, de la première désignation formant le treizième lot.

Un appartement au deuxième étage d'une maison portant le numéro 8 de la rue Saint-Joseph, se composant de deux pièces figurant au plan cadastral sous le numéro 1530 de la section B.

Mise à prix, trois cents francs, ci . . . . 300 fr.

Frais

Les frais préalables à l'adjudicataires seront payables par les adjudicataires futurs en diminution de leurs prix et proportionnellement à ces derniers.

Pour tous renseignements s'adresser à Me André Morel, avoué à Grenoble, 12, place Sainte-Claire, et à Me Mingalon, notaire à Bastia, dépositaire du cahier des charges.

Pour extrait :

Signé :
A. MOREL.
avoué.

Enregistré à Grenoble, le 3 juin mil neuf cent cinq. Reçu un franc quatre vingt-huit centimes.

Le Receveur :

Signé : BEGOU.

Total des Mises à Prix : 3.150 Francs.

AU BON MARCHE

PRIX FIXE | **BARBISINO** | PRIX FIXE

BASTIA — 9, Rue de l'Opéra, 9 — BASTIA

Ventes Réclame.

Occasions exceptionnelles

Aperçu de quelques genres :

Bas femmes, sans couture, noirs ou cuir, grand teint, la paire. 0,50
Voiline, genre mousseline de laine, impressions grand teint, le mètre 0,40
Bouclé, haute nouveauté pour costumes de Dames, le mètre . 0,60
Mousseline Jacquart, tissu pour toilettes, riches dispositions, le mètre. 0,60
Jupons en satin simili soie, double volants, le jupon . . . 2.45
Vichy gros fil, largeur 1 mètre, le mètre 0,60
Chemises zéphir anglais, belle qualité, sans col, plastron gros plis, garniture nacre, la chemise 2.45
Chemises flanelle coton, carreaux ou rayures, la chemise . . 1.45
Chandails pour Hommes et Jeunes Gens, rayures assorties, col écossais, le chandail 0,95

CONFECTIONS

Costumes coutil pour Enfants, 3 pièces : culotte, gilet et veston, col quartier-maître, le costume, 3 fr. 50.
Complets pour Hommes en coutil fantaisie, le complet à partir de 6 fr.
Complet pour Hommes en drap coton, veston doublé, façon tailleur le complet, 13 fr. 95.
Complets pour Hommes drap uni et fantaisie, le complet, de 45 fr, jusqu'à 13 fr. 50.

CHAUSSURES

Choix considérable de chaussures en tous genres noires et couleurs, pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants.
Un lot de pantoufles pour Dames, cousues, semelle et talon cuir, vendu à 1 fr. 45 la paire.
Un lot de chaussures pour Hommes et pour Dames, articles de luxe, cousues main, en veau, box calf et chevreau glacé, noires et nuances mode, sera sacrifié à moitié prix de sa valeur.

9, Rue de l'Opéra **AU BON MARCHÉ** 9, Rue del'Opéra

XXXe ANNÉE — LUNDI, 12, et MARDI, 13, JUIN 1905 — N° 149

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00279

BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : St Antoine de Padoue.
Soleil : (heure nationale)
Lever 3 h 53 m. — Coucher, 7 h. 9 m.
Lune Pleine le 16 — Dernier quar., le 24.
FÊTE DE DEMAIN : Saint Basile Magne.

12 JUIN

La Corse Agricole

LE DOMAINE DE CASABIANDA

Je me rappellerai toujours cet avis de M. le premier président de Casabianca : « La Corse ne peut se régénérer que par l'agriculture. » Il est impossible d'être plus sage, plus clairvoyant. Tous ceux qui ont envisagé le sort de la Corse n'ont pas donné d'autre pronostic. Quand on voyage d'Ajaccio à Bastia, c'est avec une véritable tristesse que l'on remarque toutes les terres incultes qui défilent le long de la voie. Si on se transporte du côté de Ghisonaccia, la vue de ces immenses plaines que recouvrent le maquis suggère alors plus qu'une tristesse et on a comme un cri de rage contre la fatalité qui stérilise tant de richesses.

On a beaucoup parlé de la malaria. C'est à elle qu'on attribue communément les pertes irréparables qui découlent de cet abandon de la terre. Il faut cependant reconnaître que le grief n'est qu'en partie fondé. On peut concevoir que la malaria s'oppose à un séjour prolongé de l'homme dans les contrées qu'elle infecte. Mais on ne saurait arguer qu'elle s'oppose à un passage de quelques jours par an pour retirer des plaines d'Aleria sinon tout le profit du moins une moitié du profit qu'elles recèlent dans leurs vastes solitudes.

Il faut, pour cela, rompre une fois pour toutes avec la routine et les préjugés. Je ne dirai qu'il faudrait rompre avec la répulsion que le Corse a pour la terre et l'irrésistible attraction qui le porte aux emplois. Je voudrais, à l'appui de cette thèse, citer un exemple. Tout le monde connaît le domaine de Casabianda. Or, de temps où l'administration pénitentiaire gérait ces terres, leur rendement resta toujours incomplet. L'insalubrité y était pour quelque chose, pour quelque chose aussi la sécheresse. Le personnel employé n'avait cure de se donner un surcroît de travail. Il était payé régulièrement pour une somme de travail, quel qu'eut été d'ailleurs le revenu du domaine C'était le rêve pour les employés qui n'envisageant en ce monde qu'une vie tranquille et sûre !

Un beau jour cependant le pénitencier fut supprimé et la gérance de cette propriété de l'Etat fut confiée à l'administration des ponts et chaussées. Il m'a été donné de constater les progrès qui résultèrent de cette substitution de régime. Ce que n'avait pu faire un personnel de plusieurs employés pendant des ans, un simple conducteur des ponts et chaussées le fit en quelques mois. Je voudrais rendre hommage à M. Fratoni dont l'intelligence et le travail sont dignes des plus grands éloges. Par ses soins une prise d'eau fut faite dans les hauteurs de Pietroso, à quelques vingt kilomètres de Casabianda, et une canalisation bien conçue et rapidement menée, dota l'ancien pénitencier d'une eau abondante et fraîche qui doubla la valeur de ces terres.

Si le service des ponts et chaussées n'avait point pris la place de l'administration pénitentiaire, jamais peut-être cette canalisation ne se fut effectuée et Casabianda serait encore de nos jours la colonie insalubre et improductive que l'on a connue jadis. Insalubre, elle l'est restée encore quoique à un degré très sensiblement inférieur cependant qu'autrefois, mais improductive, non, le budget accusant chaque année un excédent de recettes.

L'eau de Pietroso jaillonne de ses fontaines la route carrossable d'Aleria à Vezzani et il reste à souhaiter pour compléter l'œuvre restée inachevée — comme toute œuvre corse — que cette route par trop sarchaillée durant l'été soit plantée d'arbres robustes qui puissent donner non seulement l'ombrage mais une récolte de fruits, soit simplement une coupe périodique de bois de construction ou de chauffage, pins, tilleuls, châtaigniers, noyers, tamariniers, etc.

C'est ainsi que cette partie désolée de la Corse pourrait un jour, malgré la malaria, être d'un rendement sensible et servir d'exemple à ceux qui trouvent prétexte dans l'insalubrité ou la sécheresse de leurs terres pour justifier leur paresse ou leur manque d'initiative. Il n'y a pas de sol au monde qui ne produise quelque chose.

La canalisation de Pietroso à Casabianda pourrait encore à mon avis servir à l'expérience de la culture coloniale en Corse. Aucune contrée de ce pays ne paraît devoir se mieux prêter à cette œuvre. Je lisais, l'autre jour, le remarquable article de M. Caneri, du Caire, sur la méthode de culture adoptée en Egypte. A cette occasion on ne peut s'empêcher de rapprocher les terres limoneuses qu'arrose le Nil, avec les terres que recouvre le vigoureux maquis d'Aleria. Il manquait, pour rendre ce rapprochement parfait, la présence de l'eau dans les terres d'Aleria. Sur ce territoire, au moins, l'identification est exacte.

C'est là qu'il conviendrait de tenter l'expérience. La terre de Casabianda semble en effet avoir de grandes richesses en potasse, en azote et en matières organiques, principaux éléments de fertilisation. Elle est meuble ; elle est de plus admirablement exposée à l'action du soleil. Elle est maintenant pourvue d'eau qui rend faciles les arrosages répétés que nécessite la culture coloniale.

M. Fratoni ne saurait mieux employer ses précieuses qualités d'agriculteur qu'en entreprenant, avec les moyens que l'Etat met à sa disposition, une plantation de coton. Cette entreprise menée simultanément avec M. Casanova ne peut manquer de donner des résultats concluants.

Ce serait en somme un concours effectué sur deux points de la Corse, à Calvi et à Aleria, qui nous orienterait sur les contrées les plus favorables à l'industrie cotonnière, la contrée d'Ajaccio ayant déjà fait connaître ses bonnes dispositions.

LOUIS RISTORI.

P. S. — Je me tiens à la disposition gracieuse de tous les Corses qui voudront se mettre en rapport avec des filatures de coton de Paris et banlieue.

Baccalauréat

Les examens écrits dépendant de l'Université d'Aix-Marseille commenceront, à Ajaccio, le lundi, 10 juillet, à 6 heures 45 du matin, et à Bastia, le lundi, 17 juillet, à la même heure.

Votes de nos Députés

Scrutin sur l'amendement de M. l'abbé Gayrard, tendant à rédiger l'article 9 du projet de loi relatif à la Séparation des Eglises et de l'Etat, de la manière suivante :

« Les ministres du culte qui compteront vingt-cinq années de fonctions exercées en vertu d'une nomination ou par ordre de leurs supérieurs hiérarchiques recevront une pension annuelle viagère égale à la moyenne du traitement des trois dernières années.

Nombre de votants	547
Majorité absolue	274
Pour l'adoption	211
Contre	336

La Chambre n'a pas adopté.

M. Gavini a voté pour.

Ont voté contre, MM. Chaloil, Farcioli.

N'ont pas pris part au vote, MM. Astima et Gabrielli.

Elections municipales

Le conseil d'Etat, statuant au contentieux, a rendu les arrêts suivants :

La requête de M. Paccioni contre un arrêté du 13 août 1904, par lequel le Conseil de préfecture de la Corse a rejeté sa protestation contre les élections municipales du 12 juin 1904, à Zilana, a été admise. L'arrêté du conseil de préfecture est annulé. Les élections des 12 et 19 juin sont annulées.

La requête de M. Vittini contre *un arrêté, en date du 29 juin 1904*, par lequel le Conseil de préfecture de la Corse a rejeté sa protestation contre les élections municipales qui ont eu lieu le 1er mars 1904, dans la commune de Sorio, est annulée, par suite de désistement.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Giacobbi Etienne, adjudant comptable greffier de 1re classe près le conseil de guerre de Marseille, est promu au grade d'officier d'administration de 3e classe et mis à la disposition du ministre des colonies pour être affecté au service de la justice militaire à Dakar.

— M. Casanova Paul Louis, ex adjudant, est nommé agent de police de l'agglomération lyonnaise.

— M. Alessandri, ex sergent à la 21e section de commis et ouvriers militaires d'administration, a été nommé surveillant à la Bourse du travail de Paris.

— M. Natali, ex sergent surveillant au 3e régiment d'infanterie coloniale, a été nommé surveillant à la Bourse du travail de Paris.

— M. le lieutenant-colonel Orlanducci, du 3e régiment de tirailleurs sénégalais, passe au 4e rég. d'infanterie coloniale.

— MM. Perotti, Casanova et Ottavi ont été nommés dans le personnel de garde et de surveillance des établissements pénitentiaires.

Commémoration Corse

12 juin 1739. — Arrivée à San Nicolao de deux bataillons sous les ordres des brigadiers Maulaz et Villemur.

Ce mouvement stratégique avait pour objectif la prise de Corte, il était ordonné par Maillebois.

13 juin 1761. — Paoli ayant mis le siège devant Saint-Florent, un vaisseau génois essaye de protéger ses nationaux.

Cette tentative ne fut pas tout à fait vaine, car les Génois purent passer des provisions de bouche et de guerre aux assiégés. Renouvelée plus tard elle n'eut pas le même succès.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 13 Juin, à 8 h. 1/2

Marche Algérienne,	Rose.
Jeanne Maillotte, ouv.,	Reynaud.
Retour à la Vie, valse,	Chaban.
Le Trouvère, fantaisie,	Verdi.
Pour avoir la fille, mazurka,	Holzer.

Le Chef de Musique, J. LAMY.

---

22 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE NŒUD GORDIEN

PAR CHARLES DE BERNARD

LA FEMME DE QUARANTE ANS

VIII

En ce moment la figure sérieuse et blême d'un quatrième personnage s'avança par dessus l'épaule de Garnier, en adressant à M. de Pomenars un de ces sourires chaleureux auxquels, au moins autant qu'à la souplesse de la colonne vertébrale, se reconnaît la race des solliciteurs. A cette intrusion qui menaçait de compromettre l'harmonie de sa coiffure, le chef d'escadrons se retourna vivement, et se trouva nez à nez avec M. de Flamareil. Les deux hommes se regardèrent un instant, et restèrent mutuellement fascinés : une légère contraction des lèvres, une teinte bleuâtre qui semble décolorer encore ce pâleur habituelle trahirent seules l'émotion du mari d'Eudoxie ; moins maître que lui de ces impressions, l'officier de chasseurs fit en arrière un mouvement si brusque, que le contre-coup en fut senti à quelques pas de là dans la foule dont le groupe était entouré.

— Qu'avez vous donc, commandant ? demanda Moreau, qui avait été la première victime de ce soubresaut.

Garnier lui prit le bras sans répondre, et l'emmena dans l'embrasure d'une fenêtre.

— Vous connaissez ce monsieur qui parle à votre oncle ? lui dit-il alors d'une voix émue.

— C'est M. de Flamareil, répondit Edouard, avec une indifférence affectée, — un chef de division du ministère des finances. Il a envie d'être nommé député, et mon oncle l'appuie de son crédit auprès des électeurs de Périgueux. C'est un homme de mérite.

— Il... est... veuf ? reprit le commandant, en articulant chaque syllabe comme si elle l'eût étranglé au passage.

— Veuf ! et pourquoi voulez-vous qu'il soit veuf ? s'écria le jeune homme, presque troublé de cette idée.

— Il est donc remarié ?

— Il n'a été marié qu'une fois dans sa vie.

— Ainsi madame... de Flamareil...

— Mais, mon cher commandant, vous n'êtes pas malade ? Vous êtes pâle comme un mort ! Voilà votre officier qui s'appuyant contre la boiserie.

Préoccupé de sa position d'amant, Moreau crut que le commandant, mis au fait par M. de Pomenars, amenait la conversation sur ce chapitre délicat, dans une intention de raillerie qu'il ne se sentit pas d'humeur à supporter.

— Je suis désolé de vous quitter, répondit il d'un ton sec ; mais vous savez qu'il faut que j'aille chez madame de Mersery. A propos, avez vous fait ce soir votre prière à l'étoile d'Elise ?

Après cette petite vengeance, le jeune homme tourna sur les talons, et disparut bientôt à travers la foule, en laissant son interlocuteur immobile dans l'embrasure de la fenêtre, comme un saint dans sa niche. Celui-ci ne sortit de cette espèce de pétrification qu'en entendant à la hauteur de son oreille la voix aigrelette de M. de Pomenars.

— Eh bien ! que faites vous là sous ces rideaux ? lui demanda le vieillard ; il y a un quart-d'heure que je vous cherche. Edouard est-il parti ?

— Parti, répéta Garnier, d'un air distrait.

— Bien. Maintenant que nous sommes débarrassés de lui, ouvrons la tranchée. Le dame de ses pensées, et des vôtres aussi, est dans l'autre salon ; elle donne une soirée jeudi, et je vais vous faire inviter. Quoiqu'elle me déteste cordialement en ma qualité d'oncle barbare, elle me ménage, et je suis sûr qu'elle sera enchantée de m'obliger. Eh bien ! venez donc.

— Oui, allons, répondit le commandant avec véhémence : j'ai besoin de m'arracher à mes souvenirs.

— Des souvenirs ! dit M. de Pomenars, c'est bon pour un vieillard comme moi ; à votre âge, on doit regarder en avant, je mais on arrière. — Tenez, reprit il, lorsqu'ils furent arrivés dans l'autre salon, vous reconnaissez là, près du piano, le bonnet extravagant de mistriss Lowlington, que vous veniez de saluer tout à l'heure ; eh bien ! voyez-vous à sa droite cette femme en robe noire et en turban ?... Regardez, la voilà qui se retourne... Aïe ! vous me cassez le bras ! Prenez donc garde.

Le petit vieillard arracha son coude de l'étau dans lequel le broyait convulsivement le main de l'officier, et regardant celui-ci d'un air profondément ébahi :

— Tenez-vous beaucoup à me prouver que vous avez un poignet de fer ? lui dit-il ; malheureusement, je ne peux pas en dire autant de mes os. Quelle frénésie soudaine ! Voilà ce qui s'appelle prendre feu à la première vue ! Est ce d'Algor que vous avez rapporté ce tempérament africain ?

— Vous dites que c'est là... la femme... dont votre neveu est amoureux ? demanda Garnier d'une voix entrecoupée, et il se passa la main sur le front pour en essuyer la sueur soudaine.

— Elle-même, répondit M. de Pomenars, qui continuait de se frotter le coude ; modérez vos transports, et attendez-moi là ; je vais négocier votre présentation.

A ces mots, le vieillard fit un pas en avant ; mais il s'arrêta et dont sur place par la main du chef d'escadrons.

(*A suivre*).

POUR LES SOINS DE LA PEAU
rien n'est meilleur que l'emploi régulier et quotidien de la
CRÈME SIMON
POUDRE
SAVON SIMON
MÉDAILLES D'OR, Paris 1900

Retraite en musique

Itinéraire du 6 juin

Rue du Nouveau-Port, avenue Carnot, rue de l'Opéra, rue Savator Viale, Bd Paoli, rue Miot, Place St-Nicolas, Bd Sébastiani, rentrée.

Aux Electeurs de Campitello

M. l'abbé Santacroce, curé d'Olmo, conseiller général du canton de Campitello, adresse à ses électeurs la lettre suivante :

Mes chers compatriotes,

Si je pouvais me rendre aux vœux de mon cœur je parcourais de nouveau le canton pour vous remercier tous individuellement.

Mais, retenu par les exigences de mon ministère, je me vois forcé de différer l'exécution de mon dessein : qu'il me soit cependant permis de vous adresser collectivement mes remerciements les plus sincères.

Je vous remercie d'avoir, en reportant vos libres suffrages sur un prêtre, protesté contre les mesures d'intolérance et de persécution qui portent atteinte à vos croyances religieuses.

Pendant qu'on fait la guerre à la liberté, au nom même de la liberté, vous avez entendu affirmer vos sentiments de fière indépendance, en élisant un de vos compatriotes que des mesures libéricides vont frapper d'ostracisme.

Vous avez voulu, de plus, proclamer à la face du pays, que notre canton contient assez d'énergiques volontés pour ne pas se laisser imposer un candidat, et vous avez pris en main la direction de vos propres affaires.

Je ne dissimule pas que d'autres, mieux que moi, auraient pu ramener cette tâche, mais le sort ayant parlé, chacun parmi nous a fait loyalement son devoir.

Vous pouvez en être fiers avec moi, car la Corse entière a applaudi à votre grandeur et telle continue, j'en ai pour preuve les nombreux télégrammes et lettres de félicitations que j'ai reçus. En votre nom et en mien j'adresse un salut reconnaissant et ému à ces amis connus et inconnus.

Et pour ma part je m'attacherai à remplir avec une inlassable volonté, le mandat que vous m'avez confié, pour l'honneur et les besoins de notre vieille terre de Corse.

Vive la religion du Christ ! Vive la Corse ! Vive le canton de Campitello.

Abbé SANTACROCE,
Curé d'Olmo.

Lecto, 1er juin 1905.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 12 juin 1905
(De notre correspondant particulier)

Matinée musicale

Jeudi dernier, Mlle Rose Campiglia, la distinguée professeur de musique aux cours secondaires de jeunes filles d'Ajaccio, donnait une audition générale de tous ses élèves en présence des mamans, sœurs ou cousines des jeunes virtuoses. Les papas, seuls, avaient été soigneusement exclus, non par manque d'amabilité, mais parce qu'ils eussent été trop encombrants en l'exiguïté des appartements et le nombre considérable des élèves de Mlle Campiglia à qui nous pardonnons volontiers cette exclusion barbare quoique justifiée.

Nous avons donc eu recours au phonographe qui nous a fidèlement rapporté l'exécution des partitions choisies qui ont fait les délices de une heure à cinq heures des heureuses auditrices de ce concert essentiellement féminin.

Voici, d'ailleurs, une partie du programme un peu étoffé de cette après-midi de gala.

La « Tarentelle, » gentiment exécutée sur le piano par Mlle Franceschi qui a un doigté très sûr ; puis la « Valse Durand, » que Mlle Anna Santi détaille avec une maestria et un goût exquis ; la « Polka de la Reine, » supérieurement jouée par Mlle Augustine Bosc dont le talent musical est remarquable, et une partition du « Trouvère », fort bien enlevée par une jolie fillette, toute blonde, Mlle Toby Pierucci, sont fort applaudis et mettent en goût l'auditoire.

Après ce brillant prélude, Mlle Campiglia paraît, rose et fière, — fière de ses élèves qui lui font beaucoup d'honneur — et partage avec elles toute la moisson des félicitations. Mais ce n'est pas tout, et le piano résonne de nouveau sous les accords charmeurs de « Mireille » que Mlle Calendini, une toute jeune fille, exécute avec beaucoup de rêverie et de précision, puis « Ninon-caprice » joué par Mlle Rocca, très délicatement, « Brise embaumée » gentiment exécutée par Mlle Casanova, les « Clochettes » que Mlle Mariaggi détaille très gracieusement, et les « Variations du roi Dagobert », magistralement nuancées par Mlle Dosanti. Les jeunes Fogliarini, avec la « Marche de Saint-Cyriens », et Mariaggi avec « Faust » ont obtenu aussi beaucoup de succès.

Il nous est impossible de retenir toutes les partitions qui ont été jouées au piano par les élèves de Mlle Campiglia, qui, toutes, méritent nos éloges.

Mais nous voici aux meilleurs numéros du programme avec la « Fiancée du Timbalier » de Victor Hugo, que Mlle Rombaldi déclame supérieurement, avec énergie, et « Pensée d'automne, » si gentiment chantée par Mlle Mariani dont la voix suave et sentimentale provoque de sincères applaudissements.

— Non, ce n'est pas fini, Madame, chuchotte modestement Mlle Campiglia, qui passe de nouveau rose et triomphante.

Ah ! si les pupas avaient pu venir : on aurait bien pu leur faire une toute petite place, là, dans ce coin, près du piano, on dans cette embrasure de porte où il me semble bien cependant avoir entrevu des visages masculins. Enfin !

Nous allons passer du sérieux au comique, de la musique à la déclamation, avec la comédie bouffonne de Labiche : « Mon Isménie ». Il y a des mamans qui ont beaucoup ri, car Mlles Rombaldi, Charchers, Eidel, Mariaggi et Forcioli se sont tirées avec beaucoup de naturel de leurs rôles respectifs. Aussi les applaudissements ne leur ont pas été ménagés.

Cette charmante matinée s'est terminée par un chœur délicieux : « Sous l'aile blanche des voiles », qui a été enlevé brillamment avec Lauxcoup d'ensemble et très délicatement nuancé. C'était le clou du concert.

Et maintenant, Mlle Campiglia, bien que vous n'ayez pu nous inviter et nous faire participer à ce régal exquis, il nous reste cependant à vous remercier, à vous féliciter surtout, pour toute la peine que vous avez dû prendre en préparant aussi complètement, aussi supérieurement, une audition charmante et réussie au delà de toute expression. En félicitant vos élèves, que vous savez si bien stimuler et faire travailler, dont vous obtenez de tels résultats, nous vous félicitons aussi très sincèrement, et sans rancune, autant pour la valeur de votre enseignement que pour la perfection de votre méthode.

MANTELLUCCIO.

Dentiste

M. Beltrami, dentiste du Lycée et des Hôpitaux de Marseille, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que M. Garibaldi, son opérateur, adjoint des hôpitaux, sera à Ajaccio, Hôtel du Nord, (Lagorio), du 13 au 17 juin prochain.

Nomination

M. François Villanova, juge au tribunal de commerce, est nommé vice-consul d'Espagne. Nos félicitations.

Au port

Le beau yacht *Warrior*, appartenant au milliardaire américain, M. Vanderbilt, est arrivé hier, venant de Villefranche, et est reparti pour Naples.

M. Vanderbilt a visité la ville et les environs, il s'est arrêté longuement à la maison Bonaparte.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CALVI. — M. Rondil, inspecteur primaire à Calvi, a été promu de la 3e à la 4e classe.

CORTE. — Nous apprenons avec plaisir le brillant succès remporté aux examens du brevet élémentaire à Paris par Mlle Catherine Castelli-Pochon, fille de notre sympathique ami M. Dominique Castelli-Pochon, si honorablement connu dans notre ville.

Nous lui adressons nos meilleures félicitations. — P.

SANTA REPARATA DI BALAGNA. — L'officialité de la confrérie de Saint-Antoine de Padoue, de cette paroisse, se dispose à célébrer d'une manière exceptionnelle la dimanche 18 du courant, la fête de son saint patron qui coïncide, cette année, avec le 3e centenaire de la fondation de son oratoire ; les banquets et les jeux seront admis sur la place de l'église pendant toute la journée ; la solennité sera clôturée par un magnifique feu d'artifice et par l'illumination des quatre hameaux.

Les membres de la dite confrérie auraient reconnaissants aux photographes-amateurs qui voudraient se rendre en jour-là à Santa-Reparata, pour photographier les diverses phases de la cérémonie.

Le Prieur, Dque Giansoni.

CORTE. — M. Casanova Innocent Fortuné a été nommé débitant de tabacs de la régie et de poudres à feu à Corte, en remplacement de M. Pulicani Joseph Marie, décédé.

SCOLCA. — C'est avec plaisir que nous avons une nouvelle occasion d'adresser nos félicitations à Mlle Giudicelli, institutrice de Scolca. Le zèle et le dévouement dont elle fait preuve dans sa classe ont été couronnés, une fois de plus, d'un brillant succès.

L'année dernière, quoique débutante, elle a eu un certificat d'études primaires à 3 succès sur 3 candidats. Cette année, les deux aspirantes présentées ont été reçues.

Encore une fois, nous envoyons nos plus sincères félicitations à Mlle Giudicelli. — R.

Une *Méthode*

La librairie Ch. Delagrave vient d'éditer une « Méthode de Lecture Collective, » par M. Jules Alfonsi, instituteur-adjoint à Bastia. Cette Méthode a pour devise : « Apprendre vite et bien. » Elle mène à la lecture courante tous les élèves des cours préparatoires, des classes enfantines et des écoles maternelles, en l'espace exact de trois mois. L'opuscule contient soixante leçons distribuées par mois, par semaines et par jours de classe. La « Méthode de Lecture Collective » se divise en quatre parties, comprenant : 1. L'étude des lettres ; 2. L'étude du syllabaire ; 3. L'étude des voyelles et des consonnes composées ; 4. L'étude des inversions, des équivalents des mots où se trouvent les lettres dites nulles.

J'ai lu avec plaisir la « Méthode de Lecture Collective, » M. Jules Alfonsi y a apporte ses connaissances personnelles, son expérience acquise après vingt ans d'enseignement, son observation toujours en éveil qui ont permis à ses laborieux efforts d'être couronnés de succès. Plusieurs grands journaux de Paris et de province recommandent à leurs lecteurs la « Méthode de Lecture Collective, » qui est appelée à rendre d'incontestables services. Et le *Petit Bastiais* s'associe bien volontiers aux compliments très flatteurs de ses confrères.

Bastia Exposition

Dimanche 11 juin. Entrées payantes 1164. Temps lourd, incertain.

Les courses commencent à 2 heures et demie sous la présidence de M. J. Vencensini et de MM. Alexandre Musso, Emile Brandizi, Henri Musso, Romani, secrétaire, délégué M. Grisoni.

Le premier départ de la course de demi fond est donné par M. A. Martini, starter officiel pour la journée.

Résultats : Course de demi fond (400 mètres) pour garçonnets, premier Luciani André, battant J.-B. Paoli de 3 longueurs.

Course de demi fond (600 mètres) pour Juniors : premier, Vincent Philippe, gagnant de 100 mètres.

Course de fillettes (vitesse 100 mètres), première, Catherine Raimondini, gagnante de 25 mètres.

4 heures et demie, grande course de fond (six kilomètres) : Inscrits, Emile Motteolo, Canavaggia, Pieretti, Antoni. Après avoir reçu leur numéro, les coureurs se présentent à M. A. Martini, starter.

Le public se presse pour assister à cette intéressante épreuve.

Le starter abaisse le drapeau : *Ils sont partis* : M. Antoni porte au bras-art le numéro 2 et représente dans la course, les jeunes Lycéens de Bastia. M. Moiselle porte le numéro 3, M. Pieretti, le numéro 4, M. Canavaggia, le numéro 6. Le départ est donné à 4 heures 30 minutes 10 secondes. Au cinquième tour, M. Canavaggi coupe à tournant et déclare s'arrêter à MM. les jurys. Au vingtième tour, M. Pieretti dont le gilet box de l'aide dans le dos s'arrête, quoique encore capable de soutenir quelques tours.

Au vingt-deuxième tour, M. Moiselle indisposé par la chaleur s'arrête. Il ne reste plus sur la piste que M. Antoni assez frais pour parfaire entièrement la distance.

Au vingt-cinquième tour MM. les jurys décident d'arrêter le jeune coureur qui pour montrer sa force d'endurance et sa valeur a pour le démarrage final semblait les derniers 250 mètres qu'il couvre en 50 secondes, après avoir parcouru 6 kilomètres à la moyenne de 1 minute 15 secondes.

M. Antoni acclamé par le public fait une arrivée merveilleuse. Le coureur est en pleine possession de ses moyens ; il s'éponge, remet son vêtement et attend le résultat de l'opération des jurys.

Proclamé premier, M. Antoni refuse le prix en espèces ; M. E. Moiselle en fait autant. M. le commissaire général enthousiasmé de l'allure fière de cette jeunesse bastiaise offre en remplacement la croix du Grand prix de l'Exposition à M. Antoni et la médaille d'or à M. E. Moiselle.

M. Vincensini en homme de sport compétent, s'intéresse de l'état des coureurs. Rassuré sur leur sort respectif, il signe le procès verbal des courses ainsi que tous les membres du jury.

Le comité des fêtes remercie MM. les membres du jury d'avoir bien voulu par leur présence, associer la réussite de cette épreuve sportive.

5 h. 3/4. Le vent se lève : Le départ des Montgolfières est impossible. M. Poggioli qui préside aux préparatifs craignant que les Montgolfières en s'enflammant au départ soient cause d'un incendie demande au Comité la remise du lancement.

Avis très important. — Le dimanche 18 juin, le grand concours de jeu de boules commencera à 3 heures, sous la présidence de M. Dapelo, adjoint. Membres du jury, M. Moiselle, commissaire de police, M. François Nicolai, M. Paul Fuselier.

Cent francs de prix environ. Il sera perçu un franc à titre d'inscription par joueur. La somme totale des entrées perçues sur les concurrents sera entièrement répartie aux gagnants.

Les engagements seront clos le samedi 17 juin à 5 heures du soir, au contrôle de l'Exposition et le dimanche à midi chez M. Ante, propriétaire du jardin du jeu de boules, sis rue de l'Opéra.

Courses de taureaux de Bastia. — Mardi soir, nous serons en mesure de donner la date officielle des trois courses de taureaux projetées pour Bastia. MM. Emanuelli et Cie et M. Astruc sont d'accord sur les points principaux des arènes. Le plan de MM. Emanuelli et Cie réunit toutes les garanties prévues dans ce genre de construction pour la sécurité des spectateurs. Du reste, je donnerai sous peu aux lecteurs du *Petit Bastiais* la nomenclature exacte du plan. M. Gandio, maire, et la municipalité de Bastia approuveront sûrement les plans qui seront soumis à la compétence de M. l'Architecte de la ville, et nous sommes assurés qu'elle fera son possible pour donner le plus d'éclat à ces fêtes qui ne peuvent qu'être avantageuses pour le commerce bastiais.

QUART D'ŒIL.

Casino-Théâtre

Ce soir mardi, à la demande générale de nombreuses familles, la Direction donnera la 3e représentation de « La Poupée », opéra comique en 4 actes d'Audran. Au second acte, « Les Merveilles d'Hoffmann » ou poupées mécaniques et animées. »

On trouve à notre librairie « Mascotte, » les « Mousquetaires au Couvent, » « Fille de Mme Angot, » et la plupart des opéras comiques du répertoire du Casino.

Le Tour de France
Guide du Touriste

en France et dans les Pays de langue française

Prix du « Tour de France » et de son supplément : 28 pages, 100 illustrations, 50 cartes.

En vente chez tous les libraires et dans toutes les bibliothèques de Chemins de fer.

Pour un changement :
France : Un an, 12 fr. ; Six mois, 7 francs.
Etranger : Un an, 16 fr. ; Six mois, 10 francs.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 12 juin

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 15 ; midi, 23 3/4 ; 6 heures du soir, + 21. *Vents*, N-E. Minima, + 12°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 758 mm. à midi, 758 mm. 6 heures du soir, 758 mm. *Vent.* — Dans la matinée, S. O. faible.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, demi-couvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

Nouvelles maritimes

M. l'administrateur en chef de 1re classe Massoni et M. l'administrateur en chef de 2e classe Casabianca ont été désignés pour faire partie de la commission du concours pour le grade d'agent de 2e classe de la marine.

1re Communion

Il n'est pas rare de voir, à cette époque de l'année, des personnes aller de magasin en magasin, de maison en maison, quêter pour habiller les enfants pauvres lors de la première communion.

Aussi, est-il bon que le public sache qu'il existe à Bastia deux œuvres, approuvées par qui de droit et s'occupant de cette question de charité. C'est d'abord la Conférence de Saint Vincent de Paul, pour les garçons. Pour les petites filles, Mademoiselle Torjani, boulevard du Palais, 4, au 4me étage.

Les ressources de la charité publique doivent de préférence aller à ces deux œuvres, qui mettent à l'abri de toute spéculation.

Décès

On nous annonce de Limoges, la mort de M. Antoni Pascal, capitaine de gendarmerie en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de l'ordre de Sainte-Anne de Russie. Il était âgé de 57 ans et né à Omessa. Lorsqu'il fut admis à la retraite il commandait l'arrondissement de Dunkerque.

Après l'absoute donnée en l'église Saint-Michel, le corps a été transféré à Paris pour être inhumé au Père Lachaise où la famille possède une concession.

Jeunesse Bonapartiste

Un groupe de jeunes gens désireux de faire revivre les idées napoléoniennes ont organisé une société dite : « Jeunesse Bonapartiste de Bastia. » Ceux qui désireraient faire partie de cette société n'ont qu'à écrire à M. Marinacce Charles, rue Notre-Dame, 8, Bastia.

Chirurgien-dentiste

M. Beltrami, dentiste du Lycée et des Hôpitaux de Marseille, prévient sa clientèle de Bastia, que M. Garibaldi, son opérateur, dentiste adjoint des Hôpitaux, sera à Bastia, Grand Hôtel Lingénieur, du 17 au 20 juin.

A louer

A partir du 1er juillet, un appartement de 14 pièces, au 2e étage, boulevard Paoli, 41, et rue Sampiero.

S'adresser au bureau du journal.

Bonne cuisinière

est demandée dans un joli village de l'intérieur. S'adresser au bureau du journal.

Etablissement Thermal
DE GUAGNO-LES-BAINS
Ouverture 24 juin

Le chef cuisinier est M. A. Grimaud-Pianne dont la réputation n'est plus à faire. On est donc assuré de trouver à l'Etablissement Thermal une cuisine de choix, de la patisserie, et tout le confortable désirable. En plus de la table d'hôte, des déjeuners, dîners et soupers sur commande, peuvent être servis.

La cure de Messieurs les Baigneurs de l'Etablissement Thermal, à partir du 15 juillet, sera dirigée par M. le docteur Farnault, médecin-major de 1re classe en retraite ; à cet avantage vient s'ajouter celui de n'avoir pas à sortir pour prendre son bain, un escalier intérieur conduisant des cabines aux chambres, commodité inappréciable dans une cure, le refroidissement et l'air après le bain deux cri ons danger.

Les chambres sont installées au 1er étage, d'après le système hygiénique, un 2e vaste salle à manger à air ouverture, à chaque étage de ce corps de bâtiment, une large et longue galerie couverte sert de promenade.

Vaste cour ombragée, salon, piano, journaux.

L'aspect de l'Etablissement Thermal est grand, l'air circule abondamment, Messieurs les pensionnaires sont à leur aise, car l'espace ne leur manque pas.

Prix, table et chambre, 5 fr. 50.

Pour renseignements s'adresser à Mme veuve Jean de la Rocca, propriétaire des sources Thermales et des Etablissements.

Cie Méditerranéenne
DE NAVIGATION

Service rapide hebdomadaire par paquebots à deux hélices
ENTRE
Marseille-Bastia-Tunis et vice-versa

Le vapeur *Iberia*, capitaine Lelièvre, partira de Bastia pour Marseille, le mercredi, 14 juin, à 8 heures du soir.

Arrivée à Marseille, jeudi à 11 heures du matin au Vieux Port.

Agence à Bastia, 7, rue du Nouveau-Port.

Café des Gourmets

TOUS LES SOIRS
à partir de 4 heures
GLACES
Bière F. POUSSET
Spatenbran Munich

•A VENDRE•
ou bien à louer
pendant la saison d'été

Belle propriété avec vaste jardin et champ d'oliviers à l'entrée du hameau Gaatiella (Ville de Pietrabugno), près l'église Sainte-Lucie, avec maison d'habitation se composant de cinq pièces, savoir : deux chambres, une salle à manger, un salon et une cuisine avec balcon et latrines.

S'adresser à M. Bernardi, 5, rue Saint Jean.

Agents généraux pour toute la Corse des Produits de la Grande Chartreuse
L.-N. MATTEI Cie | à BASTIA, à AJACCIO, à CORTE.

Prix courant tous droits acquittés :
Chartreuse verte, le litre 10 fr.
id. id. le 1/2 litre 5 fr. 25.
Chartreuse jaune, le litre 8 fr.
id. id. le 1/2 litre 4 fr. 25.
N. B. — Remise spéciale aux acheteurs par caisse.

Dépêches de Nuit

Service télégraphique spécial

Le successeur de M. Delcassé

Paris, 12 juin.

La plupart des journaux envisagent la possibilité de l'arrivée de M. Freycinet au ministère des affaires étrangères.

Déplacements Ministériels

M. CHAUMIÉ A ROUEN

Rouen, 12 juin.

M. Chaumié, ministre de la Justice, a inauguré, aujourd'hui, à Rouen, le congrès national organisé par le comité du patronage des libérés.

M. ETIENNE DANS LA CHARENTE

Angoulême, 12 juin.

M. Etienne, ministre de l'intérieur, s'est rendu ce matin à Vindelle, dans la Charente, pays d'origine de sa famille.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Echos de la bataille de Tsou-Sima

Un officier de la division Nebogatof témoigne qu'au moment où la division reprit la route du nord, le soir de 27, elle était complètement désorientée et ne naviguait plus qu'au hasard.

Selon le même officier, le dialogue suivant se serait tenu entre l'amiral Togo et le contre-amiral Nebogatof, au moment où celui-ci, prisonnier, prenait pied sur le *Mikasa* : « Comment saviez vous que nous allions passer par le détroit de Tsou-Sima ? » demanda l'amiral russe, et Togo répondit : « En dépit des bruits que vous aviez publiés de votre passage des détroits de Tsongaros et de la Pérouse, je savais que vous passeriez par le détroit de Tsou-Sima, les autres étant rendus impraticables par les brouillards. »

Nebogatof aurait témoigné ensuite de sa surprise à la vue des ravages causés sur le *Nicolas Ier* par les projectiles de 12 pouces japonais. Cette puissance de l'artillerie japonaise de gros calibre est démontrée d'autre part par la description suivante de l'*Orel*, dans l'état où il se trouve actuellement à Maizuru :

La coque montre une quarantaine de trous causés par des gros obus, tandis que la superstructure et le pont supérieur ont été criblés de fragment d'obus, de fragment d'acier et de petits morceaux de bois. Le canon de 12 pouces de l'avant a tribord a été mis en pièces à dix pieds de distance de sa gueule, soit par un obus, soit par une explosion. Le fragment de canon a été projeté par dessus la passerelle, dont il a brisé les balustrades ; il a enlevé la culasse d'un canon de 12 livres, et est allé ensuite s'encastrer dans un coin de la cabine des signaux.

Toute la partie supérieure du navire, à partir du pont de batterie, est affreusement saccagée. Le passavant est brisé. Les cloisons d'acier sont enfoncées ; les étançons sont tordus. Des débris de machines de toute sorte encombrent les ponts et les passages. Partout se trouvent des traces d'incendie ; car l'incendie éclata plusieurs fois pendant le combat. Le blindage extérieur est intact.

La tourelle blindée a résisté assez bien aux obus explosifs ; mais deux tourelles de six pouces ont été mises hors d'usage par des projectiles qui sont venus les frapper à la base. Plusieurs petits canons sont brisés ou démontés. Les traverses sont tapissées de flaques de sang, de cheveux et de débris de chair. La charpente de l'arrière a résisté ; mais il faudra reconstruire le navire depuis sa ligne de flottaison.

L'état dans lequel se trouve l'*Orel* porte témoignage des terribles épreuves auxquelles a été soumis son équipage avant de capituler.

Suspension d'armes

Londres, 12 juin.

Le correspondant du « Morning Post » à Shanghaï, télégraphie ;

« On assure que les Japonais consentiraient à signer un armistice. »

La question de la paix

Paris, 12 juin.

Le correspondant du « Temps » à Saint-Pétersbourg télégraphie :

« Le « Novoie Vremia » doute du succès de l'intervention du président Roosevelt pour arriver à la paix. »

Le Général LÉONTITCH serait cerné

Londres, 12 juin.

Le correspondant du « Daily Télégraph » à Tokio, télégraphie :

« D'après les derniers rapports japonais, le général Léontitch serait enveloppé.

» Sa situation semble désespérée. »

AVIS DE DÉCÈS

Mme Vve César Campana, de Tournon ; Mme Vve Albertini, née Lusinchi, et ses nièces,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'elles viennent d'éprouver en la personne de

MADAME VEUVE TOUSSAINTE CAMPANA
Née LUSINCHI

leur belle mère, sœur et tante, décédée le 6 juin, à l'âge de 90 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui mardi, à 4 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, place d'Armes, 6.

BON VIN
de propriétaire

Domaine de M. François Lazarotti, (Pasne Nove), rue Campanari, 8, 40 centimes le litre.

AU PETIT BIGNON
Restaurant à la carte et à prix fixe
Place Saint-Nicolas, 7
TENU PAR
Mlle Joséphine Giudicelli

1re Communion
Pendule-Cadeau

A l'occasion de la Première Communion la Bijouterie Mattei a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir un très riche assortiment d'objets de 1re Communion tels que : Missels, Chapelets, Dizaines, Croire de cou, Médailles, Crucifix, Bagues or et argent, etc., etc., qu'elle vend à des prix excessivement bon marché, se contentant de gagner peu pour vendre beaucoup.

La Bijouterie Mattei a également l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'à cette même occasion et en dehors de ses prix réduits, elle fera cadeau d'une BELLE PENDULE en bois sculpté, à toute personne qui fera un achat de n'importe quelle espèce et dont le montant sera supérieur à 30 francs.

30, Boulevard Paoli, Bastia

A LOUER

L'ancien local du Grand Café du Commerce. S'adresser à M. Simon Damiani, ainsi que pour l'achat en bloc ou en détail du matériel du dit café.

BRASSERIE GASPARINI
5, Place Saint-Nicolas

Tout les soirs à 4 heures, Glaces assorties.

Glacière Parisienne

Nous avons l'honneur de rappeler à nos nombreux clients que notre voiture de livraison dessert deux fois par jour les différents quartiers de la ville :

Le matin, de 9 à 11 heures,
L'après-midi, de 3 à 6 heures,

et que notre dépôt central est rue Saint François, 3, (près la Brasserie des Platanes), est ouvert tous les jours de 5 heures du matin à 10 heures du soir.

Nous rappelons, en outre, à Messieurs les voyageurs que, comme par le passé, ils pourront se procurer de notre glace à la gare de Lupino, où un employé se tiendra à leur disposition au passage des trains venant de Bastia.

Notre glace est vendue 5 cent. le kilo.

Avis au Commerce

Le vapeur *Alpha*, de la Cie de l'Est-Tunisien, partira de Tunis pour Bastia, dimanche, 11 courant, et de Bastia pour Nice et Marseille, mardi, 13, dans la soirée.

Pour frêt, passage, et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, Transports Maritimes Est-Tunisien, 6, rue Soffren.
à Tunis, Direction, 6, rue d'Alger.
à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau Port, 1 bis.
à Nice, à M. Honoré Hotto, agent.

La Cie des Transports Maritimes Est Tunisien, a l'honneur d'informer le commerce bastiais qu'elle vient d'organiser un service hebdomadaire et régulier entre la Tunisie-Bastia-Nice-Marseille et vice-versa.

Les départs de Marseille pour Bastia auront lieu tous les vendredis (premier départ, le vendredi 16 courant).

Grande vente réclame
avec Prime

La Maison ORESTE BIAGINI désireuse de faire apprécier de plus en plus l'excellente qualité des vins qu'elle livre et *qu'elle garantit absolument purs à l'analyse* donnera à partir de demain à titre gracieux :

UNE PRIME consistant en une SERVIETTE d'une réelle valeur à tout acheteur de 20 litres de vin.

En vue de faciliter la clientèle il sera remis un BON DE PRIME à chaque litre de vin. Vingt bons donneront droit à LA PRIME correspondant à la qualité du vin livré.

C'est pour engager les amateurs de bon vin à essayer qu'elle s'impose ce sacrifice qu'elle en serait enchantée sur les y trouver à l'utile et l'agréable. Des facilités sont accordées pour le payement et les vins seront livrés à domicile soit en paniers de 12 bouteilles soit en demi-jeannes ou fûts.

Aperçu des Prix

Vin d'Algérie Rouge, 0,22 et 0,25 c. le litre.
— Blanc, 0,30 cent. id.
Vin Corse Rouge, 0,30 et 0,35 cent. id.
— Blanc, 0,40 cent. id.
— Vieux extra, blanc et rouge, 0,60 cent. le bouteille, verre à rendre.
Vin d'Italie en flacon de 2 lit. 1/2 environ, 4,25 le flacon, verre à rendre.
Huile d'olive fine, 4 fr. le litre.
Vinaigre, 0,30 c. le litre.
Vieux Marsala de Trapani. — Malaga. — Madère. — Vermouth de Turin. — Apéritif « Le Pol ». — Quinquina « Pulpounet ». Cherisme, etc.

La grande vente Réclame avec prime, aura lieu tous les jours dans les **Entrepôts Orvoie Biagini**, 5, Avenue Carnot, Bastia.

Essayez vous en serez satisfait !

AVIS UTILE

Toute personne désirant boire frais qui mettra un glaçon dans son verre devra s'assurer que cette glace soudoe ne provient pas de la graisse à la surface du liquide.

A cet effet, la *glace hygiénique de la Glacière Bastiaise* est toute indiquée parce qu'elle est fabriquée à l'eau *distillée absolument* pure reconnue à l'analyse.

TRANSPORTS DIRECTS
entre Bastia
et les ports du Nord
Services bi-mensuels de vapeurs de SANTA pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE
Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à
M. ARTHUR C. SOUTHWELL
Bastia

AU PETIT PARIS
32, Boulevard Paoli, 32

Madame MAGE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'ouvrir un magasin de blanc comprenant un choix considérable de toiles, linge de table, mouchoirs, lingerie confectionnée, etc.

Grand assortiment de cols, cravattes, crêpons et articles de Chine.

Malgré sa nouvelle installation elle sollicite, comme par le passé, de visiter, aux époques habituelles, sa clientèle de l'intérieur.

Haute-Nouveauté
MAISON ROGIALLI
Place Saint-Nicolas

Saison Printemps-Eté

Chaque saison, à la réception de sa marchandise de grande nouveauté et d'une beauté exceptionnelle, Mme Rogialli est en mesure de satisfaire sa nombreuse clientèle qui sait trouver chez elle le choix que la Maison ROGIALLI peut offrir.

Elle vient présenter sa nouveauté et Mlle Rogialli qu'elle a reçu pour la saison *Printemps-Eté* un riche assortiment de draperies pouvant satisfaire tous les goûts de ses nombreux clients et défier toute concurrence.

En fait anglaises de premier choix, vêtements sur mesure pour Messieurs, Dames, Ministres et Ecclésiastiques.

Grand assortiment de gilets fantaisie, brettelles, chemises, chemises, pochettes, faux cols, etc., etc.

N. B. — Sur demande on se rend à domicile et on envoie des échantillons dans l'intérieur.

Horlogerie-Bijouterie
orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

Glacière
DE CORTE

Installation à force hydraulique pour la fabrication de la glace transparente, cristallisée à l'*Eau naturelle de la Restonica*.

Production quotidienne 6.000 k.

Cette glace incomparable, fabriquée par les procédés modernes et hygiéniques de la Compagnie Industrielle Raoul Pictet, de Paris, sera vendue au prix de CINQ centimes le kilogramme, et ceci pendant toutes la saison de l'année.

Un avis ultérieur fera connaître l'adresse des magasins de vente que a Glacière de Corte se propose d'ouvrir incessamment à Bastia.

65 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS PARIS 1900
GRAND PRIX, St-Louis 1904
Alcool de Menthe de
RICQLÈS
SEUL VÉRITABLE ALCOOL DE MENTHE
CALME LA SOIF ET ASSAINIT L'EAU
CHOLÉRINE
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
EXIGER du RICQLÈS

VER SOLITAIRE
Cure radicale sans danger en cinq heures par les
GLOBULES du SECRETAN



MONTECATINI SUR MER

Etablissement des Eaux « Della Salute »

à LIVOURNE

Ces Eaux purgatives naturelles, très appréciées dans la région depuis plus d'un siècle, possèdent, à des degrés différents, tous les éléments constitutifs des sources les plus connues et les plus efficaces, à base saline, d'Italie et de l'Etranger.

Leur contenu, enrichi par le très précieux agent thérapeutique qu'est l'iode, qui s'y trouve dans de justes proportions pour l'usage interne du traitement, concourt à faire de ces eaux un type des plus efficaces pour les cures les plus variées des affections de l'estomac, des intestins, du foie, de la régénérescence du sang.

L'efficacité et la réputation de ces eaux salines iodurées ont donné l'idée de réunir les sources dans un établissement grandiose, qui a été ouvert le 1er mai. Cet établissement comprend tout ce que la science, l'hygiène et l'art moderne ont inventé de mieux afin que le traitement puisse produire tout son effet.

L'Etablissement s'élève dans un site très agréable, entouré de jardins et de bois, où on a le double avantage de respirer l'air si vivifiant des montagnes et de jouir de la brise si fraîche et si salubre de la mer. Il se trouve tout à fait à l'extrémité de la grande allée des aqueducs, ombragé de platanes et de chênes séculaires, et à deux kilomètres à peine du centre de Livourne.

Directeur général technique

M. le prof. commandeur G. QUERIOLO

Directeur de la Clinique médicale générale à l'Université royale de Pise.

Sous-Directeur, **M. le prof. chev. Jacques Sombroso**, de l'Institut des Cours supérieurs de Florence ; — Directeur adjoint, le **docteur Darius Zoccardo**, de la Clinique de l'Université royale de Pise.

LE PHÉNIX

COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE SUR LA VIE ET L'INCENDIE

Fonds réalisés : **200** millions.
Valeurs assurées encourt **800** millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie La Prévoyance, à Bastia, 17, Bd Paoli.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE — LE XELLE

Vous avez entendu parler de

L'ÉLECTRO-VIGUEUR



Dr B.-N. MAGLAUGHLIN, 14, Boulevard Montmartre, Paris.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

A vendre ou à louer

Cours Grandval, 34, 4me étage, Ajaccio

Deux appartements composés chacun de 7 pièces, un cabinet, un long couloir, salle-chambre, mansarde et balcon. Balcon sur la devanture et grand balcon sur la cour. Escalier clair.

S'adresser à Mme veuve Bosc, avenue du Premier Consul, 2, 2me étage, Ajaccio.

Vin, Pétrole
Alcool à brûler

Vins rouge et blanc, le litre 0,20.
Pétrole de la Cie Générale des Pétroles, 0,35.
Alcool à brûler, 0,75.
Magasin : 7, rue de l'Opéra, près de la Poste.

LA GRAINE St-VINCENT
guérit radicalement
CONSTIPATION
Hémorroïdes, Maladies du Ventre
Foie, Vessie, Voies urinaires
Procure à Tous
Santé, Vigueur
A. DETHOREY, Phien spécialiste, NANCY
envoi contre mandat
Boîte 2 francs. — *Dans toutes les Pharmacies*

BAR SOAVI
Cours Sébastiani, Bastia
BIERE GRUBER
Le bock 20 c.
Le ballon 25 c.
Le demi 10 c.
Le *Sérieux* 50 c.

CONCESSIONNAIRE pour l'arrondissement de Bastia, des bières en bouteilles de la
Brasserie Gruber

BONNE OCCASION

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; Futailles pour vin neuves et usagées, toutes contenances, à des prix très avantageux.
S'adresser au concierge de Toga.

à l'Usine de Toga

Divers grands magasins pour fourrages, céréales, denrées. Ecuries à partir de dix francs par mois.
S'adresser au concierge de Toga.

TUMEUR

L'ARGUS DE LA PRESSE
Fondé en 1879
LE PLUS ANCIEN OFFICE DE COUPURES DE JOURNAUX
Lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, en fournit les extraits sur n'importe quel sujet.
PARIS. — 14, rue Drouot, — IXe
CORRESPONDANTS de l'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Berne, Milan.

Installation
à Gaz et Acétylène
Jean Cini, ex ouvrier du Gaz
Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage. — Travail soigné et garanti.

BLANCHISSAGE
et Repassage
Mlle MARIE VESPERINI
rue Notre-Dame, Ajaccio
Travail soigné

DENTISTE
Le cabinet du docteur Vincenti, 1, rue de l'Opéra, en face les magasins Orenga, sera ouvert du 1er au 9 de chaque mois.
Mme MASSEL, née WOOD, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

Atelier de Dorure
SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur
Rue des Terrasses, Bastia
Travaux et réparations d'objets d'Eglise

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.
Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.
Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

PHARMACIE Centrale du Nord
LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS
222 et 224 Rue Lafayette
CATALOGUE FRANCO sur demande
Dépôt Général du **VIN GAYFARD**

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 16 francs
EDITION B : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les P. P. et 4 P. P.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 32 francs
ADM. GOUBAUD, Editeur, 7, rue de Grenelle

MAISON L.-N. MATTEI et Cie

Produits Recommandés

La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

XXXe ANNÉE — MERCREDI, 14 JUIN 1905 — N° 141

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page) 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	Un an.	6 mois	3 mois
Ouest	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00281

BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Basile Magne.
Soleil : (heure nationale)
Lever 3 h 53 m. — Coucher, 7 h 9 .
Lune Pleine le 10 — Dernier quar., le 24.
Fête de demain : Saint Vite.

13 JUIN

Croyances et Superstitions

Les Stryges

La stryge, sous son corps de femme, de belle femme parfois, est un être aussi énigmatique que troublant, aussi troublant que redoutable et pervers. La stryge est une pieuvre à face humaine, un vampire mystérieux et terrible, une tigresse qui s'attaque même à ses propres enfants dont elle suce le sang jusqu'à la dernière goutte avec une avidité épouvantable. Cette soif de sang humain est chez elle inextinguible ! Il n'est point de stratagème qu'elle n'invente pour essayer de l'apaiser. — Elle a recours aux plus infâmes sortilèges et aux maléfices les plus coupables. La stryge est une fille cadette de l'enfer. — Elle a plus d'un côté commun avec les êtres infernaux, ses frères aînés. Elle a, comme ces derniers, la faculté d'opérer des enchantements, de prendre toutes les formes qu'il lui plaît, de se transporter à des distances prodigieuses, en moins de temps qu'il ne faut pour le dire. Grâce à un mélange d'une composition mystérieuse, renfermé dans un coquillage à la forme bizarre, elle oint d'un elle se frotte au préalable, elle vole, elle court aussi vite que la pensée ! le balai des sorcières de nos légendes enfantines n'est que ridicule et grotesque en comparaison de celui de la stryge. Mais hâtons nous de dire, qu'après tout, elle n'est qu'une femme, et comme telle, sujette, elle aussi, à toutes les tribulations, à toutes les infirmités humaines.

Ce vampire, qui a les ailes de la pensée, est toujours à l'affût de son innocente proie ; le sang d'un nourrisson le désaltère et le rafraîchit. On surprend souvent la stryge sur le bord d'un berceau ou dans la couchette d'un enfant, qui tète encore sa mère. On l'y surprend sous la forme d'une énorme chatte noire — forme qu'elle affectionne de toutes. — Le chat n'est-il pas, en effet, le compagnon impénétrable des sorcières ? N'est-il pas le complice ténébreux de tous leurs sortilèges ?

La stryge ne fréquente pas l'église : elle a horreur des sacrements. Si parfois, une circonstance exceptionnelle la force à pénétrer dans le temple sacré, elle éprouve, pendant le saint sacrifice, des convulsions imperceptibles et fait d'ignobles grimaces, sous son long voile, au prêtre qui est à l'autel. Et cela passe inaperçu aux yeux des fidèles qui ne se doutent point de ces horreurs. Mais si un mélis de la localité s'avisait de dépasser, tout près de la porte de sortie, quelques grains de sel ammoniaque, la stryge est prise au piège comme un rat dans une souricière. — Elle ne peut plus franchir le seuil de l'église. Elle va, elle vient, haletante, angoissée, elle fait mille tours, mais une force surnaturelle, plus puissante que la sienne, la retient prisonnière dans le temple. Dieu a permis que le sel ammoniaque fut la pierre de touche propre à démasquer cette face de l'enfer. — La stryge est reconnue et stigmatisée par la foule. Désormais, le public ne la voit plus que la voir terrear. Il fait, en toutes circonstances, la stryge malfaisante dont la perversité et la malice sont inouïes. Car, outre les méfaits dont elle se rend coupable envers les pauvres petites créatures qui font la joie et l'orgueil des mères, cette grande maudite de Dieu et des hommes ne se fait aucun scrupule de faire du mal aux personnes adultes, quand celles-ci lui déplaisent ou paraissent lui nuire en quoi que ce soit.

Elle prend alors la forme d'un caniche caressant, et sournoisement, elle se jette entre les jambes de celui ou de celle dont elle veut se venger. Si on la repousse, elle mord cruellement et se sauve avec une rapidité incroyable ; elle court entre les mains qui veulent la retenir, plutôt qu'elle ne glisse, et nargue, de la sorte, la colère impuissante des plus forts.

Si on la caresse, elle mord encore ; mais elle mord mollement, perfidement ; car cette molesse obstinée cache une perfidie, comme les feuilles de la rose cachent les épines du pédoncule ; elle mord profondément, et cette morsure brutale ou doucereuse inocule un virus qui empoisonne le sang de l'imprudent qui endurera pendant toute sa vie des souffrances atroces et assistera, la consternation dans l'âme et le désespoir dans le cœur, à l'atrophie progressive de ses membre, et endurera, impuissant et rageur, les lancinantes douleurs d'un mal sans remède, rebelle aux efforts de l'art, et dont le caractère inexplicable désoriente et désarme la science.

Ce mal a pourtant un remède : il réside uniquement dans la bonne volonté de la stryge ; mais cette bonne volonté est subordonnée elle-même à la crainte, à l'intérêt ou au calcul. La stryge peut, par simple attouchement, soulager le virus et rendre à la santé sa victime dolente. Seulement, il faut que le mobile auquel elle obéit soit bien puissant pour la déterminer à une réparation quelquefois tardive.

La stryge, comme toutes les femmes, a des passions tumultueuses : elle aime, elle affectionne, elle hait, elle craint. Elle calcule, elle souffre, elle jouit. Mais la soif du sang domine tout. Cette soif étouffe, en elle, la voix même de la nature, et pousse la stryge, devenue mère, à de monstrueux excès. Les légendes qui suivront dans le prochain numéro donneront au lecteur une idée plus nette de ce que nous avons avancé plus haut ; c'est surtout au lecteur, né et élevé sur le continent, que nous faisons allusion. En attendant, faisons l'exposition succincte des quatre acheveds. Il ne faut pas se figurer qu'on puisse constater aisément les caractères auxquels on reconnaît la stryge ; ils sont si peu apparents, ils sont si ondoyants et si divers, que le plus malin pourrait être induit en erreur. Il faut réellement des circonstances extraordinaires, des faits parlants par eux-mêmes et indéniables pour que le doute ne soit plus permis ; dans tout autre cas, l'on est réduit à des conjectures, la plupart du temps fausses ou contestables.

Ainsi, les stryges étaient ou sont plus rares qu'on ne le pense. Autrefois, on en comptait à peine une dizaine au sein d'une population de plus de cinq mille âmes. Aujourd'hui, le nombre en doit être très sensiblement réduit, car les jeunes gens haussent les épaules et un sourire de malicieuse incrédulité passe sur les lèvres des jeunes filles, au récit de certaines légendes fait par des personnes sérieuses, respectables par leur âge et par la sincérité de leurs sentiments et de leurs convictions intimes.

Les stryges se reconnaissent entr'elles, au moyen de certains gestes conventionnels qui échappent complètement aux gens non initiés : elles ont aussi un signe de ralliement, car, les stryges sentent le besoin de se réunir, de délibérer et de prendre souvent des décisions importantes qui doivent être toujours interprétées dans un sens auquel l'esprit du mal n'est jamais étranger. Ces conciliabules nocturnes se terminent souvent par une danse frénétique et en rond, autour d'un grand feu allumé sur un tertre élevé, au pied duquel mugit souvent un torrent impétueux. Les stryges paraissent attacher aux nombres impairs un intérêt mystérieux et fatidique. Les conciliabules impairs jouent un grand rôle, un rôle presque exclusif dans leurs fêtes et gestes. Elles se réunissent en nombre impair, et un nombre impair de coups de poignard, de pierre ou de bâton peut seul déterminer la mort chez elles. Pourquoi ? Mystère !

JEAN JACQUES ALBERTINI.

Correspondances Corses

14 juin 1764. — Le visiteur apostolique, envoyé en Corse par le Saint-Siège, s'embarque à Prunete. Le prélat qui était venu en Corse en compagnie de l'abbé Galuzzi, retournait à Rome où il devait rendre compte de sa mission.

La grande préoccupation de l'Eglise était de remettre les Corses dans la voie apostolique et chrétienne que les guerres dont notre île avait été ensanglantée lui avaient fait abandonner.

Don Louis Campi

Le regretté M. Louis Campi, qui a consacré tant d'années de sa vie aux recherches historiques sur la Corse et en particulier sur Ajaccio, a fait don à sa ville natale des noticet ces historiques réunies au prix de tant de soins et de sacrifices.

Nous reproduisons la délibération du Conseil municipal d'Ajaccio relative à l'acceptation de ce don.

L'an mil neuf cent cinq, le dix du mois de mai, à quatre heures du soir, le Conseil municipal de la ville d'Ajaccio s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Pugliesi-Conti, maire.

Etaient présents : MM. Pugliesi Conti, Nicoli, Casale, Poggi, Vico, Degregorio, Defranchi, Alata, Marti, Gambarelli, Ramaroni, Franceschini, Fiori, Campiglia, Stephanopoli, Bartoli.

La Conseil a élu pour secrétaire M. Campiglia.

Sur lettre, en date du 26 avril dernier, M. le député Gabrielli a informé M. le Maire que son regretté beau père M. Louis Campi, avait, de son vivant, laissé devinir l'intention de léguer à sa ville sa très intéressante bibliothèque sur la Corse, ainsi qu'un sarcophage antique — ou les livres et le meuble qui les contient, pour être déposés au musée de la ville et à la bibliothèque communale.

Il exprime également le désir de voir inscrire sur le sarcophage : « Don Louis Campi » ; sur le meuble contenant la collection sur la Corse : « Fonds Louis Campi ».

Et que, dans l'intérêt de la conservation de la collection en question, chaque volume soit revêtu du cachet de son bienpère et ne puisse être consulté que sur place.

Sur la proposition de M. le Maire, le conseil accepte, conformément aux désirs exprimés par M. le député Gabrielli, la donation dont il s'agit ; il prie M. le Maire de vouloir bien faire parvenir à la famille du très regretté M. Louis Campi l'expression de ses sentiments de très vive reconnaissance ; il délègue, en outre, M. le bibliothécaire Marcaggi pour dresser l'inventaire des précieux volumes qui

---

21 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE NŒUD GORDIEN

par CHARLES DE BERNARD

LA FEMME DE QUARANTE ANS

VIII

— Je me présenterai moi-même, dit ce dernier, dont la figure flamboyait comme une comète ; et il traversa le salon d'un pas qui, sous le tapis, eût dérouté le parquet. Feuilletant avec nonchalance une partition ouverte sur le piano, madame de Flamareil ne le vit pas venir ; avant d'avoir reconnu l'homme qui se penchait vers elle, comme pour la suivre, elle reçut à bout portant ces paroles, qu'un loup, au temps où les animaux parlaient, n'eût pas prononcées d'une façon plus carnassière :

« Si je n'en meurs pas, j'en deviendrai folle ! » Je vois avec plaisir que vous n'êtes ni folle, ni morte.

Rodolie tressaillit, se retourna, et se renversa à demi sur le piano, comme si quelque chose d'invisible l'eût frappée. Dans ce mouvement, ses doigts, en s'accrochant aux touches du clavier, leur firent rendre une harmonie qu'il eût été fort difficile de noter, et qui se perdit heureusement au milieu du bruit du roût.

— Elles, vous m'attendiez pas, reprit Garnier, du ton dont Othello dit : — Desdémone, avez-vous prié cette nuit ?

Un salon est pour une femme du monde ce qu'est pour un homme le terrain d'un duel ; il faut vaincre ou mourir sur place. En face d'une apparition plus effrayante que celle d'un revenant, madame de Flamareil s'affermit sur ses genoux fléchissants, dompta l'émotion de son courage, puis, lançant tout autour d'elle un regard rapide, imprima sur ses traits douées à une puissante de volonté presque magique, l'air calme et gracieux par lequel, dans un autre moment, elle eût accueilli les compliments d'un homme de sa société habituelle.

— M. de Flamareil est ici, dit-elle d'une voix basse, mais distincte.

— Est-ce lui qui vous fait peur, ou M. de Morsac ? répondit l'officier, en lui plongeant dans les yeux un regard furibond.

Rodolie sentit une rougeur ardente s'étaler sur son pâle visage, et se pencha comme pour regarder son bracelet qu'elle feignit de fermer. Un moment après, lorsqu'elle releva la tête, son front était calme de nouveau, ses yeux et ses lèvres souriaient.

— Théodule, dit-elle avec un accent pénétrant, entendais vous être un homme d'honneur !

Les deux anciens amants se contemplèrent un instant en silence, étudiant plus attentivement qu'ils ne l'avaient fait jusqu'alors les changements opérés en eux par dix années de séparation. Quoi qu'on puisse dire de la précocité du déclin chez les femmes, madame de Flamareil sortit victorieuse de cet examen, et parut au commandant aussi belle qu'aux jours où elle s'appelait pour lui seul : Elise.

Une chose vraie, quoique peu remarquée jusqu'ici, c'est que les tempéraments tendres, les organisations sensibles trouvent des forces merveilleuses pour supporter les épreuves auxquelles les expose leur nature impressionnable. On dirait que l'amour, malgré le bandeau dont l'a pitoyablement affublé la mythologie, reconnaît ses amis et les ménage tout en les torturant. Les souffrances du cœur enlaidissent presque toujours les êtres qui n'en ont pas l'habitude. Rien, par exemple, de ridicule ou de hideux comme un gros homme lymphatique dont les paupières bouffies et les prunelles larmoyantes trahissent la visite cruelle du dieu malin.

Les femmes, au contraire, c'est-à-dire les femmes sentimentales, vivent dans les chagrins de l'amour comme dans une atmosphère naturelle, bénigne, et, l'on pourrait le croire, nécessaire ; elles se conservent dans leur mélancolie comme ces beaux fruits qui acquièrent une saveur nouvelle dans l'alcool, au lieu d'y brûler ; elles pleurent de source, sans avoir les yeux rouges, et la larme suspendue à leur paupière semble seulement une perle de plus dans leur toilette ; leur pâleur même, causée par l'insomnie, a un air de coquetterie, depuis que la pâleur est à la mode. Ces femmes là sont très malheureuses, cependant ; captez leur confiance, si c'est possible, vous entendrez les récits les plus douloureux qu'à leur vue vous n'auriez jamais soupçonnés ; elles ont l'âme saignante, mais le front sans rides ; le cœur mort, mais le visage plein de vie. Les peintres ont bien compris ce que nous voulons exprimer ; à part Murillo, tous ceux qui ont peint la Madeleine l'ont représentée bien attrayante encore pour tant de repentir.

Madame de Flamareil était donc restée belle en dépit des souffrances de son cœur, et le temps pour elle avait montré presque autant d'indulgence que l'amour. D'ailleurs, tout ce que le goût naturel et la science acquise peuvent inspirer de précautions conservatrices ou d'artifices réparateurs, était pratiqué par elle de manière à rendre plus imperceptible encore la trace de dix années aux doigts légers et bienveillants. D'ordinaire, les femmes achètent au diamant à chaque ride naissante, et remplacent par une fleur le moindre cheveu qui tombe.

Eudoxie n'avait pas attendu les mortifiants conseils de l'âge déclinant ; elle avait adopté le luxe comme fantaisie avant qu'il se fût imposé à elle comme nécessité. En le voyant dans son grande jour, couverte de pierreries, chacun se disait qu'elle n'en avait pas besoin, et qu'une simple couronne de marguerites des champs eût suffi à sa coquetterie. Par un rare privilège, sa beauté, noble et douce à la fois, lui permettait également la magnificence et la simplicité ; ce jour-là, par hasard, appartenait à la magnificence.

(A suivre).

viennent enrichir la bibliothèque de la ville natale du donateur et prendre toutes les mesures utiles pour le transfert du legs dont il s'agit.

Fait et délibéré à Ajaccio, ledjour, mois et an que dessus.

(*Suivent les signatures*).

A L'ŒUVRE !

Au Directeur du Petit Bastiais.

Depuis quelque temps, s'il est une question qui intéresse notre commerce bastiais, c'est bien celle de nos services maritimes postaux.

M. Joseph Ajaccio, dans un magistral article, démontrait d'une façon péremptoire quels surcroît étaient les avantages que le commerce aurait réalisés s'il avait été possible d'en arriver à ce groupement.

L'idée est juste, précieuse, mais aussi faut-il que les intéressés la mettent en pratique. Que les commerçants de Bastia, que les gros commerçants surtout y songent : les groupements sont une force, et une force sérieuse.

Il existe à Bastia une Société pour la défense des intérêts du commerce, qui compte parmi ses membres des hommes de la compétence et la volonté sont d'une réelle valeur. Que le commerce entier accorde une fois pour toutes son estime et sa confiance à cette Société ; qu'il comporte une fois encore qu'il serait très humiliant pour lui, que d'assister, inactif, à tant de questions vitales qui l'intéressent, et cela à cause d'une entente impossible.

Jetons les yeux autour de nous, et admirons avec résignation ce groupement sérieux, cette cohésion parfaite qui se produit parmi les travailleurs !!

Si dans cette question maritime, c'est un de vie ou de mort pour notre commerce, nous voulons avoir enfin raison, il n'y a pas d'autre issue que le *groupement*. A l'œuvre donc !!

Agréez, etc.

Un Commerçant bastiais.

Bastia Exposition

Lundi, 12 juin. — Entrées payantes, 925. Record des billets réduction, 0 sinii, Zuani, Gasparini, Luciani. Le temps est lourd et incertain. Après la matinée du Casino-Théâtre, le lancement des deux montgolfières portenseignes offertes par M. Zuani, directeur-pharmacien de la Croix Rouge, réussit complètement. La première disparaît dans la direction de l'Ile d'Elbe. La deuxième tombe à 3 milles au delà de la jetée du nouveau port.

Mardi 13 juin. — Entrées payantes 467. Record des tickets réduction, Zuani, Orsini, Gasparini, Suavi. Le temps est superbe bien qu'un peu chaud. Le sujet de la conversation ne varie pas depuis quatre ou cinq jours à la pouponière du salon des Beaux-Arts. A quand les courses de taureaux ?

— Vous verrez que ce projet tombera à l'eau !

— Tant que je ne verrais pas les arènes construites et même les taureaux ici, je doute !

— Puisque je vous dis que MM. Emanuelli et Compagnie doivent aujourd'hui même mesurer l'emplacement et poser les premiers piquets.

— Mais les fissins ?

— Ils disparaîtront.

— Le kiosque à musique ?

— Il restera jusqu'au dernier moment puis il s'en ira à son tour.

— Votre assurance m'étonne, qui vous a renseigné ?

— Mais c'est le secret de polichinelle, tout le monde le sait à l'Exposition en sait autant. M. Emanuelli ne cache pas ses idées. Ainsi chaque course sera différente. Nous aurons les sauteurs, écarteurs français, puis les jeux espagnols, et enfin, à la troisième, la mise à mort.

— Vous me donnez la chair de poule.

— Pour si peu.

— Sang à mise à mort.

— D'abord on ne dit pas mise à mort, c'est bon pour les profanes, les aficionados disent « Corrida del muertes. » C'est la mode, il faut bien que nous suivions la mode.

Et puis c'est un très bon motif pour demander à nos maris des toilettes neuves, quand ça ne serait que pour ce, ma chère, j'applaudis des deux mains MM. Emanuelli et Astruc.

♣

Concours du jeu de boules. — Cent francs de prix en vircn. Il sera perçu un franc par joueur. La totalité de ces entrées sera répartie aux gagnants.

Les engagements seront clos le samedi 17 juin, à 5 heures du soir, au contrôle de l'Exposition, et le dimanche 18, à midi, chez M. Jean Astre, propriétaire du jardin du jeu de boules, aux rue de l'Opéra.

Concours de pêche. — Cinquante francs de prix environ. On peut se faire inscrire au contrôle de l'Exposition, un droit d'inscription de 0.25 sera perçu, et de même que pour le concours de boules, la somme perçue de ce fait sera répartie aux gagnants.

Le concours aura lieu le jeudi 22 juin à 4 heures. M. Jérôme Agostini offre comme prix spécial aux pêcheurs-amateurs : un rouleau de 4 mètres, une ligne en coton, une ligne en soie, une ligne en chanvre, 100 hameçons assortis, 100 poils de Messine.

Prix en espèces offerts par MM. Tito de Carafft, Dapelo, Emmanuelli et Cie, Astruc et Cie, et par le Comité des fêtes de l'Exposition.

♣

Le Salon des Beaux-Arts

N° 252

Mme Fernande de Mertens expose un pastel, « Liliane. » Mme de Mertens n'est pas un amateur, à son bulletin d'exposant je lis : Artiste peintre, secrétaire des artistes français, ayant obtenu : Médailles d'or, d'argent et de bronze à Nîmes, Montpellier, Niort, Dijon, Marseille et Draguignan, et une mention honorable au Salon des artistes français. Voilà des titres. « Liliane » est certainement un joli petit tableau bien que je ne lui trouve pas les tons chauds et gais du pastel. Il faut tenir compte il est vrai que le tableau a beaucoup voyagé, que par conséquent le pastel, couleur délicate par excellence, a pu tomber, et c'est peut être à cela que sont dus les tons trop effacés. La principal de « Liliane » a mon avis c'est le sentiment de l'œuvre, le dessin est très bon et le plein air usuel. Je ne suis nullement surpris que l'artiste ait obtenu plusieurs récompenses dans les différentes expositions citées ci-dessus. J'aurais voulu voir deux ou trois œuvres de Mme de Mertens, je suis persuadé qu'elle doit avoir dans son studio de très bonnes toiles, car dans « Liliane » on reconnaît un artiste de talent.

QUART D'ŒIL.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 13 juin 1905.

(*De notre correspondant particulier*)

Dentiste

M. Beltrami, dentiste du Lycée et des Hôpitaux de Marseille, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que M. Garibaldi, son opérateur, adjoint des hôpitaux, sera à Ajaccio, Hôtel du Nord, (Lagorio), du 13 au 17 juin prochain.

Cour d'Assises

Présidence de M. GABRIELLI, *conseiller*

Audience du 14 juin

Assassinat

Après une interruption de deux jours, les débats de l'affaire Sallis et Fiori ont été repris aujourd'hui à une heure.

L'audience est déclarée publique.

L'audience est ouverte à 1 heure et demie.

Les témoins sont introduits.

Les témoins sont au nombre de 16 à charge et 16 à décharge.

Les témoins sont entendus.

Voici leurs noms :

Témoins à charge : Mme Sallis, Mme Fiori, Mme Pietri, Mme Ottavi, Mme Ottavi, Mme Ottavi, Mme Ottavi, Mme Ottavi, Mme Ottavi, Mme Ottavi, Mme Ottavi, Mme Ottavi, Mme Ottavi, Mme Ottavi, Mme Ottavi, Mme Ottavi.

Témoins à décharge : Mme Sallis, Mme Fiori, Mme Pietri, Mme Ottavi, Mme Ottavi, Mme Ottavi, Mme Ottavi, Mme Ottavi, Mme Ottavi, Mme Ottavi, Mme Ottavi, Mme Ottavi, Mme Ottavi, Mme Ottavi, Mme Ottavi, Mme Ottavi

Installation
à Gaz et Acétylène
Jean Cini, ex ouvrier du Gaz
Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage. — Travail soigné et garanti.

BLANCHISSAGE
et Repassage
Mlle MARIE VESPERINI
rue Notre-Dame, Ajaccio
Travail soigné

DENTISTE
Le cabinet du docteur Vincenti, 1, rue de l'Opéra, en face les magasins Orenga, sera ouvert du 1er au 9 de chaque mois.
Mme MASSEL, née WOOD, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

Atelier de Dorure
SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur
Rue des Terrasses, Bastia
Travaux et réparations d'objets d'Eglise
Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.
Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.
Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

PHARMACIE Centrale du Nord
LE MEILLEUR MARCHE DE TOUT PARIS
232 et 234 Rue Lafayette.
Succursales et Dépôts.
CATALOGUE FRANCO (Recommandé).
Téléphone — USINE à St-DENIS
Dépôt Général du PERU CAFFARD

Salon de la Mode
TOUS LES SAMEDIS
Le plus élégant et le plus pratique des Journaux de Modes
PREMIÈRE ÉDITION
avec gravures noires
Un An..... 14 fr. - Six Mois. 7 fr 50
Le N° : 25 centimes
SECONDE ÉDITION
avec 32 gravures coloriées
Un An..... 22 fr. - Six Mois. 11 fr 50
Le N° : 50 centimes
SPÉCIMENS GRATIS
Adresser les demandes à H. Henry PETIT, Rue
5, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

A vendre ou à louer
Cours Grandval, 31, 4me étage, Ajaccio
Deux appartements composés chacun de 7 pièces, un cabinet, un long couloir, salle-à-manger, mansarde et balcon côté, Balcon sur la devanture et grand balcon sur la cour. Eau sur chaque.
S'adresser à Mme veuve Bosc, avenue du Premier Consul, 2, 2me étage, Ajaccio.

Vin, Pétrole
Alcool à brûler
Vins rouge et blanc, le litre 0,20.
Pétrole de la Cie Générale des Pétroles, 0,35.
Alcool à brûler, 0,75.
Magasin : 7, rue de l'Opéra, près de la Poste.

LA GRAINE ST-VINCENT
guérit radicalement
CONSTIPATION
Hémorroïdes, Maladies du Ventre
Foie, Vessie, Voies urinaires
Procure à Tous
Santé, Vigueur
A. DETHOREY, Pharmacien spécialiste, NANCY
envoi contre mandat
Boîte 2 francs. — *Dans toutes les Pharmacies*

BAR SOAVI
Cours Sébastiani, Bastia
BIERE GRUBER
Le bock 20 c.
Le ballon 25 c.
Le demi 40 c.
Le *Sérieux* 50 c.
CONCESSIONNAIRE pour l'arrondissement de Bastia, des bières en bouteilles de la
Brasserie Gruber

BONNE OCCASION
A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; Futailles pour vin neuves et usagées, toutes contenances, à des prix très avantageux.
S'adresser au concierge de Toga.

à l'Usine de Toga
Divers grands magasins pour fourrages, céréales, denrées. Ecuries à partir de dix francs par mois.
S'adresser au concierge de Toga.

TUMEUR
Brûlures, Coupures, Blessures, Contusions, Hémorroïdes, Engelures, Crevasses, Piqûres, Eczémas, Dartres, Boutons, Rougeurs, Démangeaisons, Inflammations, Hémorragies, Varices, Ulcères, Plaies, Abcès, Panaris, Anthrax, Furoncles, Coups de Soleil, Coups de Feu, Coups de Sang, Coups de Froid, Coups de Chaleur, Coups de Vent, Coups de Pluie, Coups de Neige, Coups de Grêle, Coups de Tonnerre, Coups de Foudre, Coups de Vent, Coups de Pluie, Coups de Neige, Coups de Grêle, Coups de Tonnerre, Coups de Foudre

L'ARGUS DE LA PRESSE
Fondé en 1879
LE PLUS ANCIEN OFFICE DE COUPURES DE JOURNAUX
Lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, en fournit les extraits sur n'importe quel sujet.
PARIS. — 14, rue Drouot, — IXe
CORRESPONDANTS de L'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lausanne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Berne, Milan.



MONTECATINI SUR MER
Etablissement des Eaux « Della Salute »
à LIVOURNE
Ces Eaux purgatives naturelles, très appréciées dans la région depuis plus d'un siècle, possèdent, à des degrés différents, tous les éléments constitutifs des sources les plus connues et les plus efficaces, à base saline, d'Italie et de l'Etranger.
Leur contenu, enrichi par le très précieux agent thérapeutique qu'est l'iode, qui s'y trouve dans de justes proportions pour l'usage interne du traitement, concourt à faire de ces eaux un type des plus efficaces pour les cures les plus variées des affections de l'estomac, des intestins, du foie, de la régénérescence du sang.
L'efficacité et la réputation de ces eaux salines iodurées ont donné l'idée de réunir les sources dans un établissement grandiose, qui a été ouvert le 1er mai. Cet établissement comprend tout ce que la science, l'hygiène et l'art moderne ont inventé de mieux afin que le traitement puisse produire tout son effet.
L'Etablissement s'élève dans un site très agréable, entouré de jardins et de bois, où on a le double avantage de respirer l'air si vivifiant des montagnes et de jouir de la brise si fraîche et si salubre de la mer. Il se trouve tout à fait à l'extrémité de la grande allée des aqueducs, ombragé de platanes et de chênes séculaires, et à deux kilomètres à peine du centre de Livourne.
Directeur général technique
M. le prof. commandeur G. QUERIOLO
Directeur de la Clinique médicale générale à l'Université royale de Pise.
Sous-Directeur, MM. le **prof. chev. Jacques Lombroso**, de l'Institut des Cours supérieurs de Florence ; — Directeur adjoint, le **docteur Darius Boccardo**, de la Clinique de l'Université royale de Pise.

ORFÈVRERIE CHRISTOFLE
COUVERTS CHRISTOFLE
Manufacture à Paris, 56, Rue de Bondy, CATALOGUE Fco
EXIGER LA MARQUE CHRISTOFLE DE FABRIQUE
Reargenture de tous objets, CATALOGUE Fco
Notre Représentant à Bastia est M. Ignace VIALE et Fils, Bd Paoli

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse
25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 8, rue Feydeau, Paris.

Demandez et offrez dans tous les Cafés **l'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.**

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins généraux à Boulevard de Cardo, 1

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISES
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : 700 millions
Valeurs assurées encore : 800 millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie, Piedicroce, à Bastia, 17, Bd Paoli

JAVIER CABINET FRANÇAIS
PIERRE SABATIER
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
successeur
DENTS & DENTIERS
(Système perfectionné)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 15, en la Maison Benedetti
M. P. SABATIER a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, l'avoir transféré son cabinet de dentiste rue Paoli, 15, en la Maison Benedetti, et qu'il a ouvert un cabinet de consultation gratuite pour les pauvres, tous les jours de 1 à 2 heures.

L'un des rédacteurs gérant, MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia, Imprimerie Ollagnier.

XXXe ANNÉE — JEUDI, 15 JUIN 1905 — N° 142

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00283
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Vito.
Soleil : (heure nationale)
Lever 3 h 53 m. — Coucher, 7 h. 9 m.
Lune Pleine le 16 — Dernier quar., le 24.
FÊTE DE DEMAIN : Saint Vito.

14 JUIN

AUTOUR DU MAROC

Ce que je voudrais faire c'est le résumé des divers incidents qui se sont produits à propos de la question marocaine et en tirer si possible une conclusion. La chose n'est certes pas aisée, étant donné qu'ils revêtent un caractère diplomatique, et l'on sait combien il est difficile de suivre et d'apercevoir tous les côtés d'une affaire d'ordre international !

Il est cependant un fait matériel d'une gravité exceptionnelle qui ressemble beaucoup à une douche froide tombant sur la France : c'est la démission isolée de M. Delcassé. Le changement d'un ministre, fut-il un ministre des affaires étrangères, est chose courante quand il n'est qu'une mesure plus ou moins justifiée d'ordre intérieur, et que cette mesure reste circonscrite dans les frontières du pays. Malheureusement tel n'est pas le cas actuel, et le départ de M. Delcassé n'est ni plus ni moins qu'un débarquement en due forme provoqué, j'allais dire imposé par l'Empereur d'Allemagne.

Une panique à la suite d'une simple convocation diplomatique ? Ce n'est vraiment pas flatteur pour la France ! Après Fachoda le Maroc, il faut convenir que nous sommes en plein dans la voie des reculades. Remplacera-t-on M. Delcassé par le prince Radolin ?...

Tenez ! la situation affligeante de la Russie, vaincue par terre et par mer dans toutes les rencontres d'une guerre qui dure depuis plus de quinze mois, me paraît préférable à celle de la France en ce moment-ci, moralement souffletée dans la personne de M. Delcassé. Et soufflétée par qui ? Par l'Allemagne. Ces tristes constatations sont dures à faire. Elles vous enfoncent le couteau dans le cœur, mais il faut le faire parce qu'elles sont d'une vérité aveuglante.

La France fut toujours le pays du prestige et des actions d'éclat. Elle eut ses revers sans doute, entre autres elle fut écrasée en 1870, mais pas rabaissée. Le sort des armes s'acharna contre elle, mais un homme surgit qui sauva son honneur. J'ai nommé Gambetta.

Aujourd'hui une mouche tsetonne qui passe nous fait trembler dans nos culottes et nous conduit aux plus dures humiliations.

Veuille le Ciel que l'éloignement de M. Delcassé soit aussi l'éloignement de nos humiliations et le point de départ d'une diplomatie qui remette la France dans la situation qu'elle occupa jadis et d'où elle n'aurait jamais dû sortir, et que la sacrifice de M. Delcassé, dont on reconnaissait hier les hautes et brillantes qualités diplomatiques, marque la fin de nos faiblesses, le retour de notre force et de notre ancienne crânerie.

Sans doute, on doit s'employer, la France la première, à suivre une politique de paix et de concorde et à éviter autant que faire se peut les calamités de la guerre ; mais quand on s'appelle la France, on n'a le droit de laisser protester ni son honneur, ni sa gloire, ni sa force.

Encore une fois, la déchéance morale de la France ne saurait dépendre de la disparition d'un diplomate quelque distingué qu'il soit. Elle a été, elle est et elle demeurera l'une des nations les plus puissantes du monde. J'ai voulu tout simplement noter cette incohérence et ce manque d'esprit de suite qui se manifeste clairement dans la conduite trop changeante des affaires extérieures. J'ai voulu surtout m'alléger de cet écœurement que le lecteur éprouve comme moi, à l'idée que la France peut faiblir sous la férule d'un bravache Empereur.

Certes, le Souverain Allemand a le devoir de chercher à assurer les intérêts de son pays au Maroc, et même celui d'avoir une confiance limitée dans la France à les sauvegarder. Il n'y aurait à cela rien à dire, si le Kaiser n'agissait que sous l'empire de ce principe. Mais c'est là un par prétexte pour envoyer une boulette au visage de la France.

Eh bien ! Du moment que le Cabinet de Paris a ressenti le choc de cette boulette et qu'il a consenti à donner une autre direction à sa diplomatie en se débarrassant de M. Delcassé, il a maintenant pour devoir d'accepter la conférence internationale qui est l'objet du conflit et de réparer toutes les prétendues fautes commises par l'homme qui, hier, était l'honneur de notre diplomatie et qui n'est plus aujourd'hui qu'une épave sans valeur.

La chose est d'autant plus aisée qu'il est à peu près certain qu'en acceptant la procession de l'Allemagne, nous triompherons des jalousies de cette dernière, et nous aurons ainsi montré au monde, la correction de nos devoirs, la rectitude de notre chancellerie avec la reconnaissance de nos droits et enfin notre force, si nous en avons une.

Etablissons nettement que, puisque l'Allemagne a voulu faire du Maroc un nouveau Fachoda pour la France, la France à son tour a su badigeonner l'intelligence allemande avec la couleur du nègre qui peuple le Maroc. Car, de deux chose l'une : Ou la France est forte et prête, comme on le dit, à entreprendre une lutte avec n'importe quelle puissance, et alors on ne comprend pas qu'on l'humilie jusqu'à lui faire courber l'échine devant une impériale épilepsie ; ou bien la France n'est armée que sur le papier, et dans ce cas pourquoi crier-t-on si fort dans les sphères officielles qu'elle ne redoute aucune éventualité, et pourquoi ne cherche-t-on pas à la mettre en état de repousser toute invasion d'où qu'elle vienne ?

Il y a cependant 34 ans que nous travaillons au relèvement de la France, et nous serions encore à nous demander si elle est ou non en état de tenir en respect une puissance rivale !

Oui, la France est forte, mais montrons-le une fois, grand Dieu !

DA TALLA.

Centenaire de Wacken

15 juin 1733. — Le général de Wacken-dock quitte la Corse avec les Allemands qui y étaient encore.

Les troupes allemandes s'en allaient diminuées de trois mille hommes, tant morts que déserteurs, ce qui était pour Gênes chaque soldat qui ne retournait plus sur une diminution onéreuse, puisque pour le continent elle devait payer à Wacken-dock cent écus.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 15 Juin à 8 h. 1/2

Salut lointain, allégro,	Sellénick.
Ouverture de Concert,	Giraud.
Vallée d'Ossau, valse,	Benoist.
La Joire, fantaisie.	Helbey.
Charmante, mazurka,	Roux.

Le Chef de Musique, J. LANT.

M. Ascoli et la Corse

Le plus illustre philologue italien de notre époque, M. le sénateur G. I. Ascoli (1), vient de consacrer une nouvelle étude au dialecte corse (*Intorno ai continuatori côrsi del lat. parl.*). Nous reproduisons ci-après le début de cet intéressant travail :

Mi arrivava, or fa un paio di settimane, per la cortesia dell'onorevole direttore, il primo numero di una Rivista Letteraria Côrsa, intitolata : *Cirnu* ; Bastia, 1905. Il nome, o meglio il pseudonimo, di codesto signor direttore, è *Pietro Fatiloposta*, sotto il quale tutti però sappiamo che si nasconde il valoroso scrittore Pietro Luciano, che ha tradotto in francese, molti anni or sono, la *Corsica* di Gregorovius e in versi italiani l'*Arminio e Dorotea* di Goethe. Il nostro Guarnerio (rod. arch. glott. XIII, 120) mollerà da un pezzo a buon profitto, per lo studio del dialetto côrso, il volume dei *Versi italiani e côrsi di P. Fatiloposta* (P. Luciano), Bastia, 1887 ; al qual volume si devono poi essere aggiunte molte altre produzioni côrse, non a me accessibili in questo momento, dello stesso valore. I compagni di studio possono d'altronde ricordare, che pure il pseudonimo di questo valentuomo importa per me una ragion particolare di simpatia : ma, risalendo a ben più alte cose, ogni buon Italiano deve gratitudine a Pietro Luciano per l'intimo e schietto sentimento d'italianità, senza fole politico, in lui, com'è facile sperare che sarà in tutti i collaboratori della sua rivista. Ai suoi versi intitolati : *A nostra lingua* e al sonetto a *Ferdinando Gregorovius* (Versi Italiani e Côrsi p. 279, 330), ora si accompagnano bellamente i versi di Mantino (Rivista, p. 6) :

Oh, cosa guadagneremmo a mascarasci
Godimento di panni forestieri ?
D'i patroni u disprezzu ad attiracci,
Ch'infondimmu allicciâ i stanni sinceri,
Côrsi, in una parôla, e rispettati
Saremmu, cumme sempre simmu stati.

Ma limitandoci alla importanza che la *Rivista cirnu* avrà per la maggiore e migliore notizia dei parlari dell'Isola, noi ci affrettiamo a presentare un caloroso saluto alla nuova messaggiera, e subito ne profittiamo, estendendo alla *Commedioia*, che ora ci offre il Luciano, la indagine intorno a un rilevante fenomeno, ora appunto da noi compiuta anche attraverso le pagine del suo volume testè citato. Indichiamo quella con la sigla Lc., e questo con la sigla Lv.....

Ivi commence une dissertation philologique, dont nous faisons grâce à nos lecteurs.

Votes de nos Députés

Scrutin sur l'amendement de M. Maurs à l'article 9 du projet de loi relatif à la Séparation des Eglises et de l'Etat, ainsi conçu :

« Les ministres des cultes actuellement salariés par l'Etat, les départements ou les communes, qui seront maintenus en fonctions, continueront à recevoir leur traitement pendant un délai de cinq ans à partir de la promulgation de la présente loi.

» Passé ce délai, ceux d'entre eux qui

(1) Voici ce qu'en dit le *Nouveau Larousse illustré* : Ascoli (Graziadio Isaïa), philologue italien, né en 1829. A publié de 1854 à 1855 ses *Etudes orientales et linguistiques* où il se révèle comme un maître. Ses savants travaux lui valurent d'être nommé professeur de philologie à l'Académie de Milan (1860) et sénateur (1880). Ses principaux ouvrages sont : *Etudes critiques de linguistique* ; *Phonologie comparée du sanscrit, du grec et du latin*, etc. Par la publication de *ses Saggi ladini* (Essai sur la langue des Rhètes) et par la fondation de l'*Archivio glottologico italiano*, il a ouvert la voie aux recherches érudites sur les dialectes et patois de l'Italie.

---

24 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE NŒUD GORDIEN

par CHARLES DE BERNARD

LA FEMME DE QUARANTE ANS

VIII

En face de cette rayonnante infidèle, le chef d'escadron sentit malgré sa colère un ébaudissement involontaire. En revanche, l'impression qu'elle-même reçut fut fort différente. A la vue de la figure enflammée et du colossal embonpoint, qui avaient remplacé la pâleur sentimentale et la tournure élancée de l'ancien lieutenant du septième chasseurs, elle se demanda par quelle indigne lâcheté de son cœur elle avait pu aimer cette manière de tambour-major.

Le résultat de cette mutuelle comparaison fut instantané. En se sentant près de redevenir amoureux comme autrefois, Garnier éprouva un redoublement de fureur, en partie dirigée contre lui-même tandis que la femme de quarante ans dissimula sous un redoublement de douceur conciliante, la haine subite que lui inspirait son ancien adorateur.

— Mon honneur ! répéta le chef d'escadrons avec une amère ironie ; autrefois vous me parliez du vôtre.

— Si j'ai perdu ce droit, est ce à vous de m'en faire un crime, reprit Endoxie en évoquant politiquement les souvenirs de sa première passion ; mais un amant se laisse difficilement ramener au chemin qu'il a ouvert, lorsqu'il sait qu'un autre l'y a remplacé.

— Oh ! je me rappelle que vous êtes fort spirituelle, répondit le gros commandant d'un ton brusque, — si nous discutons, vous finirez par me prouver que deux et deux font six ; permettez-moi de rentrer dans la question. Il ne s'agit pas ici de Lyon, mais de Paris. Voilà quatre ans que je n'y étais venu, à Paris, et je ne m'attendais pas au bonheur de vous y retrouver. Avouez que c'est une rencontre fort originale. Ah ! ah ! ris donc, madame ; est-ce que cela ne vous paraît pas comme à moi, fort original ?

— Voulez-vous me perdre ? dit madame de Flamaroll d'une voix suppliante. Si vous m'avez jamais aimée, ne me parlez plus. Nous nous reverrons, et je vous expliquerai tout. Mais, de grâce, laissez-moi ! on nous regarde déjà.

Garnier hésita ; car cette voix, autrefois si puissante sur son cœur, y réveillait à chaque mot quelque écho depuis longtemps endormi ; mais bientôt il se reprocha sa faiblesse, et répondit avec toute la férocité qui peut être permise à un amant trahi.

— Pourquoi ne pas commencer l'explication tout de suite ? et d'abord dites-moi, je vous prie, pour quelle raison vous avez donné à ce séducteur M. de Mornac une étoile si éloignée de la mienne ? D'ordinaire, on cherche à rapprocher ses amis ; et vous nous avez logés, l'un à la Madeleine, l'autre aux Invalides. Est-ce crainte d'un duel dans le ciel ? Rassurez-vous ; mon étoile et moi sommes très pacifiques : je ne me bats plus pour les femmes. Et Lamartine ! aimez vous toujours Lamartine ? M. de Mornac m'a-t-il remplacé dans mes fonctions de lecteur comme dans tout le reste ?

L'officier eût pu continuer longtemps de la sorte sans être interrompu. Ecrasée par cette tirade brutale, ne trouvant rien de prudent à répondre, n'osant plus regarder autour d'elle de peur de rencontrer des regards moqueurs, tentée de fuir mais retenue à sa place par la crainte d'un éclat, madame de Flamaroll restait immobile en face de son implacable interrogateur, les dents serrées, les lèvres entr'ouvertes par un sourire, où s'était réfugié tout son courage, les bras croisés sur la poitrine, comme si elle eût cherché à se raffermir le cœur par cette étreinte convulsive, et implorant du fond de l'âme quelque ange sauveur qui prît pitié d'elle.

Ce sauveur arriva ; ce ne fut pas un ange, ce fut son mari ; mais il ne vint point par pitié pour elle, mais par crainte du ridicule pour lui même. Témoin depuis quelques instants de la torture infligée à sa femme, M. de Flamaroll comprit qu'il était temps d'y mettre un terme ; il traversa le salon d'un air calme, salua le comman tant avec une politesse hautaine, et, offrant le bras à Endoxie, lui dit de la manière la plus naturelle :

— Votre voiture est là, voulez-vous que nous partions ?

Madame de Flamaroll ne répondit rien, mais elle s'accrocha au bras de son mari avec l'énergie convulsive du malheureux qui se noie. En voyant sa proie près de lui échapper, Garnier se pencha vers elle et lui jeta pour adieu ces paroles :

— M. de Mornac vous a-t-il fait part de son mariage avec me cousine ?

A ce dernier coup, sinon foudroyant qu'attendait, Endoxie se sentit frappée d'un vertige ; elle serait tombée, sans l'appui de son mari, et elle ne se ranima peu à peu qu'en respirant l'air froid auquel donnait accès la glace de la voiture qui l'emportait rapidement.

IX

Dans le salon de mistriss Lewington une seule personne avait suivi avec curiosité les moindres détails de cette scène, c'était M. de Pomenars ; malgré son expérience du monde et la pénétration habituelle de son esprit, le vieillard ne put parvenir à se rendre compte de la conduite du commandant, tant elle lui parut insolite et exorbitante.

— Quelle est cette manière bédouine de se présenter soi-même à une femme qu'on n'a jamais vue, se dit-il dans sa stupéfaction profonde : — de quel éléphant sauvage me suis-je fait le cornac ? tout à l'heure il me brise le bras à moitié, et maintenant il roule des yeux si féroces en lui parlant, qu'elle en perd contenance ; ne dirait-on pas qu'il s'apprête à l'emporter dans son antre pour la dévorer ? que diantre peut-il lui rugir ?

(*A suivre*).

MAISON L.-N. MATTEI et Cie
Produits Recommandés
La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante
SE MÉFIER DES IMITATIONS
L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

continueront leurs fonctions dans les villes d'une population inférieure à 2.500 habitants, recevront une pension égale au traitième de leur traitement actuel multiplié par le nombre d'années de service pendant lesquelles ils auront été salariés par l'Etat, sans que cette pension puisse dépasser le montant de ce traitement. »

Nombre de votants . .	571
Majorité absolue . . .	286
Pour l'adoption. . .	270
Contre	301

La Chambre n'a pas adopté.

Ont voté pour, MM. Astima, Gabrielli, Gavini.

Ont voté contre, MM. Chaloli, Forcioli.

Bibliographie

Manuel pratique de Cinématique Navale et Maritime, par Léon Vidal, capitaine de vaisseau en retraite, à l'usage de la Marine de guerre et de la Marine du commerce. Grand in-8 de VIII-215 pages avec 152 figures. Gauthier-Villars, 1905 ; prix 7 fr. 50.

Cet ouvrage a été entrepris par ordre du Ministre de la Marine, pour réunir en un corps de doctrines les travaux épars sur la Tactique navale mathématique et sur l'art de conduire les bâtiments, qui ne trouvent pas place dans les Traités de navigation et de manœuvre.

Les chapitres I et II traitent de la spirale logarithmique, courbe si féconde en applications, quand on possède une virtuose supérieure, pour les recherches et pour le combat contre un ennemi plus puissant dont on ne veut pas se trouver trop près.

Le chapitre III est relatif à la concentration de bâtiments dispersés.

Le chapitre IV pousse très loin les problèmes de navigation optimum dans les convois rectilignes et uniformes.

Le chapitre V traite des rencontres, du rapprochement, de la plus courte distance et de la distance de croisement de deux mobiles ; il montre l'utilisation de la vitesse pour donner le coup d'éperon ou pour l'éviter dans le secteur-abri.

Le chapitre VI résout les barrages rectilignes ou droites infranchissables, qui peuvent être employée quand on possède une vitesse supérieure.

Les chapitres IV et V sont presque entièrement maritimes.

La matière si considérable de ce livre est complétement dégagée des démonstrations ; elle est triturée pour la pratique immédiate dans tous les cas qui peuvent se présenter. On y étudie d'ailleurs des questions déjà recherchées et amorcées par des techniciens ; on espère ainsi avoir exclu les purs rêves mathématiques et les erreurs si faciles à commettre quand on travaille seul. On trouvera dans la préface les noms des personnes qui ont aidé l'auteur et, dans le Principe directeur, une étude serrée des vraies conditions de fonctionnement et « d'efficacité » que doit remplir tout établissement naval ou maritime.

La somme énorme de travail qu'exige un pareil ouvrage, le prix naturellement très élevé d'une impression soignée, reculeront évidemment la publication des chapitres suivants jusqu'au moment où l'édition du présent Manuel sera complétement épuisée.



Une recette pour la bête fatigue à l'automne et causant l'indigestion. Les employés, voyageurs, tous les hommes d'affaires, sont constamment menacés par l'heure. Ils mâchent trop vite et pas suffisamment. Cette manière de manger conduit fatalement à la dyspepsie et la dyspepsie est le commencement d'une série de maladies qui affectent le corps et le cerveau. Mangez donc lentement, mâchez bien et choisissez votre nourriture, non pas pour votre plaisir, mais pour votre estomac. Si votre estomac est faible, si vous avez de la peine à digérer la nourriture, il faut l'arrêter et pour ainsi dire remettre en état votre estomac. Un essai des pilules Pink vous donnera entière satisfaction. Vous ne tarderez pas à manger mieux, à dormir mieux. Les Pilules Pink guérissent d'une façon absolue la faiblesse de votre estomac et cette guérison sera durable, parce que consacrée par vous-même. Si vous ne consentez que deux centimes chaque repas, une pilule Pink. Ces deux centimes vous donneront une heureuse vitalité, la dyspepsie, le bon être et la tranquillité. Une victime de la dyspepsie, M. Lacroix, propriétaire à Vitry par Neuvy-Pailloux (Indre), s'exprimait ainsi au sujet du traitement des pilules Pink :

« Depuis bien longtemps j'avais de terribles maux d'estomac qui m'avaient mis dans un état pitoyable. Il est possible de souffrir autant que moi de l'estomac, mais devantage je ne le crois pas. J'avais totalement perdu l'appétit, je mangeais très peu et cependant ce peu de nourriture que je prenais pour ne pas mourir de faim, pour ainsi dire, m'occasionnait deux fois par jour trois heures de torture. J'avais toujours soif. J'avais un mauvais goût dans la bouche, des nausées, des envies de vomir. Enfin cette maladie avait tant influé sur mon état général que je n'étais plus capable de faire quoi que ce soit. J'ai essayé naturellement beaucoup de remèdes, ils me calmaient mes douleurs pendant un ou deux jours, et mes douleurs reprenaient ensuite de plus belle. Enfin j'ai fait l'essai des pilules Pink. Ces pilules n'ont fait tout de suite énormément de bien elles ont positivement changé mon estomac et m'ont parfaitement guéri. Depuis que j'ai suivi ce traitement je n'ai plus eu tout malheur de l'estomac. » Les pilules Pink sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, la faiblesse générale, les maux d'estomac, rhumatismes, sciatique. Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt Gobin et Cie, pharmaciens, 23, rue Baille, Paris. Trois francs cinquante la boîte, dix-sept francs cinquante les six boîtes franco.

Il faut se méfier des remèdes qui font le travail de l'estomac, c'est-à-dire des remèdes qui ne sont pas autre chose que des ferments digestifs. Ce genre de traitement ne pose sur un faux principe, il ne guérit pas l'estomac, il se contente de faire son travail et une fois qu'on cesse de prendre le remède l'estomac est tout aussi mal qu'auparavant. Les Pilules Pink, tout au contraire, forcent l'estomac à faire son travail, en lui donnant la force nécessaire pour cela. Elles obtiennent ce résultat parce qu'elles donnent du sang riche et pur avec chaque dose. Or, c'est parce que vous avez trop peu de sang et que votre sang est faible que votre estomac est faible.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 14 juin 1905

(De notre correspondant particulier)

Dentiste

M. Beltrami, dentiste du Lycée et des Hôpitaux de Marseille, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que M. Garibaldi, son opérateur, adjoint des hôpitaux, sera à Ajaccio, Hôtel du Nord, (Lagurio), du 15 au 17 juin prochain.

Contributions directes

M. Franceschi Joseph, surnuméraire des contributions directes à Ajaccio, a été attaché avec son grade à la direction du département de Seine-et-Oise.

Bastia Exposition

Mercredi, 14 juin. — Entrées payantes. 396. Record des tickets-réduction. Gasparini, Angelini, Sorvi, Orsini.

Et dire qu'on apporte encore des œuvres au salon des Beaux-Arts. On n'en finira pas, vous verrez que le jour de la démolition officielle de la construction, on demandera huit ou dix jours de délai pour exposer un croûton retardataire.

♣

Aujourd'hui à 2 heures et demie : Sauts en hauteur et en longueur, courses pédestres, jeu de la poêle et du baquet ; si le temps le permet, lancement d'une montgolfière portant 50 bons-surprises offerts par M. Zuani, de la Croix Rouge.

Primes réclamées et touchées, provenant des montgolfières de dimanche : Moteno, Padovani, rue de l'Oddra ; Sodalai Ouinthe, rue du Port neuf 4. Seassari Joseph, route du Cap, 2. Casini Charles, rue Fraissinet, 1, Sodalai Albert, rue du Port neuf, 4.

A l'étude pour le dimanche 25 juin : Grand concours de cochons. Je donnerai cette semaine le règlement de ce concours qui s'adresse directement aux experts de l'art de la guide en main et du fouet.

♣

Courses de taureaux. — Je dirai comme l'éminent professeur signataire de la lettre du 10 juin : Je n'ai pas pris au tragique la chose, peu le sont à l'envers je l'ai prise très au sérieux. Cette protestation d'ordre moral et économique émane certainement d'une âme sensible.

Lumière, le brave Lumière, qui inventa les plaques photographiques d'une sensibilité à toute épreuve, refit pas mieux.

Que de tristesses, en effet, que de répugnances à voir un représentant de la race bovine succomber sous l'épée d'un barbare Matador. Mais que de joie de se dire pour l'honneur d'un tyran que conque, de voir, à Cuba, en Mandchourie à Son-Sima, périr, sans même y voir un tantinet, clair dans les 8 ou 15 000 hommes d'un seul coup. Voilà de la morale : Sanguine qui aimait le crayon rouge, doit se rejouir en face l'hécatombe humaine du Tsar de toutes les Russies présentes mais non à venir.

S'il est été question de donner 10, 20, 50 (ad libitom) livres reliés en peau de chagrin (oh ! combien) à quelques ignares fils à papa, et que pour cela l'on eut fait un assaut d'armes ou joué une comédie, c'était de l'économie. Mais qu'une maison corse prenne l'initiative d'une inauguration, qu'elle tente l'aventure de donner à sa ville un peu d'effervescence, qu'elle se dise : je risque gros : si je joins les deux bouts tant mieux ; si j'y laisse une de mes planches tant pis. Si le commerce bastiais peut y gagner quelques « Napoléons » dorés, trop rares, hélas ! (ici c'est pour les marchands de soupe et de sommeil,) tant mieux ! Çà ce n'est pas de l'économie, c'est de l'accaparement : pourquoi pas tout de suite du jaut ? Certes, si le baron Nathaniel Rothschild était encore de ce monde il aurait réédité les parcles du brave Grillon : « Peuds-toi, Nathaniel, on fait des courses de taureaux à Bastia, c'est une firme corse, et tu n'étais pas là. » Et quand on songe que l'on donne un grand crachat d'or à ceux qui vont à Madagascar chasser de leur terre native, un tas de pauvres gens (je n'ai pas dit toer), on se dit : Grammont, âme sensible pour la race animale, que ne fis-tu une loi pour les Corses trop nombreux qui versent leur sang pour la cause des autres.

Il est une devise pour les âmes bien nées et bien trempées : « Laissez dire et faire pour le mieux, M. Emanuelli. »

Casino-Théâtre

Ce soir : Les Dragons de Villars, opéra-comique en 3 actes, de Maillart.

QUART D'ŒIL.

♣

On trouve à notre librairie la « Mascotte, » les « Mousquetaires au Couvent, » « Fête de Mme Angot, » et la plupart des opéras comiques du répertoire du Casino.

Cour d'Assises

Présidence de M. GABRIELLI, *conseiller*

Audience du 14 juin

Assassinat

Audition des témoins

Diani Joseph. — A employé Fiori de la fin du mois de septembre jusqu'au 17 novembre. A cette dernière date à 6 h. 45 du matin il était dans sa propriété ; Fiori s'y trouvait aussi.

Donanti Dalleo. — Le 17 novembre ce témoin est parti à 1 heure du matin de Bonifacio ; à 2 kilomètres de Chiova d'Asino, dans un sentier, il a perçu un bruit de pas, et a vu deux ombres. Il s'est arrêté et bientôt a reconnu Julien Salis et Fiori, qui ont pris à tout galop la direction de la ville. Il était 3 heures et demie. Le 19, se trouvant à Bonifacio, il a vu Salis et Fiori, pendant qu'on les conduisait en prison ; il les a reconnus pour les deux personnes qui se trouvaient dans le sentier le matin du crime.

Serani Paul. — Ce témoin a vu aussi Salis sur la route dans la matinée du 17. Il était accompagné d'un individu plus petit que lui. Tous deux marchaient rapidement. Le témoin a fait cette réflexion : « Si un crime a été commis cette nuit, ils doivent être complices. » Il était, selon lui, près de 4 heures lorsqu'il a fait la rencontre des accusés.

Confronté avec Fiori, le témoin ne le reconnaît pas d'une façon certaine, car il n'a pas vu sa figure ; mais l'individu qu'il a rencontré avec Salis, avait la même taille que lui.

Giovangeli Philippe. — Avait rendez-vous avec Sarcel, sur la route de Bonifacio à Portovecchio. Son compagnon tardant un peu, il l'attendit. Quelques instants après son arrivée, il a vu passer Salis et un homme un peu plus petit. Ce pouvait être Fiori ; mais il ne saurait l'affirmer. Son compagnon étant arrivé, lui dit qu'il avait lui aussi vu passer les accusés.

Confronté avec lui par le magistrat instructeur, Fiori a été pris d'un tremblement nerveux, qui l'a même empêché de signer son interrogatoire.

Andreani Sébastien. — Il se trouvait avec Giovangeli lorsque Cucci est venu leur dire : « Une femme s'est brûlée dans un four à Chiova d'Asino.

M. J.-B. Ricetti, conducteur principal des ponts et chaussées. — La distance de Chiova d'Asino à Bonifacio est de 12 kilomètres et demi. Il y a des raccourcis.

L'audition des témoins est terminée. A la reprise de l'audience M. l'avocat général fera diverses lectures puis prononcera son réquisitoire.

Réquisitoire

M. l'avocat général Angeli prononce un magistral réquisitoire, qui a vivement impressionné l'assistance.

Mm. les jurés, dit en débutant l'honorable organe de l'accusation, il y a deux ans à pareille époque, un homme et une femme comparaissaient devant vous, sous l'inculpation d'assassinat et de tentative de ce crime.

Dans une bergerie aux environs de Chiova d'Asino, un homme avait été trouvé criblé de coups et la tête à demi coupée. La victime et les accusés étaient des Sardes. Ceux-ci bénéficièrent d'un acquittement. Lorsque l'un d'eux se vit mettre en liberté, d'aucuns disent qu'il avoua son crime. En tous les cas il manifesta l'étonnement le plus vif, il fut ahuri.

Certes, dit M. l'avocat général, je ne songe pas plus à critiquer le verdict de vos prédécesseurs, que je ne me permettrais d'outrager tous les Sardes dans la même réprobation. Il est en Sardaigne comme en Corse, des bons et des méchants ; il est néanmoins certains que l'île voisine ne nous envoie que la lie de sa population.

Les deux accusés d'aujourd'hui en sont une nouvelle preuve : le crime épouvantable commis par ces deux Sardes est sans précédent dans les annales judiciaires de la Corse.

On ne s'est pas contenté d'assommer la malheureuse victime, mais on l'a jetée dans un four, pour faire disparaître le corps du délit.

Que sont les deux accusés ? Ce sont deux Sardes, de la même province, qui se sont connus dans leur pays et qui ont vécu ensemble à la Maddalena. Salis est depuis longtemps en Corse ; il n'y est marié avec une parente de la victime. Les renseignements fournis sur son compte sont très mauvais : il est hâtif et redouté.

Fiori n'est venu dans notre pays que plus tard ; il y a retrouvé son compagnon et a vécu avec lui dans une étroite intimité. Messieurs les jurés se demanderont d'où vient cette solidarité, d'où vient que Salis comme le démontre la procédure, est devenu le protecteur de Fiori, d'où vient que Salis a pu s'écrier avec un témoin : « Que voulez-vous que je fasse de cet homme ? » Il y a bien là quelque chose de mystérieux et, peut-être cette protection est due à des services inavouables ?

Ces deux individus vivent ensemble, l'un était à la charge de l'autre. L'idée est venue à Salis de se débarrasser de Fiori en le mariant avec sa cousine, la fille de Sorbo. L'accusé intéressé à cette affaire se belle-mère, sa belle sœur, et d'autres parents. Tous circonviennent Angèle-Marie, à peine âgée de 15 ans, lui représentant que c'était là une union des plus sortables, des plus avantageuses. Et l'on monte la tête à cette enfant, non seulement par la séduction mais par l'intimidation : les menaces émanent de Salis. Et que celui-ci ne vienne pas raconter qu'il est resté étranger à l'enlèvement du 24 janvier ? Tout l'accuse : ce sont ses belles-mère et son beau-frère qui ont accompagné Angèle-Marie emprès de Fiori. C'est Salis qui conduit les deux fugitifs à Bonifacio, qui les introduit de force dans diverses habitations pour que la jeune fille échappe aux recherches de ses parents.

Néanmoins, après sept ou huit jours, la demoiselle Luciani est rendue, à sa famille, grâce à M. le juge de paix de Bonifacio. Mais Fiori et Salis se sont rendus coupables d'un attentat, en enlevant une mineure de 15 ans, et, sur la plainte de Luciani Jean-Baptiste, ils sont incarcérés. Cependant les Feraoci profèrent des menaces : « si leur parent Salis n'est pas rendu à la liberté, il y aura bien des malheurs. » Luciani prend peur, et pour la tranquillité des siens, signe un désistement. Les deux accusés sont mis en liberté.

Le père veut maintenant mettre sa fille à l'abri d'un nouveau rapt, il l'envoie à San Gavino di Carbini, chez des parents. Il la croyait, bien à tort, en sûreté, à diverses reprises on tenta de l'enlever, et on offre même de l'argent à ceux qui se chargeront de la besogne.

Tout fut vain, Salis et Fiori recommencent alors leurs menaces terrifiantes ; ils en font à tout bout de champ et avec de très nombreuses personnes.

Pour faire cesser cet état de choses, les Luciani marient leur fille au sieur Giorgi. Ne pouvant plus avoir Marie Luciani, Fiori et Salis changent de tactique. Ils exigent maintenant des dommages-intérêts pour leur emprisonnement, si on ne leur accorde pas la somme de 500 francs, ils montreront ce de quoi les Sardes sont capables.

Fiori restait-il étranger à ces menaces ? Il écrivait au contraire au mari de la jeune Angèle-Marie une lettre outrageante. Il a possédé sa femme, elle a été sienne, mais l'on terminerait cette affaire au mois de novembre. Elle n'est en effet terminée par le plus horrible des forfaits.

Sacra Luciani devait pétrir le pain, et le 15 novembre elle invite une de ses voisines, parente de Salis, à venir l'aider. Cette demande avait été faite en vu et au su de tout le monde ; c'est en effet de la rue que la victime formula sa proposition, et de la fenêtre que son interlocutrice lui répond. On pouvait donc savoir que deux jours après Sacra on son mari irait allumer le four.

Dans la nuit du 16 au 17, vers 2 heures du matin, on aperçoit dans le petit hameau quelqu'un portant une torche allumée. C'est Sacra qui se rend au four, après avoir été demander à Luciani Marie d'aller chez elle pétrir son pain. Mais la malheureuse victime tarde à rentrer, on s'inquiète chez elle et la femme Luciani fait part de ses craintes au mari. Luciani J.-B. sort sur le pas de sa porte, siffle, appelle sa femme ; n'obtenant aucune réponse se rend au four. Un spectacle terrifiant s'offre à ses yeux. Sacra est là, étendue au milieu des flammes. Le pauvre mari fait entendre des cris désespérés, et l'on accourt de toutes parts. Le corps de la victime est placé au fond du four, la face contre le brasier.

Un instant de raison, les experts médecins ont pu se demander s'il y avait eu suicide ou accident. Ils ne tardèrent pas à conclure au crime. La femme Luciani avait été assommée, une fois morte, jetée dans le four.

Il y a donc eu crime, et il n'est pas difficile de trouver les assassins. Ce sont évidemment Salis et Fiori.

L'intérêt qu'ils avaient à faire disparaître un membre de la famille Luciani est établi par leurs ressentiments et leurs menaces. Mais toutes les circonstances de l'affaire, établissent sans contestation possible, leur culpabilité. Ils ont cherché de forger un alibi, il a été détruit. Ils discutent les distances et les heures ; là encore ils sont convaincus d'imposture. Aux témoins qui les ont formellement reconnus sur la route de Chiavo d'Asino à Bonifacio, ils opposent des dénégations, sans pouvoir prouver le contraire de leurs affirmations précises. Leur attitude elle-même les condamne. Ils ont lâchement préméditié leur crime, tous les faits du procès le démontrent d'une façon péremptoire.

Dans ces conditions quel sera le verdict de la justice ?

« Ce crime horrible, dit en terminant l'éminent organe du ministère public, est de ceux qui font frémir. Ils l'ont longuement conçu, préparé, prémédité avec un infernal sang-froid, accompli dans des conditions de perversité sans pareille ; ce crime est en quelque sorte le couronnement sanglant de leur vie, ce crime ne comporte aucune atténuation. »

Demain, plaidoiries et verdict.

SOIRÉE DE BIENFAISANCE

La soirée donnée au profit des malades de notre Hôpital Civil est définitivement fixée au vendredi 23 juin ; elle aura lieu au Casino-Théâtre de l'Exposition.

M. Bonlon et M. Pailhas ont gracieusement offert leur vaste salle de spectacle où se donnera rendez-vous, vendredi, toute la société bastiaise.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 14 juin

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 19 à midi, + 23 à 6 heures du soir, + 21. Maxima, + 24.5. Minima, + 15.6.

Baromètre. — 7 heures du matin, 759 mm. à midi, 760 mm. 6 heures du soir, 759 m.

Vent. — Dans la matinée, S.E. modéré. Dans l'après-midi, E. faible.

Etat du ciel, couvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

♣

Promotion

Nous apprenons avec plaisir que Mme Angerly-Grimaldi, professeur de classes primaires au lycée, vient d'être promue de la 3e à la 2e classe. Nous lui adressons nos bien sincères félicitations, nées d'être l'interprète des nombreuses mamans qui lui confient leurs chers enfants, dont elle s'occupe avec un dévouement sans pareil.

♣

Carnet mondain

Une indiscrétion nous permet d'annoncer que bientôt MM. les lieutenants du 163e d'infanterie stationnée à Bastia, se réuniront pour sabler le champagne en l'honneur de leur camarade, M. le lieutenant Michel Cottin, à l'occasion de ses fiançailles avec l'une de nos plus délicieuses Bastiaises, dont le charme et la grâce n'ont pas peu contribué au grand succès de notre belle Circea nous avons nommé Mlle Tullia Villegas.

Nos vœux les plus sincères accompagnent les deux jeunes fiancés auxquels nous adressons nos souhaits de bonheur.

♣

Ecole de Saint-Cyr

Les compositions écrites pour le concours d'admission à l'école spéciale militaire d'infanterie ont commencé ce matin. Elles se termineront samedi.

Six candidats ont pris part à ces épreuves ; ils appartiennent tous au cours préparatoire de notre Lycée : MM. Bonaccorsi Gabriel, Colonna de Leca Dominique, Giacomoni Emile, Grisoli Ernest, Santini Guérin, Vecchini Jean.

♣

Décès

On nous annonce de Toulouse la mort de M. le général de brigade Ballegarigue, commandeur de la Légion d'honneur, qui a commandé le 3e de ligne à Bastia, et qui s'était beaucoup attaché à notre pays, où il a laissé de nombreux amis.

Le général Ballegarigue était âgé de 78 ans.

♣

Chirurgien-dentiste

M. Beltrami, dentiste du Lycée et des Hôpitaux de Marseille, prévient sa clientèle de Bastia, que M. Garibaldi, son opérateur, dentiste adjoint des Hôpitaux, sera à Bastia, Grand Hôtel Lingénieur, du 17 au 20 juin.

♣

Bonne cuisinière

est demandée dans un joli village de l'intérieur. S'adresser au bureau du journal.

Etat Civil

MARIAGES

Brunelli Jacques, employé, et Agostini Marie-Catherine, tous deux de Bastia.

NAISSANCES

Zanoni Antoinette. — Gandolfi Louise-Antoinette.

DÉCÈS

Maggi Louis, marié, 72 ans, de Bastia.
Casarini Ida, célibataire, 19 ans, de Bologne, (Italie).
Arrighi Angèle Maïdée, mariée, 77 ans, de Piedipartino.

BRASSERIE GASPARINI

5, Place Saint-Nicolas

Tout les soirs à 4 heures, Glaces assorties.

Dépêches de Nuit

Service télégraphique spécial

Bourse de Paris

Rente de 3 0/0 ancien	13 juin — 14 juin
3 p. 0/0 amortis	99.85 — 99.75
	99 60 — 99 55

LES RELATIONS Franco-Allemandes

Paris, 14 juin.

M. Rouvier, président du Conseil a eu ce matin un long entretien avec l'ambassadeur d'Allemagne au sujet du Maroc.

Paris, 14 juin.

Le correspondant du « Temps » à Berlin, télégraphie :

« Le too général de la presse est modéré. Dans plusieurs journaux on est très indifférent sur la question de la conférence internationale qui n'a pas beaucoup de partisans.

» Certaines feuilles écrivent que cette conférence n'aurait pas un grand résultat car l'Allemagne se trouverait en présence des voies compacte de la France, de l'Angleterre et de l'Italie.

LE GÉNÉRAL GALLIENI à Marseille

Marseille, 14 juin.

Le général Gallieni, gouverneur général de Madagascar, est arrivé ce matin à Marseille.

La question ministérielle

Paris, 14 juin.

M. de Freycinet n'a adressé aucune réponse aux offres qui lui auraient été faites par M. Rouvier pour lui confier le porte feuille des affaires étrangères.

Le président du Conseil sera demain en entretien avec le président de la République pour dénouer la situation ministérielle.

LES AFFAIRES DU MAROC

Paris, 14 juin.

Le correspondant de « Petit Parisien » à Tanger télégraphie que le sultan du Maroc conserve à l'égard de la France une attitude soupçonneuse.

Paris, 8 h. 40 soir.

Le correspondant de l' « Eclair » à Tanger télégraphie :

« Le sultan a consenti un emprunt allemand important avec des avantages considérables pour l'Allemagne. »

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. DOUMER

La séance est ouverte à 9 heures.

M. Bernard, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

La fraude sur les vins

Suite de la discussion du projet et de la proposition de loi concernant la fraude sur les vins et le régime des spiritueux.

La discussion est reprise sur le contre-projet Doumergue.

M. Marlou

M. Marlou député de l'Yonne combat le contre projet Doumergue.

Après une assez longue discussion le contre projet Doumergue est mis au vote.

Nombre de votants. .	586
Majorité absolue. . .	294
Pour l'adoption . .	200
Contre	386

La Chambre n'a pas adopté.

La séance est levée à 11 h. 30.

Séance de l'après-midi

La séance est ouverte à 2 heures.

Le procès verbal de la séance du matin est adopté.

LA SÉPARATION des Eglises et de l'Etat

Suite de la 1re délibération sur le projet de loi et les diverses propositions de loi concernant la Séparation des Eglises et de l'Etat.

Article additionnel

Fernand David

Au nouveau texte de l'article 12 déjà adopté, portant que :

« Les archevêchés et les évêchés seront laissés gratuitement à la disposition des associations cultuelles pendant cinq ans.

» Les presbytères, les séminaires et les facultés de théologie protestante seront laissés gratuitement pendant deux ans à la disposition des associations cultuelles formées pour l'exercice du culte dans les anciennes circonscriptions des établissements supprimés.

» A l'expiration des délais ci-dessus relatifs à la jouissance gratuite, la libre disposition de ces édifices sera rendue à l'Etat, aux départements et aux communes.

» Les indemnités de logement incombant actuellement aux communes, à défaut de presbytères, resteront à leur charge pendant un délai de cinq ans, mais elles cesseront de plein droit en cas de dissolution de l'association cultuelle. »

M. Fernand David, député de la Haute Savoie, développe un article additionnel appliquant aux départements de la Savoie, de la Haute-Savoie et des Alpes-Maritimes, en sujet de la jouissance des édifices désignés aux cultes, antérieurs au concordat, les prescriptions de l'article 10.

L'article additionnel présenté par M. Fernand David est vivement combattu par M. Grousseau.

M. Briand, rapporteur, défend cet article qui est soutenu par la commission et le gouvernement.

Mis au vote il est adopté par 348 voix contre 242.

Articles 13 et 14

Les articles 13 et 14, ainsi conçus, sont supprimés par la commission :

Art. 13. — « Les édifices du culte, dont les établissements ecclésiastiques seraient propriétaires, seront, avec les objets mobiliers les garnissant, attribués aux associations dans les conditions déterminées par le Titre II. »

Art. 14. — « Quand plusieurs associations légalement formées pour l'exercice du même culte réclameront la jouissance ou la location des mêmes édifices et objets mobiliers, il sera pourvu au règlement du litige par le tribunal civil du ressort. »

Article 15.

La discussion s'ouvre sur l'article 15, ainsi conçu :

Art. 15. — « Les objets mobiliers ou les immeubles par destination mentionnés à l'article 10, qui n'auraient pas encore été inscrits sur la liste de classement dressée en vertu de la loi de 30 mars 1887, sont, par l'effet de la présente loi, ajoutés à ladite liste. Il sera procédé par le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, dans le délai de trois ans, au classement définitif de ceux de ces objets dont la conservation présenterait, au point de vue de l'histoire ou de l'art, un intérêt suffisant. A l'expiration de ce délai, les autres objets seront déclassés de plein droit.

» En outre, les immeubles et les objets mobiliers, attribués en vertu de la présente loi aux associations, pourront être classés dans les mêmes conditions que s'ils appartenaient à des établissements publics.

» Il n'est pas dérogé pour le surplus aux dispositions de la loi du 30 mars 1887. »

M. Aynard député du Rhône présente un amendement apportant certaines modifications à l'article 15.

L'amendement Aynard ainsi qu'une disposition additionnelle déposée par M. Augagneur sont adoptés.

L'article 15 ainsi modifié est adopté.

La séance est levée et renvoyée à demain matin à 9 heures.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

LA QUESTION DE LA PAIX

Paris, 14 juin.

Le correspondant du « Temps » à Washington télégraphie :

« Aucune communication relative aux négociations sur la question de la paix n'a été faite aujourd'hui.

» On confirme que les réponses de la Russie et du Japon ne seront pas publiées.

» La situation est considérée comme satisfaisante par le président Roosevelt. »

La presse japonaise

Paris, 14 juin.

On télégraphie de Tokio à l'*Eclair* :

« L'opinion publique est très hostile à la conclusion d'un armistice. On craint qu'une suspension d'armes ne permette aux Russes d'améliorer leurs positions, et ne sacrifie les avantages de la victoire de l'amiral Togo et les chances du maréchal Oyama. »

Paris, 7 h. 10 s.

On télégraphie de Tokio à l'Agence Havas :

« Tous les journaux combattent en termes très énergiques l'idée d'un armistice.

» Ils espèrent que le maréchal Oyama infligera prochainement une grande défaite au général Löwévitch.

La presse russe

Paris, 14 juin.

On télégraphie de Saint-Pétersbourg à « l'Echo de Paris » :

« D'après certains journaux, on semble regarder la proposition de M. Roosevelt comme une simple invitation à entrer en pourparlers afin d'amener le Japon à faire connaître ses conditions.

» Le « Novoie Vremia » ne croit pas que l'action engagée aboutisse à de bons résultats. »

EN MANDCHOURIE

Les opérations

Saint Pétersbourg, 14 juin.

Le correspondant du « Novoie Vremia » à Gontchouline télégraphie :

« Les Japonais profitent de leurs derniers avantages stratégiques dans la région de Hai Ying Tzo, à Hai Ping-Ying, à Siao Chen et aux environs de Yao-Pi-Tang et de Liao-Yang-Peng, pour envelopper les Russes.

» Plusieurs postes d'avant-garde ont été déjà cernés. »

Saint-Pétersbourg, 14 juin.

Le correspondant de guerre du « Rousa » télégraphie :

» Des déplacements de troupes très importants indiquent que l'armée japonaise menace de tourner Girine et d'isoler Vladivostok. »

OREZZA-LES-EAUX

Hôtel de la Paix

Vve PIETRI, propriétaire

Cet établissement, très heureusement situé, a été l'objet d'une recommandation très élogieuse de la part des membres du Club Alpin Français de Paris, dans une brochure intitulée : « Cinq Semaines en Voyage en Corse, » et sous la signature de M. Edouard Rochat.

Arrangement pour familles et séjour prolongé.

00284

AVIS DE DÉCÈS

Mme Moiselle née Chalve, M. Célestin Moiselle, commissaire de police, et leurs enfants, Mme et M. André Chalve, commerçant à Istres, et leur fille M. Victor Chalve, propriétaire, à Istres, Mme Gairaudins née Chalve et M. Gairaudins, expert, recevront des contributions indirectes à Marseille M. et Mme Baptistin Chalve, et leurs enfants.

Les familles Chalve, Moiselle, Férand, Maurau, Gairandies, Gauthier, Cartoux,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Mme Veuve

Marguerite Chalve

née Cartoux

leur mère, belle mère, grand'mère, tante et cousine, décédée à Istres (Bouches du Rhône), le 12 juin 1905, à l'âge de 85 ans.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Jeudi 15 juin, ouverture de la

Glacière DE CORTE

Installation à force hydraulique pour la fabrication de la glace transparente, cristalisée à l'*Eau naturelle de la Restonica.*

Production quotidienne 6.000 k.

Cette glace hygiénique, incomparable à l'eau naturelle de la Restonica, sera vendue CINQ centimes le kilogramme, pendant toutes la saisons de l'année, à Bastia, dans les dépôts suivants :

5, rue Miot, Direction.

Esplanade du Palais de Justice, à côté de M. Santandrea.

Cours docteur Favale, entrée de la Citadelle.

La Direction de cette importante et utile installation a le devoir, en même temps que le plaisir, d'informer les clients pour le gros qu'elle peut souscrire des engagements pour une durée déterminée par le bailleur au prix toujours invariable de 5 c. le kilogramme.

N. B. — Les clients de l'intérieur pourront passer leurs commandes directement à M. Favale, Glacière, à Corte ; ceux qui sont plus rapprochés de Bastia pourront s'adresser à M. Berti, 5, rue Miot.

Toutes les expéditions seront scrupuleusement soignées et comme poids et comme emballage.

AVIS UTILE

Toute personne désirant boire frais qui mettra un glaçon dans son verre devra s'assurer que cette glace fondue ne produit pas de la graisse à la surface du liquide.

A cet effet, la *glace hygiénique* de la *Glacière Bastiaise* est toute indiquée parce qu'elle est fabriquée à l'eau *distillée* absolument pure reconnue à l'analyse.

A LOUER

L'ancien local du Grand Café du Commerce. S'adresser à M. Simon Damiani, ainsi que pour l'achat en bloc ou en détail du matériel du dit café.

Glacière Parisienne

Nous avons l'honneur de rappeler à nos nombreux clients que notre voiture de livraison dessert deux fois par jour les différents quartiers de la ville :

Le matin, de 9 à 11 heures,

L'après-midi, de 2 à 6 heures,

et que notre dépôt central sis rue Saint François, 3, (près la Brasserie des Platanes), est ouvert tous les jours de 5 heures du matin à 10 heures du soir.

Nous rappelons, en outre, à Messieurs les voyageurs que, comme par le passé, ils pourront se procurer de notre glace à la gare de Lupino, où un employé se tiendra à leur disposition au passage des trains venant de Bastia.

Notre glace est vendue 5 cent. le kilo.

CHOCOLAT MENIER



MONTECATINI SUR MER

Etablissement des Eaux « Della Salute »

à LIVOURNE

Ces Eaux purgatives naturelles, très appréciées dans la région depuis plus d'un siècle, possèdent, à des degrés différents, tous les éléments constitutifs des sources les plus connues et les plus efficaces, à base saline, d'Italie et de l'Etranger.

Leur contenu, enrichi par le très précieux agent thérapeutique qu'est l'iode, qui s'y trouve dans de justes proportions pour l'usage interne du traitement, concourt à faire de ces eaux un type des plus efficaces pour les cures les plus variées des affections de l'estomac, des intestins, du foie, de la régénérescence du sang.

L'efficacité et la réputation de ces eaux salines iodurées ont donné l'idée de réunir les sources dans un établissement grandiose, qui a été ouvert le 1er mai. Cet établissement comprend tout ce que la science, l'hygiène et l'art moderne ont inventé de mieux afin que le traitement puisse produire tout son effet.

L'Etablissement s'élève dans un site très agréable, entouré de jardins et de bois, où on a le double avantage de respirer l'air si vivifiant des montagnes et de jouir de la brise si fraîche et si salubre de la mer. Il se trouve tout à fait à l'extrémité de la grande allée des aqueducs, ombragé de platanes et de chênes séculaires, et à deux kilomètres à peine du centre de Livourne.

Directeur général technique

M. le prof. commandeur G. QUERIOLO

Directeur de la Clinique médicale générale à l'Université royale de Pise.

Sous-Directeur, **M. le prof. chev. Jacques Lombroso**, de l'Institut des Cours supérieurs de Florence ; — Directeur adjoint, le **docteur Darius Nocciardo**, de la Clinique de l'Université royale de Pise.

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse
25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

LE SECRET DU SUCCÈS



BUREAU 42 rue ÉTUDES PSYCHIQUES, 194, rue de Rivoli, PARIS.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1-4

LE PHÉNIX

COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE SUR LA VIE ET L'INCENDIE

Fondée en 1819

Fonds réalisés : **200** million.
Valeurs assurées encours: **2140** millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, a Bastia, 17, Bd Paoli

ANCIEN CABINET PRAGÈNE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

94 Paoli, 18, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa nouvelle adresse toutes ses facilités habituelles — ce disant chirurgien-dentiste — qui n'est pas le droit d'assurer la profession et qui emploient, aux meilleurs résultats à la société pour la fabrication de toute satisfaction.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier

Agents généraux pour toute la Corse des Produits de la Grande Chartreuse

L.-N. MATTEI (Cie) à BASTIA, à AJACCIO, à CORTE.

Prix courant tous droits acquittés :

Chartreuse verte, le litre 10 fr.
id. id. le 1/2 litre 5 fr. 25.
Chartreuse jaune, le litre 8 fr.
id. id. le 1/2 litre 4 fr. 25
N. B. — Remise spéciale aux acheteurs par caisse.

A vendre ou à louer

Cours Grandval, 34, 4me étage, Ajaccio

Deux appartements composés chacun de 7 pièces, un cabinet, un long couloir, antichambre, mansarde et balcon. Balcon sur le devant et grand balcon sur la cour. Escalier riche.

S'adresser à Mme veuve Bosi, avenue du Premier Consul, 2, 3me étage, Ajaccio.

DENTISTE

Le cabinet du docteur Vincenti, **1, rue de l'Opéra, en face les magasins Orenga, sera ouvert du 1er au 9 de chaque mois.**

Mme MASSEL, née WOOD, reste attachée à son cabinet comme opératrice.





ÉCONOMIE — ÉLÉGANCE

LA MODE ILLUSTRÉE

Journal de la Famille

TRANSFORMÉE

AGRANDI

PRIX D'ABONNEMENT :
Seine, Seine-et-Oise : 3 mois, 3 fr.
Départements : 3 mois, 3 fr. 50 c.

56, rue Jacob, 56 — PARIS

Toute la Presse est la plus grand intérêt à un succès

DES PATRONS DÉCOUPÉS

DE " LA MODE ILLUSTRÉE "

AVEC LESQUELS ON PEUT FAIRE

TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI

Demander à l'Administration du Journal un NUMÉRO SPÉCIMEN de 16 pages in-8°, avec gravure coloriée sur la 1re page, envoyé gratis et franco.

On s'abonne également dans tous les Bureaux de Poste.

JOLI TRAVAIL A FAIRE

chez soi

sans connaissances spéciales, très facile, d'un rapport de 4 à 6 fr. par jour, est offert de suite à dames, demoiselles ou Messieurs ayant loisirs. Ecr. à M. Salins, 29, Boulevard Magenta, Paris. Mission Brevetée et médaillée (5e année).

1re Communion

Pendule-Cadeau

A l'occasion de la Première Communion la Bijouterie Mattei a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir un très riche assortiment d'objets de 1re Communion tels que : Missels, Chapelets, Dizaines, Tours de cou, Médailles, Crucifix, Bagues or et argent, etc., etc., qu'elle vend à des prix excessivement bon marché, se contentant de gagner peu pour vendre beaucoup.

La Bijouterie Mattei a également l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'à cette même occasion et en dehors de ses prix réduits, elle fera cadeau d'une **BELLE PENDULE** en bois sculpté, à toute personne qui fera un achat de n'importe quelle espèce et dont le montant sera supérieur à 30 francs.

20, Boulevard Paoli, Bastia

Installation à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier du Gaz
Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage: — Travail soigné et garanti.

BLANCHISSAGE et Repassage

Mlle MARIE VESPERINI
rue Notre-Dame, Ajaccio

Travail soigné

BAR SOAVI

Cours Sébastiani, Bastia

BIERE GRUBER

Le bock 20 c.
Le ballon 25 c.
Le demi 40 c.
Le *Sérieux* 50 c.

CONCESSIONNAIRE pour l'arrondissement de Bastia, des bières en bouteilles de la

Brasserie Gruber



MAISON L.-N. MATTEI et Cie

Produits Recommandés

Le délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

XXXe ANNÉE — VENDREDI, 16 JUIN 1905 — N° 146

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA 5 CENTIMES
00285

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint François Régis.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h. 53 m. — Coucher, 7 h. 12 m.
Lune Pleine, le 16 — Dernier quar., le 24.
FÊTE DE DEMAIN : Saint Ranière.

15 JUIN

L'Avenir de nos Filles

Après mes autres confrères, je voudrais que le *Petit Bastiais* à son tour ne se désintéresse pas d'une question, qui reste malgré tout à l'ordre du jour. Je ne l'aurais pas traitée, si l'article de M. Pinelli ne m'avait suggéré une foule de réflexions qui me font croire que le pessimisme de M. Léon Maestrati n'a rien d'exagéré.

Mes confrères dont la compétence en ces sortes de sujets paraît patente, manient aussi fort habilement la plume, et certes, leur argumentation serait irréfutable, si elle ne péchait un peu — oh ! très peu — par la base, tout au moins celle de M. Pinelli.

« Le paysan corse, au lieu de faire de sa fille une bonne et solide ménagère, préfère, dit M. Maestrati, s'immoler des sacrifices pour l'envoyer à la ville, à la conquête d'un chimérique parchemin, » et il ajoute, que, généralement, il n'en fait « qu'une coquette aux toilettes aussi tapageuses que coûteuses, apte à débiter la chronique grivoise du pays, et qui délaissera un beau jour le logis paternel, pour s'envoler avec le mâle de ses rêves vers les brillants séjours de Cythère... »

M. Pinelli qui, incontestable aussi, soutient sa thèse avec un optimisme très spirituel, réfute avec une argumentation spirituelle aussi, les données de M. Maestrati.

Sans m'attarder à rapporter les passages intéressants des deux articles, je me contenterai d'exprimer à mon tour mon opinion, en réfutant, en critiquant celle du rédacteur de la *République*.

En effet, le passage ci-dessus emprunté à M. Maestrati ne me paraît nullement exagéré, quoiqu'en dise M. Pinelli.

Je reconnais que dans le nombre des demoiselles à la ville, très peu sont filles de paysans, c'est-à-dire de cultivateurs, la plupart sont filles de gendarmes, douaniers, gardes-forestiers, instituteurs et autres petits fonctionnaires; c'est justement ce qui m'étonne, car j'admettrais chez le paysan, le plus souvent ignorant, l'ambition de faire de sa fille une institutrice, pour cette raison qu'il ne connaît ou ne sait presque rien de la vie, et croit, quand sa fille lui parle avec recherche, en lui faisant comprendre qu'elle condescend jusqu'à lui, avoir enfanté une merveille d'intelligence.

Mais le retraité, lui qui a roulé sa bosse un peu partout en se rendant compte facilement des dangers que court une jeune fille trop « intellect » — dangers que je résumerai tout à l'heure — celui-là a tort d'avoir une telle ambition.

M. Pinelli dit qu'il est indiscutable, qu'en vertu d'une tendance bien humaine, chacun est porté vers le « mieux. » Je réponds, au contraire, que ceci est très discutable, si l'on réfléchissait que ce « mieux » n'est que trop souvent le « pis. »

Après avoir fait suivre à sa fille les cours du village jusqu'à onze, douze ou treize ans, le père l'envoie à la ville pour qu'elle puisse continuer ses études. Si la situation de sa famille est aisée, « l'étudiante » sera enfermée dans un pensionnat; si elle ne possède que la stricte nécessaire, on la confiera à des amis ou à des parents pour qu'elle puisse suivre à titre d'externe les cours qui termineront son éducation intellectuelle.

Nous parlerons tout à l'heure de la jeune fille externe et interne, suivons-la pour le moment à son départ du village. Elle quitte ses parents, très modestement habillée d'une robe aux couleurs voyantes qui fera beaucoup rire la jeune fille de la ville. Coquette par instinct, elle finira par s'apercevoir que sa mise lui vaut les méchantes allusions et les fusées de rire de ses amies de classe. Dès lors, comme elle possède au suprême degré le don de l'imitation, elle se métamorphosera à vue d'œil, s'habillera avec les mêmes goûts, les mêmes recherches que les autres. Cela doit être, sans quoi elle est malheureuse. Voilà déjà que, partie du village pour se consacrer exclusivement à l'étude, elle partage son temps entre sa toilette d'abord et ses cours ensuite.

M. Pinelli dit aussi que « la fille du paysan n'est pas appelée à devenir un « bas bleu, » une « excentrique, » une « échevelée, » par la seul fait qu'elle est allée à la ville, et qu'elle est munie d'un parchemin. » Il ajoute que « par les exemples d'une moralité toujours saine, souvent sublime, d'une vertu faite de travail et d'abnégation, qu'elle a constamment sous les yeux — lites qu'elle a eu ou qu'elle aura sous les yeux — elle a moins que toute autre à craindre du déchoir. Fille de paysan, elle sait faire son pain, sa lessive et même planter ses choux, etc.; d'avoir ses brevets n'empêche nullement de se confectionner une robe et de s'arranger un chapeau. »

Je vous demande bien pardon, M. Pinelli, mais vous êtes, dans cette partie de votre article, tombé dans la plus profonde erreur.

Sans vouloir prétendre que toutes les jeunes filles munies d'un parchemin sont appelées à devenir, ou « bas bleu, » ou « excentriques, » ou « échevelées, » je dis que beaucoup le deviennent par la force des choses. Vous le constaterez avec moi si vous prenez la peine de suivre dans leur vie, quelques unes de ces demoiselles. Il me serait facile d'énumérer ici les causes qui amènent de tels effets, mais ne voulant pas m'attarder dans une discussion qui pourrait devenir fastidieuse, je me contente de vous dire, que votre scrupulosité, M. Pinelli, peut vous servir à souhait dans de tels sujets, il ne s'agit que de devenir un peu plus observateur.

S'il ne vous plaît pas d'observer, vous pourrez lire quelques livres qui traiteront la question, et vous verrez que les psychologues les plus éminents de la littérature, sont d'un avis qui n'est pas du tout le vôtre.

Je ne disconviendrais pas de la vertueuse abnégation que l'on reçoit dans un village sous les yeux de ses parents ; mais je ne peux pas comprendre, pourquoi la jeune fille corse a à craindre moins que toute autre de déchoir. Vous affirmez cela avec un grand sérieux, M. Pinelli, et je suis certain que vous ne le pensez pas. Du jour où les parents n'ont plus leur fille sous les yeux, j'affirme que c'en est fait d'elle cinquante fois sur cent.

En effet, dès que cette jeune fille a appris à la ville à devenir plus coquette, à imiter ses amies de classe, elle ne s'arrête pas, elle fait quelquefois plus que ce qu'elle ne doit faire. Après la coquetterie, elle passe à la lecture, elle lit beaucoup, sans méthode, juste de quoi se meubler d'un tas de paradoxes qu'elle mettra par la suite au service de ses mauvais instincts. Dès lors, son imagination galope tout le jour et souvent toute la nuit. La voilà distraite, ses études elle n'y pense que rarement. Je ne me rappelle plus quel est le grand écrivain qui a dit que la lecture est « la truffe de l'imagination » parce qu'elle est à l'esprit ce que les épices sont aux sens.

Je crois qu'il serait difficile, cher confrère, de trouver dans notre ville dix demoiselles qui étudient et qui ne lisent pas toutes sortes de livres.

Voilà les premiers résultats obtenus par l'intellectualité : la coquetterie et trop d'imagination. Il ne manque plus dès lors, que le troisième détant, le complément des deux autres : la curiosité. Nous savons que toutes les femmes sont curieuses.

Ceci dit, comme une demoiselle trouve toujours quelqu'un qui la fait rêver, qui met sa curiosité en éveil, je crois que quatre-vingt-dix fois sur cent elle est perdue.

« D'avoir ses brevets n'empêche pas d'être bonne ménagère. » Cette fois, cher confrère, je crois que vous voulez rire, sinon, je vous défie de me trouver une jeune fille ayant quitté le village pour venir étudier à la ville, capable de tenir même en partie un ménage. Aussi lorsque vous me la montrez faisant son pain, plantant ses choux, blanchissant son linge, je ne puis m'empêcher de rire jusqu'aux larmes. Eh ! quoi, ces mains fluettes et blanches, que le porte-plume, l'âge ont rendu si séduisantes, se perdraient dans ne pâtrie ou dans un cours d'eau, horreur ! si vous proposiez de tels travaux à une jeune fille brevetée, elle vous arracherait les yeux, mon pauvre ami.

Que fait elle en classe ? Interne elle apprend tous les défauts; vous savez bien que de nos jours, journalistes et écrivains ne cessent de faire la guerre à cet internat que Bourget appelle : « l'épanoir scolaire. » C'est donc qu'il est reconnu très mauvais.

Je ne m'arrêterai pas à une question. Je partisan, je ne vais pas prétendre que l'internat est meilleur chez les religieux que chez les laïques, non, je place ce mode d'éducation au même niveau, sans cependant en rendre responsables les professeurs ou les directeurs. Certes, si l'élève écoutait les leçons de ses maîtres, ce serait parfait ; mais le progrès, de nos jours, a tout gâché, et la morale n'a plus de valeur que théoriquement. Il se trouve toujours dans le clan scolaire, quelque cancre, et cela suffit pour tout gâter. C'est l'éternelle histoire de la pomme pourrie au milieu des bonnes pommes.

Externe, la jeune fille, quatre fois par jour, quitte la maison pour se rendre en classe : elle rencontre alors un jeune — qui étudie naturellement — et qui commence par la suivre avec ténacité, il lui écrit dans un style flandrevet et hyperbolique de belles choses qui la feront rêver. Quand il parle, sa voix est si douce, si persuasive, il semble si bon, qu'elle ne peut lui refuser ce petit entretien qu'il réclame avec tant d'insistance.

Elle résiste beaucoup, longtemps même, mais l'entretenement est trop fort, elle a eu beaucoup de peine à se résoudre à ce tête-à-tête dans un bosquet mystérieux. Puis, elle se promet de se tenir sur ses gardes, mais malheureusement elle a vite fait d'oublier ses promesses. Théodore Barrière a fait du rendez-vous cette définition réaliste : « La première fois on y oublie son ombrelle, la seconde fois, on oublie ses devoirs. »

Vous voyez donc, mon cher Pinelli, que Maestrati a raison quand il dit que très souvent la « jeune fille s'envole avec le mâle de ses rêves. »

---

23 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE NŒUD GORDIEN

par CHARLES DE BERNARD

LA FEMME DE QUARANTE ANS

IX

Ne pouvant résoudre lui-même cette question, le vieillard s'empressa de rejoindre Garnier, dès qu'il le vit seul.

— Gloire à vous ! commandant, lui dit-il d'un air émerveillé. Est-ce ainsi que vous menez les Arabes ?

— Plût à Dieu que j'eusse affaire à un Arabe, répondit l'officier en fermant énergiquement la main comme s'il eût serré la poignée de son sabre.

— J'avoue que je ne comprends pas, reprit M. de Pomeuse, en ouvrant de grands yeux.

Au lieu de répondre, le commandant étendit le bras, et prit sur la plateau que lui présentait un domestique un verre de sirop, qu'il avala d'un trait. Ayant ainsi porté remède à un étranglement causé par la colère, il fut sur le point de faire un petit vieillard une confidence entière ; mais comment punir Eudoxie sans parler d'Elise, et sans accepter, par conséquent, le rôle d'amant oublié ? Garnier hésita un instant entre la gaîté de se rendre ridicule et le besoin d'épancher une des plus violentes fureurs qu'il eût jamais éprouvées ; car il ne pardonnait point à madame de Flamarens de s'être par moitié après leur séparation, ainsi qu'elle en avait pris l'engagement.

Depuis dix ans, ce trépas imaginaire était son chagrin, son remords, son crime, son ver rongeur comme il disait ; et sans qu'il osât se l'avouer, son cœur pressait parfois un orgueilleux plaisir à se laisser ronger. Cette femme tuée par son amour lui inspirait une sorte de vénération pour lui-même. Eu se trouvant si fatal, il se respectait. Chaque fois qu'il venait de s'attendrir au souvenir de sa chère morte, le regard qu'il promenait ensuite sur les vivantes avait quelque chose de plus royalement exterminateur.

Renoncer à cette tombe, dont sa vanité s'était fait insensiblement un piédestal, déposséder ce deuil dans lequel se cachait depuis dix ans sa mélancolie, pour endosser le vulgaire uniforme des amants remplacés et remplacés, était un désenchantement dont sa philosophie ne put supporter le choc. Le premier sentiment éclos de son indignation fut un besoin de vengeance, qui neutralisa la haine subite qu'il avait éprouvée pour Mornac en découvrant en lui son successeur.

— C'est elle qu'il faut frapper d'abord, se dit-il ; le tour de ce fat viendra plus tard. En attendant, il épousera ma cousine, et je vous que cette femme sans cœur en masure de dépit puisqu'elle n'est pas capable de mourir d'amour.

Garnier résolut donc de garder son secret pour lui seul ; mais dans ce parti que lui dictait, avant tout, sa vanité, il fit, selon l'usage, intervenir un motif plus généreux.

— Elle a fait un appel à mon honneur, je me tairai ; ma vengeance, pour être noble, n'en sera pas moins foudroyante.

— Voulez-vous bien me dire le mot du proverbe que vous venez de jouer, reprit monsieur de Pomeuse en voyant le chef d'escadrons absorbé dans ses réflexions qui projetaient sur sa large figure un reflet farouche.

— « Rira bien qui rira le dernier ! » répondit l'officier en souriant de la même manière qu'un autre eût grincé les dents.

— Je suppose que l'âge m'a été l'intelligence ou la mémoire, repartit le vieillard ; j'ai beau interroger mes souvenirs de jeunesse, je n'y trouve rien qui, de près ou de loin, ressemble à votre manière orientale d'entrer en matière. Excusez ma curiosité, mais j'ai toujours aimé à m'instruire, et quoique je ne sois plus dans le cas de profiter de vos leçons, je les recevrais avec reconnaissance. Que diable avez-vous pu lui dire pour produire un effet pareil ? En sortant elle chancelait, et j'ai remarqué positivement qu'elle s'appuyait sur le bras de son mari. vous voyez bien qu'elle avait un peu perdu la tête.

— Eh bien ! si j'ai fait impression sur elle, n'est-ce pas d'un bon augure pour la réussite de notre projet ? répondit Garnier en appelant à son aide une dissimulation étrangère à son caractère.

— Assurément ! ainsi notre conjuration subsiste toujours.

— Toujours ! et, s'il le fallait, je signerais mon serment de mon sang.

— Alors dites-moi...

— Je ne puis vous donner aucune explication ; mais croyez-en ma parole : le mariage de votre neveu et de ma cousine est fort, dût Satan en personne s'y opposer ; je promets tout sur moi.

Le petit vieillard se sentit subjugué malgré lui par la solennité de cette affirmation.

— Au fait, pensa-t-il, les femmes ont parfois des caprices si étranges ! Il est possible que cet Hercule africain réussisse avec sa grosse voix, ses moustaches de Pandour et ses épaules de Cent Suisses. Cependant, j'avais meilleure opinion d'elle !

Monsieur de Pomeuse était atteint d'une faiblesse particulière aux petits hommes ; les gens de haute taille lui inspiraient une répulsion dont la cause n'était peut-être pas exempte d'une secrète envie. A ses yeux le colossal chef d'escadrons passait donc pour un de ces géants mal bâtis qui sèment la terreur dans les contes de fées ; et pour admettre qu'un pareil ogre pût plaire, le vieillard philosophe était obligé d'invoquer l'irrévérencieuse ironie qu'Aristote n'est permise dans Joconde.

(A suivre).

BRASSERIE GASPARINI

5, Place Saint-Nicolas

Tous les soirs à 4 heures, Glaces assorties.

rêves vers les brillants séjours de Cythère. » (sic)

Est-il nécessaire de vous rappeler à vous, Ajaccien, ou, dix, vingt de ces exemples ? je ne le crois pas.

Encore si nos jeunes filles avaient la certitude d'arriver toujours « à décrocher la timbale, » mais elles sont parfois les éternelles candidates à ce « tantalesque » prévet supérieur. Alors le père qui a fait des sacrifices, les regrette. La fille crie, elle, à l'injustice. Les examinateurs sont plus sévères pour les unes que pour les autres. Ce qui est le résultat de leur peu d'intelligence ou d'instruction, elles le mettent sur le compte de la sévérité excessive de l'examen. Elle n'ont pas voulu ou pu travailler, elles le savent, mais ne veulent pas le reconnaître.

Si elles réussissent, les voilà institutrices ; l'académie à laquelle elles appartiennent est, les envoie dans quelque coin perdu, loin, bien loin de leur village, et parfois les parents ne peuvent les accompagner. Armez-vous alors d'un microscope, cher confrère, et suivez le jeu de toutes nos institutrices en ménage : les trois quarts du temps, elles sont malheureuses, célibataires et seules, il y en a beaucoup qui ont de petites peccadilles à se reprocher.

« Qui oserait leur reprocher cette tendance à se développer intellectuellement, à améliorer leur sort, dites-vous ? Pas moi certes, j'entends que la femme possède de l'instruction, mais une instruction toute rudimentaire, suffisante à la bonne tenue de son ménage et à la bonne éducation de ses enfants.

» Il n'est pas toujours bon pour elles de devenir des mesdames Severine ou Lesueur, de revêtir une robe « d'avocate » ou de « doctoresse. »

Je ne veux pas refuser à la paysanne corse le droit à la vie intellectuelle, mais je ne suis ni ignorant, ni téméraire, en affirmant que trop d'intellectualité chez la femme n'est pas nécessaire. Cela est incompatible avec son rôle d'épouse et de mère.

L'instruction trop développée lui donne les goûts d'un autre monde. Elle a appris en classe à disserter, à peindre, à chanter, à danser, à... aimer, mais c'est tout, le ménage le fera qui voudra.

Certainement nos jeunes gens qui ne manquent pas de goût, cher M. Pinelli, pourraient trouver qu'une bergère possédant une petite instruction primaire est préférable en tous points : santé, morale, beauté, à la jeune fille élevée dans le monde contemporain et « intellect, » que Bourget appelle avec raison : « une usine à médiocrités. »

P. LÉDIS.

Bastia Exposition

Jeudi 15 juin. — Entrées payantes 704. Record des tickets-réduction : Gasparini, Orsini, Lota, Angelini. Malgré l'averse survenue vers midi, le temps s'est relevé et redevient chaud. Les jeunes cyclistes ont couru quelques épreuves d'entraînement.

Le jeune Casanova couvre un entraînement de 5 kilomètres avec un entrain entraînant pour son âge. Villa et Santi font un parcours de 3 kilomètres.

Rappelons que le concours de boules est pour dimanche 18 juin. Ce même jour l'Orphéon Bastiais subira son épreuve de concours devant le jury permanent. Nous sommes assurés d'avance du succès de la jeune société.

Le tirage de la Montgolfière a eu lieu à 5 heures et demie. M. Poggioli a présidé à l'appareillage.

Le Salon des Beaux-Arts

N° 278

Mlle Meber expose un pastel « Pêcheur jetant l'épervier », tout comme l'âge de l'artiste Pignore si le pêcheur en est Vénus, de Naples ou de Corse. Le mouvement est bon, l'épervier est bien en main, mais je trouve que le faciès est trop calme, il me semble que dans n'importe quel effort que fasse le corps, la figure reflète par une contraction quelconque un à peu près de la dépense faite par le corps. Ici la figure est calme, réfléchie, pas un de ses muscles n'a bougé : pourtant, ne lui-on que pour supporter le poids de l'épervier sur le bras, il y a dépense physique. Je trouve le ciel un peu flou et trop fondu avec l'horizon qui ne se distingue plus, le personnage fait un peu trop corps avec la mer. Le cadre est bien local, quelques coquillages et une épave de filet. Qui sait, c'est peut-être le restant d'un naufrage où a sombré une pensée.

A mon avis Mademoiselle Meber est meilleure dessinateur que coloriste, car sa « Femme qui tricote une chaussette pour le pompon aimé » est bien. Les draperies sont bien un peu raides, mais cette fois la figure est toute à l'action. J'aurai voulu voir d'autres œuvres de l'artiste ; nul doute qu'elle n'ait encore mieux fait, surtout s'il y a du plus récent.

QUART D'ŒIL.

Épidémies corses

16 juin 1739. — Le général de Maillebois, après avoir passé en revue le camp de Saint-Nicolas, va établir son quartier-général près de Pontenovo ; les brigades Sarre et Auvergne et le régiment de Ratzki étaient avec lui.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 15 juin 1905.

(De notre correspondant particulier)

Dentiste

M. Boitrami, dentiste du Lycée et des Hôpitaux de Marseille, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que M. Garibaldi, son opérateur, adjoint des hôpitaux, sera à Ajaccio, Hôtel du Nord, (Lagorio), du 13 au 17 juin prochain.

LES HÉMORROÏDES

Peu de personnes ignorent quelle triste infirmité constituent les hémorroïdes, car c'est une des affections les plus répandues ; mais comme on n'aime pas à parler de ce genre de souffrances, même à son médecin, on sait beaucoup moins qu'il existe, depuis quelques années, un médicament, l'ELIXIR DE VIRGINIE, qui les guérit radicalement et sans aucun danger. On n'a qu'à écrire, 2, rue de la Tacherie, Paris, pour recevoir franco la brochure explicative. On verra combien il est facile de se débarrasser de la maladie la plus pénible, quand elle n'est pas la plus douloureuse. Le flacon, 4 fr. 50, franco. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon la signature de garan le Nyrdahl.

Cour d'Assises

Présidence de M. GABRIELLI, *conseiller*

Audience du 15 juin

Assassinat

Plaidoirie de Me Musso

Me Henri Musso répond le premier aux terribles réquisitions de M. l'avocat général. L'honorable M. Angeli, au nom de la société, est venu réclamer l'expiation suprême contre les deux accusés ; c'est aussi au nom de cette même société, que la jeune et éloquent défenseur vient adjurer le jury de rendre un verdict négatif. Il plane sur cette lamentable affaire un doute poignant qui doit profiter à ses clients.

Le 17 novembre, Sacra Luciani était, sans contestation possible, trouvée carbonisée dans un four embrasé. Une question se pose immédiatement à l'esprit : y a-t-il eu accident, suicide ou crime. Les médecins experts ont conclu au crime, et laissent à ses confrères le soin de discuter le rapport. Me Musso admet l'hypothèse du crime. S'il y a eu homicide volontaire, encore faut-il en rechercher les auteurs ?

L'accusation se basant sur un tas de racontars oiseux, plus ou moins authentiques, a construit contre Fiori et Salis tout un système de culpabilité, et l'on s'est ingénié, mais en vain, à donner une preuve irréfutable de la participation des deux accusés à l'assassinat de la malheureuse Sacra.

On comprend aisément que le mari de la victime, sa fille et son beau-fils, cédant à leurs ressentiments passés contre Salis et Fiori et aussi à leur douleur, viennent les accabler ; on ne saurait retenir leurs dépositions intéressées. Accordera-t-on plus de crédence aux dires de témoins tels que Pascini Dominique, qui a pu causer sur la route de Bonifacio avec Fiori, alors que celui-ci était incarcéré depuis 24 heures.

Mais, affirme l'accusation, divorcés par sonnes ont rencontré Salis et Fiori sur la route de Chiova d'Asino dans la matinée du 17 novembre, jour du crime. S'appuyant alors sur l'heure donnée par ces témoins et sur celle à laquelle ils ont été vus à Bonifacio, l'honorable défenseur n'a pas de peine à établir qu'étant donné les distances kilométriques, il est matériellement impossible que ces individus disent la vérité.

Dans une émouvante péroraison, le brillant avocat supplie les jurés de Fiori et de Salis de ne pas les envoyer à la guillotine. Il y a un doute, et ce doute torturerait l'esprit de MM. les jurés, s'ils se laissaient entraîner à une condamnation.

Plaidoirie de Me Mozer

Le moment est enfin venu, s'écrie en débutant le jeune maître, où après de longs et fastidieux débats, la défense peut faire connaître ses sentiments sur cette affaire, où elle va clamer bien haut l'innocence certaine des deux inculpés.

Une première question se pose, tout d'abord à l'esprit : la mort de Sacra Luciani est-elle le résultat d'un accident d'un suicide ou d'un crime. Le vaillant défenseur accorde à l'accusation l'invraisemblance de l'accident ; mais il demeure, malgré le rapport des médecins, convaincu du suicide.

S'appuyant sur les dépositions des parents de la morte, et particulièrement sur celles de son mari et de la femme Luciani Marie, Me Mozer montre la victime en proie au désespoir, en délire depuis l'enlèvement de sa fille. Elle s'en va partout tête basse, s'écriant qu'elle est poursuivie par les démons, et qu'elle n'a plus pour longtemps à vivre.

Des témoins sont venus d'ailleurs, corroborer cette thèse, en rapportant les paroles du mari devant le corps carbonisé de cette malheureuse : « Qu'as-tu fait, pourquoi as-tu abandonné volontairement tes enfants, « ô assassine. »

Mais ce ne sont là que des vraisemblances que le rapport médico-légal semble détruire. Les experts sans hésitation aucune ont conclu au crime. L'honorable avocat discute alors longuement les affirmations des praticiens qui, le bon sens le démontre, se sont certainement trompés, comme Me Decori le prouvera sans peine dans un instant. Si donc il y a eu suicide, Salis et Fiori sont innocents et doivent être rendus à la liberté.

Mais il est du devoir de la défense de plaider à toutes fins et il lui faut trouver que si même il y a eu crime, les deux accusés n'ont pu en être les auteurs.

Leur moralité, quoiqu'en ait prétendu M. l'avocat général, est excellente. Salis n'a jamais été condamné, et Fiori n'a subi qu'une peine de deux mois pour port d'armes prohibées. Ils ont toujours travaillé pour gagner honorablement leur vie, sans jamais inquiéter personne. Et ce sont ces deux braves étrangers, qui se seraient rendus coupables du plus atroce des forfaits, dans un pays où ils sont exilés ?

Quel aurait été le mobile du crime ? quel intérêt les y aurait poussés ? On a inventé une histoire d'enlèvement, et on les a accusés d'avoir ravi par la force et la violence, la fille de la victime. C'est au contraire la jeune Marie Luciani qui a accordé volontairement ses faveurs à Fiori, et qui l'a ensuite abandonné, les laissant traîner en prison par ses parents en courroux.

Mais, dit on, Salis n'a cessé de menacer de mort les membres de la famille Luciani et leurs amis. Ce sont là racontars de commères, potins sans fondement dont la procédure fourmille, mais qui reçoivent tous des démentis formels.

Fiori aurait lui aussi écrit une lettre d'injures au mari d'Angèle-Marie. Il est regrettable que Giorgi ait détruit cette missive, et que le témoin qu'il a désigné comme l'ayant vue, lui ai infligé un démenti.

Il ne reste donc rien des menaces et des injures. Et l'accusation ne repose plus dès lors sur aucun fondement.

Me Mozer examine finalement la question des heures et se lance dans une savante discussion, concluant à l'impossibilité de la présence de Fiori et de Salis sur la route de Chiova d'Asino à Bonifacio.

Dans ces conditions, le devoir de MM. les jurés est de répondre négativement aux questions qui leur seront posées. Ils le doivent en toute justice, pour la paix de leurs consciences.

Plaidoirie de Me Decori

Le grand leader de la barre vient, en dernier lieu, jeter dans le débat la force de son argumentation puissante ; pour arracher à la mort Salis et Fiori.

Après les substantielles plaidoiries de ses deux confrères Me Decori n'abuse pas de la bienveillance du jury. Il glanera seulement dans leur argumentation, pour préciser quelques points et lever les derniers doutes.

Discutant tout d'abord la question de l'enlèvement de la jeune Angèle-Marie Luciani, l'honorable défenseur établit que celle ci s'est longtemps laissé courtiser par Fiori et a eu pendant deux mois des relations intimes avec lui. Que devient dès lors, le roman des Luciani, parlant de contrainte de séduction, de menaces exercées par Salis et par Fiori, que devient la fable du désistement dicté par la crainte ? Et s'il en est ainsi où trouver le mobile du crime ? On le cherche en vain.

Abordant à son tour, les trois hypothèses possibles pour expliquer la mort de Sacra, Me Decori abandonne la thèse de l'accident et aussi celle du suicide, épilade par son éloquent confrère, il se permettra seulement de faire une observation : Sacra a pu se placer dans le four et allumer ensuite le feu. Enfin dernière hypothèse : le crime. S'il y a eu crime, Salis et Fiori en sont-ils les auteurs ?

M. le juge d'Instruction les a mis immédiatement en état d'arrestation, sur la foi des menaces, prologue du drame.

Huit témoins désintéressés ne parlent pas de ces propos ; seuls les parents des Luciani ont reçu les confidences de Salis. MM. les jurés se demanderont quelle créance il leur faut accorder ?

Abordant ensuite la question primordiale dans ce procès, celle des heures et des distances, Me Decori se rallie aux conclusions de ces deux confrères. Avec une très grande habileté, il s'attache à montrer l'impossibilité matérielle dans laquelle étaient les deux accusés de se trouver à 2 heures à Chiova d'Asino et à 5 heures à Bonifacio. Les témoignages des trois témoins qui ont affirmé les avoir rencontrés sont donc mensongers. Ce n'est donc pas avec des arguments pareils que l'on peut baser un verdict de condamnation.

Incident

Me Decori prie d'un malaise subit, se voit dans l'impossibilité de continuer sa plaidoirie. L'audience est alors suspendue pour une demi-heure. A la reprise, Me Mozer termine son argumentation à la place de son confrère.

Le jeune maître discute une fois encore les conclusions par trop absolues du rapport médico-légal, conclusions qui ne sont pas conformes à celles des traités de médecine légale

Dans une admirable péroraison, le vaillant défenseur supplie le jury de rendre Salis et Fiori à la liberté.

Le Verdict

Six questions sont posées à MM. les jurés. Après une assez longue délibération, ils rapportent un verdict de culpabilité mitigé par les circonstances atténuantes.

En conséquence Salis et Fiori sont condamnés aux travaux forcés à perpétuité.

⁂

Audience d'aujourd'hui :

Subost Antoine-Marie, peintre, demeurant à Propriano, tentative d'assassinat.

Ministère public, M. Angeli, avocat général.

Défenseur, Me Dazori.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 15 juin

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 21° à midi, + 21 4 à 6 heures du soir, + 21° Vatimo, + 24 5. Minima, + 16 3

Baromètre. — 7 heures du soir, 760 mm. à midi, 760 mm. 6 heures du soir, 761 mm.

Vent. — Dans la matinée, S.E. modéré. Dans l'après-midi, E. faible.

Etat du ciel, orageux.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 1 mm.

⁂

Doctorat juridique

M. Dominique Paravicini, ancien élève du lycée de Bastia, vient de soutenir devant la faculté de droit de Montpellier, sa thèse de doctorat juridique. Le sujet choisi avait pour titre : « L'usufruit et la nue propriété au point de vue fiscal. »

Nos félicitations bien sincères.

⁂

Mariage

Il a été célébré en l'église Saint-Jean, le mariage de Mlle Catherine Agostini, avec M. Jacques Brunelli, employé à Nice. La charmante mariée, toute ravissante de grâce et de beauté dans sa belle toilette virginale, a été conduite à l'autel par son père, M. Simon Agostini.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. le vicaire Pasqualini, qui a prononcé une bien touchante allocution, en présence de MM. Casanova, fondé de pouvoir à la perception de Bastia, et Jean Cini, entrepreneur plombier, témoins de l'époux ; MM. François Gregory, commerçant, et Paul Luciani, pharmacien, témoins de l'épouse.

Le service d'honneur a été bien rempli par M. Mathieu Agostini avec Mlle Angèle Leandri, et J. Jean Olivieri avec Mlle Marie-Dominique Mulinelli.

En sortant de l'église, le cortège s'est rendu chez M. et Mme Agostini où un menu des plus délicats a été servi. Au champagne, plusieurs toasts ont été portés à la santé des jeunes époux et de leurs familles.

Nous adressons au jeune couple nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

⁂

Nouvelle industrielle

On demande encore quelques personnes dans chaque localité pour travailler sur notre machine à tricoter « La Roche » rapide et facile. Nous vendons votre ouvrage. La distance n'y fait rien. Ecrire de suite : Compagnie « La Roche, » 9 Place Gambetta, Le Havre.

⁂

Avis

M. Ferri, fondeur de cloches a l'honneur de prévenir MM. les membres du clergé qu'il se trouve actuellement à Bastia, ceux qui auraient besoin de lui pourront s'adresser à M. Nonce Pessa, au Vieux Port.

⁂

Ecoles laïques

MM. les membres du Comité de patronage des écoles laïques et MM. les Membres du Comité de la Ligue de l'enseignement sont priés de se réunir, ce soir, vendredi à 5 heures, au parloir du Lycée.

Ordre du jour : Fête de la Mutualité de l'Enseignement primaire public.

Les Secrétaires.

⁂

Avis

Mlles Finiatsori préviennent leur nombreuse clientèle qu'étant obligées de s'absenter de Bastia pour quelques mois, elles ne rouvriront leurs cours que dans les premiers jours d'octobre. Un avis leur fera connaître leur nouvelle adresse.

⁂

Chirurgien-dentiste

M. Bertrami, dentiste du Lycée et des Hôpitaux de Marseille, préviennent sa clientèle de Bastia, que M. Garibaldi, son opérateur, dentiste adjoint des Hôpitaux, sera à Bastia, Grand Hôtel Liogénieur, du 17 au 20 juin.

⁂

Bonne cuisinière

est demandée dans un joli village de l'intérieur. S'adresser au bureau du journal.

⁂

A louer

A louer pour la saison d'été à Erbalonga, appartement de 6 pièces 1er étage.

— Bel appartement de 13 pièces au-dessus du grand Café Andreani, Bd Paoli et rue Salvator Viale.

S'adresser au bureau du journal.

AVIS UTILE

Toute personne désirant boire frais qui mettra un glaçon dans son verre devra s'assurer que cette glace fondue ne produit pas de la graisse à la surface du liquide.

A cet effet, le glaçon hygiénique de la Glacière Bastiaise est toute indiquée parce qu'elle est fabriquée à l'eau distillée absolument pure reconnue à l'analyse.

Dépêches de Nuit

Service télégraphique spécial

Bourse de Paris

	14 juin	15 juin
Rente 3 0/0 ancien	99.75	99.45
— 3 p. 0/0 nouv.	99 55	99.55

LES RELATIONS Franco-Allemandes

Paris, 15 juin.

La « Presse » prétend que M. Delcassé a signé avec l'Angleterre un traité d'alliance défensif et offensif.

L'Empereur d'Allemagne mis au courant de ces négociations secrètes et qui étaient même inconnues du conseil des ministres a adressé à M. Rouvier un ultimatum officieux.

Dès ce jour le président du conseil a résolu de se débarrasser de M. Delcassé.

La question ministérielle

Paris, 15 juin.

Aucun changement ne s'est produit dans la situation ministérielle.

Paris, 6 h. 45 s.

Le bruit a couru dans la soirée que M. Rouvier aurait l'intention de garder définitivement la direction du ministère des affaires étrangères.

D'après le même bruit, M. Thomson, ministre de la marine remplacerait M. Rouvier aux finances.

Le portefeuille de la marine serait offert à M. l'amiral Gervais.

LE GÉNÉRAL GALLIENI à Paris

Paris, 15 juin.

Le général Gallieni, gouverneur général de Madagascar est arrivé ce matin à Paris.

Interpellation La Ferronnays

Paris, 15 juin.

M. le marquis de La Ferronnays, député de la Loire-Inférieure, a écrit à M. Rouvier l'informant qu'il désirait lui poser une question sur la longue vacance qui n'est produite au ministère des affaires étrangères.

Tirages financiers

Ville de Paris 1865

L'obligation 47,599 est sortie remboursable à 150,000 francs.

L'obligation 51,629 est remboursable à 50,000 francs.

Bons de la presse

L'obligation 106,538 est sortie remboursable à 10.000 francs.

L'obligation 111,352 est remboursable à 1,000 francs.

Obligations Suez

L'obligation 172.827 est sortie remboursable à 150.000 francs.

Les obligations 237,665 et 28,425 gagnent chacune 25.000 francs.

Obligations de Panama

L'obligation 1,542.994 est sortie remboursable à 250,000 francs.

L'obligation 300.283 est remboursable à 100.000 francs.

Les obligations 89,417 et 622,534 gagnent chacune 10,000 francs.

LES AFFAIRES DU MAROC

Paris, 15 juin.

Le correspondant du « Temps » à Tanger télégraphie :

« On assure que l'Autriche, les Etats-Unis et l'Italie ont fait parvenir à Berlin leur adhésion à la conférence internationale projetée.

» Les autorités indigènes étant assurées de l'appui de l'Allemagne sont prêtes à résister aux propositions françaises. »

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 3 h. 30.

M. Le Roux, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Scrutin

Il est procédé au scrutin pour la nomination de deux membres du comité consultatif des assurances contre les accidents du travail.

Interpellation Aucoin

Le Sénat fixe au 22 juin courant la discussion de l'interpellation de M. Aucoin, sénateur du Gers, sur la situation sanitaire de certaines villes où séjournent des garnisons importantes.

La mission du Congo

Discussion du projet de loi portant ouverture sur l'exercice 1905 d'un crédit extraordinaire de 208.000 francs, au titre : Mission extraordinaire du Congo.

Le Sénat a adopté.

L'ASSISTANCE AUX VIEILLARDS

Suite de la 1re délibération : 1. sur la proposition de loi créant un service public de solidarité sociale sous forme d'assistance obligatoire aux vieillards, infirmes et incurables ; 2. sur la proposition de loi de M. Goyot, relative à l'assistance aux vieillards, infirmes et incurables.

On reprend la discussion de l'article 15 qui est adopté.

Après un assez long débat les articles 16 à 20 sont successivement adoptés.

Amendement Lourties

M. Lourties demande que les vieillards ou infirmes mutualistes puissent cumuler les deux pensions, celle de mutualiste et l'allocation accordée par l'assistance obligatoire.

L'amendement de M. Lourties est rejeté par 127 voix contre 116.

La séance est levée et renvoyée à demain.

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. DOUMER

La séance est ouverte à 9 heures.

M. Memer, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

La fraude des Vins

Suite de la discussion du projet et de la proposition de loi concernant la fraude sur les vins et le régime des spiritueux.

Contre-projet Cazalet

La discussion s'ouvre sur le contre-projet présenté par M. Cazalet. Plusieurs orateurs interviennent. Le contre-projet est mis au vote et rejeté par 306 voix contre 143.

Motion Camuzet

M. Camuzet dépose une motion demandant la suppression de l'article 1er du projet de la commission.

Après de nombreuses observations présentées par différents orateurs, la motion Camuzet est adoptée par 365 voix contre 187.

La séance est levée à 11 h. 45.

Séance de l'après-midi

La séance est ouverte à 2 heures.

Le procès-verbal de la séance du matin est adopté.

LA SÉPARATION des Eglises et de l'Etat

Suite de la 1re délibération sur le projet de loi et les diverses propositions de loi concernant la Séparation des Eglises et de l'Etat.

Article 15 *bis*

MM. Grosjean et Rouanet présentent des dispositions additionnelles ainsi conçues, qui constitueront l'article 15 bis :

Art. 15 bis. — Les immeubles ou objets mobiliers ci-dessus visés sont imprescriptibles. Ils ne peuvent être vendus, cédés ou échangés sans autorisation du ministre des beaux-arts ; en cas de refus, recours est ouvert devant le Conseil d'Etat contre la décision ministérielle.

L'Etat, les départements, les communes, les musées, les sociétés d'art ou d'archéologie, les associations cultuelles ont un droit de préemption et de préférence pour l'achat ou l'échange desdits immeubles ou objets mobiliers. Ils les conserveront ou acquerront contre toutes revendications, même justes, des héritiers ou ayants-droit, des donateurs ou testateurs moyennant indemnités fixées à dire d'experts.

Dans le cas où sera accordée l'autorisation du Ministre des Beaux-arts, celui-ci pourra prescrire les conditions de la vente, cession ou échange, sans toutefois qu'il lui soit permis de déroger aux prescriptions de la présente loi.

Un droit de sortie de 20 0/0 est dû par l'acquéreur qui emporte à l'étranger l'objet aliéné. Il est perçu au bénéfice d'une caisse spéciale dont les ressources sont destinées à la conservation des monuments et œuvres d'art actuellement consacrés aux cultes.

Toute vente, cession ou échange conclus en violation des dispositions précédentes sont nuls de plein droit.

Divers orateurs présentent des modifications à cet article qui est finalement adopté.

Article 16

On passe à la discussion de l'article 16 ainsi conçu :

Art. 16. — Les associations formées pour subvenir aux frais et à l'entretien d'un culte devront être constituées conformément aux articles 5 et suivants de la loi du 1er juillet 1901 ; elles seront soumises aux autres prescriptions de cette loi, sous réserve des dispositions ci-après :

Mis au vote, cet article est adopté.

Article 17

La discussion continue sur l'article 17.

Art. 17. — Elles devront être composées au moins de sept personnes majeures et domiciliées ou résidant dans la circonscription religieuse et avoir exclusivement pour objet l'exercice d'un culte.

Elles pourront recevoir, outre les cotisations prévues par l'article 6 de la loi du 1er juillet 1901, le produit des quêtes et collectes pour les frais du culte, percevoir des rétributions ; pour les cérémonies, services religieux, même par fondation ; pour la location des bancs et sièges ; pour la fourniture des objets destinés au service des funérailles dans les édifices religieux et à la décoration de ces édifices.

Elles pourront verser, sans donner lieu à perception de droits, le surplus de leurs recettes à d'autres associations constituées pour le même objet.

Elles ne pourront, sous quelque forme que ce soit, recevoir des subventions de l'Etat, des départements ou des communes. Ne seront pas considérées comme subventions les sommes que l'Etat, les départements ou les communes jugeront convenable d'employer aux grosses réparations des édifices du culte mis à leur par aux associations.

Avis au Commerce

Amendement Buisson

M. Ferdinand Buisson développe un amendement à l'article 17, tendant à ce que les associations légalement déclarées pour l'exercice d'un culte, ne puissent avoir d'autre objet que l'exercice de ce culte.

M. Buisson propose en outre d'ajouter à l'article 17, un 5e paragraphe ainsi conçu :

« Pour être admise à la dévolution des biens des fabriques ou des conseils presbytéraux et à la jouissance des édifices dans les conditions prévues aux titres II et III ci-dessus, toute association déclarée pour l'exercice d'un culte devra :

« 1. Etre constituée par une assemblée générale de fondateurs convoquée par les représentants légaux des établissements intéressés d'après le registre électoral de la paroisse ou, en l'absence d'un tel registre, d'après une liste dressée par les représentants légaux des mêmes établissements, y compris nécessairement le maire et le ministre du culte, et qui devra réunir au moins le dixième des personnes majeures habitant la circonscription et inscrites sur les registres paroissiaux (baptêmes, mariages, etc.).

» 2. Etre ouverte par les statuts à toutes les personnes qui rempliront les conditions prévues par lesdits statuts ;

» 3. Etre en état d'assurer l'exercice du culte dont elle prend la charge, d'accord avec les autorités religieuses dont elle se réclame. »

L'amendement Buisson, combattu par M. Rouanet, député de la Seine, et par la commission et le gouvernement est mis au vote.

Nombre de votants	568
Majorité absolue	285
Pour l'adoption	42
Contre	526

La Chambre n'a pas adopté.

Amendement Ribot

M. Ribot, député du Pas-de-Calais, dépose un amendement qui complète l'article 17.

L'amendement Ribot est rejeté.

La séance est levée et renvoyée à demain matin à 9 heures.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

LA QUESTION DE LA PAIX

Paris, 15 juin.

Le correspondant du « Matin » à Saint-Pétersbourg télégraphie :

« Dans les milieux officiels on assure que les pourparlers pour la paix cesseront aussitôt, si le Japon pose des conditions trop pénibles. »

AVIS DE SÉCHE

(URTACA)

Mme veuve Angèle-Estelle Bonavita, née Venturini, et ses enfants ; M. et Mme Jean-Paul Bonavita ; M. et Mme Georges Renucci et leurs enfants ; M. Richard Venturini ; M. et Mme Dompierre Orabona et M. le docteur Orabona ; M. et Mme Ignace Venturini et leur enfant ; M. et Mme Toussaint Massoni,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Jean-Charles Bonavita

leur époux, père, frère, beau-frère, beau-père, grand père et oncle, décédé à Urtaca, à l'âge de 64 ans, muni des Sacrements de l'Eglise.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Avis au Commerce

Le vapeur *Alpha*, de la Cie de l'Est-Tunisien, partira de Marseille, pour Bastia, vendredi, 16 courant, et de Bastia à destination de Tunis, samedi 17, dans la soirée.

Pour fret, passage, et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, Transports Maritimes Est-Tunisien, 6, rue Saffren.

à Tunis, Direction, 6 rue d'Alger.

à Bastia, à M. Sauveur Simeo, agent, rue du Nouveau Port, 1 bis.

à Nice, à M. Honoré Hotto, agent.

La Cie des Transports Maritimes Est Tunisien, a l'honneur d'informer le commerce bastiais qu'elle vient d'organiser un service hebdomadaire et régulier entre la Tunisie-Bastia-Nice-Marseille et vice versa.

Les départs de Marseille pour Bastia auront lieu tous les vendredis (premier départ, le vendredi 16 courant).

Jeudi 15 juin, ouverture de la

Glacière DE CORTE

Installation à force hydraulique pour la fabrication de la glace transparente, cristalisée à l'***Eau naturelle de la Restonica.***

Production quotidienne 6 000 k.

Cette glace hygiénique, incomparable à l'eau naturelle de la Restonica, sera vendue CINQ centimes le kilogramme, pendant toutes les saisons de l'année, à Bastia, dans les dépôts suivants :

5, rue Miot, Direction.

Esplanade du Palais de Justice, à côté de M. Santandrea.

Cours docteur Favale, entrée de la Citadelle.

La Direction de cette importante et utile installation a le devoir, en même temps que le plaisir, d'informer les clients pour le gros qu'elle peut souscrire des engagements pour une durée déterminée par le bailleur au prix toujours invariable de 5 c. le kilogramme.

N. B. — Les clients de l'intérieur pourront passer leurs commandes directement à M. Favale, Glacière, à Corte ; ceux qui sont plus rapprochés de Bastia pourront s'adresser à M. Berti, 5, rue Miot.

Toutes les expéditions seront scrupuleusement soignées et comme poids et comme emballage.

Haute-Nouveauté

MAISON ROGIALLI

Place Saint-Nicolas

Saison Printemps-Eté

Chaque saison, à la réception de sa marchandise de grande nouveauté et d'une beauté exceptionnelle, MM. les clients ont pu se rendre compte de la modicité des prix que la Maison ROGIALLI peut offrir.

Elle vient présenter sa nombreuse et fidèle clientèle qu'elle a reçu pour la saison Printemps-Eté un riche assortiment de draperies pouvant satisfaire tous les goûts de ses nombreux clients et défier toute concurrence.

Etoffes anglaises de premier choix, vêtements sur mesure pour Messieurs, Dames, Militaires et Ecclésiastiques.

Grand assortiment de gilets fantaisie, bérailles, oratoire, chemises, pochettes, faux cols, etc., etc.

N. B. — Sur demande on se rend à domicile et on envoie des échantillons dans l'intérieur.

A VENDRE

ou bien à louer

pendant la saison d'été

Belle propriété avec vaste jardin et champ d'oliviers à l'entrée du hameau Gualtella (Ville de Pietrabugno) près l'église Sainte-Lucie, avec maison d'habitation se composant de cinq pièces, savoir : deux chambres, une salle à manger, un as on et une cuisine avec balcon et latrine.

S'adresser à M. Bernardi, 5 rue Saint Jean.

FARINE LACTÉE **NESTLÉ**

Aliment préféré des enfants.

ÉTABLISSEMENTS
L.-N. MATTEI & Cie
BASTIA (Corse)

Manufacture de tabacs, cigares et cigarettes. Grand choix de tabacs en feuilles pour fabrication de cigares. Fournitures complètes pour bureaux de tabacs. Cigares et cigarettes de la Havane et de toutes provenances. Cigarettes d'Orient, Algériennes, Egyptiennes, Busses, Américaines, Belges Suisses et Havane. Cigarettes de toutes sortes sans colle, faites à la main et à la machine.

Cigares en Boites assortis

GRANDE DISTILLERIE BASTIAIS

Rhum et Tafia de la Martinique, importation directe; Grande Fine Champagne, à des prix très réduits; Eau-de-Vie de vin et Eau-de-Vie de marc depuis 1885; Spécialité de Vermouth de Turin; Vins fins de toutes marques et toutes provenances; Vins blancs des premiers crûs du Cap, tels que :

MALVOISIE SEC, GENOVESELLA DOUX, MUSCATS, ETC., ETC.

MANUFACTURE DE TABACS, CIGARES ET CIGARETTES

GRAND ASSORTIMENT DE TABACS DE TOUTES PROVENANCES

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

APRÈS VOS REPAS, prenez un verre de liqueur:

LA CÉDRATINE

si justement appréciée des gourmets.

Ne fumer que l'excellent ***CIGARE MATTEI*** ou ne pas fume

XXXe ANNÉE — SAMEDI, 17 JUIN 1905 — N° 141

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	2fr. 50	5 fr.	10 fr.
Autres Départ.	3 »	6 »	12 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Raniero.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h. 53 m. — Coucher, 7 h. 12 m.
Lune Pleine le 16 — Dernier quar., le 24.
FÊTE DE DEMAIN : Saint Ephrem.

16 JUIN

LA CORSE
dans les Ecoles primaires
du Continent Français

Un journal pédagogique à grand tirage, qui compte, dit on, parmi ses abonnés la grande majorité des instituteurs français, à cause de ses opinions socialistes et libre-penseuses ; un journal qui se pique de répandre à flots la lumière et la vérité, — toute la vérité et rien que la vérité, — de la « Revue de l'Enseignement primaire, » publie, à la date du 4 juin courant, dans sa partie scolaire, page 309, le devoir suivant :

La Corse

Plan. — I. Pays de montagnes. II. Sol presque inculte. III. Les habitants.

Développement. — 1. La Corse est un pays de montagnes que séparent des ravins étroits, où roulent des torrents ; pas une plaine, mais d'immenses vagues de granit et de géantes ondulations de terre couvertes de hautes forêts de châtaigniers et de pins.

2. C'est un sol vierge, inculte, *désert*, bien que parfois on aperçoive un village. Point de culture, aucune industrie, aucun art.

3. L'habitant vit dans sa maison grossière, indifférent à tout ce qui ne touche pas à son existence même ou à ses querelles de famille. Et il reste avec les qualités et les défauts des races incultes : violent, haineux, mais aussi hospitalier, généreux, dévoué, naïf, ouvrant sa porte aux passants, et donnant son amitié fidèle pour la moindre marque de sympathie.

Si ce n'était là qu'une boutade de romancier, nous l'aurions passée sous silence, laissant à de plus habiles le soin de relever les inexactitudes qu'on y remarque. Mais il s'agit d'un devoir qui se fera, — s'il n'a déjà été fait, — dans un grand nombre d'écoles primaires de France, et nous ne croyons pas devoir nous abstenir de protester contre un enseignement qui contient tant d'erreurs grossières.

Et d'abord, « pas une plaine ! » En trois mots on supprime l'immense et fertile plaine qui s'étend de Bastia à Solenzara, sur une longueur de 100 kilomètres et une largeur qui atteint jusqu'à 16 kilomètres.

Il est vrai que cette plaine n'est pas cultivée comme autrefois où elle était « le grenier de Rome » ; mais elle n'est pas tout à fait inculte : de gras pâturages, de nombreuses plantations de vignes et de cédratiers rémunèrent largement les cultivateurs. Et elle serait mieux cultivée encore si l'Etat faisait, pour son assainissement, un peu de ce qu'il fait au Tonkin et à Madagascar.

Notre île est ensuite présentée aux jeunes élèves comme un pays « désert » Les agglomérations qui, comme Bastia, Ajaccio, comptent plus de vingt mille habitants, ne sont rien ! — auprès de Paris, peut-être ; mais comment de nos préfectures du continent sont des trous en comparaison ! Désert, une île qui compte près de trois cent mille habitants, répartis en trois cent soixante-quatre communes, et dont « les villes et les bourgs ont des hôtels fort convenables, où l'on vit exactement comme dans ceux des autres parties de la France, et où les chambres sont plus propres que dans beaucoup d'hôtels de l'Ariège, de l'Aude, du Dauphiné, etc.. » (1)

Et puisque le pays est désert, il est naturellement « inculte ; » mais on ne se contente pas de le dire une fois ; il faut qu'on répète que l'on n'y trouve « point de culture. » Et toutes les primeurs qui, toutes les semaines, couvrent les marchés de Marseille et de Nice, expédiées de Bastia, poussent-elles sur les châtaigniers et les pins ?

« Point d'industrie » non plus, « aucun art ! » C'est entendu, nous sommes encore à l'âge de pierre. N'empêche que l'Etat nous envoie le percepteur qui, certes, n'est pas moins exigeant que ceux des autres départements français !

Il s'agit maintenant de peindre notre caractère. Voyez vous d'ici les vieux magisters des villages du continent parler de nous à leur jeune auditoire en écarquillant les yeux, en faisant des gestes de frayeur, nous représentant comme des êtres « iracondes, violents, haineux, » quelque chose comme les ogres dont parlent les mères-grand à la veillée !

Nous ne prétendons pas être, sans doute, des modèles de douceur ; mais nous pouvons nous demander si le mot « haine » a été créé pour exprimer un sentiment exclusif aux Corses. Et la « Revue, » qui publie le devoir que nous critiquons, est-elle bien sûre qu'elle ne sème pas elle même la haine des classes et des sectes, haine autrement dangereuse que celle que l'on peut avoir remarquée chez quelques Corses.

Mais les vieux magisters, ne voulant pas laisser dans l'esprit de leurs petits élèves une impression trop mauvaise des Corses, ajouteront, comme palliatif, que nous sommes « généreux, hospitaliers, naïfs. » Ce sont donc des « naïfs » tous les Corses qui, dans toutes les administrations de l'Etat, et jusques dans les bureaux des ministères, occupent des situations enviées ? Ce sont des « naïfs » tous les Corses qui, dans la magistrature, le barreau, la médecine, l'université, tiennent une place très honorable dans la plupart des grandes villes du continent et jusques dans la Capitale ?

Ce sont des « naïfs » tous les Corses qui, en Algérie, au Tonkin, à Madagascar, en Amérique, portent leur activité, leur initiative et se créent de très belles situations ?

Si l'on faisait, pour chaque département, une statistique de toutes les personnes qui, par leur intelligence et leur travail, se sont élevées dans l'échelle sociale, on verrait si les « naïfs » sont en Corse !

Nous terminerons là nos critiques, parce que notre but n'a pas été de dire tout ce qu'un pareil sujet peut suggérer, mais simplement de protester contre un enseignement entaché d'erreurs, et destiné pourtant à être répandu aux quatre coins de la France.

Nous ajouterons cependant que nous ne nous expliquons pas pourquoi le rédacteur de la « Revue » chargé de la « Partie scolaire, » ayant à composer un devoir sur la Corse, et ne trouvant rien dans son propre fonds, a puisé dans un roman de Guy de Maupassant, au lieu de consulter un « Guide de touristes, » à défaut d'autres ouvrages, écrit par ceux qui ont visité notre pays et qui l'ont décrit tel qu'ils l'ont vu et apprécié.

Puisque ce Rédacteur ignore les connaissances géographiques que l'on exige de tout candidat au brevet élémentaire, au moins aurait-il dû les chercher au bon endroit : il aurait ainsi évité à nous même, l'ennui d'avoir à écrire cette protestation, et à son Journal le désagrément de répandre, malgré lui, la fausseté et l'erreur.

X.

(1) Guide Joanne.

Votes de nos Députés

Scrutin sur l'amendement de M. Bignon à l'article 9 du projet de loi relatif à la Séparation des Eglises et de l'Etat.

« Rédiger l'article 9 comme suit :

« Les ministres des cultes (archevêques, évêques, vicaires généraux, chanoines, curés doyens, curés desservants, vicaires, pasteurs, rabbins, etc., etc.) qui compteront vingt années de fonctions rémunérées par l'Etat, les départements, les communes, ou de fonctions dans les établissements du culte, tels que grands et petits séminaires, ou encore de fonctions dans les aumôneries des hospices, hôpitaux et asiles, recevront une pension viagère calculée sur la moitié de leur dernier traitement, mais qui, dans aucun cas, ne pourra être inférieure à 500 fr., ni supérieure à 6 000 fr.

» Les ministres des cultes qui auront rempli les fonctions dont il est parlé ci-dessus recevront, à titre de pension annuelle viagère :

» Au-dessus de dix ans et au-dessous de vingt ans de services, les deux cinquièmes ;

» Au-dessus de six ans et au-dessous de dix ans, le quart ;

» Au dessous de six ans, le cinquième du traitement dont ils jouiront au moment du vote de la loi.

» Ces dispositions ne seront applicables que deux années après le vote de la loi, l'Etat, les départements et les communes devant, pendant ce laps de temps, verser aux ministres des cultes une allocation égale à la totalité de leur ancien traitement.

» Réserve est faite... (le reste comme au texte de la commission). »

Nombre de votants	569
Majorité absolue	285
Pour l'adoption	257
Contre	312

La Chambre n'a pas adopté.

Ont voté pour, MM. Chaleil, Forcioli, Gabrielli, Gavini.

M. Astima a voté contre.

Une Pétition
des retraités bastiais

Des maux et des mots.

La Chambre est accablée de pétitions : les unes sont un peu folles, les autres sont fort raisonnables. Ces dernières sont évidemment en minorité.

Parmi les plus récentes et les plus sensées, celle-ci vaut d'être relevée : « Des officiers en retraite membres de la Légion d'honneur, à Bastia, demandent qu'il soit interdit à tous les officiers de faire partie d'une société secrète. »

Le rapporteur, M. de Saint-Martin, ne pouvait que reconnaître combien juste et noble est cette requête. Et voici l'exposé des motifs de la commission :

Plusieurs officiers en retraite, membres de la Légion d'honneur, à Bastia, demandent que les officiers soient tenus de prendre l'engagement de ne jamais faire partie d'aucune société secrète, et que les statuts de la Légion d'honneur soient appliqués rigoureusement à tous ses membres.

La pétition est inspirée par les plus nobles sentiments ; elle a été motivée par la réprobation que méritent les faits récents de délation portés à la connaissance du public.

La commission propose d'appeler sur la pétition l'attention et la vigilance de MM. les ministres de la guerre et de la justice.

Et puis après ? Certes, l'unanimité est touchante que les parlementaires et les ministres montrent sur ce sujet. Ils flétrissent la délation avec de belles, de grandes phrases — et ils passent. Quant aux sanctions, aux sanctions nécessaires, M. Berteaux persiste à les refuser. Des mots, des mots...

(*L'Eclair*).

Syndicat des Corse

17 juin 1560. — Henri IV confirme les ordonnances de ses prédécesseurs et les arrêts des parlements, d'après lesquels Alphonse d'Ornano et tous les Corses de sa suite, qui dans maintes circonstances avaient prouvé leur attachement à la France, étaient admis aux emplois et honneurs dus à la noblesse française.

Le Souvenir Français

Bastia, le 14 juin 1905.

Au Directeur du *Petit Bastiais*,

Nous avons l'honneur de vous demander l'hospitalité de vos colonnes et mieux encore, si vous le voulez bien, votre action personnelle pour entretenir vos lecteurs de l'œuvre un peu délaissée et cependant si patriotique du « Souvenir Français », dans l'espoir que lorsqu'ils la connaîtront mieux, ils s'y intéresseront et consentiront en grand nombre à y participer.

Le « Souvenir Français » a pour but : « l'édification et l'entretien des tombes des militaires et marins morts pour la Patrie. »

Fondée à Paris en 1887 avec l'autorisation ministérielle et l'appui de plusieurs membres du gouvernement, la société prit aussitôt un grand développement et aujourd'hui elle s'étend sur tout le territoire de la France et de ses colonies.

Ses travaux sont considérables, pendant la seule année 1904, elle a reçu l'adhésion de 43 villes ; elle a édifié 40 monuments, en a restauré 87, 2.197 noms ont été gravés sur les stèles funéraires. Et, en songeant que la plupart de ces monuments de France et probablement tous ceux des colonies recouvrent un grand nombre d'enfants de la Corse morts pour le pays, en se demande s'il est bon, s'il est juste que nous, leurs parents, leurs frères, leurs amis, nous n'ajoutions pas de notre obole à entretenir ces tombes, à ériger ces stèles, jalons de notre gloire militaire à l'étranger.

Mais ce culte de la reconnaissance, nous ne le devons pas à ceux là seuls qui sont morts héroïquement les armes à la main, nous le devons aussi à l'humble et petit soldat décédé pendant son service de garnison, loin de sa famille, loin de ses affections. Sa mort, toute obscure qu'elle soit, ne fait pas moins de lui une victime du devoir ayant droit également à notre respect, à notre souvenir. Ces soins pieux ne manquent pas à ceux de nos compatriotes qui s'enseignent pendant leur service sur le continent. Ils est-il même en Corse, à Bastia ? Une simple visite au cimetière de cette ville ne nous permet de répondre affirmativement qu'en formulant certaines réserves.

En effet, si la municipalité a libéralement concédé un terrain destiné à la sépulture des soldats et marins, si d'autre part, l'autorité militaire fait exécuter chaque année les travaux d'entretien les plus urgents, leurs ressources à l'une et à l'autre ne leur permettent pas de faire davantage, de réaliser les améliorations que nous projetons : entourer ces enclos d'une barrière définitive et ériger un monument, même modeste, mais dont la pierre revêtue des noms des disparus en perpétuerait le souvenir.

Pour obtenir ce résultat nous comptons sur l'aide du « Souvenir Français. » Elle ne nous fera certainement pas défaut, si notre requête peut s'appuyer sur un nombre d'adhérents en rapport avec l'importance de la ville. Déjà nous avons obtenu le précieux concours de nos plus hautes autorités. M. le Premier Président Collin, M. le Général Cheroutre, gouverneur de la Corse, M. le Sous-Préfet Montigny, M. le Maire Gaudin, M. le Président de Chambre Levie-Ramolino, M. le Proviseur Hanet, ainsi que d'autres notabilités ont accepté de se joindre à nos rares et fidèles adhérents de la première heure. Tous ont accueilli notre démarche avec une bonne grâce, un empressement dont nous leur sommes bien reconnaissants et qui sont à la fois un encouragement et un heureux présage pour le succès de notre appel à nos généreux concitoyens, à la patriotique population bastiaise.

Veuillez agréer, etc.

Commandant Fiocchi,
Délégué du Comité.

Général Abria,
Président du Comité.

Nota. — La souscription annuelle est de 5 francs. Les adhésions sont reçues, soit chez le général Abria, Villa Vertha ; soit chez le commandant Fiocchi, 5 boulevard de Cardo. Les souscriptions des adhérents habitant la ville seront ultérieurement recueillies à domicile par les soins du Comité.

Nouveau pain ministériel

A la date du 15 mai, dans une lettre que M. Ruau, ministre de l'agriculture, écrivait à M. Thaddée Gabrielli, député de Sartène, il lui annonçait qu'il venait d'allouer la somme de cent mille francs à titre de secours pour parties matérielles pour être répartie entre les cultivateurs les plus nécessiteux qui ont subi des dommages en 1904. Il ajoutait qu'il appartenait dès lors à M. le Préfet de la Corse, fonctionnaire gouvernemental, d'accorder des subsides aux perdants que l'honorable député avait bien voulu signaler à la générosité de M. le ministre.

Je demandais hier à un des premiers édiles de Bastia, ce qu'il pensait de cette mesure *ministérielle*.

— Ça, me répondit-il avec un air entendu d'officier ministériel dans l'exercice de ses fonctions : c'est une mesure qui n'a rien d'hébraïque, et vous verrez que malgré que je ne possède pas les connaissances du prophète Moïse, ce sera tout au plus un petit pain de... Gruau...

Je me suis rué sur ce mot Ruau, et sautant jusqu'à terre à l'île bastiale, je me suis empressé de courir au Journal pour vous transmettre la primeur de ce nouveau pain ministériel.

QUART D'ŒIL.

Le Mois Météorologique à Bastia

MAI 1905

Le mois de mai a eu 13 jours de pluie qui ont donné 230mm d'eau. La moyenne est de 6 jours et de 47mm.

Ce mois a été, cette année, particulièrement pluvieux il dépasse de beaucoup les quantités d'eau qui sont tombées dans les 21 dernières années. Si nous prenons les 8 années où le mois de mai a eu le plus de pluie, nous trouvons, en effet,

pour 1889	75mm
1890	99
1891	63
1894	57
1895	93
1900	174
1902	93
1905	230

L'année dernière il n'avait pas plu pendant ce mois. Ce fait ne s'était pas présenté depuis 21 ans, car

nous trouvons pour les 5 années minima,

en mai 1885 — 13mm de pluie
— 1886 — 17mm
— 1887 — 17mm
— 1893 — 1mm
— 1904 — 5mm

La température moyenne du mois a été de 16°4, qui est supérieure de 1°2 à celle du mois d'avril.

L'année dernière la température moyenne de mai s'était élevée à 19°5, c'est à-dire 3°3 de plus que cette année.

Les vents se sont repartis de la manière suivante :

8 jours S.-E. (sci'occo).
9 jours N.-E. (grecale).
2 jours S. O (libeccio).
2 jours N.-O (maestrale).
2 jours S. (mezzogiorno).
8 jours de calme.
31 jours.

Moyennes du mois :

Température minima, 12°5.
Température maxima, 20°0.
Hauteur barométrique, 761mm4.
Intensité du vent, 0,8.
Etat du ciel, 0,51 couvert.

Le jour le moins chaud du mois a été le 7 avec une température minima de 8°3 et une moyenne de 13°1. Le jour le plus chaud le 31 avec un maxima de 27°3 et une moyenne de 21°8.

Bastia Exposition

Vendredi 16 juin. — Entrées payantes, 378. Recette des tickets-rédaction, Lota, Orsini, Gasparini, Luciani.

Une nouvelle installation. — Depuis deux ou trois jours l'on remarque avec plaisir la nouvelle installation de M. Simon Greco, conseiller d'arrondissement, propriétaire séricicul'eur à Oletta. Ceux qui connaissent la sériciculture seront enchantés de voir cette belle édu cation installée face au Salon d'honneur.

Le 12 juin dernier la commission d'organisation de l'Exposition invitait s écleiement à faire une visite aux locaux d'éducation de M. Greco, s'est rendue sur les lieux. La commission était présidée par M. Thomas Leccia, conseiller municipal d'Oletta. M. Boulon, commissaire général de l'Exposition, assistait à cette visi e de la commission. Ces messieurs ont vivement félicité M. Simon Greco pour la bonne tenue de ses diverses éducations. Bien que je n'entende goutte à la sériciculture, je dois avouer que tous les cocons exposés en ce moment me paraissent de première qualité, et du reste j'ai entendu hier des gens compétents s'extasier devant ces belles éducations. Dans quelques jours les cocons exposés seront mis au four par les soins de M. Greco, le vaillant sériciculteur corse.

⁂

Le concours de boules de dimanche, 18 juin, commencera à 3 heures de l'après-midi par le classement des quadrettes. MM. les joueurs déjà cités sont priés d'être présents pour le début des opérations.

Prochainement, lancement d'une Montgolfière de 40 mètres avec mannequins s'il faut.

⁂

Théâtre Casino de l'Exposition — Samedi 17 : « Mam'zelle Nitouche » opérette militaire en 4 actes.

Demain dimanche, deux représentations.

A 2 heures et demie matinée à prix réduits ; pour la dernière fois, *La Poupée* opérette bouffe en 4 actes de M. Ordonneau, musique d'Audran.

Le soir à 8 heures et demie, LA TRAVIATA, opéra en 4 actes de Verdi. Mme DUPONT remplira le rôle de *Violetta*.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 16 juin 1905.

(De notre correspondant particulier)

Dentiste

M. Beltrami, dentiste du Lycée et des Hôpitaux de Marseille, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que M. Garibaldi, son opérateur, adjoint des hôpitaux, sera à Ajaccio, Hôtel du Nord, (Lagorio), du 13 au 17 juin prochain.

Sauvetage

Le contre torpilleur « Epée, » commandant Serres, revenant de Bonifacio, a rencontré près de Propriano, le voilier « Saint-François, » du port de Marseille, que le vent et les lames drossaient à la côte.

Le contre torpilleur offrit la remorque. Les sauveteurs cassèrent à plusieurs reprises, mais le navire put enfin être tiré de sa critique position et remorqué à Propriano.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

URTACA. — Ces jours derniers est décédée Mme Catherine Venturini née Bonavita. Depuis longtemps fatiguée, en Algérie, où son mari est receveur des postes et télégraphes à Relizane, elle était rentrée dans sa famille avec l'espoir que l'air pur du village natal aurait pu etnayer le mal. C'était trop tard. Il avait fait déjà trop de progrès, et elle a été emportée à l'âge de 29 ans, laissant dans le désespoir tous les siens.

Cette mort met en deuil les familles Bonavita d'Urtaca, Ronnaci de Feliceto, Orabona de Novella, Venturini d'Urtaca, Massoni de Calvi, etc., etc. Aussi, l'affluence était considérable le jour des obsèques de cette épouse si dévouée, de cette mère incomparable, si estimée de tous.

Nous présentons tout particulièrement à M. Richard Venturini, à la famille Jean-Charles Bonavita, l'expression de nos vives condoléances.

⁂

CALVI. — Nous apprenons avec plaisir la réussite au certificat d'études primaires, de notre sympathique ami, M. Lucien Ferrari, élève de l'Institution Nationale des Sourds-Muets à Chambéry. Nous lui adressons nos félicitations.

CRAMPES D'ESTOMAC,

CONSTIPATION,
ET MAUX DE TÊTE.

COMPLÈTE ET RAPIDE GUÉRISON PAR

LA TISANE AMÉRICAINE DES SHAKERS.

Voici ce que dit Mme Reine Bonnard, femme d'un facteur, demeurant à la Tuilerie, à Epinac-les-Mines (Saône-et-Loire), dans une déclaration écrite en date du 8 octobre 1904, légalisée par le Maire Pion : "Pendant plusieurs mois j'ai été très souffrante de crampes d'estomac, de constipation et de maux de tête. J'avais le sommeil très lourd. Je digérais difficilement et avais fort mauvaise mine. J'avais pris sans aucun soulagement bien des remèdes, lorsque j'eus connaissance des merveilleuses propriétés de la Tisane américaine des Shakers, dont je pris deux flacons. Dès les premières cuillerées je fus débarrassée de la fille que je vomissais tous les matins et qui m'étouffait. Je repris de l'appétit et de bonnes couleurs. En un mot, je suis actuellement très bien portante. Ma santé n'a jamais été si florissante que depuis que j'ai fait usage de la Tisane américaine des Shakers".

Demandez à M. Faryan, pharmacien à Lille, une brochure gratuite sur les maladies et le moyen de les guérir.

Cour d'Assises

Présidence de M. GABRIELLI, *conseiller*

Audience du 16 juin

Tentative d'assassinat

L'accusé Sebasti Antoine Marie est un vaste homme de 22 ans, exerçant à Propriano la profession de peintre en bâtiments. Il se serait rendu coupable le 18 février 1905 d'une tentative d'assassinat sur la personne de Nardi Camille. Les circonstances du crime sont résumées comme suit par l'acte d'accusation.

Acte d'accusation

Dans l'après-midi du 18 février 1905, à Propriano, les nommés Sebasti Antoine-Marie et Lorenzi Jean-Jacques pénétraient dans la buvette tenue par la dame Françoise Rorsant, dite Marthe, et, après avoir invectivé cette dernière, se mettaient à secouer les étagères chargées de bouteilles, faisant mine de les jeter bas. Comme elle tentait de les calmer et s'étonnait de leur conduite à l'égard d'une femme seule, Sebasti lui dit : « Tu n'as qu'à faire venir ton maquereau, » faisant allusion au sieur Nardi Camille qui depuis quelques années est l'amant de la dame Rorsant.

Un sieur Bartoli Aurèle étant intervenu, Sebasti et Lorenzi quittèrent la buvette.

Le lendemain 19 février, Nardi Camille rencontrant Sebasti lui demanda s'il était vrai qu'il l'eut traité de « maquereau. »

L'attitude de Nardi en imposa sans doute à Sebasti qui se défendit d'avoir tenu pareil propos mais se trouva humilié de son état d'infériorité et en conçut un vif ressentiment.

Il lui fallait sa revanche, et dans la journée du 20 février, il alla, à deux reprises différentes, se poster en compagnie de Lorenzi Jean-Jacques, dans le corridor de la buvette de la dame Rorsant où il attendit vainement Nardi Camille. Puis, ayant appris que Nardi jouait aux cartes au café du Commerce, il s'y rendit deux fois de suite pour le prier de sortir ayant quelque chose à lui dire.

Nardi ne se rendant pas à ces invitations, il guetta sa sortie et lorsque, vers 6 heures et demie du soir, il quittait le café du Commerce pour aller souper, il l'accosta, et le tirant par la veste, lui dit : « Viens, j'ai quelque chose à te dire. » Nardi lui répondit : « Je n'ai pas le temps, je vais manger. Si tu as quelque chose à me dire, tu me verras après souper. » A cet instant, un sieur Marcelli intervint et les sépara. Nardi continuait son chemin, se dirigeait vers son domicile, lorsque Sebasti, le rejoignant l'engagea de nouveau à le suivre. Nardi se retourna et lui dit : « Je n'ai rien à faire avec toi, laisse-moi tranquille » Sebasti, sortant alors un revolver, fit feu sur lui presque à bout portant et prit la fuite. Nardi avait été atteint à la poitrine par une balle qui pénétrant à deux doigts au dessous de la fourchette du sternum, a été se loger vers le remous du bras droit d'où elle n'a pu être extraite. Il en résultera de cette blessure aucune infirmité mais une gêne pendant quelques mois dans l'usage du bras droit, l'incapacité absolue de travail pour Nardi qui est marin a été d'une trentaine de jours.

M. Angeli, avocat général, occupe le siège du ministère public ; Me Decori est chargé des intérêts de l'accusé.

Interrogatoire

Sebasti n'a jamais été condamné et les renseignements fournis sur son compte sont assez bons. Il soutient avoir été à diverses reprises violenté et insulté par Nardi Camille. Le jour du crime, la victime le gifla et marcha sur lui, il tira alors un revolver et le coup partit involontairement. S'il avait une arme dans la poche, c'est qu'il la porte d'habitude, comme beaucoup d'autres. Il regrette son attentat.

Audition des témoins

Huit témoins sont assignés dans cette affaire.

Le premier entendu est Nardi Camille, la victime qui est complètement remise ou peu s'en faut. Celle-ci n'a jamais violenté l'accusé qui a fait feu sur lui sans aucune provocation.

La dame Rorsant Françoise affirme que Nardi l'a agressée de sottises dans la rue, l'a suivie chez elle, où il menaçait de tout casser.

Les autres témoins confirment leurs dépositions écrites faites devant M. le magistrat instructeur.

Réquisitoire

M. l'avocat général Angeli soutient énergiquement la prévention. L'honorable organe de l'accusation s'attache à démontrer l'irresponsabilité du système soutenu par Sebasti. L'accusé a fait feu volontairement sur Nardi, après avoir préméditté son crime. Les diverses scènes qui précédèrent l'attentat et dans lesquelles Sebasti a violemment provoqué Nardi, viennent le prouver d'une façon évidente. Le guet-apens résulte aussi de l'attitude de l'accusé, attendant toute une journée le passage de sa victime caché dans l'vestibule de la maison d'une dame avec qui Nardi avait, paraît-il, des relations intimes.

Dans ces conditions, MM. les jurés, loin d'accorder créance aux dires de l'accusé, retiendront sa culpabilité dans les termes où elle est précisée par l'arrêt de renvoi. Ils le feront toutefois bénéficier dans une large mesure des circonstances atténuantes.

Plaidoirie

Complètement remis de la légère indisposition, qui l'obligeait, hier, à quitter la barre, Me Decori, dans une très courte mais très brillante plaidoirie, n'a pas de peine à détruire les réquisitions sévères de l'accusation.

Cette affaire méritait tout au plus les honneurs de la police correctionnelle, où chaque jour on en juge de semblables. On a eu contrainte taché de lui donner un caractère de gravité qu'elle ne revêt aucunement.

On y cherche en vain une constatation matérielle, ou des dépositions établissent les circonstances aggravantes de la préméditation et du guet-apens. Sebasti et la victime se sont tout simplement rencontrés sur le cours de Propriano et ont eu une querelle qui a dégénéré en rixe.

La blessure de Nardi a été des plus légères ; il est aujourd'hui très bien portant. L'accusé s'est sincèrement repenti de son acte délictueux. Cet émotif, à l'âme simple a du plus contracté une maladie de cœur, suite de l'émotion ressentie. MM. les jurés feront œuvre d'humanité en l'acquittant purement et simplement.

Le Verdict

Après une très courte délibération, le jury rapporte un verdict négatif. En conséquence Sebasti est acquitté.

⁂

Audience d'aujourd'hui :

Silvani Dominique, journalier, demeurant à Sainte Lucie de Mercurio, meurtre et tentative de meurtre sur des agents de la force publique dans l'exercice de leurs fonctions.

Ministère public, M. Agostini, substitut du procureur général.

Défenseur, Me Nivagoloni.

Avis & Communications

Assistance Publique. — Les membres de la dite société sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu, ce soir samedi, à 8 heures et demie précises, au siège social. Prière d'être exact.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 16 juin

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 21 à midi, + 24 à 6 heures du soir + 23. Maxima, + 25°2. Minima, + 15 8.

Baromètre. — 7 heures du matin, 763 mm à midi, 762 mm., 6 heures du soir, 761 mm. Vent. — Dans la matinée, S. modéré. Dans l'après-midi, O. faible.

Etat du ciel, orageux.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 10 mm.

⁂

Nouvelles maritimes

La spécialité de lustrer a été confiée à M. le lieutenant de vaisseau Luciani Ange-Pierre, du port de Brest.

⁂

Le Musée

Dimanche, à 2 heures de relevée, aura lieu l'inauguration du Musée municipal, au Théâtre, sous la présidence de M. le proviseur Hentz, délégué de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

⁂

Nouvelles publications

Vient de paraître : La Costanza, roman de l'Espagne amoureuse, de Lorenzi de Bradi, un beau volume in 18, 3 50, franco, 3 90.

Se trouve à notre librairie.

⁂

Avis

M. Ferri, fondeur de cloches a l'honneur de prévenir MM. les membres du clergé qu'il se trouve actuellement à Bastia, ceux qui auraient besoin de lui pourront s'adresser à M. Nonce Pesse, au Vieux Port.

⁂

Avis

Mlles Finistauri préviennent leur nombreuse clientèle qu'étant obligées de s'absenter de Bastia pour quelques mois, elles ne rouvriront leurs cours que dans les premiers jours d'octobre. Un avis leur fera connaître leur nouvelle adresse.

⁂

Chirurgien-dentiste

M. Beltrami, dentiste du Lycée et des Hôpitaux de Marseille, prévient sa clientèle de Bastia, que M. Garibaldi, son opérateur, dentiste adjoint des Hôpitaux, sera à Bastia, Grand Hôtel Lingénieur, du 17 au 20 juin.

⁂

Bonne cuisinière

est demandée dans un joli village de l'intérieur. S'adresser au bureau du journal.

⁂

A louer

A louer pour la saison d'été à Erbalonga, appartement de 6 pièces 1er étage.

— Bel appartement de 13 pièces audessus du grand Café Andreani, Bd Paoli et rue Salvator Viale.

S'adresser au bureau du journal.

AVIS UTILE

Toute personne désirant boire frais qui mettra un glaçon dans son verre devra s'assurer que cette glace fondue ne produit pas de la graisse à la surface du liquide.

A cet effet, la *glace hygiénique* de la *Glacière Bastiaise* est toute indiquée parce qu'elle est fabriquée à l'eau *distillée absolument pure* reconnue à l'analyse.

Etude
DE Me LOUIS GIORDANI
Licencié en droit, Notaire à Bastia

Vente par Licitation avec admission d'étrangers

Le 4 juillet 1905, à 9 heures du matin. En vertu d'un jugement rendu par le Tribunal Civil de Bastia, le 20 mai 1905, entre M. Agostini Jean-Paul, retraité, demeurant à Bastia, ayant Me Peraldi pour avoué, et M. Santi Pascal, professeur au Lycée de Bastia, en qualité d'administrateur légal des biens de son fils mineur Emile Santi, ayant Me Cecconi pour avoué,

Il sera procédé, en l'étude de Me Giordani, notaire à Bastia, commis par le jugement sus énoncé, à la vente aux enchères, et en un seul lot, de l'immeuble ci-après :

Un appartement composé de 9 pièces et une terrasse, au premier étage, dépendant d'une maison sise à Bastia, rue de l'Opéra, n° 23, cadastrée n° 97.

Mise à prix 7.000 francs.

Le cahier des charges est déposé chez Me Giordani, notaire.

A LOUER

L'ancien local du Grand Café du Commerce. S'adresser à M. Simon Damiani, ainsi que pour l'achat en bloc ou en détail du matériel ou du café.

Dépêches de Nuit

Service télégraphique spécial

Cours de Paris

	15 juin	16 juin
Rente 3 0/0 ancien	99,45	99,62
3 0/0 nouveau	99 55	99 25

Drame Passionnel

Ajaccio 16 juin.

Notre correspondant particulier nous télégraphie :

« Ce matin la nommée Cerati Antoinette âgée de 22 ans, a tiré quatre coups de revolver sur son amant Ceccarini Jacques, âgé de 40 ans, jardinier, qui a été tué.

Cerati s'est constituée prisonnière. Elle a déclaré qu'elle avait accompli son crime poussée par le désespoir d'avoir été abandonnée par son amant.

La question ministérielle

Paris, 15 juin.

On annonce que M. Rouvier a offert le portefeuille des finances à M. Merlou.

M. Rouvier continue à assurer l'expédition des affaires des deux ministères, mais il est certain aujourd'hui, qu'il restera au Quai d'Orsay.

On croit que M. Merlou acceptera le portefeuille des finances.

LES AFFAIRES DU MAROC

Paris, 16 juin.

La question de la conférence est toujours en suspens. Il se confirme, comme on s'y attendait, que le gouvernement anglais n'est incité à deux reprises, pour qu'il adhérât à la réunion, a formellement refusé, déclarant qu'il marchera d'accord avec la France.

On télégraphie de Tanger qu'aucun indice sérieux n'est venu confirmer que le Sultan du Maroc ait accordé l'entreprise de construction du môle de cette ville à une compagnie allemande.

LES RELATIONS Franco-Allemandes

Paris, 16 juin.

Les dernières nouvelles qui parviennent de Berlin disent que la politique d'attente sera continuée jusqu'à ce qu'on ait la certitude que la politique antiallemande a disparu du fait du départ de M. Delcassé.

⁂

Une note officieuse dément la nouvelle que M. Delcassé avait signé un traité offensif et défensif avec l'Angleterre.

⁂

Plusieurs journaux de ce matin écrivent que si l'Allemagne est dans l'impossibilité de renoncer brusquement à l'attitude qu'elle a adoptée, la France est par contre obligée de persévérer dans sa ligne de politique au Maroc.

On commente beaucoup la décision qui aurait été prise par M. Rouvier de rester au ministère des affaire étrangères et l'on craint que la question du Maroc ne s'envenime par suite de l'intransigeance de l'Allemagne.

⁂

Berlin, 16 juin.

Quelques journaux allemands disent que le gouvernement doit réclamer des avantages spéciaux au Maroc.

La revue « Zukunft » ajoute même : « Nous voulons le Maroc et un port allemand dans la Méditerranée. L'Allemagne seule peut réorganiser l'armée, l'administration et le commerce au Maroc.

» Si la France n'est pas satisfaite de cette solution, il ne lui reste qu'à faire appel à la fortune des armes. »

Mesures de précaution sur la frontière de l'est

Paris, 16 juin.

« La « Liberté » annonce que des mesures de précaution ont été prises sur la frontière de l'Est en vue d'une mobilisation générale des 6e et 20e corps d'armée.

« Le même journal prétend que tous les permissionnaires des troupes de la région de l'Est ont reçu l'ordre de rejoindre immédiatement leur corps. Des trains spéciaux assureront leur retour. »

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Le portefeuille des affaires étrangères

Le président du conseil a annoncé qu'il laissait le portefeuille des finances pour prendre celui des affaires étrangères.

Récompenses aux explorateurs

Les ministres de l'instruction publique, de la marine et des colonies ont été autorisés à déposer un projet de loi accordant des décorations aux explorateurs et aux membres chargés de missions scientifiques.

Mouvement judiciaire

Le Garde des sceaux a soumis à la signature présidentielle un mouvement judiciaire.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé ensuite de l'expédition des affaires courantes.

Les Morts du Jour

M. Pingard

Paris, 16 juin.

On annonce la mort de M. Pingard, chef du secrétariat de l'Institut.

A LA MARTINIQUE

Le volcan du Mont-Pelé

Fort de France, 16 juin.

On signale une recrudescence d'activité dans le volcan du Mont-Pelé.

Des mesures ont été prises pour faire évacuer, le cas échéant, les communes du nord.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 2 h. 30.

M. Le Roux, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

L'ASSISTANCE AUX VIEILLARDS

Suite de la 1re délibération : 1. sur la proposition de loi créant un service public de solidarité sociale sous forme d'assistance obligatoire aux vieillards, infirmes et incurables ; 2. sur la proposition de loi de M. Goyot, relative à l'assistance aux vieillards, infirmes et incurables.

La discussion des articles

On passe à la discussion de l'article 21.

Plusieurs orateurs interviennent dans le débat.

Tous les articles du projet sont successivement adoptés.

Le Sénat décide qu'il passera à la deuxième délibération de la proposition de loi, à sa prochaine séance qu'il fixe à mardi 2 heures.

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. DOUMER

La séance est ouverte à 9 heures.

M. Memet, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

La fraude des Vins

Suite de la discussion du projet et de la proposition de loi concernant la fraude sur les vins et le régime des spiritueux.

La discussion reprend sur l'amendement de M. Rozembeau, portant que l'emploi du sucre est autorisé seulement pendant la période réelle des vendanges.

Après le discours de M. Rozembeau la Chambre adopte cet amendement qui devient l'article 1er.

On passe à l'article 2 ordonnant la déclaration pour la détention de plus de 50 kilogrammes de sucre pendant les vendanges.

Le rapporteur soutient le texte de cet article.

L'article 2 est adopté.

La suite de la discussion à jeudi.

Séance de l'après-midi

La séance est ouverte à 2 heures.

Le procès verbal de la séance du matin est adopté.

Interpellation SUR LES ZONES FRANCHES

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion de l'interpellation de M. Berthet et David sur le projet relatif aux zones franches.

M. Debussy

M. Debussy, député de la Côte d'Or, déclare qu'il ne se prononce ni pour ni contre, les zones franches du pays de Gex et de la Haute-Savoie. Il ajoute que la suppression des droits zoniens est une affaire qui sera traitée par le gouvernement.

L'orateur demande simplement la répression de la fraude dans ces parties du territoire français.

Au cours de ces dix dernières années surtout un élément de fraude survint. Il s'agit des bons d'exportation pour les blés et les farines dont bénéficiaient les producteurs et les minotiers des zones franches.

Ces bons ont été retirés d'autres frandes se commettaient.

M. Mercier

M. Mercier, député de la Haute-Savoie, justifie l'institution des zones franches.

Il proteste contre les accusations de fraude signalées à la tribune et ajoute que la suppression des droits zoniens accordés à ces pays depuis près de 50 ans, ne ferait qu'aggraver les charges fiscales des populations leur enlevant la possibilité de vivre.

La discussion générale est close.

Ordre du Jour

M. Rouvier demande l'ordre du jour pur et simple que combat M. Debussy.

Finalement l'ordre du jour pur et simple est mis au vote.

Nombre de votants. .	528
Majorité absolue. . .	265
Pour l'adoption . .	400
Contre	128

La Chambre a adopté.

La séance est levée et renvoyée à lundi à 2 heures pour la reprise de la discussion sur la séparation.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

EN MANDCHOURIE

Indiscipline dans l'armée russe

Paris, 16 juin.

On télégraphie de Berlin au *Temps* :

« Le correspondant du « Berliner Tageblatt » à Saint-Pétersbourg rapporte que le général Lindvitch a signalé l'indiscipline croissante du corps de ses officiers.

» Cent cinquante auraient été fusillés pour rébellion devant l'ennemi. »

LA QUESTION DE LA PAIX

Paris, 16 juin.

On télégraphie de Tokio au *Temps* :

« Aucune déclaration définitive n'a été faite en ce qui concerne les conditions japonaises.

» Le gouvernement japonais semble bien décidé à prendre toutes les précautions nécessaires pour qu'il n'ait pas à soutenir dans un avenir plus ou moins éloigné, une nouvelle guerre avec la Russie. »

VENTE
PAR SUITE DE SAISIE-GAGERE

Concertée en saisie-exécution

Le dimanche dix huit juin 1905, à neuf heures du matin, dans un magasin sis Place Saint-Nicolas, 17, à Bastia, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques, de divers objets mobiliers tels que : chaises, tables, bureaux, buffets, falots, lampes à pétrole, appareils à gaz, balances, bascula, coffre fort, presse à copier, calorifères, barrières.

La vente aura lieu au comptant sous peine de folle enchère.

L'Huissier poursuivant,
V. COLOMBANI

Haute-Nouveauté

MAISON ROGIALLI

Place Saint-Nicolas

Saison Printemps-Eté

Chaque saison, à la réception de sa marchandise de grande nouveauté et d'une beauté exceptionnelle, MM. les clients ont pu se rendre compte de la modicité des prix que la Maison ROGIALLI peut offrir.

Elle vient prétendre au même bonheur et fidéliser encore davantage sa clientèle pour la saison *Printemps Eté* un riche assortiment de draperies pour costumes tous les genres de tissus nombreux clients et défier toute concurrence.

Etoffes anglaises de premier choix, vêtements sur mesure pour Messieurs, Dames, Militaires et Ecclésiastiques.

Grand assortiment de gilets fantaisie, bretelles, cravates, chemises, pochettes, faux cols, etc., etc.

N. B. — Sur demande on se rend à domicile et on envoie des échantillons dans l'intérieur.

Avis au Commerce

Le vapeur *Alpha*, de la Cie de l'Est-Tunisien, partira de Marseille, pour Bastia, vendredi, 16 courant, et de Bastia à destination de Tunis, samedi 17, dans la soirée.

Pour fret, passage, et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, Transports Maritimes Est-Tunisien, 6, rue Sofrino.

à Tunis, Direction, 6, rue d'Alger.

à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau Port, 1 bis.

à Nice, à M. Honoré Rotto, agent.

La Cie des Transports Maritimes Est Tunisien, à l'honneur d'informer le commerce bastiais qu'elle vient d'organiser un service hebdomadaire et régulier entre la Tunisie-Bastia-Nice-Marseille et vice-versa.

Les départs de Marseille pour Bastia auront lieu tous les vendredis (premier départ, le vendredi 16 courant).

Glacière Parisienne

Nous avons l'honneur de rappeler à nos nombreux clients que notre voiture de livraison desservira deux fois par jour les différents quartiers de la ville :

Le matin, de 9 à 11 heures,

L'après-midi, de 3 à 6 heures,

et que notre dépôt central six rue Saint François, 3, (près la Brasserie des Platanes), est ouvert tous les jours de 5 heures du matin à 10 heures du soir.

Nous rappelons, au outre, à Messieurs les voyageurs que, comme par le passé, ils pourront se procurer de notre glace à la gare de Lopino, où un employé se tiendra à leur disposition au passage des trains venant de Bastia.

Notre glace est vendue 5 cent. le kilo.

FARINE LACTÉE NESTLÉ
Aliment préféré des enfants.

---

20 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE NŒUD GORDIEN

par CHARLES DE BERNARD

LA FEMME DE QUARANTE ANS

IX

— Edouard, quoiqu'un peu grand, est mille fois mieux que ce Goliath, pensa-t-il ; mais les femmes ressemblent presque toutes à cet enfant qui disait à sa bonne : J'ai tant vu le soleil ! Si le soleil connaît quelquefois, quel amant peut se flatter d'amuser toujours ? Hum ! si je n'avais que quarante ans, ou même cinquante, je me chargerais bien de trouver cet instant propice, où l'ennui perle plus haut que l'amour et conseille l'inconstance ; mais à mon âge le rôle de spectateur est le seul qui convienne. Il faut laisser le champ libre à ce gros lion de l'Atlas.

Huit jours après, M. de Pomenars, qui s'était décidé à attendre l'effet des promesses de Garnier, le vit arriver l'oreille basse et la mine allongée.

— Cette femme là nous fera tous damner, dit le chef d'escadrons, sans autre préambule : — elle a appris, n'importe comment, le mariage prochain de sa cousine ; savez-vous ce qu'elle a fait alors ? Elle a trouvé moyen de rencontrer ma tante chez madame de Lordes, que vous croyez dans vos intérêts, mais dont la conduite ressemble fort louche, et que j'accuserais volontiers de défection : la, s'est formée une liaison qui, en moins de huit jours est devenue de l'amitié, de l'intimité, de la passion ! ma tante se laisse mener comme un enfant lorsqu'on sait exploiter son amour-propre. A l'heure qu'il est, elle ne me parlerait de madame de Flamarell, ne voit que par ses yeux, n'entend que par ses oreilles.

— Bref, madame de Flamarell a perdu Edouard dans l'esprit de madame de Pasmiers ! s'écria le vieillard en s'agitant dans son fauteuil.

— Par du tout ; oh ! vous ne la connaissez pas encore ! elle n'a pas dit un seul mot de Mornac ; mais elle s'est prise d'une si belle tendresse pour Lolin, qu'elle la marie à un sien cousin poussé de terre tout exprès pour la circonstance, un M. d'Aligvier, un jeune homme charmant, millionnaire, et plus noble que le roi ; enfin un phénix dont ma tante raffole déjà sans l'avoir vu, et que va nous jeter sur les bras, au premier jour, la malle poste de Marseille.

— Bien joué, dit M. de Pomenars ; cette femme-là était née pour être ambassadrice. Mais vous, qu'avez-vous fait ? Car, après votre étourdissant début de l'autre jour, je ne pense pas que vous soyez resté les bras croisés en face d'une pareille manœuvre.

— Moi ! s'écria Garnier, d'une voix tonnante, j'arrive du Havre où m'avait appelé la nouvelle de la mort de mon oncle, que j'ai trouvé à déjeuner mangeant un huitième douzaine d'huîtres. Si n'y a que ce démon incarné qui ait pu me jouer un pareil tour et me faire faire ce petit voyage d'agrément pour se débarrasser de moi. Dans ma première émotion d'héritier, je n'avais pas remarqué que cette infernale lettre d'avis n'était pas même timbrée. C'est en arrivant ce matin, que j'ai appris de ma tante la révolution commencée pendant mon absence, et près de s'accomplir si nous ne montons pas à cheval.

M. de Pomenars se renversa sur son fauteuil et ne chercha pas à retenir un rire moqueur.

— Eh ! eh ! jeune gens, dit-il, vous avez trouvé votre maître. L'autre jour, c'est Edouard qui part d'ici, déterminé comme un Spartiate, et qui revient sans son bouclier ; aujourd'hui, c'est vous, à qui l'on fait courir la poste. Ah ! ah ! le tour est piquant ! et cela vous apprendra, commandant, à ne pas croire si vite au décès des oncles. — Allons, puisque les soldats en activité mettent bas les armes, je vais bien qu'il n'y a plus d'espoir que dans les invalides.

Le vieillard rosse.

— Lapierre, dit-il au domestique, faites mettre les chevaux à la voiture et venez m'habiller.

Une heure après, M. de Pomenars, l'œil plus vif, la taille plus droite, l'air plus vert galant que jamais, se fit annoncer chez madame de Flamarell.

X

La femme de quarante ans était dans son salon. A la vue de l'homme qu'elle détestait le plus au monde, le commandant Garnier exempté, elle se leva en allant au gracieux empressement, et avança elle-même un fauteuil. Le vieillard, à qui son expérience avait appris que, même en diplomatie, la ligne droite est à la fois la plus courte et la plus sûre, s'assit, et entama aussitôt la discussion, comme on attaque une batterie, servie par des canonniers habiles, ouvre son feu dès qu'elle se met en ligne.

— Madame, dit-il avec un mélange de galanterie respectueuse, de fermeté significante et de familiarité paternelle, vous venez traiter avec vous une négociation délicate, que je regarderais comme impossible, si je n'admirais à une femme d'un caractère et d'un esprit ordinaires. Mais à vous, madame, je puis tout vous dire ; et la liberté dont je vais user me donne encore un droit de mon âge, qui est l'hommage que vous est dû. D'ailleurs vous le savez, continua-t-il, en portant la main à sa cœur avec beaucoup de grâce, qui était sur de ses coquetteries de son génie, les cheveux blancs d'un vieillard ont le même privilège que la robe [illegible] confesseur.

(A suivre).

BRASSERIE CASPARINI

5, Place Saint-Nicolas

Tous les soirs à 4 heures, Glaces assorties,

1re Communion

Pendule-Cadeau

A l'occasion de la Première Communion la Bijouterie Mattei a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir un très riche assortiment d'objets de 1re Communion tels que: Missels, Chapelets, Dizaines, Tours de cou, Médailles, Crucifix, Bagues or et argent, etc., etc., qu'elle vend à des prix exceptionnels bon marché, se contentant de gagner peu pour vendre beaucoup.

La Bijouterie Mattei a également l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'à cette même occasion et en dehors de ses prix réduits, elle fera cadeau d'une BELLE PENDULE en bois sculpté, à toute personne qui fera un achat de n'importe quelle espèce et dont le montant sera supérieur à 30 francs.

20, Boulevard Paoli, Bastia

Installation à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier du Gaz
Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage: — Travail soigné et garanti.

BLANCHISSAGE et Repassage

Mlle MARIE VESPERINI
rue Notre-Dame, Ajaccio
Travail soigné

BAR SOAVI
Cours Sébastiani, Bastia

BIERE GRUBER
Le bock 20 c.
Le ballon 25 c.
Le demi 40 c.
Le *Sérieux* 50 c.

CONCESSIONNAIRE pour l'arrondissement de Bastia, des bières en bouteilles de la
Brasserie Gruber





Agents généraux pour toute la Corse des Produits de la Grande Chartreuse

L.-N. MATTEI (Cie) A BASTIA, A AJACCIO, A CORTE.

Prix courant sous droits acquittés:
Chartreuse verte, le litre 10 fr.
1/2 id. le 1/2 litre 5 fr. 25.
Chartreuse jaune, le litre 8 fr.
1/2 id. le 1/2 litre 4 fr. 25
N. B. — Remise aux débitants aux acheteurs par caisse.

A vendre ou à louer

Cours Grandval, 34, 1er étage, Ajaccio

Deux appartements composés chacun de 7 pièces, un cabinet, un long couloir, arrière-chambre, mansarde et balcon. Balcon sur la devanture et grand balcon sur la cour. Eau à l'étage.

S'adresser à Mme veuve Bosc, avenue du Premier Consul, 2, 3me étage, Ajaccio.

DENTISTE

Le cabinet du docteur Vincenti, 1, rue de l'Opéra, en face les magasins Orenga, sera ouvert du 1er au 9 de chaque mois.

Mme MASSEL, née WOOD, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

MESDAMES

Vous économiserez sûrement
400 francs par an
sur le prix de vos Toilettes, si vous voulez faire usage du journal de Modes
« LA SAISON »
Le seul au Monde donnant par numéro environ 100 GRAVURES INÉDITES de Modes, etc. C'est vous dire que les parties techniques, *Modes et Travaux de Dames* y sont traitées d'une façon magistrale.
Cet organe ne publie aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains.
Modestes Tranquillité et filets de son mode en 6 mois par an ou 25 cent. le numéro avec un Supplément de Modes, une Planche de Patrons ou un Panorama en couleurs.
Numéro Spécimen gratuit 30, rue de Lille, Paris

BONNE OCCASION

A vendre: Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes; Futailles pour vin neuves et usagées, toutes contenances, à des prix très avantageux.
S'adresser au concierge de Toga.

à l'Usine de Toga

Divers grands magasins pour fourrages, céréales, denrées. Ecuries à partir de dix francs par mois.
S'adresser au concierge de Toga.

Atelier de Dorure

SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur
Rue des Terrasses, Bastia

Travaux et réparations d'objets d'Eglise

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.
Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.
Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

Etudes
de Me Louis Morel
Avoué à Grenoble (Isère)
12, place Sainte Claire
et de Me Mingalon
Notaire à Bastia (Corse), Bd Paoli

VENTE
aux enchères publiques sur baisse de mise à prix, de divers immeubles situés à Bastia (Corse).

L'adjudication aura lieu le samedi 1er juillet 1905, à huit heures du matin, en l'étude et par le ministère de Me Mingalon, notaire à Bastia, 16, Boulevard Paoli.

1er lot. . . .	600 fr.
2e lot	1.000 fr.
3e lot	1.250 fr.
4e lot	300 fr.
Total des mises à prix	3.150 fr.

Pour extrait:
Signé: MOREL.



Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS? SI OUI,
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait repousser les Cheveux naturels. Résultats inespérés. Vente journalière croissante.
Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.
ENTREPOT: 39, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

Demandez et offrez dans tous les Cafés FAMARO MATTEI, apéritif supérieur.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.



MONTECATINI SUR MER
Etablissement des Eaux « Della Salute »
à LIVOURNE

Ces Eaux purgatives naturelles, très appréciées dans la région depuis plus d'un siècle, possèdent, à des degrés différents, tous les éléments constitutifs des sources les plus connues et les plus efficaces, à base saline, d'Italie et de l'Etranger.

Leur contenu, enrichi par le très précieux agent thérapeutique qu'est l'iode, qui s'y trouve dans de justes proportions pour l'usage interne du traitement, concourt à faire de ces eaux un type des plus efficaces pour les cures les plus variées des affections de l'estomac, des intestins, du foie, de la régénérescence du sang.

L'efficacité et la réputation de ces eaux salines iodurées ont donné l'idée de réunir les sources dans un établissement grandiose, qui a été ouvert le 1er mai. Cet établissement comprend tout ce que la science, l'hygiène et l'art moderne ont inventé de mieux afin que le traitement puisse produire tout son effet.

L'Etablissement s'élève dans un site très agréable, entouré de jardins et de bois, où on a le double avantage de respirer l'air si vivifiant des montagnes et de jouir de la brise si fraîche et si salubre de la mer. Il se trouve tout à fait à l'extrémité de la grande allée des aqueducs, ombragé de platanes et de chênes séculaires, et à deux kilomètres à peine du centre de Livourne.

Directeur général technique
M. le prof. commandeur G. QUERIOLO
Directeur de la Clinique médicale générale à l'Université royale de Pise.

Sous-Directeur, **M. le prof. chev. Jacques Lumbroso**, de l'Institut des Cours supérieurs de Florence; — Directeur adjoint, le **docteur Darius Rocciardo**, de la Clinique de l'Université royale de Pise.

MAISON L.-N. MATTEI et Cie

Produits Recommandés

Le délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

XXXe ANNÉE — DIMANCHE, 18 JUIN 1905 — N° 115

Le Petit Bastiais

00289

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration: 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS: le port en sus.
AUTRES DÉPART.	32 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI: Trinité.
Soleil: (heure nationale)
Lever, 3 h. 53 m. — Coucher, 7 h. 43 m.
Lune Pleine le 16 — Dernier quar., le 24.
FÊTE DE DEMAIN: Sainte Julienne.

17 JUIN

Les Curiosités de la Semaine

〰 La monnaie de nickel. Le ministère des finances vient de mettre à l'essai, à la Monnaie, la pièce de nickel à 10 centimes, dont le modèle, fort différent de l'autre, a été exécuté par le graveur Dubois. Son diamètre est intermédiaire entre celui de nos pièces en argent de 50 centimes et de 1 franc, et l'on considère que cette dimension empêchera toute confusion. Cette confusion, on l'éviterait encore bien mieux si on trouait les pièces de nickel à leur centre. Aucune objection sérieuse n'a pu être faite à cette disposition. Pourquoi ne l'adopterions-nous pas?

〰 Le chapeau d'Edouard VII? Les chapeliers de Londres et de Paris sont dans la consternation: les modes de l'année sont en péril flagrant, et voilà que le roi d'Angleterre s'avise de lancer un nouveau chapeau aux courses d'Epsom! Les élégants de Londres ne veulent plus en porter d'autres et ceux de Paris en réclament à tous les échos! Ce chapeau est en soie, haut de forme, très évasé du haut, presque en trompe de côté, et les bords sont larges et plats! Attendons-nous donc à voir bientôt nos clubmen coiffés de ce couvre chef qui va nous ramener à plus de cinquante ans en arrière.

〰 Pour avoir frappé sa femme. M. Mac Genti, de Portland, a été le premier prisonnier enfermé en vertu de la loi américaine qui punit les maris frappant leur femme; il a été condamné à recevoir vingt coups de fouet; l'exécution a eu lieu le 14 juin; chaque coup frappé amenait l'effusion du sang.

〰 Un psychologue — si je besoin de vous dire qu'il opère en Amérique? — se pique de juger les hommes d'après leur poignée de main. Le fourbe ne serre jamais la paume qui lui est offerte. L'orgueilleux tend un doigt ou deux, selon l'importance de la personne qu'il croit honorer; le timide abandonne sa main, tandis que l'audacieux serre et secoue les phalanges d'autrui à la façon des Américains. Le paresseux glisse sa poignée de main. L'homme bon, loyal, sincère, bien équilibré au moral comme au physique, se révèle par une étreinte de la main, ample, ferme et sans brusquerie.

〰 Houille blanche. On sait le développement que prend en France cette force puissante et économique appelée houille blanche et qui n'est autre que l'utilisation des chutes d'eau pour la production de l'électricité. Nous sommes encore, chez nous, dans l'enfance de l'art, comparativement avec les Etats-Unis. Les chutes du Niagara ont naturellement tenté les ingénieurs américains et on reste abasourdi devant les résultats obtenus par eux.

En 1893, ils avaient installé des turbines qui pouvaient produire 100,000 chevaux de force. D'ici peu, paraît-il, la force motrice montera à 650 000 chevaux! Ils ne s'en tiendront certainement pas là. On a calculé que, si l'on pouvait utiliser la masse d'eau totale qui forme les chutes du Niagara, la puissance réalisée serait de 7,000,000 de chevaux.

〰 Cadeau de noces! Le cadeau que le Khédive offrira à la princesse Marguerite de Connaught, à l'occasion de son mariage avec le prince Gustave Adolphe de Suède, se compose d'un splendide diadème et de topazes d'une valeur de 250,000 livres égyptiennes — un peu plus de cinq millions de francs! — Voilà un bijou que les jeunes mariés feront bien de ne pas emporter en voyage sans se faire escorter de quelques détectives: d'ailleurs, on n'ignore pas que tous les joyaux de grande valeur sont généralement déposés dans les coffres-forts d'une grande banque d'où ils ne sortent que pour les grandes cérémonies, et où ils sont immédiatement réintégrés après avoir produit leur effet!

〰 Mot de circonstance. D'où vient le proverbe: *Querelle d'Allemand*, comme on le croit et écrit à tort. En voici l'origine: Durant les treizième et quatorzième siècles une nombreuse famille de seigneurs du nom d'*Allemand* possédait de vastes domaines en Dauphiné. Cette souche féodale produisit de nombreux rameaux qui se groupèrent autour de leurs chefs naturels auxquels, par une sorte de pacte, ils accordaient une obéissance aveugle. Les alnés portaient les armes tandis que les cadets embrassaient les ordres. Union complète et entre tous égalité parfaite.

Les différends se jugeaient entre eux quand il en survenait et, en cas de contestation avec un voisin imprudent, tous les *Allemand* partaient en guerre sous leurs bannières châtier le téméraire agresseur. On disait alors: *Gare la lance des Allemand*. Dans certaines parties du Dauphiné cette expression s'est conservée, et de nos jours, quand les gens s'engagent dans une affaire scabreuse, on l'emploie pour les avertir de prendre garde. De l'ardeur avec laquelle cette famille vengeait la plus petite injure est encore venu le proverbe: *Faire une querelle d'Allemand*.

〰 Notre confrère de Londres le *Reynold's* nous apprend que la victoire du cheval de lord Rosebery au dernier Derby a fait gagner au roi Edouard la jolie somme de 50,000 livres sterling, soit 1,250 000 francs. On sait qu'Edouard VII gagna également une fortune, il y a quelques années, avec la victoire de Persimmon au même Derby.

Voilà un roi veinard aux courses!

〰 Sait-on que nos ministres actuels sont tous grands d'Espagne? Le grand cordon d'Isabelle la Catholique, conféré par le jeune roi d'Espagne à M. Rouvier et à ses collègues du cabinet, leur octroie cette dignité, la plus haute et la plus recherchée après la Toison d'Or, qui ne s'accorde qu'aux souverains, princes de sang royal ou chefs d'Etat. Dorénavant, nos ministres, si jamais ils ont une nouvelle occasion de parler à Alphonse XIII, pourront rester couverts.

La grandesse vaut encore à messieurs nos ministres un autre et précieux privilège. Chacun des membres du Conseil que préside M. Rouvier pourra dorénavant entrer dans les cathédrales... à cheval. Nous croyons pouvoir assurer qu'ils n'abuseront pas de ce privilège.

FIPRLET.

Commission des Cortès

18 juin 1791. — L'abbé Belgodère, envoyé par la ville de Bastia à l'Assemblée Nationale, pour la prier d'annuler le décret des autorités Corses désignant Corte commissaire du gouvernement insulaires, au détriment de Bastia — décret pris pour punir Bastia de ses protestations des 2 et 3 juin, contre le serment de la Constitution imposé aux prêtres, — a la douleur de ne pas réussir dans sa mission et de voir les actes des administrateurs de son pays confirmés et approuvés.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 18 Juin, à 8 h 1/2

Marche Militaire,	St Servan.
Parade aux Flambeaux,	Richart.
Françaillos, valse,	Wesly.
Signol, fantaisie,	Beyer.
Gavotte,	Vivier.

Le Chef de Musique, J. LANZ.

Votes de nos Députés

Scrutin sur la prise en considération de l'amendement de M. Flandin à l'article 10 du projet de loi relatif à la Séparation des Eglises et de l'Etat.

Cet amendement est ainsi conçu:

« L'Etat, les départements et les communes, propriétaires des édifices servant à l'exercice des cultes, en concéderont la jouissance aux associations cultuelles par baux emphytéotiques consentis pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans, moyennant un loyer annuel de 1 fr.

« Ces baux soumettront les associations cultuelles au payement des charges, contributions et réparations de toute nature prévues par la loi du 25 juin 1902, sous réserve des droits et obligations résultant pour l'Etat de la loi du 30 mars 1887 sur la protection des monuments historiques. »

Nombre de votants . .	571
Majorité absolue . . .	286
Pour l'adoption. . .	295
Contre	276

La Chambre a adopté.

Ont voté pour, MM. Gabrielli, Gavini. Ont voté contre, MM. Chiaili, Forcioli. M. Antima n'a pas pris part au vote.

Une Soirée

Elle nous a été annoncée pour le vendredi 23 juin, à neuf heures, au Casino-Théâtre. Et le programme de cette fête montagne sera, incontestablement, attrayant. Il s'agit, cette fois, d'une œuvre humanitaire puisqu'on nous convie à venir en aide à de pauvres malades sans ressources, recueillis par l'Hospice civil. Et vous savez que l'Hospice civil a besoin d'instruments de chirurgie, de médicaments, afin de secourir avec efficacité tous les humbles qui souffrent. J'ai donc, quant à moi, l'espoir que la soirée promise sera belle, et que, dans la grande salle éblouissante, une foule d'auditeurs aimables voudra bien répondre à l'appel qui, dès aujourd'hui, lui est fait: collaborer au succès final est un devoir...

RENÉ SANGY.

Le Acque della Salute

On nous écrit de Livourne:

L'honorable M. Sanarelli, l'illustre bactériologiste, a visité ces jours derniers le vaste établissement delle Acque della Salute, une propriété de M. Flandin à l'article 10 du projet de loi relatif à la Séparation des Eglises et de l'Etat.

Cet amendement est ainsi conçu:

« L'Etat, les départements et les communes, propriétaires des édifices servant à l'exercice des cultes, en concéderont la jouissance aux associations cultuelles par baux emphytéotiques consentis pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans, moyennant un loyer annuel de 1 fr.

« Ces baux soumettront les associations cultuelles au payement des charges, contributions et réparations de toute nature prévues par la loi du 25 juin 1902, sous réserve des droits et obligations résultant pour l'Etat de la loi du 30 mars 1887 sur la protection des monuments historiques. »

Nombre de votants . .	571
Majorité absolue . . .	286
Pour l'adoption. . .	295
Contre	276

La Chambre a adopté.

Ont voté pour, MM. Gabrielli, Gavini. Ont voté contre, MM. Chiaili, Forcioli. M. Antima n'a pas pris part au vote.

FIPRLET.

Commission des Cortès

18 juin 1791. — L'abbé Belgodère, envoyé par la ville de Bastia à l'Assemblée Nationale, pour la prier d'annuler le décret des autorités Corses désignant Corte commissaire du gouvernement insulaires, au détriment de Bastia — décret pris pour punir Bastia de ses protestations des 2 et 3 juin, contre le serment de la Constitution imposé aux prêtres, — a la douleur de ne pas réussir dans sa mission et de voir les actes des administrateurs de son pays confirmés et approuvés.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 18 Juin, à 8 h 1/2

Marche Militaire,	St Servan.
Parade aux Flambeaux,	Richart.
Françaillos, valse,	Wesly.
Signol, fantaisie,	Beyer.
Gavotte,	Vivier.

Le Chef de Musique, J. LANZ.

Votes de nos Députés

Scrutin sur la prise en considération de l'amendement de M. Flandin à l'article 10 du projet de loi relatif à la Séparation des Eglises et de l'Etat.

Cet amendement est ainsi conçu:

« L'Etat, les départements et les communes, propriétaires des édifices servant à l'exercice des cultes, en concéderont la jouissance aux associations cultuelles par baux emphytéotiques consentis pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans, moyennant un loyer annuel de 1 fr.

« Ces baux soumettront les associations cultuelles au payement des charges, contributions et réparations de toute nature prévues par la loi du 25 juin 1902, sous réserve des droits et obligations résultant pour l'Etat de la loi du 30 mars 1887 sur la protection des monuments historiques. »

Nombre de votants . .	571
Majorité absolue . . .	286
Pour l'adoption. . .	295
Contre	276

La Chambre a adopté.

Ont voté pour, MM. Gabrielli, Gavini. Ont voté contre, MM. Chiaili, Forcioli. M. Antima n'a pas pris part au vote.

FIPRLET.

---

27 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE NŒUD GORDIEN

par CHARLES DE BERNARD

LA FEMME DE QUARANTE ANS

X

— Voilà un exorde qui sent les approches de Pâques, observa madame de Flamareil avec un sourire ambigu. De quelle confession s'agit-il? de la mienne ou de la vôtre?

— De la mienne d'abord; et puissiez-vous m'accorder l'indulgence que vous serez vôtre de trouver en moi, s'il était possible que vous en eussiez besoin.

— Je vous écoute, répondit Eudoxie, en se redressant sur son fauteuil avec la dignité glaciale d'une reine forcée d'entendre les remontrances de quelque vieux conseiller dévoué et radoteur.

— Vous savez, madame, reprit le vieillard avec une aisance imperturbable, que je désire marier mon neveu, Edouard de Moreau; c'est votre consentement à ce mariage que je viens solliciter.

— Mon consentement! s'écria madame de Flamareil dont les yeux habituellement si doux étincelèrent soudain; — je ne comprends pas cette plaisanterie, monsieur; suis-je donc la mère de monsieur de Moreau?

— Si cela était, madame, Edouard ne vous porterait pas un attachement plus profond que celui qu'il vous a voué. De grâce ne m'interrompez pas. Je ne parle que des sentiments de mon neveu; les vôtres sont un secret sacré pour moi et sur lequel je ne me permettrais pas même une conjecture. C'est donc à la femme pour laquelle Edouard donnerait sa vie, j'en suis certain, que je viens demander, en retour de ce dévouement sans bornes, une preuve d'intérêt véritable. Vous comprenez bien, je n'en doute pas, qu'il faut qu'Edouard se marie; il est le dernier de sa famille et mon héritier le plus proche; c'est donc pour lui une absolue nécessité de position. Il refuse cependant, et à mon tour, j'apprécie trop vivement les raisons de son refus pour lui en vouloir. Vous seule, madame, pouvez obtenir de lui le sacrifice qu'exige l'intérêt de son avenir. En réclamant cette généreuse intervention, en mettant mes désirs sous la protection des plus nobles inspirations de votre cœur, si-je trop attendu de vous?

— De la part de tout autre, je regarderais cet étrange discours comme un outrage; de la vôtre, monsieur, je veux n'y voir qu'une méprise. Je n'ai en aucune manière le droit d'offrir mes conseils à monsieur de Moreau: permettez moi de ne pas abuser plus longtemps de la bonté que vous mettez à me prodiguer les vôtres.

— A ces mots, prononcés d'une voix calme, Eudoxie se leva comme pour mettre fin à une visite offensante et désormais sans but; mais le sexagénaire n'était pas homme à se laisser si facilement éconduire; il resta donc cloué sur son fauteuil, et reprit, sans aucune marque d'embarras:

— Je me suis adressé à votre cœur, et c'est votre cœur qui a répondu; j'aurais dû prévoir sa réponse. Maintenant parlons raison. Si Edouard ne se marie pas aujourd'hui, il le fera demain; si ce n'est pas demain, ce sera dans un an, dans deux ans, dans dix ans si vous voulez; mais enfin tôt ou tard il se mariera, et vous le savez aussi bien que moi. Alors pourquoi ne pas essayer dès à présent un effort de courage que chaque jour doit rendre plus difficile? De grâce, madame, ne voyez plus en moi un tyran sans pitié, mais un homme dont toutes les sympathies vous sont acquises; oui, mon cœur, est de votre parti, ainsi, que votre raison se range du mien. C'est une épreuve je le sais, et je voudrais en prendre la moitié; mais, croyez-en mon expérience; toutes ces liaisons qui sont le seul bonheur de la vie doivent finir ainsi, quand celui qu'on aime est trop jeune pour offrir ces gages de stabilité sans lesquels l'amour n'est qu'un rêve dont il faut s'éveiller tôt ou tard; tandis qu'avec un homme dont la position est faite, et qui joint à la maturité rassurante de l'âge la chaleur d'une âme toujours jeune, l'intimité devient chaque jour plus douce, car aucune crainte de l'avenir n'en corrompt le charme.

Sans y songer, et par un effet de l'habitude, M. de Pomeuse était retombé dans une de ces homélies que les anciens du diocèse de Paphos apprennent par cœur quand vient à fleurir leur cinquantième printemps. En voyant le sherin où s'engageait le vieillard toujours vert, madame de Flamareil se rassit doucement, comme si l'irrésistible éloquence des paroles qu'elle venait d'entendre l'eût fascinée en dépit d'elle-même.

— Ces réflexions sont trop vraies, dit-elle avec un accent mélancolique; voilà comme souvent, nous autres pauvres femmes, nous gâtons notre vie d'une manière irréparable.

— Irréparable! s'écria M. de Pomeuse avec une chaleur juvenile; à votre âge, peut il exister quelque chose d'irréparable? Il n'est aucune blessure que le temps ne ferme, aucune douleur qu'il ne console.

— Le temps! répéta Eudoxie en secouant tristement la tête.

— Oui, remède plus prompt et plus efficace, les charmes d'une affection nouvelle, reprit le vieillard d'une petite voix douce comme le sifflement d'une couleuvre.

— Les souffrances du cœur exhalent une amertume qui éloigne ceux qui peut-être pourraient les guérir, dit la femme de quarante ans en levant ses grands yeux, comme si elle eût cherché au plafond la figure invisible d'un quelque ange guérisseur.

La sexagénaire, qui, depuis quelques instants, perdait insensiblement de vue le but de sa visite, suivit du coin de l'œil cette dolente pantomime, et l'interprèta d'après les calculs ordinaires, d'un talent d'observation exercé, mais non pas infaillible.

(*A suivre*).

chimie et un prince de la médecine. — on ne peut plus mettre en doute leur baptême scientifique et thérapeutique. »

M. le professeur Sanarelli s'est plu à se rendre compte en détail de l'installation au point de vue hygiénique, et a résumé ses observations en deux mots :

« On ne pourrait et on ne pouvait faire mieux. L'hygiène a reçu toutes les satisfactions possibles ; on peut ajouter qu'elles ont été poussées jusqu'à l'exagération. Il écrit à Sérieux que tout établissement du même genre pût être comparé à celui ci. »

Puis l'éminent professeur, accompagné de M. le chev. Giacomo Lumbroso, professeur, sous-directeur sanitaire, et du M. le professeur Dario Boccardo, directeur du cabinet de chimie et de microscopie technique de l'Etablissement, a visité les deux pavillons des sources Vittoria et Cavallo, et en se retirant, il n'a pu s'empêcher de dire : « D'ailleurs, chaque fois que j'ai eu l'occasion de réaliser de pareils miracles, je suis revenu chez moi avec la conviction qu'avant peu d'années les Acque della Salute auront conquis une renommée universelle. L'organisation scientifique est parfaite, et pour peu que vous soyez aidés par les circonstances et la population de Livourne, les résultats seront sans précédents. »

Avant de quitter l'établissement, M. le professeur Sanarelli a voulu se rendre compte des procédés d'embouteillage ; les appareils ne sont pas encore complètement installés ; certaines machines ne seront pas terminées avant quelques semaines et leur mise en place ne pourra se faire que dans une quarantaine de jours. Ces appareils divers représentent le dernier mot de la science. C'est M. l'ingénieur Rastelli, de Turin, qui a dirigé les travaux d'après les plans de M. le professeur Di Vestea, et cette seule partie de l'établissement ne coûtera pas moins de 25.000 francs, ce qui prouve qu'on n'a reculé devant aucun effort pour réaliser tous les progrès au double point de vue hygiénique et industriel.

En prenant congé de M. le sous-directeur Lombroso, M. le professeur Sanarelli lui a exprimé toute son admiration pour la parfaite organisation de l'établissement, en ajoutant que cette fois, l'industrie et la science avaient noblement rivalisé pour doter la ville de Livourne d'un établissement d'une merveilleuse beauté.

Orphéon Bastiais

Place Saint-Nicolas

Concert du lundi 20 juin, à 8 h. 1/2

Ouverture, Comte Ory, (opéra) chœur à 4 voix, Rossini.
Saint Bastia, chœur à 2 voix, Bordese.
Paix et Fraternité, chœur à 4 voix, Fiévet.
La Marseillaise, chœur à 4 voix, Edition officielle.

Bastia Exposition

Samedi, 17 juin.— Entrées payantes, 579 Recueil des tickets-rédaction, Luciani, Lots, Sovvi, Gasparini.

Tous les préparatifs pour le lancement de la grande Montgolfière ont été faits sous la direction de M. Poggioli. Le départ aura lieu dimanche à 5 heures et demie. La Montgolfière portera un parachute, des fusées, pétards, etc., etc.

Le grand concours de boules commencera à 3 heures précises sous la présidence de M. Bagnio, adjoint au maire. Jurys : MM. Moiselio, François Nicolai, Paul Fusellier. Inscrits à ce jour, 95 concurrents. Prix de consolation offert par la maison Moretti, dix bouteilles de vin (clos Panse Nove). Divers prix moyenne de 100 francs.

A 4 heures et demie l'Orphéon Bastiais sonora son épreuve de concours. Membres du jury : MM. Lamy, chef de musique du 163e ; Aymo, chef directeur de la « Lyre Bastiaise » ; docteur Arragon, Sisco-Brignardelli. Commissaire spécial délégué du comité de l'Exposition, M. Roussel. Secrétaire adjoint, M. Emile Brandizy.

Casino-Théâtre. — M. Sauvajol, l'administrateur, nous prie d'informer les lecteurs du *Petit Bastiais* qu'il a apporté tous ses soins pour monter dans la mesure des moyens dispondibles l'ouvrage de Verdi.

Mme Dupont, engagée spécialement par lui pour jouer le rôle de Violetta, a déclaré qu'elle ferait plus que l'impossible pour satisfaire le public bastiais. Elle n'ignore pas qu'à Bastia les véritables mélomanes sont légion, sa parole nous est un sûr garant de son talent et de sa bonne volonté pour bien faire. Nous souhaitons la bienvenue à l'artiste transfuge de l'Opéra Comique.

Concours agricole

Un grand concours agricole organisé par la municipalité aura lieu dans l'enceinte de l'Exposition les 13 et 14 juillet prochain.

1.000 francs de prix en espèces offerts par la Ville et des diplômes et médailles offerts par le comité de l'Exposition seront distribués aux exposants.

Pour tous renseignements s'adresser à MM. Jacques Olivesi, membre du conseil municipal, et Dumastre, vétérinaire municipal.

Le programme sera publié incessamment.

Cour d'Assises

Présidence de M. GABRIELLI, conseiller

Audience du 17 juin

Le Drame de la rue de l'Opéra

Nos lecteurs se souviennent certainement de l'émotion qui, au mois de novembre dernier, étreignit la ville entière. Le brigadier de police Bertrand avait été grièvement blessé, tandis que son collègue l'agent Biaggini avait été foudroyé par une balle de revolver. L'auteur de ce double homicide — on ne tardait pas à l'apprendre — se nommait Silvani Dominique, repris de justice très dangereux.

Silvani comparaît aujourd'hui devant le jury. Aussi une foule énorme se presse t-elle dans la salle d'audience pour assister aux débats de cette affaire sensationnelle.

M. Agostini, substitut du procureur général, occupe le siège du ministère public. Me Nivaggioli, bâtonnier de l'ordre des avocats, est chargé des intérêts de l'accusé.

Les faits reprochés à Silvani Dominique sont exposés comme suit par l'acte d'accusation.

Acte d'accusation

Le 20 novembre 1904, vers 10 heures et demie du soir, le brigadier Bertrand et les agents Biaggini et Ghigliermini, étant de service rue de l'Opéra, furent informés par le sieur Lorenzi que deux individus se disputaient à l'angle de la rue Miot. Ils s'y rendirent immédiatement et aperçurent Colla Joseph et Luciani Sébastien qui se querellaient. Bertrand les invita à se taire et à se retirer. Colla répondit : « Ce n'est rien Bertrand : c'est pour plaisanter, nous allons nous coucher », et ils s'en allaient lorsqu'un troisième individu qui se trouvait avec eux, interpella le brigadier en ces termes : « Que cela vous plaise ou non, cela est ainsi. » Bertrand se dirigea vers lui, mais aussitôt l'inconnu sortant un revolver de sa poche, faisait feu sur Bertrand qui, atteint à la poitrine, s'affaissa contre le mur. Biaggini voulut se précipiter sur le meurtrier, mais ce dernier dirigeant son arme sur l'agent fit feu à deux reprises. Le meurtrier prit la fuite sans être inquiété par les passants qu'il menaçait de son revolver.

L'enquête ne tardait pas à révéler que l'auteur de ce double crime était Silvani Dominique, originaire de Sainte Lucie de Mercurio, repris de justice dangereux. Quelques heures après le crime, dans la matinée, il quittait Bastia et se dirigeait à pied vers Sainte Lucie de Mercurio. Le 13 février 1905 surpris par la gendarmerie au hameau de Poggioli, il parvenait à s'enfuir, mais, deux jours après, cerné dans la maison du sieur Bernardini, il se rendait sans opposer de résistance.

Silvani, dans son interrogatoire, a reconnu les faits qui lui sont reprochés, mais il a soutenu qu'étant en état d'ivresse il n'avait pas conscience de ses actes. Il résulte cependant de l'ensemble des témoignages recueillis que dans la soirée du 20 novembre, il était dans son état normal.

Le brigadier Bertrand atteint à la région thoracique gauche a succédé à sa blessure. L'agent Biaggini avait reçu deux blessures à l'abdomen. La première projectile avait pénétré dans l'os iliaque gauche ; la seconde, en côté droit avait lésé l'artère et provoqué une mort presque instantanée.

Après cette lecture, Me Hyacinthe de Matteis junior demande acte à la Cour de ce qu'il se constitue partie civile au procès au nom du frère du malheureux Biaggini. La Cour fait droit à ces conclusions.

On procède ensuite à l'interrogatoire de l'accusé.

Interrogatoire

Silvani Dominique reconnaît avoir été condamné plusieurs fois, depuis l'âge de 19 ans, pour vols et désertion militaire. Les renseignements fournis sur son compte sont déplorables.

Le jour du 20 novembre il est allé à Pietranera avec Luciani. Ils y ont fait, prétend-il, de très copieuses libations, puis sont rentrés à Bastia. Silvani a, dans cette soirée, visité de nombreuses buvettes. Il était donc complètement ivre. Vers 11 heures du soir, sortant avec Luciani et Colla, ils ont rencontré la police. Il ne sait pas ce qui s'est passé. Il a fait feu sans savoir pourquoi.

Le lendemain à 6 heures, il s'est rendu à la gare pour rentrer dans son village. Un camelot lui a vendu un journal, c'est ainsi qu'il a appris la mort de Biaggini et la blessure rapportée par Bertrand. Il s'est alors dirigé à pied vers Taglio-Isolaccio puis vers Piedicroce ; il est finalement arrivé chez lui, à Sainte-Lucie de Mercurio, où il a été arrêté. Il regrette son acte.

Le revolver dont il s'est servi avait été acheté, l'avant-veille du drame, chez un armurier de notre ville, avec un paquet de 25 cartouches.

Audition des témoins

M. le docteur Pascal Zaccarelli. — L'honorable praticien a été chargé de l'autopsie de Biaggini, et aussi d'examiner la blessure de Bertrand. Celui ci a été frappé à quelques centimètres à gauche du cœur ; la balle a contourné la cage thoracique et est allée se loger en arrière à gauche du côté de la colonne vertébrale. Le poumon a été perforé. Pendant une semaine on a jugé la blessure comme pouvant entraîner la mort.

Le brigadier Bertrand. — Le 20 novembre était de service dans la soirée avec les agents Biaggini et Ghigliermini. Vers 10 heures et demie un individu les a prévenus qu'une rixe avait lieu dans la rue Miot. Ils s'y sont rendus et ont aperçu Luciani et Colla qui se disputaient. Bertrand s'est avancé vers les deux individus et les a invités à aller se coucher. Colla lui a répondu : « M. Bertrand, nous allons nous coucher. » A ce moment, Silvani qui se trouvait près d'eux, s'est écrié : « Et alors, qu'est-ce qu'il y a ? » et déchargea un coup de son revolver sur lui. Il a été atteint en plaine poitrine, et s'est affaissé contre le mur ; trois détonations ont retenti, et a vu tomber son collègue ; il s'est alors dirigé en rampant vers Biaggini, qui était étendu mort, son revolver à la main. Des passants ont accouru et l'ont transporté chez le sieur Scorbini, hôtelier, où M. le docteur Zaccarelli lui a extrait la balle.

M. le Président au nom de la cour félicite chaudement le brigadier Bertrand de sa conduite dans cette malheureuse soirée du 20 novembre. Il espère qu'il continuera longtemps à servir la ville de Bastia en bon et fidèle agent.

Me de Carafle, après cette déposition, se constitue partie civile au nom du brigadier Bertrand.

L'agent Ghigliermini. — Se trouvait à 10 heures et demie du soir, de service dans la rue de l'Opéra avec le brigadier Bertrand, et son collègue Biaggini. On les a prévenus qu'une bagarre avait lieu au coin de la rue Miot. Ils s'y sont rendus et y ont trouvé Colla et Luciani se disputant. Sur une observation de Bertrand, les deux jeunes gens s'en allaient, lorsque Silvani fit feu sur Bertrand et sur Biaggini puis prit la fuite. Il le poursuivit mais le perdit bientôt de vue. Il est alors retourné sur les lieux où il a trouvé Biaggini étendu mort ; Bertrand avait déjà été transporté chez le sieur Scorbini.

Il a opéré le lendemain de l'attentat l'arrestation de Luciani et de Colla.

Colla Joseph. — Le soir du drame est allé dans la buvette Argenti, où il a rencontré Silvani et Luciani, qui l'ont invité à boire. Ils sont sortis ensemble pour aller chez une autre débitante, mais en sont sortis immédiatement. Silvani les a quittés pour monter au domicile d'une demoiselle où il a violemment heurté à la porte. Les deux jeunes gens ont voulu quitter Silvani qui les a menacés de son revolver. Quelques instants après Bertrand est arrivé et les a invités à se retirer chez eux. Il a répondu : « Oui, M. Bertrand » et est parti avec Luciani lorsque les détonations ont retenti.

Silvani, ce soir-là, n'était pas soûl. Le témoin a été mis le lendemain en état d'arrestation. Quelques jours après il fut relâché.

Luciani Sébastien. — Dans la matinée du 20 novembre, Silvani l'a invité à aller à Pietranera, où ils ont passé la journée ensemble, puis ils sont rentrés à Bastia, où ils se sont quittés. Ils se sont de nouveau retrouvés le soir avec Colla. Il confirme ensuite la déposition de ce dernier.

Lorenzi Antoine Joseph. — Vers 10 heures et demie du soir, le témoin accompagnait un de ses parents, lorsqu'il a vu deux individus se disputant. Près du magasin Barbolani, il a rencontré les trois agents et les a prévenus de la rixe. A la hauteur du magasin Orenga, il a entendu des détonations et a appris le lendemain le meurtre des agents.

Chauvet Augustine. — Etait dans son arrière-magasin, lorsqu'elle a entendu le bruit d'une discussion entre trois individus. Deux d'entre eux disent à l'autre : « Dominique, tais toi ». Quelques instants après, elle entend les détonations.

Meschi Hyacinthe. — Pétrissait du pain chez M. Campana, dans la rue Miot ; il a entendu les détonations, il est sorti et a vu Biaggini mort et Bertrand blessé. Le témoin a pris le revolver de Biaggini et l'a remis à une personne qu'il ne connaît pas.

Lombardi. — Confirme la déposition précédente.

Maestracci Toussaint — Remontait le boulevard, près de la pharmacie Marcantotti, et a entendu des coups de feu ; il a vu l'accusé fuir vers le place Saint-Nicolas : en passant près de lui, Silvani a braqué son revolver, criant : « Ne bougez pas. »

Capocchi Gaëtan. — Etait en compagnie du précédent, et confirme cette déposition. Silvani ne lui a pas paru ivre.

Matrel Ours Antoine. — Se trouvait en compagnie de M. Devichi près des écoles laïques de la rue de l'Opéra. Ils ont accouru et ont trouvé Biaggini pendant que quelques personnes le transportaient.

Dufaux, brigadier de gendarmerie. — Se trouvait avec un gendarme de service sur le boulevard du Palais, il a entendu les détonations et accouru. Après avoir interrogé Bertrand, il s'est mis à la recherche des inculpés et a arrêté, à 4 heures du matin, Colla et Luciani.

Gatti Joachim. — Silvani, depuis le jeudi soir, avait une chambre chez lui. Le dimanche soir, il est rentré vers 11 heures et demie. Quelques instants après, il entend une détonation et va frapper à la porte de l'accusé. Celui ci lui dit qu'une balle était partie involontairement de son revolver, tandis qu'il le déchargeait.

Vers 5 heures Silvani est venu chercher son revolver.

Rogliano Marie Dominique. — Silvani a loué une chambre chez elle le vendredi pour un mois.

L'accusé n'y a pas passé la nuit, mais y était certainement allé, puisque la bougie avait été allumée.

Giannoli Joseph. — Silvani, en rentrant de Pietranera est venu dîner chez lui ; il l'a prévenu qu'il avait l'intention de changer d'auberge. Silvani était légèrement pris de boisson.

M. le Docteur Zaccarelli Jean-François. — Silvani a une mauvaise réputation, à un moment donné on l'a accusé d'avoir étranglé un enfant.

Me de Carafle, après cette déposition, se constitue partie civile au nom du brigadier Bertrand.

Me Nivaggioli conteste vivement le droit de l'accusation de faire revivre une affaire prescrite. M. l'avocat général et la partie civile lui répondent.

M. le juge de paix Tristani. — Requis par M. le juge d'instruction de Bastia pour fournir des renseignements sur l'accusé actuel, il a fait un rapport sur cette question. Silvani était une personne très dangereuse, redoutée d'une population honnête, qui craignait d'être rançonnée par lui.

L'audience est renvoyée à lundi.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de lapoitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor Hugo, Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

Un jeune homme qui DOIT réussir !



UN jeune homme entreprenant, infatigable, prompt à profiter de toutes circonstances est certain de réussir là où tous ses faibles rivaux ont échoué. Mais pour faire son chemin, il faut tout d'abord être robuste, ce qui, pour beaucoup, malheureusement, n'est pas le cas ; rhumes, toux, affections de la gorge, des poumons, du sang, de la peau ont affaibli leur santé et les ont rendus incapables du moindre effort. Pourquoi, cependant, ne pas réagir, se guérir, puisqu'ils ont à leur portée l'EMULSION SCOTT, cet admirable remède dont l'usage est, pour eux, tout indiqué ! L'EMULSION SCOTT est composée d'huile de foie de morue ; mais, après de patientes recherches, les préparateurs de l'EMULSION SCOTT sont arrivés à doter cette huile de propriétés plus actives en y ajoutant les reviviflants hypophosphites de chaux et de soude ; de plus, par la perfection de leur procédé, ils ont, de façon complète, enlevé à l'huile son abominable odeur de poisson.

Il s'ensuit que (et notez bien ceci !) une seule cuillerée d'Emulsion Scott vaut pleine, bien des fois mieux, qu'un baril entier des nombreuses mais grossières imitations improprement dites « bon marché » ne croyez pas non plus que, parce que l'Emulsion SCOTT renferme une très forte proportion d'huile de foie de morue, vous pouviez de l'huile ordinaire, obtenir les mêmes résultats, c'est impossible ! D'ailleurs, il a été prouvé par des expériences cliniques faites dans les hôpitaux que l'Emulsion Scott est trois fois plus active que l'huile simple ; l'Emulsion Scott, remède idéal, guérit donc trois fois plus vite ! Prenez-en, vous vous fortifierez et pourrez ainsi peut-être placer parmi les fortunés vainqueurs de la lutte pour la vie !

MM. Delauche & Cie se tiennent en général à votre disposition, Mesdemoiselles, à toute personne qui, mentionnera ce journal, leur fera parvenir 0 fr. 50 en timbres-poste à l'adresse suivante : EMULSION SCOTT, 30, rue de Mirabeau, Paris.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 17 juin

7 heures matin. — Thermomètre. — 7 heures du matin, + 22 à midi, + 24 8 ; 6 heures du soir, + 23 4. Maximum, + 26 1. Minimum, + 15 6. *Barométre.* — 7 heures du matin, 761 mm. à midi, 761 mm. 6 heures du soir, 759 mm. *Vent.* — Dans la matinée, S. faible. Dans l'après-midi, S. O. faible. *Etat du ciel*, 1/2 couvert. *Pluie dans*, 24 heures, 0 m. 7 h. du matin : 1 mm.

Brevet élémentaire

Les examens pour l'obtention du brevet élémentaire commenceront mardi matin, à 7 heures et demie, au lycée. Entrée par la rue de la Miséricorde.

Les candidats trouveront à notre librairie les fournitures nécessaires.

Doctorat en médecine

M. Orsini Etienne vient de soutenir avec succès devant la faculté de Montpellier sa thèse de doctorat en médecine.

Nos félicitations au nouveau docteur.

Fête de la T.-S. Trinité

A l'occasion de la fête de la Très Sainte Trinité, à l'oratoire de la Miséricorde, messes basses à partir de 6 heures, grand'messe à 10 heures, vêpres et salut à 2 heures et demie.

Orphéon Bastiais

Nous sommes heureux d'annoncer que la jeune Société l'Orphéon Bastiais, qui date à peine de deux mois, donnera demain lundi son premier concert public sur la place Saint Nicolas.

Nos meilleures félicitations aux vaillants enfants de Cyrnos.

Les Corses à Marseille

Nous apprenons qu'un groupe de Bastiais s'est formé à Marseille pour resserrer les liens de nos concitoyens qui se trouvent dans cette ville.

Le groupe a élu comme président M. Horace Giudicelli, mécanicien, et membres du bureau, MM. Stalelli Dominique, Maestracci Achille, Peuchi, Bertin, Sisco.

Nous formons des vœux pour que ce groupe réunisse le plus grand nombre de membres et puisse prospérer.

Le Musée

Dimanche, à 2 heures de relevée, aura lieu l'inauguration du Musée municipal, au Théâtre, sous la présidence de M. le proviseur Hentz, délégué de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Aux rentiers

Pour tous renseignements financiers et tout ordre à exécuter à la Bourse de Paris, s'adresser à M. de Vincenti, remisier, 20, rue Saint Lazare, Paris.

Objet trouvé

Il a été déposé dans nos bureaux un parapluie oublié, mercredi, à la Cour d'assises.

Avis

M. Ferri, fondeur de cloches a l'honneur de prévenir MM. les membres du clergé qu'il se trouve actuellement à Bastia, ceux qui auraient besoin de lui pourront s'adresser à M. Nunce Pessa, au Vieux Port.

Chirurgien-dentiste

M. Bertrand, ex-chirurgien du Lycée et des Hôpitaux de Marseille, prévient sa clientèle de Bastia, que M. Garibaldi, son opérateur, dentiste adjoint des Hôpitaux, sera à Bastia, Grand Hôtel Lingénieur, du 17 au 29 juin.

Bonne cuisinière

est demandée dans un joli village de l'intérieur. S'adresser au bureau du journal.

Etat Civil

NAISSANCES

Olivier Gabrielle-Hélène. — Albertini Dominique. — Paoli Jean-Antoine. — Diretto de Rocour Guy-Camille-Marius.

Achetez Soieries Suisses!

Demandez les échantillons de nos Soieries Mervenettes en noir, blanc et couleur, de 1fr. 20 à 10fr. 50 le mètre.

Spécialités : Mirabo de soies pour toilettes de promenade et mariage, de bal et de soirée, aussi que pour blouses, doublures, etc.

Nous vendons directement aux consommateurs et expédions franco dans toute la France et les Colonies.

Schweizer & Co., Lucerne G 1. (Suisse) Fournisseurs de Bastia.

RÈGLES Méthode infaillible pour tous retards, 11 fr. Pharmacie de la Loire, Chartenay, (Loire-Inférieure).

BRASSERIE GASPARINI

5, Place Saint-Nicolas

Tous les soirs à 4 heures, Glaces assorties.

Cie Méditerranéenne

DE NAVIGATION

Service rapide hebdomadaire par paquebots à deux hélices

ENTRE

Marseille-Bastia-Tunis et vice-versa

Le vapeur *Iberia*, capitaine Lefèvre, partira de Bastia pour Tunis, dimanche 18 juin à 1 heure de relevée.

Arrivée à Tunis, lundi à 2 heures.

Il partira de Bastia pour Marseille, le mercredi, 21 juin, à 8 heures du soir.

Arrivée à Marseille, jeudi à 11 heures du matin au Vieux Port.

Agence à Bastia, 7, rue du Nouveau-Port.

Dépêches de Nuit

Service télégraphique spécial

Bourse de Paris

	16 juin	17 juin
Rente 3 0/0 ancien	99 62	99 70
» 3 0/0 nouveau	99 25	99 20

La question ministérielle

Paris, 17 juin.

M. Merlou a accepté le portefeuille des Finances qui lui avait été offert par M. le président du conseil.

Les décrets nommant M. Roavier ministre des affaires étrangères, et M. Merlou, ministre des finances, paraîtront demain à l'Officiel.

Les relations franco-allemandes

Paris, 17 juin.

Tous les bruits alarmistes répandus par les journaux au sujet des relations franco-allemandes dont la tension aurait revêtu un caractère de gravité exceptionnelle, semblent dénués de fondement.

En l'état des négociations entre les cabinets de Paris et de Berlin au sujet du Maroc, tout idée de conflit doit être écartée.

Les intérêts des puissances en Extrême-Orient

Paris, 17 juin.

Le correspondant du *Matin* à Rome télégraphie :

« Le gouvernement italien a l'intention de provoquer après la paix russo japonaise, une conférence internationale pour régler les intérêts de chaque puissance européenne en Extrême-Orient. »

Sur la frontière de l'Est

Nancy, 17 juin.

Le général Dessirier, inspecteur d'armée, est arrivé ce matin à Nancy où il passera deux jours.

Le général Dessirier se rendra ensuite à Toul et à Lunéville.

LE GÉNÉRAL GALLIENI A L'ÉLYSÉE

Paris, 17 juin.

Le général Galliéni, gouverneur de Madagascar a été reçu ce matin à l'Elysée par le président de la République.

LES AFFAIRES DU MAROC

Berlin, 17 juin.

On prétend dans les cercles politiques que les négociations directes entre la France et l'Allemagne au sujet du Maroc, sont entrées dans une phase nouvelle qui fait entrevoir une solution définitive prochaine.

On confirme que même dans ce cas, le projet de conférence ne sera pas abandonné par le gouvernement impérial, mais cette réunion des représentants des puissances ne sera plus qu'une simple formalité.

Les préparatifs militaires allemands sont démentis

Paris, 17 juin.

On télégraphie de Metz au *Temps* :

« Les préparatifs militaires extraordinaires qui avaient été signalés dans le 16e corps d'armée allemand sont démentis. »

L'état mental DE M. J. LEBAUDY

Paris, 17 juin.

On télégraphie de Trieste :

« M. Jacques Lebaudy qui se trouvait depuis quelques jours dans notre ville, et donnait des signes d'aliénation mentale, est parti ce matin pour Goritz où le commissaire de police l'a mis en état d'arrestation.

» Après interrogatoire, M. Lebaudy a été relaxé.

« Il a quitté Goritz aujourd'hui ; on ignore son séjour actuel. »

00290

Les Morts du Jour

L'évêque Arnaud

On annonce la mort de Mgr Arnaud, évêque de Fréjus.

L'évêque Hazera

Mgr Hazera, évêque de Digne, est décédé dans la nuit.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

La Situation

Les renseignements peu étendus qui nous arrivent de la Mandchourie se réfèrent à des rencontres de cavalerie dans lesquelles il semble que les Japons aient généralement l'avantage. Comme on le sait, le centre japonais reste à peu près immobile en face des armées russes. La cavalerie opère à l'ouest le long de la voie ferrée, mais à l'est se dessinerait, assure-t-on, un vaste mouvement tournant dirigé par Koroki et Kuwamura.

On a parlé ces jours-ci de la possibilité d'un armistice pendant les pourparlers préliminaires de paix. Il n'y faut pas trop compter. En effet, le général Linévitch déclare qu'il est prêt à prendre l'offensive et d'autres part les Japonais feront tout leur possible pour arriver à Kharbine et, par isoler Vladivostok avant la saison des pluies. Quant à Sakhaline cette île ne jouera aucun rôle au point de vue militaire, puisque depuis la destruction de la flotte russe, les Japonais peuvent l'occuper facilement avec deux ou trois bataillons.

La situation des armées est, chose curieuse, assez semblable à ce qu'elle était avant la bataille de Mukden, comme alors, la gauche russe occupe la région montagneuse et la droite russe la plaine. Jusqu'à présent le général Linévitch avait maintenu son quartier général à Kou-Taou-Ling, station de chemin de fer, située à 160 kilomètres au nord de Tie-Ling, et à la même distance du point que traverse la Soungari. Il paraît qu'il vient de transporter son quartier général beaucoup plus au sud à Feig-Hoa et qu'il est occupé à inspecter les troupes et à renforcer les lignes de défense dans cette région et jusqu'à Kirin.

Les plénipotentiaires russes

Paris, 17 juin.

On télégraphie de Washington au « New-York Herald de Paris » :

« On annonce que le Tzar songe à la désignation du général Kouropatkine comme plénipotentiaire russe concernement avec M. de Nelidoff. »

La conférence aura lieu à Washington

Paris, 17 juin.

Le correspondant du *Temps* à Tokio, télégraphie :

« Une note officielle annonce que la ville de Washington a été désignée pour la conférence russo-japonaise sur la question de la paix. »

EN MANDCHOURIE

La marche des Japonais

Saint-Pétersbourg, 17 juin.

Le correspondant de « Novoie Vremia à Gaut-Houline télégraphie :

« Le gros des armées russes se retire lentement sur la première ligne de défense qui a comme centre Gaotchouline. »

» On annonce officiellement que Fan Hou est évacué.

» Des escarmouches continuelles se produisent qui couvrent le mouvement offensif du maréchal Oyama.

» Les Japonais ayant pris Tse Lyo-Chou sur la voie ferrée, rejoignent les avant postes russes, après avoir occupé l'importante station de Chouan-Miao-Tsé. »

Les approvisionnements de l'armée japonaise

Paris, 17 juin.

Le correspondant de l'*Echo de Paris* à Saint-Pétersbourg télégraphie :

« D'après une dépêche du général Lénevitch, des dragons japonais faits prisonniers, ont affirmé que la ration de riz donnée aux troupes nippones a été diminuée et que les provisions et les cartouches manquent. »

ANÉMIE CHLOROSE

FLUEURS BLANCHES
NEURASTHÉNIE, CONVALESCENCE
SUITES de FIÈVRES, CROISSANCE
PERTE D'APPETIT, AGE CRITIQUE
GRIPPE, SURMENAGE

GUÉRISON RADICALE et RAPIDE par l'ÉLIXIR de S. VINCENT de PAUL

Seul Ferrugineux assimilable se conservant pas. Le seul employé par les Sœurs pour les Enfants et pour leurs Malades.

Pour éviter toute fraude demandez la CONFITURE de S. VINCENT de PAUL

Dépôt : Pharmacie de la GRANDE RUE, 100, Rue St-Dominique, Paris.
Dépôt : Pharmacie Parie, Place Saint-Nicolas, Bastia.

A LOUER

L'ancien local du Grand Café du Commerce. S'adresser à M. Simon Damiani, ainsi que pour l'achat en bloc ou en détail du matériel du dit café.

AVIS UTILE

Toute personne désirant boire frais qui mettra un glaçon dans son verre devra s'assurer que cette glace fondue ne produit pas de la graisse à la surface du liquide.

A cet effet, la *glace hygiénique de la Glacière Bastiaise* est toute indiquée parce qu'elle est fabriquée à l'eau *distillée* actuellement pure reconnue à l'analyse.

Avis au Commerce

Le vapeur *Alpha*, de la Cie de l'Est-Tunisien, partira de Marseille, pour Bastia, vendredi, 16 courant, et de Bastia à destination de Tunis, samedi 17, dans la soirée.

Pour fret, passage, et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, Transports Maritimes Est-Tunisien, 6, rue Sofren.

à Tunis, Direction, 6, rue d'Alger.

à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau Port, 1 bis.

à Nice, à M. Honoré Hotte, agent.

Glacière Parisienne

Nous avons l'honneur de rappeler à nos nombreux clients que notre voiture de livraison dessert deux fois par jour les différents quartiers de la ville :

Le matin, de 9 à 11 heures,

L'après-midi, de 3 à 6 heures,

et que notre dépôt central est rue Saint François, 3, (près la Brasserie des Platanes), est ouvert tous les jours de 5 heures du matin à 10 heures du soir.

Nous rappelons, en outre, à Messieurs les voyageurs que, comme par le passé, ils pourront se procurer de notre glace à la gare de Lupino, où un employé se tiendra à leur disposition au passage des trains venant de Bastia.

Notre glace est vendue 5 cent. le kilo.

Haute-Nouveauté

MAISON ROGIALLI

Place Saint-Nicolas

Saison Printemps-Eté

Chaque saison, à la réception de ses marchandises de grande nouveauté et d'une beauté exceptionnelle, MM. les clients ont pu se rendre compte de la modicité des prix que la Maison ROGIALLI peut offrir.

Elle vient présenter sa nombreuse et fidèle clientèle qu'elle a reçu pour la saison *Printemps Eté* un riche assortiment de draperies pouvant satisfaire tous les goûts de ses nombreux clients et défier toute concurrence.

Etoffes anglaises de premier choix, vêtements sur mesure pour Messieurs, Dames, Militaires et Ecclésiastiques.

Grand assortiment de gilets fantaisie, bretelles, cravates, chemises, pochettes, faux cols, etc., etc.

N. B. — Sur demande on se rend à domicile et on envoie des échantillons dans l'intérieur.

Glacière DE CORTE

Installation à force hydraulique pour la fabrication de la glace transparente, cristalisée à l'*Eau naturelle de la Restonica.*

Production quotidienne 6.000 k.

Cette glace hygiénique, incomparable à l'eau naturelle de la Restonica, sera vendue CINQ centimes le kilogramme, pendant toutes les saisons de l'année, à Bastia, dans les dépôts suivants :

5 rue Miot, Direction.

Esplanade du Palais de Justice, à côté de M. Santandrea.

Cours docteur Favale, entrée de la Citadelle.

La Direction de cette importante et utile installation a le devoir, en même temps que le plaisir, d'informer les clients pour le gros qu'elle peut souscrire des engagements pour une durée déterminée par le bailleur au prix toujours invariable de 5 c. le kilogramme.

N. B. — Les clients de l'intérieur pourront passer leurs commandes directement à M. Favale, Glacière, à Corte ; ceux qui sont plus rapprochés de Bastia pourront s'adresser à M. Berti, 5, rue Miot.

Toutes les expéditions seront scrupuleusement soignées et comme poids et comme emballage.

Grande vente réclame avec Prime

La Maison ORESTE BIAGINI désireuse de faire apprécier de plus en plus l'excellente qualité des vins qu'elle livre et *qu'elle garantit absolument purs à l'analyse* donnera à partir de demain à titre gracieux :

UNE PRIME consistant en une SERVIETTE d'une réelle valeur à tout acheteur de 20 litres de vin.

En vue de faciliter la clientèle il sera remis un BON DE PRIME à chaque litre de vin. Vingt bons donneront droit à LA PRIME correspondant à la qualité du vin livré.

C'est pour engager les amateurs de bon vin à essayer qu'elle n'impose ce sacrifice, elle en serait enchantée car ils y trouveront l'utile et l'agréable. Des factures sont accordées pour le paiement et les vins seront livrés à domicile sur un panier de 12 bouteilles soit en demi-jeannes ou fûts.

La grande vente Réclame avec prime, aura lieu tous les jours dans les **Entrepôts Oreste Biagini**, 5, Avenue Carnot, Bastia.

Essayez vous en serez satisfait !

AU PETIT BIGNON

Restaurant à la carte et à prix fixe

Place Saint-Nicolas, 7

TENU PAR

Mme Joséphine Giudicelli

Etude de Me CIOSI

Avoué à Bastia

VENTE

sur Saisie-Immobilière

Le samedi huit juillet mil neuf cent cinq, à une heure et demie de relevée, il sera procédé, à l'audience des criées du tribunal civil de Bastia, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur, des immeubles ci-après désignés, situés sur le territoire de Luri.

Désignation des biens

Un corps de trois maisonnettes réunies au moyen d'une cour fermée avec une grille situé au hameau de San-Rocco, commune de Luri, tenant à l'Est et au Sud au chemin public, du Nord à la bâtisse Massari, de l'Ouest à MM. Cervoni Augustin, Vecchini frères et Vecchini Vincent. Il figure sur le plan cadastral de la commune de Luri sous les numéros 980 et 981. Ce corps de maisonnettes ainsi que la cour sont fermés par un mur en maçonnerie, d'une hauteur de trois mètres environ. On accède dans la cour par une porte cochère avec grille en fer.

Ces maisonnettes se composent du rez-de-chaussée et d'un étage avec mansardes ; le rez-de-chaussée est percé de quatre portes donnant dans la cour, et dont l'une cochère fait face à la porte d'entrée de ladite cour ; de trois lucarnes du même côté, d'une à l'Est et de quatre à l'Ouest.

L'étage est desservi par un escalier avec pallier appuyé au mur de clôture ; sur ce pallier se trouvent deux portes d'entrée. L'étage est en outre percé de quatre fenêtres, de deux avec grillage au Sud, de deux autres fenêtres et trois lucarnes à l'Ouest. Du côté Est on remarque une porte donnant sur la terrasse d'un hangar qui réunit le corps d'une des trois maisonnettes au mur extérieur.

Les mansardes sont percées de huit lucarnes.

Les trois maisonnettes sont couvertes en tuiles. A celle du côté Sud se trouve annexé un poulailler et une porcherie lesquels ont leur porte d'entrée du côté Sud.

Le sol, sur lequel ont été construites ces trois maisonnettes, a une superficie, comprise celle de la cour, de trois ares, quatre-vingt-sept centiares environ.

Les immeubles ci-dessus désignés sont situés sur le territoire de la commune de Luri.

Les dits Biens ont été saisis par procès-verbal de Battesti, huissier, à la date du 2 juillet 1904, enregistré et transcrit au bureau des hypothèques de Bastia, le 13 juillet 1904, volume 56, numéros 15 et 16, à la requête du sieur Franceschi Pierre-Louis, rentier, domicilié et demeurant à Luri, ayant Me Ciosi, pour avoué.

Contre le sieur Dominici Joseph, propriétaire, demeurant et domicilié à Luri.

Lotissement et mise à prix

Les immeubles ci-dessus désignés sont mis en vente en un seul lot et sur la mise à prix fixée à cent francs.

ci. . . . . 100 fr.

AVIS

Il est déclaré conformément aux dispositions de l'art. 696 du C. P. C., modifié par la loi du 21 mai 1858 que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur lesdits immeubles saisis par la raison d'hypothèque légale devront requérir cette inscription, avant la transcription du jugement d'adjudication sous peine de forclusion.

Fait et rédigé à Bastia par l'avoué poursuivant soussigné.

Bastia, le 16 juin 1905.

L'Avoué poursuivant.
CIOSI.

Dûment enregistré.

Il sera, Imp. Ollagnier.

Agents généraux pour toute la Corse des Produits de la Grande Chartreuse

L.-N. MATTEI Cie à BASTIA, à AJACCIO, à CORTE.

Prix courant tous droits acquittés :

Chartreuse verte, le litre 10 fr.
id. id. le 1/2 litre 5 fr. 25.
Chartreuse jaune, le litre 8 fr.
id. id. le 1/2 litre 4 fr. 25
N. B. — Remise spéciale aux acheteurs par caisse.

A vendre ou à louer

Cours Grandval, 34, 4me étage, Ajaccio

Deux appartements composés chacun de 7 pièces, un cabinet, un long couloir, anti-chambre, mansarde et belvedère. Balcon sur le devant et grand balcon sur la cour. Escalier riche.

S'adresser à Mme veuve Bozz, avenue du Premier Consul, 2, 3me étage, Ajaccio.

DENTISTE

Le cabinet du docteur Vincenti, 1, rue de l'Opéra, en face les magasins Orenga, sera ouvert du 1er au 9 de chaque mois.

Mme MASSEL, née WOOD, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

MESDAMES

Vous reconnaîtrez sûrement

500 francs par an

sur le prix de vos Toilettes, si vous voulez faire usage du journal de Modes

« LA SAISON »

le seul au Monde donnant par numéro environ 100 GRAVURES INÉDITES de Modes, etc. C'est vous dire que les parties techniques, *Modes & Travaux de Dames* y sont traitées d'une façon magistrale.

Cet organe ne publie aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains. *Modestie et Tranquillité* reflètent de ses modèles

6 francs par an ou 25 cent. le numéro avec un Supplément de Modes, une Planche de Patrons ou un Panorama en couleurs.

Numéro Spécimen gratuit 30, rue de Lille, Paris

BONNE OCCASION

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; Futailles pour vin neuves et usagées, toutes contenances, à des prix très avantageux.

S'adresser au concierge de Toga.

à l'Usine de Toga

Divers grands magasins pour fourrages, céréales, denrées. Ecuries à partir de dix francs par mois.

S'adresser au concierge de Toga.

Atelier de Dorure

SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur
Rue des Terrasses, Bastia

Travaux et réparations d'objets d'Eglise

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.

Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.

Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

1re Communion

Pendule-Cadeau

A l'occasion de la Première Communion la Bijouterie Mattei a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir un très riche assortiment d'objets de 1re Communion tels que : Missels, Chapelets, Dizaines, Tours de cou, Médailles, Crucifix, Bagues or et argent, etc., etc., qu'elle vend à des prix excessivement bon marché, se contentant de gagner peu pour vendre beaucoup.

La Bijouterie Mattei a également l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'à cette même occasion et au dehors de ses prix réduits, elle lera cadeau d'une BELLE PENDULE en bois sculpté, à toute personne qui fera un achat de n'importe quelle espèce et dont le montant sera supérieur à 20 francs.

20, Boulevard Paoli, Bastia

Installation à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier du Gaz
Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

BLANCHISSAGE et Repassage

Mlle MARIE VESPERINI
rue Notre-Dame, Ajaccio

Travail soigné

BAR SOAVI

Cours Sébastiani, Bastia

BIERE GRUBER

Le bock 20 c.
Le ballon 25 c.
Le demi 40 c.
Le Sérieux 30 c.

CONCESSIONNAIRE pour l'arrondissement de Bastia, des bières en bouteilles de la

Brasserie Gruber

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de

1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES

portant la Signature *J. PICOT*

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la

LESSIVE PHÉNIX

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

Etudes
de Me Louis Morel
Avoué à Grenoble (Isère)
12, place Sainte Claire
et de Me Mingalon
Notaire à Bastia (Corse), Bd Paoli

VENTE

aux enchères publiques sur baisse de mise à prix, de divers immeubles situés à Bastia (Corse).

L'adjudication aura lieu le samedi 1er juillet 1905, à huit heures du matin, en l'étude et par le ministère de Me Mingalon, notaire à Bastia, 18, Boulevard Paoli.

1er lot. . . . . 600 fr.
2e lot . . . . . 1.000 fr.
3e lot . . . . . 1.250 fr.
4e lot . . . . . 300 fr.

Total des mises à prix 3.150 fr.

Pour extrait :
Signé : MOREL.

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAÏDE COLOMBANI

Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

MAISON L.-N. MATTEI et Cie

Produits Recommandés

La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

XXXe ANNÉE — LUNDI, 19, et MARDI, 20 JUIN 1905 — N° 149

Le Petit Bastiais

00291

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

BIBLIOTHÈQUE 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an.	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Silvère.
Soleil : (heure nationale)
Lever. 3 h 54 m. — Coucher, 7 h. 13 m.
Lune : Pleine le 16 — Dernier quar., le 24.
FÊTE DE DEMAIN : Saints Louis de Gonzague.

19 JUIN

PORTOVECCHIO

Je m'entretenais l'autre jour avec divers Parisiens, de choses de la Corse. Nous venions de passer en revue avec l'un d'eux, qui avait visité cette île, toutes les localités, lorsque, tout à coup, il m'exprima son admiration pour ... Portovecchio.

Ce n'est pas que j'aie quelque antipathie pour ce nom, mais il est évident que l'admiration excessive de mon interlocuteur pour lui me parut — comme elle eût paru à bien d'autres, — un peu choquante. J'essayai de défendre le reste de la Corse :

— Et Bastia, et Ajaccio, lui fis-je, et Vizzavona, et Corte, et Sartène ; n'avez vous rien remarqué dans tous ces sites quelque chose qui atténuât l'impression que vous a laissée Portovecchio ?

— Non, fit-il ; il y a dans la position d'Ajaccio quelque chose de séduisant qui porte à cette nonchalance dont sont affligés ses habitants et qui énerve ; il y a dans Bastia du mouvement, de la vie, du progrès, mais du vent ; à part sa citadelle qui est restée très pittoresque Corte ne m'a pas enthousiasmé ; Sartène m'a laissé froid ; Vizzavona est un charmant paysage qui mérite qu'on s'y arrête vingt-quatre heures, même lorsque la société ajaccienne sévit ; mais Portovecchio, parlez-moi de Portovecchio, avec sa grande rade aux eaux dormantes, ses murailles de granit, ses plantations de hauts eucalyptus, ses montagnes boisées, ses belles promenades du littoral, soit au nord vers Bastia, soit au sud vers Bonifacio ; ah ! qu'il ferait bon vivre là-dedans si...

J'avais hâte qu'il achève.

— ... si toutefois on voulait là-bas se donner la peine de prêter la main à la nature pour faire de ce pays un lieu d'enchantement !

J'avais quelque curiosité d'apprendre ce que ce Parisien entendait souhaiter pour que son rêve fut parfait.

— Il faudrait, me dit-il, que les habitants de Portovecchio... Comment, les appelez-vous au fait ?

— Ma foi, je ne sais pas, mettons, les *Portovecchiens* !

— Soit ! Que les Portovecchiens voulussent bien se donner la peine de créer chez eux une... station d'hiver !

Deuxième étonnement.

— Y pensez-vous, fis je, un peu interloqué ! Vous ne savez donc pas ce qu'il faut pour créer une station d'hiver. Voyez donc Ajaccio. Cette ville a un climat délicieux, c'est le pays de Napoléon ; elle a une préfecture, un évêché même ; et cependant elle a mis un demi-siècle pour attirer les deux douzaines d'étrangers qui, chaque hiver, l'honorent de leur visite !

— Cela prouve, répliqua le Parisien, qu'avec de la ténacité on arrive à quelque chose. Mais Ajaccio, voyez vous, ne vaut pas Portovecchio ! Vous verrez ! Eh ! bien, je m'en vais essayer de vous persuader !

Là-dessus, mon interlocuteur vida son bock, — car nous étions au café — et en homme qui connaît bien la Corse, il nous fit l'exposé suivant en traçant sur le marbre, au crayon, un schéma de l'île :

— Voilà Bastia, fit-il, puis Ajaccio. Ne parlons que de ces deux villes. Les autres ne comptent pas. Or Bastia est une ville de commerce ; Ajaccio une ville de paresse !

Je fis une protestation, car mon admiration pour Napoléon me donne souvent les allures d'un Ajaccien. Mais elle parut inaperçue tant les yeux étaient fixés sur la démonstration en cours ; il continua :

— En créant, ici, à Portovecchio, une grande ville, vous trouverez réunies l'activité bastiaise et l'indolence ajaccienne, une ville industrielle et une station d'hiver séparées par cette immense rade qui ne tarderait pas à se couvrir de bateaux

— Ç'... fis-je, c'est un cauchemar. Il appelle un développement.

— Volontiers. Quelle est la partie la plus productive de la Corse ? Ce n'est pas douteur. Consultez la statistique du chemin de fer insulaire. Elle vous dira que la ligne d'Ajaccio à Bastia ne rapporte rien. Que celle de Bastia à Calvi est une charge. Tandis que celle de Bastia à Ghisonaccia est au contraire une source de revenus. Cependant, remarquez que la plaine orientale ne donne qu'une partie, même pas la moitié de ce qu'elle pourrait donner. Le jour où l'on ferait une culture intense dans la plaine qui s'étend de Santa-Manza à Aleria, la production serait énorme, elle triplerait au moins. Alors elle en gagnera plus Bastia exclusivement et Portovecchio sera sa part, la plus belle je crois, de ce mouvement au centre duquel ce port naturel se trouvera situé. Il sera le débouché indiqué de toutes les exportations que se font et qui se feront dans cette magnifique contrée, encore neuve, qui regarde l'Orient et qui se trouve sur le passage de toutes les lignes reliant la France à l'Italie, à l'Egypte, à la Tunisie et à l'Asie Mineure.

Le projet commence à m'intéresser.

— Vous me direz, reprit-il, que Bastia a une situation analogue ; c'est vrai, mais Bastia, quoique l'on dise, n'a pas un port naturel, et puis vous voyez ce qu'il faut faire de chemin pour convoyer à Bastia les produits de Solenzara, du Fiumorbo et de toute la partie sud-orientale de la Corse. Si vous ajoutez à cela le climat, qui est le plus *chaud de la Corse en hiver*, il y a de quoi prédire à Portovecchio un avenir des plus brillants ; mais pour cela... oui, il y a un mais...

» Oui, partout en Corse, il y a un mais, et Portovecchio qui est, hélas ! en Corse, rentre dans la règle générale. *Mais* il n'y a pas là-bas de gens intelligents...

Je protestai vivement, et je résume ma protestation dans un seul mot que le souvenir amène à mes lèvres.

— Je connais le docteur Balesi, fis-je, il est maire de Portovecchio, et je vous assure qu'il est un des hommes les plus intelligents que j'ai connus !

Mon interlocuteur ne s'émont pas. Placidement, il me répondit. — Oui, je le connais aussi, mais il ne compte pas, *il fait de la politique* !

Je signale cette réplique sans aucune arrière-pensée ; je ne la donne que comme une observation judicieuse faite par un étranger clairvoyant et pondéré, sur les choses de Corse. Il termina ainsi :

— Oui, si votre « satanée » politique ne venait pas jeter le souci on et la dissolution sur les plus belles choses de votre pays il est certain qu'on y verrait mûrir de belles entreprises où il ferait sa fortune. Mais pour en revenir à Portovecchio, *siège rêvé d'une station d'hiver incomparable*, il faut voir que des hommes intelligents et tenaces prissent résolument en mains ses destinées et poursuivissent sa fortune à venir. Des étrangers vont au Caire, à Biskra, à Madère pour chercher en hiver la santé. Portovecchio peut aisément détourner et retenir sous son beau climat, sur ses charmants rivages, parmi ses multiples promenades de la montagne et de la plaine, une portion, — si petite soit-elle pour commencer, — de ces innombrables caravanes qui sillonnent la Méditerranée du levant au couchant. Il faudrait pour cela commencer par un hôtel confortable, entouré comme ceux d'Ajaccio de palmiers, de orangers, de mimosas, abusé à la montagne boisée, et bagné par cette onde paisible, limpide, poétique, qui fait de la rade de Portovecchio un rivage véritablement enchanteur. On m'objectera que les difficultés de transports s'opposent à la réalisation de ces rêves, que Portovecchio n'aura jamais de communication directe avec le continent. Qu'importe ! Ces difficultés ne font pas impossibilité. Présentement des hivernants vont à Ajaccio en passant par Bastia. Ils viennent soit de Livourne soit de Nice. En attendant que le chemin de fer relie Bastia à Portovecchio, ce qui pourrait être fait à peu de frais, ne pourrait-on obtenir des compagnies maritimes que les services ou un des services Bastia-Livourne ou Bastia Nice, soit un prolongement sur Portovecchio, ainsi que cela se fait bonnes saisons, pour Porto-Torres sur la ligne Ajaccio-Nice. Il n'y a là qu'une indication. Et je souhaite volontiers qu'elle soit creusée par les *Portovecchiens* auxquels je reste dévoué par le souvenir de leur charmante cité.

Portovecchio station d'hiver ! Cela m'a paru d'abord choquant. Il semble maintenant que la chose ne soit pas irréalisable. Il faut convenir que l'exposition est séduisante. On n'a pas voulu de lui pour la guerre. Il est peut être mieux fait pour la paix.

LOUIS RISTORI.

Paris, 10 juin 1905.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 20 Juin, à 8 h. 1/2

La Cimbre, allégro,	Signard.
Lugdunum, ouvert.,	Allier.
Venezia, valse,	Désormes.
Samson et Dalila, fant.,	St-Saëns.
Le Basque, boléro,	Brk.

Le Chef de Musique, J. LANT.

Retraite en musique

Vingt-cinq du 20 juin

Rues Napoléon, St-Roch, Boulevards Paoli, du Palais jusqu'au Palais de Justice, redescendre le Bd du Palais, rue de l'Opéra, rue Miot, Place St-Nicolas, Bd Sébastiani, rentrée.

Au Musée

J'assistai, dimanche, à l'inauguration officielle du Musée. A trois heures M. le maire Gaudin ouvrait la séance et prononçait le discours suivant.

Discours de M. le Maire

Messieurs,

Ma mission en cette circonstance est très limitée. Aussi me bornerai-je à adresser aux artisans de la première heure toutes mes félicitations pour le dévouement et le savoir qu'ils ont déployés dans la création du Musée municipal que nous inaugurons aujourd'hui.

Il a fallu bien des efforts, bien de la patience, et aussi des aptitudes sérieuses pour mettre sur pied une œuvre aussi délicate. La voilà aujourd'hui consacrée par le résultat.

Modeste à ses débuts, elle ne manquera pas, par les efforts persévérants des membres du comité, de prendre des développements, et bientôt les dons du Gouvernement viendront enrichir les collections déjà bien intéressantes que notre Musée renferme.

Vous pouvez, messieurs, être fiers de votre œuvre.

Avec l'appui de M. le Député du ministre des Beaux-Arts auquel je souhaite la bienvenue parmi nous, avec le concours de M. le Sous-Préfet, le Musée municipal de Bastia ne sera pas oublié, je l'espère, dans les distributions annuelles.

Et lorsque les circonstances nous le permettront, nous serons heureux de mettre à sa disposition un local en rapport avec l'importance de notre cité et des œuvres d'art que vous aurez réunies.

Puis, ce fut M. le provisseur Hantz, délégué de M. le sous-secrétaire d'Etat des Beaux-Arts, qui prit la parole.

Discours de M. Hantz

Je vous remercie des aimables paroles que vous venez de m'adresser. En qualité de délégué de M. le Sous-Secrétaire d'Etat des Beaux-Arts, que j'ai l'honneur de représenter à cette cérémonie, je déclare ouvert le Musée de Bastia.

Ce Musée, dont la fondation est due aux efforts de l'initiative privée, dont l'idée première, sous forme d'encouragement à la réaliser, revient à l'un des membres ici présents de cette assemblée, M. Letteron, le si estimable président de la Société des Sciences historiques et naturelles de la Corse, est à dater de ce jour — par le fait de cette cérémonie d'inauguration — officiellement consacré dans son existence. Il devient susceptible de recevoir des dons de l'Etat, il peut acquérir désormais la personnalité civile. C'est dire qu'il prend à partir d'aujourd'hui son essor vers des destins prospères, vers la possibilité de nouveaux agrandissements.

Louable est l'effort que vous avez tenté et la Corse tout entière doit vous être reconnaissante, à vous tous qui avez jeté les premiers fondements de ce Musée et que je vois réunis ici autour de moi. L'oubli d'autant plus est effort qu'il a fallu plus de constance pour y persévérer, la tâche étant particulièrement ingrate, le succès de l'entreprise bien incertain. Vous avez eu raison de ne pas vous laisser décourager par les difficultés du début et de continuer modestement votre labeur dans l'ombre.

Cette histoire de la Corse, intéressante entre toutes, vous êtes allés la chercher dans ses origines les plus lointaines, vous l'avez exhumée, fouillant le sol pour découvrir les vestiges tant de son passé préhistorique que de son passé historique. Vous avez classé, étiqueté tout ce que la bonne fortune, éclairée par votre sagacité, vous a fait rencontrer. Dans vos recherches et aux vos vitrines, vous avez associé deux sciences parfaitement sœurs : la science naturelle qui est l'histoire physique du globe, la science historique qui est son histoire morale. C'est donc avec raison et non pas au petit bonheur de la découverte que vous avez placé côte à côte dans vos galeries les monuments de l'histoire physique et ceux de l'histoire morale de la Corse.

Et en faisant, vous avez accompli plus qu'une œuvre de science encore, vous avez fait une œuvre patriotique.

Au lieu de laisser les objets historiques que l'on trouvait en foule un peu partout se disséminer et aller enrichir sur le continent les collections publiques ou particulières, vous les avez groupés, vous en avez formé des collections curieuses, destinées à devenir chaque jour plus importantes et aussi plus curieuses. Vous m'avez appris, M. Letteron, qu'un ingénieur en chef, retraité, vous disait un jour qu'en ouvrant la route de Bastia à Bonifacio, il avait trouvé dans les seules ruines d'Aleria assez d'antiquités romaines pour remplir plusieurs salles, mais que ces objets avaient tous disparu les uns après les autres, donnés à des amis ou à des inspecteurs généraux venus pour visiter les travaux.

Vous avez eu raison de vouloir que ces abus cessent, que les vestiges du passé corse restent au terre corse, que la Corse puisse lire l'histoire de son pays dans son pays.

Vous avez eu raison de vouloir aussi que l'art de la Corse eût sa représentation dans ce Musée, et je vois ici quelques toiles dont plus d'un musée du continent serait heureux de s'enrichir.

Et à ce sujet je veux vous dire que la fusion du comité primitif avec la société des artistes fut une de vos très heureuses inspirations. Elle apporta à vos efforts la subside précieux de plusieurs centaines de francs qui vous permit de développer les collections primitives, d'instaurer une section des beaux-arts, en réunissant dans un même local avec quelques autres toiles, une partie des tableaux légués par le cardinal Fesch, tableaux jusque là disséminés dans plusieurs établissements publics.

Je n'aurais rempli qu'une partie de ma mission si je n'adressais ici, au nom du Gouvernement, mes plus chaleureuses félicitations à tous ceux qui ont apporté au musée le facteur indispensable à l'exécution de toute entreprise, je veux dire leur concours pécuniaire. C'est à la générosité de M. Sébastien Gregori entre autres que vous avez dû de pouvoir préserver de la poussière et des outrages de l'air vos collections si intéressantes d'histoire naturelle, vos débris antiques et vos médailles, et surtout ce qui fait une des richesses les plus curieuses de ce Musée, ces deux drapeaux corses que vous devez à la libéralité de M. le président de ce Musée, ces deux drapeaux corses que vous devez à la libéralité de M. le président de Gaffory et qui font l'admiration de tous ceux qui les ont vus.

A citer encore, et à mettre à l'ordre du jour de cette cérémonie M. Pierre de Casabianca, entretint à Paris ; M. le général Sage, ex gouverneur de la Corse ; M. Fontaine, directeur des chemins de fer départementaux ; M. Gentil, pharmacien, vos plus généreux souscripteurs.

A féliciter aussi et non moins chaleureusement les donateurs tels que M. le président de Gaffory dont je parlais tout à l'heure, M. le commandant Casiot, à qui le Musée doit une des plus belles collections de coquilles qu'il soit donné de voir, et tant d'autres si nombreux qu'il m'est impossible de les citer tous.

Nous ne saurions négliger de mentionner enfin, puisqu'ils ont été et n'ont cessé d'être l'âme même du Musée, que sans eux tout ce que nous voyons si bien ordonné serait pêle-mêle, nous ne saurions, dis-je, négliger de mentionner pour la mise en ordre des diverses installations, l'infatigable conservateur des hypothèques, M. Guitton, chercheur et collectionneur si

éclairé, dont l'activité et la patience ne le disputent qu'au désintéressement ; MM. Hoynal aussi, contrôleur des mines, Romagnoli, amateur d'antiquités, Bronzini, architecte, Pekle, sculpteur, Magnaschi, professeur de dessin.

Grâce au concours de toutes ces bonnes volontés, l'œuvre commencée ne saurait péricliter. Je salue d'avance la prospérité future du Musée de Bastia. Je salue l'initiative intelligente qui a présidé à sa fondation, je salue l'effort réalisé sur ce coin de terre — que l'on aime dès qu'on le connaît et que seules peuvent méconnaître de sottes préventions — pour instruire votre peuple à vénérer ce qu'il convient d'adorer du culte le plus ardent, je veux dire ces deux choses sublimes entre toutes, l'Art et la Nature.

Des applaudissements éclatèrent. Ils allaient vers M. Letteron, vers celui qui, tout jeune, s'était attaché à la Corse, à son passé, à ses beautés...

Le Musée est enfin inauguré. Comme l'a si bien dit M. Hantz, « l'œuvre commencée ne saurait périclliter. » L'effort fut laborieux ; les résultats seront féconds. Désormais, nous songerons avec orgueil que dans notre ville, dans deux salles revêtant le caractère sacré d'un temple, s'étale toute l'histoire « physique et morale » de notre pays — histoire très variée, curieuse et saisissante...

RENÉ SANGY.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. le lieutenant de vaisseau True, du port de Rochefort, est désigné pour embarquer comme officier canonnier sur le cuirassé le *Carnot*, dans l'escadre du Nord.

— M. Casta-Lamio Basile-Lucien, rédacteur de 5e classe à l'administration centrale du ministère des colonies, est nommé à l'emploi de rédacteur de 4e classe.

— Le portier consigne de 3e classe Micaelli, récemment affecté à la direction du génie de Perpignan, est désigné pour la direction du génie de Nice.

— M. Bracconi Jules-Etienne a été nommé commis ambulant à l'entroi de Paris.

— M. Culioli, ancien sous-officier, est nommé commis des postes et télégraphes à Paris.

Bastia Exposition

Dimanche 18 juin. — Entrées payantes, 1,204. Temps superbe.

Résultat du concours du jeu de boules : Le concours commence à 3 heures, sous la présidence de M. Dapelo, adjoint au maire. MM. Moiselle et Fuselier assistent aux opérations. La dernière manche est jouée par MM. Francioni, Rinaldi et Leoncini, d'une part, et par MM. Gandolfi Virgile, Ortali et Padroni Jérôme, de l'autre. Les trois derniers gagnent et se disputent ensuite la dernière partie pour la médaille d'or et le diplôme qui est finalement gagnée par M. Jérôme Padroni.

Prix distribués soit en espèces ou médailles, 107 francs. M. Dapelo a offert un prix de consolation qui a été réparti aux derniers joueurs, de même que le prix offert par la maison Morelli.

♣

A 4 heures et demie, l'Orphéon Bastiais a subi premièrement son épreuve de classement (3e section), et son épreuve de prix. Le jury sous la présidence du docteur Arragon, a décerné à l'unanimité le premier prix d'exécution aux jeunes orphéonistes et leur a remis la médaille commémorative de l'Exposition.

M. Lamy, chef de musique du 173e, membre du jury, donne quelques conseils à M. Botta, chef-directeur, et termine en disant que le concours du jour mérite des félicitations.

MM. Vincent Pieraschi et Charles Botta, très émus, remercient, en termes courts mais conçus, MM. les membres du Jury. J'aurais le plaisir sous peu d'entretenir les lecteurs du *Petit Bastiais*, de la formation de l'Orphéon Bastiais et du bel qu'il pourrait.

♣

Le lâchez tout sacramentel est prononcé à 6 h. 25 par M. Poggioli, et la montgolfière du Comité de l'Exposition s'élève majestueusement au milieu des bravos et des acclamations des visiteurs. La descente du parachute a beaucoup amusé les jeunes cadets et babys. Après avoir plané une heure et demie au dessus de la mer, le ballon-exposition de Bastia 1905, s'est engouffré à 7 ou 8 milles au large.

♣

Lundi 19 juin. — Entrées payantes, 305. Record des tickets-réduction, Gasparini, Soavi, Augulini, Orsini. Le concours de pêche, pour satisfaire à la demande des employés occupés le jeudi, est renvoyé au dimanche 25 juin ; 100 francs de prix environ.

♣

M. SAUVAJOL

Chose promise, chose due, telle pourrait être la devise de l'administrateur du Casino Théâtre de l'exposition. En effet, il nous avait promis, en annonçant pour dimanche le début de Mme Dupont, que nous entendrions une véritable chanteuse, M. Sauvajol pouvait être moins modeste et nous dire sans crainte, une véritable artiste de talent.

Malgré les fatigues d'un long voyage (Paris n'est pas au coin du quai), Mme Dupont, sans prendre une heure de repos, à peine au débotté, nous a chanté, dimanche soir, « La Traviata », traduction de la Dame au Camélia, un d'un des chefs d'œuvre d'Alexandre Dumas fils. Dans le rôle si particulier de Violetta, Mme Dupont a mis toute son âme d'artiste. Etant très près de la scène, je l'ai vue pendant le duo où le père de Rodolphe la supplie de renoncer à son amour pour l'honneur de sa fille, duo où tout l'égoïsme paternel, fait surtout de préjugés, se révèle ; j'ai vu l'artiste verser de vraies larmes. En termes de métier cela s'appelle : « Etre dans la peau de son personnage et payer de sa personne. »

Le public, tenant compte de l'exès de fatigue et de l'effort fait par Mme Dupont pour être à la hauteur de la tâche que lui avait confié son ami plutôt que son administrateur, nous a peu ménagé ses bravos, et les rappels de chaque acte prouvent qu'elle a conquis le public Bastiais.

Entendu au sixième rang des premières, une élégante Bastiaise dire : « Chanter Violetta, ainsi que vient de le faire Mme Dupont, rien qu'avec l'accompagnement d'un piano, est un tour de force. »

Je dirais aussi que M. Nadin n'est tiré à son honneur du rôle d'un Norbert Pour une fois, ça n'était pas au à grosse goutte. Bravo, M. Nadin, du cœur à l'ouvrage, ou pour mieux dire, à l'étude, et avec la jolie voix dont Dieu vous fit don, vous avez de grandes chances pour moissonner pas mal de lauriers sur de grandes scènes.

M. Radel est un Rodolphe plein de chaleur, un amoureux consciencieux et très agréable dans le plein chant ; pour moi, je suis sûr que c'est le Don José rêvé de Carmen que nous espérons entendre sous peu, car nous savons que c'est le cheval de bataille de Mme Dupont.

Je dois dire que je ne suis pas surpris de la valeur administrative de M. Sauvajol. J'ai eu le plaisir de le connaître sur le continent, non pas sous le pseudonyme de Sauvajol mais sous son véritable nom, et quand j'aurai dit aux lecteurs du *Petit Bastiais* que l'administrateur du Casino est le frère du réputé maître du barreau d'Avignon, ils s'expliqueront aisément toute la courtoisie d'homme de monde dont M. Sauvajol-Allamel fait preuve dans ses relations avec le public.

Pour ne pas être accusé de fabricant de pommade à son compte et pour terminer je dois dire que la troupe pêche sérieusement du côté choristes-homme surtout.

Il ne faut pas être plus royaliste que le roi et savoir se contenter d'un passable.

J'ignore le nom de la fée qui avait présidé à l'arrangement des fleurs de la mise en scène du 1er et du 3e acte, mais je la félicite sincèrement.

Pour M. Baillet, chef pianiste, il n'y a pas d'éloges possibles à faire, c'est un maître dans l'art, et à mon avis, dans la soirée de dimanche il a contribué largement au succès de la troupe.

Ce soir, *Hérodiade*. Nul doute que Mme Dupont, remise des fatigues du voyage, ne soit encore supérieure à dimanche.

Il paraît que M. Sauvajol ne s'arrêtera pas en si bon chemin, et qu'il nous réserve une grande surprise. Après tout il n'est pas surprenant de voir des alliés des sommités du barreau s'adonner au théâtre. N'avons-nous pas à Paris l'acteur Decori, frère du célèbre avocat du même nom.

Eh ! bien, M. Sauvajol Allamel, comme M. Decori pour la Comédie française, nous vous félicitons d'être venu à Bastia. *Ad majorem Pallas gloriam.*

QUART D'ŒIL.

Brevet de capacité

Aspirantes

Mardi 20 juin. — 7 h. appel, 8 h. dictée et questions. 9 h. 1,2 à 11 h. 1/2 composition française, 2 à 4 h. calcul.

Mercredi 21 juin. — 6 h. proclamation des résultats des épreuves de la 1re série, 1 h. à 1 h. 3/4 écriture, 2 h. à 3 h. dessin, 3 h. 1/4 à 4. 1/4 couture, 6 h. proclamation des résultats des épreuves de la 2e série.

Jeudi 22 juin. — 7 h. épreuves orales.

Le Témoignage des Couleurs

Les étoiles que nous voyons se firmament ne sont pas toutes de même couleur. Les astronomes se basent sur cette différence de couleurs pour évaluer l'âge des étoiles. Le fer-rouge qui chauffe son fer à la forgeron, peut dire approximativement le degré de température de ce fer qui passe du rouge rouge au rouge presque blanc selon que sa température est plus élevée. Enfin, tout le monde peut à première vue, sans interrogatoire ou pressant dire la rose, dire quel est le degré de santé d'une jeune fille qui nous croise, à la couleur de ses joues, de ses lèvres. Si son visage est pâle, ses yeux cernés, son allure triste, son air préoccupé, n'est qu'il a trop peu de sang, qu'elle est anémique et les pilules Pink lui sont nécessaires.

Guérison de la fille d'un Instituteur par les Pilules Pink

M. West, instituteur à Audrehem, par Tournehem (Pas-de-Calais), était désespéré de voir sa fille, Mlle Laure, âgée de 18 ans, passer une triste jeunesse. Elle ne ressemblait plus à se rétablir et à retrouver la santé.

M. Wiet écrivait dernièrement à M. Gebelin, le charmacien bien connu :

« Ma fille était profondément anémique. Elle a 18 ans, et depuis longtemps déjà elle était faible, assez triste. Elle marchait à peine, n'ayant pas du tout d'appétit. Je ne voyais jamais sur ses joues, ces belles couleurs qui font tant plaisir à voir à une jeune fille de 18 ans. Elle restait 12 h. souffrant souvent de migraines et dormait mal la nuit. Quand je l'emmenais avec moi en promenade, j'étais obligé de marcher lentement parce qu'une allure même ordinaire la mettait tout de suite à bout de souffle. Tout cela me chagrinait beaucoup et j'aurais donné beaucoup d'argent pour qu'on me guérisse ma fille. Malheureusement tous les remèdes restaient sans effet.

Un instituteur d'une commune voisine avait eu fille aussi malade que la mienne. Il lui fit prendre les pilules Pink et sa fille guérit. Un jour, il me fit part comme de cette guérison et je fis alors prendre à ma fille les pilules Pink. Je vous dis tout de suite que les résultats furent merveilleux. Les pilules Pink ont donné rapidement à ma fille de belles couleurs, un excellent appétit, des forces, elles ont fait disparaître tous ses malaises, son engourdissement, si bien qu'elle marche aujourd'hui comme tout le monde. C'était si bon que je ne pouvais y croire. Je conseille le retour de la maladie, aussi suis-je tardé à vous écrire. Voilà plusieurs mois que ma fille est guérie, elle continue à se porter magnifiquement. »

Les pilules Pink pour personnes pâles (exigez ces cinq mots sur les boîtes) sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, les irrégularités, la jeune arbre, maintien qui épuisent le corps et ravagent le visage. Elles guérissent aussi les maux d'estomac, le rhumatisme, les grandes névralgies, scialgies, la neurasthénie, la débilité nerveuse. Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt général : Cie, pharmacien, rue Jules, Paris, 3,50 la boîte. 17,50 les 6 boîtes, franco.

Jeunes Filles faites impression

Les jeunes filles doivent impressionner, elles doivent toujours penser à faire impression. Si elles n'y songent pas, il est du devoir des parents d'y songer pour elles. Les jeunes filles à défaut de beauté réelle, doivent exprimer l'attention par un air de santé qui fait se dégager de toute leur personne, elles ne tarderont pas attirer le regret pour y lire un sentiment de tristesse, provoquer par leur nervosité même. Les pilules Pink donnent aux jeunes filles du sang, de la santé, une bonne mine.

Cour d'Assises

Présidence de M. GABRIELLI, *conseiller*

Audience du 19 juin

Le Drame de la rue de l'Opéra

Audition des témoins

Delzech, maréchal des logis chef à Corte. — Depuis le jour du crime les brigades de Corte et des environs recherchaient Silvani. Le 12 février ayant appris que l'accusé se trouvait dans un bal à Ste Lucie, le témoin fit cerner la maison. Bientôt une personne sortit de l'établissement, le témoin s'aperçut que cet individu avait un revolver, il s'est jeté sur lui ainsi que le brigadier Giovannetti, mais Silvani a pu leur échapper, après avoir tiré un coup de revolver. Silvani a été arrêté le 14, alors qu'il s'était réfugié dans une maison. La moralité de l'accusé est mauvaise.

Fiocconi Françoise, instituteur. — Le témoin avait acheté les propriétés de l'accusé et l'avait complètement désintéressé. Un jour celui ci lui a adressé une lettre de menaces exigeant qu'il lui remette une certaine somme qui lui était due ; s'il ne s'exécutait pas, il le tuerait.

Giudicelli Pierre-Antoine. — Confirme la déposition du précédent témoin, son beau fils, en ce qui concerne la sorte des biens. Un jour, Silvani, armé de son fusil, lui a dit : « Je ne me soucie pas d'aller en prison toute ma vie, j'ai un canon de mon fusil pour vous, l'autre pour Fiocconi. »

Bonelli Jean Baptiste. — Il y a 18 ans environ, Silvani et un nommé Grimaldi lui ont fait essuyer un coup de fusil. Il n'avait jamais connu Silvani ; quant à Grimaldi, le témoin l'avait fait poursuivre pour dévastation de récoltes.

Giudicelli, adjoint au maire. — La rumeur publique accuse, vers 1885, Silvani de l'assassinat de jeune Guidocci ; depuis lors il est tombé de chutes en chutes.

Sparmo Silvio. — Un soir, après le crime, se trouvant avec Scotto, ce dernier lui a raconté une conversation qu'il avait eue avec un détenu à la maison d'arrêt de Bastia, ce dernier a dit à Scotto : « J'ai tué un agent et blessé un autre, je regrette de ne pas avoir tué ce dernier. »

M. le gardien-chef de la prison de Bastia, entendu à titre de simple renseignement, sur la demande de la défense, ne croit pas que Scotto, condamné, ait pu converser en prison avec Silvani, simple détenu. La déposition de Scotto n'est donc pas vraie.

Après la lecture de diverses pièces de la procédure, la séance est suspendue. A la reprise, M. l'avocat général prononce son réquisitoire.

Réquisitoire

Le 22 novembre dernier, se trouvant en congé dans notre ville, M. le substitut Agostini eut l'honneur de suivre le cortège du malheureux agent Biaggini, tombé sous le balle d'un lache assassin. Toute la population, riches et pauvres, suivit, attristée, la déplorable mortelle ; c'est que Biaggini était aimé et respecté de tous les honnêtes gens de la ville, par la douceur et l'aménité de son caractère, pour les bons et loyaux services qu'il avait rendus pendant dix-neuf ans. En termes émus, le représentant de la société salue, une dernière fois, cette victime du devoir, qui fit à son pays le sacrifice de sa vie.

D'autre part, avant d'aborder le fond de l'affaire, M. l'avocat général doit adresser ses chaudes félicitations au brigadier Bertrand, qui a heureusement échappé à la balle meurtrière d'un assassin. Par le zèle et le dévouement avec lequel ce brave s'acquitte de ses délicates fonctions, il s'est attiré l'admiration des honnêtes gens, la haine implacable de tous les malfaiteurs en marge de la société, malfaiteurs dont Silvani a exécuté les ressentiments et les basses vengeances, dans la soirée du 20 novembre.

Qu'est en effet, Silvani ? Un récidiviste endurci pour qui les représentants de la loi sont ses ennemis mortels. Il a aujourd'hui 34 ans, et, dès l'âge de 16 ans, il est constamment condamné pour vols et port d'armes ainsi que pour désertion. Pendant une période de 18 ans, il en passe douze dans les maisons d'arrêts ou aux compagnies de discipline.

Mais Silvani, quoique n'ayant jamais été condamné que pour attentat à la propriété et pour désertion, est aussi de bonne heure un meurtrier. L'instituteur Fiocconi a fait connaître au jury les menaces de mort dont il avait été l'objet ainsi que son beau-père. L'attentat dont a été victime le sieur Bonetti, vient encore le prouver.

Mais, ajoute M. l'avocat général j'ai le droit de me demander si pendant ses nuits sans sommeil, Silvani n'a pas vu se dresser devant lui le spectre d'un petit enfant de 7 ans, qu'il assassina, il y a 18 ans.

Dans quelles conditions une information avait-elle été ouverte pour ce crime contre Silvani ? Le 9 août 1887, précisément le jour où l'accusé commettait à Sainte Lucie de Mercurio son premier vol, un enfant de 7 ans, le jeune Guidocci disparaissait mystérieusement, sans que ses parents puissent le retrouver.

Le 11 août, Mlle Reggieri pénètre dans un palier pour y déposer de la paille, mais arrêtée sur le seuil par une odeur nauséabonde. Elle appelle son frère, qui fouille le fumier et en retire d'abord un bras, puis le corps du petit enfant. Le jeune homme entendu déclare que quant à lui il croit qu'il y a un crime, puisque le corps était enseveli sous un tas de fumier bien arrangé, et que la porte du palier était fermée à l'extérieur par une grosse pierre.

Mais pourquoi a-t-on imputé le fait à un accident ? C'est que sur le chemise de l'enfant on avait retrouvé quelques traces de pommes vomies, et on avait conclu à une mort consécutive d'une indigestion. Le père Guidocci lui même, ne connaissant pas encore les circonstances dans lesquelles on avait découvert le cadavre, et ne pouvant songer à un crime, crut à l'accident. Il devait bientôt se détromper.

Néanmoins, comme l'établit le procès verbal de constat, les yeux du petit cadavre sortaient de l'orbite, et comme la face était congestionnée et le cou entouré d'un cordon rouge, une enquête judiciaire fut dès lors ouverte. Le parquet crut au crime. S'il y avait eu crime, quel en était l'auteur ?

Des renseignements précis furent donnés à la justice. Dans la journée du 9 août, Silvani est vu avec le petit Guidocci étendu sur un rocher, distant d'une cinquantaine de mètres du palier où l'on devait trouver le cadavre. Il fut établi par les dépositions des époux Nicoli (que les parents de Silvani ne cessent de menacer) ; il fut établi que Silvani avait dit à la dame Nicoli : « Le petit Guidocci m'accuse de vol ; s'il persiste, je l'étranglerai. »

A l'époque où ces révélations furent faites Silvani purgeait, en effet, une condamnation de vol. Aucun doute ne demeure, Silvani qui a fait le soir de l'attentat, est l'assassin.

Mais il était nécessaire à la justice de procéder à l'autopsie du jeune Guidocci. Le parquet de Corte, commet le 12 août 1887, un médecin expert, qui, pour diverses raisons étrangères, ne procède pas à l'autopsie. M. le procureur de la République requiert une nouvelle fois le même praticien, qui le 15 se rend à Sainte Lucie de Mercurio. Il examine à nouveau le cadavre, mais ne procède pas l'autopsie. Plus tard lorsque deux praticiens se rendirent de nouveau dans la commune à cette opération, le cadavre n'était plus qu'un squelette. L'autopsie devait être négative. Il était dans ces conditions impossible de poursuivre ; Silvani bénéficie d'une ordonnance de non-lieu.

Si, M. les jurés, ne pourront pas apprécier cet attentat aujourd'hui prescrit, s'ils doivent légalement jeter sur ce drame, le voile de l'oubli, ils retiendront néanmoins que Silvani a toujours été, dès sa première adolescence, un malfaiteur dangereux, capable de tous les actes criminels.

Après ce portrait très vivant de l'accusé l'honorable organe du ministère public s'occupe de l'horrible drame du 20 novembre. Il montre au jury Silvani arrivant avec une grosse somme sur lui, faisant la connaissance de Lucciani, se rendant avec ce dernier à Pietranera, où ils prennent quelques consommations. Malgré tout Silvani reste à Bastia dans un état normal. Certes quelques témoins ont déclaré qu'il était légèrement pris de boisson, mais d'autres déclarent le contraire et notamment M. Gatti, chez qui il s'est rendu pour prendre son revolver. On peut tout au plus admettre qu'il fut quelque peu surexcité.

Refoulant ensuite un très impressionnant tableau du crime, M. le substitut Agostini démontre, d'une façon indiscutable, que Silvani, étant dans un état normale, a volontairement fait feu sur l'agent Biaggini, qu'il tua, et sur le brigadier Bertrand, qu'il blessait grièvement.

L'éloquent organe du ministère public, suit Silvani dans sa fuite à travers les rues de la ville son crime une fois accompli. Il le montre ensuite se rendant à Ste Lucie, son village natal, où loin de regretter son attentat, il passe ses journées dans des bals, dans des cabarets, regrettant une seule chose de ne pas avoir achevé le brigadier Bertrand.

Pour des faits pareils le législateur a édicté la peine capitale, l'expiation suprême, MM. les jurés n'auront aucune pitié pour le misérable dont la vie ne fut qu'un long tissus de méfaits et de crimes honteux. Toute indulgence serait de la faiblesse. Les juges de Silvani feront tout leur devoir.

Les plaidoiries sont renvoyés à demain.

Avis & Communications

Syndicat des Gecuns. — La commission du dit Syndicat est prée de se réunir ce soir, au local habituel, pour des affaires urgents. — Le Syndicat.

CHOCOLAT MENIER

Petite Gazette

Variations Atmosphériques de 18 juin

7 heures matin. — 7 heures du matin, 33 5 à midi, + 25 6 à 6 heures du soir. + 22 5 Maxima, + 26 8 Minima, + 18 0

Baromètre. — 7 heures du matin, 762 mm. à midi, 763 mm., 6 heures du soir, 763 mm.

Vent. — Dans la matinée, S. O. faible. Dans l'après-midi, S. O. modéré.

Etat du ciel, quelques nuages.

Pluviomètre, à 7 h. du matin 0 mm.

♣

Médaille militaire

La médaille militaire a été conférée à l'adjudant Mariotti Frastaneux-Gustavo, du 111e régiment d'infanterie, 18 ans de services.

♣

Récompenses honorifiques

Le ministre de la marine a décerné un témoignage officiel de satisfaction à M. Grazziani Dominique, patron boneur, inscrit à Bastia, pour secours porté à un homme en danger de se noyer dans la rade de Marseille, le 30 décembre 1904.

♣

Avis

Mlles Finistauri préviennent leur nombreuse clientèle qu'étant obligées de s'absenter de Bastia pour quelques mois, elles ne rouvriront leurs cours que dans les premiers jours d'octobre. Un avis leur fera connaître leur nouvelle adresse.

♣

Chirurgien-dentiste

M. Bertrami, dentiste du Lycée et des Hôpitaux de Marseille, prévient ses clientèle de Bastia, que M. Garibaldi, son opérateur, dentiste adjoint des Hôpitaux, sera à Bastia, Grand Hôtel Lingénieur, du 17 au 29 juin.

Etat Civil

NAISSANCES

Rouacci Jean-Baptiste. — Agostini Antoine-Paul. — Cerioli Catherine. — Franceschi Rose-Virginie.

Compagnie Méditerranéenne de Navigation

Services hebdomadaires rapides

ENTRE

Marseille-Bastia-Tunis

Départ de Marseille, samedi 4 h. s.
Arrivée à Bastia, dimanche 7 h. m.
Départ de Bastia, dimanche 1 h. s.
Arrivée à Tunis, lundi 2 h. soir.
Départ de Tunis, mardi midi trente.
Arrivée à Bastia, mercredi 2 h.
Départ de Bastia, mercredi 8 h. s.
Arrivée à Marseille, jeudi 11 h. m.

Agences à Marseille, 53, rue Vacon,
— Bastia, 7, rue Nouveau-port,
— Tunis, A. Modigliani.

BRASSERIE
GASPARINI
5, Place Saint-Nicolas
Tous les soirs à 4 heures, Glaces assorties.

Glacière Parisienne
Nous avons l'honneur de rappeler à nos nombreux clients que notre voiture de livraison dessert deux fois par jour les différents quartiers de la ville :
Le matin, de 9 à 11 heures,
L'après-midi, de 3 à 6 heures,
et que notre dépôt central est rue Saint François, 3, (près la Brasserie des Platanes), est ouvert tous les jours de 5 heures du matin à 10 heures du soir.
Nous rappelons, en outre, à Messieurs les voyageurs que, comme par le passé, ils pourront se procurer de notre glace à la gare de Lupino, où un employé se tiendra à leur disposition au passage des trains venant de Bastia.
Notre glace est vendue 5 cent. le kilo.

A LOUER
L'ancien local du Grand Café de Commerce. S'adresser à M. Simon Pasquali, ainsi que pour l'achat en bloc ou en détail du matériel du dit café.

Dépêches de Nuit

Service télégraphique spécial

Cours de Paris

	17 juin — 19 juin
Rente 3 0/0 ancien	99.70 — 99.70
— 3 p. 0/0 nouveau	99 20 — 99 05

Les Services Maritimes Postaux DE LA CORSE

Paris, 19 juin.

M. Bérard sous-secrétaire d'Etat aux Postes et télégraphes s'est entretenu cette-après midi avec les sénateurs et les députés de la Corse et les membres de la délégation du conseil général.

La représentation insulaire et les délégués du conseil général après avoir exposé les revendications de l'île, ont vivement insisté auprès de M. Bérard, pour qu'une amélioration soit apportée le plus tôt possible, aux services maritimes postaux de la Corse.

Une nouvelle entrevue aura lieu demain entre M. Bérard et les représentants de l'île.

M. Fraissinet sera ensuite convoqué par le sous-secrétaire d'Etat aux postes et télégraphes.

CONTRIBUTIONS DIRECTES

Paris, 19 juin.

M. Tomasi, percepteur en Corse, est nommé percepteur à Sournia Pyrénées orientales.

Légion d'honneur

Paris, 19 juin.

Sont inscrits sur le tableau de concours de la Légion d'honneur pour le grade d'officier :

MM.

Delalande, lieutenant-colonel directeur du génie à Bastia, avec le n° 10.

Pigeanne, lieutenant de gendarmerie à la 15e légion ter, avec le n° 2.

Ponto zeau, lieutenant de gendarmerie à la 15 légion ter, avec le n° 5.

Pour le grade de chevalier :

MM.

Schmick, officier d'administration à Bastia.

Neat, officier d'administration à Bastia.

Marcillac, adjudant de gendarmerie à la 15e légion ter, avec le n. 11.

Guillot, maréchal des logis de gendarmerie à la 15e légion ter, avec le n. 8.

Alessandri, maréchal des logis de gendarmerie à la 15e légion ter, avec le n. 10.

Médaille militaire

Paris, 19 juin.

Sont proposés pour la médaille militaire :

MM

Parrochin, adjudant au 13e bataillon d'artillerie.

Pillat, maréchal des logis de gendarmerie à la 15e légion ter.

Vandray, maréchal des logis de gendarmerie à la 15e légion ter.

Davici, maréchal des logis de gendarmerie à la 15e légion.

MM. Mattei, Azzena, Corazzini, Boersese, Picetoni, Nicoli, Desiteri, Angeli, Giovachini, Valery, Casta, Thierry, tous gendarmes à la 15e légion ter.

LES RELATIONS Franco-Allemandes

Berlin, 19 juin.

L'opinion allemande et particulièrement la presse, paraissent plus inquiètes que de raison des prétendus accords secrets que la diplomatie française aurait conclus avec l'Angleterre.

Quelques journaux examinent si le gain d'une prépondérance au Maroc vaut pour l'Allemagne l'enjeu d'un conflit.

Paris, 6 h. s.

Le correspondant du « Temps » à Metz, adresse une lettre à ce journal, annonçant qu'une certaine détente s'est produite entre la France et l'Allemagne.

On escompte dans un sens favorable les entrevues de M. Rouvier et du prince Radolin, ambassadeur d'Allemagne à Paris.

Paris, 7 h. 30 soir.

Le correspondant du « Temps » à Berlin télégraphie :

« Suivant l'impression du monde officiel, plusieurs points importants sur la question du Maroc sont encore en suspens, mais il est probable qu'un règlement satisfaisant interviendra à bref délai. »

LE MATÉRIEL MILITAIRE

Paris, 19 juin.

Le « Figaro » prétend que des déficits importants ont été constatés dans nos réserves de matériel militaire.

LES AFFAIRES DU MAROC

Paris, 19 juin.

« Il est absolument inexact, comme prétendaient les dépêches de Tanger de source allemande, que les Etats-Unis aient accepté l'invitation du sultan à assister à une conférence internationale.

» On confirme que M. Saint-René Taillandier a reçu l'ordre de ne quitter Fez qu'après le départ de la mission Tattenbach. »

La limite d'âge des généraux

Paris, 19 juin.

Le général de Galliffet, ancien ministre de la guerre a adressé au « Journal des Débats » une lettre de protestation contre la nomination des généraux trop âgés.

ÉLECTIONS SENATORIALES

Tarn

Le collège sénatorial du Tarn avait à élire un sénateur, en remplacement de M. Barbey, décédé.

Inscrits, 774.

Au 1er tour, les voix se sont ainsi réparties :

Vieu, radical socialiste, 253.
Gabriel Guy, libéral, 191.
Galibert-Ferret, républicain, 140.
Goazy, radical socialiste, député, de Gaillac, 135.

Au second tour, M. Vieu a été élu par 361 voix contre 360 à M. Galibert-Ferret.

En 1898, M. Savary, radical socialiste, avait été élu par 373 voix.

EN ARABIE

Troubles dans l'Yémen

Paris, 19 juin.

On télégraphie à l'« Echo de Paris » :

« La situation est très grave dans l'Yémen.

» Des troubles ont éclaté, principalement dans le Hedjaz. Les insurgés marchent sur La Mecque. »

EN ITALIE

Une encyclique du Pape aux évêques italiens

Rome, 19 juin.

Le Pape a adressé aux évêques italiens une encyclique d'encouragement, leur recommandant de fortifier l'institution d'associations populaires. Faisant le bilan des catholiques par rapport à la vie publique pour en faire profiter la civilisation chrétienne et le bien-être matériel du peuple.

Le Pape déclare que l'Eglise a toujours montré qu'elle pouvait s'adapter aux besoins de la société civile.

Il invite le clergé à rester étranger à toutes les luttes des partis.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. DOUMER

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Bonnefoy, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de vendredi, qui est adopté.

La police à Enghien

1re délibération sur le projet de loi tendant à faire rentrer dans le droit commun, pour l'application des mesures de police, la commune d'Enghien.

L'amendement Auffray n'est pas pris en considération par 286 voix contre 214.

Après l'exposé de M. Delaune, rapporteur, le projet de loi est adopté.

LA SÉPARATION des Eglises et de l'Etat

Suite de la 1re délibération sur le projet de loi et les diverses propositions de loi concernant la Séparation des Eglises et de l'Etat.

Article 17

La discussion continue sur l'article 17 ainsi conçu :

Art. 17. — Elles devront être composées au moins de sept personnes majeures et domiciliées ou résidant dans la circonscription religieuse et avoir exclusivement pour objet l'exercice d'un culte.

Elles pourront recevoir, outre les cotisations prévues par l'article 6 de la loi du 1er juillet 1901, le produit des quêtes et collectes pour les frais de culte, percevoir des rétributions ; pour les cérémonies, services religieux, même par fondation ; pour la location des bancs et sièges ; pour la fourniture des objets destinés au service des funérailles dans les édifices religieux et à la décoration de ces édifices.

Elles pourront verser, sans donner lieu à perception de droits, le surplus de leurs recettes à d'autres associations constituées pour le même objet.

Elles ne pourront, sous quelque forme que ce soit, recevoir des subventions de l'Etat, des départements ou des communes. Ne seront pas considérées comme subventions les sommes que l'Etat, les départements ou les communes jugeront convenables d'employer aux grosses réparations des édifices du culte loués par eux aux associations.

Amendement Castelnau

M. Castelnau présente un amendement tendant à substituer dans le premier paragraphe au mot : « communes » les mots : « circonscriptions paroissiales. »

L'amendement Castelnau est rejeté.

Amendement Auffray

M. Auffray dépose un amendement ajoutant au 1er paragraphe les mots : « domiciliés ou résidant *dans les diocèses* » Au 2e paragraphe :

« et pour les pauvres secours par les ministres du culte de la circonscription — percevoir des rétributions ... »

Avant le dernier alinéa du même paragraphe intercaler les mots :

— « recevoir des dons et legs avec affectation à ces différents objets, y compris l'entretien des ministres du culte.... »

Le reste comme au texte de la commission.

L'amendement Auffray est rejeté.

Amendement Gayraud

M. l'abbé Gayraud, député du Finistère présente un amendement à l'article 17, qui est rejeté.

Les deux premiers paragraphes de l'article 17 sont adoptés.

Amendement Lamy

M. Lamy dépose un amendement tendant à modifier le paragraphe 3 de l'article 17.

L'amendement Lamy est rejeté.

Amendement Péronneau

M. Péronneau député de l'Allier présente un amendement modifiant le paragraphe 4 de l'article 17.

Après une discussion assez vive, l'amendement Péronneau est adopté.

Amendement Cruppi

M. Cruppi, député de la Haute-Garonne, présente une nouvelle rédaction du paragraphe 3.

Après l'intervention de M. Briand, rapporteur et du ministre des cultes, l'amendement Cruppi est adopté.

Amendement Auffray

M. Auffray dépose un amendement tendant à autoriser les associations cultuelles à recevoir des dons pour assurer l'enseignement religieux.

L'amendement Auffray n'est pas pris en considération par 286 voix contre 214.

Après l'exposé de M. Delaune, rapporteur, le projet de loi est adopté.

LA SÉPARATION des Eglises et de l'Etat

Suite de la 1re délibération sur le projet de loi et les diverses propositions de loi concernant la Séparation des Eglises et de l'Etat.

Article 17

La discussion continue sur l'article 17 ainsi conçu :

Art. 17. — Elles devront être composées au moins de sept personnes majeures et domiciliées ou résidant dans la circonscription religieuse et avoir exclusivement pour objet l'exercice d'un culte.

Elles pourront recevoir, outre les cotisations prévues par l'article 6 de la loi du 1er juillet 1901, le produit des quêtes et collectes pour les frais de culte, percevoir des rétributions ; pour les cérémonies, services religieux, même par fondation ; pour la location des bancs et sièges ; pour la fourniture des objets destinés au service des funérailles dans les édifices religieux et à la décoration de ces édifices.

Elles pourront verser, sans donner lieu à perception de droits, le surplus de leurs recettes à d'autres associations constituées pour le même objet.

Elles ne pourront, sous quelque forme que ce soit, recevoir des subventions de l'Etat, des départements ou des communes. Ne seront pas considérées comme subventions les sommes que l'Etat, les départements ou les communes jugeront convenables d'employer aux grosses réparations des édifices du culte loués par eux aux associations.

Amendement Castelnau

M. Castelnau présente un amendement tendant à substituer dans le premier paragraphe au mot : « communes » les mots : « circonscriptions paroissiales. »

L'amendement Castelnau est rejeté.

Amendement Auffray

M. Auffray dépose un amendement ajoutant au 1er paragraphe les mots : « domiciliés ou résidant *dans les diocèses* » Au 2e paragraphe :

« et pour les pauvres secours par les ministres du culte de la circonscription — percevoir des rétributions ... »

Avant le dernier alinéa du même paragraphe intercaler les mots :

— « recevoir des dons et legs avec affectation à ces différents objets, y compris l'entretien des ministres du culte.... »

Le reste comme au texte de la commission.

L'amendement Auffray est rejeté.

Amendement Gayraud

M. l'abbé Gayraud, député du Finistère présente un amendement à l'article 17, qui est rejeté.

Les deux premiers paragraphes de l'article 17 sont adoptés.

La séance est levée et renvoyée à demain matin.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Les communications avec Vladivostok

Paris, 19 juin.

Le correspondant de l'« Echo de Paris » à Saint-Pétersbourg télégraphie :

« On dément le bruit que les communications russes avec Vladivostok aient été coupées par les Japonais. »

Le général Lénévitch se retire vers le nord

Paris, 19 juin.

Le correspondant de l'« Echo de Paris » à Saint-Pétersbourg télégraphie :

« Après une série d'engagements sur toute la ligne, le général Lénévitch a été obligé d'abandonner sa première ligne de défense.

« Les Russes ont essuyé des pertes considérables. »

Paris, 8 h. s.

« Les généraux Karoki et Kawamara ont opéré leur jonction en vue de tourner l'aile gauche russe dans la région de Girine.

» Le général Lénévitch a établi son quartier général à Girine.

» C'est sur la position Kuan-Tcheng Tsé Girine que se livrera, sans doute, la bataille définitive. »

AVIS DE DÉCÈS

(FRONELLI DI FIUMORBO)

Madame veuve Galathée Zannettini, née Franceschi,

A la douleur de faire part à ses parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'elle vient d'éprouver en la personne de

M. Charles Zannettini

Juge de Paix
du canton de Fronelli di Fiumorbo

décédé à Prunelli, le 19 juin. Les obsèques auront lieu à Linguizzetta, le mercredi 21 juin, à 10 heures du matin.

Agents généraux pour toute la Corse des Produits de la Grande Chartreuse

L.-N. MATTEI Cie | à BASTIA, à AJACCIO, à CORTE.

Prix courant tous droits acquittés :

Chartreuse verte, le litre 10 fr.
id. id. le 1/2 litre 5 fr. 25.
Chartreuse jaune, le litre 8 fr.
id. id. le 1/2 litre 4 fr. 25
N. B. — Remise spéciale aux acheteurs par caisse.

A vendre ou à louer

Cours Grandval, 34, 4me étage, Ajaccio

Deux appartements composés chacun de 7 pièces, un cabinet, un long couloir, antichambres, mansarde et belvédère. Balcon sur le devant et grand balcon sur la cour. Escalier de fer.

S'adresser à Mme veuve Bozo, avenue du Premier Consul, 2, 3me étage, Ajaccio.

DENTISTE

Le cabinet du docteur Vincenti, *1, rue de l'Opéra, en face les magasins Orenga*, sera ouvert du 1er au 9 de chaque mois.

Mme MASSEL, née WOOD, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ
Chroniques, Romans, Modes, Gravures d'Art, Musique, Concours, etc.
La Famille
200 000 LECTEURS
PATRONS GRATUITS
1re Livraison Spécimen sur demande
7, rue Cadet PARIS

PHARMACIE Centrale du Nord
LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS
122 et 124 Rue Lafayette.
CATALOGUE FRANCO (80 pages)
TÉLÉPHONE — USINE A St-DENIS
Dépôt Général du PER CAPPARD

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
ÉDITION Z : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les Nos 1er et 15e
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ABEL GODBAUD, Éditeur, 7, rue de Châteaudun

1re Communion

Pendule-Cadeau

A l'occasion de la Première Communion la Bijouterie Mattei a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir un très riche assortiment d'objets de 1re Communion tels que : Missels, Chapelets, Dizaines, Tours de cou, Médailles, Crucifix, Bagues or et argent, etc., etc., qu'elle vend à des prix excessivement bon marché, se contentant de gagner peu pour vendre beaucoup.

La Bijouterie Mattei a également l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'à cette même occasion et en dehors de ses prix réduits, elle fera cadeau d'une BELLE PENDULE en bois sculpté, à toute personne qui fera un achat de n'importe quelle espèce et dont le montant sera supérieur à 30 francs.

20, Boulevard Paoli, Bastia

BONNE OCCASION

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; Futailles pour vin neuves et usagées, toutes contenances, à des prix très avantageux.

S'adresser au concierge de Toga.

Atelier de Dorure

SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur
Rue des Terrasses, Bastia

Travaux et réparations d'objets d'Église

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.

Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.

Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

Installation à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier du Gaz
Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

BLANCHISSAGE et Repassage

Mlle MARIE VESPERINI
rue Notre-Dame, Ajaccio

Travail soigné

Un très grand nombre de personnes ont rétabli leur santé en se conservant par l'usage des
PILULES DÉPURATIVES de GOLVIN
Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifient le sang, il convient dans presque toutes les maladies chroniques telles que Dartres, Rhumatismes, Vices Humeurs, Fraîcheurs, Engorgements, Lait répandu, Glandes, Mauvais Sang, Perte d'appétit, Échauffement, Faiblesse, Anémie, Mauvaise Estomac, Intestins paresseux.
Se vend partout avec la NOTICE DE LA SANTÉ
M. Fred'heim exp., rue de Saint-Denis 81
PARIS



MONTECATINI SUR MER

Etablissement des Eaux « Della Salute »

à LIVOURNE

Ces Eaux purgatives naturelles, très appréciées dans la région depuis plus d'un siècle, possèdent, à des degrés différents, tous les éléments constitutifs des sources les plus connues et les plus efficaces, à base saline, d'Italie et de l'Etranger.

Leur contenu, enrichi par le très précieux agent thérapeutique qu'est l'iode, qui s'y trouve dans de justes proportions pour l'usage interne du traitement, concourt à faire de ces eaux un type des plus efficaces pour les cures les plus variées des affections de l'estomac, des intestins, du foie, de la régénérescence du sang.

L'efficacité et la réputation de ces eaux salines iodurées ont donné l'idée de réunir les sources dans un établissement grandiose, qui a été ouvert le 1er mai. Cet établissement comprend tout ce que la science, l'hygiène et l'art moderne ont inventé de mieux afin que le traitement puisse produire tout son effet.

L'Etablissement s'élève dans un site très agréable, entouré de jardins et de bois, où on a le double avantage de respirer l'air si vivifiant des montagnes et de jouir de la brise si fraîche et si salubre de la mer. Il se trouve tout à fait à l'extrémité de la grande allée des aqueducs, ombragé de platanes et de chênes séculaires, et à deux kilomètres à peine du centre de Livourne.

Directeur général technique

M. le prof. commandeur G. QUERIOLO

Directeur de la Clinique médicale générale à l'Université royale de Pise.

Sous-Directeur, **M. le prof. chev. Jacques Ombroso**, de l'Institut des Cours supérieurs de Florence ; — Directeur adjoint, le **docteur Darius Nocelardo**, de la Clinique de l'Université royale de Pise.

LE PHÉNIX

COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819

Fonds réalisés : **300** millions.
Valeurs assurées encore : **300** millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie LE PHÉNIX, à Bastia, 17, Bd Paoli.

Vous avez entendu parler de



L'ÉLECTRO-VIGUEUR

Il est de mon devoir comme vous qui souffrez de vous faire connaître ma méthode pour rendre la gaîté ce qu'elle devraient être.

Je guéris Débilité nerveuse, Varicocèle, Rhumatismes, Lumbago, Sciatique, Maux de Reins, Dyspepsie, Constipation, et toute faiblesse masculine ou féminine.

Je vous demande de lire mon livre et d'y puiser la confiance en mes affirmations. Je vous enverrai gratuitement ce livre illustré si vous joignez cette annonce à votre demande.

Dr B.-N. MAGLAUGHLIN, 14, Boulevard Montmartre, Paris.

Demandez et offrez dans tous les Cafés AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

ANCIEN CABINET PRUDHOMME

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 15, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à ne mettre un prix entre certains charlatans ambulants — ce disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui exploitent une ignorance excessive à la vérité pour la honteuse de toute application.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

MAISON L.-N. MATTEI et Cie

Produits Recommandés

La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

XXXe ANNÉE — MERCREDI, 21 JUIN 1905 — N° 147

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	3 fr.	5 fr.	10 fr.
Autres Départ.	4 »	6 »	12 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00293

BIBLIOTECA COMUNALE BASTIA

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : St Louis de Gonzague.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h. 54 m. — Coucher, 7 h. 12 m.
Lune Pleine le 16 — Dernier quar., le 24.
FÊTE DU DEMAIN : FÊTE DIEU.

20 JUIN

NOS VOIES de Communications terrestres

Sous ce titre, a paru dans *Bastia-Journal* du 16, un article plein de sens et d'actualité, sous la signature de M. André Ghilini, mais paraissant laisser quelques flanches à travers un raisonnement fort bien dit.

Ce confrère connaît nos besoins, énumère les plus urgents, indique les moyens d'arriver à y faire face. Il fait plus : il croit avoir trouvé le motif pour lequel le gouvernement ne veut plus entendre parler de la continuation du chemin de fer de la Corse et il donne ce motif.

C'est ici que M. Ghilini me permettra de n'être plus d'accord avec lui. Si la première moitié de son article est impeccable dans le fond autant que dans la forme, il me paraît difficile dans la suite de se ranger à son argumentation. Voici comment s'exprime mon confrère :

« Pratiquement, il ne faut pas se le dissimuler, l'achèvement de notre chemin de fer rencontre de graves difficultés d'ordre budgétaire. »

Quelles sont ces difficultés *graves*, s'il vous plaît ? *Sans doute, pour ouvrir une route il faut de l'argent ;* et comment se fait-il que toute difficulté, grave ou mince, disparaît quand il s'agit de construire des voies ferrées au Congo, à Madagascar, etc. ? Seul le crédit à affecter au chemin de fer de la Corse mettrait l'Etat en faillite. A cela, vraiment, nous n'y avions jamais songé.

Mon confrère pourrait : « Ici, il convient de faire loyalement notre *mea culpa* ; il serait injuste, en effet, de rejeter sur d'autres que NOUS tous, la responsabilité des fautes commises... Les divers jurys d'expropriation, peu avisés, allouèrent des indemnités énormes, hors de proportion avec la valeur des immeubles. »

C'est entendu, et il faut reconnaître que M. Ghilini est tout à fait dans le vrai quant à la matérialité du fait, et que le jury de la Corse, pour la première fois qu'il a été appelé à opérer en grand, s'est trompé en voulant probablement copier les jurys du continent. *Admettons donc loyalement qu'il y a eu erreur commise par notre jury d'expropriation.* Il faudra donc pour cela que *tous* nous fassions notre *mea culpa*, et que sur 300,000 habitants dont se compose le département, *tous* nous ayons à supporter les conséquences d'une erreur commise par six ou sept hommes.

Ah ! cher confrère, vous conviendrez avec moi que si le gouvernement donne depuis plus de vingt ans pour motif de ne plus s'occuper de nos chemins de fer, l'exagération de certaines allocations accordées aux indemnitaires, c'est qu'il n'a guère envie de nous être utile. Ce motif est ridicule. Comment ! Parce qu'un homme ou un groupe d'hommes se seront écartés un instant de la ligne droite, il ne nous sera plus permis de rentrer dans le devoir !

Avouez que la théorie serait toute neuve et quelque peu sévère !

Il y a de par le monde des fautes qui sont parfois irréparables. L'évaluation un peu exagérée de notre jury d'expropriation n'est pas de ce nombre.

Ah ! on a beaucoup crié sur les opérations du jury de la Corse. La presse continentale en a rempli le monde, mais elle n'a vu que la paille, la poutre est restée inaperçue ! C'est toujours ainsi du reste que cela se passe. Quand une anomalie arrive en Corse, elle est claironnée sur tous les points du territoire français. Qu'une extravagance se commette sur le continent, nul ne la voit, nul ne s'en préoccupe.

Voilà la moralité que je voudrais tirer de la comparaison de ces errements qui sont noirs ou blancs, suivant qu'ils se produisent en Corse ou ailleurs.

Je suis le premier à reconnaître que les indemnités allouées par le jury furent quelque peu exagérées. Mais en France il s'est commis d'autres énormités, d'autres monstruosités, à côté desquelles les évaluations de notre jury ne sont que de la petite bière. Ecoutez bien ceci :

Le jury de Versailles — j'ai les documents sous les yeux — a payé des terrains *non bâtis*, à raison de 192 000 francs le mètre carré. Avez-vous compris ? Je dis bien *cent quatre-vingt douze mille francs le mètre carré*.

Mais le jury de la Corse mérite des éloges, comparé à celui de Versailles. Et l'on essaye de flétrir le jury de la Corse ! Chers lecteurs, comparez et jugez !

Eh bien ! croyez-vous que cette singulière extravagance du jury de Versailles ait grandement ému la presse continentale et le département des travaux publics ? Pensez-vous que le département de Seine-et-Oise sera abandonné par le gouvernement parce que le jury de Versailles a manqué à tous ses devoirs ?...

Que l'on dise après cela s'il y a lieu de flétrir le jury de la Corse, car le *mea culpa* que mon confrère veut nous mettre à tous dans la bouche, ne lui sort qu'à cela. Non ! le gouvernement ne redoute pas pareille flétrissure de notre jury. Il en fait simplement un prétexte pour éliminer nos revendications, parmi lesquelles la reprise des travaux de notre réseau ferré est, sans conteste, la plus importante.

M. Ghilini, un peu plus loin, dit : « Si les futurs jurys d'expropriation qui, ne l'oublions pas, sont désignés par des corps administratifs et judiciaires, devaient suivre les errements de leurs devanciers, s'ils allouaient des indemnités absolument exagérées, il est à craindre que nous n'assistions pas de longtemps à la reprise des travaux d'achèvement de notre chemin de fer. »

Tout d'abord mon confrère voudra bien me permettre de lui faire observer que dans son pessimisme très justifié hélas ! plus justifié qu'il n'oublie à jeter sur notre jury, il commet une antilogie et moi, comme l'on dit, la charrue avant les bœufs.

En effet, le jury ne doit opérer qu'autant que la construction des travaux est décidée. Donc, la décision du gouvernement n'a absolument rien à faire avec les futures opérations du jury. Donc, si les travaux ne se font pas, on ne saurait en attribuer la cause à un jury qui n'a pas encore fonctionné. Est-ce clair ?

Mon confrère termine ainsi : « Quel dommage que nos jurys insulaires n'aient pas obtenu, il y a quelques années, aux mêmes sentiments ! (*Il s'agit des sentiments d'un jury de la Creuse qui se borne à payer la valeur stricte des terrains.*) On traît depuis longtemps de Bastia à Bonifacio en chemin de fer... »

Ici encore, je suis obligé de faire remarquer à l'honorable M. Ghilini, qui le sait d'ailleurs aussi bien que moi, puisqu'il est magistrat, que l'expropriation est une mesure coercitive, qui sort du droit commun, et puisque vous défendez le propriétaire d'un immeuble malgré lui, il est juste de tenir compte de cette spoliation légale et forcée à laquelle vous le soumettez.

Le jury qui ne s'inspirerait pas de ces considérations pour majorer la valeur de l'immeuble exproprié, manquerait à ses devoirs les plus élémentaires.

Et je crois bien que c'est plutôt *le jury de la Creuse* qui s'est écarté de son devoir « en allouant des indemnités sensiblement égales aux offres qui avaient été faites. » Alors partout que les offres de l'administration accusent parfois des allocations inférieures à la valeur réelle, précisément à cause des majorations plus ou moins élevées que l'on sait devoir être apportées par le jury.

Je ne sais si nous irons jamais de Bastia à Bonifacio et à Sartène, en chemin de fer, mais je crois en tout cas que la raison qu'en donne mon confrère n'est pas la décisive.

DA TALLA.

Annonciades corses

19 juin 1770. — L'édit de Louis XV pour constituer la noblesse corse est promulgué *dans l'île ; d'après cet édit tous ceux qui se croyaient aristocrates* (ils sont nombreux en Corse) devaient produire les preuves de leur noblesse par devant le Conseil supérieur de la Corse.

Les Corses annoblis par les souverains étrangers seraient déclarés nobles ainsi que ceux dont la famille n'aurait fait aucun travail manuel depuis deux cents ans.

A défaut de preuves suffisantes, le roi pouvait y suppléer. Il prouvait ainsi la noblesse à ceux qui avaient été dans ses armées et servi sa cause en Corse.

20 juin 1573. — Alphonse d'Ornano, qui avait obtenu de Catherine de Médicis d'aller comme ambassadeur à Gênes, est reçu avec bienveillance par le Sénat et le doge de Gênes. Ceux ci lui rendirent son fief d'Ornano et lui donnèrent la permission de lever huit cents hommes en Corse pour en former un régiment au service de la France.

Il reçut également entr'autres marques d'estime, une riche bague garnie d'un gros diamant.

Votes de nos Députés

Scrutin sur l'amendement de M. Anfray à l'article 12 du projet de loi relatif à la Séparation des Eglises et de l'Etat.

Cet amendement est ainsi conçu :

« Toutefois, dans les communes de moins de 1 000 habitants agglomérés, les associations auront un droit de préemption soit par voie d'achat, soit par voie de location, au gré de la commune, sauf à faire fixer le prix, en cas de désaccord, par trois experts nommés par le tribunal, sur requête de la partie la plus diligente. »

Nombre de votants . . . 561
Majorité absolue 281
Pour l'adoption. . . . 231
Contre 330

La Chambre n'a pas adopté.

M. Gavini a voté pour.

Ont voté contre, MM. Chaleil, Forcioli, Gabrielli.

M. Astima n'a pas pris part au vote.

BACCALA PER CORSICA

L'Administration des postes vient de prendre une mesure très regrettable au point de vue des intérêts du commerce bastiais. Elle a décidé que lorsque le paquebot du continent n'arriverait qu'après la 1re distribution qui commence à 7 heures du matin, les dépêches ne seraient distribuées qu'à la 2e distribution, c'est-à-dire vers midi.

L'Administration a sans doute pris cette mesure parce qu'elle ne croit pas devoir imposer, presque régulièrement, à son personnel, une surcharge de travail. Nous ne pouvons pas critiquer cette manière de voir.

28 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE NŒUD GORDIEN

par CHARLES DE BERNARD

LA FEMME DE QUARANTE ANS

X

— Je parierais, se dit-il, qu'elle n'aime pas réellement Edouard, et qu'en tout ceci sa vanité se trouve plus en jeu que son cœur. L'amour d'un très jeune homme égaie ordinairement une femme de cet âge ; or, elle me paraît mélancolique, pour ne pas dire triste. Cette blonde à tempérament anglais est dans le caractère une boule de nuances et de raffinements, dont on devine comme on pourra Edouard ne se doute nullement pas. Elle a réellement de l'esprit, de l'âme ; il lui faudrait pour ami un homme qui eût la comprendre avant qu'elle eût parlé. Ah ! si je n'avais que cinquante ans, monsieur mon neveu serait marié avant un mois. Mais, à mon âge, ce serait une folie ! Ce qu'il y a de sûr, c'est que, depuis quelques instants, elle me cause d'une sorte de coquetterie ; dans quel but ?

Avant qu'il eût résolu cette question, le regard d'Eudoxie quitta le plafond et descendit sur lui aussi doucement que se pose une colombe.

— Achevez votre confession, lui dit-elle avec un sourire enchanteur ; répondez moi : est-ce uniquement par intérêt pour M. de Morsac que vous tenez tant à ce mariage ?

— A-t-elle envie de se moquer de moi ? pensa M. de Pomenars, ou bien si-je tort en refusant de comprendre un langage dont j'aurais terriblement tiré parti il y a seulement cinq ou six ans ? Mais, après tout, si c'est un piège, qu'est-ce que je risque ? et si elle est de bonne foi, ce qui est possible à la rigueur, pourquoi fais-je droit à une intelligence impolie ?

— Si j'avais un autre motif, me le pardonneriez vous, répondit il alors, entraîné hors des limites de sa prudence ordinaire.

— Pour pardonner, il faudrait connaître l'offense, reprit Eudoxie, en souriant encore l'aimant de sa prunelle.

M. de Pomenars hésita, comme un initié aux mystères de la franc-maçonnerie à qui l'on ordonne de sauter pieds nus sur un parquet hérissé de clous, sans qu'il sache si ces clous sont de lentes ou de fer. A la fin, la vanité l'emporta sur la défiance.

— Bah ! se dit-il, quel intérêt aurait-elle à se jouer de moi ? elle n'est pas heureuse ; il est assez naturel qu'elle ait besoin d'épancher son cœur, et qu'un ami de mon âge lui inspire de la confiance ; et puis, je suis peut être trop moleste.

A cette réflexion présomptueuse, le sexagénaire ne balança plus.

— Vous voulez connaître l'offense que j'ai commise, et je lis dans vos yeux que vous l'avez déjà devinée, s'écria-t-il d'une voix pathétique. Ma raison pour marier Edouard, c'est que depuis longtemps son bonheur m'importune, me désespère ; c'est que... je suis jaloux de lui.

— Jaloux ! dit Eudoxie d'une voix de sirène ; il me semblait que, pour être jaloux, il fallait d'abord être amoureux ?

— Et si je l'étais ?

— Do moi ?

— De vous.

— Quelle ironie !

— Dites quelle vérité, s'écria le vieillard exalté par son succès, en faisant vibrer le plus possible sa petite voix fêlée.

Madame de Flamarell retira sa main que son nouvel adorateur voulait de saisir, et se penchant vers la cheminée elle sonna. A ce geste, M. de Pomenars s'éloigna de son fauteuil, en se disant avec émotion :

— Que va-t-elle faire ?

— Prévenez M. de Flamarell de la visite de M. de Pomenars, dit Eudoxie au domestique ; puis, lorsqu'il est refermé la porte, elle se leva et contempla un instant le petit vieillard, qui se tenait au milieu du salon, immobile et muet, comme si quelque fée malfaisante l'eût frappé de sa baguette.

— Je vous dois des remerciements, lui dit-elle avec une raillerie d'autant plus poignante, qu'elle semblait chercher à se contenir ; — j'étais souffrante lorsque vous êtes venu, et vous m'avez guérie. Il y a bien longtemps que je n'ai passé une heure aussi amusante. Quant à l'objet de votre visite, voici ma réponse : Puisque vous m'aimez, vous comprendrez qu'un autre puisse avoir aussi de l'attachement pour moi, et vous me pardonnerez mon mauvais goût, si je vous avoue que je tiens plus à une jeune amitié qu'à une passion patriarcale.

Après avoir coiffé M. de Pomenars de ce dernier mot, propre à lui rappeler l'humble retenue qui sied au vieil âge, madame de Flamarell lui fit une révérence dont la grâce égalait l'ironie, et sortit du salon.

— Echec et mat ! se dit le vieillard en se rasseyant tranquillement. Parbleu ! voilà une maîtresse femme ; à trente ans, j'en aurais été amoureux fou. Je comprends maintenant que ce pauvre Edouard en soit laissé emmailloter, et que le gros commandant arrive du Havre ; mais je lui prouverai qu'on ne vient pas à bout de moi comme de ces deux innocents.

La porte du salon s'ouvrit, et M. de Flamarell entra d'un air empressé.

— Je suis désolé qu'on ne m'ait pas prévenu plus tôt de votre visite, dit-il avec la politesse accomplie qui lui était habituelle,

(*A suivre*).

POUR LES SOINS DE LA PEAU
rien n'est meilleur que
Pratiqué régulier et quotidien de la
CRÈME SIMON
POUDRE SAVON SIMON
MÉDAILLES D'OR. Paris 1900

Mais il lui échet d'examiner comment il lui est possible sans augmenter le travail de son personnel de ne pas trop retarder la distribution des dépêches du continent.

Nous lui soumettons deux moyens:

1. Revenir au système d'avant 1850, qui consistait à attendre pour la 1re sortie des facteurs l'arrivée du paquebot, si ce paquebot était signalé.

2. Avancer les heures de départ de Marseille — toujours comme avant 1850 — de manière que le paquebot arrive avant 6 heures du matin.

Nous avons dit que ces retards étaient très regrettables pour les commerçants bastiais, qui reçoivent leurs correspondances après déjeuner, alors qu'ils auraient déjà pu leur donner suite. Mais que dirons-nous pour la plupart des populations de l'île, pour lesquelles ce retard de une heure ou deux dans l'arrivée des paquebots de Bastia représente un retard de vingt-quatre heures dans la réception de leurs correspondances? Dans certaines communes les lettres parties de Marseille le jeudi à 11 heures ne sont distribuées que le dimanche matin.

Voi à le progrès tel qu'on l'entend pour les électeurs corse !.

Brevet de capacité

Aspirantes

106 aspirantes ont répondu à l'appel de leur nom.

La commission est ainsi composée: M. le Proviseur, président; MM. Auber', Dupuch, Nivaggioli, Garrigues, professeurs, Cachard et Rondil, inspecteurs primaires; Mme Cachard; Mlle Rinaldi, institutrice libre; M. Gregory, instituteur à Bastia.

⁂

Mercredi 21 juin. — 10 h. proclamation des résultats des épreuves de la 1re série, 1 h. à 1 h. 3/4 écriture, 2 h. à 3 h. dessin, 3 h. 1/4 à 4 1/4 couture, 6 h. proclamation des résultats des épreuves de la 2e série.

Jeudi 22 juin. — 7 h. épreuves orales.

Bastia Exposition

Mardi 20 juin — Entrées payantes 307. Record des tickets rédaction, Lcta, Luciani, Sosvi, Angeli. Tous les élèves des écoles 1 ipes de la ville, sous la conduite de leurs professeurs, ont visité la galerie de l'Exposition, puis ont assisté à plusieurs séances du Cinématographe. Comme l'avait promis l'aimable M. Pioviaux, le directeur, depuis 5 jours il donne tous les soirs le voyage d'Alphonse XIII à Paris. Cette nouveauté obtient un succès fou.

Jeudi 22. — A 3 heures et demie. Jeu de la paume et jeu de Stantars. Plusieurs prix en espèces. Les engagements pour les concours de pêche seront clos le samedi 24 à 6 heures du soir, droit d'inscriptions 0,25 cent. pour être repartis aux gagnants indépendamment des autres prix en espèces.

⁂

Chronique des Exposants

N° 200.

M. Vincent Clément expose un meuble portant la mention: « Garde-bijoux » En exécutant ce travail M. Clément a eu une très belle idée. Il a sans doute pensé: puisque ce meuble est destiné à la garde des objets de valeur, bijoux de famille, souvenirs des aïeux ou des amis, quoi de plus naturel que de le fermer d'après les armes de la Ville. Les armes de la Ville ne sont elles pas le gardien vigilant de l'honneur corse? Dans l'intérieur du meuble de jolie petite rideaux de soie blanche garnis de bleu sont on ne peut plus gracieux. La petite corbeille garnie de paquerettes est d'un heureux effet. Enfin, la roche toute en peluche drapée est posée sur un très joli support gentiment drapé.

Au dessus du meuble flotte un pavillon blanc où la tête de Maure se détache très nettement et qui complète bien ce bijou destiné à être le gardien des autres. Je trouve que l'idée est très originale et qu'elle doit sérieusement émaner d'un peu-

sseur. Je dois aussi dire avant de terminer cette chronique quelques unes des meilleures décorations de la galerie sont aussi l'œuvre de l'artisan Clément; je citerai au hasard les sujets des eaux et forêts, de la maison Brigueardelli, Capellet et Poggioli. Toutes ces décorations de bon goût font honneur à l'artiste tapissier. Mais à mon avis M. Vincent Clément mérite surtout toutes les félicitations sincères par son œuvre d'art des armes de la Ville.

QUART D'OEIL.

Cour d'Assises

Présidence de M. GABRIELLI, *conseiller*

Audience du 19 juin

Le Drame de la rue de l'Opéra

Plaidoirie de Me de Montera junior

Au nom du frère et du fils de l'agent Biaggini, lâchement immolé dans la soirée du 20 novembre, Me Hyacinthe de Montera vient réclamer de sa voix mâle et éloquente, la réparation morale de cet horrible forfait, vient lancer l'implacable anathème contre le misérable assassin!

Retraçant, à son tour, le portrait de Silvani, le jeune maître le montre passant, dès l'âge de 16 ans, la majeure partie de son existence dans les maisons centrales ou dans les bagnes militaires. C'est que, digne fils de parents redoutés, l'accusé est un dilettante du crime, qui consacre sa vie entière à toutes sortes de méfaits. Ce fut non seulement un voleur et un déserteur, mais aussi un meurtrier précoce.

A tous ceux dont il ravage les propriétés et qui s'en plaignent, à tous ceux qui réclament le payement de leurs créances, à tous ceux qui résistent à ses injonctions, il répliqua par des menaces de mort ou par des coups de feu. Nombreux sont les témoins qui en ont déposé. Les Zuccarelli, les Giudicelli, les Fioconni ont entretenu le jury de la terreur que cet individu inspirait à Sainte Lucie de Mercurio. Bonelli Jean-Baptiste a raconté la tentative de meurtre dont il avait été victime. Seul, un hasard providentiel a préservé de la mort le maréchal des logis Delzoch et le brigadier Giovannotti, lors de l'arrestation mouvementée du criminel.

Mais il est une autre victime, dont Silvani doit se reprocher l'effroyable assassinat. C'est ce petit enfant de 7 ans, qui fut trouvé sous du fumier entassé dans un palier formé à l'extérieur par une grosse pierre. Il avait eu le malheur d'apercevoir Silvani volant avec escalade chez un habitant de Sainte Lucie. C'était un témoin gênant, et il l'a fait disparaître, en l'étranglant. La position dans laquelle fut retrouvé le cadavre mutilé permet de croire qu'après son effroyable attentat, le satyre a, peut être, souillé sa victime!

Si l'accusé, qui toujours bénéficia d'une indulgence extrême de la part de ses juges, n'a pas eu à répondre de ce crime aujourd'hui prescrit, c'est uniquement grâce à l'incompréhensible attitude d'un médecin-expert, comme l'a démontré M. l'avocat général.

De pareils antécédents recommandaient certes Silvani à l'affection et à l'admiration des nervis marseillais. C'était un maître dans l'art du crime, et c'est peut être lui que ses chers compagnons ont chargé de se défaire du brigadier de police Bertrand, si universellement redouté, et de son fidèle adjoint l'agent Biaggini.

Après une sanglante évocation de l'attentat du 20 novembre, Me Hyacinthe de Montera s'attache à prouver que Silvani était venu à Bastia dans l'intention de faire un mauvais coup, qu'il avait préméditê son crime. Sa première préoccupation en arrivant dans notre ville fut, en effet, d'acheter un revolver et des cartouches. Il a de plus loué plusieurs chambres au mois et à des adresses différentes, il a aussi annoncé son départ pour le lundi à ses camarades. Pourquoi toutes ces manœuvres, si ce n'est pour déjouer la justice une fois son œuvre accomplie.

Pour démontrer ses juges, comprenant qu'il ne peut s'adresser à leur raison, mais uniquement à leur pitié, Silvani joue aujourd'hui la sinistre comédie des regrets. Ah! il n'en exprimait certes pas, lorsqu'il dit à M. l'instituteur Fiocconi: « Je n'ai qu'un regret, que Bertrand ne soit pas mort, » et lorsqu'il répète en prison ces propos à Scotto. Il ne le regrettait pas non plus dans le tourbillon des valses du bal public de Sainte-Lucie, et lors de ses libations dans les cabarets, et quand il se sert de son autorité de bandit pour rançonner les habitants!

La pitié pour une pareille brute serait de la faiblesse. Il n'en a pas eu lui pour le petit Guiducci, il n'en a pas eu pour Bertrand, ni pour Biaggini. Il les a assassinés pour satisfaire ses instincts sanguinaires. Ses juges ne sauraient en avoir pour lui. L'expiation suprême sera le couronnement sanglant de sa vie de malfaiteur et d'assassin.

Audience du 20 juin

Plaidoirie de Me de Caraffa

L'honorable représentant du brigadier Bertrand vient, à son tour, réclamer la réparation morale qui lui est bien due.

Ah! Bertrand a le malheur d'accomplir, sans faiblesse aucune, son devoir. Par lui les malfaiteurs qui désolent notre ville sont traqués et ne peuvent continuer leurs criminels débats. Agent de police de Paris, il avait rendu des services signalés, qui lui valaient la haine des brigands de la capitale. Rentré dans son pays natal, il a continué à assurer le respect dû aux lois. Grâce à lui, souteneurs, voleurs, meurtriers et apaches de tous genres sont réduits à l'impuissance. Aussi, on conçoit aisément que cette catégorie de gens ait juré la perte du loyal et dévoué agent... De toute cette armée de la débauche et du crime, Silvani a été le porte-drapeau dans la soirée du 20 novembre Il était bien fait pour une pareille mission; ses états de service le désignaient hautement.

L'éloquent avocat repasse alors rapidement en revue les antécédents épouvantables de Silvani, qu'il dépeint sous les traits du plus vil et du plus lâche des assassins. Evoquant le mort du jeune Guiducci, l'éminent maître montre toute l'horreur de ce forfait sans précédents dans les annales judiciaires de notre pays.

Abordant ensuite les faits de la cause, Me de Caraffa démontre que c'est lorsqu'il a entendu prononcer le nom de Bertrand que Silvani a braqué d'une main ferme son revolver sur Bertrand et lui a logé une balle dans la poitrine; puis retournant son arme vers le malheureux Biaggini, il l'a foudroyé de deux coups de feu. Son forfait accompli, Silvani prend la fuite.

Telles sont les circonstances du procès, dans leur terrifiante horreur, dans leur hideuse simplicité. Dans ces conditions, quel sera le système plaidé en faveur de l'accusé. Songera-t-on à l'excuser par la folie de l'ivresse?

La façon dont Silvani a commis son crime, sa fuite savante, la manière dont il a tenu en respect les passants accourus par le bruit de l'explosion, viennent corroborer les témoignages affirmant que Silvani était dans son état normal. L'ivresse d'ailleurs est punie par la loi, et ne saurait constituer une excuse. S'il est vrai que Silvani était venu à Bastia dans l'intention de commettre un attentat contre la police, il a pu, — dans le cas où par impossible on admettrait l'ivresse — s'enivrer pour se donner du cœur dans l'accomplissement de ses projets criminels.

Fera-t-on finalement un vibrant appel à la pitié du jury, le suppliant d'accorder à l'accusé les circonstances atténuantes? L'éloquent avocat se demande où on pourrait les trouver. Ce n'est, certes, ni dans les antécédents de l'accusé, ni dans les circonstances du crime. Serait-ce dans les regrets qu'il aurait exprimé dans la suite. C'est là une manière comédie que Silvani joue devant ses juges. Qu'on se rappelle les propos qu'il a tenus à la prison avec Scotto, et si l'on suspecte ce témoignage désintéressé, on sera du moins tenu d'accepter celui de l'instituteur Fiocconi. Silvani ne mérite donc aucune pitié.

Dans une sublime péroraison, l'éminent organe de la partie civile adjure le jury de comprendre toute la gravité de sa mission. Il doit accorder à la police cette protection qui lui est nécessaire pour accomplir ses périlleuses missions. Sinon, elle se relâchera, et le criminalité continuera à augmenter dans des proportions effrayantes.

Plaidoirie de Me Nivaggioli

Si jamais tache fut aussi ingrate que difficile, c'est bien celle qui incombe aujourd'hui à l'honorable bâtonnier de l'Ordre des avocats. Me Nivaggioli a consenti à prêter l'aide de sa parole autorisée à celui, qu'un crime capital amène sur le banc d'infamie.

En des paroles vibrantes, l'éloquent maître supplie, dès le début de ces observations, MM. les jurés ne pas se laisser impressionner par les rumeurs de l'opinion publique, de ne pas céder aux ressentiments populaires. Au seuil de ce procès, ils ont prêté un serment, qui les contraint d'examiner les faits de la cause avec la plus grande indépendance, avec une scrupuleuse impartialité.

Ils ne se laisseront pas plus impressionner par les antécédents regrettables de l'accusé. Plusieurs condamnations ont été prononcées contre lui; il les a toutes purgées et la société ne doit plus lui en tenir rigueur.

Loin de se contenter de son casier judiciaire, les honorables organes de l'accusation et de la partie civile ont accumulé contre son malheureux client, des crimes plus ou moins imaginaires. Il ne fallait pas que Silvani n'ait à son actif que des condamnations de vol, il fallait de plus, pour prouver ses instincts sanguinaires, que ce fut un meurtrier, un assassin. Dans ce but on n'est pas à faire défiler à la barre une interminable théorie de témoins venant raconter des scènes de menaces ou de prétendues tentatives de meurtre, dont se serait rendu coupable l'accusé actuel. Ce sont là des effets d'audience, mais des faits reprochés aucun ne résiste à l'analyse la plus superficielle.

Néanmoins l'accusation n'est pas satisfaite. Elle exhume une vieille procédure, instruite en 1887 et terminée par une ordonnance de non lieu; et malgré la prescription légale, on impute à Silvani l'assassinat d'une enfant de 7 ans, le jeune Guiducci, avec une remarquable habileté, par un examen méticuleux des pièces de ce vieux procès, Me Nivaggioli démontre que le jeune Guiducci est mort des suites d'une indigestion de pommes. Cette conclusion, MM. les jurés, seront obligés de la tirer du rapport médico-légal, qu'on a si vivement contesté, uniquement parce qu'il détruisait péremptoirement les allégations du ministère public. S'il n'y a pas eu crime, il n'est pas d'assassin, et Silvani ne saurait encourir de ce chef aucune responsabilité.

De l'ensemble des antécédents de l'accusé, des renseignements fournis sur son compte, MM. les jurés retiendront que Silvani, abandonné dès la plus tendre enfance par des parents indignes, est devenu la victime d'une fatalité implacable, que c'est un déséquilibré. Ils trouveront dès lors dans ces mêmes antécédents, une atténuation à son dernier forfait.

Me Nivaggioli aborde ensuite la discussion du drame du 20 novembre. Il va s'ingénier à trouver, dans les circonstances qui l'ont accompagné la circonstance atténuante, qui épargnera à Silvani le châtiment suprême.

Et d'abord Silvani n'était il pas ivre? Qui admettra qu'après de très copieuses libations à Pietranera et à Bastia, en compagnie de Colla et de Luciani, l'accusé pût être encore dans son état normal. C'est matériellement impossible et les témoignages discordants recueillis au cours de l'information ne prouvent donc rien à ce sujet. Si Silvani était dans un état d'ébriété complète, ne doit-il pas bénéficier d'une atténuation si légère soit-elle?

Cette question une fois vidée, le vaillant défenseur s'attache à démontrer que le drame du 20 novembre n'a eu qu'un seul témoin de vue, qui puisse encore en déposer. C'est le brigadier Bertrand. Celui-ci blessé, n'a pu fournir que des renseignements obscurs, qui ne permettent pas d'établir d'une façon certaine l'exactitude des faits. Les agents ont-ils été assaillis par derrière qu'ils l'ont prétendu dans leurs ordres? Aucune lutte n'a-t-elle eu lieu entre Biaggini et Silvani? L'agent n'a-t-il pas, en voyant tomber son chef, perdu la tête? et, il sait son revolver, n'a-t-il pas couru sur Silvani, qui voyant ses jours menacés par Biaggini, a fait feu par deux fois encore? Ce sont là des questions auxquelles on ne peut répondre d'une façon absolue. Il y a un léger doute qui doit encore profiter à l'accusé.

Répondant à un des derniers arguments de la thèse soutenue par ses contradicteurs, Me Nivaggioli démontre que les regrets de Silvani sont sincères. Quoiqu'en disent Scotto et l'instituteur Fiocconi, témoins intéressés, il n'a jamais tenu de propos contre Bertrand, son crime une fois accompli. Dans ces regrets, MM. les jurés trouveront une nouvelle cause d'atténuation.

Dans une émouvante péroraison, M. le bâtonnier supplie le jury d'épargner à notre pays le spectacle sanglant d'une exécution capitale.

Le Verdict

Cinq questions sont posées à MM. les jurés. Ils y répondent de la façon suivante.

1re question. — Silvani Dominique est-il coupable d'avoir volontairement donné la mort à l'agent Biaggini? Réponse. — Oui à la majorité.

2e question. — Biaggini était-il dans l'exercice de ses fonctions? Réponse. — Oui à la majorité.

3e question. — Silvani est-il coupable d'avoir tenté de donner volontairement la mort au brigadier Bertrand? Réponse. — Oui à la majorité.

4e question. — Bertrand était il dans l'exercice de ses fonctions? Réponse. — Oui à la majorité.

5e question — Ces crimes ont ils été commis avec concomitance? Réponse. — Oui à la majorité.

A la majorité il existe des circonstances atténuantes en faveur de l'accusé.

En conséquence Silvani Dominique est condamné aux travaux forcés à perpétuité et à un franc de dommages intérêts.

⁂

Sur la place d'Armes, il y avait foule comme sur tout le parcours suivi par le condamné.

Silvani, s'adressant à un groupe de jeunes gens, s'est écrié: *Pigliate esempio*.

⁂

Audience d'aujourd'hui:

Codaccioni Antoine-Jean et Codaccioni Frédéric, tous deux cultivateurs, demeurant à Grosso, assassinat et complicité de ce crime.

Ministère public, M. Angeli, avocat général.

Défenseurs: Me de Caraffa et Nivaggioli,

Cet affaire, la dernière de la session, occupera deux audiences.

Soirée de Bienfaisance

au bénéfice

DES MALADES DE L'HOPITAL CIVIL

Une grande représentation de bienfaisance sera donnée le vendredi 23 courant, à 9 heures du soir au Casino-Théâtre de l'Exposition

PROGRAMME

Première Partie

Allegro, marche pour piano et violons, par des amateurs de la ville.

Chœur de Jeunes filles, sous la direction de Mlle Giulie.

Deuxième Partie.

« Le Commissaire est bon enfant », saynète comique en un acte de Georges Courteline.

Troisième Partie.

Chœur de Jeunes filles.

Quatrième Partie.

Allegro pour piano et violons.

« Bacchi par Corsica », revue locale humoristique en 2 actes de M. Jos. Ajaccio, avocat.

Cette pièce si fine et si délicate, a obtenu le plus vif et le plus légitime succès à la Chambre musicale. Il y aura neuf fois des décors nouveaux qui produiront un effet des plus heureux.

Le prix des premières places a été fixé à 2 francs, celui des deuxièmes à 1 franc.

La location sera ouverte à partir de mardi matin, à 8 heures, à l'Hôpital civil (bureau de l'Economat).

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 20 juin

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 21 à midi, + 25 à 6 heures du soir, + 23. Maxima, + 27°6. Minima, + 19°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 763 mm à midi, 764 mm. 6 heures du soir, 763 mm.

Vent. — Dans la matinée, O. modéré. Dans l'après-midi: E. faible.

Etat du ciel, quelques nuages.

Pluie dans la nuit, à 7 h. du matin: 0 mm.

⁂

Pour les pauvres

Nous apprenons avec plaisir que M. Rémy Boulon, commissaire régional de l'Exposition, a versé au bureau de bienfaisance la somme de deux cents francs pour les pauvres de la ville. Au nom des malheureux nous remercions bien sincèrement le donateur.

⁂

Récompenses honorifiques

Nous apprenons avec plaisir que M. Tourné, inspecteur principal des douanes à Oran, et M. Roy, receveur à Arzew, ont été nommés chevaliers de l'ordre royal de Charles III d'Espagne.

M. Tourné a été chef de bureau de l'inspection de Bastia, et M. Roy est notre concitoyen. Nous adressons à tous deux nos félicitations.

⁂

Médaille militaire

La médaille militaire a été conférée au gendarme Longhi Jacques François, de la 15e légion bis, 21 ans de services, 2 campagnes; a été très grièvement blessé dans l'exercice.

⁂

Velo-Club Bastiais

Les membres de la dite société sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir, mercredi, à 8 heures et demie, au siège social, boulevard Paoli, 85.

Prière d'être exact.

⁂

Avis

La Direction de l'Usine à Gaz devant faire peindre les candélabres de la Ville en informe le public afin d'éviter tout accident.

⁂

Aux rentiers

Pour tous renseignements financiers et tout ordre à exécuter à la Bourse de Paris, s'adresser à M. de Vincenti, remisier, 20, rue Saint Lazare, Paris.

⁂

Avis

M. Ferri, fondeur de cloches a l'honneur de prévenir MM. les membres du clergé qu'il se trouve actuellement à Bastia, ceux qui auraient besoin de lui pourront s'adresser à M. Nonce Pesse, au Vieux Port.

⁂

Avis

Mlles Finiziani préviennent leur nombreuse clien èle qu'étant obligées de s'absenter de Bastia pour quelques mois, elles ne rouvriront leurs cours que dans les premiers jours d'octobre. Un avis leur fera connaître leur nouvelle adresse.

AVIS DE DÉCÈS

(PRUNELLI DI FIUMORBO)

Madame veuve Galathée Zannettini, née Franchini,

A la douleur de faire part à ses parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'elle vient d'éprouver en la personne de

M. Charles Zannettini

Juge de Paix du canton de Prunelli di Fiumorbo

décédé à Prunelli, le 19 juin. Les obsèques auront lieu à Lingua'etta, le mercredi, 21 juin, à 10 heures du matin.

BRASSERIE

GASPARINI

5, Place Saint-Nicolas

Tout les soirs à 4 heures, Glaces assorties

Compagnie

Méditerranéenne de Navigation

Services hebdomadaires rapides

ENTRE

Marseille-Bastia-Tunis

Départ de Marseille, samedi 4 h. s. Arrivée à Bastia, dimanche 7 h. m. Départ de Bastia, dimanche 1 h. s. Arrivée à Tunis, lundi 2 h. soir.

Départ de Tunis, mardi midi trente. Arrivée à Bastia, mercredi 2 h. Départ de Bastia, mercredi 8 h. s. Arrivée à Marseille, jeudi 11 h. m.

Agences à Marseille, 53, rue Vacon.

— Bastia, 7, rue pouveau-port,

— Tunis, 8, Medigliani.

Haute-Nouveauté

MAISON ROGIALLI

Place Saint-Nicolas

Saison Printemps-Eté

Chaque saison, à la réception de ses marchandises de grande nouveauté et d'une beauté sans pareille, MM. les clients ont pu se rendre compte de la modicité des prix que la Maison ROGIALLI peut offrir.

Elle vient prévenir en son heureuse et fidèle clientèle qu'elle a reçu pour la saison Printemps-Eté un riche assortiment de draperies pouvant satisfaire tous les goûts de ses nombreux clients et défier toute concurrence.

Etoffes anglaises de premier choix, vêtements sur mesure pour Messieurs, Dames, Fillettes et Enfants/anciens.

Grand assortiment de gilets fantaisie, bretelles, cravates, chemises, pochettes, fantaisie, etc., etc.

N. B. — Ser demande ce ne rend à domicile et on envoie des échantillons dans l'intérieur.

Dépêches de Nuit

Service télégraphique spécial

Bourse de Paris

	19 juin	20 juin
Rente de 3 0/0 ancien	99.70	99 85
— 3 p. 0/0 nouveau	99 05	99 00

et comptant.

Les Services Maritimes Postaux DE LA CORSE

La Délégation corse à Paris

Paris, 20 juin.

Les sénateurs et les députés de la Corse ainsi que les membres du conseil général délégués à cet effet, se sont réunis de nouveau aujourd'hui dans un des bureaux de la Chambre.

Sur la proposition de M. Emmanuel Arène, M. Renc a été nommé, à l'unanimité, président de cette délégation.

La délégation a déjà eu deux entrevues avec M. Bérard, sous-secrétaire d'Etat, qui a promis tout son concours aux intérêts de la Corse.

La délégation doit de nouveau se réunir demain, et on espère ainsi arriver à une entente.

Nomination

Paris, 20 juin.

M. Salvadori, greffier à Borgo, est nommé huissier à Bastia, en remplacement de M. Salvadori, son frère.

Légion d'honneur

Paris, 20 juin.

Sont inscrits sur le tableau de concours pour la Légion d'honneur.

Pour le grade d'officier:

M. le chef d'escadron Cabi y, de la 15e légion ter.

⁂

Pour le grade de chevalier:

13. M. Poupillier, capitaine au 163e.

95. M. Gaeffacci, lieutenant au 163e.

M. Casteran, officier d'administration de 1re classe, gestionnaire de l'hôpital militaire d'Ajaccio.

⁂

Pour la Médaille militaire:

16. Leca, adjudant au 163e.

199. Grnot, id.

431. Vignobles, 11.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

La séance a été exclusivement réservée à l'expédition des affaires courantes.

LES RELATIONS Franco-Allemandes

Paris, 20 juin.

Les négociations entre l'Allemagne et la France au sujet du Maroc se poursuivent. Les pourparlers que le président du conseil a eus avec le prince Radolin n'ont pas encore abouti à un accord, néanmoins la détente s'accentue et l'on pense qu'une solution définitive interviendra avant la fin de la semaine.

Paris, 20 juin.

Le correspondant du *Temps* à Berlin télégraphie:

« Le ton de la presse allemande se radoucit de plus en plus.

« Quelques journaux estiment que le différend actuel qui est l'œuvre de l'Angleterre peut finir par un rapprochement franco allemand sans rompre les récents accords entre Londres et Paris. »

Tiragesfinanciers

Lots du Congo

Paris, 20 juin.

L'obligation n° 23 de la série 45.051 est sortie remboursable à 100 000 francs.

00294

Les Morts du Jour

Le contre amiral Marquer

Paris, 20 juin.

Le contre-amiral Marquer, du cadre de réserve, est décédé dans la nuit.

EN RUSSIE

La situation politique

Paris, 20 juin.

Le correspondant de « l'Echo de Paris » à Saint Pétersbourg télégraphie:

« Le Tsar recevant les délégués de la ville de Moscou à Saint-Pétersbourg a annoncé qu'il voulait faire appel à l'assemblée nationale. »

Les troubles à Lodz

2 tués, 36 blessés

Saint-Pétersbourg, 20 juin.

« A la suite d'un conflit entre les cosaques et des manifestants nationalistes qui parcouraient les rues, drapeaux rouges déployés, deux individus de la foule ont été tués et 36 blessés grièvement.

» La population est vivement surexcitée. »

Dans la province d'Erivan

Saint-Pétersbourg, 20 juin.

Des troubles ont éclaté dans la province d'Erivan.

Le prince Louis-Napoléon a été envoyé dans cette province où il aura la haute direction des autorités civiles et militaires pour rétablir l'ordre.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 2 h. 30.

M. Petitjean, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Vente des fonds de commerce

Discussion sur la prise en considération de la proposition de loi de M. Cordelet relative à la vente et au nantissement des fonds de commerce.

Le Sénat a adopté.

LES OFFICIERS MÉCANICIENS

1re délibération sur le projet de loi ayant pour but de modifier la loi du 3 août 1892 sur l'organisation du corps des officiers mécaniciens de la marine.

On passe à la discussion des articles.

L'article 1er du projet, est adopté.

La suite est renvoyée.

Le Secret du vote

1re délibération sur la proposition de loi ayant pour objet d'assurer le secret et la liberté du vote ainsi que la sincérité des opérations électorales.

Après un échange d'observations entre plusieurs sénateurs sur le projet relatif au secret du vote, la discussion est renvoyée à une séance ultérieure.

La séance est levée à 11 h. 45.

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. DOUMER

La séance est ouverte à 9 heures.

M. Brunière, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

La fraude des Vins

Suite de la discussion du projet et de la proposition de loi concernant la fraude sur les vins et le régime des spiritueux.

La discussion reprend sur l'article 3 qui est ainsi conçu:

« Tout envoi de sucres ou glucoses fait par quantités de 50 kilogr. au moins, à une personne n'en faisant pas le commerce ou n'exerçant pas une industrie qui en comporte l'emploi, sera accompagné d'un acquit-à-caution qui sera remis à la régie par le destinataire dans les quarante huit heures suivant l'expiration du délai de transport.

» Tout détenteur d'une quantité de sucre ou de glucose supérieure à 200 kilogr., et dont le commerce ou l'industrie n'implique pas la possession de sucre ou de glucose, est tenu d'en faire une déclaration à la régie et de se soumettre aux visites des employés des contributions indirectes. »

Amendement Congy

M. Congy développe un amendement portant que les détaillants détenant 50 kilos de sucre ne seront pas obligés de faire des déclarations.

Plusieurs députés du Midi prennent part à la discussion. Ils accusent la majorité de vouloir ruiner les régions viticoles.

M. Augé déclare que le Midi se révoltera s'il n'est pas protégé.

Le Ministre des finances

M. Merlou proteste contre les paroles des députés du Midi.

La séance est levée au milieu d'une certaine agitation.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

Séance de l'après-midi

La séance est ouverte à 2 heures.

Le procès verbal de la séance du matin est adopté.

Interpellation Archdeacon SUR LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

Sur la demande de M. Rouvier, président du conseil, la discussion de l'interpellation de M. Archdeacon sur la politique extérieure du gouvernement est ajournée à une séance ultérieure, non encore fixée.

LA SÉPARATION des Eglises et de l'Etat

Suite de la délibération sur le projet de loi et les diverses propositions de loi concernant la Séparation des Eglises et de l'Etat.

Article 17

L'ensemble de l'article 17, nouveau texte, relatif à la composition des associations cultuelles, modifié par l'amendement Péronneau, est ainsi conçu:

Ces associations devront avoir exclusivement pour objet l'exercice d'un culte et être composées au moins de:

Sept membres dans les communes de 1 000 habitants;

Quinze membres dans les communes de 1.000 à 20 000 habitants;

Vingt-cinq membres dans les communes dont le nombre des habitants est supérieur à 20 000.

Les personnes composant les associations devront être majeures et domiciliées ou résidant dans la circonscription religieuse.

Les associations ne pourront inscrire dans leurs statuts aucune clause tendant à exclure l'assemblée générale de leurs membres de la participation à l'administration de leurs biens.

Elles pourront recevoir, outre les cotisations prévues par l'article 6 de la loi du 1er juillet 1901, le produit des quêtes et collectes pour les frais du culte, percevoir des rétributions; pour les cérémonies, services religieux, même par fondation; pour la location des bancs et sièges; pour la fourniture des objets destinés au service des funérailles dans les édifices religieux et à la décoration de ces édifices.

Elles pourront verser, sans donner lieu à perception de droits, la surplus de leurs recettes à d'autres associations constituées pour le même objet.

Elles le pourront, sous quelque forme que ce soit, recevoir des subventions de l'Etat, des départements ou des communes. Ne seront pas considérées comme subventions les sommes que l'Etat, les départements ou les communes engageront conformément à l'article 5 pour des grosses réparations des édifices du culte loués par eux aux associations.

Amendement Rousset

M. Rousset dépose un amendement tendant à ajouter une disposition additionnelle à l'article 17.

L'amendement Rousset est adopté.

Mis au vote, l'ensemble de l'article 17 est adopté.

Article 18

On passe à la discussion de l'article 18 ainsi conçu:

Art. 18. — Ces associations régies par l'article 7 du décret du 16 août 1901, constituées des unions ayant une administration ou une direction centrale; ces unions seront régies par les articles 12 et 13 de la présente loi.

Amendement Vaillant

M. Vaillant, député de la Seine, présente un amendement tendant à substituer à l'article 18, le texte suivant:

« Les associations ne peuvent se fédérer que dans les limites d'un département. Elles ne pourront, en aucun cas, si sous aucune forme, constituer des unions ou des fédérations avec l'administration ou direction centrale. »

L'amendement Vaillant est rejeté.

Amendement Levraud

M. Levraud, député de la Seine, propose de rédiger l'article 18, comme suit.

« Les associations peuvent, dans les limites déterminées par l'article 7 du décret du 16 août 1901, constituer des unions ayant une administration ou une direction centrale, sans les limites à l'étendue d'un département. »

L'amendement Levraud est rejeté.

Amendement Ribot

M. Ribot, député du Pas-de-Calais, demande la suppression du 2e paragraphe de l'article 18.

Après l'intervention de M. Briand, rapporteur, l'amendement Ribot est adopté.

L'article 18 ne formant qu'un seul paragraphe est ensuite adopté.

Article 19

La discussion s'ouvre sur l'article 19.

Art. 19 — Les associations et les unions tiennent un état de leurs recettes et de leurs dépenses; elles dressent chaque année le compte financier de l'année écoulée et l'état inventorié de leurs biens, meubles et immeubles.

Le contrôle financier est exercé sur les associations par l'administration de l'enregistrement et sur les unions par la Cour des Comptes.

Plusieurs orateurs ont pris part à la discussion.

Finalement, l'article 19 est adopté.

Séance demain matin.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

EN MANDCHOURIE

Combats sur toute la ligne

Saint-Pétersbourg, 20 juin.

Les dernières nouvelles qui parviennent du théâtre de la guerre, indiquent que des combats ont eu lieu sur tout le front.

Les troupes russes se tiendraient au mouvement offensif de Kouroki qui marche sur Liao-Yang-Wapingou.

Les Russes rétrogradent en bombant.



MONTECATINI SUR MER

Etablissement des Eaux « Della Salute »

à LIVOURNE

Ces Eaux purgatives naturelles, très appréciées dans la région depuis plus d'un siècle, possèdent, à des degrés différents, tous les éléments constitutifs des sources les plus connues et les plus efficaces, à base saline, d'Italie et de l'Etranger.

Leur contenu, enrichi par le très précieux agent thérapeutique qu'est l'iode, qui s'y trouve dans de justes proportions pour l'usage interne du traitement, concourt à faire de ces eaux un type des plus efficaces pour les cures les plus variées des affections de l'estomac, des intestins, du foie, de la régénérescence du sang.

L'efficacité et la réputation de ces Eaux salines iodurées ont donné l'idée de réunir les sources dans un établissement grandiose, qui a été ouvert le 1er mai. Cet établissement comprend tout ce que la science, l'hygiène et l'art moderne ont inventé de mieux afin que le traitement puisse produire tout son effet.

L'Etablissement s'élève dans un site très agréable, entouré de jardins et de bois, où on a le double avantage de respirer l'air si vivifiant des montagnes et de jouir de la brise si fraîche et si salubre de la mer. Il se trouve tout à fait à l'extrémité de la grande allée des aqueducs, ombragé de platanes et de chênes séculaires, et à deux kilomètres à peine du centre de Livourne.

Directeur général technique

M. le prof. commandeur G. QUERIOLO

Directeur de la Clinique médicale générale à l'Université royale de Pise.

Sous-Directeur, **M. le prof. chev. Jacques Lombroso**, de l'Institut des Cours supérieurs de Florence ; — Directeur adjoint, le **docteur Darius Boccardo**, de la Clinique de l'Université royale de Pise.

LE PHÉNIX

COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE SUR LA VIE ET L'INCENDIE

Fondée en 1819

Fonds réalisés : **200** millions.
Valeurs assurées encours : **800** millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE — LE MELIN

SCIES à RUBAN, TOURS, MACHINES pour OUTILS FRANÇAIS et AMÉRICAINS

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAÏDE COLOMBANI

Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

Demandez et offrez dans tous les Cafés l'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

ANCIEN CABINET PRINCETEAU

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée SUCCURSALE

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES RACINES sans douleur

Bd Paoli, 15, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certaines obstructions ambulantes — ne disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient, en outre, des substances actives à la merci pour la conservation de toute artificielle.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

1re Communion

Pendule-Cadeau

A l'occasion de la Première Communion la Bijouterie Mattei a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir un très riche assortiment d'objets de 1re Communion tels que : Missels, Chapelets, Dizeaux, Tours de cou, Médailles, Crucifix, Bagues or et argent, etc., etc., qu'elle vend à des prix excessivement bon marché, se contentant de gagner peu pour vendre beaucoup.

La Bijouterie Mattei a également l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'à cette même occasion et en dehors de ses prix réduits, elle fera cadeau d'une BELLE PENDULE en bois sculptés, à toute personne qui fera un achat de n'importe quelle espèce et dont le montant sera supérieur à 30 francs.

30, Boulevard Paoli, Bastia

LA GRAINE St-VINCENT

guérit radicalement

CONSTIPATION

Hémorroïdes, Maladies du Ventre
Foie, Vessie, Voies urinaires

Procure à Tous

Santé, Vigueur

A. DETHOREY, Phien spécialiste, NANCY
envoi contre mandat
Boîte 2 francs. — *Dans toutes les Pharmacies*

BONNE OCCASION

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; Futailles pour vin neuves et usagées, toutes contenances, à des prix très avantageux.

S'adresser au concierge du Toga.

Atelier de Dorure

SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur
Rue des Terrasses, Bastia

Travaux et réparations d'objets d'Eglise

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.

Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.

Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

Ins allation à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier du Gaz
Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage. — Travail soigné et garanti.

Vin, Pétrole Alcool à brûler

Vins rouge et blanc, le litre 0,20.
Pétrole de la Cie Générale des Pétroles, 0,35.
Alcool à brûler, 0,75.
Magasin : 7, rue de l'Opéra, près de la Poste.

Agents généraux pour toute la Corse des Produits de la Grande Chartreuse

L.-N. MATTEI (Jne) à BASTIA, à AJACCIO, à CORTE.

Prix courant sous droits acquittés :

Chartreuse verte, le litre 10 fr.
Id. Id. le 1/2 litre 5 fr. 25
Chartreuse jaune, le litre 8 fr.
Id. Id. le 1/2 litre 4 fr. 25

N. B. — Remise spéciale aux acheteurs par caisse.

A vendre ou à louer

Cours Grandval, 34, 4me étage, Ajaccio

Deux appartements composés chacun de 7 pièces, un cabinet, un long couloir, antichambre, mansarde et balcon. Balcon au devant et grand balcon sur la cour. Eau et gaz dans chaque.

S'adresser à Mme veuve Bosc, avenue du Premier Consul, 2, 3 ou 4 étage, Ajaccio.

DENTISTE

Le cabinet du docteur Vincent, 1, rue de l'Opéra, en face les magasins Orenga, sera ouvert du 1er au 9 de chaque mois.

Mme MASSEL, née WOOD, restera attachée à son cabinet comme opératrice.

BLANCHISSAGE et Repassage

Mlle MARIE VESPERINI
rue Notre-Dame, Ajaccio

Travail soigné



Salon de la Mode

TOUS LES SAMEDIS

Le plus élégant et le plus gratuit des Journaux de Modes

PREMIÈRE ÉDITION
avec gravure soirée
Un An.... 14 f. — Six Mois. 7 f.

Le N° : 25 centimes

SECONDE ÉDITION
avec 32 gravures coloriées
Un An.... 22 f. — Six Mois. 11 f.

Le N° : 50 centimes

SPÉCIMENS GRATIS
(Adresser les demandes à E. Henry PETIT, 8, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS)

MAISON L.-N. MATTEI et Cie

Produits Recommandés

La délicieuse LIQUEUR CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

XXXe ANNÉE — JEUDI, 22 JUIN 1905 — N° 148

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an	
Corse	2 fr.	4 fr.	8 fr.	Union postale, et autres pays le port en sus.
Autres Départ.	2 fr.	5 fr.	10 fr.	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00295

BIBLIOTHÈQUE ASSOCIATION

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : FÊTE DIEU.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h. 54 m. — Coucher, 7 h. 13 s.
Lune Pleine, le 16 — Dernier quar., le 24.
FÊTE DE DEMAIN : Saint Félix.

21 JUIN

A un « Observateur »

« Tout se prouve et le contraire se prouve aussi, » a écrit, je crois, Loti.

A mon tour, je pose cela en principe, pour qu'il soit bien entendu que je ne prétends pas convaincre mes brillants contradicteurs, et je me permets de revenir sur une question que M. P. Lédis a reprise à cette même place, ces jours derniers, en développant des idées que M. Maestrati avait émises dans *Bastia Journal*, quelques semaines auparavant.

Je tiens à déclarer tout d'abord que, pour des raisons indépendantes de ma volonté, ma réponse au deuxième article de M. Maestrati n'a pas vu le jour : je ne le regrette qu'à demi, aujourd'hui, puisque M. Lédis vient de me donner l'occasion de faire appel à l'hospitalité du *Petit Bastiais*, pour continuer une étude que j'avais ébauchée dans la *République* et que j'avais dû interrompre...

A la rigueur, je reconnais que n'ayant aucune autorité pour traiter d'un sujet aussi grave que « l'Avenir de nos filles, » je pouvais attendre qu'un autre plus compétent vînt remettre les choses au point. Il ne manque pas de professeurs, Dieu merci, qui doivent esquisser un sourire en lisant tout ce qui a été publié sur cette intéressante question. En attendant, déblayons toujours le terrain...

Comme une politesse en vaut une autre, je suis obligé de trouver pour le moins... charmant le pessimisme de M. P. Lédis, du moment qu'il a bien voulu trouver spirituel mon optimisme. Il me permettra cependant de profiter de son conseil et de mettre, pour lui répondre, ma « perspicacité » au service de son « observation. » Seulement, je serai franc : Je doute que les six colonnes de l'article de mon confrère P. Lédis aient fait faire un pas à la question qui nous occupe. Même, j'avoue que si les « affirmations » dont il n'hésite pas à émailler ses démonstrations ne me semblaient mériter d'être repoussées, comme fabuleuses et fantaisistes, presque injurieuses pour le pays tout entier, j'aurais préféré placer la discussion sur un terrain plus favorable. Mais on ne choisit pas les arguments d'un contradicteur, on les subit, on y répond, on les discute. Le public ne s'intéresse pas toujours — et pour cause — à ces discussions, désespère la plupart du temps, fastidieuses souvent, sur des sujets que mon excellent maître et ami Sampiero Porri appelle : genre nouveau.

Que voulez vous ? avec Lafontaine, je ne suis pas de ceux qui disent :

Ce n'est rien,
C'est une femme qui se noie.

Je dis que c'est beaucoup ; et ce sera vrai bien que nous le regrettions puisqu'il fait notre joie...

Or, à en croire M. P. Lédis, qui doit s'y connaître, le danger est imminent et il n'est que temps de tendre une perche à ces pauvres naufragées du diplôme ..

« J'observe » donc que, pour vouloir, à la suite de Théodore Barrière, s'aventurer sous des « bosquets mystérieux » en vue d'y chercher je ne sais quelle « ombrelle oubliée, » M. P. Lédis a légèrement battu la campagne tout le long des six colonnes de son article. A mon sens, il a tout juste réussi à prouver que la « traîne de l'imagination, » autrement dit, la festure, n'a jamais conduit sous les dits mystérieux bosquets, que les rêves éperdus de quelques galopins en quête d'émotions...

« J'observe » encore que le « lupanar scolaire, » dont parlerait Bourget, ne rentre point dans le cadre de la question posée, attendu que, primo : je doute que l'auteur de « Cruelle énigme » ait jamais appliqué ce tableau sur les murs d'un établissement de jeunes filles ; en second lieu, l'histoire de la « pomme pourrie » au milieu des « bonnes pommes » est d'un goût plutôt douteux en l'espèce. Le pessimisme le plus noir n'en aurait point fait état. Mais on sait que les branches « pourries » aussi sont celles qui brûlent le mieux, et, pris à court d'arguments solides, M. P. Lédis a fait feu de tout bois... Personne ne l'y forçait « J'observe » aussi, histoire de soivre mon jeune confrère dans ses savantes digressions, j'observe qu'il faut n'avoir jamais mis les pieds dans un village pour « affirmer » aussi impertarbablement qu'il le fait, que, si je proposais à des demoiselles revenant de la ville de pétrir leur pain ou de faire leur ménage, je risquerais « de me faire arracher les yeux. »

M. P. Lédis oublie sans doute que la pauvreté native de la fille du paysan lui impose, non seulement un devoir, elle pourrait s'y soustraire, mais une nécessité impérieuse de s'occuper elle-même : à la ville, de l'entretien de son linge, quelquefois même de la confection rapide d'un frugal repas ; au village, de tous les soins que comporte un intérieur pauvre. On peut toujours nier l'évidence, mais le paysan sait à quoi s'en tenir sur ce point. La vérité demeure.

Mais, M. P. Lédis apporte des chiffres à l'appui de ses démonstrations. Oh ! l'éloquence des chiffres ! Observons :

« Du jour où les parents n'ont plus leur fille sous les yeux, j'affirme (?) que c'en est fait d'elle « cinquante fois sur cent. »

Cette affirmation vaut à elle seule un poème ! Donc sur cent demoiselles venues à la ville à la conquête d'un parchemin, cinquante sont perdues ! En oui ! nous affirme M. P. Lédis, car, « comme une demoiselle trouve toujours quelqu'un qui la fait rêver, qui met sa curiosité en éveil, je crois, dit-il, que « quatre vingt dix fois » sur cent elle est perdue ! »

Voyons : est-ce « cinquante » ou « quatre-vingt-dix » ? Quelle documentation ! Le « voilà bien le document humain » dont parle Flaubert, je crois.

Quels rêves, mesdemoiselles, sont donc les vôtres, pour que mon impitoyable et trop heureux confrère, vous fasse ainsi perdre quatre vingt-dix fois — ou cinquante, le chiffre n'est pas tout à fait sûr — votre ombrelle sous des bosquets aussi mystérieux que peu discrets.

Peste ! mais savez-vous bien qu'il y a de quoi passer son temps au fond des bois ! Je ne sais s'il y a du Don Juan en de telles affirmations ; il y a certainement du Lemaître Terrieux ..

A ce prix là, « l'observation » vaut un trésor.

J'y trouve un bonheur sans mélange. Même,

Si Peau d'Ane m'était conté,
J'y prendrais un plaisir extrême.

Pourquoi lire des livres et demander leur avis « aux psychologues les plus éminents de la littérature » ? Le « document humain » est préférable, et mon confrère, qui est un observateur de la plus belle eau, a fait ample provision.

Observons toujours : Regardons-la partir du village, la pauvre fille : « Elle quitte ses parents, nous dit P. Lédis, très modestement habillée d'une robe (çà, c'est de la statistique), d'une robe aux couleurs voyantes qui fera beaucoup rire la jeune fille de la ville » (Ça, c'est de l'observation) Voyons, entre nous, mon cher confrère : Est-ce vous pour « les couleurs voyantes » ou... pour les autres ? C'est intéressant à savoir. De deux choses l'une : ou le rire de la jeune fille de la ville est bête, ce que vous ne semblez pas admettre — ou bien « la paysanne » a raison de quitter prestement son village pour venir se débarrasser à la ville de ces maudites robes aux couleurs voyantes qui prêtent tant aux lazzis de la « citadine. »

Mais voici l'explication qui se complète :

...« Elle s'habillera avec les mêmes goûts — l'insolente ! — les mêmes recherches — la coquette ! — que les autres ! »

Oh ! alors elle est perdue, irrémédiablement perdue...

Que « l'observation » est une belle chose !

Mais n'allons pas plus loin. Le lecteur m'en voudrait et je ne sais pas bien cruel...

M. P. Lédis nous a longuement énuméré les « dangers » auxquels est exposée notre « paysanne. » Il ne s'arrête pas là, le féroce. Il la prend « institutrice » — car il suppose qu'il y a des demoiselles qui finissent par décrocher ce « tentaleuse » brevet supérieur, — et il nous la montre : « malheureuse, célibataire, seule ; » même, ajoute-t-il, tout bas : « il y en a beaucoup qui ont de petites pecques à se reprocher. » Ce sont probablement celles-là qui n'avaient pas oublié leur ombrelle à la ville, sinon, on se demande ce qu'elles pourraient bien encore laisser sous les bosquets mystérieux !

De sorte que, chose à peine croyable... Mais, tirons l'échelle. Il en est temps. Donc, sus au diplôme. Tandis qu'ailleurs on crée des écoles supérieures, des lycées de jeunes filles ; en Corse, il ne nous reste qu'à fermer les écoles laïques et les institutions de cours secondaires. Alors que sur le continent, la jeune fille ne se contente pas du modeste parchemin qui est à la portée des pauvres, et qu'elle trouve, gratuitement, des cours de dactylographie, de sténographie, de comptabilité, etc., dessin, etc., etc., en Corse, loin du diplôme et de « l'intellectualité, » Mon cher confrère, mes compliments...

Fort heureusement que le public est d'une bonne composition, chez nous.

Voilà, M. Maestrati — car il est temps que je me souvienne de vous, — voilà où votre boutade a conduit le débat. Pour avoir voulu enrôler — d'une manière générale dont vous avez je crois reconnu, par la suite, l'exagération évidente — toutes les quêteuses de diplômes dans les bataillons de Cythère, vous avez allumé la verve satirique de M. P. Lédis qui semble — Dieu me pardonne ! — avoir pris à tâche de mettre en vedette cette boutade, afin de vous faire niche.

Ah ! c'est qu'il n'y va pas de main morte, M. P. Lédis. Pareil au Scythe de la fable, — c'était peut-être au Thrace, — il

Tronque son verger contre toute raison
Sans observer temps ni saison,
Ni lunes vieilles ni nouvelles,
alors que le vieillard grec, lui, plus prudent, se bornait à « ôter le superflu pour que le reste en profitât d'autant. »

Les théories vieillottes de Molière ont fait leur temps. Les idées marchent. Le « struggle for life » a tué les Martines. Le bonhomme Chrysale lui-même ne prêtendrait plus de nos jours que

Nos pères, sur ce point, étaient gens bien [sensés
Qui disaient qu'une femme en sait toujours [assez

Quand la capacité de son esprit se hausse
A connaître un pourpoint d'avec un haut [de chausse.

Il s'agit bien de précocité, aujourd'hui, avec le chemin de fer, l'électricité, le télégraphe, le téléphone, l'industrialisme à outrance, l'Argent devenu Roi !

La voilà bien la fatalité économique. La Corse n'y échappera point.

Quant à l'évolution antérieure à la quelle, M. Maestrati, vous ne semblez pas croire, il n'est pas nécessaire d'aller bien loin pour en trouver les manifestations les plus palpables. Elle est dans les mœurs. La civilisation française nous gagne insensiblement et à notre insu. L'infiltration s'effectue presque malgré nous. Les classes dirigeantes n'y ont pas échappé. Pourquoi le paysan, pourquoi la femme resteraient-ils en dehors du mouvement ?

Peut-on enrayer la marche du progrès ? Je ne le pense pas.

Et quand on parle de mettre le « holà » pour diminuer le nombre toujours grandissant des aspirantes aux diplômes universitaires, on commet, à mon avis, une double faute ; d'abord, il y aurait imprudence à se mêler des petites affaires du paysan ou du citadin, qui s'embêtera si on le bousculе. Et puis, il y aurait aussi une injustice criante à nous donner des lois d'exception. Les examens doivent être, en Corse, au même niveau que dans les autres départements français. On ne doit, sous aucun prétexte, se montrer ici plus sévère qu'ailleurs. C'est du reste ce que les chefs de l'Enseignement comprennent bien, et le holà dont parle M. Maestrati a dû laisser rêveur notre sympathique Vice-Recteur...

Disons-le en terminant : rarement on aura vu la presse d'un département français traiter avec autant de légèreté des questions aussi graves.

Quelle que soit l'opinion de chacun, il y a dans ce débat un sentiment de la mesure qui a été dépassé. Le corps enseignant insulaire — élèves comme maîtresses — méritait mieux que cela.

Il est temps qu'on s'en souvienne. J'ai toujours pensé qu'on devait parler sérieusement de choses sérieuses. Je ne changerai pas d'opinion sur la question qui nous occupe.

J.-D. PINELLI.

Chronique des Cours

21 juin 1794. — La consulte Anglo Corse de Corte décide d'envoyer une députation au roi d'Angleterre pour lui porter la couronne du royaume de Corse.

Paoli, chargé de désigner les députés qui devaient faire partie de cette députation, choisit Colonna Cesari, François Galeazzini, Nobili-Savelli et François-Marie Pietri.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 22 Juin, à 8 h. 1/2

Marche Algérienne,	Bosc.
Jeanne Maillotte, ouv.,	Reynaud.
Retour à la Vie, valse,	Chalnes.
Le Trouvère, fantaisie,	Verdi.
Pour avoir la fille, mazurka,	Holzer.

Le Chef de Musique, J. LANT.

Concours Agricole scolaire

M. l'Inspecteur primaire de Bastia a adressé la note de service suivante aux instituteurs de l'arrondissement :

Bastia, le 19 juin 1905,

Monsieur l'Instituteur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance ce qui suit :

Le Syndicat Agricole de Bastia a décidé d'instituer un concours de 100 francs de prix, entre tous les élèves des cours moyens et supérieurs de l'arrondissement de Bastia.

Le concours aura lieu à Bastia, le 20 juillet 1905, à 8 heures du matin, à l'école de la place Saint Nicolas.

Les candidats seront répartis en deux séries : la première comprendra les élèves des cours moyens, candidats ou non au certificat d'études primaires en 1905 ; la seconde sera réservée aux élèves des cours supérieurs pourvus du certificat d'études.

Pour prendre part au concours les candidats devront adresser, avant le 18 juillet, au bureau du Syndicat agricole de Bastia :

1° Un bulletin de naissance délivré par le maire ;

2° Une notice contenant les nom, prénoms, âge du candidat, l'indication de la commune où il reçoit l'instruction et du cours auquel il appartient et, s'il y a lieu, la date de l'obtention du certificat d'études. (Une seule notice suffira pour tous les élèves d'un même cours).

Les épreuves seront écrites ; elles comprendront trois questions portant, dans chaque série, sur les notions agricoles du programme spécial à chaque cours.

Les épreuves seront notées de 0 à 20.

10 prix seront décernés aux candidats classés les premiers.

Première série (cours moyen) : 1° 20 fr. en argent ; 2° 10 francs en argent ; 3° un livret de 5 francs de la Caisse d'épargne ; 4° un livret idem ; 5° un livret idem.

Seconde série (cours supérieur) : 1° 25 francs en argent ; 2° 15 francs en argent ; 3° un livret de 5 francs de la Caisse d'épargne ; 4° un livret idem ; 5° un livret idem.

Les prix ou livrets qui ne pourraient être attribués dans une série seront repartis dans l'autre.

Je n'ai pas besoin d'insister longuement sur l'importance de l'œuvre entreprise par le Syndicat agricole de Bastia. Je suis persuadé qu'avec moi, vous applaudirez à son initiative si heureuse. De toutes nos forces, nous devons seconder le Syndicat dans ses vues généreuses et travailler avec lui au relèvement de l'agriculture en ce beau pays de Corse. Aussi, je ne saurais

trop vous engager à faire inscrire au concours les meilleurs élèves de votre école.

Veuillez agréer, etc.

L'Inspecteur primaire,
CACHARD.

Monsieur le Vice-Recteur de la Corse a autorisé le Concours.

L'Etat des Récoltes

Le bureau de la Statistique agricole publie les renseignements suivants qui lui ont été fournis par le Préfet de la Corse, d'après les rapports des professeurs d'agriculture:

Les blés sont généralement beaux, sauf sur quelques points où il ils sont envahis par les mauvaises herbes. Les seigles, orges et avoines ont bonne apparence. Les luzernes ont donné une première coupe abondante, mais le temps n'ayant pas été favorable au fanage, la qualité du foin laisse à désirer.

Les prairies naturelles promettent un bon rendement. La culture des maïs et des pommes de terre donne de bonnes espérances. La majeure partie du vignoble se trouve dans de bonnes conditions; toutefois les maladies cryptogamiques causent quelques dégâts. Les oliviers ont fleuri d'une façon exceptionnelle.

Soirée de Bienfaisance
au bénéfice
DES MALADES DE L'HOPITAL CIVIL

Une grande représentation de bienfaisance sera donnée le vendredi 23 courant, à 9 heures du soir, au Casino-Théâtre de l'Exposition.

PROGRAMME

Première Partie

Allegro, marche pour piano et violons, par des amateurs de la ville.

Chœur de Jeunes filles, sous la direction de Mlle Gleise.

Deuxième Partie.

« Le Commissaire est bon enfant », saynète comique en un acte de Georges Courteline.

Troisième Partie.

Chœur de Jeunes filles.

Quatrième Partie.

Allegro pour piano et violons.

« Bacchi per Corsica », revue locale humoristique en 2 actes de M. Joseph Ajaccio, avocat.

Cette pièce si fine et si délicate, a déjà obtenu le plus vif et le plus légitime succès à la Chambrée musicale. Il y aura cette fois des décors nouveaux qui produiront un effet des plus heureux.

Le prix des premières places a été fixé à 2 francs, celui des deuxièmes à 1 franc.

La location sera ouverte à partir de mardi matin, à 8 heures, à l'Hôpital Civil (bureau de l'Economat).

Il n'y aura pas de plateau.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

Ont été nommés percepteurs de 4e classe:

à Bismont, M. Vigezzi, adjudant au 1er bataillon de chasseurs à pied.

à Cendrebrunde, M. Santelli, adjudant au 33e.

à Sourcia, M. Tomasi, percepteur surnuméraire de la Corse.

— Le caporal Pietrini, du 4e régiment colonial, a été nommé caissier à Lyon.

— Le soldat Novella, du 6e régiment d'infanterie coloniale, a été nommé chevalier de l'ordre royal du Cambodge.

Bastia Exposition

Mercredi 21 juin — Entrées payantes 366. Record des tickets-réduction: Gasparini, Luciani, Lota, Orsini. Aujourd'hui jeudi, les jeux de Stantara et autres commencent à 3 heures et demie. Plusieurs prix en espèces.

Au Cinématographe. — Grande matinée; au programme: le Voyage du roi d'Espagne à Paris, son entrée au château de Versailles. Rappelons que les visiteurs du cinématographe reçoivent à titre gracieux de la part de M. Hivernaux une entrée gratuite pour l'ensemble de l'Exposition.

Au Casino Théâtre. — « Mireille », opéra comique en quatre actes, a obtenu, mardi soir, un vif succès.

La place me manque pour donner une analyse complète de la pièce. Malgré tout, je ne puis me résigner à passer sous silence les meilleures phrases de l'ouvrage: Citons le duo de la bonne Carabosse « Tavene » avec Mireille, celle-ci chante avec âme: « A toi mon âme, je suis la femme (heureux Vincent); Souviens-toi que je t'aime. Le poète Mistral, connaissant à fond le cœur de la femme, met dans la bouche de son héroïne, d'ne phrase qui la dépeint bien: « Pour qu'on vous aime ne dites jamais je vous aime. » (Que l'on vienne après çà vous dire que la femme n'est pas une mâtrée sur les questions du cœur)

Papa « Mireille » possède une très jolie voix et en tenant compte de son émotion l'on peut dire qu'il a très bien chanté son rôle. Ici, je relève cette phrase (toujours Mireille qui parle): Non, je ne suis pas folle, l'aveu que je fais s'échappe de mon cœur. Après cet aveu dépouillé de coquetterie, la prière fait suite: Si ma mère était là, elle aurait pitié de mes larmes. Mme Dupont est tout simplement délicieuse dans ses applications à son paterne, et nous devons savoir gré à M. Pradel qui sait que l'on ne joue pas la comédie tout seul, d'avoir, durant cette prière, aidé l'artiste par ses jeux de physionomie. Décidément, j'avais dit vrai, M. Pradel est bien supérieur dans l'opéra comique. M. Nardin suivant notre conseil (c'est l'étude qui manque le plus) a chanté en Ourias impeccable. Le public lui a montré sa reconnaissance en le forçant à briser sa romance. Comme la dit si bien et si justement mon confrère du *Bastia Journal* au sortir d'un chorale ténor nouvellement venu les choeurs sont tombés à tête que veux-tu dans le pétrin du bafouillage chassez le naturel il revient au galop.

Au troisième acte, un joli petit berger chante à ravir sa romance. On m'assure que ce joli berger touche de très près à l'étoile. Ça ne m'étonne pas qu'il chante avec méthode. (Petit berger deviendra grand pourvu que Dieu lui prête vie) Dans le final chanté par Tavenese et Mireille, les deux artistes ont fait preuve d'un réel talent, elles ont le respect de la partie écrite par le maître, aussi les jolis vers de Mistral vous font courir au frisson dans le cœur.

« L'église des Saintes Œuvres ouvre sa porte aux malheureux. »

En somme, une très belle soirée où Mme Dupont a conquis à tout jamais l'estime des Bastiais.

Encore une fois, merci, M. Sauvageol. Mais on nous dit que Mme Dupont nous quitte! Est ce vrai?

⁂

Ce soir: Miss Helyett, opéra-comique en trois actes de Maxime Boucheron, musique d'Audran.

QUART D'ŒIL.

⁂

On trouve à notre librairie la « Mascotte, » les « Mousquetaires au Couvent, » « Fille de Mme Angot, » et la plupart des opéras comiques du répertoire du Casino.

Faites la paix avec votre estomac

Les Pilules Pink

obtiendront cette Paix

Déclaration d'un employé

Il est urgent que vous fassiez la paix avec votre estomac. La dyspepsie s'il se prolonge entraînera les pires désagréments. Sans parler des souffrances que vous continuerez à endurer, vos affaires en pâtiront beaucoup. Si vous ne mangez pas, ou si vous mangez peu, vous ne travaillerez pas, votre humeur en souffrira aussi, vous n'aurez plus votre entrain, votre bonne humeur nécessaires dans le commerce, cette bonne humeur qui vous a fait, jusqu'au moment où vous êtes tombé malade, désirer vos meilleures affaires. La raison de votre présence vers la raison de votre santé et de votre bourse. Quelques boîtes de pilules Pink pour personnes âgées prises en se conformant autant que possible aux prescriptions inclusives que contient le prospectus entourant chaque boîte vous feront faire immédiatement la paix avec votre estomac. Or, chez les particuliers comme chez les peuples, les périodes de paix sont les périodes de prospérité. N'est ce pas aussi parce de désharmonie sans appeler immédiatement la preuve de ce que nous avançons. Nous disons que les pilules Pink guérissent et nous donnons toutes les preuves de guérisons.

Nous vous donnons aujourd'hui l'appréciation de M. Mouyon Benoît, employé des contributions indirectes, 8, rue Vigon de fer, Limoges (Haute-Vienne).



M. MOUYON BENOIT
Employé des contributions indirectes guéri par les Pilules Pink.

« Depuis quinze mois, écrit-il, je souffrais de douleurs intolérables dans la région épigastrique, douleurs que plusieurs médecins attribuaient à un état de faiblesse générale, provenant de surmenage. J'ai essayé de tous les remèdes, mais en vain, et ce n'est seulement qu'après l'emploi de deux boîtes de pilules Pink pour personnes âgées que j'ai obtenu une amélioration sensible, laquelle s'est changée en prolongeant le traitement en guérison complète. Aujourd'hui je peux absorber sans dîner sur l'estomac quelle nourriture, lourde ou légère. »

Prenez-vous dès aujourd'hui les pilules Pink pour personnes âgées et peut-être aujourd'hui. Vous commencerez ainsi aujourd'hui à faire la paix avec votre estomac.

L'effet des pilules Pink, pour personnes âgées, est immédiat parce qu'elles donnent du sang aux chaque dose. Or, qu'est-ce qui cause vos maux d'estomac, vos mauvaises digestions? La faiblesse des organes de l'estomac et de l'intestin. Que le est la cause de cette faiblesse? La pauvreté du sang. Les pilules Pink, pour personnes âgées, guérissent par leur action sur le sang, l'enrichissant, la chlorose, la faiblesse générale, le rhumatisme, les pertes d'urine. Par leur action sur le système nerveux si on guérissant, la neurasthénie, la débilité nerveuse, migraines, névralgies, sciatique, danse de Saint-Guy. Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt: Gabin, pharmacien, 23, rue Bailly, Paris, 3.50 la boîte. 17,50 les 6 b fres, franco.

Cour d'Assises

Présidence de M. GABRIELLI, conseiller

Audience du 21 juin

Assassinat

Deux cultivateurs de Grosso, Codaccioni Antoine Jean et Codaccioni Frédéric ont à répondre d'un homicide volontairement commis avec préméditation et guet-apens sur le nommé Codaccioni Jacques-Antoine.

L'acte d'accusation est ainsi conçu:

Acte d'accusation

Dans les premiers jours du mois d'août 1903, Codaccioni Antoine-Jean s'était rendu en compagnie de son cousin-germain Codaccioni Frédéric et de son camarade Codaccioni Jacques-Antoine dit « Ratama » à Castirli, sur le territoire de Bilia, à la recherche d'une vache qu'il avait récemment achetée dans ce hameau au sieur Tramoni Antoine et qui s'était égarée. Après de vaines recherches, ils rentrèrent dîner et coucher à la bergerie du Tramoni Antoine à qui Codaccioni Antoine-Jean dit: « Ta vache me coûtera cher, » puis il raconta qu'ayant déposé sa veste à terre pour être plus libre de ses mouvements, il avait constaté la disparition d'une somme de 120 francs renfermée dans son porte-monnaie, ajoutant que cette somme lui avait été prise par une des personnes qui l'accompagnaient.

Quelques jours après, Codaccioni Antoine-Jean accusait publiquement Codaccioni Jacques-Antoine, lequel a toujours énergiquement protesté contre cette accusation, de lui avoir soustrait cette somme et en réclamait la restitution au père de ce dernier qui se déclara prêt à s'exécuter si la preuve de cette soustraction lui était faite. Exaspéré de cette résistance et ne pouvant faire cette preuve, Codaccioni Antoine-Jean résolut de se venger: Il fit part de ses intentions à un sieur Tomasi François qui essaya de le calmer et invita Codaccioni Jacques-Antoine à se mettre sur ses gardes. Un sieur Alfonsi Antoine-Marc s'étonnant un jour de le voir armé d'un fusil, Codaccioni Antoine-Jean lui répondit: « Bientôt tu entendras quelque chose entre Rotama et moi. »

Ces propos avaient tellement impressionné le témoin que celui-ci crut devoir, le jour même, prévenir Codaccioni Jacques-Antoine qui s'écria: « Il me tuera s'il veut, mais il tuera un innocent. » Le premier septembre, croisant avec la dame Giovanni Marinccia de son différend avec Codaccioni Jacques-Antoine, il dit: « C'est lui qui m'a pris mon argent; j'en ai la preuve; j'ai trouvé un objet lui appartenant près de ma veste: je vais le tuer, » et comme la dame Giovanni lui remontrait qu'il s'exagérait les torts de Codaccioni Jacques-Antoine et lui faisait observer qu'on ne tue pas un homme pour si peu, il répondit: « Il m'a fait d'autres torts; on n'est pas d'aujourd'hui que je l'ai sur l'estomac. »

Le 11 septembre, Codaccioni Antoine-Jean et son cousin Fenlarici, passaient ensemble la journée et la nuit à Sartene. Codaccioni Antoine-Jean charge un sieur Gerardi François de monter en jument à Grosso et de la parquer dans un enclos dénommé Chiosella qui lui appartient. Le 12, en quittant Sartene, il fit route avec la veuve Jeanne Tomasi à qui Codaccioni Antoine-Jean dit: « Il est probable que demain personne ne fera ce chemin. » Il vont passer la nuit à Grosso, se mêlant à un groupe qui stationne près de la maison de Codaccioni Jacques-Antoine et cherchant à savoir si celui-ci se rendra le lendemain dimanche à Sartene comme il en avait l'habitude, ainsi que la plupart des habitants de la commune. Ils couchent ensemble dans une enfractuosité de rocher au lieu dit « Linara » qui domine tous les enclos du territoire, à Grosso, et le lendemain 13, vers 5 heures et demie du matin, on les vit assis et causant sur une éminence d'où ils surveillent tous les mouvements des gens qui cherchent leurs montures pour se rendre à Sartene. Ils quittent un instant leur poste d'observation pour causer avec un sieur Tomasi Etienne, au lieu dit « Pontichello » Codaccioni Antoine Jean est armé d'un fusil.

Dans un enclos voisin apparaît alors Codaccioni Jacques-Antoine qui hèle Tomasi Etienne et lui demande s'il n'a pas vu sa mule; celui ci lui crie qu'il l'a vue dans l'enclos de Valdo. Codaccioni Antoine-Jean et Codaccioni Frédéric, qui ont entendu cette réponse ne perdent plus de vue Codaccioni Jacques-Antoine; tandis que celui-ci traverse le bas de l'enclos dit « Ponchiella, » un sieur Tomasi Jean de César qui était dans son enclos de la « Punta, » l'appelle et lui montrant Codaccioni Antoine-Jean et Codaccioni Frédéric, l'engage à se tenir sur ses gardes et même à ne pas le quitter; mais Codaccioni Jacques-Antoine, se sépare de lui pour aller à « Valdo » prendre sa mule. Il est suivi par Codaccioni Antoine-Jean et Codaccioni Frédéric, qui après avoir pris la même direction que lui et s'être assurés qu'il va à Valdo, redescendent sur le village dans un enclos « Chiosella » d'où il gagnent à travers champs le sentier de la « Spalla ». Or le sentier de la Spalla dessert l'enclos de « Valdo » c'est dans ce sentier que Codaccioni Jacques-Antoine s'était engagé pour aller chercher sa mule et c'est par ce sentier que forcément il devait redescendre.

Il y avait à peine vingt minutes que Codaccioni Jacques Antoine, avait quitté Tomasi Jean de César qu'une détonation retentissait du côté de la « Spalla » Tomasi Etienne accourut aussitôt trouvait Codaccioni Jacques-Antoine étendu inanimé sur le sol: et avait été atteint à la région occipitale par une balle qui avait brisé l'os frontal et réduit l'encéphale en bouillie. Il avait donc été frappé par derrière et pendant qu'il descendait le sentier de la « Spalla » pour rentrer au village. Le coup de feu était parti d'un bosquet de chênes-verts situé au amont à 25 mètres aux pieds duquel furent retrouvées les bourres. Codaccioni Antoine-Jean et Codaccioni Frédéric qui se trouvaient sur les lieux du crime s'enfuirent précipitamment après le coup de feu et se séparèrent aussitôt, alors qu'il ne s'étaient pas quittés depuis trois jours et qu'ils avaient formé le projet, s'il faut les en croire, de se rendre ensemble à Portigliolo pour procéder à un deobuage. Codaccioni Frédéric s'est constitué prisonnier le 3 octobre 1903. Quant à Codaccioni Antoine Jean, il s'est soustrait depuis lors aux recherches de la justice menaçant de mort les témoins appelés à déposer devant le magistrat instructeur. Tombé dans une embuscade, il a été arrêté par le gendarmerie le 12 mars 1905. Il était armé jusqu'aux dents et possédait l'équipement complet du bandit.

M. l'avocat général Angeli occupe le fauteuil du ministère public. MM. de Carvalla et Nivaggioli sont chargés de la défense des accusés.

Après l'interrogatoire des accusés, l'affaire est renvoyée à demain.

Bourse de Paris

	20 juin — 21 juin
Rente 3 0/0 ancien	99.85 — 99.80
— 3 p. 0/0 amortis	99.00 — 99.25
	et cetera.

Avis & Communications

Jeunesse Bonapartiste. — Les membres de la Jeunesse Bonapartiste sont informés que les réunions ont lieu tous les samedis à 8 heures du soir, au local, six rue du Dragon, 4, (Citadelle).

Ordre du jour: Lecture des statuts.

Brevet de capacité

Sur 106 aspirantes qui ont pris part aux épreuves écrites, 43 ont été admises aux épreuves du 2e degré.

39 ont été déclarées admissibles à subir les épreuves orales qui commenceront ce matin à 7 heures.

Voici leurs noms:

Mlles

Acquaviva Marie-Rose.
Baldacci Marie.
Bratolacci Hortense.
Canquoin Louise.
Castellani Marie.
Chiniac de la Bastide Marguerite.
Compayrot Almasie.
Costa Pauline.
Farinole Elisabeth.
Ferrandi Ursule.
Fieschi Marie.
Franceschini Cacciocca.
Franceschini Marie.
Gaoge Constance.
Giacomoni Pauline.
Giammattei Charlotte.
Giannorsi Domitilde.
Graziani Barthe.
Lanfranchi Antoinette.
Leoni Marie.
Lucciani Lotilde.
Maraninchi Marie-Restitude.
Marchetti Gentile.
Marrel Marie.
Martinenghi Angèle.
Monti Adrienne.
Pozzoli Marie,
Quinchini Yvonne.
Rutali Théodora.
Sandini Graciense.
Salvetti Pauline.
Santini Marie-Ornde.
Vellutini Marie.
Vincenti Estelie.
Vincenti Jeanne.
Viola Marie.
Vittini Dévote.
Vittori Benoîte.
Vittori Jérômine.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 21 juin

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 24 8 à midi, + 24 5 à 6 heures du soir, + 26 3 Maxima, + 28 4 Minima, + 20.

Baromètre. — 7 heures du matin, 765 mm, à midi, 765 mm, 6 heures du soir, 764 mm.

Vent. — Dans la matinée, N. E. très, Dans l'après-midi, N. E. modéré.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin: 0 mm.

Carnet mondain

On vient de célébrer à Nice, le mariage de M Dominique-A. Simarcelli avec Mlle Marguerite Mouton de Guérin.

Les témoins du marié étaient MM. le lieutenant Sammarcelli, du 112e d'infanterie, et Charles Sammarcelli, commis des travaux publics en Indo Chine; ceux de la mariée, Mme Germaine Gentil, sa sœur, et M. Audibert, directeur du *Radical*.

Orphéon Bastiais

L'Orphéon Bastiais a donné lundi soir son premier concert public sur la place Saint Nicolas. Ou a particulièrement bien exécuté le chœur à 4 voix du Comte Ory.

Les orphéonistes ont été chaleureusement applaudis; ils ont bien mérité cette approbation de leurs concitoyens.

Nous les félicitons de leurs progrès, et en particulier leurs chefs, MM. Louis Botta et Vincent Pieraschi.

Subventions

Le ministre de la marine a accordé les subventions suivantes, pour 1904, sur le fonds de 2 pour cent prélevé sur les primes à la marine marchande, aux œuvres ci-après reconnues d'utilité publique:

Prud'homie des patrons-pêcheurs d'Ajaccio, 100 francs; La Fraternité maritime d'Ajaccio, 100; Prud'homie de Bastia, 100; Société d'assurances de matériel de pêche de Bastia, 300 francs.

⁂

Bar Soavi

Ce soir grues. — Bière Gruber le bock-Ale 0,20 c.; le ballon 0,25 c.; le demi 0,40 c.; le SÉRIEUX 0,50 c.

⁂

Après le verdict

Suivant était rassemblement dans les travées depuis quelques jours. En portant les mains à sa tête, il la secouait branlir. Ses nuits étaient agitées et il ne mangeait que du bout des lèvres. Le fait est qu'il peut, paraît-il, dire, que pour un point... il n'a pas perdu sa tête.

Et voilà comment, tandis que tant de gens se désolent, parce qu'ils se sont vu octroyer des jours, ou des mois, ou des années d'emprisonnement, de réclusion ou de bagne, que condamnation aux travaux forcés à perpétuité a ou le don de rendre à Silvani l'appetit et le sommeil. Depuis longtemps ce dévoyé n'avait dormi aussi tranquillement que dans la nuit de mardi à mercredi, après le verdict. Vraiment, tout est relatif en ce monde...

⁂

Objet trouvé

Il a été déposé dans nos bureaux un passe-partout trouvé sur le trottoir du boulevard.

⁂

Avis

La Direction de l'Usine à Gaz devant faire peindre les candélabres de la Ville en informe le public afin d'éviter bien des désagrémens.

⁂

Avis

M. Ferri, fondeur de cloches a l'honneur de prévenir MM. les membres du clergé qu'il se trouve actuellement à Bastia, ceux qui auraient besoin de lui pourront s'adresser à M. Nonce Penna, au Vieux Port.

Etat Civil

MARIAGES

Tonelli Eugène, ex sous-officier, et Cesolino Rose, repasseuses, tous deux de Bastia.

NAISSANCES

Maria Jeanne. — Bastelica Achille-Napoléon.

DÉCÈS

Carlotti Ange-Paul, marié, 80 ans, de Pietrosa.

Benetti Vincent, charron, marié, 59 ans, de Campannari, (Italie).

BRASSERIE
GASPARINI
5, Place Saint-Nicolas

Tout les soirs à 4 heures. Glaces assorties.

Glacière
DE CORTE

Demandez partout la Glace hygiénique, incomparable, à l'eau naturelle de la Restonica à 5 centimes le kilogramme.

Dépôts à Bastia:
5, rue Miot.
Esplanade du Palais de Justice, à côté de M. Santandrea.
Cours docteur Favale, entrée de la Citadelle.

Avis au Commerce

Le vapeur *Alpha*, de la Cie de l'Est-Tunisien, partira de Tunis, pour Bastia, le lundi, 26 courant. Il repartira de ce port pour Nice et Marseille, le mercredi 28.

La Tunisie partira de Marseille pour Bastia, le 30 courant, en inaugurant le service hebdomadaire.

Pour fret, passage, et autres renseignements s'adresser:

à Marseille, Transports Maritimes Est-Tunisien, 6, rue Saffren.

à Tunis, Direction, 6, rue d'Alger.

à Bastia, à M. Sauveur Sieco, agent, rue du Nouveau Port, 1 bis.

à Nice, à M. Honoré Hotto, agent.

Dépêches de Nuit

Service télégraphique spécial

Les Services Maritimes Postaux
DE LA CORSE

La Délégation corse à Paris

Paris, 21 juin.

M. Fraissinet est arrivé ce matin à Paris. Il a eu dans l'après-midi un long entretien avec les membres de la délégation.

A cinq heures, il s'est rendu au ministère du commerce où lui avait donné rendez vous M. le Sous Secrétaire d'Etat aux postes.

M. Fraissinet s'est montré animé des meilleures dispositions, mais marquant les limites que les intérêts des actionnaires ne lui permettaient par le dépasser.

Elections Municipales
de St-Pierre de Venaco

Paris, 21 juin.

Le Conseil d'Etat, sur la requête de M. Pieraggi, a annulé les élections municipales qui ont eu lieu le 12 juin 1904 à Saint-Pierre de Venaco.

LES AFFAIRES DU MAROC

Tanger, 21 juin.

« L'ambassade allemande continue à entretenir des relations suivies avec le sultan. On parle ici de certaines concessions obtenues par l'Allemagne, mais rien n'a encore été confirmé dans ce sens.

LES RELATIONS
Franco-Allemandes

Paris, 21 juin,

Les négociations continuent. Le prince Radolin, ambassadeur d'Allemagne à Paris, a eu ce matin une nouvelle entrevue au quai d'Orsay avec le président du conseil.

Le prince Radolin a communiqué les vues de son gouvernement sur les objections présentées par la France relativement à la conférence.

EN RUSSIE

Explosion d'une bombe à Tchenztochova

Saint-Pétersbourg, 21 juin.

Une dépêche de Varsovie annonce qu'une bombe a été lancée contre le chef de la police de Tchenztochova qui a été blessé avec plusieurs personnes.

L'auteur de cet attentat n'est pas connu.

Une grande agitation règne dans cette ville, des troubles sont à craindre.

LE PARLEMENT
Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. DOUMER

La séance est ouverte à 9 heures.

M. Canet, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Les tissus de soie

Suite de la discussion du projet de loi modifiant le tarif général des douanes pour les tissus de soie de provenance étrangère.

M. de Ramel

M. de Ramel député du Gard, dit que l'industrie séricicole traverse une crise grave.

Les tissus de soie de provenance étrangère, inondent les principaux marchés. Il importe d'élever les droits de douane pour protéger les produits de l'industrie française.

M. Dubief

M. Dubief, ministre du commerce fait un exposé de la situation. Il soutient que l'élévation des droits n'atténuera pas la crise.

M. Dévèze

M. Dévèze demande le vote du projet pour prévenir la misère qui pourrait atteindre les ouvriers de l'industrie séricicole.

La séance est levée à 11 h. 45.

Séance de l'après-midi

La séance est ouverte à 2 heures.

Le procès-verbal de la séance du matin est adopté.

LA SÉPARATION
des Eglises et de l'Etat

Suite de la 1re délibération sur le projet de loi et les diverses propositions de loi concernant la Séparation des Eglises et de l'Etat.

Article 20

La discussion est reprise sur l'article 20 ainsi conçu:

Art. 20. — Les associations et unions peuvent employer leurs ressources disponibles à la constitution d'un fonds de réserve dont le montant global ne pourra dépasser la moyenne annuelle des sommes dépensées pendant les cinq derniers exercices pour les frais et l'entretien du culte.

Indépendamment de cette réserve, qui devra être placée en valeurs nominatives, elles pourront constituer une réserve spéciale dont les fonds devront être déposés à la Caisse des dépôts et consignations pour être exclusivement affectés, y compris les intérêts à l'achat, à la construction, à la décoration ou à la réparation d'immeubles ou meubles destinés aux besoins d'autres associations ou de l'union.

Amendement Ribot

M. Ribot, député du Pas-de-Calais, dépose un amendement favorable aux petites communes et tendant à rédiger le 1er paragraphe de l'article 20 comme suit:

« Les associations et unions peuvent employer leurs ressources disponibles à la constitution d'un fonds de réserve dont le revenu total ne pourra dépasser la moitié de la somme inscrite annuellement au budget ordinaire des frais d'entretien du culte pendant les cinq dernières années. »

Amendement Réville

M. Réville développe un amendement analogue à celui de M. Ribot et qui est ainsi conçu:

« Les associations et unions peuvent employer leurs ressources disponibles à la constitution d'un fonds de réserve dont le montant global « ne pourra dépasser le total des sommes dépensées pendant les trois derniers exercices pour les frais de l'entretien du culte (y compris tous traitements nécessaires)

« Indépendamment de cette réserve qui devra être placée en valeurs nominatives, elles pourront constituer:

» 1. Une réserve spéciale dont les fonds devront être déposés à la Caisse des dépôts et consignations pour être exclusivement affectés, y compris les intérêts, à l'achat, à la construction, à la décoration ou la réparation d'immeubles ou meubles destinés aux besoins de l'association ou de l'union.

» 2. Une réserve spéciale dont les fonds devront être déposés à la Caisse nationale des retraites, pour être exclusivement affectés, y compris les intérêts, à la constitution de pensions de retraite au profit des vieux ministres et des vieux employés et salariés conservés pendant trente ans au service des associations.

» Les veuves et orphelins dénommés à ces pensions pourront bénéficier de retraites proportionnelles dans les conditions qui seront déterminées entre les associations et leurs ministres, employés et salariés. »

Sur l'opposition de M. Briand, rapporteur, les amendements Ribot et Réville sont renvoyés à la commission par 293 voix contre 275.

La séance est suspendue pour permettre à la commission d'examiner les dits amendements,

Reprise de la séance

A la reprise de la séance, M. Briand, rapporteur, fait connaître que la commission s'en rapporte à la décision de la Chambre au sujet des amendements Ribot et Réville.

Amendement Rose

M. Rose, député du Pas-de-Calais, demande à la Chambre de modifier comme suit le texte adopté par la commission pour le 1er paragraphe de l'article 20



MONTECATINI SUR MER

Etablissement des Eaux « Della Salute »

à LIVOURNE

Ces Eaux purgatives naturelles, très appréciées dans la région depuis plus d'un siècle, possèdent, à des degrés différents, tous les éléments constitutifs des sources les plus connues et les plus efficaces, à base saline, d'Italie et de l'Etranger.

Leur contenu, enrichi par le très précieux agent thérapeutique qu'est l'iode, qui s'y trouve dans de justes proportions pour l'usage interne du traitement, concourt à faire de ces eaux un type des plus efficaces pour les cures les plus variées des affections de l'estomac, des intestins, du foie, de la régénérescence du sang.

L'efficacité et la réputation de ces eaux salines iodurées ont donné l'idée de réunir les sources dans un établissement grandiose, qui a été ouvert le 1er mai. Cet établissement comprend tout ce que la science, l'hygiène et l'art moderne ont inventé de mieux afin que le traitement puisse produire tout son effet.

L'Etablissement s'élève dans un site très agréable, entouré de jardins et de bois, où on a le double avantage de respirer l'air si vivifiant des montagnes et de jouir de la brise si fraîche et si salubre de la mer. Il se trouve tout à fait à l'extrémité de la grande allée des aqueducs, ombragé de platanes et de chênes séculaires, et à deux kilomètres à peine du centre de Livourne.

Directeur général technique

M. le prof. commandeur G. QUERIOLO

Directeur de la Clinique médicale générale à l'Université royale de Pise.

Sous-Directeur, **M. le prof. chev. Jacques Lombroso**, de l'Institut des Cours supérieurs de Florence ; — Directeur adjoint, le **docteur Darius Boccardo**, de la Clinique de l'Université royale de Pise.

LE PHÉNIX

COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE

SUR LA VIE ET L'INCENDIE

Fondée en 1819

Fonds réalisés : **200** million; Valeurs assurées encours: **800** millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie La Phénix, a Bastia, 17, Bd Paoli.

ANCIEN CABINET PRADIER

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

successeur

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

24 Paoli, 13, au 1er Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'elle trouvera, à son cabinet, toutes les garanties de sécurité désirables.

Il ne saurait donc trop recommander à ceux qui ont besoin de ses services de ne pas se laisser tenter par les offres fallacieuses de certains charlatans qui, sans aucune compétence, ne cherchent qu'à exploiter la crédulité publique.

L'un des rédacteurs gérant,
MATHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE — LE MELLE

SCIES à RUBAN, TOURS, MACHINES à bois

OUTILS FRANÇAIS et AMÉRICAINS pour tous Métaux

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAÏDE COLOMBANI

Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

Demandez et offrez dans tous les Cafés AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

1re Communion

Pendule-Cadeau

A l'occasion de la Première Communion la Bijouterie Mattei a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir un très riche assortiment d'objets de 1re Communion tels que: Missels, Chapelets, Dizaines, Tours de cou, Médailles, Crucifix, Bagues or et argent, etc., etc., qu'elle vend à des prix excessivement bon marché, se contentant de gagner peu pour vendre beaucoup.

La Bijouterie Mattei a également l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'à cette même occasion et en dehors de ses prix réduits, elle fera cadeau d'une BELLE PENDULE en bois sculpté, à toute personne qui fera un achat de n'importe quelle espèce et dont le montant sera supérieur à 30 francs.

30, Boulevard Paoli, Bastia

LA GRAINE St-VINCENT

guérit radicalement

CONSTIPATION

Hémorroïdes, Maladies du Ventre

Foie, Vessie, Voies urinaires

Procure à Tous

Santé, Vigueur

A. DETHOREY. Phien spécialiste, NANCY

envoi contre mandat

Boîte 2 francs. — *Dans toutes les Pharmacies*

BONNE OCCASION

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; Futailles pour vin neuves et usagées, toutes contenances, à des prix très avantageux.

S'adresser au concierge de Toga.

Atelier de Dorure

SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur

Rue des Terrasses, Bastia

Travaux et réparations d'objets d'Eglise

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.

Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.

Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

Installation à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier du Gaz

Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage. — Travail soigné et garanti.

Vin, Pétrole Alcool à brûler

Vins rouge et blanc, le litre 0,20.

Pétrole de la Cie Générale des Pétroles, 0,35.

Alcool à brûler, 0,75.

Magasin : 7, rue de l'Opéra, près de la Poste.

Agents généraux pour toute la Corse des Produits de la Grande Chartreuse

L.-N. MATTEI Cie | à BASTIA, à AJACCIO, à CORTE.

Prix courant tous droits acquittés :

Chartreuse verte, le litre 10 fr.
id. id. le 1/2 litre 5 fr. 25.
Chartreuse jaune, le litre 8 fr.
id. id. le 1/2 litre 4 fr. 25

N. B. — Remise spéciale aux acheteurs par caisse.

A vendre ou à louer

Cours Grandval, 34, 4me étage, Ajaccio

Deux appartements composés chacun de 7 pièces, un cabinet, un long couloir, soupente, mansarde et belvédère. Balcon sur la devant et grand balcon sur la cour. Escalier riche.

S'adresser à Mme veuve Rose, avenue du Premier Consul, 2, 3me étage, Ajaccio.

DENTISTE

Le cabinet du docteur Vincenti, 1, rue de l'Opéra, en face les magasins Orenga, sera ouvert du 1er au 9 de chaque mois.

Mme MASSEL, née WOOD, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

BLANCHISSAGE et Repassage

Mlle MARIE VESPERINI

rue Notre-Dame, Ajaccio

Travail soigné

L'ARGUS DE LA PRESSE

Fondé en 1879

LE PLUS ANCIEN OFFICE DE COUPURES DE JOURNAUX

Lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, ou fournit les extraits sur n'importe quel sujet.

*PARIS. — 14, rue Drouot, — IX*e

CORRESPONDANTS de L'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Berne, Milan.

ÉCONOMIE — ÉLÉGANCE

LA MODE ILLUSTRÉE

Journal de la Famille

TRANSFORMÉ

AGRANDI

sous la Direction de Mme Alice RAYMOND

PRIX D'ABONNEMENT

Suisse, Belgique, Italie : 1 mois, 0 fr. 50 ; Trimestre : 1 mois, 2 fr. ; 6 mois, 4 fr. ; Un an, 8 fr.

56, rue Jacob, 56 — PARIS

Toutes les Dames sont le plus grand intérêt à se servir

DES PATRONS DÉCOUPÉS

DE " LA MODE ILLUSTRÉE "

AVEC LEGENDE EN TEXTE CLAIR

TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI

Demander à l'Administration du Journal un NUMÉRO SPÉCIMEN de 16 pages in-8, avec gravure coloriée sur la 1re page, envoyé gratis et franco

Le numéro se trouve également chez tous les Libraires de Bastia, de Corse, M. rue Joseph, Paris

On s'abonne également dans toutes les Librairies et dans tous les Bureaux de Poste.

MAISON L.-N. MATTEI et Cie

Produits Recommandés

La délicieuse LIQUEUR CÉDRATINE

digestive et rafraîchissante

L'inimitable VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

XXXe ANNÉE — VENDREDI, 23 JUIN 1905 — N° 149

00297

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

MATHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	3 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	8 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Félix.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h 54 m. — Coucher, 7 h. 13 m.
Lune Pleine, le 16 — Dernier quar., le 24.
FÊTE DE DEMAIN : Saint Jean.

22 JUIN

L'ASTRAGALE EN FAUX

Une des légumineuses fourragères, fort ancienne, mais inconnue de la pluralité des agriculteurs, sur laquelle M. le docteur D. Clos, correspondant de l'Institut et directeur du Jardin des plantes de Toulouse, a attiré leur attention, est l'Astragale en faux (*astragalus falcatus* Lam). Vivace, très appétée des bœufs et des chevaux, cette légumineuse peut servir de succédané de la grande luzerne, là où celle-ci ne peut prospérer. Elle est originaire de la Russie orientale et méridionale. Un des principaux habitats de cette plante est Elisabethpol, dans les environs de Tiflis, Georgie russe.

A tiges droites, hautes, formant de fortes touffes aux rameaux presque glabres et garnis de nombreuses feuilles composées chacune de 17 à 21 folioles assez lisses à peu près glabres, sans odeur, un peu pointus, pétiolées, verts en dessus et d'un vert pâle en dessous, l'Astragale en faux se plaît sous les climats tempérés et probablement aussi sous les climats froids. A Toulouse et à Montpellier, au jardin des plantes de cette ville, cette légumineuse vivace prospère d'une façon merveilleuse. Dans les régions sujettes à la sécheresse, telles que l'Algérie, la Tunisie et d'après les essais qui ont été poursuivis par certains expérimentateurs, elle n'aurait, à moins d'être arrosée, aucune chance de réussir. A l'automne, cette légumineuse perd les divers organes aériens inutilisables, et quand elle a bien pris possession du sol, elle est pourvue d'une longue racine, pivotante, rameuse, surmontée d'une forte souche, et passe bravement les hivers les plus rudes. Elle végète, au printemps, avant la grande luzerne, et se montre résistante aux attaques des insectes.

Il convient d'ajouter que de tels résultats sont obtenus dans un terrain meuble, défoncé et d'une certaine profondeur. Toutefois, d'après ce que Candolle a écrit sur cette plante, elle ne serait pas difficile sous le rapport de la nature des terrains, mais elle refuserait à végéter en sous-sol aqueux. S'accommodant des terrains granitiques ou crayeux, montagneux ou non, compacts ou légers, cette légumineuse peut, avec quelques soins culturaux, donner au moins deux coupes ; elle viendra, en tous cas, si l'on tient compte de son origine, à des altitudes que ne supporte pas la grande luzerne.

La multiplication de cette légumineuse a lieu par graines et par boutures prises au bas de la tige, mais ce dernier procédé peut porter préjudice à la végétation postérieure des plants-mères et, dans ce cas, il convient de s'en tenir à la propagation par graines. Celles-ci sont réniformes, jaunâtres, aplaties et d'un beau luisant ; elles mesurent 3 millimètres environ de longueur et sont caractérisées à leur point d'attache, par une profonde cicatrice.

Quoique pourvues de leur faculté germinative, les graines d'Astragale en faux présentent un inconvénient qui a peut-être été la cause jusqu'ici du peu d'extension de sa culture. En effet, elles germent lentement et d'une façon inégale et capricieuse, mais en accompagnant le semis d'un engrais actif et en procédant pour ces graines comme pour le sulla (battage, frottement au mélange avec du sable siliceux, à grains anguleux, ou émoulinage à partir d'une minute, etc.), il est probable que l'on parvienne à stimuler sensiblement cette lenteur de germination. Il conviendra, en tous cas, pour combler les vides qui se produiraient dans la culture de cette légumineuse, d'élever au certain nombre de plantes en pots.

Le semis de cette légumineuse se fait en automne ou au printemps, selon les climats. A l'Ecole d'agriculture de Montpellier, M. Vidal, préparateur à la station des semences de cette école, a constaté que le semis d'automne avait une avance de un mois et demi sur les jeunes plantes issues de semis de printemps, mais ces dernières étaient susceptibles de résister aux sécheresses les plus intenses, tandis que les jeunes plantes naissant en février de semences répandues à l'automne peuvent être détruites par des gelées tardives.

Le semis est fait à la volée, et la quantité de graines à répandre par hectare varie de 30 à 35 kilogrammes, après enlèvement du légument.

Comme la germination de la graine, la plante, une fois levée, est faible et d'un développement lent au début, ce qui implique l'obligation de sarcler sérieusement le sol, de le purger de mauvaises herbes et surtout de le labourer profondément avant qu'on lui confie la semence, car ce n'est qu'au printemps de la seconde année que l'Astragale en faux prend un certain développement foliacé. Il est vrai qu'on peut modifier cette lenteur par l'emploi d'engrais chimiques à action rapide.

J.-B. CASTELLI.

Soirée de Bienfaisance

au bénéfice

DES MALADES DE L'HOPITAL CIVIL

Une grande représentation de bienfaisance sera donnée le vendredi 23 courant, à 9 heures du soir, au Casino-Théâtre de l'Exposition.

PROGRAMME

Première Partie

Allegro marche exécuté par la Lyre Bastiaise.

Chœur de Jeunes filles, sous la direction de Mlle Gleize.

« Le Commissaire est bon enfant », saynète comique en un acte de Georges Courteline, interprétée par des amateurs de la ville.

Fantaisie musicale jouée par la Lyre Bastiaise.

Deuxième Partie.

Chœur de Jeunes filles sous la direction de Mlle Gleize.

Allegro pour piano et violons.

« Bacchi per Corsica », revue locale humoristique en 2 actes de M. Joseph Ajaccio, avocat.

Cette pièce si fine et si délicate, a déjà obtenu le plus vif et le plus légitime succès à la Chambre musicale. Il y aura cette fois des décors nouveaux qui produiront un effet des plus heureux.

Le prix des premières places a été fixé à 3 francs, celui des deuxièmes à 1 franc.

La location sera ouverte à partir de 8 heures, à l'Hôpital Civil (bureau de l'Economat).

Il n'y aura pas de plateau.

Le Programme et la Revue seront vendus au cours de représentation.

Balayures

Gazette rimée vers libres

Quand midi sonne
Personne
Ne s'étonne
De voir
Sous l'œil bienveillant
Des agents
De la ville
Clopin, clopant,
Des gens en guenilles
S'asseoir
Près d'une fontaine,
Se compter leurs peines,
Moins d'une douzaine
De balayeurs,
De citoyens libres
De tous les calibres
Causer sans rancœure
Des tombereaux vides,
Du tombereau plein
De choses morbides
Qu'il leur gagne pain.
Le retardataire
Qui vient en arrière
Fait de la poussière
Maître de balai
Derniers immondices
Des fièvres complices
Venant du marché.

Le commerçant balle
Après la ripaille
D'un bon déjeuner
Quand pass'les voitures
Toutes plein, d'or lures
Il pince son nez,
Il crie, il tempeste,
Esquisse un grand geste,
Puis prend du papier,
Crayon, porte plume,
Et plein d'amertume
Ecrit : c'est assez !
Qu'on nous débarrasse,
Ediles, de grâce,
De ces puanteurs.
Le journal imprime
Que c'est pis qu'un crime :
Arrêtés clameurs.
Et toujours de même

Tombereaux pesme
Viennent à midi
Apporter l'exquise
Odeur qui vous grise,
Boulevard Sebastiani.

Maire, notre père,
Entends la prière
De tes électeurs :
Gaudin qu'on vénère,
Toi seul tu peux faire
Qu'on transporte ailleurs
Toutes ces voitures
Pleins de balayures !
... Merci de grand cœur !

QUART D'ŒIL.

Anniversaires corses

22 juin 1739. — Le général de Maillebois, qui était à Omessa depuis la veille, marche sur Corte avec la brigade Auvergne.

23 juin 1774 — S'onville, pour réprimer l'insurrection des habitants du Niolo, que Nicodème Pasqualini avait soulevés, ordonne l'arrestation d'un grand nombre d'insurgés, en fait pendre deux et expédier plus de trente à Toulon où ils périrent pour la plupart dans d'étroits cachots, enfin met en ruine le Niolo.

Cet acte est d'autant plus cruel que les Niolins venaient de désarmer.

Ecoles Laïques

Les fêtes des écoles laïques de la ville de Bastia se suivent et ne se ressemblent pas.

Celle de l'an passé se fit à la sous préfecture, où M. et Mme Montigny avaient eu l'amabilité de réunir, avec les maîtres et maîtresses et des délégations des élèves de ces écoles, les membres de leur comité de patronage.

Cette année, le vingt-cinquième anniversaire de la Mutualité scolaire, qui groupe déjà 700,000 enfants de France dans une pensée de prévoyance et de solidarité, a donné au comité de patronage, et aussi au cercle Bastiais de la Ligue de l'Enseignement, qui a fêté de moitié dans la réalisation du projet, l'idée de séances du cinématographe offertes à tous et à toutes les élèves de l'enseignement primaire public de Bastia. Tout s'est passé, lundi 19, comme on l'avait désiré. Plus de 1,500 jeunes garçons et jeunes filles ont donc pris place, de 3 à 6 heures et demie du soir, devant le merveilleux écran de M. Emile Pouvieux. Sous les yeux de ce petit public émerveillé et

---

29 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE NŒUD GORDIEN

par CHARLES DE BERNARD

LA FEMME DE QUARANTE ANS

X

— Mon cher monsieur de Flamaroll, répondit le vieillard d'un ton un peu sec, je ne vous retiendrai pas longtemps, car je n'ai que quelques mots à vous dire. Vous savez aussi bien que moi que l'intérêt mutuel est la meilleure base pour toute espèce de négociation. Or, vous avez envie d'être député, et vous avez besoin de moi auprès des électeurs de Périgueux ; de mon côté, j'ai envie de marier mon neveu, et j'ai besoin de vous pour terminer ce mariage.

— Disposez de moi, répondit M. de Flamaroll, en quoi puis-je vous servir ?

— Vous allez le savoir. Madame du Flamaroll, dans une intention que je ne me permettrai pas de juger, cherche à marier monsieur d'Aligulier, son cousin, à mademoiselle de Passerot, dont je désire la main pour mon neveu. Je suis le premier en date, et pour aucune considération je ne renoncerai à mon projet. Je vous prie donc d'intervenir dans cette affaire, et de lever les obstacles que je rencontre, comme je me charge de lever ceux qui pourraient s'opposer à votre élection. En un mot, voici mon ultimatum ; pas de mariage pour Edouard, pas de députation pour vous !

— Vous avez le droit de demander service pour service, répondit le mari ambitieux avec un sourire mêlé d'amertume, j'accepte vos conditions.

— C'est aujourd'hui lundi, et l'élection a lieu au commencement de la semaine prochaine ; mes dernières instructions aux membres du collège sur qui j'ai du crédit doivent donc partir vendredi. Vos pères que vous aurez obtenu d'ici là un résultat définitif qui dictera ma conduite.

A ces mots M. de Pomenars se leva et prit congé avec une politesse hautaine destinée à venger sur le mari la petite humiliation que la femme lui avait fait subir. Après l'avoir reconduit jusqu'à la porte d'entrée, monsieur de Flamaroll, le front plus soucieux, l'œil plus sardoniquement triste que de coutume, traversa de nouveau l'appartement, et entra dans le petit parloir où s'était retirée Eudoxie.

XI

Après l'escarmouche où son habileté de femme du monde avait mis en déroute l'expérience du vieillard anachronique, madame de Flamaroll s'était assise à son piano, dans un accès de gaieté assez étranger à ses habitudes sérieuses ; mais à la vue de son mari, la joie puérile à laquelle la marche des Puritains servait de fanfare fit place à un malaise subit ; instinctivement, elle comprit qu'elle s'était trop hâtée de célébrer son triomphe, et ses doigts trahirent l'anxiété nouvelle qui venait de s'emparer de son esprit, en abandonnant le motif martial qu'ils avaient attaqué d'abord avec une victorieuse énergie.

M. de Flamaroll s'approcha lentement, et fermant la partition ouverte sur le pupitre :

— J'ai à vous parler, dit-il d'une voix grave.

— Quel air solennel ! répondit Eudoxie, qui, pour dissimuler son embarras, continuait de moduler une suite d'arpèges de plus en plus incohérente.

Le futur député accueillit avec une impassibilité glaciale le sourire qui avait accompagné ces paroles.

— M. de Pomenars vous a-t-il parlé du motif de sa visite ? demanda-t-il ensuite en regardant sa femme fixement.

— Sans doute ; mais je ne pense pas qu'il vous ait fait part du résultat, reprit madame de Flamaroll, dont le courage et le sang froid se réveillèrent à l'approche du danger.

— Quel résultat ?

— M. de Pomenars me paraît sujet à d'étranges distractions. Aujourd'hui, par exemple, il s'est figuré avoir rejoint de quarante ans. Je lui ai rappelé que nous sommes en 1836, et que les beaux jours du Directoire sont passés. Voilà tout.

Semblable aux expérimenteurs divinités du paganisme, M. de Flamaroll rejeta le sacrifice de la vieille victime que sa femme immolait politiquement sur l'autel conjugal.

— Si M. de Pomenars se prend pour un jeune homme, dit-il avec une dédaigneuse raillerie, il a eu tort de vouloir faire partager son illusion à une femme aussi experte que vous. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Ecoutez-moi, je vous prie, et si ce que je dois vous dire me force à m'écarter de ma réserve ordinaire, songez que je n'aborde pas volontairement un sujet pénible pour tous deux ! Il y a dix ans, à Lyon, lorsque je me battis avec cet homme que nous avons revu l'autre jour, et qui vous a donné, en vous insultant publiquement, une nouvelle preuve de son attachement et de sa courtoisie : il y a dix ans, dis-je, je vous aimais, assez pour être jaloux, assez pour jouer ma vie, assez pour vous tuer, et plus d'une fois j'ai été tenté de le faire. Malgré l'entraînement romanesque de votre caractère, vous n'aviez envie, je crois, ni de votre mort, ni même de la mienne, et vous n'avez rien épargné pour me guérir d'une susceptibilité si folle et si mal apprise. Vous avez réussi complètement. Il n'est point de passion qui résiste aux épreuves auxquelles vous avez soumis la mienne, point de besoin de vengeance qu'un outrage réitéré ne finisse par changer en indifférence pacifique.

(A suivre).

A LOUER

L'ancien local du Grand Café du Commerce. S'adresser à M. Simon Damiani, ainsi que pour l'achat en bloc ou en détail du matériel du dit café.

ancore plus vibrant que les photographies animées de l'habile et complaisant industriel, ont défilé, successivement, les gorges du Var (la ligne du chemin de fer) presque aussi belles que celles de Vivario, l'amusant baptême des pompiers, une statue modelée en une minute, une bataille à coups de boules de neige, le lancement du cuirassé « Liberté », un départ de troupes pour l'Extrême-Orient, la Visite du président de la République à Dunkerque, et celle, tout actuelle, du roi d'Espagne à Saumur. Et nous en oublions ; par exemple, Blanchisseuses et Marquis, scène comique.

En résumé, excellente idée, très heureusement réalisée, grâce à la bonne volonté de tous, et pour une part aussi — nous n'aurions garde de l'oublier — grâce au désintéressement de M. Boulou.

Brevet de capacité

32 aspirantes ont obtenu le brevet élémentaire.

Voici leurs noms :

Mlles

Acquaviva Marie-Rose.
Badaeci Marie.
Bradelaci Hortense.
Canqnoio Louise.
Chiniac de la Bastide Marguerite.
Farinole Elisabeth.
Franceschini Cancione.
Franceschini Marie.
Grege Constance.
Giacomoni Pauline.
Giannerai Domitille.
Graziani Berthe.
Lorot Marie.
Lucciani Laetizia.
Maraninchi Marie-Rosalinde.
Marchetti Gentile.
Morrel Marie.
Mortinenghi Angèle.
Monti Adrienne.
Pizzoli Marie.
Quilchini Yvonne.
Rutali Théodora.
Salvetti Pauline.
Santini Gracieuse.
Sestini Marie Olinde.
Vedutini Marie.
Vincenti Estelle.
Vincenti Jeanne.
Viola Marie.
Vittini Dévote.
Vittori Benoîte.
Vittori Jérômine.

Causerie Ouvrière

La gorge sèche, l'estomac creux et les yeux légèrement brûlés, je me trouvais, la nuit dernière, vers deux heures du matin — gens pudiques, voilez-vous la face — en compagnie de plusieurs de mes camarades, bons vivants par excellence et noctambules avérés. — C'était à la sortie du casino, l'on proposa un « bouliot » dans la garçonnière de l'un d'entre nous : cela promettait d'être gai.

Dépêché par ces jeunes gens, je me rendis dans un four, les boulangeries étant fermées à cette heure là, pour y faire provision de pain. Ah ! je ne dissimule pas que la sensation de chaleur que j'ai ressentie ne fût pas des plus agréables. Une impression plus pénible succéda aussitôt. A cette température tropicale, le torse nu, inondé de sueur, un homme, un seul, pétrissait la pâte de toute la vigueur de ses muscles qui, d'instant en instant, en voyait saillir.

Pendant quelques moments, je le considérai sans oser lui dire ce qui m'amenait chez lui à une heure aussi indue. Il le comprit.

« Ah ! vous en avez une santé vous autres d'aller cuire du soupe à cette heure-ci. Voilà ce que c'est que d'être capitaliste : tandis que moi, pauvre malheureux, il faut que pétrisse de 90 à 100 kilos de farine et travailler « 4 heures de temps » pour gagner « 25 sous » ; il faut donc que je fasse, pour pouvoir subvenir aux besoins les plus pressants de ma famille, deux fournées avec mise en planche et gagner pour tout cela 2 fr. 50. Mon camarade que tu vois là gagne pour la cuisson de chaque fournée 0 fr. 75. Ne trouves-tu pas que c'est malheureux ; tandis que sur le continent l'ouvrier se périt que 60 kilos, travaille 3 heures, et gagne, mise en planche comprise, 3 fr. 25, par fournée.

« En ce qui concerne la cuisson du pain, un ouvrier chargé spécialement de ce travail, appelé maître de pelle, gagne 1 fr. 75 par fournée.

« Ah ! si nous étions en même syndiqués, nous pourrions amener les patrons à nous rendre la vie plus facile.

« Mais je te raconte des histoires qui ne peuvent pas t'intéresser. Voici ton pain et amuse-toi bien. »

Un peu moins gai, je partis rejoindre mes camarades et, mélancoliquement, je me demandais si ce pauvre garçon n'avait pas toutes les raisons possibles pour souhaiter que les ouvriers boulangers constituent un syndicat au moyen duquel les patrons arriveraient à examiner avec bienveillance les légitimes revendications d'une corporation au moins aussi intéressante que les autres.

François Feuil.

Une Soirée

Les lycéens, hier, étaient en fête. Au réfectoire on leur avait servi des gâteaux et du thé, à huit heures, à l'instant précis où des garçons d'honneur singulant, à leur bonnonnière, la cocarde tricolore. Dans une cour, « la cour des grands, » des guirlandes de lanternes vénitiennes se balançaient sous les arbres feuillus ; et autour de la mare, autour des grilles, des lumières rouges et bleues dansaient. M. le proviseur Hanx inaugurait les soirées familières du mercredi. Heureuse innovation ! Dans le but de réunir maîtres et élèves, le chef de notre premier établissement universitaire avait élaboré tout un programme : musique, chants joyeux, comédies. M. le proviseur Hanx avait compris, en effet qu'après leurs études, leur travail quotidien, les jeunes gens doivent songer à leur éducation mondaine, nécessaire aujourd'hui plus que jamais. Et c'est pourquoi, les membres du Conseil d'Administration, les membres du Bureau de l'Association, les professeurs et leur famille étaient conviés à la fête qui fut délicieuse.

PREMIÈRE PARTIE

Mandolines : M. Bacci et ses élèves.
Monologue : M. Natali.
Quatuor à cordes : M. Giannarelli et élèves.
Monologue : M. Mattei.
Romances : M. Ernest Romani.
Monologue : M. Parelli.
Violon (solo) ; M. Giannarelli, accompagnement de piano, par Mme Giannarelli.

DEUXIÈME PARTIE

Monologue : M. Augustin Martini.
Mandolines : M. Bacci et ses élèves.
Monologue : M. Grisoni.
Chant : Mlle Grimaldi, piano d'accompagnement, Mlle Agostini.
Poésie : M. René Sangy.
Quatuor à cordes : M. Giannarelli et élèves.
Comédie (le Maître Tranquille) : MM. Joseph Gregori, Augustin Martini, Henri Manso, Charles Valery, Grisoni, A. Giudicelli.

Nous eûmes un buffet servi par le Grand Café Andreani : liqueurs, glaces, champagne. Et quand minuit sonna, les derniers applaudissements crépitèrent dans la cour éclairée de feux de Bengale Oui, heureuse innovation ! Les soirées familiales du mercredi ont débuté par un succès, sous l'habile direction de M. Tito de Caraffa. Elles seront offertes jusqu'au 31 juillet ; et je vous assure que toujours M. le proviseur Hanx saura nous satisfaire et nous charmer...

René Sangy.

Bastia Exposition

Jeudi 22 juin. — Entrées payantes, 411. Record des tickets-réduction, Soavi, la Croix Rouge, Roglioli, Oreste Biagini. Beau temps au fixe. Dès 6 heures, la galerie regorge de monde, beaucoup de visiteurs étrangers, les environs de Bastia sont en majorité ; à signaler quelques achats à la maison J. B. Casta, bottier de Bastia, Capitet de Nyons (Dise), L. N. Mattei et Cie. Et ce l'effet de la chaleur, tous les bons choux de vins vieux de la maison Vincent Clément montent au plafond, on s'extasie devant cette pétarade et la maison fait de bonnes affaires après dégustation toute à son bord.

Vu la chaleur torride et la fête des communions, les jeux qui devaient avoir lieu aujourd'hui, sont renvoyés à une date ultérieure.

La matinée donnée au Cinématographe a pleinement réussi : le voyage d'Alphonse XIII, maintenant au complet, a obtenu un franc succès. M. Pruniaux s'ingénie pour plaire aux tous petits qui l'ont surnommé Papa Rigolo.

Aujourd'hui vendredi, à 10 heures du matin, réunion des intéressés pour la formation d'une catégorie de jurys (Groupes I, XVI XVII, XII, XIII, XV, II, III, V, VI).

Le grand concours de pêche commencera dimanche 25 juin, à 3 heures. Le donneur demain, la liste des jurys pour cette opération. (Prière de se faire inscrire avant samedi, 6 heures du soir, au contrôle de l'Exposition.) 100 francs de prix environ. Le règlement de la pêche sera donné par MM. les jurys aux concurrents.

Quart d'Œil.

Cour d'Assises

Présidence de M. Gabrielli, conseiller

Audience du 21 juin

Assassinat

Interrogatoire

Codaccioni Antoine Jean, qui est inculpé comme auteur principal de l'assassinat commis sur Codaccioni Jacques-Antoine, se déclare vivement ému.

La victime lui avait bien volé 170 francs, mais ce n'était pas là une raison pour la tuer. Il se trouvait, le jour du crime, dans un sentier avec son parent Codaccioni Frédéric, lorsqu'il entendit le bruit d'une conversation. Un moment tout se tut, puis une détonation retentit, mais ce n'est pas lui qui a fait feu. Codaccioni Jacques-Antoine avait de très nombreux ennemis, qui lui en voulaient beaucoup pour diverses raisons. C'est probablement un de ceux ci qui a dû faire le coup.

Quant aux propos qui lui sont prêtés, comme ayant été tenus soit avant soit après l'attentat, ils sont ou faux ou dénaturés.

Codaccioni *Frédéric* nie lui aussi toute participation au crime. S'il se trouvait avec son oncle dans le sentier, c'est qu'ils recherchaient des bêtes de somme.

A un moment donné, Codaccioni Antoine-Jean n'est séparé de lui pour satisfaire un besoin pressant ; soudain une détonation retentit. Son oncle ne peut en être l'auteur, ni par suite le complice.

Après l'audition des premiers témoins, qui confirment leurs dépositions écrites, l'audience est levée et renvoyée à demain.

Audience du 22

Audition des témoins

Seize témoins, dont douze à charges, sont assignés dans cette affaire. Des quatre témoins à décharge, trois seuls répondent à l'appel de leur nom. Le sieur Jérôme, faisant défaut et ne fournissant aucune excuse, est condamné à 25 francs d'amende, sur les réquisitions conformes du ministère public.

Les témoins de l'accusation confirment leur déposition écrite. Aucun n'a vu Codaccioni Antoine Jean, pas plus que Codaccioni Frédéric faire feu sur la victime. Les uns racontent qu'Antoine Jean prétendait que Jacques Antoine lui avait dérobé une somme de 130 francs et lui en avait gardé rancune. D'autres rapportent des menaces proférées par le principal accusé contre le malheureux jeune homme et contre eux-mêmes. D'autres ont vu les accusés s'engager dans le même sentier que la victime.

Les témoins assignés à la requête de la défense viennent confirmer les dépositions précédentes.

Réquisitoire

M. l'avocat général Angeli, soutient l'accusation.

L'affaire qui est soumise à MM. les jurés présentent un caractère de gravité, qui ne saurait leur échapper. Deux hommes se sont coalisés, se sont postés, ont attendu le passage de celui qu'ils avaient choisie comme victime, et l'un d'entre eux l'a foudroyé, de derrière d'un coup de feu, qui lui fracassait la boîte crânienne. Ces deux hommes ce sont évidemment les deux accusés ; Codaccioni Antoine Jean, qui seul avait un fusil, est l'auteur ; Frédéric l'a arrêté comme complice.

L'honorable organe du Ministère public rassemble les diverses circonstances qui ont été relevées au débat, démontre qu'il ne saurait exister aucun doute dans l'esprit des juges.

Ce forfait odieux mérite d'être puni très sévèrement, surtout si l'on tient compte de la personnalité de l'auteur principal.

Demain plaidoiries et verdict.

La Nutrition

Si l'estomac est débilité, le corps affaibli par la vieillesse, l'anémie, l'excès de travail ou les suites d'une maladie ; la réparation journalière par les aliments ordinaires devient alors insuffisante. Il faut donc recourir à un supplément d'alimentation. Ce difficile problème a été résolu par le VIN DE VIAL qui, grâce à sa triple base de quina, de suc de viande et de phosphate de chaux, renferme tous les éléments nécessaires à la reconstitution des organes affaiblis.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CORTE. — Mlle Gabrielle Tristani, élève de la maison de la Légion d'honneur de Saint Denis, à peine âgée de quinze ans vient de subir avec succès les épreuves du brevet élémentaire. Nous l'en félicitons sincèrement.

∴

URTACA. — A quelques jours d'intervalle, M. Jean-Charles Bocavita vient de suivre sa fille, Mme Ventarini dans la tombe. Agé de 84 ans, il était le type de nos vieux Corses. Sa droiture, la fermeté de son caractère, ses manières affables, le rendaient une des personnalités les plus marquantes du canton de Lama.

Appelé plusieurs fois à s'occuper des intérêts de sa commune, il l'avait fait avec un dévouement et un désintéressement qui avaient acquis les sympathies de ses concitoyens.

Le jour des obsèques, l'affluence était considérable. A la population d'Urtaca s'étaient jointe les nombreux amis et parents du canton et des cantons de Santo Pietro, Belgodere, Campitello, etc.

L'absoute a été donnée par M. le Curé autouré de plusieurs ecclésiastiques des environs.

Nous adressons à Mme veuve Bonavita, à MM. Jean Paul Bonavita, Georges Renucci, Richard Venturini, Dompierre et docteur Orabona, Ignace Venturini et Toussaint Masseoni l'expression de nos douloureuses sympathies.

Société des Anciens Sous-Officiers

Dimanche, 25 courant, la Société de secours mutuels des Anciens Sous Officiers sous la présidence d'honneur de M. le Général Gouverneur de la Corse, et avec le concours de la Lyre Bastiaise, célébrera la 15e fête anniversaire de sa fondation.

La réunion aura lieu sur la place Saint-Nicolas, où les sociétaires et leurs camarades de la Société des Vétérans, porteurs de leurs insignes et décorations, devront être réunis à 9 heures d'où, précédés de la musique et drapeaux en tête, se rendront à l'église Saint-Jean, où une messe sera célébrée à 10 heures précises.

Les autorités civiles et militaires, les officiers et sous-officiers de toutes armes et de toutes catégories sont priés de vouloir bien honorer de leur présence cette fête à la fois patriotique et humanitaire.

Après la messe, présentation des deux Sociétés à M. le Général Gouverneur, apéritif, banquet.

Le Président, P.-P. Monti.

LES VARICES

L'ELIXIR DE VIRGINIE guérit les Varices, quand elles sont récentes ; il les assainit et les rend itself salves quand elles sont invétérées. Il supprime la faiblesse des jambes, la pesanteur, l'engourdissement, les douleurs, les enflures. Il prévient les ulcères variqueux ou les guérit, et empêche leurs récidives fréquentes. Traitement facile et peu coûteux. La flacon, 4 fr. 50, franco. Paris, 2, rue de la Tacherie. Envoi gratuit de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon la signature de garantie Nyrdahl.

Avis & Communications

Jeunesse Bonapartiste. — Les membres de la Jeunesse Bonapartiste sont informés que les réunions ont lieu tous les samedis à 8 heures du soir, au local, rue du Dragon, 4, (Citadelle).

Ordre du jour : Lecture des statuts.

Syndicat des patrons cordonniers. — Une réunion générale aura lieu dimanche 25 juin à 1 heure de l'après midi dans une des salles de l'Hôtel de Ville pour des affaires très importantes et la nomination d'un vice-président. Prière d'être exact.

Le président, Peraldi.

Petite Gazette

Vérité aux Almanachs pour le 22 juin

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 21,5 à midi, + 27,4 6 heures du soir, + 25. Maxima, + 28,5. Minima, + 19,7.

Baromètre. — 7 heures du matin, 766 mm. à midi, 765 mm., 6 heures du soir, 763 mm.

Vent. — Dans la matinée, N. E. faible. Dans l'après-midi, E. faible.

Etat du ciel, *découvert.*

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

∴

Matinées musicales

Dimanche 25 et mardi 27, à 4 heures, audition des élèves de Mlle Gilardi.

∴

Cour d'assises

M. le Conseiller Mariotti a été désigné pour présider la session d'assises du 3e trimestre 1905, qui s'ouvrira très probablement le 24 juillet.

∴

Première communion

La cérémonie de la première communion a mis en liesse presque toute la ville. Dans les deux paroisses et à la chapelle du Port-Neuf, il y a eu près de 400 enfants des deux sexes qui se sont approchés pour la première fois de la Sainte Table.

∴

Droit fiscal

Ont été admis définitivement à l'examen du droit fiscal, devant la faculté marseillaise libre de droit : MM. Antona, mention très bien ; Cecciaguerra, Ornéta et Paravisini avec la mention bien.

∴

La Saint-Jean

A l'occasion de la fête patronale, chant des Ires vêpres, ce soir à 7 heures et demie. Au salut, *O Salutaris*, de Krumpol, solo de baryton.

Samedi, jour de la fête, grand'messe en musique à 11 heures, chantée par la maîtrise sous la direction de M. Reginensi.

Le soir, à 4 heures, chant des vêpres. Au salut, *Tantum ergo*, de Bordese, duo pour voix de ténor et de baryton, et chœur à trois parties. Sortie, *Laudate* solennel, de Ch. Gounod, grand chœur à trois parties.

A 8 heures, bénédiction et baiser de la Sainte Relique, suivis du chant du *Te Deum* a spiendi.

∴

Banquet

On lit dans le *Petit Niçois* :

Le personnel des Grands Magasins « Aux Fabriques Réunies », s'est réuni dimanche, en un banquet fraternel. Le banquet a eu lieu dans les salons coquettement décorés de l'Hôtel Continental. Il était présidé par Mme et M. Rencoli, qui, par leur énergie et leur bienveillance, ont su donner aux « Fabriques Réunies », un si rapide et si grand développement.

M. et Mme Rencoli avaient autour d'eux leurs chefs de service et tous leurs employés de Nice et des diverses succursales de la région, heureux de leur témoigner leur dévouement et leur reconnaissance, ainsi qu'à M. Philippe Rencoli, substitut du procureur de la République.

Mens exquis ; nombreux toasts. On a bu surtout au succès toujours croissant des « Fabriques Réunies » et à la santé de tout le personnel. Une soirée intime a joyeusement prolongé cette charmante fête de famille qui laissera chez tous les convives de si agréables souvenirs.

∴

Avis

La Direction de l'Usine à Gaz devant faire peindre les candélabres de la Ville en informe le public afin d'éviter bien des désagréments.

∴

Avis

M. Ferri, fondeur de cloches à l'honneur de prévenir MM. les membres du clergé qu'il se trouve actuellement à Bastia, ceux qui auraient besoin de lui pourront s'adresser à M. Nonce Pozza, au Vieux Port.

Dépêches de Nuit

Service télégraphique spécial

Bourse de Paris

	21 juin	22 juin
Rente 3 0/0 ancien	99 80 —	99 57
— 3 p. 0/0 amortie	99 25 —	99 40

Les Services Maritimes Postaux de la Corse

La Délégation corse à Paris

La réunion d'aujourd'hui. Un accord est intervenu. — Les concessions.

Paris, 22 juin.

Une nouvelle réunion a eu lieu aujourd'hui au Palais Bourbon.

Les représentants de la Corse et les délégués du Conseil général ont entendu longuement M. Alfred Fraissinet en présence de M. Barthou.

Les réponses de M. Fraissinet sont définitives. Malgré la vive insistance de la commission, aucune augmentation de vitesse n'a pu être obtenue sur les lignes Bastia-Marseille, Ajaccio-Marseille et Calvi-Ile Rousse-Nice.

Les concessions que la Compagnie Fraissinet fait à la Corse, sont les suivantes :

Les lignes Nice-Bastia, Nice-Ajaccio et retour, et les deux services Livourne-Bastia et retour seront effectués à la vitesse de 16 nœuds.

Aucune autre concession n'a pu être accordée par M. Fraissine.

LES RELATIONS Franco-Allemandes

LA NOTE DE LA FRANCE

Paris, 22 juin.

Le président du conseil, ministre des affaires étrangères, a remis au prince Radolin, ambassadeur d'Allemagne, une note.

Cette note expose les vues de la France à l'égard du Maroc.

Il y est dit que la France veut la porte ouverte au Maroc, l'intégrité de territoire marocain et la souveraineté du sultan.

Puis le ministre des affaires étrangères discute les avantages d'une conférence internationale, et enfin expose les conditions dans lesquelles la conférence pourrait avoir sa raison d'être.

Paris, 8 h. 15 soir.

M. Rouvier a déclaré dans les couloirs de la Chambre que les négociations avec l'Allemagne vont se poursuivre par l'échange de notes destinées à préciser les points déjà envisagés dans les conversations précédentes, et que rien ne motivait la baisse de certaines valeurs constatée aujourd'hui à la Bourse.

Tirages financiers

Foncières 1895

L'obligation 246 319 est sortie remboursable à 100.000 francs.

L'obligation 380 480 est remboursable à 25.000 francs.

L'obligation 277 347 est remboursable à 10.000 francs.

Communales 1892

L'obligation 97 817 est sortie remboursable à 100.000 francs.

L'obligation 98 540 est remboursable à 30.000 francs.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. Fallières

La séance est ouverte à 2 h. 30.

M. Girard, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Interpellation Aucoin

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Aucoin, sénateur du Gers sur la situation sanitaire de certaines villes où séjournent des garnisons importantes.

M. Aucoin

M. Aucoin développe les termes de son interpellation. Il parle des enquêtes sanitaires qui ont été ordonnées dans plusieurs villes.

L'orateur reproche à l'Etat d'imposer aux villes de garnison des sacrifices pécuniaires importants.

M. Aucoin parle durant toute la séance sur les casernes de la ville d'Auch.

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi matin à 9 heures.

Demain séance publique à 2 heures.

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. Doumer

La séance est ouverte à 9 heures.

M. Girald, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

La fraude des Vins

Suite de la discussion du projet et de la proposition de loi concernant la fraude sur les vins et le régime des spiritueux.

La discussion continue sur l'article 3.

Amendement Klotz

M. Klotz présente un amendement portant que la déclaration n'est pas nécessaire pour un dépôt de 100 kilos de sucre ou de glucose.

L'amendement n'est pas adopté.

Amendement Aldy

M. Aldy dépose un amendement supprimant la discrimination d'acquit pour l'envoi de 50 kilos de sucre aux commerçants.

L'amendement est repoussé.

L'ensemble de l'article 3 est mis aux voix et adopté.

La séance est levée à 11 h. 40.

Séance de l'après-midi

La séance est ouverte à 2 heures.

Le procès verbal de la séance du matin est adopté.

Les forts déclassés

Discussion de la proposition de loi relative à la vente des 1er ou forts déclassés.

La Chambre a adopté.

LA SÉPARATION des Eglises et de l'Etat

Suite de la 1re délibération sur le projet de loi et les diverses propositions de loi concernant la Séparation des Eglises et de l'Etat.

Article 21

La discussion est reprise sur l'article 21 ainsi conçu :

Art. 21. — Seront passibles d'une amende de 16 à 100 francs et d'un emprisonnement de six jours à trois mois ou de l'une de ces deux peines seulement les directeurs ou administrateurs d'une association ou d'une union, qui auront contrevenu aux articles 16, 17, 18, 19 et 20.

Les tribunaux pourront, dans le cas d'infraction au paragraphe 1er de l'article 20, condamner l'association ou l'union à verser à l'Etat l'excédent constaté par la comptabilité financier.

Ils pourront, en outre, dans tous les cas prévus au paragraphe 1er du présent article, prononcer la dissolution de l'association ou de l'union.

Amendement Grosjean

MM. Grosjean et Rudelle présentent un amendement tendant à rédiger comme suit l'article 21 :

« Sera puni d'une amende de 16 à 200 francs et, en cas de récidive, d'une amende double les directeurs ou administrateurs d'une association ou d'une union qui auront contrevenu aux articles 16, 17, 18, 19 et 20. »

L'amendement Grosjean et Rudelle est mis au vote.

Nombre de votants	583
Majorité absolue	292
Pour l'adoption	308
Contre	275

La Chambre a adopté.

Cet amendement devient le paragraphe premier de l'article 21.

Le deuxième paragraphe est adopté.

Amendement Coutant

M. Coutant, député de la Marne, développe un amendement modifiant le 3e paragraphe de l'article 21.

L'amendement Coutant est rejeté.

Le 3e paragraphe et l'ensemble de l'article 21 sont adoptés.

Article 22

On passe à la discussion de l'article 22 ainsi conçu :

Art 22 — Les biens meubles et immeubles, propriété des associations et unions, sont soumis aux mêmes impôts que ceux des particuliers.

Ils ne sont pas assujettis à la taxe d'abonnement ni à celle imposée aux cercles par l'article 33 de la loi du 8 août 1890.

Les immeubles appartenant aux associations et unions sont soumis à la taxe de mainmorte.

L'impôt de 4 0/0 sur le revenu établi par les lois du 28 décembre 1880 et du 29 décembre 1884 ne frappe pas les biens des associations déclarées pour l'exercice et l'entretien du culte. Il est transformé en une taxe de statistique de 1 centime 0/0 perçu sur le revenu des titres et valeurs mobilières desdites associations.

Amendement Caillaux

M. Caillaux dépose l'amendement qui suit :

« Les associations reconnues ou non d'utilité publique et les unions ne sont pas assujetties à l'impôt de 4 0/0 sur le revenu, ni au droit d'accroissement transformé en taxe d'abonnement. Elles ne sont pas soumises à la taxe sur les cercles, ni à la contribution personnelle-mobilière, mais seulement en ce qui concerne les édifices servant à l'exercice des cultes dont elles ont la propriété ou la jouissance. »

L'amendement Caillaux est adopté.

Disposition additionnelle Depex

M. Depex présente une disposition additionnelle sur les tarifs des cérémonies relatives aux baptêmes, aux mariages et aux enterrements.

La disposition Depex est rejetée.

Amendement Bepmale

M. Bepmale développe un amendement tendant à modifier la rédaction présentée par M. Caillaux.

L'amendement de M. Bepmale est rejeté.

L'article 22 avec la rédaction Caillaux est adopté.

Article 23

L'article 23, ainsi conçu, est mis en discussion :

Art. 23. — Les réunions pour la célébration d'un culte tenues dans les locaux appartenant à une association cultuelle ou mis à la disposition, sont publiques. Elles sont dispensées des formalités de l'article 8 de la loi du 30 juin 1881, mais restent placées sous la surveillance de autorités dans l'intérêt de l'ordre public. Elles ne pourront avoir lieu qu'après une déclaration faite dans les formes de l'article 2 de la même loi et indiquant le local dans lequel elles seront tenues.

Une seule déclaration suffit pour l'ensemble des réunions permanentes, périodiques ou accidentelles qui auront lieu dans l'année.

Amendement Gayraud

M. l'abbé Gayraud demande que les réunions pour la célébration d'un culte soient dispensées des formalités et conditions prescrites pour les réunions publiques.

L'amendement Gayraud est rejeté.

Amendement du Roscoat

M. du Roscoat dépose un amendement portant que les réunions pour la célébration d'un culte pourront être privées et soumises alors au droit commun, ou publiques.

Cet amendement est rejeté.

Amendement Aufray

M. Aufray présente une nouvelle rédaction de l'article 23, relatif à la police des cultes.

L'amendement Aufray est rejeté.

Le premier paragraphe de l'article 23 est adopté.

La séance est levée et renvoyée à demain.

00298

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

La situation de Lénévitch

Londres, 22 juin.

Le correspondant de guerre du *Times* télégraphie :

« Les nouvelles parvenues hier au quartier général indiquent un développement continu de l'offensive japonaise, offensive que le général Lénévitch ne paraît pas en mesure de mettre en échec. »

Etude de Me de Gentile

AVOUÉ LICENCIÉ EN DROIT

5, Boulevard de Cardo, Bastia

Par jugement rendu par défaut par le Tribunal Civil de première instance de Bastia, le juin, enregistré, la dame Felici Lucie, sans profession, demeurant à Lori, épouse du sieur Dominici Joseph, propriétaire et juge de paix, demeurant en cette commune, a été déclarée séparée de biens d'avec son mari.

Pour extrait certifié conforme par le soussigné, avoué près le Tribunal Civil de Bastia, et de la dame Dominici.

De Gentile,
Avoué licencié.

Glacière Parisienne

Nous avons l'honneur de rappeler à nos nombreux clients que notre voiture de livraison dessert deux fois par jour les différents quartiers de la ville :

Le matin, de 9 à 11 heures,

L'après-midi, de 3 à 6 heures.

et que notre dépôt central sis rue Saint François, 3, (près la Brasserie des Platanes), est ouvert tous les jours de 5 heures du matin à 10 heures du soir.

Nous rappelons, en outre, à Messieurs les voyageurs qui, comme par le passé, ils pourront se procurer de notre glace à la gare de Lopino, où un employé se tiendra à leur disposition au passage des trains venant de Bastia.

Notre glace est vendue 5 cent. le kilo.

AU PETIT PARIS

32, Boulevard Paoli, 32

Madame HAGE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'ouvrir un magasin de tissus entièrement en choix considérable de toiles, linge de table, mouchoirs, lingerie confectionnée, etc.

Grand assortiment de soie, cravates, crêpes et articles de Chine.

Malgré la nouvelle installation elle continuera, comme par le passé, de visiter, aux époques habituelles, sa clientèle de l'intérieur.

Café des Gourmets

TOUS LES SOIRS

à partir de 4 heures

GLACES

Bière F. POUSSET

Spatenbrau Munich

BRASSERIE GASPARINI

5, Place Saint-Nicolas

Tous les soirs à 4 heures, Glaces assorties.

Glacière DE CORTE

De nouveau partout la Glace hygiénique, incomparable, à l'eau naturelle de la Restonica à 5 centimes le kilogramme.

Dépôts à Bastia :

5, rue Miot.

Esplanade du Palais de Justice, à côté de M. Santandrea.

Cours docteur Favale, entrée de la Citadelle.

Haute-Nouveauté

Maison ROGIALLI

Place Saint-Nicolas

Saison Printemps-Eté

Chaque saison, à la réception de sa marchandise de grande nouveauté et d'une beauté exceptionnelle, Mlle Rogialli est heureuse de pouvoir offrir à sa clientèle des prix que la Maison Rogialli peut offrir.

Elle vient présenter un nombreux et délicieux choix qu'elle a reçu pour la saison *Printemps-Eté* un riche assortiment de draperies pouvant satisfaire tous les goûts de ses nombreux clients et défier toute concurrence.

Etoffes anglaises de premier choix, vêtements sur mesure pour Messieurs, Dames, Militaires et Ecclésiastiques.

Grand assortiment de gilets fantaisie, bretelles, gravates, chemises, pochettes, faux cols, etc., etc.

S. S. — Sur demande on se rend à domicile et on envoie des échantillons dans l'intérieur.

AVIS UTILE

Toute personne désirant boire frais qui mettra un glaçon dans son verre devra s'assurer que cette glace fondue ne produit pas de la graisse à la surface du liquide.

A cet effet, la *glace hygiénique* de la *Glacière Bastiaise* est toute indiquée parce qu'elle est fabriquée à l'eau *distillée absolument* pure reconnue à l'analyse.

TRANSPORTS DIRECTS entre Bastia et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de BASTIA pour

LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à

M. ARTHUR C. SOUTHWELL
Bastia

Horlogerie-Bijouterie *Orfèvrerie*

24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

VER SOLITAIRE Cure radicale en deux heures par son inventeur le Dr. Secretan
GLOBULES du Dr SECRETAN
Exiger le nom du Docteur SECRETAN sur chaque flacon
J. M. MEYERHEIMER Phien 118, Rue Lafayette PARIS

FARINE LACTÉE NESTLÉ
Aliment préféré des enfants.

de Gentile, capitaine au 2e escadron du train des équipages militaires, détaché à l'école d'artillerie du 4e corps d'armée.

Pecciolelli, adjudant au 15e escadron du train des équipages militaires.

Barzicconi, portier consigne de 1re classe à La Rochelle.

Albertini, officier d'administration de 1re classe des subsistances militaires à la division de Constantine.

Antoni, officier d'administration de 1re classe des subsistances militaires au gouvernement militaire de Paris.

Grimaldi, officier d'administration de 1re classe, gardemagasin des fourrages à Toulouse.

Grimaldi, officier d'administration de 1re classe du campement et de l'habillement, au 15e corps d'armée.

Morancbini, officier d'administration de 1re classe aux hôpitaux de la division d'Alger.

Corteggiani, officier d'administration de 1re classe aux hôpitaux de la division d'Alger.

Frizza, officier d'administration de 2e classe, greffier près le conseil de guerre de Tunis.

Serbia, adjudant de surveillance de 1re classe à l'établissement pénitentiaire mixte de Tunisie à Tebourssouck.

Mattei, capitaine d'infanterie coloniale à la Guadeloupe.

Guerrini, capitaine d'artillerie coloniale.

Anniversaire des Corses

24 juin 1815. — Exécution de J.-B. Rinaldi, que tout le monde connaît sous le nom de Pignatone.

Rinaldi avait servi sous Louis XVI sous les ordres de Gaffory. Emigré avec les royalistes, il refusa les offres brillantes que lui fit faire Bonaparte par Salicetti. De retour en Corse, il devint le chef du mouvement anglo-royaliste, célèbre par les journées d'avril 1814 Aux Cent Jours le duc de Padoue le fait arrêter, et le héros légitimiste est fusillé sur la place Saint-Nicolas en criant : Vive le roi !

Nous croyons plaire à nos lecteurs en reproduisant un sonnet inédit qu'après le événements d'avril, les prêtres romains déportés à Bastia dédièrent à Rinaldi.

O di Bruto sdegnosa ombra onorata,
Sorgi dal freddo polveroso avello,
Rinaldi, di Marzin Bruto novello,
Ecco la gloria tua quasi ecclissata.

Lo cara libertà, tiranneggiata,
Dal superbo Tarquinio iniquo e fello.
Tu vendicasti d'ver, m'a-t-e mi appello
Se questi meglio assai l'ha vendicata.

Il Campodoglio d'uman sangue, il sai,
Per te si vede ; e sacra sangue, il sai,
Rinaldi al suo gran piano ha dato sfogo

E poi qual paragon può darsi mai,
Tra quel superbo, che da te fu vinto,
E il tiranno on d'egli ha scosso il giogo

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 23 juin 1905

(De notre correspondant particulier)

Carnet mondain

Samedi dernier a été célébré en l'église Saint-Roch, le mariage de M. le docteur Paul Pompeani avec Mlle Anne Roux, la charmante sœur de notre ami M. Pascal Roux, avocat au barreau d'Ajaccio.

Le marié, ravissante dans sa toilette nuptiale, a été conduite à l'autel par son oncle, M. Benoît Bonfante, trésorier payeur-général.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Rossi, aumônier du collège qui a prononcé une allocution des mieux sentie. Les témoins étaient pour la mariée MM. Benoît Bonfante et Benoît Beverini, ses oncles ; pour le marié : MM. Michel Olivieri, juge au tribunal de première instance d'Ajaccio, et Jacques Costa, propriétaire.

La quête a été faite par les demoiselles d'honneur, Mlles Mordaing, Malcor, Pasletti et Rombaldi, assistées par MM. Pascal Roux, Laurent Lazzi, Jacques Pompeani et Dominique Forcioli.

L'église était trop petite pour contenir la foule élégante et choisie des invités : pendant la cérémonie, l'excellent orchestre Van Ouaker a fait entendre les meilleurs morceaux de son répertoire.

Un délicieux lunch a été offert à la sortie de l'église et les invités se sont rendus à l'Hôtel Continental dans les salons duquel un superbe lunch les attendait. Malgré la chaleur, une assistance des plus nombreuses s'est organisée qui ne s'est terminée que vers sept heures.

Nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité aux nouveaux époux.

Bastia Exposition

Vendredi 23 juin. — Entrées payantes 331. Record des tickets réduction : Gaspari, Soavi, Ornani, Lota. Cette fois ça y est ! Phœbus s'est accroché pour tout de bon au dessus de la Corse. On ne se dit plus Bonjour en s'abordant, mais bien : Quelle chaleur... ça va chauffement ! Et dire qu'il y en a qui regrettent le mois de mai aux averses diluviennes.

MM. les exposants convoqués par le comité de l'Exposition se sont réunis à 10 heures, dans la salle du Casino-Théâtre pour nommer leurs jurys. Sont nommés :

Section des Beaux-Arts : MM. Rogliano Arego, Bruzzoni, E. Brandizzy.

Confections, tailleurs, usine, draperies : MM. Sanesi, Sequence, Angelo Gasoelli.

Cordonniers, bottiers, cuirs : MM. Caluri, Camogli André, Vincensini.

La Municipalité nommera une part égale de jurys pour chaque groupe ainsi que la commission de l'Exposition.

Le grand concours de pêche aura lieu dimanche 25 juin et commencera à 3 heures. Jury pour ce concours, MM. Tito de Caraffa, adjoint au maire, S. Ristorucci, Castellini, officier en retraite, Gaitella Jean, Nicolai F., commissaire spécial.

A 5 heures et demie, concours de gymnastique : secrétaire délégué, M. Grisoni ; membres du jury, MM. Alexandre Musso, J. Gregori, Henri Musso, Romani.

A 6 heures, lancement d'une montgolfière, porteuse de bons-surprise, offerts par M. Zanni de la Croix Rouge.

MM. les exposants qui ont reçu une convocation pour nommer leurs jurys sont priés de se présenter au commissariat de l'Exposition à 10 h.

Casino-Théâtre. — Ce soir, *La Périchole*, opéra-comique en 3 actes, paroles de Meilhac et Halévy, musique d'Offenbach.

QUART D'ŒIL.



COUR D'ASSISES

Les assises du département de la Corse pour le 3e trimestre de 1905, s'ouvriront à Bastia, le lundi 17 juillet prochain à midi précis, sous la présidence de M. le conseiller Mariotti, assisté de MM. Savelli et Gabrielli, conseillers.

Récoltes en terre

Le bureau de la statistique agricole publie les renseignements suivants sur l'évaluation des récoltes en terre, au 15 mai 1905, dans le département de la Corse, d'après les rapports des professeurs départementaux d'agriculture.

Superficie en hectares : blé d'hiver, 15 130 ; méteil, 135 ; seigle, 1 460 ; orge d'hiver, 5.300 ; avoine d'hiver, 1,820 ; état des récoltes : assez bon.

Les Services Maritimes Postaux DE LA CORSE

Réponse de M. Astima

MM. J. A. Morati et Cagninacci, conseillers généraux, avaient télégraphié à M. le Colonel Astima, député, pour le mettre au courant des démarches faites par la délégation du conseil général et les représentants de la Corse, au sujet des services maritimes postaux. En lui faisant connaître les concessions faites par l'adjudicataire, ces messieurs demandaient au député de Bastia, s'il ratifiait l'accord intervenu. M. le colonel Astima a répondu de Bastia par le télégramme suivant :

Il résulte de votre télégramme, que conformément au vœu du conseil général et aux démarches de la délégation et des représentants de la Corse, que la Compagnie Fraissinet consent :

1. A porter à 14 nœuds de vitesse les prolongements sur Livourne et à effectuer le service de Nice à Bastia et retour à 14 nœuds au lieu de 13 précédemment fixés.

2. La compagnie déclare impossible d'effectuer un second service de Marseille à Bastia à 12 nœuds, le premier restant bien entendu fixé à 14 nœuds.

M. le président Ajaccio m'informe que la Chambre de Commerce maintient énergiquement ses conclusions notamment pour la vitesse du second service de Marseille à Bastia. D'autre part, dans sa séance d'avant hier, la Chambre de Commerce a émis le vœu que lorsqu'il sera fait application de la clause relative à la diminution des tarifs, tous les ports de l'île soient appelés à bénéficier des réductions.

Je pars pour Paris aujourd'hui et j'appuierai énergiquement les revendications du commerce Bastiais ; mais j'adhère dès maintenant aux améliorations proposées tout en regrettant l'échec sur les négociations pour le second service de Marseille à Bastia.

Brevet de capacité

Aspirants

Mardi 26 juin. — 7 h. appel, 8 h. dictée et questions, 9 h. 1/2 à 11 h. 1/2 composition française, 2 à 4 h. calcul.

Mercredi 27 juin. — 10 h. proclamation des résultats des épreuves de la 1re série, 10 h. 1/4 gymnastique, 2 h. à 2 h. 3/4 écriture, 3 h. à 4 h. 1/2 dessin, 5 h. 1/2 proclamation des résultats des épreuves de la 2e série.

Jeudi 28 juin. — 7 h. épreuves orales.

Avis & Communications

Jeunesse Bonapartiste. — Les membres de la Jeunesse Bonapartiste sont informés que les réunions ont lieu tous les samedis à 8 heures du soir, au local, six rue du Dragon, 4, (Citadelle).

Ordre du jour : Lecture des statuts.

Syndicat des patrons cordonniers. — Une réunion générale aura lieu dimanche 25 juin à 1 heure de l'après midi dans une des salles de l'Hôtel de Ville pour des affaires très importantes et la nomination d'un vice-président. Prière d'être exact.

Le président, Pecciolelli.

Cour d'Assises

Présidence de M. GABRIELLI, *conseiller*

Audience du 23 juin

Assassinat

Plaidoiries

Me Nivaggioli, au nom de Codacciani Antoine Jean, auteur principal, et Me de Caraffa, en faveur de Codacciani Frédéric, prévenu de complicité, répondent tour à tour aux réquisitions sévères requisitoire prises hier par M. l'avocat général.

Il n'appartient pas à la défense de rechercher l'auteur ou les auteurs de l'assassinat de Jacques Antoine Codacciani. C'est là le rôle de l'accusation, elle seule doit apporter contre les accusés la preuve manifeste de leur culpabilité. Dans l'affaire actuelle, aucune charge convaincante n'est venue établir que Codacciani Antoine Jean et Codacciani Frédéric aient participé d'une façon directe ni la directe à la mort de la malheureuse victime. On s'est borné à bâtir, sur la foi de quelques racontars intéressés, tout un système de culpabilité. Un doute très grand plane dans cette affaire ; le devoir strict de MM. les jurés, devoir que leur impose leur conscience et la loi elle même, est dès lors de rendre à la liberté les deux accusés.

Le Verdict

Quatre questions sont posées à MM. les jurés. Après une courte délibération, ils rapportent un verdict de culpabilité en ce qui concerne Codacciani Antoine-Jean, mais mitigé par l'admission des circonstances atténuantes ; et négatif en ce qui concerne Codacciani Frédéric.

En conséquence, Codacciani Frédéric est acquitté, Codacciani Antoine-Jean est condamné à la peine des travaux forcés à perpétuité.

Après cet arrêt, Me Nivaggioli, défenseur de Codacciani Antoine Jean, demande acte à la Cour de ce que la liste du jury a été, contrairement au Code d'Instruction criminelle, notifiée plus de 24 heures avant l'audience. Acte est donné au conclusant.

M. le président remercie MM. les jurés du concours qu'ils ont prêté à l'œuvre de la justice, puis déclare la session close.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CALVI. — On annonce le prochain mariage de Mlle Marie Ferrandi, la charmante fille du sympathique percepteur de Calvi, avec M. Alexandre Pucchinelli. Le mariage sera célébré le samedi, 22 juillet.

Nous offrons aux futurs époux et à leurs familles toutes nos félicitations.

CASTELLUCCIO. — M. Cremona Don Joseph, gardien ordinaire au pénitencier agricole de Chiavari, a été nommé au même emploi au pénitencier de Castelluccio, en remplacement de M. Serpaggi, démissionnaire.

Œuvre Nouvelle

Nous sommes heureux d'annoncer que le paquebot « Cyrnos » arrivant de Livourne, vient d'apporter pour l'Assistance Publique un char, (prix de tant de sacrifices), destiné au transport des nombreux blessés et malades de notre ville. Grâce au zèle infatigable de M. Bailli Tommasini, président, et au dévouement désintéressé de tous les membres de cette charitable Société, Bastia vient d'être doté d'un matériel d'ambulance dont malheureusement à plusieurs reprises, on avait reconnu le légitime besoin !

Pourtant, pour que l'œuvre soit belle et durable, il est du devoir de tous d'y contribuer en se faisant inscrire comme membres honoraires de cette association.

Le char sera exposé dimanche à l'Exposition. De la sorte, les nombreux visiteurs pourront, tout en admirant l'utile véhicule, verser leur obole pour la prospérité de l'œuvre.

Nous connaissons trop la générosité de la population bastiaise pour que la recette ne soit fructueuse !

Orezza-les-Eaux

Hôtel Granajola

(Villa Manfredi)

Tenu par Mme COLOMBANI

Ouvert à partir du 8 juillet. — Prix modérés. — Cuisine soignée.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 23 juin

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 23 5 à midi, + 26 2 à 6 heures du soir, + 24 8 Maxima, + 28°. Minima, + 19 5.

Baromètre. — 7 heures du matin, 762 mm. à midi, 763 mm. 6 heures du soir, 758 mm. Vent. — Dans la matinée, calme.

Dans l'après-midi, N. N. faible.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

⁂

Matinées musicales

Dimanche 25 et mardi 27, à 4 heures, audition des élèves de Mlle Glaenzer.

⁂

Soirées familiales du Lycée

Le Proviseur du Lycée a l'honneur de prier les parents des élèves et les amis du Lycée, désireux d'assister aux soirées familiales du mercredi soir, de se faire connaître à son secrétariat à partir d'aujourd'hui jusqu'au lundi 26 juin, à 5 h.

Le cour du Lycée ne pouvant contenir qu'un nombre limité de personnes, il est nécessaire de répartir les invitations en séries, d'après le nombre des personnes qui se feront inscrire.

⁂

La Saint-Jean

Aujourd'hui, fête de Saint Jean Baptiste, grand'messe en musique à 11 heures, chantée par la maîtrise, sous la direction de M. Reginensi.

Le soir, à 4 heures, chant des vêpres. Au salut, *Tantum ergo*, de Bordese, duo pour voix de ténor et de baryton, et chœur à trois parties. Sortie, *Laudate* solennel, de Ch. Gounod, grand chœur à trois parties.

A 8 heures, bénédiction et baiser de la Sainte Relique, suivis du chant du *Te Deum* solennel.

⁂

Nécrologie

Hier soir, un très long cortège se dirigeait vers l'église Saint-Jean. Il était formé de tout le pensionnat Ponzevera et des nombreux amis de la famille Cacchi. Toute cette foule accompagnait à sa dernière demeure les restes inanimés de Mlle Ida Cacchi, enlevée par une cruelle maladie à l'affection des siens.

Elle était à peine âgée de quinze ans : sa docilité, sa nature aimante, la vivacité de son intelligence en faisaient une demoiselle accomplie devant laquelle l'avenir s'ouvrait large et souriant. En quelques jours, un mal qui a résisté à tous les efforts de la science, l'a couchée dans la tombe.

Son père, M. le commandant Cacchi, capitaine de port et d'armement au canal de Suez, informé de l'état grave de sa fille bien-aimée, est accouru en toute hâte, mais il n'a pu serrer dans ses bras que son corps inanimé non encore refroidi par la mort.

De nombreuses couronnes et gerbes blanches avaient été offertes par des camarades et des amis de la famille.

Nous adressons à M. Constant Cacchi et à sa famille l'expression de nos douloureuses sympathies et nos condoléances.

⁂

Remerciements

M. Constant Cacchi, capitaine de port et d'armement au canal de Suez, à Ismailia, (Egypte) et ses enfants ; Mlle Cécile Cacchi, professeur de piano, à Bastia, très sensibles aux nombreuses marques de sympathie qu'ils reçoivent à l'occasion de la mort de leur chère Ida Cacchi, enlevée à leur tendresse, à peine âgée de 15 ans, remercient de tout cœur, toutes les personnes qui ont bien voulu s'associer à leur deuil, en faisant à leur chère disparue des funérailles qui les ont profondément touchés. Ils adressent à tous leurs amis, l'expression émue de leur plus vive reconnaissance.

⁂

Victime du devoir

L'adjudant Simone Pelindi Gustave, âgé de 22 ans, vient de succomber à une terrible maladie contractée à l'hôpital Saint-Mandrier, en soignant ses camarades. Il y a deux ans, plein de vigueur, ayant été admis au service, Sifferli se destinait à la rude carrière d'infirmier de la marine, dans laquelle il remplissait ses fonctions avec le plus grand dévouement et à l'éloge de ses supérieurs. Il obtint d'abord un congé de réforme. Après un mois de maladie, avec toute sa connaissance, il est mort au milieu de sa famille, victime de son devoir.

⁂

Grandes vacances

Les grandes vacances dans les écoles primaires publiques du département sont ainsi fixées :

Ecoles ordinaires : du 2 août au 2 octobre ; écoles de plage, du 1er juillet au 16 octobre.

⁂

Bonne cuisinière

est demandée dans un joli village de l'intérieur. S'adresser au bureau du journal.

⁂

A louer

Pour le 1er juillet, un étage de cinq pièces, 1, place Saint-Nicolas. S'adresser, 1, rue Saint-Angelo.

— A louer en tout ou en partie, les anciens locaux de la Compagnie Nantaise, place Saint Nicolas, 17. S'adresser à M. A. Gaudin, maire.

⁂

Avis

M. Ferri, fondeur de cloches a l'honneur de prévenir MM. les membres du clergé qu'il se trouve actuellement à Bastia, ceux qui auraient besoin de lui pourront s'adresser à M. Nonce Penna, au Vieux Port.

BRASSERIE GASPARINI

5, Place Saint-Nicolas

Tout les soirs à 4 heures, Glaces assorties

Avis au Commerce

Le vapeur *Alpha*, de la Cie de l'Est-Tunisien, partira de Tunis pour Bastia, le lundi, 26 courant. Il repartira de ce port pour Nice et Marseille, le mercredi 28.

Le *Tunisia* partira de Marseille pour Bastia, le 30 courant, en inaugurant le service hebdomadaire.

Pour frêt, passage, et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, Transports Maritimes Est-Tunisien, 6, rue Saffren.

à Tunis, Direction, 6, rue d'Alger.

à Bastia, à M. Seuveur Sisco, agent, rue du Nouveau Port, 1 bis.

à Nice, à M. Honoré Hotto agent

A VENDRE

ou bien à louer

pendant la saison d'été

Belle propriété avec vaste jardin et champ d'oliviers à l'entrée du hameau Gualtella (Ville de Pietrabugno), près l'église Sainte-Lucie, avec maison d'habitation se composant de cinq pièces, savoir : deux chambres, une salle à manger, un salon et une cuisine avec balcon et latrine.

S'adresser à M. Bernardi, 5, rue Saint-Jean.

A LOUER

L'ancien local du Grand Café de Commerce. S'adresser à M. Simon Damiani, ainsi que pour l'achat en bloc ou en détail du matériel ou dit café.

Glacière DE CORTE

Demandez partout la Glace hygiénique, incomparable, à l'eau naturelle de la Restonica à 5 centimes le kilogramme.

Dépôts à Bastia :

5, rue Miot.

Esplanade du Palais de Justice, à côté de M. Santandrea.

Cours docteur Favale, entrée de la Citadelle.

Dépêches de Nuit

Service télégraphique spécial

Bourse de Paris

	22 juin	23 juin
Rente 3 0/0 ancien	99.57	98,00
— 3 » 0/0 nouveau	99 40	99 40

Nouvelles Militaires

Paris, 23 juin.

Sont promus au grade de général de division, les généraux de brigade Chamoin et Caster.

Sont promus au grade de général de brigade, les colonels Cherfils, Jacquin et Nicolas.

Le général Bonnal, mis en disponibilité, est rappelé à l'activité de service.

Le général de brigade Mercier-Milon est nommé directeur de l'infanterie au ministère de la guerre.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Les relations franco-allemandes

M. Rouvier, président du conseil, ministre des affaires étrangères, a entretenu ses collègues des négociations qu'il poursuit avec la chancellerie de Berlin, au sujet de la question du Maroc.

Promotion de généraux

M. Berteaux ministre de la guerre a soumis à la signature un décret portant diverses nominations au grade de généraux de division et de brigade.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé ensuite de l'expédition des affaires courantes.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 2 h. 30.

M. Garreau, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Le Secret du vote

Suite de la discussion sur la proposition de loi ayant pour objet d'assurer le secret et la liberté du vote ainsi que la sincérité des opérations électorales.

M. Eugène Lentilhac, rapporteur.

Le bulletin sous enveloppe

Après une discussion assez longue, le Sénat décide que le vote doit avoir lieu avec bulletin sous enveloppe.

Les cabines d'isolement

Malgré l'intervention de plusieurs orateurs, la proposition tendant à faire procéder au vote, dans des cabines d'isolement, est rejetée.

La séance est levée et renvoyée à mardi.

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. DOUMER

La séance est ouverte à 9 heures.

M. Marot, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Les bouilleurs de cru

Discussion en 1re délibération sur la proposition de loi présentée par la commission des boissons et relative à l'amnistie pour les contraventions commises par les bouilleurs de cru.

M. Jeanneney, rapporteur.

La Chambre a adopté.

La fraude des Vins

Suite de la discussion du projet et de la proposition de loi concernant la fraude sur les vins et le régime des spiritueux.

L'article 3 bis est mis en discussion.

Plusieurs orateurs prennent part au débat.

Finalement, l'article 3 bis est adopté.

La séance est levée.

Séance de l'après-midi

La séance est ouverte à 2 heures.

Le procès-verbal de la séance du matin est adopté.

Commission supérieure du travail

La Chambre procède à l'élection de deux membres de la commission supérieure du travail.

MM. Colliard et Barthou sont élus.

Amnistie pour simples faillis

Discussion de la proposition de loi de M. Berry invitant le gouvernement à faire voter par le Sénat une loi d'amnistie pour les simples faillis

La Chambre a adopté.

Interpellation Breton sur les ÉTABLISSEMENTS de bienfaisance privée

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion des interpellations de MM. Breton, Coutant et Lafferre sur l'exploitation de l'enfance dans certains établissements de bienfaisance privée.

Discours de M. Suchetet

M. Suchetet, député de la Seine-Inférieure, fait l'éloge des établissements congréganistes de bienfaisance privée.

Après avoir contesté les nombreuses critiques formulées contre ces établissements, l'orateur parle de l'activité et des ressources inépuisables de la charité privée. L'immense faite à ces maisons, est destinée aux orphelins et aux pauvres qui s'y trouvent. Elle ne peut être le privilège exclusif des établissements de bienfaisance officielle, car celui qui fait l'aumône est libre de choisir le ministre de sa propre libéralité.

A la fin du discours de M. Suchetet qui occupe toute la séance, la Chambre s'ajourne à lundi matin.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Les armées russe et japonaise

Au moment où il semble qu'il va se marquer un temps d'arrêt dans les opérations, et peut-être, si on en croit les augures de la presse, se produire un armistice, il nous semble utile de préciser, autant que faire se peut, la position du gros des forces des deux partis en Mandchourie.

Ces renseignements, bien entendu, ne sont exacts que dans leur ensemble et n'ont rien d'officiel.

Les Japonais semblent avoir en première ligne les armées Nogi, Nodzu et Kuroki sur le front, Sountchan, Tchantoufou, Kai-Iseo. Sur leurs deux ailes opèrent très au loin des détachements appuyant les nombreuses bandes khoungouses à la solde des Japonais. Ces bandes tiennent partout le contact des avant-postes russes.

Les armées Oku et Karoki semblent avoir été jusqu'à présent maintenues autour de Tiéling, en réserve générale.

Enfin, d'assez gros détachements sur la force desquels on ne sait rien de précis, tiennent sur l'Est le contact dans les vallées conduisant du haut bassin du Hounho dans le haut bassin du Soungari avec le détachement d'aile russe que commande le général Rennenkampf.

Ces renseignements ont été puisés de préférence dans les correspondances publiées par le « Novoie-Vrémia. »

Du côté russe, le quartier général se trouve soit à Kotsiatien, soit un peu plus au nord à Goutchoulin.

En première ligne se trouvent : à l'ouest, la IIe armée, général Kaulbars ; au centre, à cheval sur la voie ferrée au sud de Kotsiatien, la IIIe armée, commandée par le général Batianov ; à l'est, s'étendant jusqu'à Matsiatien, sur la route de Kirin à Tirin, la 1re armée, que commande le général Kouropatkine. A l'aile ouest, surveillant la vallée du Taila-Ho, se trouve la cavalerie du général Mishtchenko.

A l'aile est, vers Houtoutchen, se trouve le détachement du général Rennenkampf, qui, outre sa division de cosaques de Transbaïkalie, comprend une division d'infanterie. Le général Rennenkampf tient tous les cols, qui, de la haute vallée du Hounho conduisent dans les affluents de gauche du Soungari, c'est-à-dire les routes qui pourraient conduire les Japonais à Girin en tournant la gauche russe.

Il est à peu près certain, bien qu'on n'ait rien de sûr à ce sujet, que le général Linévitch a gardé près de lui en réserve générale au moins un, sinon deux corps d'armée, comme cela avait été fait avant la bataille de Moukden.

Ces renseignements proviennent, partie des correspondances russes, partie des dépêches d'agences.

EN MANDCHOURIE

L'offensive Japonaise

Saint-Pétersbourg, 23 juin.

Depuis que l'armée du général Hasegawa est arrivée dans le nord de la Corée, l'armée d'Oyama se développe sur un front de 500 kilomètres environ.

On estime qu'à l'heure actuelle, le maréchal Oyama, dispose de 150.000 hommes de plus que son adversaire.

A l'état major, on croit que les attaques exécutées depuis quelque temps par les Japonais ont pour but de connaître le fort et le faible des positions russes afin de trouver le point sur lequel portera l'attaque.

Le gros des forces russes se trouve entre Tchang-Tchoun et Kirin.

OREZZA-LES-EAUX

Hôtel de la Paix

Vve PIETRI, propriétaire

Cet établissement, très heureusement situé, a été l'objet d'une recommandation très élogieuse de la part des membres du Club Alpin Français de Paris, dans une brochure intitulée : « Cinq Semaines de Voyage en Corse, » et sous la signature de M. Edouard Rochat.

Arrangement pour familles et séjour prolongé.

AVIS UTILE

Toute personne désirant boire frais qui mettra un glaçon dans son verre devra s'assurer que cette glace fondue ne produit pas de la grenaille à la surface du liquide.

A cet effet, la glace hygiénique de la Glacière Bastiaise est toute indiquée parce qu'elle est fabriquée à l'eau distillée absolument pure reconnue à l'analyse.

Les bouilleurs de cru

Discussion en 1re délibération sur la proposition de loi présentée par la commission des boissons et relative à l'amnistie pour les contraventions commises par les bouilleurs de cru.

M. Jeanneney, rapporteur.

La Chambre a adopté.

La fraude des Vins

Suite de la discussion du projet et de la proposition de loi concernant la fraude sur les vins et le régime des spiritueux.

L'article 3 bis est mis en discussion.

Plusieurs orateurs prennent part au débat.

Finalement, l'article 3 bis est adopté.

La séance est levée.

Séance de l'après-midi

La séance est ouverte à 2 heures.

Le procès-verbal de la séance du matin est adopté.

Commission supérieure du travail

La Chambre procède à l'élection de deux membres de la commission supérieure du travail.

MM. Colliard et Barthou sont élus.

Amnistie pour simples faillis

Discussion de la proposition de loi de M. Berry invitant le gouvernement à faire voter par le Sénat une loi d'amnistie pour les simples faillis

La Chambre a adopté.

Interpellation Breton sur les ÉTABLISSEMENTS de bienfaisance privée

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion des interpellations de MM. Breton, Coutant et Lafferre sur l'exploitation de l'enfance dans certains établissements de bienfaisance privée.

Discours de M. Suchetet

M. Suchetet, député de la Seine-Inférieure, fait l'éloge des établissements congréganistes de bienfaisance privée.

Après avoir contesté les nombreuses critiques formulées contre ces établissements, l'orateur parle de l'activité et des ressources inépuisables de la charité privée. L'immense faite à ces maisons, est destinée aux orphelins et aux pauvres qui s'y trouvent. Elle ne peut être le privilège exclusif des établissements de bienfaisance officielle, car celui qui fait l'aumône est libre de choisir le ministre de sa propre libéralité.

A la fin du discours de M. Suchetet qui occupe toute la séance, la Chambre s'ajourne à lundi matin.

Glacière Parisienne

Nous avons l'honneur de rappeler à nos nombreux clients que notre voiture de livraison desservira deux fois par jour les différents quartiers de la ville :

Le matin, de 9 à 11 heures,

L'après-midi, de 3 à 6 heures.

et que notre dépôt central six rue Saint François, 3, (près la Brasserie des Platanes), est ouvert tous les jours de 5 heures du matin à 10 heures du soir.

Nous rappelons, en outre, à Messieurs les voyageurs que, comme par le passé, ils pourront se procurer de notre glace à la gare de Lupino, où un employé se tiendra à leur disposition au passage des trains venant de Bastia.

Notre glace est vendue 5 cent. le kilo.

Compagnie Méditerranéenne de Navigation

Services hebdomadaires rapides

ENTRE

Marseille-Bastia-Tunis

Départ de Marseille, samedi 4 h. s.
Arrivée à Bastia, dimanche 7 h. m.
Départ de Bastia, dimanche 1 h. s.
Arrivée à Tunis, lundi 2 h. soir.
Départ de Tunis, mardi midi tostes.
Arrivée à Bastia, mercredi 2 h.
Départ de Bastia, mercredi 8 h. s.
Arrivée à Marseille, jeudi 11 h. m.

Agences à Marseille, 53, rue Vacon,
— Bastia, 7, rue nouveau-port,
— Tunis, 4, Modigliani.

Haute-Nouveauté

MAISON ROGIALLI

Place Saint-Nicolas

Saison Printemps-Eté

Chaque saison, à la réception de sa marchandise de grands nouveautés et d'une beauté exceptionnelle, MM. les clients ont pu se rendre compte de la modicité des prix que la Maison ROGIALLI peut offrir.

Elle vient présenter en nouveauté et à titre d'essai qu'elle a reçu pour la saison *Printemps-Eté* un riche assortiment de draperies pouvant satisfaire tous les goûts de ses nombreux clients et défier toute concurrence.

Etoffes anglaises de premier choix, vêtements sur mesure pour Messieurs, Dames, Militaires et Ecclésiastiques.

Grand assortiment de gilets fantaisie, bretelles, cravates, chemises, pochettes, fez soie, etc., etc.

N. B. — Sur demande on se rend à domicile et on envoie des échantillons dans l'intérieur.

Grande vente réclame avec Prime

La Maison ORESTE BIAGINI désireuse de faire apprécier de plus en plus l'excellente qualité des vins qu'elle livre et *qu'elle garantit absolument purs à l'analyse* donnera à partir de demain à titre gracieux :

UNE PRIME consistant en une SERVIETTE d'une réelle valeur à tout acheteur de 20 litres de vin.

En vue de faciliter la clientèle il sera remis un BON DE PRIME à chaque litre de vin. Vingt bons donneront droit à LA PRIME correspondant à la qualité du vin livré.

C'est pour engager les amateurs de bon vin à essayer qu'elle n'impose ce sacrifice sur le prix de vente et n'abandonne sur lui et trouvera l'utile et l'agréable. Des factures sont accordées pour le paiement et les vins accordés livrés à domicile soit en pièces de 12 bouteilles et au demi-jeanne ou fûts.

Aperçu des Prix

Vin d'Algérie Blanc, 0,80 et 0,90 c. le litre.	
— Blanc, 0,70 cent.	1f.
Vin Corse Rouge, 0,70 et 0,75 cent.	1f.
— Blanc, 0,80 cent.	1f.
— Vieux rochets, blanc et rouge, 0,60 cent. le bon litre, verre à rendre.	
Vin d'Italie en fûts de 2 hl. 1/2 environ, 0,55 le flacon, verre à rendre.	
Huile d'olive fine, 1 fr. le litre.	
Vinaigre, 0,30 c. le litre.	
Vieux Marsala de Trapani. — Malaga. — Madère. — Vermouth de Turin. — Apéritif « Le Pof ». — Quinquina « Peponnet ». Genièvre, etc.	

La grande vente Réclame avec prime, aura lieu tous les jours dans les **Entrepôts Oreste Biagini**, 5, Avenue Carnot, Bastia.

Essayez vous en serez satisfait !



Agents généraux pour toute la Corse des Produits de la Grande Chartreuse

L.-N. MATTEI (Jne) à BASTIA, à AJACCIO, à CORTE.

Prix courant (tous droits acquittés) :

Chartreuse verte, le litre 10 fr.
id. id. le 1/2 litre 5 fr. 25.
Chartreuse jaune, le litre 8 fr.
id. id. le 1/2 litre 4 fr. 25
N. B. — Remise spéciale aux acheteurs par caisse.

À vendre ou à louer

Cours Grandval, 34, 4me étage, Ajaccio

Deux appartements composés chacun de 7 pièces, un cabinet, un long couloir, antichambre, mansarde et belvédère. Balcon sur la devanture et grand balcon sur la cour. Eau et gaz chez.

S'adresser à Mme veuve Bozz, avenue du Premier Consul, 2, 2me étage, Ajaccio.

DENTISTE

Le cabinet du docteur Vincenti, 1, rue de l'Opéra, en face les magasins Orenga, sera ouvert du 1er au 9 de chaque mois.

Mme MASSEL, née WOOD, reste attachée à son cabinet comme opératrice

BLANCHISSAGE et Repassage

Mlle MARIE VESPERINI
rue Notre-Dame, Ajaccio
Travail soigné

MESDAMES

Vous économiserez facilement
300 francs par an
sur le prix de vos Toilettes, si vous voulez faire usage du Journal de Modes
« LA SAISON »
Le seul au Monde donnant par numéro environ 100 GRAVURES INÉDITES de Modes, etc. C'est vous dire que les parties techniques, *Modes et Travaux de Maison* y sont traitées d'une façon magistrale.
Cet organe ne publie aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains.
Modestie Tranquillité réduit de ses modèles
6 francs par an ou 25 cent. le numéro avec un Supplément de Modes, une Planche de Patrons ou un Panorama en couleurs.
Numéro Spécimen gratuit 30, rue de Lille, Paris

BAR SOAVI
Cours Sébastiani, Bastia

BIERE GRUBER
Le bock 20 c.
Le ballon 25 c.
Le demi 40 c.
Le *Sérieux* 50 c.

CONCESSIONNAIRE pour l'arrondissement de Bastia, des bières en bouteilles de la
Brasserie Gruber

LUMIÈRE

1re Communion

Pendule-Cadeau

A l'occasion de la Première Communion la Bijouterie Mattei a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir un très riche assortiment d'objets de 1re Communion tels que : Missels, Chapelets, Dizaines, Tours de cou, Médailles, Crucifix, Bagues or et argent, etc., etc., qu'elle vend à des prix excessivement bon marché, se contentant de gagner peu pour vendre beaucoup.

La Bijouterie Mattei a également l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'à cette même occasion et en dehors de ses prix réduits, elle fera cadeau d'une BELLE PENDULE en bois sculpté, à toute personne qui fera un achat de n'importe quelle espèce et dont le montant sera supérieur à 30 francs.

20, Boulevard Paoli, Bastia

LA GRAINE St-VINCENT
guérit radicalement
CONSTIPATION
Hémorroïdes, Maladies du Ventre Foie, Vessie, Voies urinaires
Procure à Tous
Santé, Vigueur
A. DETHOREY, Phien spécialiste, NANCY
envoi contre mandat
Boîte 2 francs. — *Dans toutes les Pharmacies*

BONNE OCCASION

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; Futailles pour vin neuves et usagées, toutes contenances, à des prix très avantageux.
S'adresser au concierge de Toga.

Atelier de Dorure
SAUVEUR SAGGIOTTI, Doreur
Rue des Terrasses, Bastia
Travaux et réparations d'objets d'Eglise

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.
Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.
Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

Installation à Gaz et Acétylène
Jean Cini, ex ouvrier du Gaz
Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage. — Travail soigné et garanti.

Vin, Pétrole Alcool à brûler

Vins rouge et blanc, le litre 0,20.
Pétrole de la Cie Générale des Pétroles, 0,35.
Alcool à brûler, 0,75.
Magasin : 7, rue de l'Opéra, près de la Poste.

Etude de Me de Gentile
AVOUÉ LICENCIÉ EN DROIT
5, Boulevard de Cardo, Bastia

Par jugement rendu par défaut par le Tribunal Civil de 1re instance de Bastia, le 9 juin, enregistré, la dame Félicie Lucie, sans profession, demeurant à Lori, épouse du sieur Dominici Joseph, propriétaire et juge de paix, demeurant en cette commune, a été déclarée séparée de biens d'avec son mari.

Pour extrait certifié conforme par le soussigné, avoué près le Tribunal Civil de Bastia, et de la dame Domici.

DE GENTILE,
Avoué licencié.

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819

Fonds réalisés : **200** millions.
Valeurs assurées encours : **300** millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie La Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse
25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

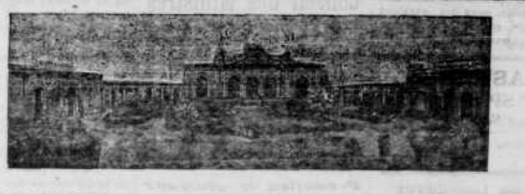
Demandez et offrez dans tous les Cafés AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.



MONTECATINI SUR MER
Etablissement des Eaux « Della Salute »
à LIVOURNE

Ces Eaux purgatives naturelles, très appréciées dans la région depuis plus d'un siècle, possèdent, à des degrés différents, tous les éléments constitutifs des sources les plus connues et les plus efficaces, à base saline, d'Italie et de l'Etranger.

Leur contenu, enrichi par le très précieux agent thérapeutique qu'est l'iode, qui s'y trouve dans de justes proportions pour l'usage interne du traitement, concourt à faire de ces eaux un type des plus efficaces pour la cure des plus variées des affections de l'estomac, des intestins, du foie, de la régénérescence du sang.

L'efficacité et la réputation de ces eaux salines iodurées ont donné l'idée de réunir les sources dans un établissement grandiose, qui a été ouvert le 1er mai. Cet établissement comprend tout ce que la science, l'hygiène et l'art moderne ont inventé de mieux afin que le traitement puisse produire tout son effet.

L'Etablissement s'élève dans un site très agréable, entouré de jardins et de bois, où on a le double avantage de respirer l'air si vivifiant des montagnes et de jouir de la brise si fraîche et si salubre de la mer. Il se trouve tout à fait à l'extrémité de la grande allée des aqueducs, ombragé de platanes et de chênes séculaires, et à deux kilomètres à peine du centre de Livourne.

Directeur général technique
M. le prof. commandeur G. QUERIOLO
Directeur de la Clinique médicale générale à l'Université royale de Pise.

Sous-Directeur, **M. le prof. chev. Jacques Lombroso**, de l'Institut des Cours supérieurs de Florence ; — Directeur adjoint, le **docteur Carlus Roccardo**, de la Clinique de l'Université royale de Pise.

MAISON L.-N. MATTEI et Cie

Produits Recommandés

La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

XXXe ANNÉE — DIMANCHE, 25 JUIN 1905 — N° 151

Le Petit Bastiais

00301

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	12 mois	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Guillaume.
Soleil : (heure nationale)
Lever 3 h 56 m. — Coucher, 7 h. 13 .
Lune Nouv. le 5 — Premier quar., le 13.
Fête de demain : Saints Jean et Paul.

24 JUIN

Les Curiosités de la Semaine

Les passagers de la *Touraine* débarqués lundi au Havre, ne se sont pas, comme d'habitude, jetés sur les journaux pour avoir des nouvelles de ce qui s'était passé à terre pendant leur traversée. C'est qu'ils n'avaient rien à apprendre. La télégraphie sans fil les avait, en effet, cette fois, renseignés jour par jour sur tous les événements politiques ou autres des deux continents. Au cours de la traversée de New York au Havre, la *Touraine* avait rencontré huit autres paquebots de diverses autres Compagnies étrangères qui l'avaient tenue au courant des négociations de la paix russo-japonaise, de la séparation de la Suède et de la Norvège, de l'assassinat de M. Deiyannis, et même de la victoire de *Finisterre*, dans le Grand Prix de Paris.

La dernière trouvaille du turf américain est un mont-de-piété ambulant. L'idée de cette « tante » en ballade revient à un prêteur sur gages dûment patenté de New York, M. Joe Abraham. M. Joe Abraham est un philanthrope. — Rien n'est plus triste à voir, a-t-il déclaré à un interviewer, qu'un sportsman qui n'a pas de quoi se refaire ou un simple amateur obligé de rentrer chez lui sans un sou vaillant. J'irai à leur secours des déceus, des « broken-down sporting gentlemen. »

Pour ce faire, il a demandé l'autorisation de faire circuler, dans tous les champs clos où l'on parie, de vastes automobiles, munies d'un comptoir et d'un magasin, où l'on prêtera sur tout objet de valeur : bijoux, vêtements, cannes, etc., etc. Ces objets sont centralisés à la maison mère, à New-York, et pourront être retirés contre remboursement du prêt, plus 3 0,0 d'intérêt mensuel. Les retours de courses et autres réunions sportives ne vont pas manquer de pittoresque à New-York. On y verra des gentlemen en calegon et chemise.

Comment doit-on dormir pour se bien reposer de corps et d'esprit ? Les uns se couchent sur le dos, les autres sur le côté ou à plat ventre, d'autres encore en chien de fusil ou bien en boule, — chacun à sa manière, en un mot. — Maintenant, que le est la meilleure ? Voilà un point sur lequel on n'est généralement pas d'accord.

Le docteur Fischer, un savant praticien allemand, qui a consacré plusieurs années de sa vie à étudier la question, prétend que le meilleur sommeil est celui que l'on prend dans la position suivante :

De préférence couché sur le dos, ou alors sur le côté droit, et, en tous cas, la tête plus basse que les pieds. Donc, point d'oreiller, pas de traversin non plus. S'il vous en faut absolument dans votre lit, mettez-les « sous vos jambes ! » Vous irrigonerez ainsi comme il convient vos méninges, que le sang des extrémités viendra baigner pendant la nuit, et vous aurez un sommeil vraiment réparateur !

Parmi les diverses inventions que la guerre actuelle a suggérées aux Japonais, il n'en est pas de plus originale que la carte postale mortuaire. En partant, chaque soldat des armées du Mikado emporte à son cou une carte postale faite avec de la soie, et entourée d'une bordure noire. Sur cette carte sont inscrits le nom et l'adresse de la personne à qui ils désirent faire connaître en premier lieu la nouvelle de leur mort. S'ils sont tués, la carte est timbrée du champ de bataille avec le sceau du régiment, certifiant la mort, et envoyée au Japon à son destinataire. Le moyen est un peu brutal, mais très pratique et digne de l'esprit, à la fois précis et singulier, des fils de l'empire du Soleil Levant.

Quel est le métier où l'on vit le plus longtemps ? Question intéressante entre toutes, dont nous trouvons la réponse dans un grand magazine d'outre-Manche qui publie à ce sujet des statistiques très précises. D'après ces chiffres, les domestiques d'hôtel et les garçons de restaurant — pour commencer par le bas de l'échelle — seraient les moins bien partagés, leur taux de mortalité n'étant pas inférieur à 23 pour 1,000. Viennent ensuite les marchands de vins et débitants de boissons qui meurent à raison de 18 pour 1,000. Le taux des ramoneurs et fumistes, pareil à celui des bouchers, ne dépasse pas 14 pour 1.000. La proportion tombe à 11 pour les plombiers, les couvreurs et les peintres en bâtiment ; à 10 5 pour les boulangers et à 9 pour les mineurs. Les professions les plus salubres sont celles du plein air, et, au premier rang, le jardinage, dont le taux de mortalité n'est plus que de 5 pour 1,000. Cultivons notre jardin...

Pétrification de cadavres. Un savant vient de trouver le moyen de pétrifier les cadavres et de transformer les épidermes en pierre. Certaines sources, dont la fameuse fontaine de Saint-Allyre à Clermont-Ferrand, possèdent cette singulière propriété de déposer sur les objets qu'elles baignent de leurs eaux une couche calcaire dont l'épaisseur varie suivant le temps de l'exposition sous l'eau. Le moyen employé par cet homme de science consiste à verser un lait de ciment à prise rapide par un trou pratiqué dans la bière. Les tissus s'imprégnant d'acide silicique, qui pénètre par les pores de la peau et, en rien de temps, le corps est changé en statue de pierre.

Plus besoin désormais ne sera d'avoir recours au ciseau d'un sculpteur célèbre pour ériger sur les places publiques les effigies de nos grands hommes, dont on ne pourra contester la ressemblance.

Glorieux anniversaire. Il y a un demi-siècle, il y a quelques jours, l'armée française remportait une des plus brillantes victoires dont le nom soit inscrit sur ses drapeaux. Le 7 juin 1855, le général Bosquet enlevait d'assaut, un beau jour, à la française l'une des positions les plus redoutables de Sébastopol, le Mamelon-Vert, que nos loyaux adversaires d'alors défendaient avec un héroïsme au dessus de tout éloge. Cette victoire éclatante nous coûta cher : plus de cinq mille hommes tués ou blessés, dont près de trois cents officiers ; parmi les tués, le général Lavarande, le colonel Harly, du 80e d'infanterie, le frère du général Hardy de Périni, le colonel de Brancion, un admirable soldat qui tomba frappé au cœur, enseveli dans son triomphe, en plantant le drapeau de son régiment, le 50e, sur le parapet de la position. Combien survivent des acteurs de cette fameuse journée, à part le toujours vaillant colonel Thomas, l'ancien commandant du 2e dragons, alors officier d'ordonnance de Bosquet, qui fut blessé, cité à l'ordre et décoré dans cette sanglante affaire !

FIPELET.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 25 Juin, à 8 h 1/2

Marche des Drapeaux,	Saldaich.
Stradella, ouverture.	Flotow.
Coppelia, ballet,	Délibes.
Marche à l'étoile,	Fingerulle.
Amour et Printemps, valse,	Waldteufel.

Le Chef de Musique, J. LANT.

Chronique Corse

25 juin 1602 — Marc Antoine Giustiniani défend à qui que ce soit et sous n'importe quel prétexte, de l'île sur la plage ou les rochers de Porto-Cardo, (Bastia) à moins d'y être autorisé.

Les contraventions à cette défense entraîneront une amende de 500 écus payables à la Camera de Gênes.

Votes de nos Députés

Scrutin sur la disposition additionnelle de M. Coutant à l'article 12 du projet de loi relatif à la Séparation des Eglises et de l'Etat.

Cette disposition additionnelle est ainsi conçue :

« Les associations ont, dans tous les cas prévus par les articles 252 et suivants du code civil, la faculté de réclamer, au moyen d'annuités à long terme, les subventions en nature ou en argent qui leur ont été faites avant la promulgation de la présente loi par l'Etat, les départements et les communes pour la construction des édifices servant au culte ou au logement de ses ministres. »

Nombre de votants	557
Majorité absolue	279
Pour l'adoption	228
Contre	329

La Chambre n'a pas adopté.

M. Gavini a voté pour.

Ont voté contre, MM. Chaloil, Forcioli, Gabrielli.

M. Astima n'a pas pris part au vote.

Protestations du Clergé de Bastia

(Cantons de Terranova et Tarravecchia)

A M. Astima, député de Bastia

Monsieur le Député,

Les pétitions qui vous ont été adressées et celles que MM. les Députés Forcioli et Gavini ont déposées sur le bureau de la Chambre, doivent vous montrer que les catholiques populations de la Corse sont hostiles à la Séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Oui, avec le Pape, avec les Evêques, avec tous les catholiques sincères, instruits et pratiquants, nous tenons pour la réunion du Concordat.

Nous savons, d'ailleurs, que les véritables promoteurs de la Séparation ne visent à rien moins qu'à dépouiller l'Eglise, à l'opprimer et la détruire.

La Séparation se résume pour nous en ces deux formules : Suppression du budget des cultes et asservissement de l'Eglise.

Pour ne parler, en effet, que du côté matériel de la question, qui certes, à nos yeux, n'est pas le plus important, vous savez aussi bien que nous, que dans la plupart de nos paroisses, les habitants seraient obligés de refaire au curé résidant faute de ressources pour couvrir les frais indispensables de son ministère.

Quoi d'étonnant, si autour de nous l'on se montre si plein d'émoi à l'idée de la suppression du Concordat.

Vous êtes, M. le Député, notre chargé d'affaires, notre représentant officiel auprès des pouvoirs publics : aussi, nous nous permettrez de venir vous rappeler que, sous peine de violer votre mandat, le devoir vous impose de voter, sur ce point,

31 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE NŒUD GORDIEN

PAR CHARLES DE BERNARD

LA FEMME DE QUARANTE ANS

XI

Un moment après, elle se laissait conduire à Fiamareil, mais Edouard l'y suivait déguisé en montagnard béarnais, et là, au milieu des belles Pyrénées, commençait pour eux une de ces existences pleines de danger et de mystère, dont le poésie aventureuse exerce tant de séduction sur les imaginations romanesques. Mais bientôt la raison de la femme de quarante ans chassa ces rêveries d'une pensionnaire.

— Ce sont là des chimères, se dit-elle, entre deux soupirs, notre siècle prosaïque ne comprend plus ces nobles folies du cœur. D'ailleurs pourquoi lutter et me débattre ? si je dois tant de temps à souffrir !

Madame de Fiamareil se leva et s'approcha de la glace placée sur la cheminée. En y voyant sa pâleur, ses traits altérés, ses yeux rougis par les larmes, elle se sentit malade, et peut-être y eut-il de la conviction dans la révélation instantanée d'une souffrance physique jusque là imperceptible. Alors elle se souvint de la gastrite dont elle se croyait atteinte, comme dix ans auparavant, elle avait songé à l'aide de son premier désespoir une maladie de poitrine également imaginaire.

— Mourir ! dit elle en retombant languissamment sur son fauteuil. Oh ! oui, oui, mourir ! on oublie tout dans la tombe.

Après cette maxime un peu hétérodoxe, madame de Fiamareil resta longtemps accoudée sur le piano, le front dans les deux mains, et pleurant sur sa destinée comme autrefois la fille de Jephté, mais pas pour le même motif.

XII

Ce soir là se donnait le bal de madame d'Alvimare. Malgré la fièvre dont elle croyait sentir le frisson, Eudoxie voulut y aller dans l'espoir de rencontrer Edouard. Sa douleur ne lui fit oublier aucun des soins minutieux qu'elle apportait toujours dans sa toilette ; car, ainsi que toutes les femmes, elle avait le coquetterie des anciens gladiateurs, et prétendait être belle pour mourir. Mais le chagrin, qui glisse sur les visages de vingt ans en enlevant du bout de l'aile les pleurs qu'il y fait couler, laisse une empreinte moins indulgente aux fronts où ne brillent plus les premières fleurs de la jeunesse.

La pâleur et l'air souffrant de madame de Fiamareil furent remarqués dès son entrée dans le bal ; car le bruit du futur mariage de M. Mornac attirait sur elle l'attention générale. L'émotion de dépit qu'elle ne put dissimuler à la vue d'Edouard figurant au milieu d'une contredanse, l'embarras inaccoutumé de son maintien lorsqu'il s'approcha pour la saluer, jusqu'au redoublement d'attentions que lui prodiguait diplomatiquement son mari, tout devint le texte de commentaires peu bienveillants.

Grâce à ces officieux amis, qui ont toujours le caillou à la main pour vous écraser sur la face les mouches bourdonnantes de la médisance, Eudoxie passa la nuit à recevoir, sous forme de conseils affectueux ou de consolances sympathiques, le ricochet des épigrammes les plus impitoyables que lui dardaient à l'envi tous les cœurs du salon ; car, sans être roquis et en vertu du droit de justice discrétionnaire, par lequel il châtie souvent ses favoris, le monde, en cette occasion, prenait ouvertement le parti de l'amant de vingt cinq ans contre la femme de quarante.

Toutes les petites haines qu'avait pu soulever cette ci dans sa carrière élégante, rancunes de rivales et mécomptes de soupirants, se réveillèrent pour attiser cette réprobation publique, toujours si prompte à s'enflammer. Aux yeux des personnes graves, pour qui le mariage est chose sacrée, la conduite de madame de Fiamareil approchait de l'endurcissement et de l'immoralité ; d'autres, moins austères, se contentaient de dire que l'éducation de Mornac avait duré assez longtemps, et qu'il avait le droit de réclamer son émancipation ; enfin, les jeunes femmes ne comprenaient pas qu'à quarante ans, on apportât dans ses sentiments une ténacité que l'âge commençait à rendre ridicule ; l'avis de tous, en un mot, était qu'en s'opposant au mariage de son amant, Eudoxie n'obtiendrait que pour un peu de temps la coupe d'amertume à laquelle sont condamnées les victimes d'un amour qui n'est plus partagé.

— C'est le femme abandonnée ! telle était la sentence qui circulait de bouche en bouche.

Au milieu de toutes ces physionomies hostiles dont plusieurs ne dissimulaient qu'à peine, sous le masque de l'urbanité, leur secrète malignité, Eudoxie n'aperçut qu'un seul visage où se peignit l'anxiété d'une véritable sympathie ; ce fut celui de Léon de Bolsgontier.

Eshardi par ce rehaussement de soi-même qu'inspire toujours la vaisinage d'un malheur à consoler, l'aspirant d'amour ne quitta pas d'un long regard la douleur souveraine de son jeune ennemie ; et, d'après l'interprétation hérétique que les femmes donnent volontiers aux sentiments qu'elles inspirent, ce regard disait en langage de paladin :

— Madame, un seul mot, un seul geste, et mon bras va vous venger des insolents qui vous outragent.

— Pauvre jeune homme ! se dit madame de Fiamareil, dont les yeux languissants ne se détournèrent pas toujours devant cette contemplation pleine de passion et de prière ; — comme noble et généreux ! il m'aime, lui, je suis sûre ; il devine que je souffre, il mourrait pour moi, tandis qu'Edouard...

(*A suivre*).

d'une manière conforme aux sentiments, si clairement manifestés, de vos commettants, c'est-à-dire, contre la Séparation.

Veuillez agréer, etc.

Abbés : Galletti, Lenzalavi, Mariotti, ancien desservant, Hanné, anc. desservant, vicaire de Ville, Contresti, chapelain de la Miséricorde, Passeni, vicaire de Sainte-Marie de Bastia, Zattera, vicaire de Saint-Jean, Dominiqua Ponzevera, E. Leschi, Pasqualini, vicaire de Saint-Jean, Antonelli, vicaire de Saint-Jean, Sacripanti, vicaire de Saint-Jean, S. Ponzevera, desservant de Ville de Pietrabugno, Pieri, Ambrosini, vicaires, f. f. de curé de Sainte-Marie-Nicolai, curé de Cardo, Deodati, curé de Furiani, Mgr Viale, prélat domestique de S. S. Pie X, Chanoine M. Casanova, curé archiprêtre de Saint-Jean.

Bastia, le 21 juin 1905.

SAVON DU CONGO Exiger le nom Victor Valentin

Un Succès

(Délégués en rimes libres en 2 actes)

1er ACTE.

Après le Congrès
De Corte
Délégués
S'en furent à Marseille.
Ouvrez bien vos oreilles,
Pour faire entendre la voix
D'un peuple aux abois,
A dame Compagnie
Qui s'ingénie
Pour obtenir
A loisir
Le record sur son cour
Des lenteurs.
Oui-non,
S. V. P.
Compagnie répondit :
Ya ! Yes ! Oui !
A Paris,
Mes Amis.
A Bérard
Sans retard
De ma part,
Dites bien :
« Citoyen,
Ton cousin,
Ton copain,
Bon chrétien,
Qui dînent,
Grâce à toi,
Seul le droit
D'exploiter
A son gré
La Corse et les corsets,
Corselets et Corsos,
(Du genre j'ai le choix)
Nous a fait gentiment
Son cadeau de Saint-Jean. »

2e ACTE.

Au Congrès
De Corte
Délégués
Sont partis
Pour Paris.
Chouett'an Guignol-Bourbon
Longuement
L'on entend
Déclamer le programme
D'Alfred F. pour les dames.
Pendant que m'sieu Bérard
Qui présid' fait du lard
Dans un joli fauteuil
Cramois vert, orgueil,
Trois couleurs à la moie
Duquell' s'accommode
Pourvu qu'il y ait un brin
D'or jonquill' pot de vin.
. . . . . .
La commission réclame
Que la Corse on affame
F. Alfred pour les dames
Et en vers de Roeland :
Chers messieurs, cher parent,
Voilà :
De Nice à Bastia
Aller vic' versa
De Nice Ajaccio
C'est beau,
Bien qu'on dise c'est peu.
J'accord quatorze nouds,
De même pour Lavoune,
Pour les autres j'ajourne,
La commission tempête.
Bérard dit : Je regrette
Que l'Ile-Rousse et Calvi
Des quatorze nouds n'ont bannis !
Contentez-vous de ce qu'Alfred
Grâce à son cousin vous concède.
Le séance est levée ; or, messieurs,
Au rideau.
Mais le peuple murmure...
... Censure...
Silence ou c'est la peau !
Pour Copie conforme :
QUART D'ŒIL.

Soirées familiales au Lycée

Le Proviseur du Lycée a l'honneur de prier les parents des élèves et les amis du Lycée, désireux d'assister aux soirées familiales de mercredi soir, de se faire connaître à son secrétariat à partir d'aujourd'hui jusqu'au mardi 26 juin, à 5 h.

Le cour du Lycée ne pouvant contenir qu'un nombre limité de personnes, il est nécessaire de répartir les invitations en séries, d'après le nombre des personnes qui se feront inscrire.

Conseil Sanitaire

Séance du 23 juin 1905

Le Conseil sanitaire donne un avis favorable à la construction d'un groupe scolaire à Guaitella (Ville-di-Petrabugno).

M. le Sous-Préfet communique au Conseil les instructions des projets de construction d'égouts collecteurs.

Les Pétitions

M. Chaleil, député de la Corse, a déposé les pétitions revêtues d'un grand nombre de signatures d'habitants des diverses communes de la Corse.

Une Soirée

La Commission administrative de l'Hôpital Civil ayant fait appel à toutes les cœurs pour la soirée qu'elle offrait, vendredi. Elle comptait sur le grand sentiment de charité qui anime notre ville toujours prête à soulager les infortunes, toujours prompte à consacrer les malheureux qui réclament d'elle du pain, de l'argent, un sourire...

Dans ce journal, dimanche dernier, j'avais l'honneur de convier Bastia, au nom des indigents qui souffrent et veulent guérir, à collaborer au succès de la soirée qui fut superbe, dans la vaste salle du Casino-Théâtre, parée de drapeaux.

La Commission administrative de l'Hôpital Civil remercie les spectateurs, les spectatrices ; et elle étend sa gratitude aux artistes de la bonne œuvre, à tous ceux qui la secondèrent dans sa tâche... Elle me prie, surtout, de rappeler ici ce beau geste de MM. Pathos et Boulogo qui auront être si généreux, si désintéressés, si courtois, si zélés. Et elle n'aurait garde d'oublier, dans sa reconnaissance émue, le concours de la *Lyre*, de Mlle Gleize, du *Chœur* adorable et goûté de jeunes filles, des interprètes de la *Sayette* de Courteline et de la *Revue* de Joseph Ajaccio, — concours chaleureux, interprètes dévoués, qui, par des applaudissements sans fin, eurent leur récompense. ...

RENÉ SANGY.

NOMINATIONS DANS LE CLERGÉ

Sont nommés desservants :

à Aiazza, M. l'abbé Colonna Dominique, desservant de Curzo.

à Curzo, M. l'abbé Battini Paul, vicaire d'Evisa.

à Serra di Fiumorbo, M. l'abbé Bernardini Ange, vicaire à Venzolasca.

— Sont nommés vicaires :

à Evisa, M. l'abbé Santoni Joseph-Antoine, jeune prêtre.

à Peri, M. l'abbé Costa Jean-André jeune prêtre.

à Zinaco, M. l'abbé Susini Joseph-Michel vicaire de Cuttoli-Corticchiato.

à Venzolasca, M. l'abbé Guerini Antoine-Pierre, jeune prêtre.

à Poggio-Mezzana, M. l'abbé Luciani Joseph-François, jeune prêtre.

à Saint-Florent, M. l'abbé Domenici Innocent, jeune prêtre.

à Zuani, M. l'abbé Mannoni Charles-Joseph, ancien vicaire de Poggio-Mezzana.

à Valle d'Orezza, M. l'abbé Vallicioni Charles-Pierre, jeune prêtre.

Société des Anciens Sous-Officiers

Dimanche, 25 courant, la Société de secours mutuels des Anciens Sous Officiers sous la présidence d'honneur de M. le Général Gouverneur de la Corse, et avec le concours de la Lyre Bastiaise, célébrera la IIe fête anniversaire de sa fondation.

La réunion aura lieu sur la place Saint-Nicolas, où les sociétaires et leurs camarades de la Société des Vétérans, porteurs de leurs insignes et décorations, devront être réunis à 9 heures, d'où, précédés de la musique et drapeaux en tête, se rendront à l'église Saint-Jean, où une messe sera célébrée à 10 heures précises.

Les autorités civiles et militaires, les officiers et sous officiers de toutes armes et de toutes catégories sont priés de vouloir bien honorer de leur présence cette fête à la fois patriotique et humanitaire.

Après la messe, présentation des deux Sociétés à M. le Général Gouverneur, apéritif, banquet.

Le Président, P.-P. MOSTI.

Bastia Exposition

Samedi, 24 juin. — Entrées payantes, 353. — Record des tickets-réduction : Lota, Luciani, Rogialli, Angeli. — La poussière, tracassière, fait aujourd'hui une réapparition, mais petite pluie abat grand vent ; l'une et l'autre, c'est bien assommant.

MM les exposants (section alimentaire) se sont réunis ce matin dans la galerie, à 10 heures. Sont nommés membres du jury pour cette section : MM. Luiggi, président honoraire ; Lescayr, inspecteur des Eaux et Forêts ; Charles Decori, avocat ; Tellier, (Hôtel d'Europe) ; Pascal Bitterlet, représentant de commerce.

Pour le groupe agricole, sont nommés : MM. Canavaggio, herbianter ; Leca, mécanicien principal ; Joseph Baibi.

La Municipalité et le Comité de l'Exposition nommeront de leur côté leurs jurys.

MM. les exposants convoqués pour le 26 juin, sont priés de se présenter au commissariat général de l'Exposition à 10 heures précises.

Aujourd'hui, grand concours de pêche. Règlement du concours : appats, lignes, facultatifs. Les emplacements seront tirés au sort par MM les jurys. Exemple : Tous les noms des pêcheurs concurrents seront déposés dans une urne et tirés l'un après l'autre. Chaque nom sortant choisira l'emplacement qui lui conviendra le mieux. Séries : il y aura 3 séries : 1. un prix pour le premier poisson retiré de l'eau ; 2. un prix pour le plus gros poisson considéré par le poids ; 3. la plus grande quantité en un temps déterminé par le jury.

Pour le prix du premier poisson retiré de l'eau, M. François Nicolai donnera le signal par un coup de pistolet. Le premier pêcheur qui retirera un poisson sera coté pour ce prix en espèces.

Pour les deux autres prix le jury décidera avant le commencement du concours à quelle série sera attribuée la médaille d'or.

Le concours aura lieu dans l'enceinte de l'Exposition.

A 5 heures et demie, concours de gymnastique. Prière de s'adresser à M. Grimaldi, secrétaire délégué.

A 6 heures, lancement de la Montgolfière offerte par M. Zoani, pharmacien, directeur de la Croix Rouge. Le lâchez-tout sera donné par M. Poggioli, délégué spécial.

QUART D'ŒIL.

Fumure

Des Fraises Naturelles après la première coupe

Une excellente habitude qui commence à se répandre de plus en plus dans les régions de prairies, est celle qui consiste à donner une fumure phosphatée avec les scories Thomas « Etoile », après la première coupe. On croyait, autrefois, que les scories, pour être efficaces, devaient être épandues de bonne heure, à l'automne ou durant l'hiver ; ce dehors de ce mode d'emploi, on se figurait qu'il était impossible d'avoir une action immédiate de cet engrais dans la production des fourrages. Une longue pratique est venue démontrer surabondamment que la vérité était tout autre ; en utilisant aussitôt après la première coupe les scories Thomas « Etoile » qui, comme on le sait, sont caractérisées par leur pureté et leur grande solubilité, on est sûr d'accroître la production du regain, tant au point de vue qualificatif que quantitatif. Or, c'est là une chose des plus importantes, qu'un cultivateur, soucieux de ses intérêts, ne doit négliger. Il est évident que si une sécheresse intempestive survenait, l'action des scories serait moins forte, mais étant donné que leur acide phosphorique ne se perd pas, et reste dans le sol à la disposition des récoltes suivantes, il n'y aurait aucun préjudice subi par le cultivateur. La pratique a montré tout au contraire que les prairies ayant reçu après la première coupe des scories Thomas « Etoile » résistaient beaucoup mieux à la sécheresse, restant plus vertes et donnant davantage de foin.

Un exemple pris au hasard parmi beaucoup d'autres :

M. Chaumartin, maire, à Parcy-sur-Tholon (Yonne), par l'apport de 1.000 kilogrammes de scories Thomas « Etoile » après la première coupe, a augmenté son rendement en regain de 2.800 kilogrammes, ce qui lui a procuré un bénéfice net de 118 francs à l'hectare.

L'épandage des scories Thomas « Etoile » à la dose de 600 à 800 et même 1.000 kilos à l'hectare constitue d'ailleurs une opération d'autant plus lucrative à cette époque qu'il est facile au cultivateur de se procurer, en mai et juin, ces scories à prix réduit, cette concession étant faite par les Sociétés Réunies des Phosphates Thomas, afin d'éviter l'encombrement des usines en morte-saison. Un dernier conseil pour terminer : que les cultivateurs achètent de préférence de haute dosage ; si l'on apporte la même quantité d'acide phosphorique à l'hectare sous forme de scories 14 0,0 et de scories 18 à 19 0,0, le prix de revient est beaucoup moindre dans ce dernier cas, puisque les frais de transport ont été moins élevés, le nombre de sacs étant moins considérable pour un même total d'acide phosphorique.

Il est à espérer que la fumure des prairies après la première coupe se multipliera encore davantage, au plus grand bénéfice de la production fourragère.

Brevet de capacité

Aspirants

Mardi 26 juin. — 7 h. appel, 8 h dictée et questions. 9 h 1/2 à 11 h. 1/2 composition française, 2 à 4 h. calcul.

Mercredi 27 juin. — 10 h. proclamation des résultats des épreuves de la 1re série, 10 h. 1/4 gymnastique, 2 h. à 2 h. 3/4 écriture, 3 h. à 4 h 1/2 dessin, 5 h 1/2 proclamation des résultats des épreuves de la 2e série.

Jeudi 28 juin. — 7 h. épreuves orales.

Assistance Publique

La voiture ambulance sera exposée aujourd'hui de 8 heures à 11 heures du matin dans la cour de la Mairie, et de 2 heures à 6 heures dans l'enceinte de l'Exposition.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

SARTENE. — M. Barbe Louis-Jean-Baptiste est nommé commissaire de police de 4e classe à Sartene, en remplacement de M. Terramorsi, nommé à Corte.

CORTE. — La Révérende Mère Marie-Augustine, supérieure des Religieuses de Saint-Joseph, a succombé à la longue maladie qui la minait.

Que dire de cette sainte femme qui depuis près de cinquante ans dirigeait la maison de Corte ? Il faudrait laisser la parole aux nombreuses mères de famille qui ont été ses élèves et qui lui ont confié ensuite leurs enfants ; il faudrait entendre le concert d'éloges de toutes les religieuses qui ont été placées sous sa direction et des diverses autorités et notabilités de la ville qui se sont trouvées en rapport avec elle.

Elle supportait sans se plaindre le mal, mais ces dernières jours ont été bien attristés par la lutte si acharnée qui se poursuit contre les écoles chrétiennes. Elle ne cessait cependant de rassurer ses excellentes collaboratrices, car Dieu ne peut abandonner ainsi ses enfants.

Aux obsèques qui ont été imposantes, Mlle Constance Gauge a retracé rapidement la vie si bien remplie de la Rév. Mère Marie Augustine et s'est fait l'interprète des regrets de la population.

CASTIRLA. — Mlle Fiaschi Catherine, ancienne suppléante, pourvue du B. S., a été nommée stagiaire à Castirla.

Avis & Communications

Syndicat des patrons cordonniers. — Une réunion générale aura lieu dimanche 25 juin à 1 heure de l'après midi dans une des salles de l'Hôtel de Ville pour des affaires très importantes et la nomination d'un vice-président. Prière d'être exact.

Le président, Pendolelli.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques de 24 juin

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 23.5 à midi, + 27.2 à 6 heures du soir. + 22°. Maxima, + 23.8. Minima, + 20.3.

Baromètre. — 7 heures du matin, 757 mm, à midi, 759 mm. 6 heures du soir, 760 mm.

Vent. — Dans la matinée, calme.

Dans l'après-midi, N. E. faible.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

⁂

Matinées musicales

Dimanche 25 et mardi 27, à 4 heures, audition des élèves de Mlle Gleize.

⁂

Au Palais

Le successeur de M. l'huissier Salvadori Jules-François, démissionnaire, est M. Salvadori Jean, de Venaco, et non M. Salvadori, greffier de Borgo, comme nous l'avons annoncé par erreur.

⁂

Contributions directes

M. Labadie, contrôleur-adjoint des contributions directes, attaché à la direction du département des Bouches-du-Rhône, est nommé contrôleur intérimaire dans le département de la Corse, en remplacement de M. Duvet Roger, nommé dans le département du Var.

⁂

La Saint-Jean

La fête patronale de la basse ville a été célébrée avec la pompe accoutumée. La maîtrise autel était magnifiquement décorée, la disposition des cierges faite avec art.

C'est M. l'abbé Pieri, vicaire, f. f. de curé de Sainte-Marie, qui a chanté la grand'messe. Les divers chants ont été parfaitement exécutés, sous la direction de M. Regnensi.

⁂

La Procession

La procession solennelle de la Fête-Dieu sortira de l'église Sainte Marie, ce soir à 5 heures, et suivra l'itinéraire habituel.

⁂

Aux rentiers

Pour tous renseignements financiers et tout ordre à exécuter à la Bourse de Paris, s'adresser à M. de Vicenti, remisier, 20, rue Saint Lazare, Paris.

⁂

A louer

Pour le 1er juillet, un étage de cinq pièces, 1, place Saint-Nicolas. S'adresser, 1, rue Saint-Angelo.

— A louer en tout ou en partie, les anciens locaux de la Compagnie Nantaise, place Saint Nicolas, 17.

S'adresser à M. A. Gaudin, maire.

⁂

Avis

M. Ferri, fondeur de cloches a l'honneur de prévenir MM. les membres du clergé qu'il se trouve actuellement à Bastia, ceux qui auraient besoin de lui pourront s'adresser à M. Nonce Pensa, au Vieux Port.

ANÉMIE CHLOROSE
FLUXIONS BLANCHES
NEURASTHÉNIE, CONVALESCENCE
SUITES de FIÈVRES, CROISSANCE
PERTE D'APPETIT, AGE CRITIQUE
GRIPPE, SURMENAGE
GUÉRISON RADICALE et RAPIDE par L'ÉLIXIR du Dr S. VINCENT DE PAUL
Seul Ferrugineux assimilable ne constipant pas.
LA CONFITURE du Dr S. VINCENT DE PAUL

Compagnie Méditerranéenne de Navigation

Services hebdomadaires rapides

ENTRE

Marseille-Bastia-Tunis

Départ de Marseille, samedi 4 h. s.
Arrivée à Bastia, dimanche 7 h. m.
Départ de Bastia, dimanche 1 h. s.
Arrivée à Tunis, lundi 2 h. soir.
Départ de Tunis, mardi midi trente.
Arrivée à Bastia, mercredi 2 h.
Départ de Bastia, mercredi 8 h. s.
Arrivée à Marseille, jeudi 11 h. m.
Agences à Marseille, 53, rue Vacon,
— Bastia, 7, rue nouveau-port,
— Tunis, A. Modigliani.

BRASSERIE GASPARINI
5, *Place Saint-Nicolas*
Tout les soirs à 4 heures, Glaces assorties.

AVIS UTILE
Toute personne désirant boire frais qui mettra un glaçon dans son verre devra s'assurer que cette glace fondue ne produit pas de la graisse à la surface du liquide.
A cet effet, la *glace hygiénique* de la *Glacière Bastiaise* est toute indiquée parce qu'elle est fabriquée à l'eau *distillée absolument pure* reconnue à l'analyse.

A LOUER
L'ancien local du Grand Café du Commerce. S'adresser à M. Simon Damiani, ainsi que pour l'achat en bloc ou en détail du matériel du dit café.

Avis au Commerce

Le vapeur *Alpha*, de la Cie de l'Est-Tunisien, partira de Tunis, pour Bastia, le lundi, 26 courant. Il repartira de ce port pour Nice et Marseille, le mercredi 28.

Le *Tunisia* partira de Marseille pour Bastia, le 30 courant, en inaugurant le service hebdomadaire.

Pour frêt, passage, et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, Transports Maritimes Est-Tunisien, 6, rue Saffren.
à Tunis, Direction, 6, rue d'Alger.
à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau Port, 1 bis,
à Nice, à M. Honoré Botto, agent.

Glacière Parisienne
Nous avons l'honneur de rappeler à nos nombreux clients que notre voiture de livraison desservi deux fois par jour les différents quartiers de la ville :
Le matin, de 9 à 11 heures,
L'après-midi, de 3 à 6 heures,
et que notre dépôt central six rue Saint François, 3, (près la Brasserie des Platanes), est ouvert tous les jours de 5 heures du matin à 10 heures du soir.
Nous rappelons, en outre, à Messieurs les voyageurs que, comme par le passé, ils pourront se procurer de notre glace à la gare de Lupino, où un employé se tiendra à leur disposition au passage des trains venant de Bastia.
Notre glace est vendue 5 cent. le kilo.

Service régulier de vapeurs entre Marseille et Bastia

Tarifs très réduits pour toutes les marchandises

Départ de Marseille pour Bastia tous les samedis.
Départ de Bastia pour Marseille tous les mardis.

Flotte de la Cie H. LAINE, armateur à Marseille

	Capitaines
Ville de Cannes, 400 tonnes,	M. Santini.
La Bologne, 800 tonnes,	M. Perlochi.
Ville de Nice, 650 tonnes,	M. Morgenti.
Harmonie, 800 tonnes,	M. Pietri.

Pour renseignements s'adresser :
à M. Henri Lainé, armateur, 18, rue de la République, Marseille.
à M. Padovani, agent, Nouveau Port, Bastia.

MELROSE
RÉGÉNÉRATEUR favori des CHEVEUX

Le Melrose rend progressivement aux cheveux gris et blancs la nuance et la beauté de jeunesse. Il fortifie et fait pousser les cheveux. Il enlève les pellicules et donne aux cheveux une souplesse qui les empêche de se casser ou de tomber.
Exiger le Melrose et refuser les imitations
Etablissements Galtier, 19, rue Etienne-Marcel, Paris.

Café des Gourmets
TOUS LES SOIRS
à partir de 4 heures
GLACES
Bière F. POUSSET
Spatembrau Munich

Dépêches de Nuit

Service télégraphique spécial

Bourse de Paris

	23 juin	24 juin
Rente 3 0,0 amortissable	98 00	97 90
Rente 3 0,0 non amortissable	99.40	98 60

Nomination

Paris, 24 juin.

M. Peraldi, ancien sous-officier, demeurant à Ghisoni, est nommé garde domanial en Algérie.

L'Amnistie des CONDAMNÉS DE LA HAUTE COUR

Paris, 24 juin.

Le « Matin » annonce que le gouvernement déposera mardi au projet d'amnistie concernant les condamnés de la Haute Cour et les individus ayant subi une condamnation pour délits de presse, faits de grève, ou sous le coup de mesures disciplinaires.

L'anniversaire DE LA MORT DE CARNOT

Paris, 24 juin.

A l'occasion de l'anniversaire de la mort du président de la République, Sadi-Carnot, assassiné à Lyon, M. Loubet s'est rendu ce matin au Panthéon et a déposé une gerbe de fleurs sur le caveau renfermant les restes de cet homme d'Etat.

UN GÉNÉRAL reçu au chant de « l'Internationale »

Paris, 24 juin.

La « Libre Parole » annonce que le général de France, retrant avec son état-major à Petit-Bornand dans la Haute-Savoie, a été reçu par la population, avec drapeau rouge déployé et au chant de l'Internationale.

Le général en présence d'une telle manifestation a ordonné aussitôt de partir pour Bonneville sans faire de halte à Petit-Bornand.

LES RELATIONS Franco-Allemandes

Paris, 24 juin.

Le correspondant du « Temps » à Berlin, télégraphie :

« Dans les milieux officiels on dit que la note présentée par M. Rouvier ne forme aucunement la porte aux discussions ultérieures.

« On parle beaucoup également dans les mêmes sphères officielles, de la réponse de l'Allemagne à la note française. On croit que l'Allemagne répondra qu'elle ne se croit pas le droit de limiter, d'accord avec la France, l'action de la conférence relative au Maroc.

Paris, 24 juin. 15 soir.

Les journaux de Paris écrivent que la note de M. Rouvier ne résout pas les difficultés et que l'on peut admettre que les affaires du Maroc n'ont subi aucune amélioration.

00302

EN RUSSIE

La grève de Varsovie

Saint Pétersbourg, 24 juin.

La grève générale a éclaté à Varsovie. La police a eu des conflits avec les grévistes.

La situation est grave.

Terribles collisions à Lodz

2.000 tués ou blessés

Saint-Pétersbourg, 24 juin.

Une foule considérable d'insurgés sont entrés en conflit hier avec la police et la force armée.

Les usines sont fermées, de nombreuses barricades ont été élevées dans les principales rues.

La troupe a fait feu sur la foule ; les habitants ont repoussé l'attaque. Le combat a duré toute la journée. On compte à l'heure actuelle 2 000 tués ou blessés.

Les gens du peuple vivement surexcités occupent encore leurs barricades ; la lutte continue.

Troubles dans les provinces

Moscou, 24 juin.

La population est agitée ; on craint des troubles. Le gouverneur a fait afficher une circulaire invitant la population au calme.

Saint-Pétersbourg, 24 juin.

L'ordre n'est pas encore rétabli à Nakhitchevan. Dans toute la province d'Erivan une vive agitation est signalée, la population arménienne de cette région est complètement ruinée.

Des troubles ont eu lieu à Soumkhoulari et à Ouschi. La cavalerie a chargé la foule. On compte plusieurs centaines de morts ou de blessés.

Six mille hommes sont arrivés de Bakou pour occuper les principaux villages de la province d'Erivan.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Pas d'armistice

Il résulte de plusieurs déclarations formelles faites par des fonctionnaires du ministère russe des affaires étrangères, qu'en aucun cas il ne sera conclu d'armistice et que les opérations militaires suivront leur cours en même temps que les pourparlers diplomatiques.

Cette décision pourrait paraître contraire aux usages politiques établis, en même temps que menaçante pour la cause de la paix ; mais dans l'espèce, la situation militaire n'exigeant pas la conclusion d'un armistice pour que le statu quo stratégique subsiste et pour que les deux adversaires se sentissent parvenus à un de ces tournants qui marquent d'une manière naturelle la suspension des hostilités. Cette accalmie obligée est au contraire une garantie de paix plus sérieuse que ne pourrait l'être toute convention écrite entre les belligérants.

Dans ces conditions, l'impulsion donnée aux événements militaires ne part plus des quartiers généraux, mais bien des chancelleries où commencent à se discuter les conditions de la paix. Ces événements n'ont plus qu'un sens ministériel et tendent seulement à placer les diplomaties dans la posture la meilleure, en même temps qu'à réserver pour le commandement des possibilités d'action, au cas où les diplomates seraient échoué.

Rien n'est donc plus faux que de conclure à l'imminence d'une gran

La situation du général Lénévitch

Saint-Pétersbourg, 24 juin.

Le grave échec qu'aurait essuyé le général Lénévitch ces jours derniers, n'est pas encore confirmé par l'état-major général.

Le général Nogi remonte actuellement le Liao Ho. En passant par le territoire mongolien, il aura contourné les Russes dans trois semaines.

Le général Kaulbars ne peut en aucune façon être détaché du gros de l'armée russe pour faire face à Nogi, sans que la situation de Lénévitch soit compromise.

La position des Russes paraît offrir de graves dangers.

L'armistice

Londres, 24 juin.

La correspondant du « Times » à Tokio télégraphie :

« Il est certain aujourd'hui que le gouvernement japonais ne consentira à signer un armistice qu'après la grande bataille décisive prochainement attendue. »

Glacière DE CORTE
Demandez partout la Glace hygiénique, incomparable, à l'eau naturelle de la Restonica à 5 centimes le kilogramme.
Dépôts à Bastia :
5, rue Miot.
Esplanade du Palais de Justice, à côté de M. Santandrea.
Cours docteur Favale, entrée de la Citadelle.

TRANSPORTS DIRECTS entre Bastia et les ports du Nord
Services bi-mensuels de vapeurs de BASTIA pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE
Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à
M. ARTHUR C. SOUTHWELL
Bastia

Grande vente réclame avec Prime
La Maison ORESTE BIAGINI désireuse de faire apprécier de plus en plus l'excellente qualité des vins qu'elle livre et qu'elle garantit absolument purs à l'analyse donnera à partir de demain à titre gracieux :
UNE PRIME consistant en une SERVIETTE d'une réelle valeur à tout acheteur de 20 litres de vin.
En vue de faciliter la clientèle il sera remis un BON DE PRIME à chaque litre de vin. Vingt bons donneront droit à LA PRIME correspondant à la quantité du vin livré.
C'est pour engager les amateurs de bon vin à essayer qu'elle s'impose ce sacrifice. Ils en seront enchantés car ils y trouveront l'utile et l'agréable. Des facilités sont accordées pour le paiement et les vins seront livrés à domicile soit en paniers de 12 bouteilles soit en demi-jeannes ou fûts.
Aperçu des Prix
Vin d'Algérie Rouge, 0,25 et 0,28 c. le litre.
— Blanc, 0,30 cent. id.
Vin Corse Rouge, 0,30 et 0,35 cent. id.
— Blanc, 0,40 cent. id.
— Vieux capiteux, blanc et rouge, 0,50 cent. la bouteille, verre à rendre.
Vin d'Italie ou d'Asochi de 2 lit. 1/2 environ, 0,25 le flacon, verre à rendre.
Huile d'olive fine, 4 fr. le litre.
Vinaigre, 0,30 c. le litre.
Vieux Marsala de Trapani, — Malaga, — Madère, — Vermouth de Turin, — Apéritif « Le Pif », — Quinquina « Pamponet », Cognac, etc.
La grande vente Réclame avec prime, aura lieu tous les jours dans les Entrepots Oreste Biagini, 5, Avenue Carnot, Bastia.
Essayez vous en serez satisfait !

Etablissement Thermal DE GUAGNO-LES-BAINS
Ouverture 24 juin
Le chef entrepreneur M. A. Grimaud-Pierne dont la réputation n'est plus à faire. Ce dernier assure de trouver à l'Etablissement Thermal une cuisine de choix, de la pâtisserie, et tout le confortable désirable. En plus de la table d'hôte, des déjeuners, dîners et soupers sur commande, peuvent être servis.
La cure de Messieurs les Baigneurs de l'Etablissement Thermal, à partir du 15 juillet, sera dirigée par M. le docteur Farenult, médecin-major de 1re classe en retraite ; à cet avantage vient s'ajouter celui de n'avoir pas à sortir pour prendre ses bains, on est à l'intérieur conduisant des cabines aux chambres, commodité inappréciable dans une cure, la retraite assurée et l'air après le bain devant être un danger.
Les chambres sont installées au tarif fixé, d'après le système hygiénique, au 2e reste celle à marge et à fenêtres ouvertes, à chaque étage de ce corps de bâtiment, une large et longue galerie couverte sert de promenade.
Vaste cour ombragée, salon, piano, journaux.
L'aspect de l'Etablissement Thermal est grand, l'air circule abondamment, Messieurs les pensionnaires sont à leur aise, car l'espace ne leur manque pas.
Prix, table et chambre, 5 fr. 50.
Pour renseignements s'adresser à Mme veuve Jean de la Rocca, propriétaire des sources Thermales et des Etablissements.

Haute-Nouveauté
MAISON ROGIALLI
Place Saint-Nicolas
Saison Printemps-Eté
Chaque saison, à la réception de sa marchandise de grande nouveauté et d'une beauté exceptionnelle, MM. les clients ont pu se rendre compte de la modicité des prix que la Maison ROGIALLI peut offrir.
Elle vient prévenir sa nombreuse et fidèle clientèle qu'elle a reçu pour la saison *Printemps-Eté* un riche assortiment de draperies pouvant satisfaire tous les goûts de ses nombreux clients et défier toute concurrence.
Etoffes anglaises de premier choix, vêtements sur mesure pour Messieurs, Dames, Militaires et Ecclésiastiques.
Grand assortiment de gilets fantaisie, bretelles, cravates, chemises, pochettes, faux cols, etc., etc.
N. B. — Sur demande on se rend à domicile et on envoie des échantillons dans l'intérieur.

Horlogerie-Bijouterie Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia
E. GIUNTOLI
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

AU PETIT PARIS
32, Boulevard Paoli, 32
Madame MAGLI a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'ouvrir un magasin de vêtements complets au choix considérable de tissus, linge de table, mouchoirs, lingerie confectionnée, etc.
Grand assortiment de cols, cravattes, crêpons et articles de Chine.
Malgré sa nouvelle installation elle continuera, comme par le passé, de visiter, aux époques habituelles, sa clientèle de l'intérieur.

BON VIN de propriétaire
Domaine de M. François Luzarotti (Passe Nove), rue Campanari, 8, 40 centimes le litre.

POUR LES SOINS de la PEAU rien n'est meilleur que l'emploi régulier et quotidien de la CRÈME SIMON POUDRE et SAVON SIMON aux mêmes parfums
MÉDAILLE D'OR, Paris 1900
J. SIMON, 59, rue de Babylone, PARIS et tous Parfumeurs

VER SOLITAIRE
Cure radicale sans danger en deux heures par les GLOBULES du SECRETAN
TRENTE ANS DE SUCCÈS
Envoi franco contre mandat ou bon de poste de 10 fr. 50
J. H. SECRETAN, 19, rue Lafayette, PARIS

Etude de Me LUCCHETTI, Avoué

près le Tribunal Civil de 1re Instance de Calvi

Vente sur Saisie-Immobilière

Il sera procédé le huit Août mil neuf cent cinq en l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de Calvi séant au palais de Justice de la dite ville, à huit heures du matin, au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles ci-après désignés en deux lots savoir:

Premier Lot.

Le premier lot se compose d'une partie de maison située à l'Ile-Rousse, rue Napoléon, sans numéro, d'une contenance de quarante-trois mètres carrés environ, numéro 128, section B, de la dite ville de l'Ile-Rousse. Cette partie de maison comprend deux magasins au rez-de-chaussée et deux pièces avec droit de passage par l'escalier.

Second Lot.

Le deuxième lot se compose d'un jardin complanté à orangers, citronniers et vigne situé sur le territoire de la commune de Monticello, il est entouré de murs avec petite maison d'habitation et hangar et figure au cadastre sous les numéros cinq cent trois à cinq cent vingt; quatre cent quatre-vingt-quatorze à cinq cent trois; cinq cent vingt-six à cinq cent vingt-neuf de la section D, pour une contenance d'environ un hectare trente-neuf ares, quatre-vingt-quatre centiares.

Ainsi que le tout se poursuit et comporte sans aucune exception et réserve avec les immeubles par destination qui en dépendent et les augmentations qui pourraient y être faites.

Cette vente est poursuivie à la requête du Crédit Foncier de France, société anonyme ayant son siège à Paris, rue des Capucines, numéro 19, agissant poursuites et diligences de son Gouverneur demeurant au siège social pour laquelle domicile est élu à Paris au dit siège et en outre en l'étude de Me Lucchetti, avoué près le Tribunal Civil de Calvi, y demeurant, lequel est constitué et continuera d'occuper pour elle sur la présente poursuite de saisie immobilière et ses suites.

Contre le sieur Francini Jean-Baptiste, employé aux magasins du Louvre demeurant et domicilié à Paris, rue Jacob agissant en sa qualité d'héritier bénéficiaire de le sieur Jean Francini, son père de son vivant négociant de meurant à l'Ile-Rousse.

En vertu des grosses dûment en forme exécutoire :

1.— D'un acte reçu par Me Romani notaire à l'Ile-Rousse le trente janvier mil huit cent quatre vingt trois, enregistré, contenant contrat conditionnel de prêt par le Crédit Foncier de France au profit de M. Jean Francini, décédé avec hypothèque sur les deux immeubles sus-désignés.

2. — D'un autre acte reçu par le même notaire le vingt-sept mars mil huit cent quatre vingt-trois, enregistré constatant la réalisation du dit prêt à concurrence de quatre mille sept cent francs.

3. — Enfin d'un troisième acte aux écritures du même notaire du quatre janvier mil huit cent quatre-vingt-onze, aussi enregistré constatant la réalisation totale du dit prêt et contenant décharge définitive.

Et suivant commandement tenant lieu de procès-verbal de saisie immobilière du ministère de Me Emuli, huissier à Paris, en date du six mars mil neuf cent cinq, enregistré signifié à la requête de la Société du Crédit Foncier au dit sieur Francini Jean-Baptiste en la qualité qu'il agit et dénoncé par exploit de Me Breuil-Bonnefoy, huissier, à Marseille, du vingt-cinq mars mil neuf cent cinq, aussi enregistré au sieur Philippe Novella, négociant, demeurant et domicilié à Marseille, 29 rue de la République, tiers détenteur des immeubles dont il s'agit spécialement affectés à la créance du Crédit Foncier de France.

Lotissement et mises à prix

Les dits immeubles seront vendus en deux lots sans faculté de réunion sur les mises à prix ci-après désignés.

Pour le premier lot composé d'une partie de maison sise à l'Ile-Rousse, rue Napoléon sans numéro cent francs ci. . . . . 100 fr.

Pour le deuxième lot composé d'un jardin entouré de murs avec petite maison d'habitation et hangar au territoire de Monticello.

Deux cents francs, ci. . . . . 200 fr.

Total des mises à prix . . . . . 300 fr.

Il est expressément déclaré que la société du Crédit Foncier ne garantit en aucune façon la contenance des biens quelle qu'elle soit, ni les tenants et aboutissants des mêmes.

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'article 696 du code de Procédure civile, modifié par la loi du 21 mai 1858, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur les dits immeubles saisis, pour raison d'hypothèque légale, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé à Calvi, le dix juin mil neuf cent cinq par l'avoué poursuivant soussigné.

Signé : Lucchetti.

Enregistré à Calvi, le treize juin mil neuf cent cinq, folio 2, numéro 15, Reçu, un franc quatre vingt huit centimes, décimes compris.

Signé: B. Ferry.

Pour copie conforme.

Signé : Lucchetti, *avoué.*

Imprimerie Ollagnier.

LE PHÉNIX

COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE SUR LA VIE ET L'INCENDIE

Fondée en 1819

Fonds réalisés : **200** millions; Valeurs assurées encours: **800** millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie La Paix, à Bastia, 17, Bd Paoli.

ANCIEN CABINET FRADIN

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se montrer en garde contre certains charlatans ambulants — ou disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient une méthode antédiluvienne à la stupéfaction de toute la population.

DEMANDEZ PARTOUT:

LA CÉDRATINE

de la Maison L.-N. MATTEI & Cie

Liqueur apéritive, digestive et anti-spamodique, dont l'usage journalier et modéré facilite toutes les fonctions de l'organisme.

L'un des rédacteurs gérant, Matthieu Ollagnier.

Agents généraux pour toute la Corse des Produits de la Grande Chartreuse

L.-N. MATTEI Cie à BASTIA, à AJACCIO, à CORTE.

Prix courant sous droits acquittés :

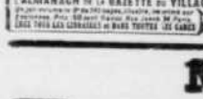
Chartreuse verte, le litre 10 fr.
1/4 fd. le 1/2 litre 5 fr. 25
Chartreuse jaune, le litre 8 fr.
id. 1/4 id. le 1/2 litre 4 fr. 25
N. B. — Remise spéciale aux acheteurs par caisse.

A vendre ou à louer

Cours Grandval, 34, 4me étage, Ajaccio

Deux appartements composés chacun de 7 pièces, un cabinet, un long couloir, cuisine, chambre, mansarde et belvédère. Balcon sur le devant et grand balcon sur la cour. Eau à l'intérieur. Escalier riche.

S'adresser à Mme veuve Bore, avenue du Premier Consul, 2, 3me étage, Ajaccio.



DENTISTE

Le cabinet du docteur Vincenti, 1, rue de l'Opéra, en face les magasins Orenga, sera ouvert du 1er au 9 de chaque mois.

Mme MASSEL, née WOOD, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

BLANCHISSAGE et Repassage

Mlle MARIE VESPERINI

rue Notre-Dame, Ajaccio

Travail soigné

Installation à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier du Gaz

Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage — Travail soigné et garanti.

CHOCOLAT MENIER



Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX CRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FLAMBÉS OU TOMBENT-ILS? SI OUI,

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait repousser les Follicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux reconnu. Succès toujours croissants. Vente toujours croissante. Exigez sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant certificats et attestations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, P'ls de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Les Illustrations de la Corse

PAR NOVELLINI

La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).

Sur papier de Chine, format 80×57 . . . 4 fr.
Sur papier blanc. — — . . . . 5 fr.

HOMMES CÉLÈBRES

Sambucuccio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.

Sur papier de Chine, format 40×30. Chaque. 2 fr.

Ste Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1879).

Sur papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr.
Sur papier Chine, format 40×30 (Réduction). 2 fr.

EN VENTE :

A AJACCIO, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.
A BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire.

„Décidément, l'AMARO MATTEI est un véritable nectar. C'est encore le roi des apéritifs."

MAISON L.-N. MATTEI et Cie

Produits Recommandés

La délicieuse LIQUEUR CÉDRATINE digestive et rafraîchissante

L'inimitable VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

XXXe ANNÉE — LUNDI, 26, et MARDI, 27 JUIN 1906 — N° 152

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union Postale, et autres Pays le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui: Saint Gallicano.
Soleil: (heure nationale)
Lever, 3 h 56 m. — Coucher, 7 h. 13 m.
Lune Nouv., le 5 — Premier quar., le 13.
Fête de demain: Saints Léon II.

26 JUIN

Les Services Maritimes Postaux DE LA CORSE

On nous écrit de Paris, le 22 juin :

Voici le compte-rendu sommaire de la réunion de la représentation corse et de la délégation du conseil général, à la Chambre (2e bureau, le 22 juin 1905)

Etaient présents :

MM. Chaleil, Forcioli, Gabrielli, Gavini, députés.

MM. Cagninacci, Cuneo d'Ornano, Colonna, Morati, docteur Massiani, vicomte Sebastiani, Stephanopoli, Casanova, conseillers généraux.

MM. Leca, Versini, Orabona, conseillers généraux, s'étaient fait excuser par lettre.

M. Bérard, sous-secrétaire d'Etat, et le Directeur des services postaux au ministère, sont d'abord entendus. M. Bérard rend compte qu'à la suite de deux entrevues qu'il a eues avec M. Fraissinet, celui-ci est disposé à accorder certaines concessions, vu l'insistance que M. Bérard a mise à obtenir auprès de lui ce que lui ont demandé les membres de la représentation corse et la délégation du Conseil général dans leurs précédentes entrevues.

Mais M. Fraissinet ayant déclaré avoir fait aux délégués du Congrès de Corte le maximum des concessions qu'il lui était possible d'accorder, il a fallu toute l'autorité du Ministre pour faire valoir auprès de lui les arguments et les desiderata de la représentation corse.

M. Fraissinet déclare absolument impossible, malgré sa meilleure volonté, d'accorder une augmentation de vitesse, si minime fut-elle, sur les seconds services de Marseille à Ajaccio et Bastia.

Afin de satisfaire dans la mesure du possible ces deux ports, il est disposé à leur accorder une augmentation sur les services Nice-Bastia, Nice-Ajaccio mais il désire qu'une compensation soit faite par la suppression du second service Nice-Calvi. M. Chaleil proteste énergiquement contre cette suppression et est soutenu par ses collègues.

Après une longue discussion avec M Fraissinet, pendant laquelle particulièrement les représentants de Bastia et d'Ajaccio, MM. Forcioli, Stephanopoli, Cagninacci, insistent avec la dernière énergie pour obtenir une augmentation de vitesse sur les seconds services de Marseille, et devant l'impossibilité absolue d'aboutir sur ce point à un résultat quelconque, la représentation finit par accepter les concessions suivantes qui viennent s'ajouter à celles obtenues déjà par le Congrès de Corte et transmises au Conseil général :

Les services de Nice-Bastia et d'Ajaccio seront effectués à 14 nœuds au lieu de 13. Les deux premiers services de Bastia à Livourne seront portés aussi de 13 à 14 nœuds. Le second service de Nice à Calvi sera maintenu à une vitesse de 10 nœuds comme il est indiqué au cahier des charges et rattaché provisoirement à Toulon et Marseille.

Malgré leur vif désir d'aboutir à une solution plus avantageuse, les délégués jugeant qu'ils ont fait toutes les démarches et tous les efforts nécessaires pour arriver au meilleur résultat possible et qu'il est impossible d'obtenir davantage ;

Estimant cependant que la situation résultant des dernières concessions est de beaucoup préférable à celle résultant du cahier des charges ; que le refus des conditions actuelles aboutirait purement et simplement à l'application de ce cahier des charges, sont d'avis d'accepter les dernières concessions de M. Fraissinet. Cependant, en l'absence du député de Bastia, M. Astima, et constatant qu'il a été impossible d'obtenir pour les seconds services de Marseille les 14 nœuds réclamés, MM. Cagninacci et Morati, conseillers généraux de Bastia, déclarent être obligés de faire toutes leurs réserves et déclarent de télégraphier à M. Astima pour le mettre au courant de la nouvelle situation offerte à Bastia.

M. Stephanopoli déclare en ce jointe, en ce qui concerne Ajaccio, les mêmes réserves.

Pour la Délégation,
Le Secrétaire,
Hyacinthe Cagninacci.

Votes de nos Députés

Scrutin sur la disposition additionnelle de M. Ballande à l'article 12 du projet de loi relatif à la Séparation des Eglises et de l'Etat.

Cette disposition additionnelle est ainsi conçue :

« Dans le cas où un édifice affecté au logement des ministres du culte aura été construit, à la fois, avec le concours de l'Etat, du département ou de la commune et à l'aide de souscriptions recueillies ou de fonds votés par l'établissement public bénéficiaire de l'affectation, l'association substituée audit établissement, qui n'en aura pas été reconnue propriétaire, aura le droit de demander la restitution du montant des souscriptions remises à l'établissement ecclésiastique supprimé et des fonds par lui votés.

« L'Etat, le département ou les communes auront, dans le cas contraire, droit à la restitution des subventions par eux affectées à la construction de l'édifice. »

Nombre de votants	564
Majorité absolue	283
Pour l'adoption	235
Contre	329

La Chambre n'a pas adopté.

M. Gavini a voté pour.

Ont voté contre, MM. Chaleil, Forcioli.

N'ont pas pris part au vote, MM. Astima, Gabrielli.

Epuisements Corses

26 juin 1748. — On connaît l'épisode du siège de la Pasquella et on sait comment Cursay dût renoncer à s'emparer de la tour de ce nom.

Cette fois, le commandant du fort était le lieutenant de Battisti, qui pouvait d'autant moins résister à l'artillerie menaçante de Cursay que ses hommes étaient fatigués par une lutte déjà longue.

La reddition eut lieu aux premières heures du jour.

31 juin 1796. — Naissance du comte Xavier de Cassabianca, ministre de Napoléon III.

M. de Cassabianca, qui fut député de la Corse en 1848 devint, vers la fin de 1850, ministre de l'agriculture et du commerce, puis des finances.

Après le Deux Décembre, il organisa le ministère d'Etat, et plus tard fut nommé Procureur Général à la Cour des Comptes et Sénateur.

M. de Cassabianca est mort en 1881, âgé de 85 ans.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 27 Juin, à 8 h. 1/2

Marche Militaire,	St Servan.
Parade aux Flambeaux,	Richart.
Fiançailles, valse,	Wesly.
Sigurd, fantaisie,	Reyer.
Gavotte,	Virier.

Le Chef de Musique, J. Lany.

Retraite en musique

Itinéraire du 27 juin

Rue Miot, boulevards Paoli, du Palais, Saint-Angelo, place d'Armes, retour même itinéraire jusqu'à la rue de l'Opéra, rue Miot, Place St-Nicolas, cours Sebastiani, rentrée.

Au Couvent d'Alesani

L'horloge communale de la petite ville de Cervione marque 6 heures. Un magnifique landau suivi de quatre voitures s'ébranle au grand trot emportant plus de vingt excursionnistes dans la direction d'Alesani.

Le temps est splendide. Un beau soleil de juin nous inonde de ses rayons dorés.

Nous dépassons Saint-André-de-Cotone. C'est la campagne. Déjà nos poumons absorbent avec une volupté délicieuse les senteurs de la montagne et le parfum agreste du maquis. A nos yeux se déroule le magnifique canton de Pietra-di Verde endormi sous l'ombrage des vertes châtaigniers. Que la nature est belle dans cette contrée ! Les cistes, les bruyères, etc... embaument l'atmosphère. Un ruisseau au doux murmure serpente mélancoliquement aux pieds de ces montagnes gigantesques. C'est vraiment féerique.

Ortale ! jusque là, le chemin est passablement entretenu et nos chevaux ont fait relativement bien.

Mais bientôt tout va changer ; la route devient un casse-cou, des ornières à chaque pas, les bêtes hâtivant et les excursionnistes sont obligés de mettre pied à terre. Ces difficultés de chemin ne nous rendent notre excursion que plus agréable. Nous contemplons plus à l'aise ces immenses forêts de châtaigniers qui s'étendent à droite et à gauche avec leurs tapis de fougères qui descendent dans les gorges et les vallées profondes.

Le Couvent ! Du loin, on aperçoit la silhouette du clocher tronqué qui s'élance dans les airs et qui nous indique le but de notre excursion. Soudain, le chemin devient meilleur. Chacun regagne sa place en voiture et, une demi heure après, nous débarquons à 500 mètres du monastère. La caravane, le cœur content et joyeux, s'amène sur un sentier de chèvres, en file indienne, au petit pas, au couvent.

Les ecclésiastiques de Perelli et de Novale, avertis de notre arrivée par télégramme, nous ménagent un accueil des plus enthousiastes. La petite cloche du couvent sonne à toute volée en notre honneur comme aux grands jours de fête. On entre à l'église, et, après avoir admiré les beautés de ce sanctuaire tant vénéré, M. le vicaire de Cervione monte à l'autel pour célébrer la sainte messe que tous les excursionistes entendent avec beaucoup de foi et de piété.

Midi ! Quel appétit, bon Dieu ! Vite on forme le rassemblement. A la hâte, des mains robustes empoignent les gros paniers d'où s'exhale une odeur appétissante, et on se dirige vers la vaste place au tapis vert du cloître où nous comptons faire le plus grand honneur aux mets exquis préparés à Bastia sur l'ordre du sympathique M. Darius de Casalta de passage dans sa ville natale.

Mais hélas ! le ciel est cette fois-ci contre nous. Une pluie battante nous oblige à rentrer précipitamment au réfectoire des moines exilés, et c'est là, qu'au milieu d'une atmosphère de joie, nous donnons pleins et entière satisfaction à nos estomacs creux.

La gaieté la plus franche n'a cessé de régner pendant tout le repas. Au champagne, des toasts ont été portés. Le feu a été ouvert par N, le Curé de Perelli qui après avoir bu à la santé de nous tous, nous a débité avec beaucoup d'esprit, un joli monologue « L'employé de la Gare. »

Un autre monologue a été également déclamé avec infiniment de charme par Mlle Ursula Guglielmi.

M. N. nous a tenus suspendus à ses lèvres par la lecture d'une poésie composée en l'honneur d'un grand patriote dé-

---

32 — Feuilleton du Petit Bastiais

LE NŒUD GORDIEN

par Charles de Bernay

LA FEMME DE QUARANTE ANS

XII

Edouard dansait. Par une de ces réactions familières à son caractère, depuis quelques jours il s'indignait contre les nouvelles chaînes dont l'avait chargé le pardon d'Eudoxie, et, selon l'usage des hommes indécis, au lieu de tenter le sort d'une révolte, il exhalait son humeur hostile en puérils bravades. En voyant l'air de tristesse peint sur les traits de madame de Flamareil, il s'était imposé pour le reste de la soirée une gaîté d'emprunt ; vengeance frivole de sa faiblesse contre le joug qu'il n'osait briser. Eudoxie se sentit frappée au cœur par cette conduite qui semblait s'associer à l'ironie générale, on qui, du moins, lui donnait un aliment nouveau. Lorsque Monse vint la saluer, au lieu de s'abandonner à l'épanchement douloureux dont elle éprouvait le besoin quelques heures auparavant, elle lui dit froidement ces seuls mots :

— Demain, à trois heures.

Un moment après, elle quitta le bal la mort dans l'âme, mais le sourire sur les lèvres. En passant devant un groupe qui encombrait la porte du premier salon, elle entendit ces paroles que monsieur de Pomenars prononçait d'une voix claire et moqueuse.

— Que voulez-vous, les jeunes gens sont plus longs à servir que les enfants.

Le vieillard se vengeait de sa découverte du matin, et le titre de nourrisson donné à Edouard était une riposte tardive à la qualification patriarcale dont il s'était vu lui-même affublé. Madame de Flamareil le foudroya du plus magnifique regard que puisse darder l'œil d'une femme outragée ; puis elle sortit lentement du salon, imposant aux plus railleurs par une fière contenance de lionne blessée qu'on n'ose frapper que de loin.

— Si vous ne prenez pas un parti prompt et décisif, lui dit son mari lorsqu'ils furent montés en voiture, avant trois jours vous serez la fable de tout Paris. Eh quoi ! vous qui, je le sais, me regardez comme un vieillard, quoique je n'aie que douze ans de plus que vous, ne vous êtes-vous jamais aperçue que vous en aviez quinze de plus que lui ? Si vous avez oublié de faire ce calcul, le monde le fait à votre place, je vous en préviens ; et si ce monde a parfois de l'indulgence pour les fautes auxquelles la jeunesse peut servir d'excuse, en revanche, il pardonne rarement une faiblesse à la maturité.

Madame de Flamareil ne répondit rien ; mais l'insomnie qui suivit pour elle cette soirée de torture, vit commencer une de ces révolutions mystérieuses qui s'accomplissent parfois dans le cœur des femmes avec une surprenante rapidité, quoique l'analyse la plus minutieuse n'en puisse décrire les détails infinis, les nuances disparates, les transitions imprévues et souvent inexplicables.

En ce moment la femme de quarante ans subissait une de ces souffrances complexes qui finissent par perdre en intensité ce qu'elles acquièrent en étendue, sorte de mosaïque douloureuse dont chaque fragment froisse une fibre de l'âme, mais qu'écaille la moindre résistance morale ; car, ainsi que tout autre mobile, la douleur est surtout puissante par l'unité de son action. Frappée à la fois par la société, par son mari, par l'homme qui était son père ou un frère n'aurait pu faire davantage pour moi. Oh ! que n'est-il vu celui mon père ou mon frère ! Dieu sait que j'aurais voulu l'aimer uniquement ! Pourquoi faut-il que l'austérité de son caractère, l'insociabilité de son humeur, le peu de ressources de son esprit, à mon égard du moins, la disproportion de nos deux âges, les travaux de sa place, les préoccupations absorbantes de son ambition et tant d'autres causes encore dont je suis innocente, aient créé entre nous cette mésintelligence qui m'a déjà coûté tant de larmes ! Le monde nous traite, nous autres pauvres femmes, avec une sévérité bien impitoyable.

(*A suivre*).

POUR LES SOINS DE LA PEAU rien n'est meilleur que l'emploi régulier et quotidien de la POUDRE SAVON SIMON

CRÈME SIMON

MÉDAILLE D'OR, Paris 1900

J. SIMON, 59, rue de Rochechouart, PARIS

l'on que chacun devine, poésie qui a soulevé par deux fois un tonnerre d'applaudissements.

Après une partie de lotо, la caravane de touristes, sur l'aimable invitation de M. l'abbé Guglielmi, pousse une pointe jusqu'au village de Novale.

La course, la réception est très chaleureuse.

Cinq heures ! c'est l'heure du retour ; le rassemblement se forme à nouveau sur la magnifique place du couvent où se dresse un gigantesque ormeau, arbre séculaire qui a vu couronner Théodore, premier et dernier Roi de l'île parfumée. Une fontaine aux eaux abondantes, au paisible et doux murmure, entretient une fraîcheur perpétuelle sur le sol gazonné de cette place mémorable dans l'histoire de Cyrnos. Nous voici bientôt confortablement installés dans nos voitures qui nous ramènent joyeux et pleins d'entrain à notre point de départ. L'honneur de cette charmante partie de plaisir revient à M. Darius de Casalta, qui en a pris l'initiative et en a supporté tous les frais.

Ce vaillant catholique, plusieurs fois millionnaire, attire à lui les sympathies de tous ceux qui ont le bonheur de l'approcher. Cœur aux sentiments nobles et distingués, d'une affabilité qui le caractérise, insigne bienfaiteur, il se plaît à être agréable au plus haut degré aux compatriotes de sa petite ville qu'il adore.

Parmi les excursionnistes, citons au hasard : MM. Darius de Casalta, rentier, le notaire Crucioni, Arrighi de Casanova, le docteur Casalta, le vicaire Rusari, l'abbé Marini, l'abbé Guglielmi, le vicaire Rogliensei, D. Brandi, etc...

Mme Massoni, Arrighi de Casanova, Casalta, Bebrini, Boyeyval.

Mlles de Vincenti, Guglielmi, Brandi, Bobrini, Benedi.

Un dernier mot de remerciements à MM. les abbés Marini, Guglielmi et Rogliensei pour le chaleureux accueil qu'ils nous ont ménagé, et dont nous garderons un souvenir inoubliable.

P. C.

Brevet de capacité

Aspirants

Mardi 26 juin. — 7 h. appel, 8 h. dictée et questions. 9 h. 1/2 à 11 h. 1/2 composition française, 2 à 4 h. calcul.

Mercredi 27 juin. — 10 h. proclamation des résultats des épreuves de la 1re série, 10 h. 1/4 gymnastique, 2 h. à 2 h. 3/4 écriture, 3 h. à 4 h. 1/2 dessin, 5 h. 1/2 proclamation des résultats des épreuves de la 2e série.

Jeudi 28 juin. — 7 h. épreuves orales.

Bastia Exposition

Entrées payantes, 1,109. Temps lourd et incertain ; le concours de pêche commence à 4 heures, sous la présidence de M. Tito de Carafla, adjoint au maire, et de MM. Castellani, Rastarucci, Gualtella et Nicolai François, membres du Jury. A 4 heures 10, le premier poisson est retiré de l'eau par M. Maria, dit Labat. Ce ne mord pas... A 5 heures précises le signal final est donné par M. Nicolai.

Résultat du concours : 1er poisson retiré de l'eau par M. Maria gagne 5 francs, le plus gros gagne 10 francs, ce prix est gagné par le même pêcheur. M. Agostini Pascal gagne 10 francs pour le prix de quantité. M. Ignace Agostini gagne pour le prix de deuxième quantité, les engins de pêche offerts par M. Agostini Jérôme.

M. Vincent Clément a offert 5 bouteilles de vin aux concurrents à titre de prix de consolation.

A 5 heures 1/4 le concours de gymnastique commence. M. Grisoni, commissaire spécial, applaudit les concurrents.

Résultat du concours : Force, Grisoni et Cantarelli, ex-æquo, 1er prix, diplôme de médaille d'or ; Voltige, 1er prix, diplôme de médaille d'or, M. Santini. A la suite du concours, les deux frères Felici se présentent à la barre fixe et un grand ébahissement des assistants exécutent des tours de force surprenants ; bien sûr que les deux concurrents réunis ne font pas ensemble 15 ans d'âge. Ce sont de vrais petits prodiges, pour ma part je suis sûr que voilà deux enfant qui plus tard feront parler d'eux en tant que force et adresse. Toutes nos félicitations aux jeunes Felici, petits phénomènes de courage et de force.

La montgolfière est gonflée près du panorama, le lâcher tout sacrifié montré est prononcé par M. Poggioli à 6 heures 25 ; à 200 mètres environ, les bons-surprise tombent en pluie serrée et l'on se précipite dessus.

Pour le concours de pêche, le jury demande aux concurrents pourquoi sur trente-sept inscrits, ils sont si peu nombreux. — C'est le manque d'argent, déclarent les pêcheurs, le temps ne nous a pas permis de nous en procurer ; heureux ceux qui ont quelques uns de ces bons vers, ils vont se partager les pièces de cent sous. Etant donné la trop petite quantité de poisson pris, le jury a décidé de ne pas donner la médaille d'or et de la réserver pour un deuxième concours qui aura lieu en deux manches : un le matin, l'autre, le soir. Prière de se faire inscrire au plus vite au contrôle de l'Exposition.

⁂

Lundi 26 juin. — Entrées payantes 317. Record des tickets réduction : Soavi, Orsini, Lota, Luciani, MM. les exposants pour les groupes IV, XI, XIV, XVIII se sont réunis à 10 heures pour commencer leurs jurys.

Sont nommés, MM. Gentil, pharmacien, Zaccarelli, docteur, Brunzini, ingénieur civil.

Pour la section ameublement groupe XII, Sont nommés : MM. Tasso Joseph, Henri Pellettier, Tito de Caraffa.

La municipalité et la commission de l'Exposition de leur côté, nommeront leurs jurys.

MM. les exposants convoqués pour le 27 juin sont priés de se présenter à 10 heures au bureau du secrétariat général.

Jeudi 29 juin, à 4 heures, jeu du baquet, courses de Stantara, jeu de la poêle. Lancement d'une montgolfière.

Bonne surprise réclamée ce jour à la pharmacie Zanni, Sylvain, Battisti, Roch Limarola, Fabre Eugène.

⁂

Ce soir :

Le Maître de Chapelle, opéra-comique en un acte ; *La Fille de Madame Angot*, opérette en 3 actes.

QUART D'ŒIL.

UNE COUTUME CHINOISE

La position de la Chine sur la mappemonde est justement opposée à la nôtre et il semble que sur certains points les Chinois aient une manière de voir absolument opposée à la nôtre. Ainsi, par exemple, les Chinois contrairement à notre habitude payent une redevance à leur médecin tant qu'ils sont bien portants et arrêtent ce payement le jour où ils tombent malades. Les médecins chinois doivent donc être de cet avis, « qu'il vaut mieux prévenir que guérir, » opinion qui est la nôtre. Un grand médecin a dit : « Le meilleur moyen de n'être jamais malade est d'être toujours en bonne santé. » Sous une apparence de plaisanterie facile, cette idée est parfaitement scientifique. Si le monde s'occupait un peu plus de la santé, si les gens se préoccupaient des causes des moindres symptômes qui les épouvantent, il y aurait moins de malades. Mais on a l'habitude de dire « Ce n'est rien, ça se passera. » Malheureusement les symptômes ont une cause, et cette cause on ne pense à la rechercher, à la faire disparaître que lorsque la maladie est déjà ancrée. Prenons un exemple. Madame Marie Gouilloux, 58, rue Gambetta à Thiers, (Puy-de-Dôme), ressentit à un moment donné une impression de faiblesse, elle avait mal un peu partout, elle manquait d'appétit. Si à ce moment-là elle s'était dit : cette faiblesse a une cause, je suis pâle, je manque d'entrain ; généralement, c'est l'indice d'un mauvais état du sang. Si à ce moment elle avait pris les Pilules Pink pour personnes pâles, sa faiblesse, son mauvais état de santé, seraient modifiés, elle serait devenue forte, ses malaises auraient disparu. Au lieu de cela elle a dit comme tout le monde : « Ce n'est rien, ça se passera, » et elle a souffert pendant longtemps de tiraillements d'estomac, de points de côté, d'insomnies, de migraine. Elle s'est toutefois décidée un jour à prendre les Pilules Pink pour personnes pâles, le grand régénérateur du sang, tonique des nerfs, et elle a été guérie rapidement. Il n'en est pas moins vrai qu'elle avait inutilement souffert pendant longtemps et que si elle avait pris les Pilules Pink pour personnes pâles, dès qu'elle ressentit les premiers symptômes, elle n'aurait pas souffert du tout, puisque la maladie aurait été prévenue et arrêtée avant son éclosion. Il y a un vieux proverbe politique qui dit « Gouverner c'est prévoir. » Au point de vue de la santé, c'est identique, « Prévoir c'est gouverner. » Prévoir la maladie qui va nous atteindre, c'est avoir la faculté de l'arrêter, c'est donc gouverner sa santé. Les Pilules Pink pour personnes pâles, sont le précieux auxiliaire de ceux qui ont ainsi la sagesse de prévoir. Elles donnent du sang riche et pur avec chaque dose. La pauvreté et l'impureté du sang sont toujours à l'origine des maladies suivantes : anémie, chlorose, neurasthénie, faiblesse générale, migraines, névralgies, sciatique, maux d'estomac, débilité nerveuse. Grâce aux « Pilules Pink pour personnes pâles » on prévient et guérit sûrement ces maladies. Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt pharmacie Gablin, 23, rue Balta, Paris. Trois francs cinquante la boîte, dix sept francs cinquante les six boîtes franco.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

Sont nommés :

Procureur de la République près le tribunal de première instance de Bône, M. Drago, substitut à Alger.

Substitut du procureur de la République près le tribunal de première instance de Bastia, M. Gesta, juge suppléant chargé de l'instruction à Alger.

— M. Peraldi Joseph, ancien sous officier, demeurant à Ghisoni, est nommé garde domanial des eaux et forêts en Algérie.

— L'adjudant Martini du 9e régiment d'infanterie coloniale, a été nommé chevalier de l'ordre royal du Cambodge.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

PORRI. — C'est avec plaisir que nous avons appris ici le succès remporté par Mlles Bonelle et Géromine Vittori aux examens du brevet qui ont eu lieu à Bastia. Mlles Vittori sont des élèves de Mlle Rinaldi. Nous leur adressons, à toutes trois, nos bien sincères félicitations.

⁂

CORTE. — M. Terramorsel Jean Ange, commissaire de police de 4e classe à Sartène, est appelé aux mêmes fonctions à Corte, en remplacement de M. Martin, nommé à Argentan.

⁂

SARTÈNE. — Le maçon Lucchini, travaillait à la réfection du quatrième étage d'une maison, lorsque, par suite d'un faux mouvement, il fut précipité dans le vide. Il est tombé sur le trottoir et s'est brisé le crâne. La mort a été instantanée.

⁂

ROGLIANO. — M. Laymarie, surnuméraire dans le Lot, a été nommé receveur de l'enregistrement et des domaines à Rogliano, en remplacement de M. Cocadeloni, qui passe à Sainte-Lucie.

Coups de couteau à la Citadelle

Dimanche, vers 5 heures, dans une cantine de la rue de la paroisse, les nommés Franchi Jean-Laurent, portefaix, et Casanova Pierre, qui s'étaient livrés à de copieuses libations, en prirent de dispute pour un motif des plus futiles.

Casanova porta un coup de couteau à Franchi qui a été atteint légèrement. La gendarmerie mise fin à la dispute.

Deux heures après, ces mêmes individus s'étant rencontrés aux portes de la citadelle, en vinrent aux mains une seconde fois et Casanova donna un autre coup de couteau à Franchi, le blessant à l'épaule.

Deux artilleurs intervinrent, Franchi tourna alors sa colère contre eux et frappa de son couteau l'un des militaires, le nommé Beigodere de la 7e batterie.

Les agents Torre et Poggi, étant arrivés mirent Franchi en état d'arrestation. Ils le conduisirent à la pharmacie Morocci où il a été soigné par M. le docteur Sari. Son état n'inspire aucune inquiétude.

L'artilleur Belgodere a été admis à l'hôpital militaire, sa blessure ne paraît pas grave.

Franchi qui n'a pu être écroué à cause de son état a été conduit à son domicile.

TENTATIVE DE MEURTRE

rue du Guadello

Dimanche vers minuit le nommé Tonelli Jean, marin, de Bastia, et deux Sardes, Cecchi Achille et Bodeghi Thomas se prirent de dispute au Guadello. Tonelli qui était en état complet d'ivresse, demanda à Cecchi pour quelles raisons il l'avait fait sortir du débit tenu par Bodeghi, Cecchi le poussa en disant : « Allez vous en dormir, » Des coups ne tardèrent pas à être portés de part et d'autre Pendant la lutte Cecchi frappa de son couteau Tonelli qui s'affaissa.

Les deux Sardes allaient s'éloigner lorsque MM. Bernardi Alexandre, secrétaire au Parquet, et Robaro Vincent, maçon, qui se trouvaient rue Saint-Jean, attirés par des cris de femme, se rendirent sur les lieux de la dispute. Ils constatèrent qu'un individu gisait à terre, baignant dans son sang et ne donnant plus signe de vie. Des personnes qui avaient été témoin de la scène, ayant désigné Cecchi comme l'auteur de la blessure rapportée par Tonelli. M. Bernardi n'écoutant que son courage, saisit Cecchi et, avec l'aide de Rodaro, il l'obligea à les suivre au poste de police. Sur tout le parcours Cecchi n'a cessé d'opposer la plus vive résistance, ripostant à deux reprises de prendre la fuite, mais Bernardi et Rodaro qui se disaient agents de la sûreté, parvinrent à le maintenir jusqu'au poste où ils le remirent aux mains du brigadier Bertrand et de l'agent Paolotti.

Ceux-ci se rendirent sur les lieux de la rixe où se trouvait encore le blessé Tonelli qu'ils firent aussitôt transporter à l'Hôpital civil. Ces deux agents ne tardaient pas à arrêter Bodeghi Thomas à son domicile.

Interrogés par M. Moiselio, commissaire de police, Cecchi et Rodeghi, prétendirent n'avoir porté aucun coup à Tonelli Jean.

Délégués à M. le procureur de la République, ces individus ont été maintenus en état d'arrestation.

Tonelli Jean a été entendu hier à l'hôpital par M. le juge d'instruction.

Ce blessé a déclaré qu'il se rendait à son domicile lorsqu'arrivé rue du Guadello, il a croisé plusieurs Sardes, lesquels sans provocation aucune, se sont jetés sur lui le frappant à coups de poing et de pied et lui portant même un coup de couteau au dos.

La blessure de Tonelli ne paraît pas grave. M. le docteur Ziccarelli requis par M. le juge d'instruction a procédé aux constatations médico-légales.

Rixe sanglante à Saint-Florent

Dimanche, vers 4 heures, au cours d'une partie de boules, une dispute s'est élevée entre Sauli Etienne, Luciani Barthélemy et Salgi Jean-Etienne. Pendant que Sauli Etienne et Salgi Jean-Etienne étaient aux prises, le frère de ce dernier, Salgi Félix était intervenu, a saisi Luciani Barthélemy. Ils échangèrent des coups de poing et de pied, puis Luciani sortant un couteau en a porté un coup à Salgi Félix.

La gendarmerie ne tardait pas à arriver sur les lieux, et mettait en état d'arrestation Luciani Barthélemy et Sauli Etienne. Ces deux individus originaires de Pietralba, ont été transférés à Bastia.

M. le juge d'instruction les a interrogés hier. Luciani seul a été placé sous mandat de dépôt.

M. le docteur Feydel a prodigué ses soins à Salgi Félix qui a été atteint au bras.

La blessure quoique ne mettant pas ses jours en danger, paraît grave ; la lame du couteau a sectionné en partie l'artère humérale.

Glacière Bastiaise

Dépôts : Rue Saint-Roch, Boulevard de Cardo, 5, et allée de la place Saint-Nicolas au Kiosque.

5 c. le kilo

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 25 juin

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 22 4 à midi, + 25 à 6 heures du soir, + 24 2 Maxima, + 27 6. Minima, + 18-2.

Baromètre. — 7 heures du matin, 764 mm. à midi, 765 mm, 6 heures du soir, 764 mm.

Vent. — Dans la matinée, calme.

Dans l'après-midi, N. E. faible.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

⁂

Arrivée du Préfet

Le nouveau préfet de la Corse, M. Phétut, est arrivé hier matin à Ajaccio par le paquebot de Marseille.

Nous lui présentons tous nos souhaits de bienvenue.

⁂

La Fête-Dieu

La procession solennelle de la Fête Dieu qui a eu lieu dimanche dans la haute-ville a été imposante par le nombre de personnes qui y assistaient et suivaient le T. S Sacrement porté par M. l'archiprêtre Casanova, curé de Saint-Jean.

Derrière le dais, M. le maire Gandio, les adjoints, la plupart des membres du conseil municipal, les membres des conseils de fabrique des deux paroisses, l'Association de la Jeunesse catholique au complet, la Jeunesse bonapartiste, et un grand nombre de fidèles.

La procession a parcouru les principaux quartiers splendidement décorés et pavoisés ; plusieurs reposoirs avaient été dressés aux lieux accoutumés.

Cette belle cérémonie s'est terminée par le salut solennel à la rentrée de la procession.

⁂

Nouvelles maritimes

M. le commissaire de 2e classe Rognoni, du port de Cherbourg, est affecté au port de Rochefort.

⁂

Sériciculture

Les nouvelles des éducations sont très satisfaisantes. Presque partout elles ont bien réussi. Maintenant reste à savoir dans quelles conditions se fera la vente.

A Nice, le marché aux cocons est ouvert depuis la semaine dernière.

⁂

Droit maritime

M. Capponi a été définitivement admis à l'examen de droit maritime devant la faculté marseillaise libre de droit.

⁂

Agents sérieux

AGENTS SÉRIEUX sont demandés pour affaire lucrative. Adresser offres à M. A. Velavani, 11, rue de Greffulhe, Paris.

⁂

Echange de propriétés

On demande à échanger concession minière de plomb argentifère, baryte et nickel sur étendue quatre kilomètres carrés, située en France, et dont la vente de la production est remise par contrat, contre propriété en Corse, de préférence voisinage du Cap Corse à l'île Rousse et au-delà.

S'adresser au bureau du journal.

⁂

Au port

Le paquebot *Iberia*, de la Compagnie Méditerranéenne, est arrivé dimanche matin de Marseille, avec 45 passagers et 210 tonnes de marchandises pour Bastia et Tunis.

⁂

Objet perdu

Il a été perdu sur le boulevard Paoli un billet de banque de cent francs. Le rapporter contre récompense au bureau du journal.

⁂

A louer

Pour le 1er juillet, un étage de cinq pièces, 1, place Saint-Nicolas. S'adresser, 1, rue Saint-Angelo.

— A louer en tout ou en partie, les anciens locaux de la Compagnie Nantaise, place Saint Nicolas, 17.

S'adresser à M. A. Gandio, maire.

⁂

On demande

On demande une villa, dans les environs de la ville. S'adresser au bureau du journal.

⁂

Avis

M. Ferri, fondeur de cloches a l'honneur de prévenir MM. les membres du clergé qu'il se trouve actuellement à Bastia, ceux qui auraient besoin de lui pourront s'adresser à M. Nonce Pensa, au Vieux Port.

Liqueur des Pères Chartreux

Avis

M. Henri Durand prévient sa clientèle qu'il tient encore à sa disposition un certain nombre de caisses de liqueur anciennement fabriquée à la Grande Chartreuse par les Pères Chartreux.

Ces produits sont les seuls qui portent sur l'étiquette, sous la signature Garnier, les mots : « Lbh. Allier, » Grenoble. Toute bouteille où le mot « Allier » ne figure pas n'est pas de la fabrication des Pères Chartreux.

Après leur expulsion de France, les Chartreux ont transporté à Tarragone (Espagne) leur distillerie, où ils continuent la fabrication de leur célèbre liqueur. On la trouve dans toutes les Epiceries et principaux établissements. Il suffit pour se la procurer de demander la Liqueur fabriquée à Tarragone par les Pères Chartreux.

Henri Durand, concessionnaire pour la Corse. Bureaux et Entrepôt, 12, rue d'Arcole, Marseille. M. F. Clementi, sous agent, Bastia, Ajaccio, Corte.

LOTERIE

DES ASSOCIATIONS DE LA PRESSE

Parisienne et Départementale

On souscrit jusqu'au 1er juillet chez MM. THIERS à Bastia.

Prix du Billet : 20 francs

Dépêches de Nuit

Service télégraphique spécial

Bourse de Paris

	24 juin	26 juin
Rente de 3 0/0 ancien	97.20	98.00
— 3 p. 0/0 amorti	98 60	98 60

Nouvelles Militaires

Paris, 26 juin.

M. Dubois, lieutenant au 38e rég. d'artillerie à Bastia est nommé à la 1re classe de son grade et maintenu à son poste.

M. Tron, officier d'administration de 1re classe à la direction d'artillerie de Constantine est classé pour la direction de Bastia.

M. Bonnardin, adjudant au 17e bataillon d'artillerie à pied, est nommé gardien de batterie de 2e classe à la direction de Bastia.

M. Robert, garnien de batterie de 2e classe à la direction de Bastia, est classé pour la direction de Cherbourg.

LE MARIAGE DE M. RANC

Paris, 26 juin.

La plupart des journaux annoncent le prochain mariage de M. Ranc, sénateur de la Corse, avec Mlle Morel.

LES RELATIONS Franco-Allemandes

Paris, 26 juin.

La note allemande en réponse à celle de M. Rouvier n'a pas encore été remise par le cabinet de Berlin.

On confirme que l'Allemagne insistera pour que la conférence soit libérée de toute influence résultant de conventions prises entre la France et l'Allemagne ; mais à la conférence elle ne se refusera pas à tenir compte de certains droits acquis par la France et l'Espagne.

LES AFFAIRES DU MAROC

Tanger, 26 juin.

La nouvelle que les travaux de construction d'un port et d'une station télégraphique à Bordj Sidia, dans le voisinage de la frontière algérienne seraient entrepris par une maison allemande au nom et dans l'intérêt du gouvernement marocain, n'est pas confirmée.

Tiragesfinanciers

Paris, 26 juin.

Ville de Paris 1899

L'obligation 170 126 est sortie remboursable à 100 000 francs.

Les obligations 62 023 et 388 614 sont remboursables chacune à 10 000 francs.

EN ITALIE

30 enfants noyés

On télégraphie de Milan, 26 juin : Une barque chargée de 30 enfants qui traversait le lac de Côme, a chaviré. Tous les enfants se sont noyés.

AU DANEMARK

Un abordage
22 victimes

On télégraphie de Copenhague, 26 juin :

Le vaisseau-école des cadets danois a été abordé pendant la nuit par un vapeur anglais.

Vingt-deux cadets ont péri.

EN RUSSIE

Troubles dans les provinces
L'état de siège à Lotz

Saint-Pétersbourg, 26 juin.

Les troubles se sont reproduits hier à Lodz La force armée a été obligée de charger les manifestants.

En présence de la gravité de la situation l'état de siège a été proclamé.

Saint Pétersbourg, 26 juin.

Les troubles ont cessé à Erivan. Dans plusieurs villages de la province de ce nom l'agitation n'a pas pas fin.

EN POLOGNE

La grève de Varsovie

Saint-Pétersbourg, 26 juin.

Plusieurs corporations ouvrières sont en grève. Des manifestations se sont produites dans les quartiers populeux contre les travailleurs qui n'ont pas adhéré à la grève.

Les grévistes ont fait feu sur les ouvriers qui se rendaient au travail. Les magasins sont fermés. Des barricades ont été élevées dans plusieurs rues.

On compte de nombreux blessés.

Explosion d'une bombe

Varsovie, 26 juin.

Dans la soirée d'hier une bombe a été lancée contre le chef de la police de Czenstochau qui a été blessé avec sept autres personnes.

L'auteur de cet attentat n'est pas connu.

Proclamation de la loi martiale à Lodz. — On enterre les morts. — 561 tués et 700 blessés.

Saint-Pétersbourg, 7 h. s.

La loi martiale a été proclamée à Lodz. Elle a eu pour effet de rétablir l'ordre, ce qui a permis à la population de s'occuper des morts et des blessés.

On enterre les cadavres de 343 juifs et 218 chrétiens, tués pendant l'exercice de leurs fonctions.

On compte 700 blessés dont plusieurs grièvement.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. DOUMER

La séance est ouverte à 9 heures.

M. Bernard, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de vendredi, qui est adopté.

La fraude des Vins

Suite de la discussion du projet et de la proposition de loi concernant la fraude sur les vins et le régime des spiritueux.

La discussion s'ouvre sur l'article 4.

Article 4

Cet article est relatif à la confiscation des sucres et glucoses et aux contraventions à la loi.

L'article est adopté.

Article 5

L'article 5, relatif à l'opération du sucrage en première cuvée, est également adopté.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

Séance levée à 11 h. 30.

Séance de l'après-midi

La séance est ouverte à 2 heures.

Le procès-verbal de la séance du matin est adopté.

Scrutin

Il est procédé au second tour de scrutin pour la nomination de deux membres de la commission de surveillance des caisses d'amortissement et des dépôts et consignations.

Les alcools industriels

Discussion du projet de loi portant fixation du taux de la taxe de fabrication sur les alcools d'origine industrielle pour les années 1904, 1905 et 1906.

La Chambre a adopté.

LA SÉPARATION des Eglises et de l'Etat

Suite de la 1re délibération sur le projet de loi et les diverses propositions de loi concernant la Séparation des Eglises et de l'Etat.

Article 23

L'article 23, ainsi conçu, est mis en discussion :

Art. 23. — Les réunions pour la célébration d'un culte tenues dans les locaux appartenant à une association cultuelle ou mis à sa disposition sont publiques. Elles sont dispensées des formalités de l'article 8 de la loi du 30 juin 1881, mais restent placées sous la surveillance des autorités dans l'intérêt de l'ordre public. Elles ne peuvent avoir lieu qu'après une déclaration faite dans les formes de l'article 2 de la même loi et indiquant le local dans lequel elles seront tenues.

Une seule déclaration suffit pour l'ensemble des réunions permanentes, périodiques ou accidentelles qui auront lieu dans l'année.

L'article 23 est adopté.

Article 24

On passe à la discussion de l'article 24, ainsi conçu :

Art 24. — Il est interdit de tenir des réunions politiques dans les locaux servant habituellement à l'exercice d'un culte.

Cet article est adopté.

Amendement Chabert

M. Chabert dépose un amendement qui constituerait l'article 24 bis et qui est ainsi conçu :

Art. 24 bis. — Les ministres des cultes ne pourront porter un costume ecclésiastique que pendant l'exercice de leurs fonctions.

Une vive discussion s'engage à ce sujet.

M. Briand, rapporteur, combat l'amendement Chabert qui est rejeté par 391 voix contre 184.

Article 25

L'article 25, ainsi conçu, est mis en discussion :

Art. 25. — Les cérémonies, processions et autres manifestations extérieures d'un culte ne peuvent avoir lieu sur la voie publique.

Les cérémonies funèbres seront réglées dans toutes les communes par arrêté municipal dans les conditions de la loi du 15 novembre 1881.

Les sonneries de cloches seront réglées par arrêté municipal.

Amendement Grousseau

M. Grousseau présente un amendement tendant à supprimer la première paragraphe de l'article 25.

M. Grousseau développe son amendement puis le retire à la suite d'observations émises par le rapporteur.

Amendement Moulens

M. Moulens développe un amendement portant que les cérémonies, processions et autres manifestations extérieures d'un culte seront réglées conformément aux articles 95 et 97 de la loi municipale de 1884.

MM. Bienvenu-Martin, ministre de l'instruction publique et des cultes et Briand, rapporteur, combattent l'amendement Moulens.

Un assez long débat s'engage sur cet amendement qui est mis au vote.

Nombre de votants. .	550
Majorité absolue. . .	276
Pour l'adoption. .	295
Contre.	255

La Chambre a adopté.

La séance est levée et renvoyée à demain matin.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

EN MANDCHOURIE

Saint-Pétersbourg, 26 juin.

Aucune nouvelle importante n'est parvenue aujourd'hui du théâtre de la guerre.

Les opérations en Mandchourie semblent avoir subi un temps d'arrêt qui ne sera pas de longue durée

BRASSERIE GASPARINI

5, Place Saint-Nicolas

Tous les soirs à 4 heures, Glaces assorties.

AVIS UTILE

Toute personne désirant boire frais qui mettra un glaçon dans son verre devra s'assurer que cette glace fondue ne produit pas de la graisse à la surface du liquide.

A cet effet, la *glace hygiénique* de la *Glacière Bastiaise* est toute indiquée parce qu'elle est fabriquée à l'eau *distillée absolument* pure reconnue à l'analyse.

Compagnie Méditerranéenne de Navigation

Services hebdomadaires rapides

ENTRE

Marseille-Bastia-Tunis

Départ de Marseille, samedi 4 h. s.
Arrivée à Bastia, dimanche 7 h. m.
Départ de Bastia, dimanche 1 h. s.
Arrivée à Tunis, lundi 2 h. soir.
Départ de Tunis, mardi midi trente.
Arrivée à Bastia, mercredi 2 h.
Départ de Bastia, mercredi 8 h. s.
Arrivée à Marseille, jeudi 11 h. m.

Agences à Marseille, 53, rue Vacon,
— Bastia, 7, rue nouveau-port,
— Tunis, A. Modiglani.

Glacière DE CORTE

Demandez partout la Glace hygiénique, incomparable, à l'eau naturelle de la Restonica à 5 centimes le kilogramme.

Dépôts à Bastia :

5, rue Miot.

Esplanade du Palais de Justice, à côté de M. Santandrea.

Cours docteur Favale, entrée de la Citadelle.

00304

A LOUER

L'ancien local du Grand Café du Commerce. S'adresser à M. Simon Damiani, ainsi que pour l'achat en bloc ou en détail de matériel du dit café.

Glacière Parisienne

Nous avons l'honneur de rappeler à nos nombreux clients que notre voiture de livraison desservira deux fois par jour les différents quartiers de la ville :

Le matin, de 9 à 11 heures,

L'après-midi, de 3 à 6 heures.

et que notre dépôt central sis rue Saint François, 3, (près la Brasserie des Platanes), est ouvert tous les jours de 5 heures du matin à 10 heures du soir.

Nous rappelons, en outre, à Messieurs les voyageurs que, comme par le passé, ils pourront se procurer de notre glace à la gare de Lupino, où un employé se tiendra à leur disposition au passage des trains venant de Bastia.

Notre glace est vendue 5 cent. le kilo.

Avis au Commerce

Le vapeur *Alpha*, de la Cie de l'Est-Tunisien, partira de Tunis, pour Bastia, le lundi, 26 courant. Il repartira de ce port pour Nice et Marseille, le mercredi 28.

Le *Tunisia* partira de Marseille pour Bastia, le 30 courant, en inaugurant le service hebdomadaire.

Pour fret, passage, et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, Transports Maritimes Est-Tunisien, 6, rue Saffren.

à Tunis, Direction, 6, rue d'Alger.

à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau Port, 1 bis.

à Nice à M. Rouget Hyeto, agent

Service régulier de vapeurs entre Marseille et Bastia

Tarifs très réduits pour toutes les marchandises

Départ de Marseille pour Bastia tous les samedis.

Départ de Bastia pour Marseille tous les mardis.

Flotte de la Cie H LAINE, armateur à Marseille

	Capitaine
Ville de Cannes, 400 tonnes,	M. Santini,
La Balagne, 800 tonnes,	M. Periochi.
Ville de Nice, 650 tonnes,	M. Morgenti.
Harmonie, 800 tonnes,	M. Pietri.

Pour renseignements s'adresser : à M. Henri Lainé, armateur, 18, rue de la République, Marseille. à M. Padovani, agent, Nouveau Port, Bastia.

TRANSPORTS DIRECTS entre Bastia et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de BASTIA pour

LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTEL
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à M. ARTHUR C. SOUTHWELL Bastia

Horlogerie-Bijouterie *Orfèvrerie*

24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

font que chacun devine, poésie qui a soulevé par deux fois un tonnerre d'applaudissements.

Après une partie de loto, la caravane de touristes, sur l'aimable invitation de M. l'abbé Guglielmi, pousse une pointe jusqu'au village de Novale.

La accore, la réception est très chaleureuse.

Cinq heures ! C'est l'heure du retour ; la rassemblement se forme à nouveau sur la magnifique place du couvent où se dresse un gigantesque ormeau, arbre séculaire qui a vu couronner Théodore, premier et dernier Roi de l'île parfumée. Une fontaine aux eaux abondantes, au paisible et doux murmure, entretient une fraîcheur perpétuelle sur le sol gazonné de cette place mémorable dans l'histoire de Cyrnos. Nous voici bientôt confortablement installés dans nos voitures qui nous ramènent joyeux et pleins d'entrain à notre point de départ. L'honneur de cette charmante partie de plaisir revient à M. Darius de Casalta, qui en a pris l'initiative et en a supporté tous les frais.

Ce vaillant catholique, plusieurs fois millionnaire, attire à lui les sympathies de tous ceux qui ont le bonheur de l'approcher. Cœur aux sentiments nobles et distingués, d'une affabilité qui le caractérise, insigne bienfaiteur, il se plaît à être agréable au plus haut degré aux compatriotes de sa patrie qu'il adore.

Parmi les excursionnistes, citons au hasard : MM. Darius de Casalta, rentier, le notaire Crucioni, Arrighi de Casanova, le docteur Casalta, le vicaire Rasori, l'abbé Marini, l'abbé Guglielmi, le vicaire Reginensi, D. Brandi, etc...

Mmes Massoni, Arrighi de Casanova, Casalta, Boldrini, Boyeraval.

Mlles de Vincenti, Guglielmi, Brandi, Boldrini, Benelli.

Un dernier mot de remerciements à MM. les abbés Marini, Guglielmi et Reginensi pour le chaleureux accueil qu'ils nous ont ménagé, et dont nous garderons un souvenir inoubliable.

P. C.

Brevet de capacité

Aspirants

Mardi 26 juin. — 7 h. appel, 8 h. dictée et questions. 9 h. 1/2 à 11 h. 1/2 composition française, 2 à 4 h. calcul.

Mercredi 27 juin. — 10 h. proclamation des résultats des épreuves de la 1re série, 10 h. 1/4 gymnastique, 2 h. à 2 h. 3/4 écriture, 3 h. à 4 h. 1/2 dessin, 5 h. 1/2 proclamation des résultats des épreuves de la 2e série.

Jeudi 28 juin. — 7 h. épreuves orales.

Bastia Exposition

Entrées payantes, 1,109. Temps lourd et incertain ; le concours de pêche commence à 4 heures, sous la présidence de M. Tito de Caraffa, adjoint au maire, et de MM. Castellani, Rastoncci, Gostiella et Nicolai François, membres du Jury. A 4 heures 10, le premier poisson est retiré de l'eau par M. Maria, dit Labat. C'est un mord pas... A 5 heures précises le signal final est donné par M. Nicolai.

Résultat du concours : 1er poisson retiré de l'eau par M. Maria gagne 5 francs, le plus gros gagne 10 francs, ce prix est gagné par le même pêcheur. M. Agostini Pascal gagne 10 francs pour le prix de quantité, M. Ignace Agostini gagne pour le prix de deuxième quantité, les engins de pêche offerts par M. Agostini Jérôme.

M. Vincent Clément a offert 5 bouteilles de vin aux concurrents à titre de prix de consolation.

A 5 heures 1/4 le concours de gymnastique commence, M. Grisoni, commissaire spécial, appelle les concurrents.

Résultat du concours : Force, Grisoni et Cantarelli, ex-æquo, 1er prix, diplôme de médaille d'or ; Voltige, 1er prix, diplôme de médaille d'or, M. Santini. A la suite du concours, les deux frères Feliciosi présentent à la barre fixe et au grand établissement des assistants exécutent des tours de force surprenants ; bien sûr que les deux concurrents réunis ne font pas ensemble 15 ans d'âge. Ce sont de vrais petits prodiges, pour ma part je suis sûr que voilà deux enfants qui plus tard feront parler d'eux en tant que force et adresse. Toutes nos félicitations aux jeunes Feliciosi, petits phénomènes de courage et de force.

La montgolfière est gonflée près du panorama, le ballon tout sacrosaint mentel est prononcé par M. Poggioli à 6 heures 25 ; à 200 mètres environ, les bons-surprises tombent en pluie serrée et l'on se précipite dessus.

Pour le concours de pêche, le jury demande aux concurrents pourquoi sur trente-sept inscrits, ils sont si peu nombreux. — C'est le manque d'argent, déclarent les pêcheurs, le temps ne nous a pas permis de nous en procurer ; heureux ceux qui ont quelques uns de ces bons vers, ils vont se partager les pièces du demi sous. Etant donné la trop petite quantité de poisson pris, le jury a décidé de ne pas donner la médaille d'or et de la réserver pour un deuxième concours qui aura lieu en deux manches : un le matin, l'autre, le soir. Prière de se faire inscrire au plus vite au contrôle de l'Exposition.

Lundi 26 juin. — Entrées payantes 317. Record des tickets réduction : Sossi, Orsini, Lota, Luciani. MM. les exposants pour les groupes IV, XI, XIV, XVIII se sont réunis à 10 heures pour commencer leurs jurys.

Sont nommés. MM. Gentil, pharmacien, Zaccarelli, docteur, Bronzini, ingénieur civil.

Pour la section ameublement groupe XII, Sont nommés : MM. Tasso Joseph, Henri Pellettier, Tito de Caraffa.

La municipalité et la commission de l'Exposition de leur côté, nommeront leurs jurys.

MM. les exposants convoqués pour le 27 juin sont priés de se présenter à 10 heures au bureau du secrétariat général.

Jeudi 29 juin, à 4 heures, jeu du baquet, course de Stantara, jeu de la poêle. Lancement d'une montgolfière.

Bons surprise réclamés ce jour à la pharmacie Zanni, Sylvain, Battisti, Roch Limarola, Fabre Eugène.

Ce soir :

Le Maître de Chapelle, opéra-comique en un acte ; *La Fille de Madame Angot*, opérette en 3 actes.

QUART D'ŒIL.

UNE COUTUME CHINOISE

La position de la Chine sur la mappemonde est justement opposée à la nôtre et il semble que sur certains points les Chinois aient une manière de voir absolument opposée à la nôtre. Ainsi, par exemple, les Chinois contrairement à notre habitude payent une redevance à leur médecin tant qu'ils sont bien portants et arrêtent ce payement le jour où ils tombent malades. Les médecine chinois doivent donc être de cet avis, « qu'il vaut mieux prévenir que guérir, » opinion qui est la nôtre. Un grand médecin a dit : « Le meilleur moyen de n'être jamais malade est d'être toujours en bonne santé. » Sous une apparence de plaisanterie facile, cette idée est parfaitement scientifique. Si le monde s'occupait un peu plus de la santé, si les gens se préoccupaient des causes des moindres symptômes qu'ils éprouvent, il y aurait moins de malades. Mais on a l'habitude de dire « Ce n'est rien, ça ne passera. » Malheureusement les symptômes ont une cause, et cette cause on ne pense à la rechercher, à la faire disparaître que lorsque la maladie est déjà ancrée. Prenons un exemple. Madame Marie Gouilloux, 58, rue Gambetta à Thiers, (Puy-de-Dôme), ressentit à un moment donné une impression de faiblesse, elle avait mal un peu partout, elle manquait d'appétit. Si à ce moment elle s'était dit : cette faiblesse a une cause, je vais pâlir, je manque d'entrain ; généralement, c'est l'indice d'un mauvais état du sang. Si à ce moment elle avait pris les Pilules Pink pour personnes pâles, sa faiblesse, son mauvais état de santé, seraient modifiés, elle serait devenue forte, ses malaises auraient disparu. Au lieu de cela elle a dit comme tout le monde : « Ce n'est rien, ça ne passera, » et elle a souffert pendant longtemps de tiraillements d'estomac, de points de côté, d'insomnies, de migraine. Elle s'est toutefois décidée un jour à prendre les Pilules Pink pour personnes pâles, le grand régénérateur du sang, tonique des nerfs, et elle a été guérie rapidement. Il n'en est pas moins vrai qu'elle avait inutilement souffert pendant longtemps et que si elle avait pris les Pilules Pink pour personnes pâles, dès qu'elle ressentit les premiers symptômes, elle n'aurait pas souffert du tout, puisque la maladie aurait été prévenue et arrêtée avant son éclosion. Il y a un vieux proverbe politique qui dit « Gouverner c'est prévoir. » Au point de vue de la santé, c'est identique. « Prévoir c'est gouverner. » Prévoir la maladie qui va nous atteindre, c'est avoir la faculté de l'arrêter, c'est donc gouverner sa santé. Les Pilules Pink pour personnes pâles, sont le précieux auxiliaire de ceux qui ont suivi la sagesse de prévoir. Elles donnent du sang riche et pur avec chaque dose. La pauvreté et l'impureté du sang sont toujours à l'origine des maladies suivantes : anémie, chlorose, neurasthénie, faiblesse générale, migraines, névralgies, sciatique, maux d'estomac, débilité nerveuse. Grâce aux « Pilules Pink pour personnes pâles » on prévient et guérit sûrement ces maladies. Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt pharmacie Gabin, 33, rue Bailly, Paris. Trois francs cinquante la boîte, dix sept francs cinquante les six boîtes franco.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

Sont nommés :

Procureur de la République près le tribunal de première instance de Bône, M. Drago, substitut à Alger.

Substitut du procureur de la République près le tribunal de première instance de Batna, M. Gesta, juge suppléant chargé de l'instruction à Alger.

— M. Paralli Joseph, ancien sous-officier, demeurant à Ghisoni, est nommé garde domanial des eaux et forêts en Algérie.

— L'adjudant Martini du 9e régiment d'infanterie coloniale, a été nommé chevalier de l'ordre royal du Cambodge.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

PORRI. — C'est avec plaisir que nous avons appris ici le succès remporté par Mlles Benoîte et Géromine Vittori aux examens du brevet qui ont eu lieu à Bastia. Mlles Vittori sont des élèves de Mlle Rinaldi. Nous leur adressons, à toutes trois, nos bien sincères félicitations.

CORTE. — M. Terramorsi Jean Ange, commissaire de police de 4e classe à Sartène, est appelé aux mêmes fonctions à Corte, en remplacement de M. Martin, nommé à Argenteau.

SARTENE. — Le maçon Lucchini, travaillait à la réfection du quatrième étage d'une maison, lorsque, par suite d'un faux mouvement, il fut précipité dans le vide. Il est tombé sur le trottoir et s'est brisé le crâne. La mort a été instantanée.

ROGLIANO. — M. Leymarie, surnuméraire dans le Lot, a été nommé receveur de l'enregistrement et des domaines à Rogliano, en remplacement de M. Codaccioni, qui passe à Sainte-Lucie.

Coups de couteau à la Citadelle

Dimanche, vers 5 heures, dans une cantine de la rue de la paroisse, les nommés Franchi Jean-Laurent, portefaix, et Casanova Pierre, qui s'étaient livrés à de copieuses libations, se prirent de dispute pour un motif des plus futiles.

Casanova porta un coup de couteau à Franchi qui a été atteint légèrement. La gendarmerie mis fin à la dispute.

Deux heures après, ces mêmes individus s'étant rencontrés aux portes de la citadelle, en vinrent aux mains une seconde fois et Casanova donna un autre coup de couteau à Franchi, le blessant à l'épaule.

Deux artilleurs intervinrent, Franchi tourna alors sa colère contre eux et frappa de son couteau l'un des militaires, le nommé Belgodere de la 7e batterie.

Les agents Torre et Poggi, étant arrivés mirent Franchi en état d'arrestation. Ils le conduisirent à la pharmacie Morucci où il a été soigné par M. le docteur Sari. Son état n'inspire aucune inquiétude.

L'artilleur Belgodere a été admis à l'hôpital militaire, sa blessure ne paraît pas grave.

Franchi qui n'a pu être écroué à cause de son état a été conduit à son domicile.

TENTATIVE DE MEURTRE

rue du Gualdello

Dimanche vers minuit le nommé Tonelli Jean, marin, de Bastia, et deux Sardes, Cecchi Achille et Bodeghi Thomas se prirent de dispute au Gualdello. Tonelli qui était en état complet d'ivresse, demanda à Cecchi pour quelles raisons il l'avait fait sortir du débit tenu par Bodeghi, Cecchi le poussa en disant : « Allez vous en dormir. » Des coups ne tardèrent pas à être portés de part et d'autre. Pendant la lutte Cecchi frappa de son couteau Tonelli qui s'affaissa.

Les deux Sardes allaient s'éloigner lorsque MM. Bernardi Alexandre, secrétaire au Parquet, et Rojaro Vincent, maçon, qui se trouvaient rue Saint-Jean, attirés par des cris de femme, se rendirent sur les lieux de la dispute. Ils constatèrent qu'un individu gisait à terre, baignant dans son sang et ne donnant plus signe de vie. Des personnes qui avaient été témoin de la scène, ayant désigné Cecchi comme l'auteur de la blessure rapportée par Tonelli. M. Bernardi n'écoutant que son courage, saisit Cecchi et, avec l'aide de Rodaro, il l'obligea à les suivre au poste de police. Sur tout le parcours Cecchi n'a cessé d'opposer la plus vive résistance, essayant à deux reprises de prendre la fuite, mais Bernardi et Rodaro qui se disaient agents de sûreté, parvinrent à le maintenir jusqu'au poste où ils le remirent aux mains du brigadier Bertrand et de l'agent Paoletti.

Ceux-ci se rendirent sur les lieux de la rixe où se trouvait encore le blessé Tonelli qu'ils firent aussitôt transporter à l'Hôpital civil. Ces deux agents ne tardaient pas à arrêter Bodeghi Thomas à son domicile.

Interrogés par M. Moisello, commissaire de police, Cecchi et Rodeghi, prétendirent n'avoir porté aucun coup à Tonelli Jean.

Déférés à M. le procureur de la République, ces individus ont été maintenus en état d'arrestation.

Tonelli Jean a été entendu hier à l'hôpital par M. le juge d'instruction.

Ce blessé a déclaré qu'il se rendait à son domicile lorsqu'arrivé rue du Gualdello, il a croisé plusieurs Sardes, lesquels sans provocation aucune, se sont jetés sur lui le frappant à coups de poing et de pied et lui portant même un coup de couteau au dos.

La blessure de Tonelli ne paraît pas grave. M. le docteur Zaccarelli requis par M. le juge d'instruction a procédé aux constatations médico-légales.

Rixe sanglante à Saint-Florent

Dimanche, vers 4 heures, au cours d'une partie de boules, une dispute s'est élevée entre Sanli Etienne, Luciani Barthélemy et Salgi Jean-Etienne. Pendant que Sanli Etienne et Salgi Jean-Etienne étaient aux prises, le frère de ce dernier, Salgi Félix était intervenu, a saisi Luciani Barthélemy. Ils échangèrent des coups de poing et de pied, puis Luciani sortant un couteau en a porté un coup à Salgi Félix.

La gendarmerie ne tardait pas à arriver sur les lieux, et mettait en état d'arrestation Luciani Barthélemy et Sanli Etienne. Ces deux individus originaires de Pietralba, ont été transférés à Bastia.

M. le juge d'instruction les a interrogés hier. Luciani sera a été placé sous mandat de dépôt.

M. le docteur Feydel a prodigué ses soins à Salgi Félix qui a été atteint au bras.

La blessure quoique ne mettant pas ses jours en danger, paraît grave ; la lame du couteau a sectionné en partie l'artère humérale.

Glacière Bastiaise

Dépôts : Rue Saint-Roch, Boulevard de Gardo, 5, et allée de la place St-Nicolas au Kiosque.

5 c. le kilo

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 25 juin

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 22 4 à midi, + 25 à 6 heures du soir, + 24 2 Maxima, + 27 6. Minima, + 18-2.

Baromètre. — 7 heures du matin, 764 mm. à midi, 765 mm. 6 heures du soir, 764 mm.

Vent. — Dans la matinée, calme.

Dans l'après-midi, N. E. faible.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

Arrivée du Préfet

Le nouveau préfet de la Corse, M. Phélut, est arrivé hier matin à Ajaccio par le paquebot de Marseille.

Nous lui présentons tous nos souhaits de bienvenue.

La Fête-Dieu

La procession solennelle de la Fête Dieu qui a eu lieu dimanche dans la haute-ville a été imposante par le nombre de personnes qui y assistaient et suivaient le T. S Sacrement porté par M. l'archiprêtre Casanova, curé de Saint-Jean.

Derrière le dais, M. le maire Gandin, les adjoints, la plupart des membres du conseil municipal, les membres des conseils de fabrique des deux paroisses, l'Association de la Jeunes e catholique au complet, la Jeunesse bonapartiste, et un grand nombre de fidèles.

La procession a parcourn les principaux quartiers splendidement décorés et pavoisés ; plusieurs reposoirs avaient été dressés aux lieux accoutumés.

Cette belle cérémonie s'est terminée par le salut solennel à la rentrée de la procession.

Nouvelles maritimes

M. le commissaire de 2e classe Rognoni, du port de Cherbourg, est affecté au port de Rochefort.

Sériciculture

Les nouvelles des éducations sont très satisfaisantes. Presque partout elles ont bien réussi. Maintenant reste à savoir dans quelles conditions se fera la vente.

A Nice, le marché aux cocons est ouvert depuis la semaine dernière.

Droit maritime

M. Capponi a été définitivement admis à l'examen de droit maritime devant la faculté marseillaise libre de droit.

Agents sérieux

AGENTS SÉRIEUX sont demandés pour affaire lucrative. Adresser offres à M. A. Valavani, 11, rue de Greffulhe, Paris.

Echange de propriétés

On demande à échanger concession minière de plomb argentifère, baryte et nickel sur étendue quatre kilomètres carrés, située en France, et dont la vente de la production est assurée par contrat, contre propriété en Corse, de préférence voisinage du Cap Corse à l'île Rousse et au-delà.

S'adresser au bureau du journal.

Au port

Le paquebot *Iberia*, de la Compagnie Méditerranéenne, est arrivé dimanche matin de Marseille, avec 45 passagers et 210 tonnes de marchandises pour Bastia et Tunis.

Objet perdu

Il a été perdu sur le boulevard Paoli un billet de banque de cent francs. Le rapporter contre récompense au bureau du journal.

A louer

Pour le 1er juillet, un étage de cinq pièces, 1, place Saint-Nicolas. S'adresser, 1, rue Saint-Angelo.

— A louer en tout ou en partie, les anciens locaux de la Compagnie Nouvelle, place Saint-Nicolas, 17.

S'adresser à M. A. Gandin, maire.

On demande

On demande une villa, dans les environs de la ville. S'adresser au bureau du journal.

Avis

M. Ferri, fondeur de cloches a l'honneur de prévenir MM. les membres du clergé qu'il se trouve actuellement à Bastia, ceux qui auraient besoin de lui pourront s'adresser à M. Nonce Pensa, au Vieux Port.

Liqueur des Pères Chartreux

Avis

M. Henri Durand prévient sa clientèle qu'il tient encore à sa disposition un certain nombre de caisses de liqueur anciennement fabriquée à la Grande Chartreuse par les Pères Chartreux.

Ces produits sont les seuls qui portent sur l'étiquette, sous la signature Garnier, les mots : « Lph. Allier, » Grenoble. Toute bouteille où le mot « Allier » ne figure pas n'est pas de la fabrication des Pères Chartreux.

Après leur expulsion de France, les Chartreux ont transporté à Tarragone (Espagne) leur distillerie, où ils continuent la fabrication de leur célèbre liqueur. On la trouve dans toutes les Epiceries et principaux établissements. Il suffit pour se la procurer de demander la Liqueur fabriquée à Tarragone par les Pères Chartreux.

Henri Durand, concessionnaire pour la Corse, Bureaux et Entrepôt, 11, rue d'Arcole, Marseille. M. F. Clementi, sous agent, Bastia, Ajaccio, Corte.

LOTERIE

DES ASSOCIATIONS DE LA PRESSE

Parisienne et Départementale

(Voir les affiches)

On souscrit jusqu'au 1er juillet chez MM. THIERS à Bastia.

Prix du Billet : 20 francs

Dépêches de Nuit

Service télégraphique spécial

Bourse de Paris

	24 juin	25 juin
Rente 3 0/0 amortie	97.90	98.00
— 3 p. 0/0 amortie	98 60	98 60

Nouvelles Militaires

Paris, 24 juin.

M. Dubois, lieutenant au 38e rég. d'artillerie à Bastia est nommé à la 1re classe de son grade et maintenu à son poste.

M. Tron, officier d'administration de 1re classe à la direction d'artillerie de Constantine est classé pour la direction de Bastia.

M. Bonnardin, adjudant au 17e bataillon d'artillerie à pied, est nommé gardien de batterie de 2e classe à la direction de Bastia.

M. Robert, gardien de batterie de 2e classe à la direction de Bastia, est classé pour la direction de Cherbourg.

LE MARIAGE DE M. RANC

Paris, 26 juin.

La plupart des journaux annoncent le prochain mariage de M. Ranc, sénateur de la Corse, avec Mlle Morel.

LES RELATIONS Franco-Allemandes

Paris, 26 juin.

La note allemande en réponse à celle de M. Rouvier n'a pas encore été remise par le cabinet de Berlin.

On confirme que l'Allemagne insistera pour que la conférence soit libérée de toute influence résultant de conventions préalables entre la France et l'Allemagne ; mais à la conférence elle ne se refusera pas à tenir compte de certains droits acquis par la France et l'Espagne.

LES AFFAIRES DU MAROC

Tanger, 26 juin.

La nouvelle que les travaux de construction d'un port et d'une station télégraphique à Bordj S lia, dans le voisinage de la frontière algérienne seraient entrepris par une maison allemande au nom et dans l'intérêt du gouvernement marocain, n'est pas confirmée.

Tiragesfinanciers

Paris, 26 juin.

Ville de Paris 1899

L'obligation 170 126 est sortie remboursable à 100 000 francs.

Les obligations 62 023 et 388 614 sont remboursables chacune à 10 000 francs.

EN ITALIE

30 enfants noyés

On télégraphie de Milan, 26 juin : Une barque chargée de 30 enfants qui traversait le lac de Côme, a chaviré. Tous les enfants se sont noyés.

AU DANEMARK

Un abordage

22 victimes

On télégraphie de Copenhague, 26 juin :

Le vaisseau-école des cadets danois a été abordé pendant la nuit par un vapeur anglais.

Vingt-deux cadets ont péri.

EN RUSSIE

Troubles dans les provinces

L'état de siège à Lotz

Saint-Pétersbourg, 26 juin.

Les troubles se sont reproduits hier à Lodz. La force armée a été obligée de charger les manifestants.

En présence de la gravité de la situation l'état de siège a été proclamé.

Saint Pétersbourg, 26 juin.

Les troubles ont cessé à Erivan. Dans plusieurs villages de la province de ce nom l'agitation n'a pas pris fin.

EN POLOGNE

La grève de Varsovie

Saint-Pétersbourg, 26 juin.

Plusieurs corporations ouvrières sont en grève. Des manifestations se sont produites dans les quartiers populeux contre les travailleurs qui n'ont pas adhéré à la grève.

Les grévistes ont fait feu sur les ouvriers qui se rendaient au travail. Les magasins sont fermés. Des barricades ont été élevées dans plusieurs rues.

On compte de nombreux blessés.

Explosion d'une bombe

Varsovie, 26 juin.

Dans la soirée d'hier une bombe a été lancée contre le chef de la police de Czenstochau qui a été blessé avec sept autres personnes.

L'auteur de cet attentat n'est pas connu.

Proclamation de la loi martiale à Lodz. — On enterre les morts. — 561 tués et 700 blessés.

Saint-Pétersbourg, 7 h. s.

La loi martiale a été proclamée à Lodz. Elle a eu pour effet de rétablir l'ordre, ce qui a permis à la population de s'occuper des morts et des blessés.

On enterre les cadavres de 343 juifs et 218 chrétiens, tués pendant les récents troubles.

On compte 700 blessés dont plusieurs grièvement.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. DOUMER

La séance est ouverte à 9 heures.

M. Bernard, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de vendredi, qui est adopté.

La fraude des Vins

Suite de la discussion du projet et de la proposition de loi concernant la fraude sur les vins et le régime des spiritueux.

La discussion s'ouvre sur l'article 4.

Article 4

Cet article est relatif à la confiscation des sucres et glucoses et aux contraventions à la loi.

L'article est adopté.

Article 5

L'article 5, relatif à l'opération du sucrage en première cuvée, est également adopté.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

Séance levée à 11 h. 30.

Séance de l'après-midi

La séance est ouverte à 2 heures.

Le procès-verbal de la séance du matin est adopté.

Scrutin

Il est procédé au second tour de scrutin pour la nomination de deux membres de la commission de surveillance des caisses d'amortissement et des dépôts et consignations.

Les alcools industriels

Discussion du projet de loi portant fixation du taux de la taxe de fabrication sur les alcools d'origine industrielle pour les années 1904, 1905 et 1906.

La Chambre a adopté.

LA SÉPARATION des Eglises et de l'Etat

Suite de la 1re délibération sur le projet de loi et les diverses propositions de loi concernant la Séparation des Eglises et de l'Etat.

Article 23

L'article 23, ainsi conçu, est mis en discussion :

Art. 23. — Les réunions pour la célébration d'un culte tenues dans les locaux appartenant à une association cultuelle ou mis à sa disposition sont publiques. Elles sont dispensées des formalités de l'article 8 de la loi du 30 juin 1881, mais restent placées sous la surveillance des autorités dans l'intérêt de l'ordre public. Elles ne peuvent avoir lieu qu'après une déclaration faite dans les formes de l'article 2 de la même loi et indiquant le local dans lequel elles seront tenues.

Une seule déclaration suffit pour l'ensemble des réunions permanentes, périodiques ou accidentelles qui auront lieu dans l'année.

L'article 23 est adopté.

Article 24

On passe à la discussion de l'article 24, ainsi conçu :

Art 24. — Il est interdit de tenir des réunions politiques dans les locaux servant habituellement à l'exercice d'un culte.

Cet article est adopté.

Amendement Chabert

M. Chabert dépose un amendement qui constituerait l'article 24 bis et qui est ainsi conçu :

Art. 24 bis. — Les ministres des cultes ne pourront porter un costume ecclésiastique que pendant l'exercice de leurs fonctions.

Une vive discussion s'engage à ce sujet.

M. Briand, rapporteur, combat l'amendement Chabert qui est rejeté par 391 voix contre 184.

Article 25

L'article 25, ainsi conçu, est mis en discussion :

Art. 25. — Les cérémonies, processions et autres manifestations en dehors de l'édifice du culte ne peuvent avoir lieu sur la voie publique.

Les cérémonies funèbres seront réglées dans toutes les communes par arrêté municipal dans les conditions de la loi du 15 novembre 1881.

Les sonneries de cloches seront réglées par arrêté municipal.

Amendement Grousseau

M. Grousseau présente un amendement tendant à supprimer la première paragraphe de l'article 25.

M. Grousseau développe son amendement puis le retire à la suite d'observations émises par le rapporteur.

Amendement Moulens

M. Moulens développe un amendement portant que les cérémonies, processions et autres manifestations extérieures d'un culte seront réglées conformément aux articles 95 et 97 de la loi municipale de 1884.

MM. Bienvenu-Martin, ministre de l'instruction publique et des cultes et Briand, rapporteur, combattent l'amendement Moulens.

Un assez long débat s'engage sur cet amendement qui est mis au vote.

Nombre de votants.	550
Majorité absolue.	276
Pour l'adoption	295
Contre	255

La Chambre a adopté.

La séance est levée et renvoyée à demain matin.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

EN MANDCHOURIE

Saint-Pétersbourg, 26 juin.

Aucune nouvelle importante n'est parvenue aujourd'hui du théâtre de la guerre.

Les opérations en Mandchourie semblent avoir subi un temps d'arrêt qui ne sera pas de longue durée

BRASSERIE GASPARINI

5, Place Saint-Nicolas

Tout les soirs à 4 heures. Glaces assorties.

AVIS UTILE

Toute personne désirant boire frais qui mettra un glaçon dans son verre devra s'assurer que cette glace fondue ne produit pas de la graisse à la surface du liquide.

A cet effet, la *glace hygiénique* de la *Glacière Bastiaise* est toute indiquée parce qu'elle est fabriquée à l'eau *distillée absolument pure* reconnue à l'analyse.

Compagnie Méditerranéenne de Navigation

Services hebdomadaires rapides

ENTRE

Marseille-Bastia-Tunis

Départ de Marseille, samedi 4 h. s. Arrivée à Bastia, dimanche 7 h. m. Départ de Bastia, dimanche 1 h. s. Arrivée à Tunis, lundi 2 h. soir. Départ de Tunis, mardi midi trente. Arrivée à Bastia, mercredi 2 h. Départ de Bastia, mercredi 8 h. s. Arrivée à Marseille, jeudi 11 h. m.

Agences à Marseille, 53, rue Vacon.

— Rome, 7, rue Couvent-port.

— Tunis, A. Modigliani.

Glacière DE CORTE

Demandez partout la Glace hygiénique, incomparable, à l'eau naturelle de la Restonica à 5 centimes le kilogramme.

Dépôts à Bastia :

5, rue Miot.

Esplanade du Palais de Justice, à côté de M. Santandrea.

Cours docteur Favale, entrée de la Citadelle. 00304

A LOUER

L'ancien local du Grand Café de Commerce. S'adresser à M. Simon Damiani, ainsi que pour l'achat en bloc ou en détail du matériel du dit café.

Glacière Parisienne

Nous avons l'honneur de rappeler à nos nombreux clients que notre voiture de livraison dessert deux fois par jour les différents quartiers de la ville :

Le matin, de 9 à 11 heures,

L'après-midi, de 3 à 6 heures,

et que notre dépôt central sis rue Saint François, 3, (près la Brasserie des Platanes), est ouvert tous les jours de 5 heures du matin à 10 heures du soir.

Nous rappelons, en outre, à Messieurs les voyageurs que, comme par le passé, ils pourront se procurer de notre glace à la gare de Lupino, où un employé se tiendra à leur disposition au passage des trains venant de Bastia.

Notre glace est vendue 5 cent. le kilo.

Avis au Commerce

Le vapeur *Alpha*, de la Cie de l'Est-Tunisien, partira de Tunis, pour Bastia, le lundi, 26 courant. Il repartira de ce port pour Nice et Marseille, le mercredi 28.

Le *Tunisia* partira de Marseille pour Bastia, le 30 courant, en inaugurant le service hebdomadaire.

Pour fret, passage, et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, Transports Maritimes Est-Tunisien, 6, rue Saffren.

à Tunis, Direction, 6, rue d'Alger.

à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau Port, 1 bis.

à Nice à M. Honoré Viale, agent

Service régulier de vapeurs entre Marseille et Bastia

Tarifs très réduits pour toutes les marchandises

Départ de Marseille pour Bastia tous les samedis.

Départ de Bastia pour Marseille tous les mardis.

Flotte de la Cie H LAINÉ, armateur à Marseille

	Capitaines
Ville de Cannes, 400 tonnes,	M. Santini,
La Balagne, 800 tonnes,	M. Pericchi.
Ville de Nice, 650 tonnes,	M. Morgenti.
Harmonie, 800 tonnes,	M. Pietri.

Pour renseignements s'adresser :

à M. Henri Lainé, armateur, 18, rue de la République, Marseille.

à M. Padovani, agent, Nouveau Port, Bastia.

TRANSPORTS DIRECTS entre Bastia et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de BASTIA pour

LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE, ANVERS, HAMBOURG

et les ports d'ESPAGNE

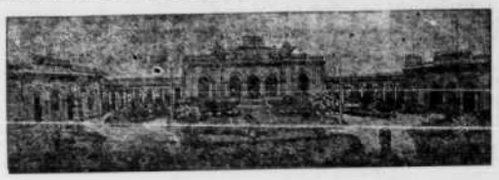
Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à M. ARTHUR C. SOUTHWELL Bastia

Horlogerie-Bijouterie *Orfèvrerie*

24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.



MONTECATINI SUR MER

Etablissement des Eaux « Della Salute »

à LIVOURNE

Ces Eaux purgatives naturelles, très appréciées dans la région depuis plus d'un siècle, possèdent, à des degrés différents, tous les éléments constitutifs des sources les plus connues et les plus efficaces, à base saline, d'Italie et de l'Etranger.

Leur contenu, enrichi par le très précieux agent thérapeutique qu'est l'iode, qui s'y trouve dans de justes proportions pour l'usage interne du traitement, concourt à faire de ces eaux un type des plus efficaces pour les cures les plus variées des affections de l'estomac, des intestins, du foie, de la régénérescence du sang.

L'efficacité et la réputation de ces eaux salines iodurées ont donné l'idée de réunir les sources dans un établissement grandiose, qui a été ouvert le 1er mai. Cet établissement comprend tout ce que la science, l'hygiène et l'art moderne ont inventé de mieux afin que le traitement puisse produire tout son effet.

L'Etablissement s'élève dans un site très agréable, entouré de jardins et de bois, où on a le double avantage de respirer l'air si vivifiant des montagnes et de jouir de la brise si fraîche et si salubre de la mer. Il se trouve tout à fait à l'extrémité de la grande allée des aqueducs, ombragé de platanes et de chênes séculaires, et à deux kilomètres à peine du centre de Livourne.

Directeur général technique

M. le prof. commandeur G. QUERIOLO

Directeur de la Clinique médicale générale à l'Université royale de Pise.

Sous-Directeur, **M. le prof. chev. Jacques Lombroso**, de l'Institut des Cours supérieurs de Florence ; — Directeur adjoint, le **docteur Darius Rocciardo**, de la Clinique de l'Université royale de Pise.

ORFÈVRERIE CHRISTOFLE
COUVERTS CHRISTOFLE

Manufacture à Paris, 56, Rue de Bondy — CATALOGUE Fco

EXIGER LA MARQUE CHRISTOFLE DE FABRIQUE

Réargenture de tous objets — CATALOGUE Fco

Notre Représentant à Bastia est M. Ignace VIALE et Fils, Bd Paoli

ASTHME CATARRHE, OPPRESSION CRISES DE SUFFOCATION

Immédiatement soulagés et guéris à la longue par le PAPIER BARÉ et les CIGARES BARÉ

1f 60 la Boîte de Cigares ou le Papier. — F. BARÉ & Fils, 33, Rue St-Gilles, Paris

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, T, de fer, Rouges artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

LA GRAINE St-VINCENT
guérit radicalement
CONSTIPATION
Hémorroïdes, maladies du Ventre
Foie, Vessie, Voies urinaires
Procure à Tous
Santé, Vigueur
A. DETHOREY, Phien spécialiste, NANCY
envoi contre mandat
Boîte 2 francs. — *Dans toutes les Pharmacies*

BONNE OCCASION

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; Futailles pour vin neuves et usagées, toutes contenances, à des prix très avantageux.
S'adresser au concierge de Toga.

Atelier de Dorure
SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur
Rue des Terrasses, Bastia
Travaux et réparations d'objets d'Eglise

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.
Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.
Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

BAR SOAVI
Cours Sébastiani, Bastia
BIERE GRUBER
Le bock 20 c.
Le ballon 25 c.
Le demi 40 c.
Le *Sérieux* 50 c.

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : **300** millions
Valeurs assurées encours : **300** millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie LE PHÉNIX, à Bastia, 17, Bd Paoli.

ANCIEN CABINET PRUDHON
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
successeur
DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 15, en face la Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa maison un garçon sortant nouvelle chirurgie américaine — ne disant strictement qu'il n'est que le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières autorisées à la santé pour la distinction de toute stérilisation.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier

Agents généraux pour toute la Corse des Produits de la Grande Chartreuse
L.-N. MATTEI Cie à BASTIA, à AJACCIO, à CORTE.

Prix courant tous droits acquittés :
Chartreuse verte, le litre 10 fr.
id. id. le 1/2 litre 5 fr. 25
Chartreuse jaune, le litre 9 fr.
id. id. le 1/2 litre 4 fr. 25
N. B. — Remise spéciale aux acheteurs par caisse.

A vendre ou à louer
Cours Grandval, 34, 4me étage, Ajaccio

Deux appartements composés chacun de 7 pièces, un cabinet, un long couloir, salle à manger, chambre, mansarde et belvédère. Balcon sur le devant et grand balcon sur la cour. Eau sur chaque étage.
S'adresser à Mme veuve Bosc, avenue du Premier Consul, 2, 3me étage, Ajaccio.









L'installation
à Gaz et Acétylène
Jean Cini, ex ouvrier du Gaz
Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage ; — Travail soigné et garanti.

BLANCHISSAGE et Repassage
Mlle MARIE VESPERINI
rue Notre-Dame, Ajaccio
Travail soigné

MAISON L.-N. MATTEI et Cie

Produits Recommandés

La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

XXXe ANNÉE — MERCREDI, 28 JUIN 1905 — N° 151

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	12 mois	6 mois	3 mois
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE — 00305

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Léon II.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h. 56 m. — Coucher, 7 h. 13 m.
Lune Nouv. le 5 — Premier quar., le 13.
FÊTE DE DEMAIN : Saints Pierre et Paul.

27 JUIN

Une Réponse

Je vais encore faire appel à l'hospitalité du *Petit Bastiais*, pour m'efforcer de clore un débat qui, vu la verve lotarissable de mon contradicteur, pourrait s'éterniser.

« Tout ce prouve et le contraire aussi, » a dit Loti. En ceci nous sommes d'accord, et la preuve c'est que je vais refaire plus facilement que la première fois, cher monsieur Pinelli, l'argumentation que votre habile perspicacité a sitôt forgée en pénétrant dans le domaine « d'un observateur de la plus belle eau. »

Il est une petite histoire mythologique, que vous devez connaître et que je vais vous rappeler. Caron ayant obtenu de Jupiter, l'immense faveur de passer un jour sur la terre, il y vint guidé par Mercure. Il vit les hommes se livrer à une foule d'actes ridicules, et il s'étonna de leur oubli de la mort qui les menaçait à chaque instant. Il termina ainsi : « Ce ne sont que des malheureux mortels, on entend parler chez eux de rois, de briques d'or, d'hécatombes, de combats, et de *Caron pas un mot.* »

Or, si je ne me trompe, on rappelle ce trait à ceux qui dans une affaire quelconque, négligent la considération principale. Voilà pourquoi je vous le rappelle. Car, loin de pénétrer dans le fond de mon article, vous vous êtes contenté de vous emparer des mots les plus caractéristiques, et vous avez, — oh, habilement, spirituellement, je le reconnais, — joué avec. Cela veut dire, mon cher ami, que vous-même, à bout d'arguments solides, vous n'avez pas fait fi des branches pourries, pour cette raison — vous l'avez dit — qu'elles brûlent plus facilement.

Non, cher confrère, mes affirmations ne sont ni fabuleuses, ni fantaisistes, et je vous propose de faire un appel au public, seul souverain juge en la matière. Vous verrez que beaucoup de personnes reconnaîtront que je n'ai écrit dans mon dernier article que des vérités dénuées de toute exagération.

M. René Doumic a dit quelque part : « que le nombre est très petit des gens qui savent voir. » Je peux donc me tromper, mais n'importe.

Vous observez que dans les six colonnes de mon article, j'ai juste réussi à prouver que la lecture n'a jamais conduit sous les mystérieux bosquets, que les rêves éperdus de quelques galopins en quête d'émotions... » Ah ça, cher confrère, vous moquez-vous de moi ? Sans quoi je croirais qu'avec vos idées

Vous êtes vous trop tard dans un monde trop vieux.

Savez-vous que le nombre est bien grand de ces galopins et que tous ont de dix-huit à vingt ans ? Savez-vous quelles émotions ils rêvent de ressentir ? « Hélas ! les premiers sentiments ont toujours l'audace de l'innocence, » a écrit P. Bourget.

La jeune fille, je l'ai dit, hésite à accepter un entretien dans un endroit aussi discret que solitaire. Puis elle se laisse entraîner. Alors, alors ? Voulez-vous connaître ces réflexions ? Permettez à un jeune confrère de vous les dévoiler comme on les lui a révélées à lui-même, pas une fois mais cent fois.

Quelques-unes de ces demoiselles que j'ai interrogées ma résumaient ainsi leurs réflexions du premier rendez-vous : « Je me disais, s'il veut m'embrasser je le repousserai, je me sauverai. » Et moi, sans oser donner la peine d'achever, j'ajoutai : « Il vous baisa la main, mademoiselle, la mala... Ça ne tirait pas à conséquence. Il s'enhardit et votre joue effleura ses lèvres ; il prit un baiser, un vrai baiser, mais il fut si tendrement déposé, si instinctivement voilé qu'il n'était déjà plus temps de récriminer. Le plaisir vous adoucit et le témoignage du bonheur qu'on avait éprouvé et la confiance qu'on avait échangés, tout cela fut scellé par le plus volupteux des baisers sur les lèvres... sans compter d'autres petites indiscrétions, alors, on vous séparant, vous êtes distraite, vous oubliez votre ombrelle, pour vous chercher quelques jours après, n'est ce pas ? » Et la jeune fille de me répondre par un petit sourire qui ressemble fort à un aveu. Voilà, je crois, cher confrère, de l'observation authentique, actuelle et toute neuve. Que voulez-vous, le rendez-vous est la dernière étape du désir. Mais poursuivons.

Vous observez encore, que le « lupanar scolaire, » dont parle Bourget, ne rentre pas dans le cadre de la question, attendu que vous doutez que l'auteur de « Crainquebille » ait jamais appliqué cette flétrissure sur les murs d'un établissement de jeunes filles.

Vous vous trompez, et quoique vous ne vouliez pas demander leur avis aux psychologues les plus éminents de la littérature, sous prétexte que le « document humain » est préférable.

Je vais vous citer quelques phrases de Bourget, Balzac, Alcard, qui doivent peser, si je ne me trompe, dans ce même document humain, le résumé de leurs études ; commençons par Bourget, en parlant de la jeune fille, il dit : « Toi, c'est pour l'analyse consciencieux, la nuit et l'ablme. Un médecin doublé d'un confesseur n'arriverait pas à bien définir les causes de toutes les modifications intimes, chez celles que le chaste Vigny appelait :

L'enfant malade et douze fois impur.

Tant la vie d'une jeune fille de dix-huit à vingt ans de nos jours, comporte de contrastes indéchiffrables. C'est un mélange déconcertant d'ignorances réelles et de divinations anticipées, de virginité intacte et de précoces connaissances du mal. La est en grande partie le résultat de l'éducation... Et après avoir plaint les femmes en songeant aux maris que leur fabrique cette usine à névroses qu'est la civilisation actuelle, je me prends à plaindre les maris en considérant les femmes qui leur préparent cette même usine »

Balzac parlant des pensionnats : « Les filles sont plus rusées, plus spirituelles, plus curieuses que les garçons. Leurs rendez-vous clandestins, leurs conversations que tout l'art des matrones ne saurait empêcher, doivent être dirigés par un génie mille fois plus infernal que celui des collégiens. Quel homme a jamais entendu les réflexions morales et les aperçus malins de ces jeunes filles. Elles seules connaissent ces jeux où l'honneur se perd d'avance ; ces essais de plaire, ces tâtonnements de volupté, ces simulacres de bonheur qu'on peut comparer aux vols que les enfants trop gourmands font dans un dessert mis sous clef. La jeune fille sortira peut-être vierge de sa pension, chaste non. Elle aura plus d'une fois discuté, en de secrets conventicules, la question importante des amants, et la corruption aura nécessairement entamé le corps ou l'esprit. Soit dit sans antithèse. »

Jean Alcard, dans un article du *Journal* s'exprimait ainsi sur l'internat : « Il n'y a pas d'internat possible, sans discipline, pas de discipline possible sans des cent et mes sévérités qui sont déprimantes pour les caractères ; par définition, l'internat est donc le sire des systèmes étouffeurs. » Maintenant, s'il vous plaisait, cher confrère, de m'accorder entête-à-tête, je pourrais vous soumettre quelques-unes de mes observations personnelles, en vous prouvant leur authenticité, et je doute qu'alors vous persistiez à soutenir avec un optimisme croissant, ce que, j'en suis certain, vous n'avez jamais sérieusement pensé.

Lorsque j'ai déclaré qu'il était difficile de trouver une jeune fille brevetée capable de tenir un ménage, je n'ai pas voulu en faire une règle générale, et je me rappelais en écrivant ces lignes, l'axiome favori de la grammaire latine de Lhomond : « Pas de règles sans exception. » De même que j'ai répondu à une amie qui m'interrogeait après avoir lu mon article :

La personne présente est toujours exceptée.

Que la paysanne devenue « citadine » sache confectionner un repas, je le lui accorde ; mais qu'elle sache planter les choux ou pétrir son pain, cela je ne puis le croire. Je suis cartésien, cher ami, et je ne crois qu'à l'évidence.

Observons les chiffres, dites-vous ? Oui, observons-les ensemble, monsieur, car je vois que tout seul vous avez quelque peine à comprendre mon style, pour cette raison qu'arrangeant mes phrases à votre goût, vous vous évertuez à leur donner un sens qu'elles n'ont pas. J'ai dit que du jour où les parents n'ont plus leur fille sous les yeux, c'en était fait d'elle cinquante fois sur cent. J'ai ajouté que comme une demoiselle trouve toujours quelqu'un qui la fait rêver et qui met sa curiosité en éveil, elle était perdue quatre-vingt-dix fois sur cent.

Il y a une nuance, mon cher confrère ; en quittant ses parents elle arrive à la ville plutôt naïve, mal renseignée sur la vie et les choses, peu apte à se défendre contre les attaques de jeune homme qui ne cherche qu'à s'amuser. Elle faillit alors, à mon avis, cinquante fois sur cent, non par caprice, par besoin, par amour, mais par faiblesse ou par bêtise, comme vous voudrez.

Puis, lorsque par la suite elle a appris à devenir coquette, curieuse, rêveuse ; lorsqu'elle a rencontré ce que Daudet appelait l'Etre idéal, le flatteur, le Conquérant, alors elle faillit par faiblesse si vous le voulez, mais par faiblesse amoureuse ; et comme cela arrive trop souvent, je fixe le nombre à quatre-vingt-dix fois sur cent.

J'ajouterai cependant, pour vous faire plaisir, que c'est là, non pas une affirmation, mais une simple constatation.

Voilà la nuance, monsieur Pinelli, c'est cinquante fois sur cent tout d'abord, quand elle est encore naïve, et quatre vingt dix fois sur cent ensuite quand elle est renseignée et instruite.

Peste ! Savez-vous qu'il y a de quoi passer sa vie dans les bois, filer-vous ? Oh ! certes, cher ami, et à ce prix-là l'observation vaut un trésor. Il n'y a pas plus de Don Juan que de Terriers dans mes affirmations, — pardon, mes constatations.

En passant quelques heures à travers les buissons de la ville, pour chercher des champignons ou des escargots, bien que n'en trouvant pas, vous n'aurez pas perdu votre temps, et rapporterez le soir une belle collection d'ombrelles, avec la satisfaction d'avoir constaté que l'ombrelle buissonnière est plus à la mode chez les jeunes filles que chez les garçons. Et puisque nous sommes pessimiste, soyons-le tout à fait, et laissez moi ajouter, cher Pinelli, que bien malgré moi j'ai observé avec regret plusieurs fois que les ombrelles ne s'oubliaient pas toujours... dans les bois.

Quant à la robe aux couleurs voyantes, je n'hésite pas à vous déclarer — et cela du fond du cœur — que je voudrais la lui voir conserver et user au sein de sa famille, dans son paisible village.

J'affirme malgré tout en terminant que l'intellectualité est une source de calamités en ménage ; que la jeune fille instruite ne peut pas faire une bonne mère de famille, parce qu'elle a des idées de derrière la tête, parce qu'elle ne pourra jamais se plier aux déceptions, aux avanies que la vie conjugale peut lui créer ; déceptions, avanies qui brisent ses illusions d'antan.

Que l'on ne puisse entayer la marche du progrès, c'est entendu ; n'empêche que pour moi et beaucoup d'autres, le progrès, à certains points de vue, est une sorte de civilisation ascendante, qui marchera avec une rapidité foudroyante jusqu'à ce qu'elle ait atteint, abruti, atrophié la nature humaine par le développement accentué de l'intellectualité, la puissance de ses invections, le superflu et le raffinement de ses plaisirs.

L'homme a vaincu la science ; prenons garde qu'à son tour, il ne soit vaincu par elle. Ce jour-là le progrès pourrait bien n'être que le... Néant.

P. Léonis

Votes de nos Députés

Scrutin sur l'amendement de M. Ribot à l'article 17 du projet de loi relatif à la Séparation des Eglises et de l'Etat, ainsi conçu :

« Substituer aux cinq premiers paragraphes de l'article 17, le 1er paragraphe de l'ancien article 17, ainsi conçu :

« Les associations devront être composées au moins de sept personnes majeures et domiciliées ou résidant dans la circonscription religieuse et avoir exclusivement pour objet l'exercice d'un culte. »

Nombre de votants	566
Majorité absolue	284
Pour l'adoption	257
Contre	309

La Chambre n'a pas adopté.

Ont voté *pour*, MM. Chaleil, Forcioli, Gabrielli, Gavini.

M. Astima n'a pas pris part au vote.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

28 juin 1735. — Décret d'Adorno, doge de Gênes, par lequel il reconnaît les privilèges que la République avait précédemment octroyés à la ville de Calvi.

Le duc de Milan, quand il fut maître de Gênes, confirma ce décret.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Cirindini François, adjudant au 126e d'infanterie, est nommé expéditionnaire à l'administration centrale des finances.

— M. Orsatti, commissaire spécial à la gare de Nice, a été nommé chevalier de l'ordre royal de Belgique.

— M. Cardi Sylvestre, receveur rédacteur de l'enregistrement et des domaines à Nice, est appelé aux mêmes fonctions à la direction générale de Tunis.

— M. Paoli, sergent télégraphiste d'infanterie coloniale, a été nommé chevalier de l'ordre du Dragon de l'Annam.

Baccalà per Corsica

Les membres de la Commission de l'Hôpital civil qui ont organisé la soirée de vendredi au casino de l'Exposition ont dû se féliciter intimement du choix de leur programme, devant la foule des spectateurs qui attendaient impatiemment le lever du rideau. Salle comble, depuis les premières où se pressait le Tout Bastia élégant, jusqu'au parterre où le bon gros public, ce'ui qui n'avait pas assisté à la Revue, mettait sa note joyeuse et bruyante.

Disons-le tout de suite, le succès a dépassé toutes les espérances. « Baccalà per Corsica, » l'œuvre d'un Bastiais, du plus sympathique des Bastiais, a été portée aux nues par la salle enthousiasmée. Nous ne parlerons plus de la Revue elle-même : à l'heure qu'il est, elle a rénétré partout ; ses couplets courent les rues, et dans toutes les conversations on se répète, on s'envoie les mots exquis dont l'auteur a émaillé sa pièce et où l'on retrouve cet esprit charmant, cette fine ironie qui font les délices de ses intimes.

Que dire de l'interprétation ? Les amateurs qui s'étaient chargés de présenter au public la pièce de leur ami ont de véritables artistes.

Quelques-uns d'entre eux l'ont d'abord prouvé en jouant admirablement la désopilante saynète de Courteline : « Le Commissaire est bon enfant ». Courteline n'aurait certes pu rêver un plus parfait commissaire que M. X. On a d'ailleurs apprécié plus d'une fois ce jeu vif, cette diction excellente, cette aisance de la scène qui dénotent l'artiste vrai : mais le rôle du commissaire a donné plus que jamais la mesure de son talent.

M. Zuani est un excellent comédien dont le naturel a vivement impressionné les spectateurs ; il est difficile d'être plus hagard, plus incohérent qu'il n'a su l'être dans son rôle de « fou qui vend la sagesse. »

MM. Brandisi et Valery ont su donner de la saveur à leurs rôles de passage.

Sous le képi et les allures du sergent de ville, MM. Pick le et Geleoni ont provoqué l'hilarité générale.

Quant à Mme de Montera, elle a été tout simplement exquise de naturel et de grâce dans le rôle de Mme Fleche.

L'interprétation de la Revue peut se résumer d'un mot : elle a été réellement surprenante. Le jeu savant, l'entrain endiablé du compère ont électrisé les autres ; secondé à merveille par sa charmante commère, Mme Zuccarelli, qui portait supérbement sa robe éclatante, M. X... a été l'âme de la revue. Les deux rôles étaient écrasants, mais ils ont été tenus de magistrale façon. Ils devaient le succès immense qui passé tout à tour, en un défilé des plus brillants, tous « les faits saillants de l'année ».

Mme Zuani, un bien africotant Prologue, a chanté gentiment les doléances de ces mécontents de journalistes; conduits par elle, avec une délicieuse *Traviatana* comme arrière-garde, la Revue de la Presse a enlevé la salle.

En délicieux costume blanc, avec son gentil béret de matelot, Mme de Montera a été très remarquée dans le rôle de la Nautaise; elle l'a tenu à ravir; non moins admirée en *Traviatana* elle a grandement contribué par sa grâce et son entrain au succès de la scène de la Presse locale. D'une voix sympathique, avec les plus beaux yeux du monde, la physionomie empreinte de fine ironie et l'air quelque peu gouailleur, elle a chanté sur l'air des *Pierrots* les désagréments des cailloux de Saint-Nicolas, puis ceux du Libecciu, qu'elle a réussi, pour une fois, à nous rendre agréable.

Mlle de Ristori a détaillé de sa voix fraîche et admirablement maniée les avantages de la Cyrnéenne; elle a dit aussi avec un art exquis les couplets de la Chambre musicale, et sa grâce a conquis à la musique savante les plus terribles musicophobes.

Mlle Battistini, dont l'espièglerie fait les délices du public, a chanté de sa voix charmante les bienfaits de l'Assistance publique, les plaisirs gratuits de la Traverse, et les charmes de la Plage de Toga, charmes qu'elle incarnait très gentiment sous son peignoir de baigneuse et que le décor superbe, avec son enfilade de cabines au bord de la mer bleue, a mieux fait ressortir. Elle a dit très finement aussi la spirituelle chanson de l'Auteur.

M. Vincensini a très bien réalisé le type du gréviste, et n'est fait applaudir dans les couplets du Théâtre et du Comité des Fêtes.

L'entrée de M. Zuani, en directeur de la Compagnie des Eaux, a mis la salle en joie; on lui a fait bisser les couplets du Meeting dits avec un réel talent.

M. Musso, très couleur locale en Marché qui voudrait être couvert, a chanté d'exquise façon le Congrès et le Monument.

M. Joseph Flach a eu beaucoup de succès sous la blouse du balayeur et surtout sous le grand chapeau du cocher de tramways. Très réussi aussi en médecin des pauvres, il a complété à ravir le trio formé par MM. Zuani et Musso.

M. Vacary, dont l'éloge n'est plus à faire, a récolté beaucoup de bravos pour ses couplets de la Revue de la Presse et pour nous avoir chanté les merveilles de l'Exposition.

Avec un comique achevé, M. Brandizi nous a mis en garde contre les courses de Campomotta.

Enfin, MM. Pekle, Grisoni et Pozzi ont personnifié très agréablement l'*Aspic*, le *Phare de la Corse* et l'Automobile du Cap. Ils ont très bien complété un ensemble parfait.

Joués avec cet extraordinaire brio, dans des décors qui font le plus grand honneur à M. de Gialain pour la Cyrnéenne, à M. Brandizi pour la place Saint Nicolas et la Plage, la Revue restera dans nos annales mondaines comme un événement sensationnel. Vraiment l'on ne se doutait pas qu'il y eût à Bastia, des artistes capables de créer avec tant de talent des rôles difficiles. C'est l'impression générale: avec un auteur comme M. Joseph Ajaccio et des artistes comme ceux qui composent sa troupe, le succès n'est pas douteux. Et nous attendons d'eux de grandes choses.

En terminant, nous remercions de tout cœur Mlle Gleize et ses élèves d'avoir contribué par leur talent et leur grâce au succès de la soirée. Une fois encore, avant de nous quitter, Mlle Gleize a voulu nous prouver qu'elle est toujours heureuse de s'associer au soulagement des misères humaines. Avec nos regrets, les regrets et les bénédictions des malheureux suivront son départ.

Merci aussi à la Lyre Bastiaise qui met de l'entrain dans toutes nos fêtes; et merci aussi au directeur du Casino et à M. Boulon dont nous avons beaucoup apprécié la gaîté et la complaisance.

Du fond de leur dortoir blanc, où sous les grands arbres de leur jardin, les malades de l'hospice peuvent sourire à ce rayon de soleil qui vient d'éclaircir leur misère. Qu'ils jouissent en paix du bien-être que va leur procurer la recette supplémentaire...

Ce sera notre meilleure récompense.

Orphéon Bastiais

Place d'Armes

Concert du mercredi 28 juin, à 8 h. 1/2 Ouverture.

Comte Ory, chœur à 4 voix. Rossini.
Soleil à Bastia, chœur à 4 voix. Bordese.
Paix et Fraternité, chœur à 4 voix. Férert.
La Marseillaise, chœur à 4 voix, Ed. ull.

Le Directeur, L. Botta.

Bastia Exposition

Mardi 27 juin. — Entrées payantes 317. Record des tickets-réduction: Luciani, Soavi, Zuani, Lota. A signaler quelques achats aux maisons Mattei et Compagnie et Brigandelli.

Le Comité des fêtes organise pour le dimanche 2 juillet une grande course avec cruche sur la tête, 60 francs de prix environ. Prière de se faire inscrire au contrôle de l'Exposition. Pour le même jour une course pédestre pour les jeunes gens de 5 à 10 ans. Prix une automobile chargée de gâteaux offerts par Mme Lota, propriétaire de la grande pâtisserie La Bonbonnière.

♣

Sont nommés membres du jury pour la section: Ba femme au foyer, robes, ch peaux: Mmes Colin, comtesse de Béarn, Felici, Giordani et Mlle Faricole.

Sont nommés membres du jury pour la section tapisserie: M. Ange Ciambelli.

Pour la section des tabacs: MM. Jean-Baptiste Bourgeois, Damei Etienne.

Pour la section de l'enseignement: MM. l'abbé Ferrata, Piaggi, et Alfonsi Joseph.

♣

Ce soir, mercredi, à 8 heures, au Casino-théâtre de l'Exposition. Par extraordinaire Grande Soirée de Gala donnée au bénéfice de M. Allamel Sauvajol, administrateur. A la demande générale pour la deuxième et dernière fois, *La Traviata*, avec le concours de Mme Dupont, de l'Opéra-Comique, qui jouera le rôle de Violetta. Des fleurs seront offertes à titre de remerciement aux dames de Bastia par le bénéficiaire. Les nombreuses sympathies que M. Sauvajol a su s'attirer parmi les habitués du Casino-théâtre, nous pouvons le dire sans crainte, lui assurent un grand succès pour sa soirée de bénéfice.

QUART D'ŒIL.

La Société des anciens sous-officiers

La Société des Anciens Sous-Officiers de notre ville, a célébré dimanche, le 15e anniversaire de sa fondation.

A neuf heures moins le quart, les membres de cette Société, sous la direction de leur infatigable président, M. Monti, se sont rendus sur la place Saint-Nicolas pour y attendre M. le Général gouverneur. Une délégation avec drapeau, de la Société des Vétérans s'était jointe aux anciens sous-officiers.

De nombreux officiers de la garnison s'étaient groupés autour de ces vieux braves, leur donnant ainsi une marque de sympathie et de fraternelle solidarité.

A 9 heures, le Général gouverneur paraît sur la place, la Lyre Bastiaise joua la « Marseillaise », qu'une foule compacte applaudit.

Le cortège se forma précédé de la Lyre, et se dirige vers l'église Saint Jean-Baptiste pour assister à la messe de 10 heures.

C'est M. le Curé-Archiprêtre qui a célébré.

Les drapeaux des deux Sociétés, portés, celui de la Société des Vétérans par M. Vinciguerra, et celui des Anciens Sous-Officiers par M. Vallicioni, un vieux brave qui a été blessé d'une balle à la tête à Magenta, et qui a eu à Solferino, la poitrine traversée par un projectile, sont placés dans le chœur près de l'autel.

On remarque au premier rang, M. le Général Gouverneur, MM. le Sous Préfet, le Maire de Bastia, le général Abria.

Etaient présents tous les chefs de service de l'armée: M. le colonel Drude, commandant le 163e; M. Lelande, directeur du génie; M. le lieutenant-colonel directeur de l'artillerie; M. le lieutenant-colonel Brité de Rémur du 112e; M. le lieutenant-colonel de gendarmerie; M. le sous-intendant militaire, M. le chef d'état-major Chaligne, les médecins majors Morand et Arregon, etc.

On remarque également la présence de presque tous les officiers de la garnison et d'un grand nombre d'officiers en retraite.

Assistaient également la plupart des sous-officiers de l'armée active.

L'église est bondée et la cérémonie des plus imposantes. La Lyre exécute les meilleurs morceaux de son répertoire religieux

Après la messe, les membres des deux sociétés se groupent sur une des allées de la place du marché autour de M. le Général gouverneur, M. le sous-préfet Montigny, M. le Maire de Bastia et des officiers de la garnison.

M. Monti adresse au général un discours vibrant de patriotisme que nous reproduisons ci-dessous:

Discours de M. Monti

Monsieur le Gouverneur,

Que dirai-je aujourd'hui si ce n'est la répétition des mêmes témoignages de gratitude et de reconnaissance que depuis plusieurs années j'ai l'insigne honneur d'adresser au Général Gouverneur de la Corse et à tous ceux dont le concours nous est si précieux et si cher.

Pourtant noblesse oblige et, comme par le passé, j'ai mission de vous présenter, mon Général, un groupe d'anciens serviteurs de la Patrie dont vous êtes le chef autorisé et vénéré.

Voici d'abord les délégués de la section bastiaise de la Société des vétérans des armées de terre et de mer qui, pour la première fois et pour donner une preuve de solidarité à leurs camarades non moins vétérans, sont venus prendre part à notre fête, et pour en rehausser l'éclat ils sont accompagnés de leur drapeau.

Le drapeau des Vétérans n'est autre que le drapeau des temps glorieux, mais aussi parfois malheureux. La cravate seule n'est plus la même. Aux trois couleurs nationales on en a ajouté deux autres: le noir et le vert et la devise: « Oublier?... Jamais! »

Le noir c'est le deuil de la France mutilée qui depuis trente cinq ans porte au flanc une plaie toujours saignante. Le vert c'est l'espérance de faire rentrer dans l'ancien giron national les deux provinces qui nous ont été arrachées. La devise « Oublier?.. Jamais! » doit rappeler sans cesse qu'oublier serait pour tout français une lâcheté; et cette lâcheté, les trois cent mille vétérans inscrits sous cette devise ne la commettront pas, car ils sont les descendants de ces fiers Gaulois qui ne craignirent que la chute du ciel; le sang qui coule dans leurs veines est un sang de soldat, et bon sang ne peut mentir; ils n'oublieront pas davantage que nos pères furent victorieux à Iéna.

A côté de ces vaillants frères d'armes, voici de vieilles connaissances, mon Général; ce sont les disciples de la confraternité, les pionniers de la mutualité, les héros de cette fête, le seule entre toutes qui nous procure le plaisir de nous trouver ici pêle mêle, civils et militaires, bourgeois et prolétaires, réunis dans un même sentiment de patriotisme et de parfaite intelligence, pour fêter et encourager une poignée d'anciens et modestes serviteurs qui, sans autre préoccupation que cet esprit d'abnégation et de discipline, se maintiennent groupés autour du drapeau sous les plis duquel ils ont combattu pour la France et pour laquelle ils sont encore prêts à combattre si les circonstances venaient à l'exiger.

Et à qui devons nous le beau résultat de cette traditionnelle et consolante manifestation? — Au officiers de toutes les bonnes volontés, me dira-t-on. — Certes, mais l'on me permettra bien d'ajouter que c'est à M. le Général Gouverneur de la Corse que revient tout l'honneur; c'est grâce à sa présence effective qui, comme l'aimant, attire tous les cœurs généreux et patriotes; c'est grâce au patronage sous lequel notre Société s'est placée que nos fêtes annuelles se succèdent et se ressemblent. Du reste, je ne vous apprends rien, mon Général, car si on n'est que depuis trois ans que vous êtes à notre tête, c'est bien depuis huit années consécutives que nous avons le bonheur de vous voir toujours au premier rang; c'est depuis huit ans que vous êtes l'âme et la Providence. Aussi comment trouver d'expressions pour nous acquitter de tant de bienfaits! Nous sommes mûs pour le dernier sacrifice, et si notre sang est à la patrie notre cœur est à vous, mon Général, prenez-le vous y avez droit.

Et maintenant un mot de bienvenue et de remerciement à l'adresse de M. le Sous-Préfet que Bastia a la bonne fortune de posséder depuis quelques mois, mais qui a su dès son arrivée forcer toutes les sympathies.

Nous connaissons votre foi ardente de patriotisme, M. le Sous-Préfet; nous avons eu vous un ami, un défenseur de la mutualité, vous nous en avez donné des preuves déjà. L'empressement que vous avez mis à vous inscrire comme membre d'honneur témoigne de votre bienveillante sollicitude et votre présence au milieu de nous aujourd'hui portera certainement bonheur à notre Société.

Au nom de mes camarades, permettez moi, M. le Sous Préfet, de vous exprimer notre vive reconnaissance et vous assurer de notre absolu dévouement.

Après cela, compagnons de gloire et d'infortunes, en retour de tant de bienfaits, que nous reste-t il à faire pour nous en rendre dignes? La promesse formelle de maintenir intactes ces traditions d'honneur, d'abnégation et de discipline; de travailler à la grandeur de cette association qui a pour base, outre le système de la mutualité, cette camaraderie militaire faite de confiance, d'estime et de dévouement réciproques, qui franchement appuyés par les pouvoirs publics et par nos généreux membres bienfaiteurs et honoraires nous auriens droit d'être plus ambitieux et rechercher la perfection. C'est là notre objectif, c'est là notre préoccupation. Nous n'y faillirons pas; et quoiqu'il advienne nous aurons la satisfaction du devoir accompli.

Je termine en remerciant les officiers de la garnison du témoignage de bons souvenirs à leurs anciens et dévoués auxiliaires:

Merci aux officiers en retraite, réserve et territoriale, qui ont pour nous une véritable affection et dont bon nombre sont membres honoraires;

Merci aux sous-officiers de l'armée active d'être tous venus en cette circonstance fraterniser avec leurs aînés.

Quant aux sous-officiers retirés du service, je ne leur dirai qu'un mot: — Leur place est ici!

Merci à la généreuse et patriotique population l'astiaise dont le nombre toujours croissant à nos fêtes annuelles atteste l'estime et la sympathie pour les anciens serviteurs de la Patrie.

A tous, présents et absents, nous disons: « Aidez-nous, le Ciel vous aidera! »

M. le Général gouverneur répond au discours de M. Monti par une allocution empreinte d'un grand sentiment de patriotisme. Il est heureux de présider pour la troisième fois cette fête de la mutualité, et constate avec satisfaction qu'une seconde Société y participe; il exprime le désir de voir tous les anciens militaires se grouper en une seule et même association.

Le général est partisan de la mutualité dans l'armée; il fait l'éloge de ces anciens braves dont le plupart ont versé leur sang pour la patrie et qui seraient prêts à faire le sacrifice de leur vie pour sa défense. Il termine en leur donnant l'assurance de toute sa sympathie. (Vifs applaudissements).

M. Montigny prend à son tour la parole. Il parle de la mutualité et engage les anciens sous-officiers à persévérer dans l'œuvre qu'ils ont entreprise.

Le sympathique Sous-Préfet termine en disant que le Président de la République s'honore d'être le premier mutualiste de France et qu'après lui, et plus modestement, il aspire à être considéré comme le premier mutualiste de l'arrondissement.

De vifs applaudissements éclatent dans la foule, la Lyre joue la « Marseillaise, » que l'on écoute tête nue, puis officiers et fonctionnaires défilent en saluant les drapeaux.

Le cortège se dirige vers le grand café Andreani, sur le terrasse duquel on a servi l'apéritif d'honneur.

Près de cent vingt sociétaires et invités fraternisent, pendant que la Lyre exécute plusieurs fantaisies pour, on se lève après avoir applaudi une nouvelle fois la « Marseillaise. »

C'est dans le salon principal du Grand Hôtel François, Bastoli, richement décoré pour la circonstance, qu'a été servi le banquet annuel.

A midi, les convives prennent place autour d'une grande table magnifiquement ornée. M. Monti donne la présidence à M. François Casalta.

La plus franche gaîté n'a cessé de régner durant tout le repas dont nous donnons ci-après le menu, et les convives ont fait honneur aux mets exquis soigneusement préparés par le personnel de l'hôtel François Bartoli dont la réputation est si avantageusement connue.

MENU

Hors d'œuvre variés
Tagliarini à l'Italienne
Veau à la jardinière
Truites frites de la Restonica
Poulets de grain rôtis
Salade
Desserts assortis
Café, liqueurs, vins fins, Champagne

Au Champagne, M. Monti prend la première la parole en ces termes;

Messieurs,

Après l'éclatante manifestation de ce matin; après la vibrante allocution de notre bien-aimé Président d'honneur, M. le général Cherroutre; après les élogieuses et bienveillantes paroles de notre distingué et sympathique Sous-Préfet; après les compliments de la population bastiaise, il serait superflu d'ajouter autre chose. Je me bornerai seulement à rendre un témoignage de satisfaction à tous ceux qui y ont contribué.

C'est d'abord avec plaisir que j'ai constaté que la présence à notre fête de la délégation des vétérans a produit la meilleure impression, donnant ainsi une preuve de camaraderie militaire. A ce même titre que nos valeureux frères d'armes veuillent bien recevoir nos sincères remerciements.

Quant à vous, chers camarades, que tantôt j'ai qualifié de « héros de cette fête, » je ne saurais comment vous exprimer toute ma gratitude pour le concours que vous me prêtes dans l'accomplissement de ma tâche; pour le dévouement et l'esprit de discipline que vous apportez pour maintenir au premier rang cette belle association en consentant volontiers quelques sacrifices pour resserrer davantage ces sentiments de camaraderie et de solidarité militaires, en allant tous les ans incliner votre Drapeau devant le Dieu des armées et donner ainsi un si bel exemple de patriotisme. Laissez moi vous féliciter de cette noble démonstration, car la société égoïste et jouisseuse a tant besoin de ces exemples réconfortants. Votre mérite est d'autant plus justifié que vous travaillez avec désintéressement et en silence, dégagés de toute préoccupation politique, dans un seul but d'assistance et de philanthropie.

Continuons donc dans les mêmes sentiments, car le chemin parcouru est celui de l'honneur et de l'humanité.

Je suis néanmoins obligé de faire des réserves, car je m'en voudrais d'adresser des éloges à certains sociétaires dont le seul mérite est d'un être les détracteurs, j'allais dire « délateurs ». Laissons-les donc à leur triste besogne et attendons leurs exploits.

Je ne reviendrai pas sur ce que j'ai dit dans un banquet antérieur: à savoir, les grands avantages qu'en tireraient les sous-officiers résidant à Bastia, et dont le nombre est fort élevé, le jour où ils se décideront à faire bloc. Qu'ils ne se laissent pas dissuader par quelques énergumènes qui ne peuvent avoir de sous-officier que le nom.

Et maintenant levons nos verres à la santé de notre vénéré bienfaiteur et Président d'honneur; à la santé de M. le Sous-Préfet Montigny, membre d'honneur et protecteur dévoué de la mutualité; à la santé de M. J.-B. Bourgeois, membre honoraire de la première heure, qui depuis plusieurs années s'honorait à notre banquet et chaque fois il ne fait escorter un représentant par un nombre respectable de bouteilles de Champagne.

A la santé de M. Almo, le sympathique et infatigable chef de la « Lyre Bastiaise, » toujours sur la brèche, quand il s'agit de bonnes œuvres. Aussi les palmes académiques n'ont été que la juste récompense de services rendus. Avec nos félicitations, nous le remercions d'avoir si bien exécuté le programme et d'avoir bien voulu prendre place au milieu de nous.

Aux représentants de la presse dont la plume bienveillante et habile est toujours pour la cause patriotique et humanitaire l'auxiliaire la plus efficace et la plus sûr, et dont l'un d'eux, M. Casalta de « Bastia-Journal » a bien voulu nous faire l'honneur de présider notre banquet.

Au vaillant porte drapeau de la section des Vétérans, M. Vinciguerra, que nous sommes heureux d'avoir à nos côtés.

Aux membres de la Commission, pour le zèle dont ils ont fait preuve dans la préparation et la réussite de notre fête.

A vous tous, chers amis; à vos familles; à la Société des anciens sous-officiers!

(Applaudissements répétés).

M. Casalta dans une brillante allocution dit combien il est heureux d'avoir l'honneur de présider ces agapes fraternelles. Il fait l'éloge de ces vieux braves qui seraient encore prêts à donner leur vie pour la France, si demain elle allait être obligée de tirer l'épée.

Nous regrettons de ne pouvoir faire de place, reproduire in extenso le discours de M. Casalta qui a été chaleureusement applaudi,

Avant de terminer le compte-rendu de cette superbe fête qui a dépassé en éclat celles des années précédentes, nous tenons à féliciter les dévoués commissaires M. Sarrochi, l'un des membres fondateurs, M. Geronimi, chevalier de la Légion d'honneur, et M. Vincenti, qui en ont été les organisateurs habiles.

Nos sincères félicitations vont également à M. Monti qui par ses brillantes qualités d'administrateur contribue considérablement à la prospérité de cette belle Société des anciens sous officiers.

Brevet de capacité

La commission d'examen au brevet de capacité est composée de MM. le Proviseur, président; Nivaggioli, Garrigues, Aubert, Charles Dupouch, professeurs; Cachard et Roudile, inspecteurs primaires; Mme Cachard; Mlle Giudicelli, institutrice libre.

Voici les noms des admissibles aux épreuves du 2e degré, qui tous ont été admis à subir les épreuves orales:

Agostini François.
Baldacci Hercule.
Beveraggi Pierre.
Bisaio Don Pierre.
Caliati Pierre.
Colonna Laurent.
Colonna Jacques.
Cuneo Joseph.
Filippi Pierre.
Giraldi Sauveur.
Giudicelli Félix.
Graziani Antoine.
Guerrieri Dominique.
Massoni Roger.
Mezzana Jean.
Moretti André.
Ouviert Jean-Baptiste.
Orsoni Joseph.
Pietri Antoine.
Sabiani Antoine.
Sangaiotti Paul.
Stefanini Roger.
Stefani François.
Targioli Augustin.
Torre Oura.
Vincenti François.
Vinciguerra Paul.
Vittoriani Joseph.

Soirées familiales au Lycée

Ce soir mercredi, à 8 heures et demie, deuxième soirée familiale au Lycée.

Entrée par le boulevard du Palais.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 27 juin

Thermomètre. — Trois heures du matin, + 22 à midi, + 26 à 6 heures du soir, + 24.5 Maxima, + 27.5 Minima, + 18.7.

Baromètre. — Trois heures du matin, 764 mm. à midi, 763 mm, 6 heures du soir, 762 m.

Vent. — Dans la matinée, S. modéré dans l'après-midi, E. frais.

Etat du ciel, demi-couvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin: 0 mm

♣

Fête du Sacré-Cœur

Vendredi, 30 juin. Fête du Sacré-Cœur de Jésus et clôture des exercices du mois.

A 7 heures du matin, Messe et Communion générales; à 10 heures, Grand'Messe; à 7 heures et demie, Vêpres, Procession, Sermon, Amende honorable et Salut.

Les habitants de la place du Marché et de la rue Saint-Jean sont priés d'illuminer leurs fenêtres sur le parcours de la procession.

Orphéon Bastiais

Pour satisfaire les désirs de la population de la haute ville, l'Orphéon Bastiais donnera ce soir à 8 heures 30, sur la place d'Armes, son deuxième concert.

♣

L'affaire du Guadello

Ceccoli Achille et Poghigo Thomas, auteurs présumés de la tentative de meurtre commise dimanche soir sur le nommé Tonelli Jean, ont été conduits devant M. le juge d'instruction Virgili.

Poghigo a déclaré qu'il se trouvait chez lui, rue du Poniotto, en compagnie de Ceccbi et d'autres italiens, lorsque Tonelli que personne ne connaissait, est entré sans frapper; il lui a demandé ce qu'il voulait, Tonelli balbutiait, il était ivre. Poghigo le mit hors de la maison.

Peu après, Ceccbi sortit pour regagner son domicile; il fut accosté par Tonelli, il y a eu échange de coups de poing. Poghigo étant intervenu les sépara. A ce moment Tonelli s'est affaissé.

Ceccbi et Poghigo soutiennent qu'ils n'ont pas frappé, mais des témoins affirment avoir vu un couteau entre les mains de Ceccbi.

Une légère amélioration a été constatée dans l'état de Tonelli.

ETAT CIVIL

MARIAGES

Sauli Antoine cultivateur, de Pietralba, et Paoli Marie Louise, ménagère, de Nocario.

NAISSANCES

Maestracci Joséphine Anne-Marie. — Colonna Jean Ignace. — Marcinesi Mathieu. — Fabiani Anne-Marie-Madeleine. — Lavaggi Louis. — Bianchi Assomption-Louisette. — Avazeri Jean. — Caisson Pierre-Frédéric.

DÉCÈS

Rosa Louis Joseph-André, marié, 63 ans, de Pontremoli.
Sansalili Augustin, 9 mois de Bastia.
Sensei Madeleine, célibataire, 19 ans, de Bastia.
Marois Jean, 2 jours, de Bastia.

Dépêches de Nuit

Service télégraphique spécial

Bourse de Paris

	26 juin	27 juin
Rente 3 0/0 ancien	98 00	98 60
» 3 0/0 nouveau	98 60	98 65

PALMES ACADÉMIQUES

Paris, 27 juin.

M. Paoli, instituteur à Sartene, a été nommé officier d'académie.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Affaires extérieures

Le président du conseil a fait connaître l'état des négociations entre la France et l'Allemagne et a annoncé que le prince Radolin devait lui remettre dans l'après-midi la réponse de l'Allemagne à la Note du gouvernement français.

L'Amnistie

Le président du conseil a soumis le projet de loi portant amnistie pour les condamnés de la Haute-Cour, pour faits de grève, délits de presse et de réunion et à des mesures disciplinaires motivées par les affaires de délation.

Le conseil décide que ce projet de loi sera porté aujourd'hui au Sénat.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé ensuite de l'expédition des affaires courantes.

Disparition de documents AU MINISTÈRE DE LA GUERRE

Paris, 27 juin.

La « Presse » annonce qu'on a constaté au ministère de la guerre la disparition de documents intéressant la défense nationale, et des détournements de fonds.

LES RELATIONS Franco-Allemandes

La note de l'Allemagne. — Elle insiste pour la conférence. — L'espoir d'une entente n'est pas perdu.

Paris, 27 juin.

Le prince Radolin, ambassadeur d'Allemagne a remis cette après-midi, au président du conseil la réponse du gouvernement allemand à la note française.

Le texte officiel de la note allemande n'est pas connu. Aucune communication à cet égard n'a été faite à la presse.

Le « Temps » se croit en mesure d'affirmer que l'Allemagne dans sa réponse, insiste pour la conférence. Ce journal ajoute que l'impression produite dans le monde officiel par la réponse du cabinet de Berlin est satisfaisante.

L'attitude de l'Allemagne était prévue et l'on admettait facilement qu'elle aurait insisté pour soumettre le litige à une réunion des puissances.

Paris, 7 h. 40 s.

Quelques journaux disent que la tentative d'entente n'a pas fait un pas, et qu'à la suite de la réponse de l'Allemagne, la situation n'est nullement éclaircie.

A la Wilhemastrasse on exige la conférence, mais tout espoir d'entente préalable n'est pas perdu.

LE PRINCE RADOLIN au Quai d'Orsay

Paris, 27 juin.

Le prince Radolin a été reçu aujourd'hui au quai d'Orsay par M. Rouvier.

L'entretien a duré une heure.

LES AFFAIRES DU MAROC

Tanger, 27 juin.

Contrairement à la nouvelle lancée hier par l'agence allemande Wolff, on confirme que le sultan a confié à l'industrie allemande les travaux d'un port de commerce à Saïdia, sur la frontière algérienne.

Cette décision prise par le Sultan serait de nature à compliquer les affaires du Maroc.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Avant la séance

Le Sénat s'est réuni dans ses bureaux, et a procédé à l'organisation des bureaux et à la nomination des commissions mensuelles.

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 2 h. 30.

M. Garreau, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

COMMISSION DE SURVEILLANCE

Le président invite les huissiers à introduire les membres de la commission de surveillance de la caisse d'amortissement et de la caisse des dépôts et consignations.

Ces messieurs sont introduits avec le cérémonial habituel; puis le président dépose sur le bureau du Sénat le rapport sur les opérations de l'année 1905 de ces deux établissements.

Après avoir reçu acte de ce dépôt, ces messieurs sont reconduits avec le même cérémonial qu'à l'arrivée.

Chemin de fer de Toul

Une délibération sur le projet de loi ayant pour objet la déclaration d'utilité publique du chemin de fer de Thiaucourt à Toul.

Le Sénat a adopté.

L'Amnistie

Le président du conseil dépose un projet de loi d'amnistie concernant les condamnés par la Haute-Cour et ceux pour faits de grève, délits de presse et de réunion et à des mesures disciplinaires motivées par les affaires de délation.

Le président dit que ce projet sera imprimé et distribué.

Etablissements d'assistance

Suite de la 1re délibération sur le projet de loi concernant la représentation des pauvres et l'administration des établissements d'assistance.

On passe à la discussion des articles. Plusieurs orateurs prennent part au débat.

Les six premiers articles sont adoptés sans modification.

La séance est levée et renvoyée à jeudi.

00306

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. DOUMER

La séance est ouverte à 9 heures.

M. Memor, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

La réorganisation des justices de paix

L'ordre du jour appelle la discussion en 2e délibération du projet de loi adopté par la Chambre des députés, adopté avec modifications par le Sénat, relatif à la compétence des juges de paix et à la réorganisation des justices de paix.

La Chambre adopte le texte du Sénat.

Les tissus de soie

Suite de la discussion du projet de loi modifiant le tarif général des douanes pour les tissus de soie de provenance étrangère.

M. Morel

M. Morel, député de la Loire, parle longuement en faveur de l'augmentation des droits de douane et défend les conclusions du rapport de la commission.

La séance est levée.

Séance de l'après-midi

La séance est ouverte à 2 heures.

Le procès-verbal de la séance du matin est adopté.

Le travail dans les mines

Discussion de la proposition de loi fixant la durée de la journée de travail dans les mines.

La Chambre a adopté.

La majorité pénale

L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de loi présentée par M. Crupi, portant modification à l'article 66 du code pénal, et fixation de la majorité pénale à l'âge de dix huit ans.

La Chambre a adopté.

Alcools d'origine industrielle

On passe à la discussion du projet de loi portant fixation du taux de la taxe de fabrication sur les alcools d'origine industrielle.

Après un assez long débat la Chambre a adopté.

Alcools dénaturés

Discussion en 1re délibération de la proposition de loi de M. Cuneo d'Ornano relative aux alcools dénaturés et à l'utilisation de l'alcool pour l'éclairage.

Crédits supplémentaires

La Chambre adopte différents projets de loi portant fixation de crédits supplémentaires demandés par les préfets de divers départements.

LA SÉPARATION des Eglises et de l'Etat

Suite de la 1re délibération sur le projet de loi et les diverses propositions de loi concernant la Séparation des Eglises et de l'Etat.

Article 25

La discussion est reprise sur l'article 25, ainsi conçu:

Art. 25. — Les cérémonies, processions et autres manifestations extérieures d'un culte ne peuvent avoir lieu sur la voie publique.

Les cérémonies funèbres seront réglées dans toutes les communes par arrêté municipal dans les conditions de la loi du 15 novembre 1887.

Les sonneries de cloches seront réglées par arrêté municipal:

Amendement Nouteau

L'amendement Nouteau portant que les cérémonies, processions et autres manifestations extérieures d'un culte seront réglées conformément aux articles 95 et 97 de la loi municipale de 1884, adopté par la Chambre formera le premier paragraphe de l'article 25.

La Commission renonce au paragraphe 2 de cet article.

Les sonneries de cloches

Sur le paragraphe relatif aux sonneries de cloches, la Chambre rejette l'amendement présenté par M. Ollivier.

Amendement Leroy

M. Leroy, député de l'Eure, présente un amendement ainsi conçu:

» Les sonneries de cloches continueront à être réglées par le maire en conformité des articles 100 et 101 de la loi municipale du 3 août 1884, et, en cas de conflit par le préfet. »

L'amendement Leroy est adopté.

L'ensemble de l'article 25 est également adopté.

Article 26

On passe ensuite à la discussion de l'article 26 ainsi conçu:

Art. 26. — Il est interdit, à l'avenir, d'élever ou d'apposer aucun signe ou emblème religieux sur les monuments publics ou en quelque emplacement public que ce soit, à l'exception des édifices servant au culte, des terrains de sépulture privée, ainsi que des musées ou expositions.

Amendement Aynard

La Chambre rejette un amendement déposé par M. Aynard, député du Rhône, tendant à la suppression de l'article 26.

La séance est levée et renvoyée à demain matin.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Concentration des forces japonaises

Saint-Pétersbourg, 27 juin.

Le correspondant de guerre du « Novoie Vremia » télégraphie le 27 juin, 10 h. matin:

« D'après les nouvelles qui parviennent au quartier général, des forces japonaises considérables sont concentrées contre le flanc gauche de l'armée russe.

» On s'attend à une action importante très prochainement. »



DE DÉCÈS

M. et Mme Jules Agostini et leurs enfants;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur fille regrettée

Anne Agostini

et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui 28, à 1 heure de relevée.

On se réunira, rue de l'Hôpital Militaire, photographie Pancioni.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Glacière Bastiaise

Dépôts: Rue Saint-Roch, Boulevard de Cardo, 5, et allée de la place St-Nicolas au Kiosque.

5 c. le kilo

LOTERIE DES ASSOCIATIONS DE LA PRESSE

Parisienne et Départementale

(Voir les affiches)

On souscrit jusqu'au 1er juillet chez MM. THIERS à Bastia.

Prix du Billet: 20 francs

AVANCES aux RETRAITÉS CIVILS et MILITAIRES
Prêt immédiat d'un trimestre.
Sécurité absolue : *Caisse Centrale*, 32, rue de Richelieu, Paris.

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse
25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés fr.

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli
La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.
La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre.
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
Achat de vieil or et de vieil argent.
Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

Vous avez entendu parler de
L'ÉLECTRO-VIGUEUR

Il est de mon devoir comme vous qui souffrez de vous faire connaître la méthode pour rendre les gens ce qu'ils auraient dû être.
Je guéris Débilité nerveuse, Varicocèle, Rhumatismes, Lombago, Sciatique, Maux de Reins, Dyspepsie, Constipation, et toute faiblesse masculine ou féminine.
Je vous demande de lire mon livre et puisse la surface en être affranchie. Je vous enverrai gratuitement ce livre illustré si vous joignez cette mention à votre demande.
Dr B.-N. MAGLAUGHLIN, 14, Boulevard Montmartre, Paris.

Demandez et offrez dans tous les Cafés AMARO MATTEI, *apéritif supérieur.*

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

LOTERIE
Autorisée par Arrêté Ministériel en date du 15 Juin 1905.
au Bénéfice
des ***Caisses de Secours et de Retraites*** *des*
ASSOCIATIONS DE LA PRESSE
Parisienne et Départementale
Émission de 1.500.000 Billets de 20 fr.
donnant droit à
3 LOTS DE UN MILLION fr.
4 - - 500.000 fr.
1 - - 250.000
3 - - 200.000
8 - - 100.000
6 - - 50.000
600 - - 1.000
200.000 - - 50, 40, 35 et 30 fr.
Soit 200.625 Lots, Représentant 15 Millions 300.000 fr.
Répartis dans les Dix Tirages ci-dessous:

Le 1er Août 1905	Le 1er Octobre 1905	Le 1er Décembre 1905	Le 1er Février 1906	Le 1er Avril 1906
1 Lot de... 1.000.000	1 Lot de... 500.000	1 Lot de... 1.000.000	1 Lot de... 500.000	1 Lot de... 1.000.000
1 — ... 200.000	1 — ... 100.000	1 — ... 200.000	1 — ... 100.000	1 — ... 200.000
2 de 50.000... 100.000	2 de 50.000... 100.000	2 de 50.000... 100.000	2 de 50.000... 100.000	1 — ... 100.000
100 de 1.000... 100.000	100 de 1.000... 100.000	100 de 1.000... 100.000	100 de 1.000... 100.000	100 de 1.000... 100.000

Le 1er Juin 1906	Le 1er Août 1906	Le 1er Février 1907	Le 1er Août 1907	Le 1er Février 1908
1 Lot de... 500.000	1 Lot de... 100.000	1 Lot de... 250.000	1 Lot de... 100.000	1 Lot de... 500.000
1 — ... 100.000	50.000 de 1.500.000	50.000 de 1.750.000	50.000 de 2.000.000	50.000 de 2.500.000
2 de 50.000... 100.000				
100 de 1.000... 100.000				

Le montant des lots (15.300.000 francs) sera versé au CRÉDIT FONCIER de FRANCE chargé de surveiller les tirages et du paiement des lots
Les sommes destinées aux Associations de la Presse Parisienne et de la Presse Départementale seront déposées pour être réparties aux dites Associations, sous contrôle de M. le Ministre de l'Intérieur.
Tout les non réglées dans le délai d'un an à compter de la vente du billet au profit des Associations de la Presse Parisienne et de la Presse Départementale.
PRIX DU BILLET : 20 FR.
Les souscripteurs de 1 à 5 billets devront verser à la souscription le prix intégral des billets.
Si les 4 millions disponibles le nombre de 1.500.000 billets, il y aura lieu à réduction proportionnelle de toutes les souscriptions supérieures à l'unité; toutefois les souscripteurs de 1 à 5 billets auront toujours leur souscription remplie intégralement sans réduction.
Les souscripteurs de 6 billets et plus auront droit à un lot au moins.
Les primes disponibles, les fonds seront remis aux souscripteurs sur présentation de leurs titres provisoires.
LA RÉPARTITION SERA FAITE DU 6 AU 15 JUILLET 1905
Les Souscriptions sont reçues jusqu'au LUNDI 3 JUILLET 1905
A Paris :
à la Banque de Paris et des Pays Bas, rue d'Antin, 3;
à la Banque de l'Union Parisienne, rue Chauchat, 5-7;
à la Banque Française pour le Commerce et l'Industrie, rue Bondreau, 9;
à la Compagnie Algérienne, rue des Capucines, 11;
au Crédit Mobilier Français et Immobilier de Paris, rue Bergère, 11;
au Crédit Algérien, place Vendôme, 19;
au Crédit Foncier de France, rue des Capucines, 19;
au Crédit Foncier et Agricole d'Algérie, rue de Mogador 1;
au Crédit Lyonnais, boulevard des Italiens, 19;
à la Société Générale pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France, rue de Provence, 54-56;
aux Sociétés Mutuelles de Crédit industriel et commercial, 4 de la Bourse, rue Auber, 4;
à la Société Générale pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France, rue de Provence, 54-56;
au Crédit Algérien, place Vendôme, 19;
Et dans leurs SUCCURSALES et AGENCES en Province, en Algérie et à l'Étranger
La notre chez les BANQUIERS, AGENTS de CHANGE, NOTAIRES & CORRESPONDANTS des ÉTABLISSEMENTS susmentionnés.

LIBRAIRIE OLLAGNIER
PANORAMA DE BASTIA
sur très beau bristol, (dimensions 54/20)
Prix: 0,50 centimes
avec encadrement baguette noire filets dorés. 2,00
id. baguette dorée 2,25
id. baguette vieux chêne 2,50
Carte-lettre Album
contenant quatre magnifiques vues de Bastia.
PRIX : 0,35 CENTIMES.
N. B. — *Le port en sus.*

MAISON L.-N. MATTEI et Cie
Produits Recommandés
La délicieuse LIQUEUR CÉDRATINE digestive et rafraîchissante
L'inimitable VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA Apéritif tonique et fortifiant
EN VENTE DANS TOUTES LES EXPÉDITIONS

XXXe ANNÉE. JEUDI, 29 JUIN 1905 N° 154
00307
Le Petit Bastiais
5 CENTIMES JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES
Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25
ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union Postale, et autres Pays: le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saints Pierre et Paul.
Soleil : (heure nationale)
Lever 3 h 56 m. — Coucher, 7 h. 13 »
Lune Nouv. le 5 — Premier quar., le 13.
Fêtes de demain : Com. de Saint Paul.

28 JUIN

SUR UN LIVRE

Le soir va tomber sur la campagne. Le crépuscule est mauve, l'adieu du jour, lent, embaumé, tiède et très doux. Des volatiles parent la tonnelle où j'écris, fleurs penchées, encens qui montent... Dans le recueillement des choses d'ici-bas, les ultimes rayons épars du soleil mourant drapent le sommeil commencé de la terre immobile, le tapis des prés verts et les festons feuillus des chênes séculaires... Et mes doigts tâtonnent et frôlent les pages d'un livre de Madame la comtesse Mathieu de Noailles : *La Domination* ! Ce titre de force impériesse étonne, déconcerte et séduit. Après le *Cœur Innombrable*, l'*Ombre des Jours*, la *Nouvelle Espérance*, le *Visage Emerveillé*, il est le cinquième joyau de la couronne littéraire d'une jeune femme portant un grand nom. Et ce joyau superbe illumine la gloire robuste de son orfèvre fécond. *La Domination* ! Sœur Sophie débitait à la Vierge Marie, le mois de mai, des colombes qui chantent, des nuits qui bûchent comme des vaillances blanches... Ma tante la comtesse de Noailles, elle, offre son livre aux jeunes écrivains de France qui l'adorent dans son travail, par leur sympathie de chaque jour....

⁂

Antoine Arnault a vingt-six ans. Il est plein d'audace et d'ambition ; il veut subjuguer l'univers. Ecrivain, il connaît déjà la célébrité. La vie lui semble si belle qu'il la prend dans ses deux mains, lui sourit, la baise comme un visage. A demi couché dans la voiture qui le mène le long d'une avenue, il regarde le soleil couchant, la cime pâlie des arbres, toutes les douces formes de l'espace, et il pense, orgueilleusement, qu'il n'est pas de plus verte royauté que la sienne. Il méprise ses confrères, les hommes, les femmes, et s'admire. Et il a des maîtresses qu'il aime moins que son ami, Martin Lenôtre, médecin à l'hôpital Lariboisière. Depuis plus de huit jours, Antoine Arnault est l'hôte de son Maître illustre, un glorieux lettré. Ainsi par la fille du Maître, Corinne, il s'en va vers ce Paris qui l'appelle et le tente, et il fait connaissance avec une jeune femme étrangère, une veuve chancelante, passionnée, ressemblant à un pâtre de Sicile qui, renversé, chanterait encore dans ses pipeaux...

Antoine Arnault jouit de la vanité de son amie ; il la regarde aller et venir, petite reine et petite esclave, qui exige la déférence pour son orgueil, et supporte la honte pour son plaisir. Tous deux partent pour un voyage en Hollande. Ils connaissent les longues journées désaltérantes, où l'air, en plein visage, est frais et bien comme un matin qui s'éveille entre des sapins, sur la montagne. Ils connurent la différence des paysages, la force de la verdure, les routes blanches qui se précipitent dans des arceaux d'azur, puis se retrouvèrent dans les Flandres. Et la brouille survient. Antoine Arnault est bien le dominateur ! Il n'a point peur de la critique pour ses œuvres, car il est temps que la critique admire... La vue d'un souverain, d'un roi, dans Paris orné de drapeaux, lui suggère ce cri : « Il entre dans ma ville et chez moi. » La folie d'être le premier et l'unique, d'être celui pour lequel s'établit soudain une paix inaccoutumée, une vassalité totale et rigoureuse, l'enivre et l'attendrit comme une volupté. Il désire connaître, à son tour, cette puissance, et exalté de domination sentir s'abattre et se pâmer la *Marseillaise* sur son cœur. Empli de ces sentiments, Antoine Arnault entre dans la vie politique. Le succès des livres qu'il écrit, des discours qu'il prononce, hausse son exigence et le jette dans de nouveaux mécontentements. Des aristocrates, soucieux de belles-lettres, vantent son génie ; les femmes de cette société recherchent sa conversation de causeur très supérieur à leurs frères et à leurs maris. Et il s'attache à l'une d'elles, à une Française, mariée à un gentilhomme italien, la comtesse Albi. Il quitte Paris, sa table de travail en désordre, son siège faillissoux au Palais-Bourbon, son ami Martin Lenôtre, et voit l'ardente Italie, sa vibration de soleil et d'azur qui fait dans l'air un chant d'ondes. Il arrive à Venise, regarde passer les gondoles, carnaval noir, sombres sirènes qui portent devant elles leur beau peigne d'argent. En compagnie de la comtesse Albi, il visite les musées, puis trompe la comtesse avec Emilie Tournay, actrice, et part pour Florence, malgré le jour d'été qui est divin, malgré l'azur qui est dans l'espace comme une fête, comme un jardin de roses bleues... Antoine Arnault revient à Paris, reprend sa vie affairée, le cœur détaché de tout. Mais par moments son orgueil sursaute. Les nouvelles renommées aiguillonnent sa force. « Il ne faut pas, pense-t-il, que les autres passent ! »

Et d'un discours, d'un livre, il arrête les jeunes essors, il demeure le premier. La politique l'étreint passionnément. A la Chambre, il est jaloux ; son épée châtie les insolents ; une pièce, jouée dans un théâtre, une pièce dont il est l'auteur acclamé, provoque un élan d'amour dans sa ville. Tous les soirs, les planches poudreuses de la scène sont comme un profond divan où il possède le cœur des nerveuses spectatrices... Un matin, un jeune poète qui admire Antoine Arnault, lui apporte le manuscrit d'une pièce en vers. Ce poème est élégant comme Racine, passionné comme Michelet, orgueilleux comme Antoine Arnault, et ce jeune homme a vingt ans. « C'est bon, pense le dominateur, quand je serai vieux, on ne remplacera je ne manquerai pas au monde. » Il songe encore aux voyages... Il voit l'Espagne, dont la terre brûlante et jaune s'ajuste si bien à lui, qu'il en fait son manteau, sa parure, son amour et son matière... Il revoit Venise, le palais de la comtesse Albi, poursuit l'ombre de Musset et de Sand, pense aux jeunes femmes qui passent dans les barques, se retire près de Grasse, dans un secret village, au pli d'une colline, où, sous le soleil, les herbes sèches, fortes et mêlées, donnent l'odeur de la chartreuse... Il travaille, lit, demeure six mois caché, puis, sur les conseils de Martin Lenôtre, épouse Madeleine, la fille aînée du peintre Gérard d'Anore, à deux petites filles charmantes, mais ne s'accommode point d'une existence aussi calme, et inspire une passion à Elisabeth, sa belle-sœur... Antoine Arnault, Madeleine, Elisabeth, les petites filles, s'établissent dans une maison silencieuse, pressée de fleurs, sur les beaux côteaux de la Seine... A l'aube, une voix d'oiseau s'élève, et puis une autre, une autre, dans le pin léger ; et bientôt, cela fait, au travers des persiennes baissées, tout un bouquet de chants d'oiseaux... Ils s'aiment, chastement.

Lui, pense : « J'ai un empire. » Elle, pense : « J'ai un empire. » Quand ils disent : « Voici le soir, » c'est comme s'ils ont, de leur propre volonté, amené le soir sur la terre... Mais Antoine Arnault veut mourir. Il est jaloux. Il comprend qu'Elisabeth ne lui restera pas toujours. Ils sont les hôtes de Florence, un jour où le jour est plus tendre qu'un clair visage oriental tatoué de beaux soleils bleus ; un de ces jours où la terre est comme un navire, avec des matelots qui chantent et de l'espoir tout autour d'eux ; où le ciel glisse et se dissout, et, puisant dans son bonheur, détache des portions d'azur et les fait flotter vers les hommes... Les journées passent, claires, ailées, pour ces flâneurs, pour ces rêveurs... L'amour d'Antoine Arnault pour Elisabeth s'envole ; Elisabeth brûle, pâlit, s'anémie. L'hiver passe ; le printemps revient, naissant sur toute la terre, petit, léger, vert et droit... Elisabeth tombe malade. Elle est mourante. Un azur plus doux que des lacs entre dans la chambre. La jeune fille remue sur l'oreiller son pâle visage, regarde la fenêtre claire... L'azur est si fort que, si on le regarde longtemps, il aveugle ; des parfums traînent, parfums de pâquerettes, de jonquilles, de jacinthes. Et pourtant, malgré toutes ces splendeurs de la saison, Elisabeth agonise, elle dont autrefois le regard brillait d'amour à l'aurore, quand, de la baie d'Antibes, elle voyait se lever sur les Méditerranées l'île de Corse flamboyante... Le soir s'étend ; le vent balance les branches et les oiseaux ; la pluie tombe ; la fenêtre se ferme... Elisabeth est morte. Et Antoine Arnault meurt quelques jours après... Le dominateur est vaincu !

⁂

M. Gaston Deschamps nous engage à lire vos livres, Madame, en cette saison, sous les feuillages rajeunis au bord des eaux courantes, lorsque les branches des marronniers et des platanes font flotter sur la terre et sur l'herbe une mouvante dentelle d'ombres et de clartés alternées. Vous m'avez fait l'honneur, Madame, de m'envoyer votre ouvrage avec quelques mots de sympathie. Je l'ai lu, moi, par une journée d'été, une de ces journées superbes, quand — selon la magie de votre plume — l'azur est pareil à un diamant bien aveugle de scintillements, quand, au travers des persiennes baissées, mobiles comme un lourd éventail de bois, les douces ondes du soleil entrent dans les chambres, se sensentent, se balancent, chantent... Et je le garde, avec une piété fière, comme un bon souvenir de jeunesse ! En septembre, en Italie, à Venise peut-être, dans cette Venise que votre fougueuse imagination de poète appelle un jardin violet, une guitare rouge, un casino de désirs et de rêve, je livrerai Antoine Arnault, sœur Sophie, Sabine de Fontenay, à la foule accourue ; et vous saurez alors, que là-bas comme en France, votre jeune gloire, aussi, est caressée par les tendres ferveurs des jeunes hommes, des jeunes femmes...

René Sangy.

Tribunaux corses

29 juin 1814. — Ordonnance instituant en Corse une Cour de justice criminelle, jugeant au nombre de six ou huit juges sans le concours de jurés.

Cette cour était présidée par un conseiller désigné par le Premier Président.

La difficulté de trouver en Corse huit cents jurés, le défaut d'impartialité, les haines héréditaires de notre pays, les dangers que les jurés pouvaient courir par suite des désirs de vengeance que leurs déclarations étaient susceptibles de faire naître, telles sont les raisons qui avaient été invoquées pour motiver cette ordonnance.

33 — Feuilleton du P'tit Bastiais

LE NŒUD GORDIEN

par Charles de Bernard

LA FEMME DE QUARANTE ANS

XII

— Les hommes ont mille moyens d'employer leur vie. La renommée, le pouvoir, la fortune, la gloire leur ouvrent autant de routes, où ils peuvent marcher sans blâme et sans remords ; mais, nous, dont l'existence n'a qu'un seul but, nous n'avons pas même le droit de l'atteindre. Entre le bonheur et nous, un mariage contracté sous l'œuvre de notre cœur vient dresser sa barrière tyrannique ; et si notre âme meurtrie se révolte un seul jour contre la chaîne qu'elle n'a pas acceptée ; si le besoin de respirer la liberté, de vivifier nos rêves, d'être heureuses, d'être aimées enfin, nous entraîne, malgré nous, vers la voie interdite ; si l'irrésistible instinct qui dit à la rose de fleurir, à l'hirondelle de voler, nous apprend que la femme a des parfums comme la fleur et des ailes comme l'oiseau, nous sommes criminelles alors, et le monde entier nous condamne ! Est-ce juste, ô mon Dieu ?

Madame de Flamarell joignit les mains, leva les yeux au plafond et se trouva en ce moment beaucoup plus malheureuse que coupable. Chaque fois qu'une femme a trébuché dans l'âpre sentier du mariage, elle s'en prend ainsi au ciel et à la terre avant de se blâmer elle-même ; elle accuse l'homme qui l'a épousée, les parents qui l'ont livrée, le prêtre qui l'a bénie, afin de pouvoir s'absoudre au milieu de cette culpabilité générale. Se fût elle mariée à trente ans, elle se pose en mineure dont on a extorqué le consentement ; elle alla fait le voyage de Gretna-Green, elle justifie ses pérégrinations extra-conjugales par une primordiale antipathie pour son mari. Enhuxie épuise en sa faveur les attendrissantes sophismes de cette dialectique féminine, et finit par se dire pour conclusion que, désaffiée, incomprise, délaissée, l'esprit condamné à l'ennui et le cœur à l'isolement, elle avait eu plus que toute autre peut-être le droit de demander à l'amour la félicité que lui refusait l'hymen.

Sa seconde faiblesse se trouva donc presque justifiée à ses propres yeux ; le spectre marital, qu'elle avait évoqué pour chasser le fantôme de Grenier, à son tour, cessa de l'obséder et disparut de sa pensée en cédant la place à l'image de Morosa ; mais cette dernière vision, si chère jusqu'alors, avait perdu son charme accoutumé, et bientôt elle parut, elle aussi, plus importune que consolatrice.

L'amour pardonne tout, l'amour-propre ne pardonne rien. La récente conduite d'Edouard, sa gaîté factice, sa glaciale légèreté avaient un caractère d'offense préméditée dont l'idée réveilla soudainement dans l'âme de la femme de quarante ans l'orgueil, ce lion qui ne dort jamais que d'un œil. Par un effet analogue à cette loi physique qui veut qu'une douleur récente distraise d'une souffrance antérieure, et la guérisse pour ainsi dire en s'y substituant, les blessures de la vanité cicatrisèrent peu à peu celles de la tendresse ; l'implacable ironie de la société versa sur les plaies saignantes du cœur un caustique rendu plus efficace par son âcreté même ; en songeant au rôle de femme délaissée qui lui était d'avance attribué, Enhuxie éprouva un sentiment d'indignation contre Edouard, égaré, en plaida défendu par la médisance qui s'acharnait sur elle.

— Il entendait comme moi, se dit elle, et cependant il était gai, il dansait, il semblait se faire un jeu de ma peine ; il mentait une sorte d'affection à opposer à ma tristesse son air heureux et triomphant. S'il avait de l'attachement pour moi, se rendrait-il ainsi ? Egoïsme et vanité, voilà l'amour des hommes !

En formulant cette condamnation sans appel, Enhuxie ne s'aperçevait pas qu'à son côté venaient de s'asseoir les fléaux contre lesquels se révoltait son âme ; couple royal qui gouverne le monde, car si l'égoïsme est homme, la vanité est femme, et ces êtres odieux font ensemble un très bon ménage.

XIII

Madame de Flamarell avait toujours été de bonne foi dans ses sentiments ; abusée la première par son exaltation, elle en avait calculé la durée d'après la violence, prenant ainsi pour immuable ce qui n'était qu'exagéré. En voulant mourir, dix ans auparavant, elle avait apporté dans ce vœu toute la naïveté de la passion malheureuse ; mais le corps, en tuant adorateur de la vie, s'était révolté contre les funèbres désirs de l'âme ; sur lui le chagrin avait coulé comme l'huile sur une belle statue de marbre, et le temps, de son souffle railleur, avait fini par sécher jusqu'aux dernières perles de ce douloureux baptême ; enfin, au lieu du trépas, l'expérience était venue, et, quoique délivrée-blement écoutée, elle parlait trop haut parfois pour être toujours méconnue.

Les peines du premier amour sont simples dans leur amertume, car elles ne connaissent pas les comparaisons ; l'âme s'y plonge avec la fatalisme de l'homme qui se noie, sans qu'une voix ironique vienne lui dire : — On ne trouve pas la mort dans cette onde où tu veux périr ; mais celui dont le cœur est blessé pour la seconde fois, perd jusqu'à l'illusion qui croit le désespoir éternel en tombant dans l'abîme, il distingue malgré lui cette lueur lointaine qu'aperçut Dante au fond de l'enfer et qui annonce le purgatoire ; il reconnaît la porte par où déjà il est sorti de la cité dolente ; involontairement il s'attriste en songeant qu'elle peut s'ouvrir encore, et ses yeux se mouillent de larmes, car il pressent qu'un jour il ne pleurera plus.

(*A suivre*).

Votes de nos Députés

Scrutin sur l'article additionnel de M. Fernand David à l'article 12 du projet de loi relatif à la Séparation des Eglises et de l'Etat.

Cet article additionnel est ainsi conçu :

« Dans les départements de la Savoie, de la Haute-Savoie et des Alpes Maritimes, la jouissance des édifices antérieurs à la loi du 18 germinal an X, servant à l'exercice des cultes ou au logement de leurs ministres, sera attribuée par les communes sur le territoire desquelles ils se trouvent, aux associations cultuelles, dans les conditions indiquées par les articles 40 et suivants de la présente loi. En dehors de ces obligations, les communes pourront disposer librement de la propriété de ces édifices.

» Dans ces mêmes départements, les cimetières resteront la propriété des communes. »

Nombre de votants . .	562
Majorité absolue. . .	282
Pour l'adoption . .	333
Contre	229

La Chambre a adopté.

Ont voté pour, MM. Chaleil, Forcioli, Gabrielli.

N'ont pas pris part au vote, MM. Astima et Gavini.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 29 Juin, à 8 h 1/2

Le Cimbre, allégro,	Signard.
Lugdunum, ouvert.,	Allier.
Venezia, valse,	Désormes.
Samson et Dalila, fant.,	St-Saëns.
Le Basque, boléro,	Reû.

Le Chef de Musique, J. LANY.

SAVON DU CONGO Blancheur du teint Victor Valnier

RÉCOMPENSES HONORIFIQUES

Une mention honorable a été décernée à M. Filippi Ernest Charles, gardien de la paix à Paris ; en quatre circonstances à maîtrisé des chevaux emportés et a opéré des arrestations difficiles.

Des Lettres de félicitations ont été adressées à M. Christiani Michel-Claude, sous brigadier des gardiens de la paix à Paris : en quatre circonstances s'est distingué en maîtrisant des chevaux emportés ;

et à M. Piani François, agent de police à Tunis : le 18 mars 1905 s'est distingué en maîtrisant un cheval emporté.

Brevet de capacité

Les aspirants dont les noms suivent ont obtenu le brevet :

Agostini François.
Baldacci Hercule.
Beveraggi Pierre.
Biasini Don-Pierre.
Colonna Laurent.
Colonna Ignace.
Caneo Joseph.
Filippi Pierre.
Giraldi Sauveur.
Guerrieri Dominique.
Massoni Roger.
Mezzina Jean.
Moretti André.
Orsoni Joseph.
Pietrera Joseph.
Pietri Antoine.
Sabiani Antoine.
Sanguinetti Paul.
Stefanini Roger.
Suzzarini François.
Targioni Augustin.
Vincenti François.
Vittoriani Joseph.

Nouvelles Militaires

M. Perez di Borgo, officier interprète de 2e classe, hors cadres, employé dans l'Afrique occidentale française, est réintégré dans les cadres et désigné pour le 19e corps d'armée.

— M. Dias, officier d'administration de 2e classe, employé à l'état-major de l'armée, cabinet du chef d'état-major général, est promu au grade d'officier d'administration de 1re classe et maintenu à son poste.

— M. Aggeri, lieutenant d'infanterie hors cadres, colonies, est promu au grade de capitaine, et maintenu hors cadres.

— M. Mattei, lieutenant adjoint au trésorier du 4e régiment de hussards, est promu au grade de capitaine et affecté au 7e hussards, en qualité de trésorier.

— M. de Casabianca, médecin major de 1re classe aux salles militaires de l'hospice mixte de Nice, est promu au grade, de médecin principal de 2e classe et maintenu provisoirement à son poste.

Pétitions

M. le colonel Astima, député de la Corse, a déposé des pétitions émanant d'un grand nombre d'habitants des diverses communes de l'arrondissement de Bastia.

Société anonyme des Usines de Champlan

MM. les actionnaires de la Société Anonyme des Usines de Champlan sont convoqués à l'Assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le lundi 31 juillet, à quatre heures de l'après-midi, au siège social, 9, rue du Nouveau Port, Bastia.

Ordre du jour :

Modification à l'article 6 des statuts.

Bastia, le 29 juin 1905.

Concours agricole

des 13 et 14 juillet 1905

1re classe. — Chevaux et mulets indigènes de grande taille.

1re section. — Poulains et pouliches susceptibles d'être vendus au service de la remonte. — 1er prix, 70 fr ; 2e prix, 40 fr. ; 3e prix, 1re médaille ; 4e prix, diplôme de 2e médaille.

2e section. — Mulets et mules susceptibles d'être vendus au service de la remonte. — 1er prix, 50 fr ; 2e prix, 25 fr. ; 3e prix, 1re médaille ; 4e prix, diplôme de 2e médaille.

3e section. — Juments pleines ou suitées sans condition d'âge exclusivement consacrées à la reproduction. — 1er prix, 80 fr. ; 2e prix, 50 fr. ; 3e prix, 1re médaille ; 4e prix, diplôme de médaille d'or.

2e classe. — Poneys connus ayant au maximum de 1 m. 34 de taille au garrot.

Section unique. — Juments suitées sans condition d'âge, consacrées à la reproduction. — 1er prix, 55 fr.; 2e prix, 45 fr.; 3e prix, 1re médaille ; 4e prix, diplôme de médaille de vermeil.

Espèce bovine

1re classe. — Race de travail.

Bœufs de labour corses, par paires. — 1er prix, 40 fr.; 2e prix, 25 fr.; 3e prix, médaille.

2e classe. — Race de boucherie.

Bœufs et vaches de boucherie, corses. 1er prix, 40 fr.; 2e prix, 25 fr.; 3e prix, médaille.

3e classe. — Races laitières.

Vaches laitières de races locales ou croisées mais nées en Corse. — 1er prix, 40 fr., 2e prix, 25 fr.; 3e prix, 15 fr.; 4e prix, médaille.

Espèce ovine

1re classe. — Races à viande et à laine.

Moutons et brebis mérinos aptes à produire de la viande et de la laine, par paires. — 1er prix, 25 fr ; 2e prix, médaille.

2e classe. — Races à viande.

Jeunes moutons de race corse dite castrés, par paires. — 1er prix, 25 fr.; 2e prix, médaille.

3e classe. — Brebis laitières. — Section unique avec deux catégories.

1re catégorie. — Brebis laitières exposées isolément. — 1er prix, 25 fr.; 2e prix, 15 fr.; 3e prix, 10 fr. ; 4e prix, médaille.

2e catégorie. — Brebis laitières exposées par lots de cinq têtes. — 1er prix, 40 fr.; 2e prix, 25 fr.; 3e prix, 20 fr. ; 4e prix, 15 fr. ; 5e prix, médaille.

Espèce porcine

Classe unique. — Truies pleines ou suitées de race locales ou croisées, mais nées en Corse. — 1er prix, 30 fr ; 2e prix, 25 fr ; 3e prix, 15 fr.; 4e prix, médaille.

Le jury se réserve la faculté d'attribuer, dans une même espèce, les prix d'une section notoirement insuffisante, à une autre section largement pourvue d'animaux de valeur.

Un avis ultérieur fera connaître à MM. les exposants l'heure à laquelle les animaux devront être conduits aux emplacements qui leur seront réservés dans l'enceinte de l'Exposition ; ce même avis mentionnera l'heure des opérations du jury et celle de la proclamation des récompenses.

Cour d'Assises

Liste des Jurés

devant faire le service pendant la session du 3e trimestre qui s'ouvrira à Bastia, le lundi 17 juillet 1905 à midi précis, sous la présidence de M le conseiller Varioli assisté de MM. les conseillers Savelli et Gabrielli.

JURÉS TITULAIRES

Casalonga Antoine, ingénieur, Corte.
Paoletti Antoine-Toussaint, maire, Tasso.
Colombani Pascal, propriétaire, Ploggiola.
Ottaviani, adjoint municipal, Pastricciola.
Alessandrini, recev. des postes, Piedicorte.
Colonna, chef de bat. en retr., Sollacaro.
Giudicelli, retraité, Montemaggiore.
Carlotti Pascal, maire, Poggio di Venaco.
Costa Ph.-Antoine, propriétaire, Costa.
Mariaggi Simon, maire, Ucciani.
Battisti Toussaint, rentier, Barrettali.
Bonelli Pierre, direct. de prison, Bastelica.
Giudicelli, maire, Castellare di Mercurio.
Lanata V., empl. Cie Fraissinet, Bastia.
Colonna d'Istria, propr., Petreto Bicchis.
Cervoni Jean Baptiste, rentier, Luri.
Gaellacci Napoléon, propriétaire, Talluno.
Chiappe Ambr., agent voyer, Vescovato.
Bonavita Roch, commerçant, Bastia.
Benedetti Jean-Charles, propriét., Corte.
Bonelli Iph Marie, cap. long-cours, Bastia.
Altieri de Constantin, négoc., Barrettali.
Sampieri Jean, retraité, Oletta.
Alessandrini, conseiller général, Canari.
Casabianca Jacq.-Tous., propr., Rapale.
Petrocchi Louis Aut. Fr., rentier, Ajaccio.
Lontieri, B., ancien inspecteur, Ajaccio.
Mattei, J.-B., adj. en retr., Caregliano.
Ferrandi Iph, cap en retr., Casabianca.
Albertini Mathieu, médecin, Albertacce.
Raffaelli Iph-Marie, percept., Sto-Pietro.
Roccaserra Ferdinand, retraité, Levie.
Domarchi, propr., St-André de Cotone.
Morlaa François-Ant., propr., Bisinchi.

JURÉS SUPPLÉMENTAIRES

Filippetti François, propriétaire, Antoni F.-I., cond. des ponts et chaus.,
Scamporci Joseph Marie, négociant,
Pierangeli Antoine, agent général de la Compagnie Fraissinet : tous de Bastia.

Bastia Exposition

Mercredi, 28 juin. - Entrées payantes, 317. Record des tickets, Zuani. Domas, pharmaciens, Soavi, Gasparini. — Aujourd'hui à 4 h. et demie jeux du basket, de la pêche et course de stantara.

Cinématographe. — M. Piovaux informe le public bastiais que c'est ce soir qu'aura lieu la dernière soirée de clôture. A cette occasion il donnera les trois dernières vues reçues hier du continent et le voyage d'Alphonse XIII à Paris.

Casino-Théâtre. — La soirée de gala au bénéfice de M. Sauvajol avait attiré hier soir au théâtre de l'exposition un public select. Le rôle de Violetta de la *Traviata* a été chanté à la perfection par Mme Dupont, on pourrait même dire avec grand art. MM. Pradel et Nadin se sont surpassés pour donner la réplique à la pauvre victime de l'amour.

M. Sauvajol très ému s'est présenté devant les spectateurs pour les remercier de l'accueil sympathique qu'il avait reçu d'eux. Sans phrases, n'écoutant que l'élan de son cœur le bénéficiaire a dit toute la reconnaissance qu'il voulait aux Bastiais et a laissé entrevoir qu'il avait l'espoir de revenir sous peu sur la grande scène du théâtre municipal, confiant dans les vrais amateurs de bonne musique et dans lui-même, donner de grand opéra et de l'opéra comique. Nous souhaitons de tout cœur que ce vœu se réalise, surtout si l'on y joint quelques brides d'orchestre.

Quoiqu'il en soit, bonne soirée pour les dilettanti et pour le bénéficiaire. Merci à toute la troupe qui a largement contribué à ce franc succès.

Chronique des Expositions

N° 131

M. J.-B. Casta, bottier, dans une vitrine double, expose un assortiment de bottes, bottines et souliers. Devant les modèles exposés par la maison Casta, nous rentrons dans le domaine de la fabrication manuelle, c'est-à-dire que toutes les formes nouvelles de bottines et autres sont fabriquées chez lui et ne sont pas le produit des maisons de confections du continent. Ceci ne veut pas dire que les maisons similaires n'aient pas de bons produits, mais je tiens à faire remarquer la différence qu'il y a entre la fabrication sur mesure et la bottine toute faite. Pour faire un bon bottier, c'est comme pour faire un bon tailleur, tout est dans la coupe, et personne n'ignore qu'un bon coupeur se paie très cher. Il existe des écoles de coupe où l'élève subit des examens très sévères avant d'obtenir le brevet qui lui permet d'aspirer au grade de bottier ou régiment. C'est donc toute une éducation à faire avant de passer maître-coupeur.

Il ne faut pas aussi confondre le mot bottier avec celui de cordonnier. Le premier fait de l'art, je dirais presque péricure, puisqu'il arrive à façonner son ouvrage selon la forme exacte de votre pied, c'est-à-dire à vous éviter les souffrances des cas de durillons dont dame nature, aidée par messire cordonnier, gratifie l'extrémité de notre personne. Parmi tous les modèles exposés par M. Casta, il n'en est aucun qui n'ait la forme du pied masculin ou féminin, pas de pointes grotesques et étriquées.

Le vrai bottier ne se sert pas de mauvais cuirs pour ses semelles, encore moins de cartons-éponges avec lesquels les jours de pluie l'on a les pieds mouillés. Celui qui fait par lui-même s'adresse à une clientèle difficile, mais qui bien sévère fait partie de son fonds de commerce.

Parlez à un bottier, faites lui une commande. Sa première référence pour le nouveau client sera de lui dire orgueilleusement : Depuis vingt ans je chausse MM. X., président, préfet, maire, etc., etc., ou M. un tel, l'homme chic de la ville.

Vous me direz chez le bottier c'est cher. Possible au premier abord, mais tout bien considéré, c'est encore meilleur marché, car une bonne paire de bottines bien faite et surtout de bonne coupe peut supporter un, deux et même trois ressemelages ; faites une moyenne et vous verrez... Et puis, ne pas souffrir tout en ayant des bottines élégantes, n'est-ce pas un rêve, même celui du modeste facteur ou du légendaire gendarme. Aussi, pour ma part, je n'hésite pas à dire qu'un bon bottier n'est un ami avec lequel on doit pédestrement compter.

Dans l'exposition de M. J. B. Casta pas de fadaise : du bon, de l'élégant et du solide ; ajoutez à cela le côté bon marché à trement dit le bon côté de la médaille, et vous serez convaincus qu'il n'en faut pas plus pour avoir la meilleure clientèle de la ville. Adressons à M. Casta toutes nos félicitations pour sa modestie qui est un sûr garant de sa réelle valeur de bon bottier de Bastia.

QUART D'ŒIL.

Ce soir

CARMEN

opéra-comique en 4 actes, musique de Bizet.

Mme DUPONT remplira le rôle de Carmen.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

PIETRANERA. — Dimanche prochain, 2 juillet, aura lieu à Pietranera à 10 heures précises, la bénédiction de la statue de Saint Pierre. Grand'messe en fa, de Battmann, pour ténor et basse, chantée par MM. S. S. — M. Henri Martinelli, (élève de M. Swicher), jeune enfant de 10 ans, exécutera à l'Offertoire : « Le Sommeil d'un Ange, » A l'Elévation, Andante religieux, Verdi. A la Communion : « Musette, » Gounod. A la sortie, Marche.

M. l'abbé Michell, curé de Pietranera prononcera le panégyrique de Saint Pierre. Les personnes pieuses sont priées d'assister à cette cérémonie. Le soir à 4 heures, vêpres, procession et bénédiction du Très Saint Sacrement.

Glacière Bastiaise

Dépôts : Rue Saint-Roch, Boulevard de Cardo, 5. et allée de la place St-Nicolas au Kiosque.

5 c. le kilo

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 28 juin

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 21 8 à midi, + 27 7 à 6 heures du soir, + 24 5 Maxima, + 28 4 Minima, + 20°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 762 mm. à midi, 761 mm, 6 heures du soir, 759 mm.

Vent. — Dans la matinée, S. modéré Dans l'après-midi, E. frais.

Etat du ciel, Couvert-couvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

Soirée musicale

Les élèves de M. et Mme Giannarelli donneront une audition de musique classique et moderne samedi soir, 1er juillet, à 8 heures et demie précises, dans le local de la Chambre musicale, rue de l'Intendance, 4.

***

Fête du Sacré-Cœur

Vendredi, 30 juin. Fête du Sacré-Cœur de Jésus et clôture des exercices du mois.

A 7 heures du matin, Messe et Communion générales ; à 10 heures, Grand'Messe ; à 7 heures et demie, Vêpres, Procession, Sermon, Amende honorable et Salut.

Les habitants de la place du Marché et de la rue Saint-Jean sont priés d'illuminer leurs fenêtres sur le parcours de la procession.

***

Décès

M. et Mme Jules Agostini ont eu la douleur de perdre leur dernier enfant, la petite Anna, âgée de quelques mois.

La levée du corps a été faite une heure de relevée au milieu de nombreux amis.

Nous présentons à M. et Mme Jules Agostini et à la famille Paccioni toutes nos condoléances.

***

A Sainte-Marie

Demain, vendredi, on célébrera solennellement la fête du Sacré-Cœur de Jésus. A 7 heures, communion générale, allocution ; à 10 heures, Messe chantée devant le Très Saint Sacrement exposé ; à 7 heures 1/4, vêpres, sermon, procession et bénédiction du T.-S. Sacrement.

La quête sera faite : le matin, par Mlle Gandolfi Marie, fille de M. Gandolfi, architecte, et le soir, par Mlle Scampucci Julie, fille de M. Hyacinthe Scampucci, conseiller municipal.

***

Avis

A l'occasion de la fête du Sacré Cœur de Jésus, les entrepôts de la maison Bourgeois frères de Bastia, resteront fermés pendant toute la journée du vendredi 30 courant.

***

Au Port

L'Iberia de la Compagnie Méditerranéenne de Navigation, arrivé hier de Tunis à 4 heures du soir avec 23 passagers et 60 tonnes de marchandises pour Bastia, est reparti à 10 heures pour Marseille avec 180 tonnes de marchandises, dont 120 de Tunis, et 76 passagers, dont 44 de Bastia.

***

Aux rentiers

Pour tous renseignements financiers et tout ordre à exécuter à la Bourse de Paris, s'adresser à M. de Vincenti, remisier, 20, rue Saint Lazare, Paris.

***

On demande

On demande une villa, dans les environs de la ville. S'adresser au bureau du journal.

***

Avis

M. Ferri, fondeur de cloches a l'honneur de prévenir MM. les membres du clergé qu'il se trouve actuellement à Bastia, ceux qui auraient besoin de lui pourront s'adresser à M. Nonce Pozzo, au Vieux Port.

***

Agents sérieux

AGENTS SÉRIEUX sont demandés pour affaire lucrative. Adresser offres à M. A. Valavani, 11, rue de Greffulhe, Paris.

***

Echange de propriétés

On demande à échanger concession minière de plomb argentifère, baryte et nickel sur étendue quatre kilomètres carrés, située en France, et dont la vente de la production est assurée par contrat, contre propriété en Corse, de préférence voisinage du Cap Corse à l'Ile Rousse et au-delà.

S'adresser au bureau du journal.

BRASSERIE GASPARINI

5, Place Saint-Nicolas

Tout les soirs à 4 heures, Glaces assorties.

AVIS UTILE

Toute personne désirant boire frais qui mettra un glaçon dans son verre devra s'assurer que cette glace fondue ne produit pas de la graisse à la surface du liquide.

A cet effet, la *glace hygiénique* de la *Glacière Bastiaise* est toute indiquée parce qu'elle est fabriquée à l'eau *distillée absolument pure* reconnue à l'analyse.

Compagnie
Méditerranéenne de Navigation

Services hebdomadaires rapides
ENTRE
Marseille-Bastia-Tunis

Départ de Marseille, samedi 4 h. s.
Arrivée à Bastia, dimanche 7 h. m.
Départ de Bastia, dimanche 1 h. s.
Arrivée à Tunis, lundi 2 h. soir.
Départ de Tunis, mardi midi trente.
Arrivée à Bastia, mercredi 2 h.
Départ de Bastia, mercredi 8 h. s.
Arrivée à Marseille, jeudi 11 h. m.

Agences à Marseille, 53, rue Vacon.
— Bastia, 7, rue nouveau-port.
— Tunis, A. Modigliani.

Dépêches de Nuit

Service télégraphique spécial

Bourse de Paris

	27 juin	28 juin
Rente 3 0/0 ancien	98 60	— 98.75
— 3 » 0/0 amortie	98 65	— 99 35

Élections Municipales de Pied'Orezza

Paris, 28 juin.

Le conseil d'Etat a annulé les élections municipales de la commune de Pied'Orezza.

EXEQUATUR

Paris, 28 juin.

L'exequatur a été accordé à M. François Villanova pour remplir les fonctions de vice-consul d'Espagne à Ajaccio, avec juridiction sur la Corse, excepté l'arrondissement de Bastia.

Exécution à Orléans

On télégraphie d'Orléans, le 28 juin :

Ce matin on a exécuté le nommé Langoillé, condamné à mort par la cour d'assises du Loiret, pour assassinat d'un vieillard.

Langoillé est mort courageusement.

La foule était considérable. Un très grand nombre de curieux ont passé la nuit sur la place.

LES RELATIONS Franco-Allemandes

Paris, 28 juin.

« Aucun fait nouveau ne s'est produit aujourd'hui.

» L'agitation et la « nervosité » qui se sont manifestées la semaine dernière à la Bourse, à la Chambre et dans certains milieux de la capitale, ont complètement cessé.

» Aux bruits alarmants qu'une partie de la presse répandait, et qui ont trouvé si facilement créance dans le public, ont succédé des notes rassurantes exprimant l'opinion que les deux nations arriveront à s'entendre. »

Berlin, 28 juin.

« Plusieurs journaux du soir prétendent que l'Angleterre est la cause du mécontentement, et que c'est elle qui suscite tous les obstacles à la bonne entente franco-allemande.

» D'autres attribuent les atermoiements de la France à accepter la conférence, et sa résistance, à l'influence de l'Angleterre. »

EN RUSSIE

Troubles à Odessa. — Les officiers d'un cuirassé russe massacrés par l'équipage.

Saint-Pétersbourg, 28 juin.

« Des désordres graves se sont produits à Odessa. Le travail est suspendu ; les grévistes manifestent dans les rues. La troupe a été renforcée.

« Dans le port, l'équipage en révolte d'un cuirassé et a massacré tous les officiers du bord.

» On dit que les marins de ce navire de guerre ont l'intention de bombarder la ville. »

EN POLOGNE

Troubles dans le district de Dombrowa

Varsovie, 28 juin.

« Tous les ouvriers et employés des mines et des fabriques du district de Dombrowa ont quitté le travail.

» On a envoyé des troupes sur les lieux de la grève ».

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. DOUMER

La séance est ouverte à 9 heures.

M. Bonnevay, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

La fraude des Vins

Suite de la discussion du projet et de la proposition de loi concernant la fraude sur les vins et le régime des spiritueux.

La discussion s'ouvre sur l'article 6, relatif aux expéditions de marc de raisin.

Le rapporteur soutient le texte de l'article qui est adopté.

L'article 7 concerne la nature et la composition des boissons.

Après une assez longue discussion, cet article est ajourné.

Les articles 8 et 9 sont adoptés.

La séance est levée à 11 heures 45.

Séance de l'après-midi

La séance est ouverte à 2 heures.

Le procès-verbal de la séance du matin est adopté.

L'administration de l'armée

Discussion du projet de loi modifiant les articles 5 et 14 de la loi de 1882, sur l'administration de l'armée.

La Chambre a adopté.

LA SÉPARATION des Eglises et de l'Etat

Suite de la 1re délibération sur le projet de loi et les diverses propositions de loi concernant la Séparation des Eglises et de l'Etat.

Article 26

La discussion reprend sur l'article 26 ainsi conçu :

Art. 26. — Il est interdit, à l'avenir, d'élever ou d'apposer aucun signe ou emblème religieux sur les monuments publics ou en quelque emplacement public que ce soit, à l'exception des édifices servant au culte, des terrains de sépulture privée, ainsi que des musées ou expositions.

Amendement Lefas

M. Lefas dépose un amendement relatif aux emblèmes religieux dans les cimetières.

L'amendement n'est pas adopté.

Amendement Auffray

M. Auffray développe un amendement tendant à modifier comme suit l'article 26 :

« A l'avenir, il ne pourra plus être élevé ou apposé de signe ou d'emblème religieux sur les monuments publics ou en quelque emplacement public que ce soit, que sur les édifices servant au culte, dans les cimetières, dans les musées ou expositions, et sur les monuments ou statues consacrés à la mémoire de personnages célèbres. »

L'amendement Auffray est rejeté.

L'article 26 est mis au vote.

Nombre de votants. .	560
Majorité absolue. . .	281
Pour l'adoption . .	335
Contre	225

La Chambre a adopté.

Article 27

L'article 27, ainsi conçu, est mis en discussion :

Art. 27. — Les contraventions aux articles précédents sont punies des peines de simple police.

Sont passibles de ces peines, dans le cas des articles 23, 24 et 25, ceux qui ont organisé la réunion ou manifestation, ceux qui ont participé en qualité de ministres du culte et, dans le cas des articles 23 et 24, ceux qui ont fourni le local.

Après une assez longue discussion, les deux premiers paragraphes de l'article 27 sont adoptés.

Amendement Constans

M. Constans, député de l'Aude, présente l'amendement ci-après :

« Conformément à l'article 2 de la loi du 28 mars 1882, l'instruction religieuse ne pourra être donnée, par les ministres des cultes, aux enfants des écoles primaires publiques qu'en dehors des jours de classe. »

Une vive discussion s'engage sur cet amendement qui est combattu par M. Briand et rejeté par la Chambre.

Les deux derniers paragraphes de l'article 27 sont adoptés.

Article 27 bis

M. Lefèvre développe la disposition additionnelle suivante à insérer après l'article 27.

« L'enseignement religieux ne peut être donné aux enfants âgés de 6 à 13 ans, *inscrits dans les écoles publiques*, qu'en dehors des heures de classe.

» Il sera fait application aux ministres des cultes, qui enfreindraient ces prescriptions, des dispositions de l'article 14 de la loi du 28 mars 1882. »

La disposition Lefèvre acceptée par le gouvernement et la commission, est adoptée.

Elle devient l'article 27 bis.

Article 28

On passe à la discussion de l'article 28, ainsi conçu :

Art. 28 — Sont punis d'une amende de 16 à 200 fr. et d'un emprisonnement de six jours à deux mois ou de l'une de ces deux peines seulement ceux qui, soit par voies de fait, violences ou menaces contre un individu, soit en lui faisant craindre de perdre son emploi ou d'exposer à un dommage sa personne, sa famille ou sa fortune, l'auront déterminé à exercer ou à s'abstenir d'exercer un culte, à contribuer ou à s'abstenir de contribuer aux frais d'un culte.

Après le rejet des amendements présentés par MM. Allard, Arcos et Grosjean, l'article 28 est adopté.

Article 29

L'article 29 est mis en discussion :

Art. 29. — Seront punis des mêmes peines ceux qui auront empêché, retardé ou interrompu les exercices d'un culte par des troubles ou désordres causés dans le local servant à ces exercices.

Un amendement présenté par M. Codet est rejeté.

L'article 29 est enfin adopté.

Article 30

On aborde la discussion de l'article 30 dont voici le texte :

Art. 30 — Les dispositions des deux articles précédents ne s'appliquent qu'aux troubles, outrages ou voies de fait, dont la nature ou les circonstances ne donneront pas lieu à de fortes peines d'après les dispositions du Code pénal.

Diverses observations sont présentées par différents orateurs.

L'article 30 est adopté.

La séance est levée et renvoyée à demain matin.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Echec des Russes

Londres, 6 h. s.

On télégraphie de Tokio au « Daily Mail », le 28 juin :

« Cinq compagnies russes disposant de six canons ont attaqué les Japonais à douze milles au nord-ouest de Kolang-Pink.

» Après quelques attaques infructueuses, les Russes ont été repoussés. »

Pour la Paix

Paris, 28 juin.

On télégraphie de Washington :

« Il paraît certain que M. de Nelidoff et le baron de Rosen ont été présentés comme plénipotentiaires russes.

» On assure que M. Pokabira ministre du Japon à Washington, a été choisi comme plénipotentiaire.

» Le président Roosevelt a exprimé le désir au Japon et à la Russie que la réunion des plénipotentiaires ait lieu le 1er août ou à une date rapprochée de ce jour. »

AVIS DE DÉCÈS

M. Ange Benielli, principal du collège d'Auxonne (Côte d'Or), Mme Ange Benielli, Mlle Jeanne Benielli, Mme Vve Casanova,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mlle Anne-Félicité Benielli

leur fille, sœur et petite fille, âgée de 25 mois.

La levée du corps aura lieu aujourd'hui, 29 courant, à 10 heures et demie du matin, 7, boulevard de Cardo.

L'inhumation aura lieu à Meursanne (Ajaccio).

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Avis au Commerce

Le vapeur *Alpha*, de la Cie de l'Est-Tunisien, partira de Tunis, pour Bastia, le lundi, 26 courant. Il repartira de ce port pour Nice et Marseille, le mercredi 28.

Le *Tunisia* partira de Marseille pour Bastia, le 30 courant, en inaugurant le service hebdomadaire.

Pour fret, passage, et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, Transports Maritimes Est-Tunisien, 6, rue Sofferin.

à Tunis, Direction, 6, rue d'Alger.

à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau Port, 1 bis.

à Nice, à M. Honoré Hotto, agent,

Glacière DE CORTE

Demandez partout la Glace hygiénique, incomparable, à l'eau naturelle de la Restonica à 5 centimes le kilogramme.

Dépôts à Bastia :

5, rue Miot.

Esplanade du Palais de Justice, à côté de M. Santandrea.

Cours docteur Favale, entrée de la Citadelle.

00308

A LOUER

L'ancien local du Grand Café du Commerce. S'adresser à M. Simon Damiani, ainsi que pour l'achat en bloc ou en détail du matériel du dit café.

Glacière Parisienne

Nous avons l'honneur de rappeler à nos nombreux clients que notre voiture de livraison dessert deux fois par jour les différents quartiers de la ville :

Le matin, de 9 à 11 heures,

L'après-midi, de 3 à 6 heures,

et que notre dépôt central sis rue Saint François, 3, (près la Brasserie des Platanes), est ouvert tous les jours de 5 heures du matin à 10 heures du soir.

Nous rappelons, en outre, à Messieurs les voyageurs que, comme par le passé, ils pourront se procurer de notre glace à la gare de Lupino, où un employé se tiendra à leur disposition au passage des trains venant de Bastia.

Notre glace est vendue 5 cent. le kilo.

Haute-Nouveauté

MAISON ROGIALLI

Place Saint-Nicolas

Saison Printemps-Eté

Chaque saison, à la réception de sa marchandise de grande nouveauté et d'une beauté extraordinaire, MM. les clients ont pu se rendre compte de la modicité des prix que la Maison ROGIALLI peut offrir.

Elle vient présenter sa nombreuse et fidèle clientèle qu'elle a reçu pour la saison *Printemps-Eté* un riche assortiment de draperies pouvant satisfaire tous les goûts de ses nombreux clients et défier toute concurrence.

Etoffes anglaises de premier choix, vêtements sur mesure pour Messieurs, Dames, Militaires et Ecclésiastiques.

Grand assortiment de gilets fantaisie, bretelles, ceintures, chemises, pochettes, faux cols, etc., etc.

N. B. — Sur demande on se rend à domicile et on envoie des échantillons dans l'intérieur.

Grande vente réclame avec Prime

La Maison ORESTE BIAGINI désirant de faire apprécier de plus en plus l'excellente qualité des vins qu'elle livre *et qu'elle garantit absolument purs à l'analyse* donnera à partir de demain à titre gracieux :

UNE PRIME consistant en une SERVIETTE d'une réelle valeur à tout acheteur de 20 litres de vin.

En vue de fidéliser la clientèle il sera remis un BON DE PRIME à chaque litre de vin. Vingt bons donneront droit à LA PRIME correspondant à la quantité du vin livré.

C'est pour engager les amateurs de bon vin à essayer qu'elle s'impose ce sacrifice. Ils en seront enchantés car ils y trouveront l'utile et l'agréable. Des facilités sont accordées pour le paiement et les vins seront livrés à domicile soit en pièces de 12 bouteilles soit en demi-pièces ou fûts.

Aperçu des Prix

Vin d'Algérie Rouge, 0,85 et 0,95 c. le litre.	
— Blanc, 0,95 cent.	id.
Vin Corse Rouge, 0,90 et 0,95 cent.	id.
— Blanc, 0,90 cent.	id.
— Vieux cacheté, blanc et rouge, 0,60 cent. la bouteille, verre à rendre.	
Vin d'Italie en flacon de 2 lit. 0/4 environ, 1,45 le flacon, verre à rendre.	
Huile d'olive fine, 1 fr. le litre.	
Vinaigre, 0,30 c. le litre.	
Vieux Marsala de Frontignan. — Malaga. — Xérès. — Vermouth de Turin. — Absinthe « La Fée ». — Quinquina « Perpignan ». Cognac, etc.	

La grande vente Réclame avec prime, aura lieu tous les jours dans les **Entrepôts Oreste Biagini**, 5, Avenue Carnot, Bastia.

Essayez vous en serez satisfait !

DENTISTE

Le cabinet du docteur Vincenti, 1, rue de l'Opéra, en face les magasins Orenga, sera ouvert du 1er au 9 de chaque mois.

Mme MASSEL, née WOOD, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

A vendre ou à louer

Cours Grandval, 34, 4me étage, Ajaccio

Deux appartements composés chacun de 7 pièces, un cabinet, un long couloir, sous-chambre, mansarde et balcon. Balcon sur la devanture et grand balcon sur la cour. Escalier clair.

S'adresser à Mme veuve Bosc, avenue du Premier Consul, 2, 3me étage, Ajaccio.



L'ILLUSTRATION

Salon de la Mode

TOUS LES SAMEDIS

Le plus Élégant et le plus Pratique des Journaux de Modes

PREMIÈRE ÉDITION avec gravures noires

Un An.... 14 f. — Six Mois. 7 f. 50

Le N° : 25 centimes

SECONDE ÉDITION avec 32 gravures coloriées

Un An.... 22 f. — Six Mois. 11 f. 50

Le N° : 50 centimes

SPÉCIMENS GRATIS

Adresser les demandes à M. Henry PETIT, Rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

BLANCHISSAGE et Repassage

Mlle MARIE VESPERINI

rue Notre-Dame, Ajaccio

Travail soigné

LA GRAINE St-VINCENT

guérit radicalement

CONSTIPATION

Hémorroïdes, Maladies du Ventre Foie, Vessie, Voies urinaires

Procure à Tous

Santé, Vigueur

A. DETHOREY, Phien spécialiste, NANCY envoi contre mandat

Boîte 3 francs. — *Dans toutes les Pharmacies*

TUMEUR

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAIDE COLOMBANI

Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE — SCIES à RUBAN, TOURS, MACHINES à percer — OUTILS FRANÇAIS et AMÉRICAINS — LE XELLIR

LE PHÉNIX

COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE SUR LA VIE ET L'INCENDIE

Fondée en 1819

Fonds réalisés : **200** millions
Valeurs assurées encours : **300** millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli.

CADEAU

GRAND COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE BASTIA — CHRONOMÈTRE « LA NATIONALE » 25f

GRAND CHOIX DE BIJOUTERIE et HORLOGERIE

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

ANCIEN CABINET FRADIN

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste

des Facultés de Lyon et de Paris

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

24 Paoli, 15, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèle, d'avoir à sa nouvelle adresse un garde contre certains charlatans ambulants — ne disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui empirent, par mauvaise méthode et la cherté pour la fabrication du dentier artificiel.

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, les articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre.

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Achat de vieil or et de vieil argent.

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

Demandez et offrez dans tous les Cafés l'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rances artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

LOTERIE

Autorisée par Arrêté Ministériel en date du 15 Juin 1905. au Bénéfice

des Caisses de Secours et de Retraites des

ASSOCIATIONS DE LA PRESSE

Parisienne et Départementale

Émission de **1.500.000** Billets de **20** fr.

donnant droit à

3 LOTS DE UN MILLION fr.

4	-	-	500.000 fr.
1	-	-	250.000
3	-	-	200.000
3	-	-	100.000
6	-	-	50.000
600	-	-	1.000
200.000	-	-	50, 40, 35 et 30 fr.

Soit 200.625 Lots, Représentant **15 Millions 300.000 fr.**

Répartis dans les Dix Tirages ci-dessous :

Le 1er Juillet 1905	Le 1er Octobre 1905	Le 1er Février 1906	Le 1er Avril 1906
1 Lot de... 1.000.000	1 Lot de... 500.000	1 Lot de... 500.000	1 Lot de... 1.000.000
1 — 500.000	1 — 400.000	1 — 400.000	1 — 200.000
1 — 400.000	1 — 400.000	1 — 400.000	1 — 100.000
10 Lots de 100.000	10 Lots de 100.000	10 Lots de 100.000	10 Lots de 100.000
100 Lots de 1.000	100 Lots de 1.000	100 Lots de 1.000	100 Lots de 1.000

Le 1er Mai 1906	Le 1er Août 1906	Le 1er Octobre 1906	Le 1er Février 1907	Le 1er Juin 1907
1 Lot de... 500.000	1 Lot de... 500.000	1 Lot de... 500.000	1 Lot de... 500.000	1 Lot de... 500.000
1 — 400.000	1 — 400.000	1 — 250.000	1 — 400.000	1 — 400.000
10 Lots de 100.000	10 Lots de 100.000	10 Lots de 100.000	10 Lots de 100.000	10 Lots de 100.000
100 Lots de 1.000	100 Lots de 1.000	100 Lots de 1.000	100 Lots de 1.000	100 Lots de 1.000

Le 1er Juillet 1907	Le 1er Août 1907	Le 1er Octobre 1907	Le 1er Février 1908	Le 1er Août 1908
1 Lot de... 500.000	1 Lot de... 400.000	1 Lot de... 250.000	1 Lot de... 400.000	1 Lot de... 500.000
1 — 400.000	10 Lots de 100.000	10 Lots de 100.000	10 Lots de 200.000	10 Lots de 200.000
10 Lots de 100.000	100 Lots de 1.000	100 Lots de 1.000	100 Lots de 1.000	100 Lots de 1.000

Le 1er Février 1909	Le 1er Août 1909	Le 1er Février 1910
1 Lot de... 500.000	1 Lot de... 500.000	1 Lot de... 500.000
10 Lots de 200.000	10 Lots de 200.000	10 Lots de 200.000
100 Lots de 1.000	100 Lots de 1.000	100 Lots de 1.000

Le montant des lots (15.300.000 francs) sera versé au CRÉDIT FONCIER de FRANCE chargé de recevoir des Syndics les fonds et de procéder des lots.

Les opérations de la Loterie seront suivies par un Contrôleur spécial désigné par le Ministre de l'Intérieur.

Tout lot non réclamé dans le délai d'un an, à compter du jour du tirage au profit duquel il a été gagné, sera acquis de plein droit aux Associations de la Presse Parisienne et de la Presse Départementale.

PRIX DU BILLET : 20 FR.

LA RÉPARTITION SERA FAITE DU 9 AU 15 JUILLET 1905

Les Souscriptions sont reçues jusqu'au LUNDI 3 JUILLET 1905

S'adresser :

Le Crédit Foncier de France, rue des Capucines, 19;
au Crédit Foncier et Agricole d'Algérie, rue de Mogador, 1;
au Crédit Lyonnais, boulevard des Italiens, 19;
à la Banque Nationale de Crédit Industriel et Commercial, 6 de la Victoire, 6;
à la Société Générale pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France, rue de Provence, 50-52;
à la Banque de Paris et des Pays-Bas, rue d'Antin, 3;
au Comptoir National d'Escompte de Paris, rue Bergère, 14;
au Crédit Algérien, place Vendôme, 26;

Et dans toutes SUCCURSALES et AGENCES en Province, en Algérie et à l'Étranger

Et auprès des BANQUIERS, AGENTS de CHANGE, NOTAIRES & CORRESPONDANTS des ÉTABLISSEMENTS susmentionnés.

MAISON L.-N. MATTEI et Cie

Produits Recommandés

La délicieuse LIQUEUR CÉDRATINE

digestive et rafraîchissante

L'inimitable VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

XXXe ANNÉE — VENDREDI, 30 JUIN 1905 — N° 155

Le Petit Bastiais

00309

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divorces, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse.....	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Com. de Saint Paul.
Soleil : (heure nationale)
Lever 3 h. 56 m. — Coucher, 7 h. 13 m.
Lune Nouv. le 5 — Premier quar., le 13.
FÊTE DE DEMAIN : Saint Théodore.

29 JUIN

L'ÉTÉ

Voici le radieux et splendide été qui s'avance... Les foins sont coupés, mais leur parfum grisant continue à flotter dans l'air. Là haut, les grands pins de la forêt dorment silencieux. Dans la plaine, les blés mûrs tombent sous la faux des moissonneurs. Le soleil noie les contours des choses sous les flots de sa lumière vibrante ; et, dans la chaleur accablante de midi, le chant des cigales berce les invincibles somnolences.

J'aime l'azur implacable des ciels d'été méditerranéens. Laissons les snobs de tout genre et de toute nationalité suivre le courant de la mode et se précipiter en foule sur nos rivages durant les tristes mois d'hiver. Ce n'est pas en hiver que les pays du midi veulent être visités, ce n'est pas en hiver qu'ils révèlent au voyageur artiste tous les secrets de leur beauté. Mais vienne l'été ! alors seulement peuvent se percevoir toutes les harmonies de nos paysages ; les tons si riches et si variés de nos montagnes et de nos baies solitaires acquièrent leur maximum d'intensité. Il n'est pas jusqu'à nos mœurs, à nos usages et à notre caractère — une qui ne s'accusent plus fortement dans la belle lumière estivale, plus vraie que nagère René Bazin, quelque délicat, de la plume dernières sorties tant d'œuvres de Bolly son pèlerinage de Provalaines, pour même de l'été...

Voici l'été. Un rêve d'altitudes, de forêts profondes et de clairs et frais torrents bondissant de la montagne en cascades, tourbillonnant tumultueusement entre les roches polies pour s'apaiser plus loin en un lac aux eaux transparentes. O hôtes touffus de Vizzavona, pics majestueux d'Altone, et toi, délicieux bijou de Bonifatto, le moment est venu d'aller vous rendre hommage et vous demander la sérénité, l'apaisement, l'oubli des misères quotidiennes !

J'aime l'été splendide et radieux de notre beau pays de Corse. — F. B.

Votes de nos Députés

Scrutin sur l'amendement de M. Asfeld, à l'article 17 du projet de loi relatif à la Séparation des Eglises et de l'Etat.

Cet amendement tend à substituer au texte de la commission la rédaction suivante :

« Les associations cultuelles pourront recevoir, outre les cotisations prévues par l'article 6 de la loi du 1er juillet 1901, le produit des quêtes et collectes pour les frais du culte ; percevoir des rétributions pour les cérémonies et services religieux.

« Elles pourront recevoir des dons et legs même pour fondations :

« 1. Pour tout ce qui concerne le culte et, notamment, pour la location des bancs et sièges, pour les frais du culte, y compris l'entretien de ses ministres, pour la décoration des édifices, pour l'instruction religieuse des fidèles de tous les âges ;

« 3. Pour la fourniture des objets destinés au service des funérailles dans les édifices religieux, pour l'accomplissement des cérémonies religieuses sur les tombes et pour l'entretien des tombes ;

« 3. Pour les pauvres de la circonscription religieuse. »

Nombre de votants . .	570
Majorité absolue. . .	286
Pour l'adoption . .	244
Contre	326

La Chambre n'a pas adopté.

Ont voté pour, MM. Gabrielli, Gavini.

Ont contre, MM. Chaleil, Forcioli, M. Astima n'a pas pris part au vote.

LE SANCTUAIRE DE LA TRINITE

A sept kilomètres de Bonifacio, à mi-hauteur du col d'Arbia, on rencontre, entouré d'un terrain stérile, une petite oasis au milieu de laquelle s'élève l'oratoire de la Trinité.

En plaçant dans cette contrée déserte cette végétation luxuriante, où à l'ombre de grands arbres séculaires, les pèlerins se reposent des fatigues de l'ascension, le Créateur semble avoir voulu montrer que ce n'est que par un chemin difficile que l'homme peut arriver à la terre promise.

Cet oratoire, enlevé au culte à la suite de la promulgation du décret ordonnant la fermeture des chapelles, vient, par autorisation, d'être rendu à l'adoration des fidèles. Les habitants de Bonifacio et des localités environnantes, qui, de tout temps, ont eu pour ce lieu de pèlerinage une très grande vénération, en ont éprouvé une réelle satisfaction.

L'aurore venait à peine d'entr'ouvrir à Phébus étincelant les portes du firmament que, en vue de célébrer avec éclat et solennité la Sainte Trinité, les fidèles, en habits de fête, accouraient de toute part vers ce lieu de prière, le 18 juin.

La chapelle trop exiguë pour une semblable affluence de personnes dût pendant la durée de l'office rester ouverte. Nonobstant, ce fut au milieu du plus grand recueillement que M. le Curé de la Marine célébra la messe et prononça le sermon. Ce vénérable pasteur, du haut des marches de l'autel d'où il dominait l'assistance, a retracé, dans un langage éloquent où le geste était en harmonie avec la parole, les douloureuses péripéties qu'eut à traverser cet humble sanctuaire, et remercié dans sa péroraison les personnes qui par leurs démarches contribuèrent à la réouverture des portes de ce lieu de dévotion si vénéré de tous les habitants.

Aussitôt après, les pèlerins se répandirent sur les pelouses, et, après une légère collation en famille, à l'ombre de gigantesques oliviers, se livrèrent avec la plus franche gaîté aux jeux les plus divers. La soir, chacun s'en revint heureux et satisfait d'une journée bien remplie.

Ainsi, par une équitable interprétation de la loi, les vœux les plus ardents de cette population si pieuse ont été exaucés.

Citer le nom de tous ceux dont le dévouement s'est employé à l'accomplissement de cette bonne œuvre serait blesser leur modestie. Je ne saurais, malgré cela, passer sous silence la bienveillante intervention du sympathique maire et conseiller général de Bonifacio, M. Erasme Carrega, et du dévoué curé de la Marine, M. l'abbé Meglia. Dans cette circonstance, je crois me rendre le fidèle interprète de tout Bonifacio en adressant à ces bienfaiteurs, par l'organe du *Petit Bastiais*, l'expression des sentiments de reconnaissance de toute la population.

En ce qui concerne M. l'abbé Meglia, que l'on trouve partout où le bien peut se faire, le Conseil Municipal, dans une délibération prise à l'unanimité, a remercié publiquement cet humble prêtre, et décidé, afin de lui faire connaître en quelle estime le tiennent tous ses concitoyens, qu'une copie de cette délibération lui serait remise.

Expulsions

30 juin 1880. — En vertu des décrets du 29 mars 1880, les Jésuites de Bastia sont dispersés et obligés de quitter leur communauté.

Les Jésuites étaient en Corse depuis 1730 ; ils y étaient venus après la dispersion de leur ordre des Etats Espagnole, par Charles III d'Espagne.

Pétitions

M. Forcioli, député de la Corse, a déposé une pétition d'habitants de la commune de Palneca.

Nouvelles Militaires

M. Rossi Henri Louis, stagiaire de 1re classe à la direction d'artillerie de la Martinique, est promu au grade d'officier d'administration de 3e classe et classé au parc du 2e rég. d'artillerie coloniale, à Cherbourg.

— M. Natucci, capitaine au 15e rég. d'infanterie, passe au 61e.

— M. Vico, capitaine au 112e rég. d'infanterie, passe au 38e.

— M. Filippi, lieutenant au 3e rég. d'infanterie, passe au 4e rég. de zouaves.

— M. Almo, officier d'administration de 1re classe du service des subsistances, dans la division d'Alger, a été désigné pour le 15e région.

— M. Gaggeri, lieutenant d'infanterie hors cadres, colonies, est promu au grade de capitaine, et maintenu hors cadres.

Loterie des Ecoles Laïques

Le Comité de Patronage des Ecoles laïques de garçons et de filles de la ville de Bastia organise, cette année comme les années précédentes, une loterie dont le produit sera affecté à l'acquisition des livres et des fournitures scolaires indispensables aux enfants pauvres de ces écoles.

Dans les grandes villes du continent, les municipalités, qui disposent d'ailleurs de plus de ressources que la nôtre, inscrivent cette dépense à leur budget annuel, et l'Etat de son côté leur alloue une subvention proportionnelle. Puisque la chose paraît impossible chez nous, c'est aux particuliers unissant à quelque aisance un intérêt éclairé pour les familles bastiaises les moins fortunées, à se cotiser pour cette œuvre patriotique au premier chef. Tout mal vient d'inerie, dit un vieux proverbe. S'il dit vrai, et nous le croyons, c'est faire œuvre éminemment utile que de rendre un peu moins insupportable ou un peu plus fructueuse cette fréquentation scolaire, encore si incertaine, malgré la voix de la loi. Nous savons que l'on reproche aux écoles laïques d'être trop confessionnelles. C'est qu'elles se sont spécialisées, et veulent donner une culture qui convienne à tous les petits Français sans exception de croyance politique ou religieuse. En tout cas, leur population augmente,

Et leurs enseignements sont purs, quoique [peu'nes.

Les personnes qui auraient entendu cet appel sont priées de vouloir bien remettre leurs lots chez M. J. Poggi, marchand tailleur, boulevard du Palais, 9. Elles trouveront des billets dans les principaux débits de tabac et à la pharmacie de la Croix Rouge où les lots sont exposés.

(Communiqué).

Médaille militaire

Sont inscrits sur le tableau de concours pour la Médaille militaire :

Taggianelli, sergent au 79e.
Lena, adjudant au 163e.
Colonna, adjudant au 7e.
Felice, sergent-major au 94e.
Marinetti, sergent au 64e.
Carlotti, sergent fourrier au 13e.
Santandrea, adjudant au 4e.
Gavini, adjudant au 19e.
Lucciani, sergent au 21e.
Chiapponi, sergent au 154e.
Paoli, adjudant au 13e.
Guerrieri, sergent au 37e bataillon de chasseurs.
Tiberi, adjudant au 91e.
Maincetti, adjudant au 29e.
Giorgi, adjudant au 3e.
Andreani, adjudant au 3e.
Raffaelli, adjudant au 18e.
Comiti, adjudant au 129e.
Giansily, adjudant au 91e.
Grussi, adjudant au 163e.
Chiaverini, adjudant au 43e.
Paccioni, adjudant au 147e.
Devicili, adjudant au 55e.
Graglia, adjudant au 61e.
Morati, adjudant au 159e.
de Peretti, adjudant au 30e.
Colombani, adjudant au 3e.
Baldacci, adjudant au 22e.
Vignolles, adjudant au 163e.
Rosiruccci, adjudant au 128e.
Luigi, adjudant au 96e.
Franchi, adjudant au 81e.

---

34 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE NŒUD GORDIEN

PAR CHARLES DE BERNARD

LA FEMME DE QUARANTE ANS

XIII

Il est des hommes qui se tuent pour échapper à l'amputation d'un membre ; il en est de même qui préféreraient l'anéantissement de l'âme à sa mutilation ; mais le plus souvent le mort manque de résolution, et tel qui voudrait la tombe voit l'hôtel des Invalides s'ouvrir devant ses béquilles.

En se trouvant presque calme après la nuit d'angoisses qu'elle venait de passer, Eudoxie éprouva tout à coup une torture nouvelle plus cruelle encore pour une femme que celle de l'amour malheureux.

— J'ai donc bien vieilli, pensa-t-elle, car d'où me viendrait cette insensibilité soudaine ? L'apathie que j'éprouve n'est pas de la résignation, mais de la fatigue. Autrefois de pareilles émotions m'auraient tuée, elles me brisent aujourd'hui. Au lieu d'un coup de poignard, c'est une destruction lente ; je n'ai plus même l'énergie d'appeler la mort, sans doute parce que je suis près d'elle et qu'elle pourrait m'entendre. Mourir lorsqu'on souffre, cela serait trop doux ! souffrir et vieillir, voilà la vie. La fleur qui s'effeuille doit envier le sort de celle qu'on arrache de sa tige, s'effeuiller... vieillir...

Madame de Flamareil se plaça devant la glace et s'y contempla longtemps en silence. Après avoir examiné, l'un après l'autre, les moindres détails de son visage, elle prit sur sa toilette un petit miroir afin de se voir de profil. Cette scrupuleuse étude terminée, elle sonna pour appeler sa femme de chambre et fit changer sa coiffure qui lui laissait les tempes trop à découvert.

— Je ne suis pas encore trop affreuse, se dit-elle alors avec un mélancolique sourire ; — de moins il paraît que telle est l'opinion de monsieur de Boisgentier ; mais il est temps que ces tourments continuels finissent, ma santé n'y résisterait pas.

Il est probable qu'en ce moment la maladie redoutée par madame de Flamareil se présentait à elle sous la forme d'une ride. L'effet de cette vision fut foudroyant. Dès lors la femme souffrante cessa de penser à son amant pour ne s'occuper que d'elle-même.

A l'heure où Mornac se présentait chez elle, Eudoxie avait parcouru jusqu'au bout cette route de désenchantement que les esprits forts nomment la science de la vie et qui mène les cœurs enthousiastes au calvaire de la réalité. Les illusions auxquelles se tenait cramponnée son âme avec l'énergie particulière aux femmes de son âge, s'étaient successivement envolées, en la laissant moins désolée qu'elle ne l'eût imaginé d'abord. Les paroles de M. de Pomenars bourdonnaient sans cesse à son oreille :

— S'il ne se marie pas aujourd'hui, il le fera demain.

Cette vérité, repoussée naguère par sa tendresse, fut enfin admise par sa raison. Eclairée par les récents mécomptes de son amour-propre, elle osa interpréter les changements survenus depuis quelque temps dans la conduite de Mornac ; elle devina, révélation cruelle, la cause de l'humeur irritable, des irrésolutions capricieuses, de l'esprit de révolte, et des retours pathétiques qu'elle avait souvent remarqués en lui. Elle comprit enfin qu'elle ne devait plus qu'à un sentiment de générosité la continuité d'une liaison sacrifié jusqu'alors par une tendresse mutuelle. A l'idée de cette aumône d'amour, un froid subit lui glaça le cœur ; mais son orgueil vexé lui rendit à la fois la force et l'énergie.

— Je ne veux point de sa pitié, se dit-elle : lui si je donc donné un pareil droit de vanité ? Sans doute il se figure que son mariage serait ma mort, et par compassion il ne veut pas que je meure !

Un fier sourire effleura les lèvres d'Eudoxie ; en ce moment elle se trouva guérie de sa gastrite, et presque de son amour. Elle ne songea plus à mourir ; elle voulut vivre au contraire ; vivre pour être belle, pour être jeune toujours ; peut être, ce qui sait quel rêve peut faire l'imagination d'une femme offensée, peut être pour être aimée encore.

Madame de Flamareil reçut Edouard avec une froideur calme, sous laquelle se cachaient l'observation pénétrante d'un esprit désabusé, et la résolution d'un cœur affermi qui va au-devant du calice.

— Tout le monde s'entretenait hier de votre mariage, lui dit-elle ; je suis étonnée que vous ne m'en ayez pas encore parlé ; dois-je donc n'en être instruite que par la lettre de faire part ?

— Vous savez bien qu'il est impossible que je me marie, répondit le jeune homme, qui rougit d'émotion devant une attaque si directe.

— Impossible ! et pourquoi ? reprit-elle en jouant l'insouciance.

— Parce que je vous aime, balbutia Mornac, plus désorienté par cette tranquillité inattendue, qu'il n'eût été touché par une scène de jalousie ou de larmes.

Madame de Flamareil se pencha rapidement, lui prit les mains, et, fixant sur lui deux yeux étincelants :

— Tu m'aimes ! dit elle ; répète-le-moi.

Surpris par ce regard dont il se sentit pénétré comme par un fluide électrique, Mornac resta muet. Dans le premier moment, il ne trouva pas dans son cœur un seul accent de vérité pour convaincre Eudoxie, ni dans son imagination un seul mensonge pour l'abuser. Lorsqu'il sortit de sa torpeur, il essaya quelques-unes de ces protestations banales qui ne manquent jamais aux amants, mais qu'il est besoin de chercher. Il était trop tard ; l'épreuve était faite. Ma'gré de Flamareil avait lu dans ces yeux, si passionnés autrefois, et désormais aujourd'hui, l'avenir réservé à sa tendresse.

(A suivre).

Rusterucci, adjudant au 117e.
Palazzi, adjudant au 141e.
Natali, adjudant au 134e.
Raffalli adjudant au 90e.
Marsili, adjudant au 90e.
Cirendini, adjudant au 136e.
Maestracci, adjudant au 58e.
Cipriani, sergent au 2e étranger.
Rossi, soldat au 2e étranger.
Lorenzi, sergent au 3e zouaves.
Vincinguerra, adjudant au 1er étranger.
Susini, adjudant au 2e bataill. d'Afrique.
Ciavaldini, maréchal des logis au 10e régiment de hussards.
Ambrosi, adjudant au 4e chasseurs.
Poria, garde républicain.
Battesti et Massari, gendarmes, légion de Paris.
Mattei, gendarme, 4e légion.
Versini, brigadier, 13e légion.
Giustiniani, maréchal des logis, et Casalta, gendarme, 15e légion.
Massimi, maréchal des logis, 15e lég. bis.

Une Légion ter.

Pillat, maréchal des logis, Mattei Jacques-Ours, Corazzini. Boume, Puccini. Nicoli, Desideri, Angeli, Giovacchini, gendarmes, Vendran et Davini, maréchaux des logis, Valorj et Casta, gendarmes Sicuri, maréchal des logis, Thierry, gendarme.

Une Soirée

Et la « cour des grands, » au Lycée, s'emplit toujours d'une foule d'invités, le mercredi, à neuf heures.. Et elle est illuminée de feux multicolores, pleine de conversations bruyantes, d'habits noirs et de jolies toilettes féminines .. J'assistai, avant-hier, à la seconde soirée; en voici le programme :

1re PARTIE

Mandolines : M. Bacci et ses élèves.
Violon (solo) : le jeune Santelli, piano d'accompagnement tenu par Mme Giannarelli.
Monologue : le jeune Pernice.
Romances : M. Ernest Romani.
Monologue : le jeune Luciani.

2e PARTIE

Mandolines : M. Bacci et ses élèves.
Violon (solo) : le jeune Antoni, piano d'accompagnement tenu par Mme Giannarelli.
Chant : Mlle Grimaldi, piano d'accompagnement tenu par Mlle Thiers.
Comédie (Le Commissaire est bon enfant) : MM. Zussi, Pekle, Cassanatta ; Mlle Vannucci.

M. le Proviseur Hintz, aux entr'actes, serre les mains. Ou le complimente, car les soirées familiales du mercredi se suivent, aimables, brillantes, joyeuses. Et je vous assure qu'elles la seront encore...

RENÉ SANGY.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

VICO. — Les gendarmes Susini et Arnal, de la brigade de Vico, se trouvaient en service à Porspoggio, hameau de la commune d'Arbori, lorsqu'arrivée devant le herail d'un berger, un chien en sortit, s'élança sur le gendarme Susini et lui fit au mollet une morsure de quatre centimètres de long. Le berger a immédiatement abattu son chien.

SAINTE-LUCIE. — M. Codacciani, receveur de l'enregistrement et des domaines à Roglisno, est désigné pour Sainte Lucie, en remplacement de M. Orecchioni.

CORTE. — Le nommé Seta Antoine, de Bastelica, s'est pris de dispute sur la place Paoli, en face le magasin de M. Brevisani, avec un de ses camarades, Ettori François, cassour de pierres, de Col Chiavari, et l'a assommé.

M. le juge d'instruction a ouvert une enquête contre le meurtrier qui s'est immédiatement dérobé aux recherches de la justice.

CALDARELLO. — Mme veuve Sinibaldi Marie-Joséphine a été nommée débitante de tabacs de la régie et de poudres à feu à Ringuste, hameau de la commune de Caldarello, en remplacement de son mari, décédé.

OSANI. — Mlle Castellani Marie Marcelle est nommée suppléante, pourvue de B. S. a été nommée stagiaire à Osani, en remplacement de Mme Loca, au congé.

PIETRAPOLA. — Mercredi, une foule immense et recueillie accourue de tous les points de Piumorbo, accompagnait à sa dernière demeure la dépouille mortelle d'un homme de bien unanimement regretté, M. Don Jérôme Achilli, qui venait de succomber aux atteintes d'une longue et douloureuse maladie. Sous-chef de bureau à la Compagnie générale transatlantique, M. Don Jérôme Achilli jouissait de l'estime et de la sympathie de tous ceux qui l'approchaient. Président de la Société Jeanne d'Arc de Marseille, il avait reçu de M. le Président de la République une médaille d'honneur, juste récompense de son zèle à la cause de la mutualité et jamais nos nombreux compatriotes ne firent un vain appel à son dévouement et à ses sentiments de solidarité.

M. Pacini, instituteur à Pietrapola, a, dans un langage ému, brièvement rappelé sur sa tombe, les brillantes qualités de l'esprit et du cœur que possédait l'honnête citoyen, l'excellent père de famille qui vient de disparaître.

Les enfants du cher disparu, retenus sur le continent, n'ont pas pu avoir la triste consolation de recevoir le dernier adieu d'un père qui les chérissait tendrement. Le deuil était conduit par son frère, M. l'abbé Achilli, le vénéré curé de Venticari, entouré de nombreux parents et amis.

Puissent les nombreuses marques de sympathie et d'affection qu'elle a reçu en cette douloureuse circonstance, atténuer la légitime douleur de cette famille si cruellement éprouvée. — C.

LE RETOUR D'AGE

L'ELIXIR DE VIRGINIE qui guérit les varices, la phlébite, la « rougeole, les hémorroïdes est aussi souverain contre tous les accidents du retour d'âge ; hémorragies, congestions, vertiges, étouffements, palpitations, gastralgies, troubles digestifs et nerveux, constipation. Paris, 2, rue de la Tacherie. Le flacon, 4 fr. 50, franco. Envoi gratuit de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe du cliché ci-contre la signature de garantie Nyrdahl.

Bastia Exposition

Jeudi 29 juin. — Entrées payantes 318. Records des tickets réduction : Luciani, Lota, Rogialli, Gasparini.

4 heures les jeux commencent.

Résultats : MM. Orsini Pierre gagnant du jeu de la pelle ; Bonfiscio Jules gagnant du jeu de Stanlara ; Pietri, gagnant du jeu de bague reçoivent des prix en espèces.

Sont nommés par la Municipalité membres du jury pour la section des Beaux-Arts : MM. Gandolfi Vincent, architecte et Alessi Louis, professeur de dessin ; section des confections ; MM. Forcioli Jean-Baptiste, commerçant et Reglisno Vincent, tailleur ; enseignement : M. Mascarini Antoine ; alimentation : MM. Thiers Fortuné, négociant et Bonavita Roch, commerçant ; chaussures et cuirs ; MM. Ferretti Joseph, commerçant et Pecciolli, cordonnier ; machines agricoles ; MM. Donati, professeur d'agriculture et Pretier Henri.

Sont nommés par le comité de l'Exposition membres du jury pour la section de l'enseignement : Mlle Portalvers, officier de l'instruction publique M. l'abbé Leschi, professeur.

Pour la section La femme au foyer : Mme Comiez de Toulon.

La dernière séance donnée par M. Pinviaux, au salon du cinématographe a complètement réussi. Le directeur nous prie de remercier le public Bastiais des marques de sympathie dont il a été l'objet hier au soir.

Le Salon des Beaux-Arts

N° 253

M. Joseph Flach expose plusieurs petites toiles dans lesquelles il se montre sous toutes ses faces : Mousquetaire genre Roybet, Mariner genre Barthélemy, Paysage, Etude de tête, et enfin une jolie grisaille Etude de femme.

Parmi toutes ces petites toiles, celle qui vous retient le plus, c'est son étude copie du grand maître Chopin : il y a de la fraîcheur dans ce minois-là panaché et un coloris qui rappelle bien l'ancien. A mon avis M. J. Flach est en beaucoup supérieur dans sa grisaille. Il nous pourrait pas tout à fait en harmonie avec les tons grisaille proprement dits, mais il y a beaucoup de ça, et pour un premier essai c'est un succès. Le dessin est très bon et prouve que l'artiste amateur connaît à fond ses études de rondu de bosses et de têtes.

J'estime que lorsque le peintre tient bien son dessin la partie est à demi gagnée, et dans sa grisaille tel est le cas. A mon avis M. J. Flach mérite plus que des félicitations d'encouragement pour cette œuvre, il mérite une bonne mention honorable. Qui sait, à force de s'essayer dans tous les genres, peut-être finira-t-il par trouver la vraie voie que cherche son jeune talent à peine éclos, et sûrement le jour où il aura mis le doigt dessus nous aurons le plaisir de voir de très bonnes choses D'ici là j'engage fortement l'artiste à fouiller et refouiller sans cesse ses dessins déjà bons et qui par le travail promettent de devenir sous peu impeccables.

QUART D'ŒIL.

TOUS MÉDECINS, toutes Sages-femmes vous diront, si vous avez besoin d'une émulsion d'huile de foie de morue, qu'il en est une, mais une seule, unique au monde, sur laquelle on puisse compter :

l'Emulsion Scott.

C'est parce que l'Emulsion Scott s'est toujours montrée si merveilleusement efficace qu'elle a pu prendre une telle place dans l'opinion des Médecins et Sages-femmes. C'est aussi en raison de son succès que l'Emulsion Scott a été tant imitée ; mais les imitations ne sont faites que dans un but de lucre et, afin de pouvoir être vendues moins cher que l'Emulsion Scott, sont composées d'ingrédients de dernière catégorie. Il est donc absolument impossible qu'elles soient aussi bonnes que l'Emulsion Scott ! Toutes ces soi-disant imitations, même réunies, ne pourraient assembler les

MILLIERS DE TÉMOIGNAGES

donnés à l'Emulsion Scott par les Docteurs, les Sages-femmes, les particuliers. Pourquoi alors, puisque vous désirez guérir, vous risquer-vous à prendre une imitation de l'Emulsion Scott ? Est-ce pour vous une bonne affaire ? Non! car, en achetant des imitations vous vous réservez un profond désappointement et prolongez votre maladie ; rappe lez-vous bien, en effet, que les imitations de l'Emulsion Scott ne guériront pas ! L'EMULSION SCOTT, elle, guérit !



Marque déposée.

Il ne tient qu'à vous d'essayer l'Emulsion Scott ; pour cela, envoyez-nous, tout en mentionnant ce journal, 50 fr. 50 de timbres-poste à l'adresse suivante, nous vous ferons parvenir franco un échantillon : EMULSION SCOTT (Delonche & Cie) 156, rue St-Honoré, Paris.

Attentat

Mercredi soir, vers 7 heures, au lieu dit Teppa Nera sur la route de Aiazzo, territoire de la commune de San Martino di Lota, le nommé Damiani Ange-Toussaint, 50 ans, berger à Patrimonio, a tiré un coup de pistolet sur un autre berger, Guerrini François, 17 ans, originaire d'Asco.

Guerrini a été atteint au bas ventre par deux projectiles. Les blessures sont graves. L'auteur de cet attentat est en fuite.

Damiani a fait feu sur Guerrini à la suite d'une accusation de vol que ce dernier portait contre lui.

La gendarmerie s'est rendue sur les lieux.

Avis & Communications

Syndicat Français des dockers. — Les membres du dit syndicat sont priés de vouloir bien assister à la réunion qui aura lieu samedi 1er juillet à 8 heures et demie du soir dans une des salles de la mairie.

N. B. — Les nouveaux postulants sont admis à assister à la réunion

Le Président, A. Gandolfi.

Syndicat des garçons de Bastia. — Les membres du dit syndicat sont priés de se réunir ce soir au local habituel, Payment des cotisations ; communication d'affaires très urgentes.

Le Président, F. Marien.

Jeunesse Bonapartiste de Bastia. — Les membres de la Jeunesse Bonapartiste sont priés de bien vouloir se réunir le samedi 1er juillet à 8 heures du soir dans le local habituel.

Le Bureau :

Président : Antoine Pizzorni.
Vice Président : Joseph Lanzioni.
Trésorier adjoint : Charles Burioni.
Secrétaire : François Agostini.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 29 juin

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 24° à midi, + 27 2 à 6 heures du soir, + 25° Maxima, + 28 6 Minima, 19 7.

Baromètre. — 7 heures du matin, 758 mm., à midi, 759 mm., 6 heures du soir, 758 m.

Vent. — Dans la matinée, S. S. modéré.

Dans l'après-midi, S. id.

Etat du ciel, demi-couvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

Soirée musicale

Les élèves de M. et Mme Giannarelli donneront une audition de musique classique et moderne samedi soir, 1er juillet, à 8 heures et demie précises, dans le local de la Chambre musicale, rue de l'Intendance, 4.

Fête du Sacré-Cœur

Vendredi, 30 juin. Fête du Sacré-Cœur de Jésus et c'est une des exercices du mois.

A 7 heures du matin, Messe et Communion générale ; à 10 heures, Grand'Messe ; à 7 heures et demie, Vêpres, Procession, Sermon, Amende honorable et Salut.

Les habitants de la place du Marché et de la rue Saint-Jean sont priés d'illuminer leurs fenêtres sur le parcours de la procession.

Promotion

Nous apprenons avec plaisir la promotion au grade de capitaine de M. Sylvestre Geggeri, lieutenant au 1er rég. étranger, qui vient de rentrer de Madagascar et qui a été maintenu hors cadres.

Nos meilleures félicitations.

Nouvelles maritimes

M. le Gouverneur du vaisseau Luciani, du port de Brest, est désigné pour embarquer comme officier fusilier sur le croiseur cuirassé le « Dessaix, » dans l'escadre de la Méditerranée.

Orphéon Bastiais

Les habitants de la haute ville ont chaleureusement applaudi, hier soir, le concert donné par l'Orphéon bastiais, sur la place d'Armes.

L'Orphéon a eu une excellente idée de se faire entendre aussi dans la haute ville d'autant plus que parmi ses membres se trouvent plusieurs jeunes amateurs de Terranova.

Décès

M. Benielli, principal du collège d'Ajaccio, et Mme Benielli viennent d'avoir la douleur de perdre leur petite fille âgée de vingt-cinq mois, qu'ils avaient amenée en toute hâte en Corse dans l'espoir que notre doux climat aurait pu enrayer le mal dont elle était atteinte.

La pauvre enfant était trop gravement prise, et tous les soins que lui ont été prodigués n'ont pu la sauver. Toute mignonne, bien espiègle, caressante, elle était la joie du foyer : Dieu a voulu grossir sa légion d'anges et l'a enlevée à sa famille.

La levée du corps a été faite à 10 heures et demie et le cercueil transporté à Mezzana où se trouve le caveau de la famille.

Nous offrons à M. Benielli, à Mme Benielli et à la famille Casanova notre part de condoléances.

Manœuvres navales

La prochaine des manœuvres navales de l'escadre de la Méditerranée comprend du 7 au 9 juillet l'attaque d'Ajaccio qui sera défendu par la place et la flottille de torpilleurs de la défense mobile.

Alcool Ricqlès

En été, le moyen le plus agréable de se désaltérer, est de prendre dix gouttes de « Ricqlès » dans un verre d'eau sucrée. D'une saveur exquise, le « Ricqlès » assainit l'eau.

Marine nationale

Les paiements de la pensions et demi-soldes auront lieu à Bastia samedi 1er juillet 1905 de 9 heures à 10 heures et demie le matin pour les demi-soldiers de 1 heure 30 à 3 heures 30 le soir pour la Veuves.

Les Pilules Suisses

Les Pilules Suisses, en dégageant les intestins, en stimulant les reins, en activant la sécrétion urinaire, ont une efficacité qui a souvent étonné les malades eux mêmes. Leur prix minime de 1 fr. 50 la boîte et les milliers de lettres élogieuses à l'actif de ces Pilules, les placent au 1er rang des remèdes faciles à prendre.

Au Port

Le service Marseille-Bastia-Tunis, de la Compagnie de l'Est Tunisien, est assuré à partir d'aujourd'hui, par un nouveau paquebot, *Marguerite Franchetti*.

Ce paquebot arrive demain matin. L'armateur, Normand, et M. Morin, ingénieur, ont pris passage sur le *Marguerite Franchetti*.

A louer de suite

2 pièces 1er étage, bien éclairées, donnant sur Boulevard du Palais. Belle situation pour bureau.

S'adresser au bureau du journal.

A Sainte-Marie

Aujourd'hui, vendredi, on célébrera solennellement la fête du Sacré-Cœur de Jésus. A 7 heures, communion générale, allocution ; à 10 heures, Messe chantée devant le Très-Saint Sacrement exposé ; à 7 heures 1/2, vêpres, sermon, procession et bénédiction du T.-S. Sacrement.

La quête sera faite : le matin, par Mlle Gandolfi Marie, fille de M. Gandolfi, architecte, et le soir, par Mlle Scamucci Julie, fille de M. Hyacinthe Scamucci, conseiller municipal.

Avis

A l'occasion de la fête du Sacré Cœur de Jésus, les entrepôts de la maison Bourgarel frères de Marseille resteront fermés pendant la journée du vendredi 30 juin.

On demande

On demande une vigneronne et Jardinier environs de la ville. S'adresser au bureau du journal.

Avis

M. Ferri, fondeur de cloches a l'honneur de prévenir MM. les membres du clergé qu'il se trouve actuellement à Bastia, ceux qui auraient besoin de lui pourront s'adresser à M. Nonce Pesse, au Vieux Port.

BRASSERIE GASPARINI

5, Place Saint-Nicolas

Tous les soirs à 4 heures, Glaces assorties.





Dépêches Nuit

Service télégraphe spécial

Bourse de ... du

Rente 3 0/0 ancien	...	29 juin
— 3 p. 0/0 nouveau	98.75	98.75
	99.35	99 35

POSTES ET TÉGRAPHES

Paris, 29 juin.

M. Delacour, revue des postes et télégraphes d'Ajaccio est nommé receveur à Sjols.

M. Bare, commis des postes et télégraphes à la division des bureaux ambulants la ligne du Nord, est nommé receveur à Bonifacio.

Arrestation de deux espions allemands

Paris, 29 juin.

On télégraphie à *Toul au Matin* :

« Deux individus de nationalité allemande ont été arrêtés ce jour-d'hui.

« Ces Allemands livraient à l'espionnage. »

LES RELATIONS Franco-Allemandes

Paris, 29 juin.

Les impressions sur ce que touche le différend franco-allemand sont plus ou moins satisfaisantes.

Quelques journaux disent que la dernière visite de M. Rouvier à Berlin a eu pour résultat certaines concessions mutuelles. C'est ainsi que l'Allemagne aurait consenti à rappeler de Fez M. de Tattenbach jusqu'à ce que la conférence ait été convoquée.

Paris, 29 juin, 10 h. s.

Le correspondant du *Temps* à Berlin télégraphie :

« Une satisfaction visible, succédant à un réel ennui, règne dans les milieux officiels.

« On est plein de confiance dans l'avenir et résolument optimiste. »

EN RUSSIE

TROUBLES GRAVES A ODESSA

Révolte d'un équipage russe

Nouveau détails

On télégraphie d'Odessa, 29 juin :

Voici de nouveaux détails sur la révolte de l'équipage du cuirassé russe « Kniaz Portemkin. »

L'équipage s'est révolté, parce qu'un matelot s'était plaint au commandant de la mauvaise nourriture. Il l'a tué d'un coup de revolver.

L'équipage en entrant dans le port a arboré le drapeau rouge. Le cadavre du matelot a été transporté sur une chaloupe et déposé sur le quai. Puis, comme les autorités se disposaient à le faire enlever, l'équipage a pointé les canons sur le quai pour empêcher l'enlèvement du cadavre.

Le commandant et tous les officiers ont été noyés par l'équipage.

Ces événements ont plongé la ville dans une extrême agitation. Les travaux du port sont suspendus.

UNE BOMBE place de la Cathédrale

Un agent de police tué plusieurs blessés

Odessa, 29 juin.

Une bombe a été lancée hier soir sur la place de la cathédrale. En éclatant elle a tué un agent de police ainsi que celui qui l'avait lancée, et blessé un grand nombre de personnes.

Les marins révoltés bombardent la ville. — 5,000 personnes tuées ou blessées.

Londres, 29 juin.

On télégraphie d'Odessa au *Daily Express* :

Les révoltés du cuirassé ont lancé des obus dans diverses directions ; La plupart des navires qui se trouvent dans le port sont en flammes, d'autres cherchent à appareiller.

Les bandes révolutionnaires ont saccagé les entrepôts et les bureaux des compagnies de navigation.

Plusieurs consuls ont été blessés.

Paris, 29 juin.

Le « Petit Journal » assure que dans l'émeute d'Odessa, il y a 5.000 personnes tuées ou blessées.

L'état de siège est proclamé

La populace met le feu aux magasins et aux vapeurs

Odessa, 4 h. s.

« A la suite de l'émeute grandissante, le gouverneur a proclamé l'état de siège.

« Cette décision a surexcité davantage la populace qui a mis le feu aux principaux magasins.

« Quatre bateaux à vapeur ont été incendiés.

« Des charges sont exécutées par la troupe dans le but de rétablir l'ordre. »

Les troupes refusent de tirer sur les manifestants. — Une lutte acharnée se poursuit.

Odessa, 5 h. 30 s.

« Les troupes composées surtout de réservistes ont refusé en de nombreux endroits de faire feu sur les manifestants.

« Des barricades ont été dressées. Une lutte acharnée se poursuit depuis hier.

« Un cuirassé et un croiseur ont été demandés d'urgence à Sébastopol. »

Les entrepôts brûlent. — Pertes incalculables. — Plusieurs milliers de victimes.

Paris, 8 h. s.

On télégraphie d'Odessa au *Temps* :

« Depuis hier d'immenses entrepôts de blé et de pétrole sont la proie des flammes.

« Les pertes éprouvées sont incalculables.

« On compte les morts par centaines. Plusieurs milliers de personnes ont été blessées.

« Tous les magasins sont fermés.

« De nombreuses familles quittent la ville. »

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 2 h. 30.

M. Gotteron, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi, qui est adopté.

Validation

Le Sénat valide sans opposition les élections de MM. Bienvenu-Martin et Viou.

Crédits supplémentaires

Discussion d'un projet de loi portant ouverture de crédits supplémentaires à accorder aux départements.

Le Sénat a adopté.

Les minutes de notaires

Discussion en 2e délibération sur la proposition de loi ayant pour objet d'accorder aux notaires la faculté de détruire les minutes antérieures à 1790 dans les archives départementales.

Le Sénat a adopté. 00310

Interpellation Ancoin

Suite de la discussion de l'interpellation de M. Ancoin, sur la situation sanitaire de certaines villes où séjournent des garnisons importantes.

M. Treille

M. Treille défend les autorités militaires qui apportent un grand soin à l'entretien des casernes.

Il conseille le goudronnage des établissements militaires et un meilleur emploi des crédits alloués pour l'assainissement de ces édifices.

M. Berteaux

M. Berteaux, ministre de la guerre, dit que malgré les sacrifices consentis par les municipalités, l'autorité militaire ne peut pas conserver des troupes dans les casernes malsaines.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. DOUMER

La séance est ouverte à 9 heures.

M. Bressière, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

La fraude des Vins

Suite de la discussion du projet et de la proposition de loi concernant la fraude sur les vins et le régime des spiritueux.

On reprend la discussion sur l'article 9.

Diverses orateurs prennent part au débat.

L'article 9 est adopté.

On passe à la discussion de l'article 10.

Plusieurs observations sont présentées sur cet article qui est adopté.

La Chambre adopte également l'article 10 bis.

La séance est levée à 11 h. 30.

Séance de l'après-midi

La séance est ouverte à 2 heures.

Le procès-verbal de la séance du matin est adopté.

Mission extraordinaire au Congo

La Chambre adopte un crédit de 208 000 francs pour envoyer une mission extraordinaire au Congo.

LA SÉPARATION des Eglises et de l'Etat

Suite de la 1re délibération sur le projet de loi et les diverses propositions de loi concernant la Séparation des Eglises et de l'Etat.

Article 31

On aborde la discussion de l'article 31 dont voici le texte :

Art. 31. — Tout ministre d'un culte qui, dans les lieux où s'exerce ce culte, aura publiquement, par des discours prononcés, des lectures faites, des écrits distribués ou des affiches apposées, outragé ou diffamé un citoyen chargé d'un service public, sera puni d'une amende de 500 francs à 3 000 francs et d'un emprisonnement de un mois à un an, ou de l'une de ces deux peines seulement.

Amendement Castelnau

M. Castelnau dépose un amendement tendant à demander la suppression des articles 31 et 32.

M. Castelnau dit que les ministres des cultes doivent être soumis au droit commun.

Après une discussion assez vive l'amendement Castelnau est rejeté par 330 voix contre 259

MM. Canou d'Orsano et Grosjean présentent des amendements qui sont rejetés.

L'ensemble de l'article 31 est adopté.

Article 32

L'article 32, ainsi conçu, est mis en discussion :

Art. 32. — Si un discours prononcé ou un écrit affiché ou distribué publiquement dans les lieux où s'exerce le culte, contient une provocation directe à résister à l'exécution des lois ou actes légaux de l'autorité publique, ou s'il tend à soulever ou à armer une partie des citoyens contre les autres, le ministre des cultes qui aura rendu coupable, sera puni d'emprisonnement de trois mois à deux ans, sans préjudice des peines de la complicité dans le cas où la provocation aurait été suivie d'une sédition, révolte ou guerre civile.

Diverses observations sont présentées sur cet article qui est adopté.

M. Bonde dépose une disposition additionnelle à l'article 32, qui est rejetée.

Article 33

On passe à la discussion de l'article 33 dont voici le texte :

Art. 33. — Dans le cas de condamnation par les tribunaux de simple police ou de police correctionnelle en application des articles 23 et 24, 31 et 32, l'association constituée pour l'exercice du culte dans l'immeuble où l'infraction a été commise et ses directeurs et administrateurs sont civilement et solidairement responsables.

Si l'immeuble a été loué à l'association par l'Etat, les départements ou les communes au profit de qui le bail a été fait, le réalisation du bail pourra être demandée par le bailleur.

L'article 33 est adopté sans modification.

Articles 34 et 35

Les articles 34 et 35 sont mis en discussion.

Art. 34. — L'article 463 du Code pénal est applicable à tous les cas dans lesquels la présente loi édicte des pénalités.

Art. 35. — Les congrégations religieuses demeurent soumises aux lois des 1er juillet 1901, 4 décembre 1902 et 7 juillet 1904.

Ces articles sont adoptés sans modification.

La séance est levée et renvoyée à demain matin.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Emilie Brandizi, Mme Vincente Isnardi et sa famille, M. Emile Brandizi, Mme Joséphine Camugli née Brandizi, M. Albert Camugli, capitaine au long cours et leurs enfants,

Ont le douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle Marie Isnardi

leur cousin et tante, décédée à Bastia, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui 30 juin 1905 à 1 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, boulevard Paoli, 29.

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia
E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

AVIS UTILE

Tous personne désirant boire frais qui mettra un glaçon dans son verre d'eau s'assurer que cette glace fondue ne produit pas de la graisse à la surface du liquide.

A cet effet, la glace hygiénique de la Glacière Bastiaise est toute indiquée parce qu'elle est fabriquée à l'eau distillée absolument pure reconnue à l'analyse.

Compagnie Méditerranéenne de Navigation

Services hebdomadaires rapides

ENTRE

Marseille-Bastia-Tunis

Départ de Marseille, samedi 4 h. s.
Arrivée à Bastia, dimanche 7 h. m.
Départ de Bastia, dimanche 1 h. s.
Arrivée à Tunis, lundi 2 h. soir.
Départ de Tunis, mardi midi trente.
Arrivée à Bastia, mercredi 2 h.
Départ de Bastia, mercredi 8 h. s.
Arrivée à Marseille, jeudi 11 h. m.

Agences à Marseille, 53, rue Vacon,
— Bastia, 7, rue nouveau-port,
— Tunis, A. Modigliani.

Glacière DE CORTE

Demandez partout la Glace hygiénique, incomparable, à l'eau naturelle de la Restonica à 5 centimes le kilogramme.

Dépôts à Bastia :
5, rue Miot.
Esplanade du Palais de Justice, à côté de M. Santandrea.
Cours docteur Favale, entrée de la Citadelle.

Glacière Parisienne

Nous avons l'honneur de rappeler à nos nombreux clients que notre voiture de livraison dessert deux fois par jour les différents quartiers de la ville :

Le matin, de 9 à 11 heures.
L'après-midi, de 3 à 6 heures.

Par notre dépôt central six rue Saint François, 3, (près la Brasserie des Platanes), est ouvert tous les jours de 5 heures du matin à 10 heures du soir.

Nous rappelons, en outre, à Messieurs les voyageurs que, comme par le passé, ils pourront se procurer de notre glace à la gare de Lupino, où un employé se tiendra à leur disposition au passage des trains venant de Bastia.

Notre glace est vendue 5 cent. le kilo.

Grande vente réclame avec Prime

La Maison ORESTE BIAGINI désirant de faire apprécier de plus en plus l'excellente qualité des vins qu'elle livre et qu'elle garantit absolument purs à l'analyse donnera à partir de demain à titre gracieux :

UNE PRIME consistant en une SERVIETTE d'une réelle valeur à tout acheteur de 20 litres de vin.

En vue de faire la répartie il sera remis un BON DE PRIME à chaque litre de vin. Vingt bons donneront droit à LA PRIME correspondant à la qualité du vin livré.

C'est pour engager les amateurs de bon vin à essayer qu'elle s'impose ce sacrifice sûre d'enchanter par la qualité et l'agréable. Des factures à cinq pour le paiement et les vins seront à demi-taxe sur en prenant de 12 bouteilles et au demi-jeunesse ou ilie.

Aperçu des Prix

Vin d'Algérie Rouge, 0,25 et 0,30
— Blanc, 0,30
Vin Corse Rouge, 0,30
— Blanc, 0,
— Vieux
cent. la bouteille
Vin d'Italie
0,45 la flacon
Huile d'Olive
Vinaigre
Vieux
Liqueurs
Absinthe
Cognac
Grenadine
Anisette
Rhum
Genièvre
Malaga
Vermouth
Quinquina
Bitter
Curaçao
Kirsch
Marsala
Porto
Madère
Sherry
Vieux
Vieux
Vieux